This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

85,170

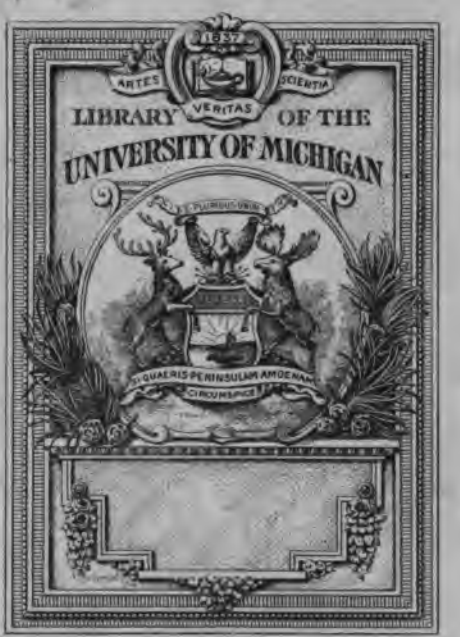
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

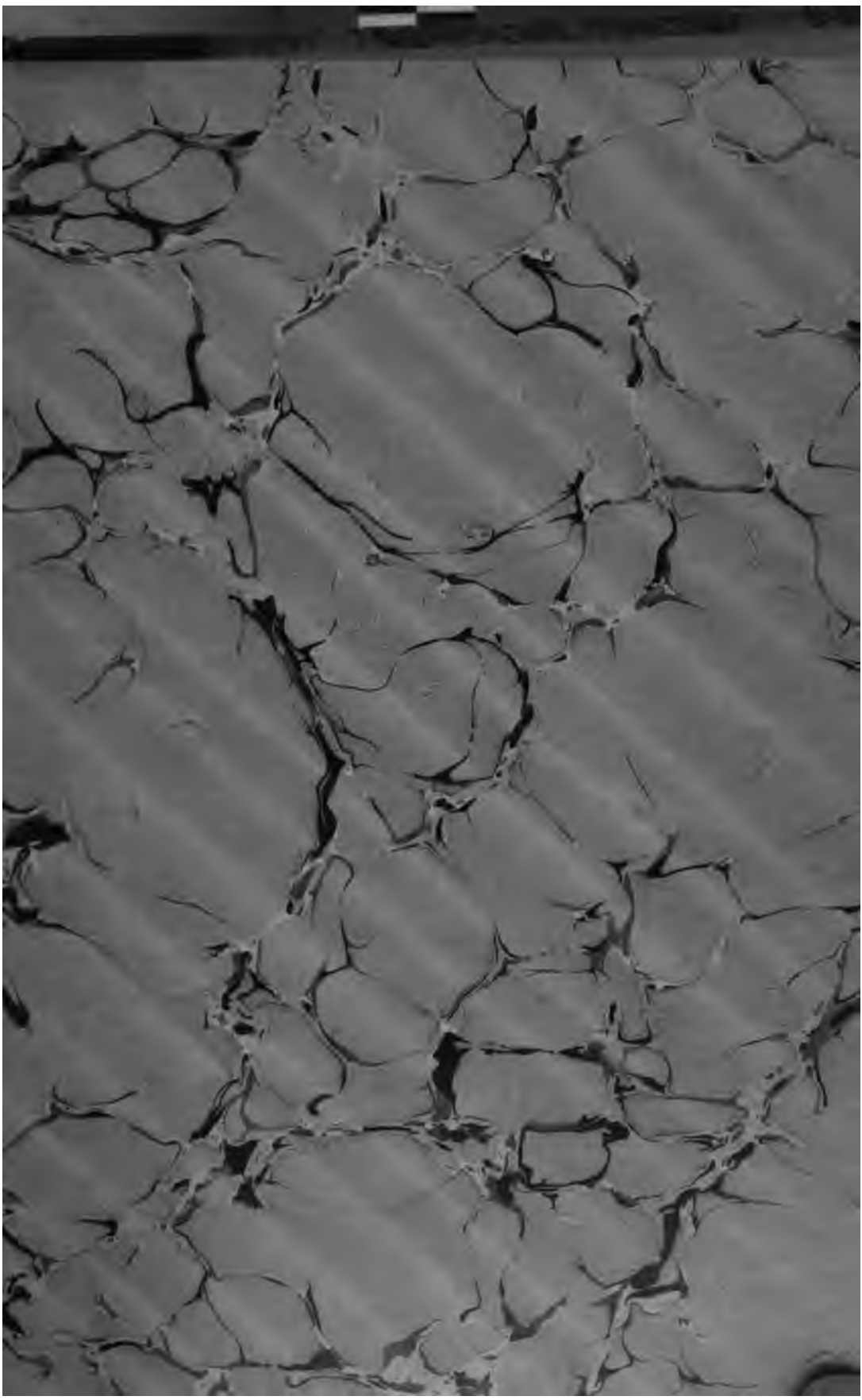

II
1
.R6

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

3-74163

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

SEIZIÈME ANNÉE.

TOME QUARANTE-SEPTIÈME

Septembre-Décembre 1891.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1891

LA LÉGENDE DES PYGMÉES

ET

LES NAINS DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

L'Afrique centrale a depuis quelque temps causé bien des surprises. Par delà le vieux pays d'Égypte, où germa notre civilisation, c'est tout un continent qui s'ouvre, un continent jeune, vierge encore, creusé de lacs immenses, sillonné de fleuves au cours infini, hérissé de bois et de peuples contemporains de l'enfance du monde. La terre classique des enchantements et des contes fantastiques révèle l'un après l'autre tous ses mystères. Mais, chose étrange, à mesure que se multiplient les explorations et que se noircissent les taches blanches des cartes d'Afrique, on découvre de nouvelles raisons pour s'étonner de notre ignorance d'hier. Nos voyageurs et nos géographes ne font que reprendre, préciser et compléter l'œuvre des grands savants grecs. Stanley le proclamait encore tout récemment au retour de sa prodigieuse campagne à travers la forêt vierge d'Afrique : « Nous n'avons pas à faire les fiers, disait-il[1]; on le verra, puisque les anciens, voyageurs, géographes et écrivains, avaient déjà des idées très nettes sur l'origine du Nil, et avaient entendu parler des Montagnes de la Lune, des trois lacs et des fontaines qui donnent naissance au grand fleuve égyptien. » L'antiquité classique possédait donc sur ces régions de l'Afrique centrale des données bien plus exactes et beaucoup moins fantaisistes qu'on ne le supposait naguère. Il n'est plus permis d'écarter sans examen les vieux récits et d'y voir simplement des rêveries de poètes ou des contes de nourrices. Souvent les traditions les plus merveilleuses, les plus invraisemblables en apparence, cachaient un fond de vérité scientifique. Il suffit de soulever la broderie pour

1. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, t. II, p. 270-271.

apercevoir la trame de la légende. Je n'en veux ici pour preuve que l'histoire des pygmées.

Ces fantastiques pygmées des poètes classiques et des fresques de Pompéi, ces bonshommes minuscules à la tête énorme, au gros ventre, aux jambes torses, ces nains grotesques, toujours en mouvement ou en querelle, armés de pied en cap pour batailler contre des grues, qui donc naguère eût songé à les prendre au sérieux? Ces petits hommes, dont s'était égayée la fantaisie antique, on avait beau les retrouver partout, dans les épopées et les épigrammes, chez les géographes et les historiens, sur les monuments figurés de toute sorte, fresques et pierres gravées, monnaies et vases peints, figurines de terre cuite ou de bronze. Malgré tout, dans la légende des pygmées l'on ne pouvait voir qu'une charmante et folle invention, comme les danses d'Amours ou les bacchanales de Silènes. Même on ne pouvait se défendre d'un peu d'irrévérence à l'égard de tous ces auteurs graves, philosophes, historiens, géographes, naturalistes, qui avaient parlé sérieusement, comme d'êtres réels, de ces imperceptibles bouffons. Et les modernes, sûrs de leur science et de leur méthode critique, riaient, à l'occasion, de la crédulité des Grecs et des Romains. Or, il se trouve que les vieux auteurs avaient raison. Les pygmées ont existé réellement, puisqu'ils existent encore. Les voyageurs contemporains ont fait dans l'Afrique équatoriale de plus grandes découvertes; mais, à coup sûr, une de leurs plus amusantes aventures, c'est d'y avoir vu, capté, palpé, mesuré des pygmées en chair et en os.

Certainement, les anciens connaissaient, au moins par ouïdire, ces races de nains. Toujours ils ont entrevu dans le lointain des régions équatoriales les petits hommes dont s'amusaient leurs poètes, leurs céramistes et leurs peintres. Depuis l'époque homérique jusqu'à l'époque byzantine, pendant deux mille ans, un nombre infini d'écrivains grecs et latins ont mentionné les pygmées sans jamais douter de leur existence.

Quelqu'un en a douté pourtant. Seul dans l'antiquité, Strabon le géographe a plusieurs fois traité de fables et d'inventions poétiques tout ce que les Grecs racontaient au sujet des prétendus nains d'Éthiopie[1]. Mais il se contente de nier sans donner de preuves. Il s'en tient à ce raisonnement : « Aucun homme digne

1. Strabon, I, 2, 28-35; II, 1, 9; VII, 3, 6; XVII, 2, 1.

de foi n'affirme en avoir vu[1]. » L'argument n'est pas décisif : car, au temps de Strabon, si l'on connaissait beaucoup mieux l'Occident, la science géographique avait sensiblement reculé du côté de l'Inde et des sources du Nil. Et même, chose curieuse, Strabon confirme lui-même indirectement l'exactitude de la tradition qu'il repousse. Voici comment. Il tente quelque part d'expliquer l'origine de la fable des pygmées[2]. « On a imaginé, dit-il, qu'il existait en Éthiopie des hommes minuscules, parce qu'effectivement dans ces pays les moutons, les chèvres, les bœufs et les chiens sont tout petits. » Ce dernier fait est aujourd'hui parfaitement établi; plusieurs voyageurs contemporains ont retrouvé dans le bassin supérieur du Nil ces troupeaux en miniature[3]. La conclusion est bien simple. Les gens, sans doute des Grecs d'Égypte, qui connaissaient exactement la forme et la taille des bœufs, des chiens, des moutons et des chèvres dans les tribus des nains d'Afrique, devaient connaître à plus forte raison les propriétaires de ces troupeaux, précisément les petits hommes qu'avaient popularisés les légendes gréco-romaines.

Ainsi, le témoignage du seul auteur ancien qui n'ait pas cru aux pygmées démontre justement le bien fondé de l'opinion généralement admise. Contre le géographe les découvertes modernes donnent raison aux poètes et aux artistes. Sur ce point, tous les vrais savants grecs étaient de l'avis de la foule. Qu'il nous suffise d'invoquer ici la plus grande autorité scientifique de toute l'antiquité : « Les grues, » dit Aristote dans son *Histoire des animaux*, « les grues émigrent des plaines de Scythie vers les marais situés au sud de l'Égypte et d'où sort le Nil. C'est là, dit-on, qu'elles s'attaquent aux pygmées. Car *ceci n'est pas une fable;* mais il existe réellement là-bas, comme on le raconte, une race de petits hommes, qui ont de petits chevaux et qui vivent dans des trous[4]. »

1. Id., XVII, 2, 1.

2. *Ibid.* — Strabon parle en ce passage des peuples qui vivent au sud de l'Éthiopie : γυμνῆτές εἰσι τὰ πολλὰ καὶ νομάδες · τά τε βοσκήματα αὐτοῖς ἐστι μικρά, πρόβατα καὶ αἶγες καὶ βόες · καὶ κύνες μικροί, τραχεῖς δὲ καὶ μάχιμοι · τάχα δὲ καὶ τοὺς Πυγμαίους ἀπὸ τῆς τούτων μικροφυΐας ὑπενόησαν καὶ ἀνέπλασαν.

3. Baker, *Voyage à l'Albert-Nyanza*, p. 66 de la traduction française.

4. Aristote, *Histoire des animaux*, VIII, 12 (Didot) : οἷον αἱ γέρανοι ποιοῦσιν · μεταβάλλουσι γὰρ ἐκ τῶν σκυθικῶν πεδίων εἰς τὰ ἕλη τὰ ἄνω τῆς Αἰγύπτου, ὅθεν ὁ Νεῖλος ῥεῖ, οὗ καὶ λέγονται τοῖς Πυγμαίοις ἐπιχειρεῖν · οὐ γάρ ἐστι τοῦτο μῦθος, ἀλλ' ἔστι κατὰ τὴν ἀλήθειαν γένος μικρὸν μέν, ὥσπερ λέγεται, καὶ αὐτοὶ καὶ οἱ ἵπποι, τρωγλοδύται δ'εἰσὶ τὸν βίον.

Ceci n'est pas une fable, c'est Aristote qui l'affirme, et l'on sait tout ce que les expéditions d'Alexandre en Égypte et dans l'Inde avaient fourni au philosophe de nouveaux faits scientifiques.

Sur la foi des savants grecs, tout le monde a cru dans l'antiquité à la réalité des pygmées. La tradition gréco-romaine s'est maintenue jusqu'au commencement du moyen âge. Même les pères de l'Eglise n'ont pas nié l'existence des nains d'Afrique : saint Augustin se demande sérieusement s'il n'est pas possible de faire descendre d'Adam ou des fils de Noé ces petits hommes ventrus et grotesques[1].

Bien plus, un voyageur byzantin, au VIe siècle, a vu de ses yeux des pygmées authentiques et les a décrits dans son journal. Un certain Nonnosus fut chargé par Justinien d'une ambassade chez les Éthiopiens et chez les peuplades situées au sud de la mer Rouge. Dans une île voisine de la côte orientale d'Afrique, il vit une tribu de pygmées. « Ces êtres, pour la forme et l'apparence, ressemblaient à des hommes. Mais ils étaient de très petite taille et avaient la peau noire. Ils étaient entièrement velus sur tout le corps. Ils étaient suivis par des femmes, semblables à eux, et par des enfants encore plus petits. Tous étaient absolument nus, sauf une étroite ceinture que portaient les hommes et les femmes. Ils n'avaient dans leur physionomie rien de sauvage ni de brutal. Même ils étaient doués de la parole comme des hommes ; seulement ils parlaient une langue inconnue de toutes les peuplades voisines, à plus forte raison de Nonnosus et de ses compagnons. Ils vivaient des coquillages et des poissons que la mer rejetait sur les côtes de leur île. Ils étaient très timides. Ils tremblaient de peur en apercevant nos compatriotes, comme nous le ferions nous-mêmes à la vue des plus terribles bêtes féroces[2]. » La description de Nonnosus est d'une vérité frappante. Ce contemporain de Justinien a éprouvé en face des négrilles de l'Afrique équatoriale une impression aussi vive que tout récemment Stanley dans la vallée de l'Itouri.

Ces récits de Nonnosus donnèrent sans doute un regain de popularité aux petits hommes de la légende gréco-romaine. Au

1. Augustin, *Cité de Dieu*, XVI, 8.

2. On trouvera cette relation de Nonnosus dans Photius, *Bibliotheca*, cod. 3, et dans le *Corpus scriptorum historiae byzantinae* de Bonn, au volume contenant les ouvrages de Dexippe et Eunape, p. 481-482.

siècle suivant, Isidore de Séville assimile franchement les pygmées aux nains. Et les érudits byzantins n'ont jamais cessé de placer des tribus de petits nègres aux sources du Nil ou en Nubie[1].

Les géographes arabes, comme leurs prédécesseurs de l'empire grec, semblent avoir connu encore les nains de l'Éthiopie. Un peu au nord de l'équateur, dans la région même des pygmées de Pomponius Mela et de Nonnosus, les cartes arabes ont toujours mentionné une *Rivière des pygmées*. Enfin la tradition antique ne s'est jamais tout à fait perdue en Afrique. Elle s'était conservée jusqu'à nos jours dans l'Abyssinie méridionale[2].

Mais, en Europe, ces souvenirs s'effacèrent entièrement pendant le moyen âge. Aussi, quand on se reprit à l'étude des auteurs anciens et qu'on y rencontra les pygmées, on ne sut que penser de ces nabots.

Les grands érudits de la Renaissance tranchèrent vite la question. Scaliger, Casaubon, Isaac Vossius, bien d'autres à leur suite, proclamèrent que les pygmées avaient existé seulement dans l'imagination des Grecs et des Romains[3].

Cette explication, par trop simple, ne pouvait satisfaire tout le monde. On en proposa d'autres. Beaucoup de savants se rangèrent à l'opinion d'Albert le Grand, qui avait identifié les pygmées avec les singes de l'Afrique : c'est l'hypothèse qu'accepta et développa Buffon et qui a été fort en faveur jusqu'à nos jours[4]. Cette théorie, séduisante au premier coup d'œil, résistait mal à un examen attentif des monuments figurés et des textes. On chercha encore. On songea aux Lapons : mais les Lapons sont vraiment un peu loin des sources du Nil. Cuvier vit dans les pygmées une allégorie naturaliste assez obscure[5]. Mais rien n'égale l'interprétation fantaisiste d'un érudit allemand du dernier siècle[6]. Aux frontières de la Mégaride se dresse le mont Géranien ou Montagne des Grues. Non loin de là, au bord du

1. Isidore, *Origin.*, XI, 3, 7 ; Hésychius, *Lexicon*, aux mots πυγμαῖοι et Νώβαι ; Étienne de Byzance, *de Urb.*, p. 368, 11 ; Eustathe, *ad. Iliad.*, p. 372, 15.

2. Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 189-190.

3. Cf. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. V, p. 101-116.

4. Buffon, *Histoire des oiseaux*, la grue ; Albert le Grand, *Histoire des animaux*, livre I.

5. Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe.*

6. Wonderart, *Detecta mythologia Graecorum in decantata Pygmaeorum, Gruum et Perdicum bello.* Lipsiae, 1714.

golfe des Alcyons, on visite le bourg de Pagae. Donc la légende des grues et des pygmées symbolise les querelles des Pagéens et des Géraniens.

En dépit de toutes ces hypothèses bizarres, quelques rares savants s'en tenaient au témoignage formel des auteurs anciens et s'obstinaient à croire que l'histoire des pygmées était vraie de tout point. C'était au siècle dernier l'opinion de l'abbé Banier[1]. En jouant sur les mots πῆχυς et πυγμή, presque synonymes, il identifiait hardiment les pygmées avec les Péchiniens mentionnés par Ptolémée. En homme du XVIIIe siècle, l'abbé Banier se tirait de la difficulté par un calembour. Et bien lui en prit, car, plus que personne, il approcha de la vérité.

Malgré cela, il faut bien l'avouer, toutes les explications proposées se valaient presque. Aucune hypothèse ne pouvait s'appuyer sur un fait précis et la fantaisie se donnait libre carrière.

Aujourd'hui, la question semble tranchée par nos grands voyageurs. Leurs découvertes ont confirmé la tradition populaire de l'Abyssinie méridionale. Le premier, Schweinfurth a vu dans l'Afrique centrale des nains authentiques. A son tour, Stanley vient d'en rencontrer d'innombrables tribus dans les clairières de la grande forêt[2].

Ainsi, des populations de nains vivent réellement dans les pays où les anciens plaçaient d'ordinaire leurs pygmées. A l'origine de la légende, on aperçoit donc un fait exact. Mais, dans les questions de ce genre, il ne faut pas se fier trop aux apparences. C'est pourquoi nous nous proposons de rechercher s'il existe vraiment un rapport entre les pygmées légendaires et les tribus de nains.

Pour avoir chance de démêler la vérité, il faut bien se garder de comparer tout d'abord et directement les pygmées des poètes et des artistes gréco-romains aux petits nègres de Schweinfurth et de Stanley. Ce serait commettre l'erreur d'un naturaliste qui voudrait, sans tenir compte des transitions, rapprocher une plante cultivée, un animal dégénéré, ou perfectionné par l'éducation, du prototype de l'espèce. A l'époque gréco-romaine, on voyait sur-

1. *Dissertation sur les Pygmées*, par l'abbé Banier (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. V (1729), p. 101-116).

2. Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, p. 110; Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, 1890, t. II, p. 92 et suiv.

tout dans l'histoire des pygmées un thème poétique à contrastes amusants; d'ailleurs on n'avait plus guère de renseignements précis sur la région du haut Nil. Évidemment, la seule méthode qui puisse mener à des résultats consiste à remonter d'abord la tradition d'âge en âge pour en écarter successivement les floraisons parasites et en dégager les éléments primordiaux. Nous aurons chance alors de surprendre à l'origine le lien de la fantaisie avec la réalité géographique, et nous pourrons enfin suivre dans son évolution complète la légende des pygmées.

I.

Origine des traditions gréco-romaines sur les pygmées.

C'est sur les murs des maisons d'Herculanum et de Pompéi que la légende des pygmées s'épanouit avec le plus de variété et de fantaisie. En effet, ces petits hommes ont été surtout populaires au temps où l'on décorait de fresques les cités campaniennes, au premier siècle de notre ère. A cette époque, on les rencontre partout, chez les poètes, sur les pierres gravées et les monnaies, sur les marbres, les bronzes et les terres cuites.

D'où venaient-ils, ces bouffons si fort à la mode dans l'empire romain? Demandons-le d'abord aux savants de cette période, surtout à Pline : il connaissait bien Herculanum et Pompéi; même il est mort tout près de là, victime lui aussi du Vésuve; il avait tout lu et tout vu, et il s'est plu à enregistrer les traditions sur les pygmées.

Origines historiques des récits sur les pygmées. — Pline l'ancien, comme les poètes de son temps, cherchait un peu dans toutes les directions les petits hommes de la légende. Il se les représentait à la fois en Éthiopie, dans l'Inde, en Carie, en Thrace, et dans les vagues régions du nord qu'on désignait sous le nom de Thulé[1]. Il n'a oublié que la Colchide, où un historien grec avait placé aussi des tribus de nains[2]. Évidemment, Pline

1. Pline, *Histoire naturelle*, édition Teubner, IV, 11 (18); V, 28 (29); VI, 19 (22); VI, 30 (35); VII, 2. — Sur les pygmées de Thulé, voyez aussi Eustathe, *ad Iliad.*, p. 372, 21; Juvénal, XIII, 167.

2. Palaephatos, dans Müller, *Fragm. hist. gr.*, t. II, p. 339.

avait accepté sans critique tout ce qu'on lui avait raconté. Mais il nous est facile de contrôler son témoignage.

Tout d'abord, nous pouvons mettre hors de cause la Thrace, la Carie, la Colchide et Thulé. On a très rarement placé des pygmées dans ces régions, et seulement à une époque assez tardive. Ces traditions n'apparaissent guère que dans l'empire romain, en un temps où s'est bien obscurcie la donnée primitive. Elles s'expliquent par des confusions et des raisonnements populaires très simples. On voit par les fresques et les allusions des poètes que l'imagination des Romains est frappée surtout par le combat légendaire des pygmées et des grues. Toujours et partout recommence la querelle des nains et des grands oiseaux au long col. Donc l'on mettra des tribus de ces petits hommes dans toutes les contrées que fréquentent volontiers les bandes de grues. Or, cet oiseau passe l'été dans le nord : on l'appelait indifféremment *l'oiseau de Scythie* et *l'oiseau de Libye*. C'est l'origine des récits, très vagues d'ailleurs, qui montrent des pygmées en Tauride, dans les gorges du Caucase, dans les marais de la Thrace et sur les plateaux de Carie. Souvent la légende est née d'un simple jeu de mots. Une ville de Thrace s'appelait *Gerania;* on traduisait ce mot par *ville des grues*, et on y plaça des nains[1]. Certainement l'on en aurait imaginé en Mégaride, sur les pentes du Géranien ou *Montagne des grues*, si le pays de Mégare n'avait pas été si bien connu et si voisin d'Athènes. Pline a donc été la dupe d'un de ces jeux de mots géographiques si nombreux dans l'histoire de la mythologie grecque. La Carie, la Thrace, la Colchide ont été depuis longtemps bien explorées : rien ne permet de croire qu'on y ait jamais pu voir des races de nains. Quant aux prétendus pygmées de Thulé, on a voulu les identifier avec les Esquimaux ou les Lapons. Mais l'hypothèse est bien peu vraisemblable. Les Grecs et les Romains ne soupçonnaient guère l'existence de ces peuplades des régions polaires. Le nom même de Thulé, qui désignait l'inconnu du nord, rend la tradition suspecte. Ici encore la légende doit être née, par analogie, d'un raisonnement populaire dont le point de départ est une observation exacte sur les migrations des grues.

Mais il est deux pays où les anciens, depuis le IVe siècle avant notre ère, ont toujours fait vivre des pygmées : c'est l'Inde et,

1. Pline, IV, 11 (18).

dans l'Afrique équatoriale, la région des lacs et des marais d'où sort le Nil. Philostrate, établissant un parallèle entre l'Égypte et l'Inde, remarque que dans ces deux contrées on rencontre également des tribus de pygmées[1].

Sur ces tribus, les Romains ne paraissent pas avoir eu de renseignements directs. L'accès de l'Inde leur était fermé par les Parthes. Quant aux nains d'Éthiopie, on se rappelle l'affirmation très nette de Strabon : « Aucun homme digne de foi, dit-il, ne déclare les avoir vus[2]. » Ce témoignage, comme nous l'avons montré, ne prouve rien contre la réalité des pygmées antiques : mais l'on doit en conclure pourtant qu'à l'époque romaine on avait d'eux une idée assez vague. Cela résulte aussi d'une remarque d'un autre géographe qui est presque le contemporain de Strabon. Pomponius Mela, décrivant la côte orientale d'Afrique au sud de la mer Rouge, nous dit qu'à l'intérieur des terres ont vécu autrefois les pygmées, une race de petits hommes anéantie dans les luttes qu'elle livrait aux grues pour protéger ses moissons[3]. Pomponius Mela admet à tort la disparition complète des nains d'Afrique, puisque, dans ces régions, on les rencontrait encore au temps de Justinien. Mais cette erreur même vient à l'appui du texte de Strabon. De ces deux témoignages, nous devons conclure qu'au premier siècle de notre ère on n'avait pas de données directes sur les pygmées. En réalité, les Romains ont très mal connu par eux-mêmes la région du haut Nil. Sous l'empire, on ne trouve à mentionner de ce côté qu'une tentative d'exploration. C'est le voyage des deux centurions envoyés par Néron à la recherche des sources du grand fleuve égyptien[4]. Après une longue marche à travers l'Éthiopie, les deux officiers arrivent à d'immenses marais, tellement encombrés d'herbes que les barques n'y pouvaient avancer. Un peu plus haut, ils voient de grands rochers d'où tombaient en cascade les eaux du fleuve. C'est la région marécageuse du lac Nô, au confluent du Nil blanc et du Bahr-el-Ghazal. Les centurions de Néron s'avancèrent donc à peu près jusqu'au sixième degré de latitude nord. Mais ce fut là une tentative isolée et qui n'eut point de grands résultats

1. Philostrate, *Vie d'Apollonios*, VI, 1.
2. Strabon, XVII, 2, 1.
3. Pomponius Mela, *de Chorographia*, III, 81 : « Fuere interius Pygmaei, minutum genus, et quod pro satis frugibus contra grues dimicando defecit. »
4. Sénèque, *Questions naturelles*, VI, 8.

pour la science géographique. On le voit bien par la description très confuse que Pline a donnée de cette région. Il est vrai que Marin de Tyr et Ptolémée font sortir le Nil de deux grands lacs situés au delà de l'équateur, près des Montagnes de la Lune, toujours couvertes de neige. Mais ce n'est là qu'un progrès apparent. Sur le Nil bleu et le Nil blanc, sur les grands lacs de l'Afrique centrale et sur les Monts de la Lune, Ptolémée n'a pas de renseignements directs. Seulement, en sa qualité de grec d'Égypte, il a pu et su puiser à de meilleures sources : il ne semble un novateur que par rapport aux Romains du même temps. En réalité, tout ce qu'il paraît apporter de nouveau il le doit aux travaux déjà anciens des grands savants de la période hellénistique, surtout d'Ératosthène et d'Hipparque. L'époque alexandrine avait été, par excellence, l'âge des explorations et des recherches originales. Alexandre le Grand et son amiral Néarque avaient révélé l'Inde à la curiosité hellénique. Les rois grecs de l'Égypte avaient fait explorer méthodiquement les hauts pays du Nil et les côtes de l'Océan indien. Une expédition de Ptolémée Philadelphe avait eu pour conséquence d'ouvrir largement les voies commerciales de l'Éthiopie. Eudoxe de Cyzique avait parcouru l'Inde et avait été envoyé dans l'Afrique centrale à la recherche des sources du Nil. Ératosthène, au IIIe siècle avant notre ère, avait résumé et interprété les données fournies par les voyageurs, les soldats et les marchands. Au siècle suivant, Agatharchide de Cnide avait consigné les résultats de nombreuses expéditions dans son périple de la mer Érythrée. Mais, depuis la période alexandrine, la géographie n'avait guère enregistré de faits nouveaux et précis sur l'Asie orientale et sur l'Afrique centrale. En cela comme en littérature et en art, les gens de l'époque gréco-romaine n'ont fait que copier les alexandrins. Et c'est bien à la période hellénistique que remontent toutes les traditions sur les pygmées de l'Éthiopie et de l'Inde.

Mais ces traditions de l'âge alexandrin, quelle en était l'origine ?

Pour les pygmées de l'Inde, aucun doute n'est possible. Elles datent des chroniques composées au IVe et au IIIe siècle sur l'Orient et sur l'expédition d'Alexandre. Tout confirme à ce sujet un témoignage formel de Strabon[1]. Parlant des écrivains qui avaient

1. Strabon, II, 1, 9 : ἀνεκαίνισαν δὲ καὶ τὴν Ὁμηρικὴν τῶν Πυγμαίων γερανομαχίαν, τρισπιθάμους εἰπόντες.

composé des histoires ou des descriptions de l'Inde, Strabon ajoute : « Ils ont renouvelé la tradition homérique sur les combats de grues et de pygmées, en affirmant qu'il existe là-bas des petits hommes hauts de trois spithames. » Ctésias, grand voyageur et médecin du roi Artaxerxès Mnémon, avait le premier signalé des nains en Orient. « Au milieu de l'Inde, disait-il, vivent des hommes noirs qu'on nomme pygmées; ils parlent la même langue que les autres Indiens; ils sont tout petits; les plus grands d'entre eux ont deux coudées, la plupart n'ont qu'une coudée et demie[1]. » Puis le chroniqueur donnait sur ces pygmées indiens divers renseignements curieux qui ont été avidement recueillis par les écrivains et les lecteurs des siècles suivants et qui ont servi de point de départ à bien des inventions de poètes ou d'artistes.

Sur les pygmées de l'Afrique équatoriale, la tradition se précisa de même à la suite des conquêtes d'Alexandre et par les expéditions des rois grecs d'Égypte. Aristote, qui ne se payait pas de mots, parle des nains d'Éthiopie en homme qui avait des renseignements précis[2]. Mais, si la légende s'enrichit alors, elle était bien plus ancienne. Elle remonte aux temps de la Grèce indépendante, aux ve et vi^e^ siècles.

Le plus curieux document grec sur les nains de l'Afrique centrale est sans contredit le récit d'Hérodote sur les explorateurs nasamons[3]. Cinq jeunes gens, qui appartenaient à l'une des tribus de la côte libyque fixées au bord de la Grande-Syrte, partent un jour à la recherche des sources du Nil. Bien pourvus de vivres et d'eau, nous dit l'historien, ils traversent d'abord une région habitée, puis le désert où règnent seules les bêtes fauves. Ils se dirigent vers le point de l'horizon d'où souffle le zéphyr. Ils franchissent un vaste espace sablonneux. Après bien des jours de marche, ils aperçoivent des arbres dans une plaine. Ils s'approchent et cueillent des fruits. Alors surviennent des petits hommes au langage inconnu, qui s'emparent des Nasamons. Ces nains emmenèrent leurs prisonniers à travers de grands marais jusqu'à une ville où tous les habitants étaient de la même taille et noirs. Là, de l'ouest à l'est, coulait un grand fleuve, où l'on

1. Ctesiae *Fragmenta*, n° 57, dans les *Fragm. hist. gr.* de Müller.
2. Aristote, *Histoire des animaux*, VIII, 12.
3. Hérodote, II, 32-33.

voyait des crocodiles. Les Nasamons réussirent à s'échapper et à regagner leur pays natal où ils racontèrent leur aventure.

Il n'est pas douteux que ce récit d'Hérodote n'ait vivement frappé l'imagination des anciens. On n'hésita pas à identifier ces petits hommes avec les pygmées légendaires. Les artistes se souviendront toujours de cette expédition, et sur beaucoup de monuments figurés on reconnaîtra les principaux traits du paysage décrit par les Nasamons, la vaste plaine aux horizons infinis, les arbres couverts de fruits, les marais, le grand fleuve, les crocodiles. Pourtant ce récit n'eût point suffi à accréditer la légende. On remarquera d'abord qu'Hérodote laisse dans le vague plusieurs incidents du voyage. Et l'on ne s'en étonnera pas si l'on songe aux nombreux intermédiaires qui ont dû tronquer ou fausser la relation des explorateurs. L'historien grec doit tous ses renseignements à des hommes de Cyrène; ceux-là les tenaient eux-mêmes d'Étéarque, roi des Ammoniens, qui répétait à sa façon les bavardages de pèlerins nasamons, compatriotes des voyageurs. La tradition venait de si loin que bien des détails avaient dû se perdre en route ou se dénaturer. Puis le récit d'Hérodote ne se rapporte qu'à un fait particulier. Remarquons qu'il ne prononce pas lui-même le mot de pygmées. Pourtant il n'ignore ni le nom des nains d'Éthiopie ni leur physionomie plastique. Ailleurs il a comparé lui-même une statue égyptienne à un pygmée, et il en parle comme d'un type que tout le monde connaît en Grèce[1].

Ainsi Hérodote n'a fait qu'apporter un élément nouveau à une tradition déjà très répandue. En effet, nous voyons des pygmées sur des poteries grecques à figures noires qui sont bien antérieures au temps d'Hérodote[2]. Et, dès la fin du VIe siècle, Hécatée de Milet les avait mentionnés en racontant les moyens qu'ils employaient pour défendre leurs moissons contre les grues[3].

Nous savons qu'Hécatée voyagea beaucoup. Il est probable que, comme Hérodote, il visita l'Égypte. Il a donc pu recueillir lui-même dans la vallée du Nil ces détails plus ou moins authentiques sur les pygmées. D'ailleurs, dès la fin du VIIe siècle s'étaient

1. Hérodote, III, 37.

2. Stephani, *Compte-rendu de la Commission archéologique de Pétersbourg*, 1865, p. 141-144.

3. Hécatée, *fragment* 266, dans les *Fragm. hist. gr.* de Müller, t. I, p. 18. Cf. Eustathe, *ad Iliad.*, p. 372.

établies de nombreuses relations entre la Grèce et l'Égypte[1]. Psamitik Ier avait appelé dans le Delta des Cariens et des Ioniens. Les uns s'établirent dans le pays et devinrent le noyau d'une importante colonie grecque. Les autres furent enrôlés dans l'armée et accompagnèrent le roi dans ses campagnes de Nubie : l'un de ces mercenaires a gravé son nom et celui de ses chefs sur la jambe d'un des colosses qui décorent la façade du temple d'Ibsamboul[2]. Plus tard encore, une nouvelle bande de soldats grecs accompagna Psamitik II au fond de la Nubie. Ahmas II surtout aima passionnément les Hellènes. Il épousa une femme de Cyrène, fut pris comme arbitre par les Doriens de la côte libyque, noua des relations amicales avec les grands sanctuaires de l'Hellade et contribua par ses dons à la restauration du temple de Delphes. Une foule de Grecs s'établissent alors en Égypte. On comptait déjà dans la région de Memphis deux cent mille colons. D'autres fondent à Naucratis une célèbre république de marchands dont les agents s'aventurent jusque dans la haute Égypte et le désert. A ce moment, la vallée du Nil devient pour les Hellènes le pays des rêves enchantés. Ils y rattachent leurs dieux, leurs races royales et héroïques. Dans le Delta naissent en foule les légendes; c'est de là qu'arrivent Danaos et Cécrops, c'est là qu'Hêraklès combat Busiris, que Ménélas retrouve Hélène. C'est encore là que viennent s'instruire Solon et Pythagore. Les philosophes et les prêtres, les historiens et les législateurs, les savants et les ignorants, tous alors en Grèce regardent du côté de l'Égypte. C'est précisément l'époque où prend vraiment consistance la tradition sur les pygmées d'Éthiopie. Remarquons que les Grecs des bords du Nil, mercenaires, colons ou marchands, étaient surtout des Ioniens. Or, ce sont des auteurs ioniens, Hécatée, Hérodote, qui, les premiers, parlent avec quelque détail des pygmées. Il semble donc que toute la tradition gréco-romaine a son origine dans l'Ionie du VIe siècle.

La légende, qui se complète alors et se précise sur la côte d'Asie Mineure, y existait déjà bien plus anciennement, mais vague et flottante. Les vieux Homérides de Smyrne avaient entendu parler des pygmées. On lit dans l'*Iliade* : « Les Troyens

1. Voyez Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4e édition, p. 533-535 et 590-593.
2. *Corpus inscr. gr.*, III, 5126.

s'avancèrent avec des clameurs et du bruit comme des oiseaux. Ainsi le cri des grues monte dans l'air quand elles ont fui l'hiver et les torrents de pluie et qu'elles volent bruyamment sur les flots de l'Océan, portant le massacre et la mort aux hommes pygmées. Et dans l'air elles livrent un rude combat[1]. »

Tout ce que l'Homéride sait des pygmées se réduit à ceci : qu'ils vivent au bord du fleuve Océan et que les grues leur font la guerre. Les rives du fleuve Océan, dans l'*Iliade*, c'est la limite extrême de la terre vers le sud, c'est-à-dire les régions équatoriales, surtout celles de ces régions qui sont situées au sud de l'Ionie, donc l'Éthiopie. Et le scholiaste ancien interprétait exactement ce passage de l'*Iliade* quand il plaçait les pygmées « dans les parties les plus reculées du pays d'Égypte[2]. »

Comment cette vague tradition avait-elle pu arriver si anciennement aux aèdes de l'Ionie?

Il n'est pas impossible que les Hellènes, dès ces temps reculés, aient reçu directement de l'Égypte quelques renseignements sur les nains d'Éthiopie.

En effet, nous avons la preuve de relations fort anciennes entre les Égyptiens et les tribus helléniques de la côte asiatique ou des îles. Sous la dix-neuvième dynastie, Ramsès II avait été entraîné par ses conquêtes jusque sur le territoire des Khiti d'Asie Mineure, qui avaient pour alliés la plupart des peuples de la péninsule. En même temps, le vieux monde égyptien se révélait aux populations situées vers le nord et l'ouest de la Méditerranée par l'intermédiaire des marins, des colons et des marchands de la Phénicie, soumise aux Pharaons depuis les guerres de la dix-huitième dynastie. On vit même sous le règne de Minephtah les flottes de l'Archipel débarquer sur la côte de Libye, près de la frontière d'Égypte, des bandes de Tyrsènes, de Shardanes, de Lyciens, accompagnés d'auxiliaires jusqu'alors inconnus, les *Aqaiousha* ou *Achéens*. Et le Pharaon ne put arrêter les envahisseurs que dans le Delta[3]. Tous ces faits prouvent que, bien avant l'époque homérique, il exista des relations entre les Égyptiens et les Hellènes.

Or, dès cette époque et depuis longtemps, les Égyptiens con-

1. *Iliade*, III, 2-7.
2. *Schol. ad Iliad.*, III, 6.
3. Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 256.

naissaient les petits nègres de l'Afrique équatoriale. On rencontre beaucoup de nains sur les monuments figurés des bords du Nil[1]. Comme les seigneurs du moyen âge, les princes égyptiens aimaient à voir grimacer autour d'eux la silhouette d'un nabot, d'ordinaire jongleur ou bouffon. L'un d'eux est représenté à côté de son maître dans le tombeau de Ti. Sur les peintures de Beni-Hassan, on en voit deux autres qui étaient attachés à la personne du prince de Minieh. Souvent ces bonshommes grotesques se tiennent sur un tabouret, aux pieds du maître, à côté du singe ou du chien favori. Beaucoup de ces nains, il est vrai, sont de race égyptienne ; ce sont simplement des individus arrêtés dans leur croissance par un accident ou un caprice de la nature. Tel est un des petits bouffons de Beni-Hassan, avec son pied bot. Tel est encore Knoumhotpou, le minuscule intendant d'un prince de la cinquième ou de la sixième dynastie; il est encore bien vivant sur sa statue du Musée de Gizeh, avec sa grosse tête, ses vastes oreilles, son œil relevé vers la tempe, sa bouche mal fendue, son torse trop long, son ventre tombant, ses petits bras, ses pieds contrefaits et ses jambes trop courtes. Les nabots de cette catégorie semblent n'être, en effet, que des Égyptiens manqués. Mais d'autres sont bien pris dans leur taille, par exemple un des petits hommes des peintures de Beni-Hassan. Et, si pour ceux-là le doute est possible, il en est un du moins qui est bien originaire de l'Afrique équatoriale. Mariette a découvert à la fois son portrait et son acte de naissance sur un très vieux monument. Au milieu de prisonniers, qui représentent les nations vaincues, figure un petit nègre, et tout à côté on lit le mot *Akka :* or, c'est précisément le nom que porte encore aujourd'hui l'un des plus importants groupes des tribus de nains de l'Afrique équatoriale.

Ainsi les Égyptiens connaissaient dès les plus anciens temps les petits nègres de la haute Éthiopie ; et, bien longtemps avant l'*Iliade*, les Hellènes étaient en relation avec l'Égypte. Il semble donc assez naturel d'en conclure que les Grecs ont pu recevoir directement de la vallée du Nil quelques données sur ces nains d'Éthiopie dont la légende a fait des pygmées.

Cependant la conclusion serait hasardée, ou tout au moins

1. Maspéro, *le Nain Khnoumhotpou*, dans les *Monuments de l'art antique*, de Rayet, t. I.

prématurée. A vrai dire, nous n'avons encore qu'un indice à retenir, ou, si l'on veut, une hypothèse à contrôler. L'étude des traditions écrites de l'antiquité nous a permis de préciser à quelle époque les Grecs ont commencé de placer des pygmées dans l'Inde, et nous a amenés à chercher en Égypte l'explication des récits qui font vivre les pygmées aux sources du Nil. Nous avons constaté que les Égyptiens avaient découvert très anciennement les nains d'Éthiopie et qu'on doit trouver sur les vieux monuments des bords du Nil les origines historiques de la légende. Mais cette hypothèse, vraisemblable au premier coup d'œil, ne deviendra une certitude que si l'on parvient à expliquer :

1° La série des transformations qu'a subies l'Akka de Mariette pour devenir le pygmée de l'*Iliade ;*

2° Le nom même des pygmées ;

3° La raison d'être de la tradition, qui, dès les temps homériques, mettait aux prises les pygmées et les grues.

Sur ces trois points, les textes grecs ni l'Égypte ne nous apprennent plus rien directement. Pour démêler les origines complexes de la tradition hellénique, il faut nous tourner vers la Phénicie et appeler à notre aide les monuments figurés.

Origines plastiques des représentations de pygmées. — On connaît le type classique du pygmée, sur les vases, les terres cuites, les bronzes et les fresques. C'est un nain trapu, à grosse tête, aux jambes torses, au ventre proéminent. La figure est d'ordinaire grimaçante et bouffie, le nez souvent aplati comme dans les races nègres. Voilà les caractères essentiels, tels qu'on les observe sur les monuments grecs et romains de tous les temps.

Or, ce même type se rencontre fréquemment, et dès l'âge archaïque, sur les pierres gravées, les terres cuites et les bronzes des îles asiatiques. A Rhodes, à Cypre, l'on a trouvé en grand nombre des portraits analogues de nains bouffons et ventrus[1]. Parfois l'on y reconnaît la figure de l'Hêraklès grotesque ; car, à côté de l'Hercule géant, dompteur de monstres, aux belles formes d'athlète, on voit persister jusqu'à la fin du monde antique un autre Hercule, trapu, rabougri, contrefait, qui semble la caricature du premier. Mais il est impossible de reconnaître le

1. Heuzey, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, p. 156, 172-173, 186-187, 231-235 ; de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XI.

héros dans la plupart des figurines grotesques dont nous parlons. L'Hèraklès burlesque n'est qu'une des variétés d'un type beaucoup plus général; il appartient à la nombreuse tribu des dieux nains. Ces dieux nains ont été très populaires dans l'antiquité. Leurs portraits se rencontrent jusqu'en Sardaigne, en Espagne et en Gaule, où ils avaient sans doute été transportés par le commerce. Mais la série en est surtout riche et variée dans les îles asiatiques.

Un de ces dieux nains mérite ici une attention particulière. Il présente tous les traits essentiels du pygmée classique, et il portait un nom tout à fait caractéristique : il s'appelait *Pygmaion*[1]. Il fut longtemps adoré à Cypre, où on le confondait volontiers avec Adonis enfant. Les Grecs ont connu ce dieu, en ont adopté le type et le nom : du Pygmaion-Adonis des Cypriotes est sortie toute la race des pygmées classiques.

Le dieu nain Pygmaion avait de bonne heure conquis droit de cité en Cypre. Pourtant il y était lui-même un étranger. Il y avait été apporté par les marins et les marchands de la côte asiatique. Déjà, en Phénicie, on l'avait adoré sous un nom dont le mot Pygmaion ou Poumaion est dérivé, sous le nom de *Paam* ou *Poumai*. Paam, dans la langue des Phéniciens, était un terme d'usage courant qui signifiait « l'empreinte du pied[2]. » Le dieu Poumai était donc, dans l'esprit des Phéniciens, « le dieu d'un pied de haut. »

Le dieu Poumai appartenait lui-même à la famille très nombreuse des *Patèques*, ces dieux nains et grotesques dont l'image ornait la proue des navires phéniciens et que les marins de Tyr et de Sidon avaient rendus populaires sur toutes les côtes de la Méditerranée[3]. Il n'est point douteux que, par l'intermédiaire de Pygmaion et de Poumai, les pygmées classiques n'aient hérité beaucoup des traits des Patèques. Hérodote lui-même a été frappé de la ressemblance[4] : aux figures burlesques qu'on sculptait

1. Hésychius, au mot *Pygmaion*. Cf. Ph. Berger, *Compte-rendu de l'Académie des inscriptions*, 1880, p. 60 et suiv.; *Mémoires de la Société de linguistique*, IV, p. 347-356.

2. Ph. Berger, *Ibid.*

3. Chabouillet, *Catalogue du cabinet des médailles*, n°s 712-782, 1060-1063, etc.; Heuzey, *Catalogue des figurines du Louvre*, p. 73-80; Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 418-423.

4. Hérodote, III, 37 : ἔστι γὰρ τοῦ Ἡφαίστου τώγαλμα τοῖσι Φοινικηΐοισι Πατατ-

encore de son temps à l'avant des vaisseaux de Phénicie il a pu comparer les nains batailleurs déjà représentés sur les vases grecs du VIe siècle. Et les nombreux monuments orientaux où les Patèques luttent contre de grands oiseaux[1] marquent l'origine de la tradition qui met aux prises les pygmées et les grues.

Ce sont les Phéniciens qui ont popularisé dans tout le monde antique le type des petits dieux grotesques. Mais eux-mêmes ne l'avaient pas inventé. Leurs Patèques, qui tiennent à la fois de l'enfant et du nain, se rattachent doublement au panthéon égyptien.

On a découvert en Phénicie un certain nombre de statuettes qui, au premier abord, paraissent se ranger dans la catégorie des Patèques[2]. Mais elles sont façonnées avec une terre vernissée qui est tout à fait particulière aux fabriques de l'Égypte. Elles ont été importées certainement des bords du Nil. Elles ressemblent d'ailleurs absolument à d'innombrables statuettes trouvées dans la vieille contrée des Pharaons. Les unes représentent une des grandes divinités égyptiennes, *Ptah-enfant*, dont le nom même offre une analogie frappante avec celui de Patèque[3]. Les autres sont des portraits d'un dieu nain et bouffon très populaire en Égypte, le dieu *Bès*[4]. Déjà, dans la vallée du Nil, la foule confondait volontiers ces deux divinités à cause de leur petite taille, de leurs jambes tordues et de leur posture grotesque. En se mêlant de plus en plus dans l'imagination populaire, Bès et Ptah ont donné naissance au type figuré des Patèques phéniciens. Ce rapport avait déjà frappé les anciens voyageurs. Hérodote, qui avait vu dans le temple de Memphis une statue de Ptah, trouvait que le petit dieu égyptien ressemblait tout à fait aux Patèques et aux pygmées[5].

Grosse tête, ventre proéminent, jambes torses, allures grotesques, tels sont les traits communs de Bès et de Ptah. Ces ana-

κοισι ἐμφερέστατον, τοὺς οἱ Φοίνικες ἐν τῇσι πρώρησι τῶν τριηρέων περιάγουσι. Ὃς δὲ τούτους μὴ ὄπωπε, ἐγὼ δὲ οἱ σημανέω · πυγμαίου ἀνδρὸς μίμησίς ἐστι.

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 76.

2. Heuzey, *Catalogue*, p. 73-80.

3. Ph. Berger, *Mémoires de la Société de linguistique*, IV, p. 347 et suiv.; Heuzey, *Catalogue*, p. 11.

4. Heuzey, *Catalogue*, p. 74; Perrot, *Histoire de l'art*, I, p. 805 et 820; III, p. 420.

5. Hérodote, III, 37.

logies extérieures expliquent suffisamment qu'on les ait peu à peu confondus. Pourtant ils avaient dans la religion égyptienne une origine et un caractère très différents.

Ptah est un des grands dieux nationaux, souvent invoqué par les Pharaons. Ses formes étranges s'expliquent par des intentions symboliques, peut-être aussi, comme on l'a proposé, par l'interprétation anatomique d'une de ses plus curieuses incarnations[1].

Bès, au contraire, est à peu près inconnu de la religion officielle. Dans le panthéon égyptien, il passait pour un intrus : on le disait originaire des pays de Koush et de Pount, c'est-à-dire de l'Éthiopie et de la côte orientale d'Afrique. C'est le bouffon divin, ignoré des prêtres, mais cher à la foule. Au milieu des divinités nationales il joue le même rôle que le nain à la cour d'un prince de Memphis ou de Thèbes. Regardez, sous la vitrine d'un Musée, ce magot trapu et ventru, à demi affaissé sur ses jambes trop courtes, avec son dos grotesque, souvent terminé par une queue de lion, avec son rire bestial, son nez camard, ses yeux saillants, sa bouche lippue d'où pend une grosse langue, — et dites si ce n'est point là une vraie caricature.

Et ce n'est point la caricature d'un Égyptien ni d'un Koushite d'Éthiopie ou d'Arabie. C'est un nègre. Il a du nègre le nez écrasé, la forte musculature, la face bestiale, la lèvre lippue, l'oreille velue. Pour compléter la ressemblance, il porte très souvent sur la tête le panache de plumes et, au bas du dos, la queue d'animal dont se parent encore certains indigènes de l'Afrique centrale.

L'histoire peut nous expliquer cette physionomie du dieu Bès. Dès le temps de la douzième dynastie, les Pharaons dirigèrent des expéditions lointaines contre les tribus du haut Nil[2]. Ces campagnes se renouvelèrent avec Amenemhat Ier et les Ousirtesen. L'empire de Thoutmos III s'étendit jusqu'au pays des Gallas, peut-être jusqu'à l'équateur. Après avoir traversé en vainqueurs et dompté l'Éthiopie proprement dite, les Pharaons trouvaient devant eux les tribus nègres, refoulées dans l'Afrique centrale par

1. Dr Parrot, *Sur l'origine d'une des formes du dieu Ptah* (Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes, t. II, p. 125 et suiv.).

2. Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 82, 105-107, 170-172, 193-195, 213-220; Mariette, *Deir-el-Bahari*; Lepsius, *Denkmäler*, II, 136-138, et III, 16; Brugsch, *Die Negerstämme*, dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1882, p. 30 et suiv.

les immigrations successives de la race koushite. Par exemple, Ousirtesen Ier battit sept peuples confédérés. Une grande expédition maritime fut envoyée, sous Thoutmos III, au pays des Aromates; nous savons, par un document précis, que les explorateurs se mirent en relations avec les tribus nègres de la côte; ils purent y rencontrer les petits hommes noirs que Nonnosus vit plus tard dans les mêmes parages. En tout cas, il est certain que, pendant les longues guerres d'Éthiopie, les colonnes égyptiennes rencontrèrent les nains Akkas. Grands et petits nègres figurent, à côté des Éthiopiens et des Libyens, sur les monuments destinés à perpétuer ces triomphes. Or, dans l'Égypte des Pharaons, comme chez presque tous les Orientaux, la caricature s'exerçait de préférence aux dépens des étrangers, surtout des ennemis vaincus. Jusque sur des sandales de cuir on trouve des représentations satiriques des hommes noirs d'Éthiopie[1]. Les graves divinités égyptiennes voulurent rire à leur tour, et, pour s'en moquer, laissèrent peu à peu se glisser à côté d'elles le dieu Bès, le nabot ventru à physionomie de nègre, le représentant grotesque des nains d'Éthiopie.

Dans ces portraits satiriques de Bès, nous saisissons le prototype des pygmées classiques. Déjà l'examen critique des textes anciens nous avait conduit à chercher du côté de l'Égypte la plus lointaine origine des traditions gréco-romaines, et nous avions entrevu, dans l'Akka qui figure sur un vieux monument des bords du Nil, l'original des nains homériques. Mais les communications directes des Hellènes et des Égyptiens ne suffisaient pas à expliquer entièrement les formes de la légende. Sur ce point, les monuments figurés complètent avec une singulière précision les données fournies par les textes. Grâce à toutes ces terres cuites et à ces bronzes d'Orient, on peut suivre d'un bout à l'autre la curieuse série de transformations qui établissent la parenté des nains de l'*Iliade* et des petits nègres vaincus par les Pharaons. A Cypre, en Phénicie, s'expliquent le nom même des pygmées grecs et la légende du combat contre les grues. Pygmaion-Adonis, Poumai et les Patèques, Ptah et Bès marquent les étapes du chemin qu'a suivi la tradition pour arriver d'Egypte en Grèce. Les monuments figurés, comme les textes, nous amènent aux bords du Nil. Nous y trouvons l'Akka de Mariette et le dieu Bès,

1. Voyez Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 805.

un exemplaire authentique et le représentant divin des petits nègres qui vivaient, il y a quatre mille ans, dans l'Afrique équatoriale. Et, si nous allons plus loin, si nous remontons le Nil jusqu'à la région des grands lacs, nous allons y rencontrer, bien vivants et peu changés, les ancêtres des pygmées de Pompéi.

II.

Fondement historique et géographique des traditions sur les pygmées.

Ces petits hommes, dont s'amusèrent les anciens et qu'on entrevit dès l'origine dans la région des sources du Nil, plus tard aussi dans l'Inde, commencent à sortir aujourd'hui de la pénombre des légendes. Beaucoup de voyageurs ont vu de près des pygmées authentiques, les ont touchés, mesurés et pesés. Peu à peu se dissipe le mystère qui les enveloppait. La science anthropologique s'empare d'eux, observe et coordonne leurs caractères ethnologiques, rattache à une même souche primitive les rameaux épars de leur race et retrouve ainsi les grands traits de leur histoire[1].

La tradition antique sur la réalité des pygmées s'est toujours conservée dans le monde arabe et dans le sud de l'Abyssinie[2], mais elle s'effaça de bonne heure en Europe. En 1822, Mollien fut le premier à signaler, en Sénégambie, des tribus de petits nègres[3]. Puis on en rencontra dans le Soudan central, au sud du lac Tchad[4]. Près de la côte orientale d'Afrique, le Père Léon des

1. Hamy, *Essai de coordination des matériaux récemment recueillis sur l'ethnologie des négrilles ou pygmées de l'Afrique équatoriale* (Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, 1879). — M. de Quatrefages a publié sur les négrilles et les négritos une série d'études fort intéressantes : *Revue d'anthropologie*, 1872 ; *Compte-rendu de l'Académie des sciences*, 1874 ; *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1874 ; *Journal des Savants*, 1881-1882 ; *Revue d'ethnographie*, 1882 ; *les Pygmées* (Bibliothèque scientifique contemporaine, Baillière, 1887).

2. Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique*, 1863, p. 189-190 ; de Quatrefages, *les Pygmées*, p. 16 et suiv.

3. Mollien, *Voyage aux sources du Sénégal et de la Sénégambie*, 1822, t. II, p. 256.

4. Barth, *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale*, trad. fr., 1863 ; Nachtigal, *Voyage du Bornou au Baghirmi* (Tour du monde, 1880) ; *Sahara et Soudan*, trad. fr., 1881.

Avanchers découvrit les Cincallés, et d'Abbadie les Mallas[1]. Puis vinrent les grandes explorations aux sources du Nil. Baker vit dans la région de Gondokoro des troupeaux minuscules[2]. Schweinfurth, dans le bassin de l'Ouellé, au pays des Mombouttous, à deux degrés au nord de l'équateur, retrouva les Akkas des vieux Égyptiens. Il essaya même de ramener en Europe un de ces nains, qui mourut en route. Miani fut plus heureux, il en conduisit deux au Caire et de là en Italie[3]. Stanley, dans ses premiers voyages, avait souvent entendu parler des petits nègres de l'Afrique centrale. Dans sa récente expédition de l'Itouri, il a rencontré et regardé de près d'innombrables tribus de nains Ouambouttis et Batouas[4]. Bien loin de là, dans le bassin de l'Ogooué, des explorateurs français ont trouvé les nains Obongos[5]. Enfin, l'on a signalé des populations analogues dans l'Inde et jusqu'en Océanie, les Bandra-Loks des monts Vindhya, les Brahouis du Béloutchistan, les petits nègres de la presqu'île de Malacca, de la Malaisie et de la Mélanésie[6].

Tous ces petits hommes noirs vivent dans les régions équatoriales. On peut les ramener à deux types, d'ailleurs très voisins l'un de l'autre : les *négritos*, qu'on voit dans l'Inde, en Malaisie et en Mélanésie ; les *négrilles*, qu'on rencontre sur divers points de l'Afrique. Les uns et les autres sont caractérisés surtout par leur très petite taille et la forme raccourcie de leur crâne.

Les négritos constituent plusieurs groupes entièrement isolés, les uns dans l'Inde, les autres dans les îles d'Océanie.

Les négrilles africains forment une famille déjà nombreuse et qui s'accroîtra encore certainement par les explorations futures.

1. D'Abbadie, *Douze ans dans la Haute-Ethiopie*, 1868 ; de Quatrefages, *les Pygmées*, p. 16 et suiv.

2. Baker, *Voyage à l'Albert-Nyanza*, trad. fr., 1868, p. 66.

3. Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, p. 110 ; Miniscalchi Erizzo, *les Akkas* (Congrès international des sciences géographiques, 1878).

4. Stanley, *A travers le continent mystérieux*, t. II, p. 114 ; *Dans les ténèbres de l'Afrique*, 1890, t. II, p. 92 et suiv.

5. Du Chaillu, *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale*, 1863 ; *l'Afrique sauvage*, 1868 ; Savorgnan de Brazza, *Voyages d'exploration* (Bulletin de la Société de géographie, 1877-1878) ; Marche, *Notes sur le voyage de l'Ogooué* (Ibid., 1877) ; *Trois voyages dans l'Afrique occidentale*, 1882. — Dans les mêmes régions, M. Paul Crampel vient de découvrir et d'étudier chez les Pahouins les tribus des nains Bayagas, analogues aux Ouambouttis de Stanley.

6. De Quatrefages, *les Pygmées*, p. 13 et suiv.

On peut y distinguer plusieurs groupes séparés les uns des autres :

1° Groupe de la Sénégambie (négrilles du Tenda-Maié) ;

2° Groupe du bassin de l'Ogooué et du Gabon (Obongos) ;

3° Groupe du Soudan central (négrilles des vallées du Mboulou et du Chari, au sud du lac Tchad) ;

4° Groupe de l'Afrique orientale (Cincallès, Mallas, Dokos, négrilles au sud du Choa et du pays des Gallas) ;

5° Groupe des bassins supérieurs du Nil, du Congo et de leurs affluents (Akkas, Ouambouttis, Batouas, négrilles des vallées de l'Ouellé, de l'Itouri et de la Semliki).

Toutes ces tribus de nains présentent les mêmes caractères généraux. Elles appartiennent à une même race qui, très anciennement, a couvert une grande partie des régions équatoriales. Partout les négrilles ont reculé devant des populations plus fortes : en Mélanésie, devant les Papouas ; en Malaisie, devant les bandes malaises ; dans l'Inde, devant les migrations aryennes ; en Afrique, devant les tribus de grands nègres, jusqu'au jour où grands et petits nègres ont été également refoulés par les Indo-Africains, les anciens Koushites d'Éthiopie et leurs descendants actuels les Ouahoumas. La race des négrilles a été coupée en nombreux tronçons, et cela sans doute bien avant l'âge historique.

Pygmées et nains dans l'Afrique équatoriale et dans l'Inde. — Dans tous les pays où les Grecs et les Romains s'accordaient à placer leurs pygmées, il existait réellement des tribus de nains, et elles y sont encore.

Les régions de l'Inde où Ctésias et Pline ont signalé des pygmées renferment aujourd'hui des négritos[1]. Les Brahouis des montagnes du Béloutchistan descendent des petits hommes que Pline faisait vivre à l'ouest de l'Indus : comme leurs ancêtres, ils changent de demeure deux fois chaque année, au commencement de l'hiver et de l'été. Plus à l'est, dans les monts Vindhya, les petits nègres qu'on désigne sous le nom de Bandra-Loks ou hommes-singes représentent les pygmées de Ctésias. Ainsi se trouve justifiée la tradition qui commença de s'accréditer en Grèce au IVe siècle avant notre ère.

En Afrique les analogies sont encore plus frappantes.

Près de la côte orientale, dans la région où, suivant Pompo-

1. Ctésias, *fragment* 57, § 11 (Didot); Pline, VI, 19 (22); VII, 2. Cf. de Quatrefages, *les Pygmées*, p. 13 et suiv.

nius Mela, avaient vécu les pygmées, où plus tard l'ambassadeur de Justinien vit ses nains noirs couverts de poil, et où les géographes arabes ont toujours mentionné une *Rivière des pygmées*, on trouve aujourd'hui les Cincallès et les Mallas[1].

Mais le groupe le plus considérable des tribus de nains occupe la contrée où la tradition la plus ancienne et la plus constante, une tradition acceptée par Aristote et tous les savants grecs, avait représenté les pygmées[2] : c'est l'Afrique centrale, au sud de l'Éthiopie, le pays des grands lacs et des sources du Nil.

De l'équateur au quatrième degré de latitude nord, du vingt-cinquième au trentième degré de longitude est s'étend un immense territoire où, sur les plateaux, au bord des fleuves, dans les clairières des forêts, vivent d'innombrables tribus de nains[3].

Parmi ces petits hommes de l'Afrique centrale, on distingue trois types : au nord, les Akkas ; au sud et à l'est, les Batouas ; à l'ouest, les Ouambouttis.

Les Akkas habitent les plateaux du bassin de l'Ouellé. Leur taille varie de 1m20 à 1m50. Leur peau est brune, d'un ton de café brûlé ; leurs cheveux sont d'ordinaire châtain foncé. Avec leurs petits yeux de singe, très rapprochés, leurs lèvres avancées et pendantes, leur ventre proéminent, leur poitrine étroite et plate, leurs épaules tombantes, leurs longs bras, leurs jambes très courtes et leurs pieds tournés en dedans, ils reconnaîtraient aisément leurs frères, sous la vitrine d'un musée, dans les statuettes qui représentent les dieux nains d'Egypte et de Phénicie ou les pygmées gréco-romains.

Les Batouas occupent, entre l'Itouri et le lac Albert-Édouard, la partie de la grande forêt vierge qui, du bassin du Congo, déborde sur le bassin supérieur du Nil. Leurs tribus sont nombreuses, surtout au bord de la Semliki, la rivière qui fait communiquer l'Albert-Édouard avec l'Albert-Nyanza. Les Batouas ont la tête allongée, le visage étroit, de petits yeux rougeâtres et rapprochés, une mine anxieuse et refrognée. Ils vivent tout près

1. Pomponius Mela, *de Chorogr.*, III, 81 ; Nonnosus, dans Photius (*Bibliotheca*, cod. 3). Cf. de Quatrefages, *les Pygmées*, p. 16 et suiv.

2. *Iliade*, III, 2-7 ; Hécatée, *fragment* 266 (Didot) ; Aristote, *Histoire des animaux*, VIII, 12 ; Pline, *Histoire naturelle*, VI, 3 ; Philostrate, *Vie d'Apollonios*, VI, 1, etc.

3. Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, p. 110 ; Miniscalchi Erizzo, *les Akkas* ; Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, p. 99 et suiv.

du Ruwenzori, c'est-à-dire des montagnes de la Lune, et au bord d'un des bras du Nil : c'est exactement la position que les Grecs et les Romains attribuaient aux pygmées d'Éthiopie.

Les Ouambouttis, au sud des Akkas et à l'ouest des Batouas, habitent la rive droite de l'Itouri et remontent dans la vallée de ses affluents, surtout de l'Ihourou. Stanley a rencontré une foule de leurs tribus pendant sa dernière expédition. Il a souvent campé sur l'emplacement de leurs villages. Il a capturé beaucoup d'individus de cette race. Même plusieurs nains ont accompagné les explorateurs : un jeune garçon était ordonnance d'un officier, tandis qu'une jeune fille faisait le ménage du docteur. C'est dire qu'on a pu observer à loisir les Ouambouttis. Leur taille mesure de $0^{m}92$ à $1^{m}38$. Un homme de vingt et un ans ne dépassait pas $1^{m}22$; une jeune fille de dix-sept ans n'avait que $0^{m}84$. La peau de ces négrilles est d'une riche coloration jaune ivoire. Leur face est ronde; leur front, découvert; leurs yeux, très distants, vifs, grands et doux comme des yeux de gazelle; la lèvre supérieure, très relevée à la commissure. Ils ont de petits pieds, de petites mains, un air de franchise, une physionomie intelligente, gâtée seulement par un léger prognathisme. Tout leur corps est couvert d'un poil épais, rude et grisâtre : on dirait une fourrure. Ils sont très forts malgré leur petite taille, et les voyageurs ont vu une vieille femme épauler sans trop d'efforts un énorme lot de bananes. Ils sont souvent bien proportionnés, extrêmement vifs et alertes. Ils vont d'ordinaire absolument nus : tout au plus s'attachent-ils une étroite bande d'écorce à la ceinture; mais les élégants se mettent sur la tête des plumes de perroquet. Les Ouambouttis mènent la vie errante. Leurs campements sont disséminés au bord des clairières, à quelque distance des plantations d'une tribu agricole de grands nègres qu'ils protègent et qui les nourrit. Les nabots servent d'éclaireurs, surveillent les abords de l'exploitation : en retour, on ne se fâche pas trop s'ils dévastent les bananeraies et les jardins. Ils font quelquefois un peu de culture, mais ils vivent surtout de gibier, de poisson, de fèves, de noix et de larcins.

Ouambouttis, Akkas et Batouas, malgré quelques différences de physionomie, présentent cependant bien des traits communs, la petite taille, la forme du crâne, le prognathisme, le corps velu, la disposition des membres. Tous sont nomades. Dans les clairières de la forêt ou au bord des rivières, ils établissent leurs campe-

ments entourés d'une muraille de boue battue. Leurs huttes de feuillage et de roseaux sont basses et de forme ovale : toujours à l'extrémité s'ouvre une porte haute de 0^m60 à 0^m90. Les cases sont disposées de façon à former une circonférence plus ou moins irrégulière : tout autour du village, au bord de chaque sentier, est aménagée une petite guérite où toujours veillent deux hommes. Les nains mènent une vie de cultivateurs, de pêcheurs et de chasseurs. Les femmes amassent le combustible et les provisions, préparent les filets, les pièges, les fourrures, les cuirs et les plumes. Les hommes font la récolte des fruits, s'exercent à tirer de l'arc, à manier la hache, le couteau ou la lance, jettent leurs filets dans les rivières, disposent des trappes à lacets, vont chasser les oiseaux, l'antilope, même le buffle et l'éléphant : ils poursuivent ces gros animaux de leurs flèches, ou les prennent dans des fosses couvertes de roseaux et de terre, sous des hangars qui s'écroulent sur le dos de la bête. Ils guettent l'occasion de piller les bananeraies, les champs de patates ou de tabac. Ils sont toujours en état de guerre ; ce sont des ennemis redoutables avec leurs flèches enduites de poison, qui toujours menacent le passant dans l'épaisseur des fourrés, qui viennent on ne sait d'où, et qui manquent rarement leur but. Par le pillage, la guerre et la chasse, ils se procurent presque tout ce dont ils vivent ou trafiquent, la viande, les fruits, le cuir des boucliers, les fourrures, l'ivoire, les plumes d'oiseaux.

Des plateaux de l'Ouellé au lac Albert-Édouard, des affluents du Congo à la Semliki, qui est un des bras du Nil, se remuent sans cesse les tribus nomades de ces nains, les pygmées éthiopiens de l'antiquité. On ne sait si les Ouambouttis de l'Itouri ont été connus des anciens ; mais les Akkas figurent sur les monuments d'Égypte, et les Batouas vivent encore là où vivaient leurs ancêtres les pygmées, aux sources du Nil, à l'ombre des montagnes de la Lune.

Ainsi nous retrouvons la trace certaine et les ascendants authentiques des pygmées dans les divers pays où les plaçaient à l'époque gréco-romaine des traditions précises. Nous rencontrons encore dans l'Inde les nains de Ctésias et de Pline ; au sud de l'Abyssinie, ceux de Pomponius Mela et de Nonnosus ; dans l'Afrique centrale, les pygmées éthiopiens. Maintenant peut-on découvrir quelques vestiges des petits nègres d'Hérodote ?

Les petits nègres du récit d'Hérodote. — Suivant le vieil

historien, les explorateurs nasamons traversent le désert dans la direction du zéphyr. Après bien des journées de marche, ils sont surpris par les nains au moment où ils cueillent des fruits. Ils sont faits prisonniers et emmenés au milieu de grands marais jusqu'au village des petits nègres situé au bord d'un grand fleuve qui coule de l'ouest à l'est[1].

Dans quelle région de l'Afrique vivaient ces nabots d'Hérodote? On a proposé deux explications.

D'après la première hypothèse, les Nasamons se seraient dirigés vers l'ouest. Ils auraient atteint le Sahara algérien, et ils auraient été capturés près de l'oasis d'Ouargla[2] : voilà ce qu'il est bien difficile d'admettre. D'abord on ne trouve point à Ouargla le fleuve du récit, ce grand fleuve où nagent des crocodiles. Puis l'on ne doit pas oublier que les Nasamons cherchaient les sources du Nil. Si incomplètes qu'on suppose leurs données géographiques, on se refuse à croire qu'ils aient commencé par tourner le dos au Nil et suivre à rebours la côte de la Méditerranée. Ajoutons que dans le Sahara algérien rien ne laisse supposer qu'il ait pu exister des tribus de négrilles. Les études anthropologiques prouvent qu'il ne faut pas chercher les représentants de cette petite race en dehors des régions équatoriales.

Une autre hypothèse, la plus répandue, identifie avec le Djoliba ou Niger le grand fleuve décrit par les Nasamons[3]. A la seule inspection d'une carte, on ne peut s'empêcher de concevoir aussi des doutes sérieux sur la valeur de cette théorie. D'abord le Niger ne coule de l'ouest à l'est qu'aux environs de Tombouctou. C'est donc dans un village voisin de la grande boucle du Niger qu'auraient été conduits les Nasamons. Or la région de Tombouctou est réellement bien éloignée de la Grande-Syrte, d'où étaient partis les explorateurs. Puis le bassin du Niger est entièrement isolé de l'Afrique du Nord; rien ne le rattache au versant de la Méditerranée, et il est bien douteux que personne ait pu l'atteindre dans l'antiquité. Enfin il n'est guère admissible qu'on ait jamais pu songer à chercher le Nil de ce côté. En vain l'on allègue la prétendue tradition qui aurait fait du Niger un des bras du Nil : cette tradition, si les anciens l'ont réellement

1. Hérodote, II, 32-33.
2. Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique*, p. 18.
3. De Quatrefages, *les Pygmées*, p. 19 et suiv.

acceptée (ce qui n'est pas démontré), est née précisément d'une fausse interprétation du récit d'Hérodote. En réalité, les Nasamons cherchaient le Nil : pour avoir chance de le rencontrer, ils ont nécessairement tenu compte de la direction que suivait le fleuve dans toute la partie connue de son cours ; or le Nil, aussi loin qu'on le connaissait (et les armées égyptiennes l'avaient remonté très haut, tout récemment encore), le Nil venait du sud, en décrivant seulement quelques boucles. Pour toutes ces raisons, nous trouvons peu naturel de supposer que les Nasamons aient touché le Niger. Ajoutons d'ailleurs qu'aux bords du Djoliba on n'a pas jusqu'ici rencontré de négrilles ; les tribus naines les moins éloignées sont à une distance énorme de Tombouctou, et il n'est pas vraisemblable qu'à l'époque historique elles se soient étendues jusqu'à la boucle du Niger.

L'origine des deux hypothèses précédentes est dans un petit mot du récit d'Hérodote, auquel on donne vraiment trop d'importance. Suivant l'historien, les Nasamons, en partant de la Grande-Syrte, auraient marché « dans la direction du zéphyre. » Mais si l'on examine de près le texte, on voit que cette indication peut fort bien se rapporter simplement à un moment du voyage. Puis, tous les hellénistes savent combien sont vagues les données sur la direction du zéphyre : elle varie suivant l'orientation de chaque ville et des montagnes, avec tous les accidents du terrain. Appliqué à un pays comme l'Afrique, où le régime des vents est si différent de ce qu'il est en Grèce, le renseignement est encore plus incertain. La preuve en est que, des deux hypothèses mentionnées plus haut, l'une conduit les Nasamons à Ouargla, l'autre au Niger. Enfin il faut se rappeler combien il y a d'intermédiaires entre Hérodote et les explorateurs : 1° les bourgeois de Cyrène, revenus d'un pèlerinage à l'oracle d'Ammon ; 2° le roi des Ammoniens ; 3° les pèlerins nasamons, compatriotes des voyageurs. On voit que les détails secondaires ont dû s'altérer de bouche en bouche. En réalité, il faut retenir seulement du récit d'Hérodote les faits essentiels, ceux qui ont frappé les imaginations et se sont gravés dans la mémoire de tous. Ces faits, les voici : en cherchant les sources du Nil, les Nasamons, au delà du désert, rencontrent de petits hommes noirs au bord d'un grand fleuve ; ce fleuve coule de l'ouest à l'est ; les voyageurs ont cru reconnaître le Nil, Hérodote est de leur avis.

Nous voyons deux régions où a pu se passer l'aventure des explorateurs nasamons.

Ou bien c'est le pays du lac Tchad, situé au sud-ouest de la Grande-Syrte, c'est-à-dire encore (si l'on tient à ce renseignement bien vague d'Hérodote) dans la direction du zéphyre. Il ne manque en cette contrée ni de plaines, ni d'arbres à fruits, ni de marais, ni de grands cours d'eau. Le fleuve où l'on conduit les Nasamons pourrait être en ce cas un affluent du lac, le Komodougou, qui coule de l'ouest à l'est sur une longueur de six cents kilomètres. Il existe encore des tribus de petits nègres, non loin de là, dans le bassin du Chari, un autre affluent du lac Tchad.

Ou bien c'est la vallée du Bahr-el-Ghazal, le Nil des gazelles, une grosse rivière qui coule également de l'ouest à l'est, qui traverse le lac Rek, d'immenses marécages, des fourrés de joncs et de roseaux, pour tomber dans le Nil blanc au lac Nô. C'est précisément la région où fut arrêtée plus tard l'expédition envoyée de même par Néron à la recherche des sources du Nil. En ce cas, les conclusions d'Hérodote deviendraient presque exactes. Il aurait eu raison de croire que le Nil supérieur coulait de l'ouest à l'est, s'il prenait le Bahr-el-Ghazal pour le bras principal du grand fleuve égyptien. Trois ou quatre degrés plus au sud, vivent encore aujourd'hui des tribus de nains, les Akkas, que connaissaient les Égyptiens et qui n'ont jamais été bien éloignés du Nil des gazelles.

C'est donc au bord du Bahr-el-Ghazal ou dans la région du lac Tchad qu'auraient été arrêtés les Nasamons. Avec les renseignements incomplets d'Hérodote, on ne saurait trancher absolument la question. Ce qui est hors de doute, c'est que ces vieux explorateurs ont réellement rencontré au sud du désert une tribu de petits nègres, analogues aux nains d'Éthiopie et de l'Inde.

Comparaison des nains actuels et des pygmées classiques. — Ainsi les découvertes géographiques et les études anthropologiques de notre temps prouvent l'exactitude des traditions relatives à l'existence des pygmées. Il y avait réellement des tribus de nains dans la haute Éthiopie et dans les montagnes de l'Inde. Hérodote et l'*Iliade*, Aristote et le vulgaire avaient raison contre Strabon et les sceptiques.

Maintenant se pose une nouvelle question. Dans quelle mesure les pygmées de la légende ressemblaient-ils aux nains de la réalité ? La fantaisie des poètes et des artistes n'a-t-elle pas eu ordi-

nairement pour point de départ un détail précis, défiguré sans doute ou mal compris, mais à l'origine exact?

D'abord on doit remarquer la vérité géographique du cadre où se meut la légende des pygmées.

D'après la tradition grecque la plus ancienne, ils occupaient la rive du fleuve Océan, c'est-à-dire toute la zone équatoriale[1]. Or c'est la région qu'habitent encore les diverses tribus de négrilles et de négritos, et l'anthropologie contemporaine entrevoit une époque reculée où cette race de petits hommes aurait couvert d'un bout à l'autre l'Afrique centrale, l'Asie méridionale et les îles qui en dépendent. La zone entière fut désignée longtemps sous le nom vague d'Éthiopie, « pays des hommes noirs. » Hérodote, dans son dénombrement de l'armée de Xerxès, distingue encore les Éthiopiens d'Asie, qui marchent avec les Indiens, et les Éthiopiens d'Afrique, qui accompagnent les contingents d'Arabes[2].

Plus tard, la légende se localisa et l'on se représenta surtout les pygmées aux sources du Nil et près des montagnes de la Lune. Or c'est là précisément, au bord de la Semliki, un bras du Nil, et au pied du Ruwenzori ou mont de la Lune, qu'on rencontre les nains Batouas.

On relève aussi dans la tradition ancienne des traits bien caractéristiques. Ainsi Philostrate nous apprend qu'en Éthiopie vivaient côte à côte les pygmées et les anthropophages[3]. Eh bien, les tribus de nains de l'Afrique équatoriale sont entourées de grands nègres féroces qui se nourrissent de chair humaine. Stanley l'a constaté cent fois pendant son dernier voyage. Schweinfurth a découvert les Akkas dans le pays des Mombouttous, qui sont peut-être les plus terribles mangeurs d'hommes. Les deux nains, que Miani ramena en Italie il y a quinze ans, avaient vu de leurs yeux rôtir et dévorer leur mère.

Le paysage même, sur les peintures antiques, est parfois d'une surprenante exactitude. Les nabots y sont représentés au bord d'un immense marais ou d'un grand fleuve embarrassé de roseaux, d'où émergent des crocodiles et des hippopotames[4]. En cela, les

1. Strabon, I, 2, 28.
2. Hérodote, VII, 69-70.
3. Philostrate, *Vie d'Apollonios*, VI, 25 : Ἀνδροφάγοι καὶ Πυγμαῖοι ἔθνη μὲν Αἰθιόπων καὶ οἶδε.
4. Helbig, *Wandgemälde der vom Vesuv verschütteten Städte Campaniens*,

artistes de Pompéi suivaient une tradition rapportée par Pline, qui plaçait « la nation des pygmées au milieu des marais d'où sort le Nil[1]. » Or, les négrilles de l'Afrique équatoriale ne vivent-ils pas pour la plupart dans les forêts marécageuses que traversent les affluents du Nil et du Congo ?

Si du cadre de la légende nous passons à la physionomie même des pygmées, nous verrons que dans l'antiquité on n'en avait guère altéré les traits essentiels.

Naturellement, ce qui avait surtout attiré l'attention, c'était leur petite taille. Sur ce point, l'on pourrait s'attendre à des exagérations fantastiques. Pourtant, si l'on néglige quelques badinages des poètes de l'Anthologie, on est surpris de constater que les renseignements des anciens ne s'écartaient pas beaucoup de la vérité.

Sur les pygmées d'Éthiopie, aucun auteur ne nous a laissé d'indications en chiffres. Hérodote et plus tard Aristote les appellent seulement « des petits hommes au-dessous de la moyenne. » Isidore de Séville les assimile à des nains[2]. C'est aux mêmes conclusions qu'arrivent tous les voyageurs modernes à propos des négrilles.

Sur les pygmées de l'Inde, les données antiques sont très précises. Aulu-Gelle leur attribue une taille de deux pieds un quart ; Strabon et Pline, de trois spithames[3]. Trois spithames valent précisément deux pieds attiques et un quart, soit, en mesures françaises, $0^{m}6936$. Evidemment, Aulu-Gelle, Strabon et Pline ont puisé ce renseignement à une même source, aux récits indiens de Ctésias[4]. Ce chroniqueur grec avait en effet fixé la taille moyenne des pygmées à une coudée et demie, soit justement $0^{m}6936$. Mais Ctésias ajoutait que les plus grands atteignent deux coudées, soit trois pieds attiques ou $0^{m}9248$. Or, il existe encore des négrilles adultes, qui ne dépassent pas cette dimension. Stanley a rencon-

p. 378-383. — Paysages analogues sur des bas-reliefs de terre cuite (Campana, *Antic. opere in plast.*, pl. CXIV et suiv.; Foggini, *Mus. Capit.*, III, pl. XC.

1. Pline, *Histoire naturelle*, VI, 30 (35) 10 : « Quidam et Pygmaeorum gentem prodiderunt inter paludes quibus Nilus oriretur. »

2. Hérodote, II, 32 ; Aristote, *Histoire des animaux*, VIII, 12 ; Isidore, *Orig.*, XI, 3, 7 : « Alia parvitate totius corporis, ut *nani* vel quos Graeci *pygmaeos* vocant. »

3. Aulu-Gelle, *Noctes atticae*, IX, 4, 10 ; Strabon, II, 1, 9 ; Pline, VII, 2.

4. Ctésias, *de rebus indicis* (Ctesiae fragmenta, édit. Didot, n° 57, § 11).

tré des Ouamboutis qui mesuraient précisément 0m92[1]. Il cite même une jeune fille de dix-sept ans, qui avait seulement 0m84[2]. Le renseignement de Ctésias n'était donc pas si erroné. Il a seulement donné comme maximum ce qui paraît être chez les négrilles un minimum. Et encore il n'est pas sûr que Ctésias se soit trompé le moins du monde. Un indigène n'a-t-il pas affirmé à Stanley, aux bords de l'Arouhouimi, qu'il existait à un mois de marche des nains à longue barbe, hauts de 0m60[3] ?

Après la taille, comparons les caractères physiques.

Pour Hérodote et Ctésias, les pygmées sont des nègres ; sur les peintures, leur teint est souvent d'un brun rougeâtre. De même chez les négrilles : quelques-uns sont franchement noirs ; mais, dans l'ensemble de la race, on observe toute une gamme de couleurs, qui va du jaune-ivoire des Ouamboutis au ton café brûlé des Akkas.

Les monuments figurés présentent deux types de pygmées : les uns sont bien conformés, bien pris dans leur petite taille ; les autres sont contrefaits et grotesques. On observe le même contraste dans l'Afrique équatoriale[4].

Les Ouamboutis sont en général bien bâtis, d'heureuses proportions. La reine des nains d'Inde-Karou a fait l'admiration de Stanley, qui décrit avec complaisance cette jeune dame à la peau fine d'un brun blanchâtre, à la figure ronde, aux grands yeux, aux petites lèvres, au maintien tranquille et modeste, chaste dans son vêtement primitif composé simplement d'une étroite guenille d'écorce, un peu coquette malgré tout avec son triple collier de fer poli et ses trois annelets pendant aux oreilles. « En somme, conclut le voyageur, la petite créature est charmante[5]. » En lisant ces descriptions, on se rappelle involontairement cette reine des pygmées, célébrée par les Grecs et les Romains, si belle que ses sujets lui rendirent un culte et qu'elle osa mépriser les charmes de Hêra[6].

Mais, chez les négrilles comme chez les pygmées, le type le

1. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, t. II, p. 92.
2. *Ibid.*, I, p. 192.
3. *Ibid.*, I, p. 145.
4. *Ibid.*, I, p. 346-347.
5. *Ibid.*, I, p. 340-341.
6. Ovide, *Métamorphoses*, VI, 90-92 ; Athénée, IX, 49 ; Élien, *Histoire des animaux*, XV, 29.

plus frappant est le type laid et grotesque. Les Akkas, avec leurs petits yeux de singe, leurs lèvres épaisses et pendantes, leur nez écrasé, leurs épaules aplaties, leurs bras immenses, leur gros ventre, leurs jambes minuscules et leurs pieds en dedans, ont vraiment l'air de caricatures ambulantes. On peut dire d'eux, comme Ctésias de ses pygmées : « Ils sont camus et difformes, σιμοὶ καὶ αἰσχροί[1]. » Dans la plupart des races de négrilles sont fortement accusés les traits caractéristiques des pygmées classiques comme des dieux nains d'Égypte ou de Phénicie, la grosse tête, la lèvre lippue et tombante, la prédominance et la saillie du ventre, les bras trop longs, les jambes trop courtes, tordues et cagneuses[2].

Les nains sont entièrement velus. Stanley nous dit qu'en passant la main sur leur corps on croit toucher de la fourrure[3]. C'est ce que Ctésias raconte de ses petits hommes : ils étaient couverts de poils si longs qu'ils s'en enveloppaient comme d'un vêtement[4].

Le costume des pygmées sur les monuments gréco-romains est plus que simple : ils sont entièrement nus, au moins dans les occupations ordinaires de la vie. Souvent ils sont coiffés d'un chapeau surmonté de plumes. De même les nains d'aujourd'hui ne portent aucun vêtement, sauf parfois une ceinture d'écorce ; mais ils se couvrent volontiers d'une sorte de bonnet orné de plumes de perroquet[5].

Suivant Hécatée, les pygmées s'enveloppaient la tête et le buste dans une peau de bélier aux cornes menaçantes[6]. Ce détail, si bizarre et si invraisemblable qu'il paraisse, était pourtant exact, et s'explique par une vieille coutume des pays équatoriaux. Hérodote nous montre les Éthiopiens d'Afrique vêtus de peaux de panthère ou de lion, et les Éthiopiens d'Asie coiffés de têtes de chevaux avec les oreilles et la crinière de l'animal[7]. Le passage d'Hécatée prouve qu'un usage analogue régnait chez les pygmées, et souvent les dieux nains d'Égypte ou de Phénicie sont en effet

1. Ctesiae *fragmenta*, n° 57, 11 (Didot).
2. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, I, p. 346 ; II, p. 92 et suiv. ; de Quatrefages, *les Pygmées*, p. 269.
3. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, II, p. 38.
4. Ctesias, *fragment* 57, 11 (Didot).
5. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, II, p. 38.
6. Hécatée, *fragment* 266 (Didot).
7. Hérodote, VII, 69-70.

vêtus d'une peau de bête qui leur couvre la tête. Les négrilles font encore de même à l'occasion quand ils jettent sur leurs épaules la dépouille d'un animal tué à la chasse. Mais certainement cette coutume a été bien plus répandue autrefois. Chez les Nyam-Nyam, voisins des Akkas, elle était si bien établie qu'aujourd'hui encore les gens de ces tribus ne se figurent pas un homme sans une queue de bête. Même tout nus, ils se montrent avec un appendice de ce genre. Et on les a désignés sous le nom d'*hommes à queue*, jusqu'au jour où un voyageur s'est aperçu que cette queue était un ornement postiche[1].

Les pygmées, en tenue de bataille, sont généralement représentés nus avec un bouclier de cuir et une lance; beaucoup d'auteurs anciens ajoutent qu'ils étaient fort habiles archers. C'est tout à fait l'armement des nains actuels de l'Afrique. Ils se servent très adroitement de leurs armes, surtout de leurs flèches empoisonnées. Stanley en sait quelque chose, lui qui a perdu tant d'hommes sous les coups de ces « méchants nains, » comme il les appelle.

Suivant une tradition, les pygmées bâtissaient leurs maisons avec de la boue, des plumes et des coquilles d'œufs[2]. Il va sans dire qu'on ne trouve pas chez les nains de logis ainsi construits. Mais leurs villages sont entourés de murs de boue, et un petit fait explique sans doute l'origine de la légende ancienne. Les huttes des négrilles, nous dit Stanley, « sont des constructions basses, dont la forme rappelle assez bien la moitié d'un œuf coupé en long[3]. » Ce détail caractéristique s'est défiguré peu à peu dans les traditions antiques : de ce que les cases ressemblaient à un œuf, on a conclu qu'elles étaient construites avec des coquilles d'œufs.

Ctésias et Aristote parlent de la petitesse des chevaux, des ânes, des mulets, des bœufs, des moutons dans le pays des pygmées[4]. Le renseignement était exact; dans la haute vallée du Nil, surtout aux environs de Gondokoro, il existe encore des bêtes de somme minuscules, des vaches et des brebis lilliputiennes[5].

1. Lejean, *Voyage aux deux Nils* (Tour du monde, 1860).
2. Pline, VII, 2 : « Casas eorum luto pinnisque et ovorum putaminibus construi. » Cf. Athénée, IX, 4.
3. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, II, p. 96-97.
4. Ctesias, *fragment* 57, 11 (Didot); Aristote, *Histoire des animaux*, VIII, 12.
5. Baker, *Voyage à l'Albert-Nyanza*, p. 66.

Les textes anciens et les peintures nous montrent les pygmées occupés d'agriculture, de pêche et de chasse. C'est aussi le genre de vie que mènent les nains de l'Afrique centrale. Stanley décrit leurs bananeraies, leurs champs de maïs, leurs grandes pêches dans les eaux de l'Itouri et de ses affluents, leurs chasses à l'antilope, au buffle, à l'éléphant, leurs battues dirigées contre les grands oiseaux aquatiques, comme celles des petits hommes légendaires contre les grues. Et les Brahouis du Béloutchistan émigrent encore, chaque année, de la mer aux montagnes et des montagnes à la mer, comme leurs ancêtres, les pygmées indiens de Pline[1].

On pourrait signaler encore divers traits de mœurs communs aux négrilles d'autrefois et à ceux d'aujourd'hui. Par exemple, les anciens nous représentent leurs pygmées comme pillards et très rusés. De même dans les récits de Stanley, les nains dévastent sans cesse les bananeraies et les maïs de Fort-Bodo, dressent toutes sortes de pièges, cachent des brochettes perfides dans les sentiers, sous les feuilles, à côté d'un tronc renversé[2]. Voici encore d'autres analogies. Plusieurs auteurs signalent le mariage précoce des femmes pygmées[3] : on constate la même coutume chez les nains des bords de l'Itouri ; on y rencontre des mères qui n'ont pas dix-sept ans[4]. Tous les petits hommes d'Hérodote étaient magiciens[5]; or la magie est fort à la mode dans le centre de l'Afrique; Stanley a été souvent témoin, quelquefois acteur, de plusieurs scènes curieuses d'évocation.

Voici même, chez les nains actuels de l'Afrique, de petits tableaux de genre où semblent revivre les fantaisies antiques sur les pygmées. Tout comme les Nasamons d'Hérodote, tout comme Hercule dans son voyage de Libye, deux hommes de Stanley, deux Égyptiens, dont un caporal, sont surpris par les Ouambouttis près de Fort-Bodo; ils sont faits prisonniers et emmenés au campement des nabots; ils y sont peut-être encore[6]. A Andikoumou, sur la rive droite du Dui, en novembre 1888, Stanley et ses compagnons s'aperçoivent qu'il manque une caisse de munitions. On l'avait laissée au pied d'un grand arbre, sur le bord du

1. Pline, *Histoire naturelle*, VII, 2; de Quatrefages, *les Pygmées*, p. 13.
2. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, I, p. 346, 423, etc.
3. Basilis, dans Athénée, IX, 4.
4. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, I, p. 346.
5. Hérodote, II, 32.
6. Stanley, II, p. 99.

sentier. On envoie quatre chefs de caravane et un Soudanais à la recherche du colis. « En approchant de l'endroit désigné, ils virent toute une bande de pygmées, hommes, femmes et enfants, rassemblés autour de deux chétifs guerriers qui essayaient de soulever la caisse comme pour se rendre compte du poids... Chacun donnait son avis; les garçons sautaient à cloche-pied, se carrant des hanches avec la joie inexprimable que leur causait l'aventure; et les mignonnes femmes, portant sur leur dos des bébés plus mignons encore, piaillaient des paroles de sagesse féminine. Un des plus avisés prit une perche légère, qu'il passa à travers les poignées, et tous de leurs voix aiguës d'exalter ce trait de génie. L'Hercule alors et le Milon de la tribu, y appliquant toute leur force, enlèvent la caisse au niveau de leurs épaules, et, chancelant sous le poids, s'acheminent vers le fourré. Nos gens de tirer à poudre et de pousser de grands cris en se lançant à la poursuite des myrmidons; l'un, trop gros pour courir, reste en arrière, un jouvenceau de dix-huit ans, qu'on nous amène en triomphe; nous admirons l'homoncule gras à lard[1]. » Ne croit-on pas lire la description d'une de ces jolies scènes de genre, si fréquentes dans l'Anthologie grecque et dans les peintures antiques, où l'effet comique résulte de la disproportion entre les actes et la force des pygmées ?

Ces petits traits de mœurs expliquent à leur façon le caractère de la légende ancienne. On le voit, nous sommes conduits de toutes parts à la même conclusion. Non seulement nous trouvons des tribus de nains dans tous les pays où la tradition constante de l'époque gréco-romaine plaçait des pygmées; mais encore la vérité du paysage, les analogies frappantes de taille et de physionomie, les ressemblances constatées dans le costume, l'armement, l'habitation et le genre de vie, établissent l'étroite parenté des négrilles d'aujourd'hui et des pygmées légendaires. De tout cela résulte que les anciens, directement ou indirectement, ont eu des renseignements, souvent très précis, sur les nains de l'Inde et de l'Afrique équatoriale.

III.

Évolution de la légende et du type figuré des pygmées.

En cherchant à démêler les origines des traditions gréco-

1. Stanley, II, p. 48-51.

romaines, nous avons été conduits vers l'Inde et l'Afrique équatoriale; dans ces deux pays, nous avons trouvé des tribus de négrilles et nous avons constaté des analogies de toutes sortes entre les nains réels et les pygmées légendaires. Nous possédons maintenant tous les éléments nécessaires pour résoudre la question posée, pour débrouiller le fil qui rattache la fable à la vérité géographique. Nous pouvons suivre désormais, d'un bout à l'autre, l'évolution de la légende et du type figuré des pygmées, montrer comment les faits réels ont été connus, interprétés, grossis ou défigurés, comment la tradition s'est transmise de l'Égypte et de l'Inde à la Grèce et à l'Italie.

D'abord, et pour bien des siècles, il faut mettre l'Inde hors de cause. Jusqu'au temps de Ctésias, on a ignoré l'existence des nains d'Asie, et l'on n'a entrevu de pygmées que dans la haute Éthiopie, aux sources du Nil : c'est de là qu'est venue la légende.

Tous les peuples riverains de la Méditerranée ont eu quelques notions plus ou moins précises des petits nègres de l'Afrique centrale. Sur les monuments figurés des divers pays et des divers temps, ces nains exotiques ont tous un air de parenté. Partout l'on observe une double tendance, d'abord à les tourner au grotesque, ensuite à les confondre avec les dieux ou les héros enfants. Partout aussi se sont conservés les traits essentiels du type original, ceux qui, dans l'antiquité comme aujourd'hui, ont le plus frappé l'imagination des voyageurs ou de la foule : la petite taille, la grosse tête, les formes trapues et vigoureuses, la proéminence du ventre, les longs bras, les jambes courtes et cagneuses. Souvent aussi se reconnaissent divers détails authentiques du costume et de l'équipement, les plumes sur la tête, l'arc, la lance ou quelques allusions au pays qu'habitaient les nains, à leur genre de vie, à leurs goûts de pillage, de chasse et de guerre.

Cette analogie ne peut s'expliquer que de deux façons. Ou bien les divers peuples ont puisé directement à une même source leurs renseignements sur les pygmées, ou bien ils se sont tous conformés à une tradition qui est passée de l'un à l'autre.

Les deux hypothèses ne se contredisent pas d'ailleurs; elles sont également fondées, également justifiées par les faits; elles se complètent l'une l'autre. Les nains d'Éthiopie ont été de bonne heure, mais assez vaguement, connus de tous les peuples anciens, par l'intermédiaire de la nation qui possédait tout le cours du Nil, c'est-à-dire des Égyptiens; et, à diverses reprises, les Romains

comme les Hellènes ont reçu des renseignements directs de Memphis ou d'Alexandrie. Mais, pour arriver jusque dans la Campanie, le type figuré des pygmées a suivi un chemin plus long; il est passé par la Phénicie, puis par Cypre, enfin par la Grèce. Si les derniers venus des peuples anciens ont pu directement apprendre de l'Égypte quelques faits sur les nains d'Éthiopie, c'est sur la côte d'Asie que s'est élaboré le type classique du pygmée.

Les dieux pygmées. — Les Égyptiens, surtout aux temps de la douzième et de la dix-huitième dynastie, se sont avancés, par terre et par mer, jusqu'au seuil de l'Afrique équatoriale[1]. Ils y ont rencontré les négrilles. Les nains d'Éthiopie figurent, parmi les prisonniers des diverses nations vaincues, sur les vieilles peintures et les bas-reliefs de la vallée du Nil. Du monument signalé par Mariette, et où se lit le nom des Akkas, il résulte que les Égyptiens ont connu surtout les négrilles de l'Ouellé : c'est en effet le groupe le moins éloigné de la Méditerranée. Les nains furent longtemps si populaires dans la vallée du Nil qu'une bizarre industrie s'y fonda, celle de la fabrication des nabots. Encore au temps de l'empire romain, on faisait venir d'Égypte ces nains, élevés dans une cage, dont raffolaient les grandes dames d'Italie. Cette mode singulière, qui datait du temps des Pharaons, avait eu sans doute pour origine l'étonnement causé par les petits nègres authentiques du pays des Akkas.

Les négrilles avaient si fort intéressé les conquérants qu'après avoir figuré dans les cortèges de prisonniers, sur les peintures et les monuments de triomphe, ils en arrivèrent à glisser un des leurs jusque dans le panthéon égyptien. Comme les princes des bords du Nil, les dieux graves et symboliques de la contrée eurent leur petit bouffon attitré. Parmi eux, Bès est le représentant grotesque des nains du haut Nil. Il passait pour originaire des pays de Koush et de Pount, c'est-à-dire de l'Éthiopie et de la région des Somalis. Il est probable en effet que les Éthiopiens ont été les premiers à esquisser la caricature divine des petits hommes

1. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 82, 105-107, 170-172, 193-195, 213-220; *le Nain Knoumhotpou* (Monuments de l'art antique, de Rayet, t. I); Mariette, *Deir-el-Bahari*; Lepsius, *Denkmäler*, II, 136-138, et III, 16; Brugsch, *Die Negerstämme* (Zeitschrift für Ægyptische Sprache, 1882, p. 30 et suiv.); Miniscalchi-Erizzo, *les Akkas* (Congrès international des sciences géographiques, 1878).

qui les harcelaient au sud de leur empire : Bès, sur ses portraits, est vêtu de la peau de panthère, comme les Éthiopiens qui accompagnaient l'armée de Xerxès. Lors des campagnes des Pharaons ou de la domination koushite à Thèbes, Bès émigra en Égypte. Et, pendant bien des siècles, ce petit dieu rabougri, ventru, à physionomie de nègre, au nez épaté, aux yeux saillants, aux grosses lèvres pendantes, aux oreilles velues, au rire bestial, à la forte musculature, aux jambes torses, égaya la verve des sculpteurs et des céramistes égyptiens[1]. A tous ces traits on reconnaît bien son origine. Souvent même il conserve le panache à plumes des nègres d'Afrique, le bonnet carré dont était affublé l'un des Ouambouttis vus par Stanley, et jusqu'à la queue postiche dont la mode se maintient chez les Nyam-Nyam, voisins des Akkas.

Bès a vraiment l'air d'une caricature au milieu des divinités sévères de l'ancienne Égypte. Quelqu'un pourtant lui ressemblait un peu dans le panthéon des villes du Delta. A Memphis, on adorait Ptah, l'un des grands dieux nationaux, sous la forme d'un enfant rachitique, affreusement difforme, à grosse tête, à figure grimaçante, au buste écrasé, au ventre pendant, que soutenaient malaisément des jambes trop courtes et tordues[2]. L'imagination populaire dans la basse Égypte confondit souvent le dieu nain venu d'Éthiopie et le dieu enfant indigène. Dans les collections de figurines égyptiennes en terre émaillée, il est parfois difficile de distinguer les deux divinités. A plus forte raison des étrangers devaient s'y tromper. C'est l'origine de la confusion qui a persisté pendant toute l'antiquité, d'abord chez les Phéniciens, puis chez les Grecs et les Romains, entre les dieux nains ou les pygmées et les enfants.

On sait le rôle de courtiers que les Phéniciens ont joué, entre l'Égypte et les anciens peuples de l'Europe, dans l'histoire du commerce, du calendrier, des idées, de la religion, de l'art. Ils se sont acquittés d'autant plus aisément de cette tâche qu'ils étaient devenus, dès l'époque de la dix-huitième dynastie, et qu'ils sont

1. Sur le dieu Bès, voyez Perrot, *Histoire de l'art*, I, p. 805 et 820 ; III, p. 420 ; Heuzey, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, p. 74.

2. Dr Parrot, *Sur l'origine d'une des formes du dieu Ptah* (Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, t. II, p. 125 et suiv.); Heuzey, *Catalogue*, p. 11; Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 420.

restés longtemps les sujets des Pharaons. Des bords du Nil, ils ont exporté une foule de choses, et, entre autres, des portraits de Bès et de Ptah.

Du sol de la Phénicie sont sorties, en grand nombre, des statuettes représentant ces deux divinités, certainement de fabrique égyptienne, et exactement semblables à celles qu'on a trouvées dans le Delta. Évidemment, c'est par suite des relations commerciales que ces terres cuites ont été transportées sur la côte d'Asie. Là on n'a pas tardé à les imiter, et nous possédons de nombreuses figurines exécutées dans les fabriques de Phénicie d'après le modèle égyptien[1]. Les unes reproduisent Bès ou Ptah : nous n'avons plus à nous y arrêter. Les autres, avec les mêmes caractères et dans le même style, représentent ces dieux nains, très populaires en Phénicie, qu'on appelle les Patèques.

Le mot *Patèque* paraît être une simple transcription grecque de *Ptah*, qui, par transposition, devient *Path*[2]. Les Patèques n'ont donc été à l'origine qu'une sorte de multiplication du dieu enfant égyptien, et l'on sait qu'Hérodote l'avait remarqué déjà dans son voyage aux bords du Nil[3].

Mais au type primitif de Ptah se sont mêlés divers éléments qui donnent aux Patèques phéniciens une physionomie assez originale.

D'abord ils héritent, comme l'avait déjà fait le dieu de Memphis, des formes grotesques et des attributs de Bès. Ils ont, comme lui, les jambes courtes et torses, le ventre en avant, les muscles saillants, la grande barbe, les oreilles velues, la langue pendante, la face contractée. Comme lui, ils portent la peau de panthère, souvent le panache de longues plumes et la queue d'animal.

Mais, de plus, il se produit en Phénicie une assimilation toute nouvelle. Bès, par ses formes trapues et massives, ressemblait à certaines divinités assyriennes, surtout à l'Hercule oriental, aux dieux tueurs de monstres. On prêta aux Patèques les goûts et les exploits de ces divinités des bords de l'Euphrate. On les mêla aux combats et aux chasses fantastiques. On les rendit batailleurs, on leur fit dompter les bêtes féroces. C'est le rôle qu'on leur voit

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 73-80 ; *les Figurines du Louvre*, pl. VIII ; Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 418-423.

2. Ph. Berger, *Mémoires de la Société de linguistique*, t. IV, p. 347-356 ; Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 419.

3. Hérodote, III, 37.

jouer souvent sur les produits de l'industrie phénicienne, coupes de métal, cachets, scarabées, figurines de terre cuite ou de bronze[1]. Les dieux nains y frappent, y soulèvent à bras tendus, y étranglent des animaux sauvages. Sur un scarabée du Louvre, un de ces nabots, dont la tête est ornée d'un panache de plumes et dont le dos se termine par une queue de taureau, enlève un sanglier et porte un lion. D'autres sont représentés entre deux lions, deux sphinx, deux gazelles, que parfois ils secouent à bras tendus. Souvent aussi les Patèques luttent contre de grands oiseaux à long col. On voit combien s'est enrichi le type égyptien du dieu nain : du Bès éthiopien, du Ptah de Memphis est sortie la légion bigarrée des Patèques querelleurs, batailleurs et dompteurs.

Les Phéniciens ont répété à l'infini les portraits de leurs petits dieux burlesques. Ils en plaçaient dans les tombeaux. Ils en fabriquaient pour l'exportation. Ils en ont expédié partout, dans les îles et sur les côtes de la mer Égée, à Cypre, à Rhodes, en Italie, en Sardaigne, à Carthage, même en Espagne et en Gaule. En beaucoup d'endroits, l'industrie locale copia ce type sur les terres cuites, les bronzes, les pierres gravées et les monnaies.

Surtout, ce qui fit la fortune et la popularité des Patèques, c'est l'habitude que prirent les Phéniciens de fixer à la proue de leurs navires un de ces nains grimaçants et difformes, destinés sans doute à effrayer leurs ennemis. On peut voir encore ces nabots à l'avant des grands vaisseaux qui sont représentés sur les monnaies d'argent de fabrique phénicienne[2]. Cet usage subsistait encore au temps d'Hérodote[3]. En exportant leurs portraits de Patèques sur des navires dont la proue était ornée d'un Patèque, les marins de Tyr et de Sidon rendirent vite populaires sur toutes les côtes leurs petits dieux favoris.

A Cypre principalement, on leur fit un excellent accueil. Cette grande île a été de bonne heure en relations de guerre, de vasselage ou d'amitié avec la Phénicie et l'Égypte. Suivant Hérodote,

1. Chabouillet, *Catalogue général des camées et pierres gravées de la Bibliothèque nationale*, nos 712, 721, 729, 738, 758-761, 778-782, 868, 1060-1063, etc.; Heuzey, *Catalogue*, p. 73-80 ; Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 418-423 ; de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XI (coupe d'argent doré).

2. Par exemple, sur une monnaie d'Arados, au cabinet des médailles (Cf. Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 419, fig. 292).

3. Hérodote, III, 37.

il existait même à Cypre une colonie d'Éthiopiens : en effet, on paraît y avoir bien connu les peuples du haut Nil, et certaines figurines sorties des fabriques locales représentent des nègres à cheveux crépus, dont la physionomie est d'un surprenant réalisme[1]. Mais c'est surtout vers la côte d'Asie que se tournaient les Cypriotes ; beaucoup d'entre eux étaient même d'origine phénicienne ; et dans cette île ont été sans cesse en présence la civilisation de l'Orient et celle des Grecs.

Les dieux nains des bords du Nil et de la côte asiatique s'acclimatèrent vite en Cypre. Sur les terres cuites, les lampes, les ustensiles divers fabriqués dans le pays, on représenta volontiers le dieu Bès et les Patèques. Mais les Cypriotes ne s'en tinrent pas à ces pastiches ; et chez eux le type du dieu nain prit un développement nouveau[2].

Parmi les Patèques importés à Cypre, il en est un auquel les Phéniciens donnaient le nom caractéristique de *Paam* ou *Poumai*, c'est-à-dire « dieu d'un pied de haut[3]. » Ce petit dieu, venu de la côte d'Asie, devint à Cypre *Poumaion* ou *Pygmaion*[4]. Il fut très populaire dans l'île, où l'on modifia quelques traits de sa physionomie.

Partout les dieux nains sont à la fois très petits, très vigoureux et très difformes. Dans la basse Égypte, on s'était arrêté surtout à leur difformité : d'où l'assimilation de Bès avec Ptah le rachitique. En Phénicie, on avait admiré davantage leurs formes trapues, leur solide musculature : d'où la confusion des Patèques avec les héros tueurs de monstres. A Cypre, comme plus tard en Grèce, on fut frappé plus encore de leur petite taille, et bientôt on ne sut plus distinguer le dieu nain, Pygmaion, d'Adonis, le dieu enfant du culte local.

De là, dans les représentations figurées de Pygmaion-Adonis, une très grande complexité de fonctions et d'attributs. Tantôt c'est un enfant nu et contrefait, aux bras arqués, aux jambes torses, parfois même porté sur les genoux ou les épaules d'Aphro-

1. Hérodote, VII, 90 ; Heuzey, *Catalogue*, p. 198.

2. Heuzey, *Catalogue*, p. 156, 172-173, 186-187 ; *les Figurines du Louvre*, pl. VIII et XV.

3. Ph. Berger, *le Mythe de Pygmalion et le dieu Pygmée* (Compte-rendu de l'Académie des inscriptions, 1880, p. 60-68) ; Perrot, *Histoire de l'art*, III, 422-423.

4. Hésychius, au mot *Pygmaion*. Cf. Ph. Berger, *Mémoires de la Société de linguistique*, IV, p. 347-356.

dite. Tantôt c'est un nain trapu, semblable aux Patèques et toujours en querelle avec des bêtes féroces ou de grands oiseaux.

De Cypre, les portraits de Pygmaion se répandirent dans les îles de la côte asiatique, surtout à Rhodes[1]. C'est sous cette forme que le dieu nain d'Égypte et de Phénicie se présenta aux premiers artistes et potiers de la Grèce. Pygmaion leur arriva avec une physionomie assez confuse, chargé qu'il était des attributs du Bès éthiopien, du Ptah de Memphis, des Patèques phéniciens et de l'Adonis cypriote.

Comment s'est formée en Grèce la légende des pygmées. — Ce type étrange frappa vivement l'imagination jeune et fraîche des Hellènes. Divers traits de ce magot batailleur ont passé à plusieurs de leurs personnages mythologiques, aux Gorgones, à Priape, aux Silènes, même aux Amours. Ces emprunts sont surtout curieux à observer dans les représentations d'Hêraklès[2]. Déjà, en Phénicie, l'on avait souvent confondu les Patèques avec l'Hercule assyrien et tyrien. Il en fut de même en Grèce. On sait que l'Hêraklès hellénique eut primitivement l'apparence d'un hoplite. Plus tard, dans l'île de Rhodes, où les dieux nains d'Orient étaient populaires, Pisandros de Camiros créa le type classique du divin tueur de monstres : le héros hérita de plusieurs traits et attributs que nous avons vus à Bès et aux nabots de Phénicie ou de Cypre, les formes trapues et ramassées, la massue, la peau de lion ou de panthère. L'analogie est parfois si complète que sur de vieux monuments figurés on ne sait s'il faut reconnaître le dieu cypriote ou le héros grec. Les exploits des Patèques ou de Pygmaion ont fourni le prototype de plusieurs des travaux d'Hêraklès, le lion de Némée, le sanglier d'Érymanthe, les oiseaux de Stymphale. Peu à peu, la figure du héros s'idéalisa. Mais, à côté des portraits du divin athlète subsista toujours le type grotesque de l'Hêraklès bouffon, proche parent des dieux nains de l'Orient et de l'Égypte. Même il conserva comme un vague souvenir de ses plus lointaines origines, et la légende le conduisait aux bords du Nil, au fond de la Libye, où elle le mettait en rapport avec les Pygmées. L'Hêraklès burlesque d'Aristophane, de l'anthologie grecque et des vases peints, comme la physionomie des Silènes, de Priape et des Gorgones, témoigne de la vive impression produite sur les

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 215, 231-232 et 235.

2. Heuzey, *Catalogue*, p. 76-77 et 209 ; Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 423-424 ; Collignon, *Mythologie figurée de la Grèce*, p. 336.

Hellènes des premiers siècles par les Patèques phéniciens et le Pygmaion cypriote.

Pourtant les Grecs n'ont pu accepter ces dieux nains dans toute leur bizarre complexité. Devant cette monstrueuse création de l'imagination orientale, devant cette figure composite, où se juxtaposent tant de traits incohérents, la Grèce a suivi son instinct ordinaire : elle a choisi, simplifié et précisé.

Remarquons avant tout que les Hellènes ont conservé à leurs nains le nom du petit dieu cypriote. Sur cette question, aucun doute n'est possible. L'étymologie, l'analogie, l'archéologie comparée conduisent par des voies différentes à la même conclusion : du Pygmaion de Cypre dérive le nom des pygmées gréco-romains.

Dès qu'il arrive en Grèce, Pygmaion donne naissance à toute une race. C'est un procédé de multiplication très fréquent dans la mythologie hellénique : du dieu Éros est sortie toute la légion des Amours ; du Silène primitif, de la Gorgone unique des premiers temps, les groupes de Silènes et de Gorgones. D'ailleurs, même avant qu'ils fussent connus des Grecs, les dieux nains tendaient à se multiplier par une série de dédoublements ; des terres cuites et des bronzes d'Égypte montrent la figure de Bès répétée plusieurs fois ; et l'on constate un fait semblable en Phénicie et à Cypre pour les Patèques et Pygmaion[1]. Le même instinct se manifesta bien plus fort en Grèce, et le dieu nain s'y morcela en une infinité de minuscules personnages qui composent la race, moitié réelle, moitié fantastique des pygmées.

Ici s'accuse, en effet, l'anthropomorphisme des Hellènes. Aux petits dieux qui, jusqu'alors, en Égypte, en Phénicie, à Cypre, avaient représenté les négrilles d'Éthiopie, on substitue franchement les nains eux-mêmes. Sans changer de physionomie, les pygmées deviennent des hommes minuscules dont on se figure le séjour bien loin vers le sud aux bords du fleuve Océan.

On sut bientôt, à n'en pas douter, quelle était leur taille exacte. Les Grecs la découvrirent par un raisonnement irrésistible à leurs yeux, par un jeu de mots. En Orient déjà, les noms des dieux nains Pygmaion, Poumaion, Poumai, Paam se rattachaient à la racine *paam* qui désignait la longueur du pied. Les Hellènes, à leur tour, rapprochèrent le mot pygmée (πυγμαῖος) du mot πυγμή

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 81 ; *les Figurines du Louvre*, pl. VIII. — Multiplication analogue du dieu nain sur un sarcophage phénicien découvert à Amathonte, en Cypre (Cesnola, *Cyprus*, pl. XV).

(coudée), et en conclurent que les petits hommes d'Éthiopie étaient hauts d'une coudée. Nous avons vu que les historiens et les savants de l'antiquité n'ont pas accepté cette donnée; mais la foule n'en a jamais douté, ni les artistes, ni les poètes.

Un autre jeu de mots décida le destin des pygmées grecs. Πυγμή signifie aussi *pugilat*. Aussi ces petits hommes d'une coudée, plus batailleurs même que leurs ancêtres les Patèques, seront toujours en querelle et en guerre.

Avec qui les Hellènes vont-ils mettre aux prises leurs pygmées? Ici encore se marque nettement la tendance à simplifier les éléments reçus d'Orient. Sur les monuments figurés de Phénicie et de Cypre, Pygmaion et les Patèques luttaient contre toute espèce d'animaux, lions, panthères, sangliers, gazelles, divers oiseaux et monstres amphibies. En Grèce, la tradition se circonscrit. Les pygmées se jouent encore sur le dos des crocodiles et des hippopotames, mais ils laissent à Hêraklès le soin de dompter les monstres. Ils ne luttent plus qu'avec des oiseaux. On nous les montre parfois en compagnie des coqs, des perdrix et des oies. Mais, parmi les adversaires que le dieu nain terrassait sur les cylindres, les terres cuites et les bronzes d'Orient, la Grèce a surtout remarqué de grands oiseaux à long col. A tort ou à raison, elle y a reconnu des grues. Les grues mériteront d'être domptées, dans les marais de Stymphale, par Hêraklès, continuateur des exploits du dieu nain d'Orient[1]. Surtout elles resteront par excellence, jusqu'à la fin du monde antique, les adversaires des pygmées.

D'où vient, dans la légende grecque, cette préférence donnée aux grues parmi tous les ennemis qu'avaient combattus les nabots d'Orient?

D'abord, ces oiseaux étaient très nombreux et très connus dans les régions helléniques. Ils sont souvent mentionnés dans la littérature et représentés sur les poteries[2]. Ils ont donné leur nom à des villes, à des montagnes. Ils accompagnent une foule de divinités, Athèna, Hermès, Hèra, Déméter; ils figurent dans le cortège d'Apollon avec les Nymphes et les Muses, dans le cortège de Dionysos avec les Satyres, dans le cortège d'Aphrodite avec Éros

1. De Witte, *Hercule et les oiseaux de Stymphale* (Gazette archéologique, 1876, pl. III). Cf. Pausanias, VIII, 22, 5.

2. Cf. Stephani, *Compte-rendu de la Commission archéologique de Pétersbourg*, 1865, p. 96-149.

et les Charites. Ils apparaissent dans la légende de plusieurs héros ou poètes, d'Hêraklès, d'Hélène, d'Orphée, de Palamède, d'Ibycos. C'est que la grue fut très populaire chez les Grecs. Elle était admise au gynécée, dans la société des femmes ; elle était capable d'éducation ; même on la mangeait. Les auteurs anciens ont vanté ses mérites, la hardiesse de son vol, ses luttes contre l'orage, ses grandes migrations qui annoncent aux cultivateurs et aux marins les variations du temps comme le retour des saisons, son acharnement à détruire les insectes nuisibles, ses longues stations sur une jambe au bord des marais. On avait remarqué surtout le caractère belliqueux des grues, la tactique savante de leur vol en triangle, leur habileté à disposer des sentinelles autour du bataillon. On racontait qu'elles tenaient tête à un chien et que, par leurs cris stridents, elles épouvantaient jusqu'aux hommes. Suivant Aristote, elles se faisaient la guerre entre elles avec tant d'obstination que, tout entières à leurs querelles, elles se laissaient prendre vivantes par les bergers[1]. Plus tard, elles eurent l'honneur de combattre dans les amphithéâtres romains[2].

Ces grands oiseaux à long col, si nombreux en Grèce, si vaillants et si belliqueux, on les voyait émigrer chaque année. Et ils se dirigeaient justement vers ces régions du sud où une tradition constante plaçait des tribus de petits hommes noirs. On savait de source certaine que là-bas aussi, dans la haute vallée du Nil, on faisait la guerre aux grues. Suivant Hérodote, les Éthiopiens leur donnaient sans cesse la chasse, et avec leurs peaux ils façonnaient des boucliers[3]. Mais les grues, disait-on, prenaient leur revanche sur les petits nègres des sources du Nil.

Dans ce duel burlesque, la partie était égale. Les grues, grâce à la longueur de leurs pattes et de leur cou, ont ordinairement quatre pieds à quatre pieds et demi de haut. Or, c'est exactement la taille des nains actuels de l'Afrique. Les artistes gréco-romains étaient donc rigoureusement exacts quand ils représentaient les grues de la même grandeur que leurs adversaires. Et ce rapport dut contribuer beaucoup à accréditer la tradition.

Encore aujourd'hui, dans certains pays, par exemple en Pologne, les grues sont si nombreuses et si voraces que les pay-

1. Aristote, *Histoire des animaux*, IX, 13, 3.
2. Dion Cassius, LXVI, 26.
3. Hérodote, VII, 70.

sans doivent se bâtir des huttes au milieu des champs de sarrazin pour défendre leurs récoltes contre leurs ennemis emplumés[1]. Il en était de même en Grèce, il fallut l'intervention d'Hêraklès pour défendre l'Arcadie contre les ravages de ces hardis volatiles. Les négrilles de l'Afrique équatoriale font encore, de nos jours, une guerre acharnée aux grands oiseaux aquatiques qui dévastent leurs bananeraies et leurs maïs. La lutte des anciens pygmées contre les grues n'est donc pas une invention de poètes.

On voit comment les dieux nains d'Égypte ou de Phénicie, et surtout le Pygmaion cypriote, ont donné naissance à la race et au type figuré des pygmées classiques. En choisissant les grues parmi tous les adversaires des Patèques, les Grecs ont d'instinct ramené la tradition à sa première origine. Au milieu des inventions fantastiques de l'Orient, ils ont, avec une sûreté merveilleuse, dégagé le fait vrai, aujourd'hui scientifiquement établi.

Pour préciser ainsi la légende et simplifier le type un peu trop complexe, un peu conventionnel, des nabots phéniciens ou cypriotes, les Hellènes ont dû recevoir des bords du Nil quelques renseignements sur les nains d'Éthiopie. Dès le temps de la dix-neuvième dynastie, on constate officiellement des relations entre les Égyptiens et les Achéens[2], et l'on sait que la Grèce a tiré plus ou moins directement du Delta presque tous les éléments de sa première civilisation. Tout porte à croire que le témoignage de marins ou de marchands revenus des côtes d'Égypte a précisé les vagues traditions apportées par les Phéniciens avec les portraits de leurs Patèques.

Ce qui est sûr, c'est que, dès les temps homériques, la légende grecque des pygmées est fixée dans ses traits essentiels. Nous savons qu'Hésiode mentionnait ces petits hommes, et quelques vers de l'*Iliade* montrent les grues aux prises avec les pygmées sur le bord du fleuve Océan, c'est-à-dire au delà de l'Égypte et de la Libye, dans les régions de l'extrême sud qu'on désignait sous le nom vague d'Éthiopie[3].

Ce passage de l'*Iliade* a exercé une action décisive sur les destinées ultérieures de la légende. C'est bien là, en Grèce, le thème primitif, que les historiens et les voyageurs des siècles suivants

1. Buffon, *Histoire des oiseaux*, la grue.
2. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 256.
3. *Iliade*, III, 2-7; Hésiode, cité par Strabon, VII, 3-6.

ont seulement enrichi de quelques détails et que les poètes ou les artistes ont brodé de leur fantaisie.

Pendant plusieurs générations, on ne voit apparaître dans la tradition aucun élément nouveau. Mais, à la fin du VIIe siècle et pendant tout le VIe, les relations de la Grèce et de l'Égypte deviennent très actives. Beaucoup d'Hellènes s'établissent dans le Delta, beaucoup vont visiter le vieux pays des Pharaons[1]. A cette époque, l'histoire des pygmées se précise encore. On ne se contente plus de se figurer ces tribus de petits hommes dans la région mystérieuse que baigne le fleuve Océan, on sait maintenant que, pour les rencontrer, il suffirait de remonter le Nil jusqu'à ses sources. C'est en Ionie surtout qu'on les connaît, grâce aux renseignements transmis par la puissante colonie milésienne de Naucratis et du Delta. Hécatée de Milet, sans doute pendant son voyage en Égypte, a entendu raconter que, pour défendre leurs champs contre les grues, les pygmées se mettent des cornes sur la tête, se déguisent en béliers et se démènent en agitant des castagnettes. Ce racontage cachait un fait exact, et, presque à la même époque, les Éthiopiens de l'armée de Xerxès étaient coiffés d'une tête de cheval[2]. Les récits des Milésiens rendirent vite populaires les nains d'Afrique; on voit des combats de grues et de pygmées sur des vases à figures noires qui datent du VIe siècle[3], et l'on continue alors de fabriquer en bronze et en terre cuite des statuettes imitées des nabots d'Orient. Bientôt Hérodote entend raconter à Cyrène l'expédition des Nasamons à la recherche des sources du Nil[4]; impossible désormais de douter de la réalité des nains, on sait où ils demeurent, on les a vus chez eux. Aussi la tradition s'accrédite de plus en plus; dans la Grèce du Ve et du IVe siècle, les pygmées se montrent fréquemment sur les vases et les monuments figurés.

Renouvellement et développement de la légende à l'époque hellénistique. — Au IVe siècle se produit un fait nouveau, considérable dans l'histoire de la légende. Sur la foi de Ctésias, le bruit se répand qu'il existe au milieu de l'Inde des petits hommes semblables à ceux de la haute Éthiopie[5]. En qualité de médecin

1. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 533-535 et 590-593.
2. Hécatée, *fragment* 266 (Didot); Hérodote, VII, 69-70.
3. Par exemple, sur le *vase François*, de Florence, et sur un vase inédit du musée Campana.
4. Hérodote, II, 32-33.
5. Ctésias, *de rebus indicis* (Ctesiae fragmenta, n° 57, § 11. Didot).

du roi de Perse, Ctésias avait parcouru toute l'Asie. Peut-être avait-il vu lui-même les nains orientaux. En tous cas, il avait recueilli sur eux bien des renseignements. On sut par lui que les pygmées indiens étaient de petits nègres camus et difformes; leur taille variait d'une coudée et demie à deux coudées; ils étaient si velus, barbus et chevelus que de leurs poils ils s'enveloppaient comme d'un manteau; ils possédaient des troupeaux minuscules, des moutons gros comme un agneau, des ânes, des bœufs, des chevaux et des mulets guère plus grands qu'un bélier de Grèce; ils étaient très habiles archers et trois mille d'entre eux faisaient partie de la garde royale de l'Inde; ils allaient en barque recueillir l'huile qui, par les temps calmes, surnageait à la surface des eaux d'un lac voisin; ils étaient passionnés pour la chasse; ils traquaient le lièvre et le renard, non avec des chiens, mais avec des corbeaux, des milans et des aigles.

Ces récits de Ctésias firent rapidement fortune : ils éclairent et expliquent bien des monuments figurés. L'expédition d'Alexandre dans l'Inde et la fameuse campagne maritime de Néarque attirèrent bientôt vers l'extrême Orient la curiosité des Hellènes. Différents chroniqueurs reprirent et complétèrent les renseignements fournis sur les négrilles d'Asie par le médecin d'Artaxerxès[1]. Plus tard, les auteurs gréco-romains enregistrèrent sans critique ces diverses traditions[2]. On appliqua même aux nains d'Éthiopie ce que Ctésias et ses successeurs avaient raconté sur les petits nègres de l'Inde. Et tous ces traits, en partie exacts, en partie défigurés, contribuèrent à former le dernier type plastique des pygmées.

En même temps se renouvelaient en Égypte les traditions sur les petits hommes d'Éthiopie. La civilisation grecque venait de s'implanter dans la vallée du Nil. Les Ptolémées faisaient explorer les régions situées au sud de leur royaume; et l'on connut désormais assez exactement le cours supérieur du fleuve, puisque Ératosthène le faisait sortir de grands lacs voisins de l'équateur. Dans leurs expéditions militaires et leurs explorations, les Grecs d'Égypte, comme autrefois les Pharaons, ont dû rencontrer des tribus de négrilles. Il est certain, du moins, qu'à l'époque hellénistique tout le monde, comme Aristote[3], croyait à la réalité des

1. Mégasthène (Müller, *Fragm. hist. gr.*, II, 423); Basilis (*Ibid.*, IV, p. 346); Ménéclès (*Ibid.*, IV, p. 450).

2. Pline, *Histoire naturelle*, VII, 2; Athénée, IX, 4; Philostrate, *Vie d'Apollonios*, III, 47, etc.

3. Aristote, *Histoire des animaux*, VIII, 12.

nabots d'Éthiopie. Ils préoccupaient les savants, amusaient les poètes et les artistes. La popularité des pygmées profitait même alors à leurs ancêtres, les antiques dieux nains : et des fabriques d'Alexandrie sortaient, en bronze ou en terre cuite, d'innombrables portraits de Bès[1].

Les Grecs d'Égypte savaient si bien où trouver les tribus de petits hommes que sur beaucoup de monuments ils ont fait d'eux les gardiens des sources du Nil. C'est l'origine d'une confusion fort étrange entre les pygmées et les êtres symboliques qui figuraient les crues du fleuve. On se rappelle qu'en Égypte les inondations étaient surtout bienfaisantes quand elles atteignaient seize coudées[2]. Les Grecs avaient imaginé de représenter ces coudées par des enfants qui entouraient le Nil personnifié. Cette allégorie apparaît sur de nombreuses monnaies d'Alexandrie et des pierres gravées : on y voit une troupe de bambins qui, au milieu de roseaux, en compagnie de crocodiles et d'hippopotames, se jouent autour du Nil personnifié et grimpent jusque sur les épaules ou dans la corne d'abondance du dieu barbu, couronné de lotus[3]. C'était aussi le sujet de grands tableaux que nous ont décrits Philostrate et Lucien[4]. La même allégorie avait inspiré des chefs-d'œuvre de sculpture, entre autres celui que nous possédons encore, le Nil du Vatican[5]. Sur ces divers monuments, les Grecs d'Égypte associèrent d'abord, puis confondirent les nains d'Éthiopie et les petits êtres allégoriques qui composaient le cortège du fleuve. Par exemple, dans le groupe célèbre du Vatican, on voit le Nil entouré des seize enfants symboliques, et, tout à côté, des pygmées luttent contre des hippopotames et des crocodiles. Ces deux classes de petits personnages se mêlèrent si bien dans l'imagination hellénique que parfois sur des monnaies, sur des pierres gravées, on ne sait si l'on doit reconnaître autour du Nil les nains réels ou les coudées mythologiques. On peut s'expliquer, d'ailleurs, comment s'est formée cette curieuse association d'idées. D'abord, on constate ici un effet de la tendance, partout sensible,

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 79-81.
2. Pline, V, 10.
3. Eckhel, *Doctrina nummorum*, IV, p. 36-38; Winckelmann, *Monum. ant.*, p. 109.
4. Philostrate, *Imagines*, II; Lucien, *le Maître de rhétorique*, 6.
5. Cf. Pline, XXXVI, 11 : « Numquam hic (lapis basaltes) major repertus est quam in templo Pacis et imperatore Vespasiano Augusto dicatus, argumento Nili XVI liberis circa ludentibus, per quos totidem cubita summi incrementi augentis se amnis intelliguntur. »

à confondre les nains et les enfants. Puis les inondations du Nil avaient naturellement leur origine dans la région des sources du fleuve, c'est-à-dire au pays des pygmées. Enfin, pour les poètes et pour les artistes, comme pour la foule, les pygmées étaient de petits hommes hauts d'une coudée (πυγμή), par suite exactement de la même taille que les enfants dont se composait le cortège du Nil. Les Alexandrins ont été amenés tout naturellement à associer, même à identifier, ces deux petites races de même stature, également originaires de l'Afrique équatoriale, les coudées-hommes et les hommes-coudées.

A ces nabots, qu'on donnait pour compagnons au dieu du Nil, on prêta volontiers les caractères et les jeux des Amours. A vrai dire, les pygmées étaient proches parents d'Éros : leur ancêtre Pygmaion avait vécu à Cypre sur les genoux d'Aphrodite.

On voit combien d'éléments nouveaux s'introduisent à l'époque hellénistique dans la légende des pygmées. D'une part, on découvre les négrilles de l'Inde et l'on acquiert des notions plus précises sur ceux d'Éthiopie. D'autre part, on retrouve leurs titres de noblesse, on les rattache à la mythologie, on leur prête les jeux des Amours, on les associe aux enfants d'une coudée qui personnifient les crues du Nil. Par une contradiction bizarre en apparence, mais assez conforme à l'esprit du temps, l'allégorie et la fantaisie altèrent la physionomie des pygmées précisément à l'époque où on les a le mieux connus.

C'est dans cet état que les traditions arrivèrent aux Romains. Ils n'y ont rien ajouté. Ils se sont contentés d'interpréter, souvent même ils ont faussé les renseignements qu'ils avaient reçus des Alexandrins. Les auteurs du temps de l'empire n'ont plus que des notions confuses sur les populations de nains. Pline met des pygmées un peu partout, dans les divers pays du nord ou du midi que fréquentaient volontiers les grues. Strabon traite de fables tout ce qu'on a raconté sur les petits hommes d'Éthiopie; Pomponius Mela croit qu'ils ont existé réellement, mais qu'ils ont disparu[1]. Évidemment, en passant d'Alexandrie à Rome, la tradition s'est beaucoup obscurcie. Elle se maintiendra pourtant jusqu'à l'époque byzantine. Au temps de Justinien, l'expédition de Nonnosus et son témoignage très précis sur la réalité des négrilles africains durent réveiller les vieux souvenirs classiques, car les

1. Pline, IV, 11 (18); V, 28 (29); VI, 19 (22); VI, 30 (35); VII, 2; Strabon, I, 2, 28-35; II, 1, 9; VII, 3, 6; XVII, 2, 1; Pomponius Mela, *de Chorogr.*, III, 81.

pygmées sont mentionnés aux siècles suivants dans la plupart des lexiques[1].

Il est certain qu'au temps de l'empire romain on n'a pas eu sur les pygmées des idées aussi nettes que pendant la période précédente. Mais, en revanche, jamais ils n'ont été plus populaires. L'expédition des centurions, qui furent envoyés par Néron à la recherche des sources du Nil et qui s'avancèrent jusqu'au lac Nô, à quelques degrés du pays des Akkas, donna sans doute un intérêt d'actualité à la vieille fable des pygmées. Pendant plusieurs générations, les nains furent à la mode. On les faisait venir d'Égypte, où on les fabriquait au besoin en élevant des enfants dans des cages. On les exhibait dans les maisons riches. On les produisait sur les théâtres[2]; ils y luttaient entre eux ou contre des animaux, ou contre de grandes et belles femmes. On organisait aussi des batailles de grues[3]. En même temps, toutes les vieilles traditions sur les pygmées revivaient, capricieusement interprétées ou dénaturées, dans les œuvres des écrivains ou des artistes, sur les bronzes et les terres cuites, les pierres gravées et les fresques.

Les pygmées dans la littérature et dans l'art. — De bonne heure, les pygmées font leur apparition dans la littérature et sur les monuments de l'art. Ils se montrent déjà dans l'*Iliade*, et on les reconnaît dans des statuettes très archaïques. Au VIe siècle, ils combattent les grues sur les vases à figures noires. Ces scènes se multiplient au Ve et au IVe siècle sur les vases à figures rouges et sur les poteries de la Cyrénaïque. Mais, jusqu'au temps d'Alexandre, le type classique des pygmées offre peu de variété : on les représente soit en querelle avec les grues, soit isolés, avec les traits, adoucis seulement et simplifiés, des anciens dieux nains d'Orient. A partir de l'époque alexandrine, la fantaisie se donne carrière. On varie le type des pygmées, on leur prête toutes sortes d'aventures, on s'amuse à les montrer dans toutes les circonstances de la vie; c'est une série de caricatures qui correspond à la charmante série des Amours. A l'époque romaine, les monuments figurés se multiplient encore, et l'on s'éloigne de plus en plus des données primitives. Pourtant, à travers les exagérations

1. Nonnosus, dans Photius, *Bibliotheca*, cod. 3 ; Isidore, *Orig.*, XI, 3, 7 ; Hésychius, aux mots πυγμαῖοι et Νώβαι ; Étienne de Byzance, au mot πυγμαῖοι ; Eustathe, *ad Iliad.*, p. 372, 15.

2. Stace, *Silves*, I, 6, 57-64.

3. Dion Cassius, LXVI, 26.

et les détails parasites, on distingue toujours nettement les traits essentiels des nains de l'Éthiopie et de l'Inde.

Les poètes et les conteurs, que ne retenait pas la difficulté de donner une forme plastique à leurs inventions, trouvèrent dans l'histoire des pygmées un thème inépuisable de fantaisies. Naturellement, le combat des grues, déjà chanté dans l'*Iliade*, devient un lieu commun poétique ; on en use et abuse surtout à l'époque romaine ; il passe des *Fastes* d'Ovide aux *Satires* de Juvénal, à la *Pêche* d'Oppien, aux *Fables* de Babrius, aux *Poèmes* de Claudien, à l'*Itinéraire* de Rutilius, aux *Dionysiaques* de Nonnos[1]. Mais les écrivains ont connu bien d'autres aventures des pygmées. Déjà Hécatée avait parlé de leurs cornes et de leurs peaux de béliers. Ctésias avait donné des renseignements sur leur taille, leurs armes, leurs troupeaux, leurs chasses. Les chroniqueurs de la période hellénistique renchérissent encore sur leurs devanciers : Mégasthène, Basilis, Ménéclès accréditent les récits à moitié fabuleux que reproduiront sans hésiter Pline et les auteurs romains[2]. On sait maintenant que chaque année les pygmées, armés de flèches, montés sur des béliers et des boucs, entreprennent une campagne de trois mois pour détruire les œufs et les petits des grues. On sait aussi qu'ils font la guerre aux perdrix ou s'en servent comme de montures ; que leurs villages sont bâtis avec de la boue, des plumes et des coquilles ; que leurs femmes sont mères à trois ou cinq ans, vieilles à huit.

Puis diverses légendes font entrer peu à peu l'histoire des pygmées dans le cadre de la mythologie grecque. On a découvert que les petits hommes d'Éthiopie sont les frères d'Antée le Géant et qu'ils ont cherché à le venger en attaquant Hêraklès. On retrouve même un lien de parenté entre les négrilles et les Doriens : Pygmée, l'ancêtre des nains, était fils de Doros[3]. Enfin, l'on a éclairci le mystère de l'acharnement des grues contre les négrilles. Il était une fois au pays des pygmées une reine qui s'appelait Gérana (la Grue). Elle gouvernait seule, le défunt roi n'ayant pas laissé

1. Ovide, *Fastes*, VI, 175 et suiv. ; Juvénal, *Satires*, XIII, 167-173 ; Oppien, *Hal.*, I, 623 ; Babrius, *Fab.*, 26, 10 ; Claudien, *Carmen* XL, 13-14 ; Rutilius, *Itin.*, I, 291 ; Nonnos, *Dionys.*, XIV, 331-337.

2. Mégasthène (Müller, *Fragm. hist. gr.*, II, p. 423) ; Basilis (*Ibid.*, IV, p. 346) ; Ménéclès (*Ibid.*, IV, p. 450) ; Boios (dans Athénée, *Deipnosophist.*, IX, p. 393 E) ; Pline, *Histoire naturelle*, VII, 2 ; X, 23 (30) ; Philostrate, *Vie d'Apollonios*, III, 47 ; *Heroïd.*, XI, 4 ; Solin, *Polyhist.*, X, 11 ; Étienne de Byzance, *de Urb.*, p. 368, 11 ; Eustathe, *ad Iliad.*, p. 372, 15.

3. Étienne de Byzance, au mot Πυγμαῖοι.

d'héritier mâle. Elle était si belle et si fière qu'elle osa blasphémer les déesses de l'Olympe, surtout Artémis et Hèra. L'Olympe se vengea. La reine fut changée en un vilain oiseau au long cou, on la condamna, elle et toute sa postérité, à toujours guerroyer contre ses anciens sujets et adorateurs les pygmées. Cette fable se retrouve, avec de légères variantes, dans Athénée, dans Élien, dans les *Métamorphoses* d'Ovide et d'Antoninus Liberalis[1]. Elle s'explique par un jeu de mots; elle n'est sans doute que le commentaire fantaisiste des vieilles peintures de vases où les grues de Stymphale sont représentées comme des femmes à pattes d'oiseaux.

Les conteurs et les poètes, à force d'inventions, dénaturèrent si bien la physionomie des nains d'Éthiopie et de l'Inde que peu à peu, chez certains auteurs, on voit s'effacer le sens de leur réalité géographique. Le fait est frappant, surtout dans les épigrammes de l'*Anthologie grecque*, composées vers la fin du premier siècle de notre ère par Nicarque et Lucille[2]. Pour ces poètes, l'histoire des pygmées n'est plus qu'un prétexte commode à fantaisies satiriques, à railleries contre les petits hommes encombrants, peureux ou batailleurs de leur temps. La taille des nains de l'*Anthologie* diminue si bien qu'ils se réduisent presque à rien et semblent n'avoir plus de corps. Ils chevauchent des fourmis, se cachent sous un huilier, se laissent renverser par une feuille de peuplier, flottent à la surface de l'eau, luttent à grand'peine contre la souris qui les entraîne dans son trou. Ils s'étranglent avec un cheveu, se pendent à une tige de blé ou bien à une arête de poisson. Ils voltigent comme une plume, sont enlevés par des moucherons. Si dans leur course aérienne ils rencontrent une toile d'araignée, ils s'y empêtrent et ne sauvent leur vie qu'en se glissant le long d'un fil. Si on les évente pendant leur sommeil, ils risquent d'être emportés par le vent. S'ils soufflent dans une trompette, il leur arrive de ne pouvoir résister au mouvement de l'air et de disparaître dans l'instrument. S'ils attisent le feu, ils peuvent être saisis par la fumée et entraînés jusqu'aux nuages. Par mégarde, ils traverseront jusqu'à l'un des atomes d'Épicure. Un concours s'ouvre-t-il entre quelques-uns de ces petits êtres invraisemblables? On voit le premier passer dans le trou d'une

1. Ovide, *Métamorphoses*, VI, 90 et suiv.; Athénée, IX, 49; Antoninus Liberalis, *Transform.*, 16; Élien, *Histoire des animaux*, XV, 29.

2. *Epigrammatum Anthologia Palatina*, édit. Didot, t. II, p. 301-305, nos 88-111.

aiguille de tailleur; le second se tient debout sur une toile d'araignée, puis se suspend au fil que tisse l'insecte; le troisième se ramasse si bien sur lui-même qu'il se rend invisible.

Dans ces fantaisies, les poètes de l'*Anthologie* perdent terre et s'en vont aux nuages comme leurs petits personnages. Il est certain, pourtant, que leurs nains à physionomie de fantômes sont les descendants authentiques des anciens pygmées. Voyez cette épigramme de Lucille contre un poltron : « Recrute-t-on une armée pour combattre des escarbots, des cousins ou des mouches, la cavalerie des puces ou des grenouilles? Tremble, Caius, crains qu'on ne t'enrôle comme un soldat digne de tels ennemis. Mais, si on lève une armée d'élite, des gens de cœur, reste tranquille, sois sans inquiétude. Les Romains ne font pas la guerre aux grues et n'arment pas les pygmées. » Telle est encore cette épigramme de Julien : « Par prudence, demeure à la ville, tu pourrais être attaqué à coups de bec par quelque grue avide du sang des pygmées. » Les nains de l'*Anthologie* semblent la caricature d'une caricature, une réduction burlesque, poussée jusqu'à l'absurde, des nabots qui figurent sur les monuments.

Jamais les artistes ne se sont laissé entraîner à de pareilles exagérations. Leur imagination a été contenue par les conditions matérielles de leur art et la nécessité de donner une forme visible à leurs fantaisies. Aussi se sont-ils beaucoup moins écartés du type primitif.

On trouve des pygmées sur les monuments de toute sorte[1], figurines de terre cuite ou de bronze, lampes à reliefs, pierres gravées, mosaïques. Parmi les sculptures, on doit citer surtout un marbre de la villa Borghèse, la frise qui se déroule sur le soubassement de la statue du Nil au Vatican, et les beaux bas-reliefs en terre cuite de la collection Campana qui ont servi à la décoration de maisons[2]. Plus encore, les fresques antiques présentent de nombreux motifs empruntés à l'histoire des pygmées : dans les tombeaux de Crimée, sur les murs des chambres d'Herculanum et de Pompéi, surtout dans la maison dite des Chapiteaux figurés,

1. Il est impossible, et d'ailleurs inutile, d'indiquer tous ces monuments. Un grand nombre sont mentionnés dans Stephani, *Compte-rendu de la Commission archéologique de Pétersbourg*, 1865, p. 118 et suiv., et dans Jahn, *Arch. Beitr.*, p. 418 et suiv.

2. Voyez ces bas-reliefs dans Campana, *Antic. opere in plast.*, pl. CXIV et suiv.; Foggini, *Mus. Capit.*, III, pl. XC; Séroux d'Agincourt, *Terres cuites*, pl. IX.

courent de longues frises, paysages, caricatures, fantaisies, combats, scènes de la vie, où jouent et se querellent les nains légendaires[1]. Mais ces nabots n'ont été nulle part si bien accueillis que dans les ateliers de potiers. Vous rencontrez des pygmées sur les céramiques de tous les temps, vases grecs à figures noires et à figures rouges, poteries de Cyrénaïque, de Campanie et d'Étrurie[2]. Presque toujours, les nains sont représentés dans leurs luttes avec les grues. Quelquefois ils fournissent le motif principal sur la panse même du vase; le plus souvent, en raison de leur taille, ils sont relégués dans une frise qui encadre un sujet mythologique. Ils paraissent aussi en relief sur beaucoup de vases, principalement sur les poteries dites d'Arezzo, si répandues à l'époque romaine. Ils se glissent parfois jusque sur les vases d'argent et les verres peints[3]. Les nains se sont fait accepter dans tous les coins de l'art et de l'industrie antiques. Leur domaine favori, c'est le groupe des rhytons ou vases à boire. Les nabots s'y font portraiturer de toutes les façons, en peinture, en relief, sur la panse, sur le col, sur le pied; parfois même le rhyton tout entier est modelé en forme de pygmée. Ces petits bouffons étaient de tous les banquets; ils amusaient les convives de leurs jeux et de leurs grimaces, ils se haussaient avec le rhyton jusqu'à la lèvre du buveur.

Malgré l'infinie variété de ces représentations, on peut distinguer assez facilement les caractères généraux du type. Pour les artistes, comme pour tout le monde en Grèce, les pygmées sont des nains monstrueux qui existent réellement, mais bien loin. On les connaît assez pour qu'il soit impossible de modifier les traits essentiels de leur physionomie traditionnelle. Mais, dans le détail, chacun peut les façonner et les habiller à sa fantaisie. Surtout l'on a le droit d'en rire et d'en amuser ses contemporains.

Les nabots gréco-romains conservent un air de parenté avec les dieux nains d'Orient : ce sont les mêmes traits, mais atténués, corrigés par le bon goût des Hellènes, qui portent le sentiment de la mesure jusque dans la caricature et le grotesque. Petite taille,

1. Helbig, *Wandgemälde der vom Vesuv verschütteten Städte Campaniens*, 1868, p. 378-383, nos 1527-1547; Dubois-Montpereux, *Voyage autour du Caucase*, atlas, série IV, pl. XVIII; Stephani, *Compte-rendu*, 1865, p. 144.

2. On trouvera dans Stephani (Compte-rendu, 1865, p. 141-144) une riche bibliographie de ces vases. Mais il en est d'inédits au Louvre et dans la plupart des grands musées d'Europe.

3. Stephani, *Compte-rendu*, 1864, pl. I-III; Héron de Villefosse, *Revue archéologique*, 1874.

grosse tête, jambes torses, ventre en avant, nez écrasé du nègre, voilà les principaux caractères de la physionomie des pygmées. Souvent l'artiste y ajoute quelque détail, exact ou de fantaisie, une lance et un bouclier, un arc et des flèches, un casque, un bâton à la main ou sur l'épaule, un chapeau. Parfois le nabot sera affublé d'un bonnet à cornes, comme les nains d'Hécatée, ou coiffé d'une touffe de plumes, comme les nègres d'Afrique. D'autres fois l'artiste cherchera l'effet comique en plaçant une tête chauve sur un corps d'enfant.

Ces petits hommes, toujours on nous les montre en mouvement et en querelle. Ils se battent entre eux, tirent de l'arc, jouent de la lance ou de la massue. Le plus souvent ils luttent avec des quadrupèdes ou des oiseaux, surtout avec des grues. Dans l'intervalle des batailles, ils s'amusent avec leurs ennemis et montent sur leur dos.

Par leur taille, leur légèreté, leurs jeux et leurs querelles, les pygmées présentent plus d'un rapport avec les Amours. Nous avons vu qu'en effet une étroite parenté unissait à la gracieuse postérité d'Éros les grotesques tribus des nains. L'ancêtre des nabots, Pygmaion-Adonis, était né en Cypre et y avait vécu, comme l'Amour, en compagnie d'Aphrodite. Aussi l'on verra souvent les petits hommes d'Éthiopie rôder autour de cette déesse. Ils y viendront surtout pour guetter leurs ennemis héréditaires : car la grue était un des oiseaux favoris d'Aphrodite, faisait partie de son cortège, était admise dans les gynécées, avait même donné son nom à une danse très populaire, la *Geranos*, dont on connaît le caractère lascif[1]. La réputation des nains souffrit beaucoup du voisinage; c'est l'explication du rôle obscène qu'ils jouent trop souvent dans l'art antique. Malgré de curieux rapports, les pygmées se distinguent toujours des Amours par leur difformité et leur allure grotesque, qui trahit chez l'artiste une intention satirique, une tendance à la caricature : on peignait des Amours dans les gynécées, des nains sur les murs des tripots et des tavernes.

Voilà les caractères dominants du type des pygmées. Ces traits-là se retrouvent partout. Mais dans le détail on observe une grande variété de combinaisons, suivant que les petits hommes se

1. Pline, X, 59; Callimaque, *In Del.*, 310; Plutarque, *Thésée*, 21; Lucien, *De saltat.*, 34. Cf. Stephani, *Compte-rendu de la Commission archéologique de Pétersbourg*, 1865, p. 130 et 147.

présentent isolés ou groupés pour la lutte, ou dans les occupations ordinaires de la vie, ou en querelle avec divers animaux, ou en guerre avec Hêraklès.

C'est principalement dans les collections de figurines en bronze ou en terre cuite que les pygmées se montrent isolés. Ces statuettes de nains ont été un des articles courants de l'industrie antique. Tous les grands musées d'Europe en possèdent des spécimens; on peut s'en faire une idée d'après les exemplaires du Louvre et de la Bibliothèque nationale[1]. Le plus souvent, les pygmées sont représentés debout, entièrement nus, armés du bouclier, de la lance ou de l'épée, et coiffés d'un casque; ils ont une longue barbe avec tous les signes caractéristiques des nains de l'antiquité, la grosse tête, le ventre tombant, les jambes courtes et cagneuses. C'est le type le plus fréquent sur les figurines, mais beaucoup s'en écartent. Parfois les nabots, surtout ceux qu'on trouve en Crimée, sont chauves ou coiffés du bonnet à cornes. Ceux des fabriques de Tanagra se montrent dans l'attitude des athlètes au pugilat. On voit à Paris des pygmées qui tiennent une houlette et dansent couronnés de feuillage; un autre a les bras relevés et pris dans une entrave à laquelle est attaché un poids; un troisième est assis, tellement contrefait que son corps ressemble à un osselet de jeu. Beaucoup, enfin, les plus grotesques, ont la forme d'un vase à boire.

Voici maintenant des duels de pygmées. Une peinture d'Herculanum nous montre deux nains, nus et trapus, dans l'ardeur de la lutte : l'un des nabots, debout, cherche à maintenir son adversaire, renversé sur le sol. Tel est le motif ordinaire. Mais souvent l'artiste s'ingénie à le varier. C'est ce qu'on observe au Louvre sur un fragment de frise en terre cuite, séparé en trois compartiments par des colonnes torses : à droite et à gauche s'avance un nain, coiffé d'un chapeau conique, portant sur les épaules un bâton d'où pendent deux corbeilles; au milieu coule une rivière où deux petits hommes luttent dans une barque.

Souvent sur les peintures et les bas-reliefs se déroulent des scènes de la vie des pygmées[2]. A Herculanum, on les voit occu-

1. De Longpérier, *Notice des bronzes du Louvre*, nos 386-391; Chabouillet, *Catalogue du Cabinet des médailles*, n° 3077; Babelon, *le Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale*, 3e fasc. (collection Oppermann, n° 131); Pottier, *les Statuettes de terre cuite*, p. 124 et 153. Cf. *Catalogue de la collection Lécuyer*, pl. D.

2. Helbig, *Wandgemälde*, p. 378-383; Campana, *Antic. opere in plastica*,

pés à adorer les dieux, à célébrer des fêtes, à banqueter devant un autel. Ou bien ils transportent en barques de grandes jarres. D'autres sont représentés aux champs, dans un paysage de convention qu'encadrent des maisons, des tombeaux, des arbres, des tours : les nains se montrent dans toutes les attitudes, l'un se promène la canne à la main, un second plie sous un lourd fardeau, un troisième surveille un poulailler autour duquel picorent des poules microscopiques, tandis qu'un chien court au-devant du maître. Voici des scènes analogues sur les murs des maisons de Pompéi : à l'arrière-plan, divers motifs d'architecture; vers le milieu, une cabane couverte de toits superposés comme une pagode chinoise; à droite et à gauche, des tours crénelées; au premier plan, trois pygmées, étendus sur le sol, causent tranquillement sous un abri qui a la forme d'une arche de pont; un quatrième personnage se tient debout à gauche de l'arche, tandis qu'un cinquième accourt avec un roseau sur l'épaule, sans doute un pêcheur. On est allé plus loin dans la voie de la fantaisie. Une fresque de Pompéi représente l'intérieur d'un atelier de peintre : des pygmées, assis devant des chevalets, palette en main, sont occupés à faire réciproquement leurs portraits, tandis qu'une grue, immobile dans un coin, les observe avec stupeur.

Toutes les scènes où figurent les nains ne sont pas de convention. Il en est de très caractéristiques, où le paysage est d'une vérité surprenante et transporte l'imagination en pleine Éthiopie, dans la région des sources du Nil. Les pygmées y sont absolument chez eux, au bord du grand fleuve, au milieu de vastes marais encombrés de lotus. Telle est une scène plusieurs fois répétée sur des bas-reliefs de terre cuite peinte au Louvre et au musée du Capitole : on y voit des nains qui dirigent une barque à travers les roseaux du Nil; dans les ondes du fleuve émergent çà et là des crocodiles et des hippopotames; sur les deux rives on aperçoit des cabanes couvertes de paille et sur les toits perchent des grues et des cigognes. Des fresques de Pompéi nous conduisent au milieu d'un marais de l'Afrique équatoriale : un pygmée s'est hissé hors de l'eau sur le dos d'un crocodile et s'y est assis tranquillement avec un roseau dans chaque main; derrière lui sont aux aguets deux hippopotames et un grand oiseau aquatique. Vraiment la

pl. CXIV et suiv.; Foggini, *Mus. Capit.*, III, pl. XC; Stephani, *Compte-rendu*, 1865, p. 118 et suiv.; Champfleury, *Histoire de la caricature antique*, p. 163 et suiv.

position était dangereuse : car, sur une autre peinture, un crocodile s'élance du milieu des roseaux et dévore un pygmée, malgré les cris de deux autres nains qui du rivage suivent le terrible drame et lèvent les bras au ciel.

Nous venons de voir les nabots jouer avec le danger. C'est que les petits hommes étaient braves et aimaient la guerre. Ils osaient lutter même contre les terribles amphibies. Sur les bas-reliefs qui décorent la plinthe de la grande statue du Nil au Vatican, les pygmées, dans le courant du fleuve, combattent les crocodiles et les hippopotames. De leurs ancêtres, les dieux nains, ils ont hérité le goût de la bataille. Mais, en général, ils s'attaquent à des ennemis moins dangereux, surtout aux oiseaux. Ils donnent la chasse aux perdrix ou s'en servent comme de montures. Sur des reliefs de lampes et sur une fresque de la maison d'Adonis, à Pompéi, les petits hommes, armés d'un bouclier, d'une lance et d'un casque, luttent contre des poulets. Une mosaïque du musée de Naples représente un nain qui agite une branche verte pour exciter un coq.

Ce sont là des exceptions, des fantaisies isolées. Ordinairement, c'est aux grues qu'ont affaire les pygmées.

Rarement les grands oiseaux et les petits hommes vivent en bonne intelligence. Cependant, des pierres gravées et des peintures de vases sont là pour nous prouver que les nains ont su quelquefois apprivoiser leurs ennemis et les réduire au rôle de montures. Sur un intaille de Berlin, on voit un nabot chevaucher une grue[1]. Voici, sur un vase peint[2], une jolie scène du même genre, mais plus compliquée : six pygmées, armés de lances, montés sur des grues, prennent congé de deux camarades, dont l'un joue de la flûte. Un autre vase présente comme une illustration des récits de Ctésias sur les chasses des négrilles : deux pygmées, massue en main, montés de même sur des grues, poursuivent un lièvre et un renard.

Mais la paix ne durait guère et bientôt recommençait le duel du cavalier et de sa monture. Parfois la bataille se terminait par une victoire décisive du petit homme. En guise de trophée, il emportait l'oiseau vaincu sur ses épaules, comme on le voit sur plusieurs pierres gravées[3]. Ou bien, comme sur un bronze du

1. Cades, *Grosse Abdruckssamml.*, XXVI, 24.
2. *Bull. Napol.*, Nuova Serie, V, pl. VII.
3. Cades, *Grosse Abdrucksamml.*, LI, 129 ; Rasp, *Catalogue*, 9085-9088 et

Louvre, le triomphateur prenait la bête sous son bras gauche et lui serrait le bec de la main droite[1]. Plusieurs vases à boire ont la forme d'un pygmée qui traîne une grue étendue sur le dos[2].

Plus encore les péripéties mêmes de la lutte intéressaient les artistes. Sur d'innombrables monuments figurés, fresques, pierres gravées, verres, terres cuites, vases de toutes sortes, on voit aux prises les grands oiseaux et les nains. L'antiquité nous a laissé dans ce genre une foule de petits drames pleins d'esprit, de grâce et de fantaisie.

Voici, par exemple, une frise de Pompéi qui semble une parodie du combat autour du corps de Patrocle : un pygmée tire par une patte une grue blessée, étendue à terre ; son camarade brandit sa lance et tient en respect deux autres grues qui se dressent sur leurs longues jambes, battent des ailes et se précipitent le bec en avant. Ici les nabots ont l'avantage. Une autre peinture murale présente des alternatives de succès et de revers : trois pygmées, armés d'une lance, d'un bouclier rond, d'une cuirasse et d'un grand casque à aigrette, sont engagés dans une lutte à mort contre trois oiseaux ; à gauche, une grue vient de renverser un des petits hommes et se dresse au-dessus de lui, menaçante ; au centre, un autre nain retourne sa lance ensanglantée dans le corps d'un oiseau mourant à terre ; à droite, la troisième grue paralyse avec sa patte une des jambes de son adversaire et poursuit de son bec le nabot qui veut lui percer le ventre.

Les peintres de vases, malgré toutes les difficultés techniques, ont traité avec une merveilleuse aisance des scènes tout aussi compliquées. Voici un rhyton qui représente d'un côté une tête de bélier, de l'autre une tête de sanglier : sur le col du vase court une frise où quatre pygmées combattent deux grues ; à droite, un des nains frappe de sa lance un des oiseaux ; au milieu, un nabot accroupi cherche à saisir par derrière l'autre grue qui menace un de ses camarades jeté à terre ; à gauche, le quatrième pygmée accourt en armes. Sur beaucoup de vases on observe une ingénieuse symétrie dans la composition des épisodes du combat. Tel est surtout un magnifique rhyton grec du musée de l'Ermitage[3].

15508 ; Iahn, *Arch. Beitr.*, pl. II ; Chabouillet, *Catalogue du Cabinet des médailles*, n° 1833.

1. De Longpérier, *Notice des bronzes du Louvre*, 387.
2. Stephani, *Compte-rendu*, 1865, p. 144.
3. Stephani, *Compte-rendu*, 1865, p. 143.

Le vase a la forme d'une tête de chien de chasse. Les figures peintes s'y répartissent en deux groupes. D'un côté, ce sont deux grues qui, de leurs becs, menacent un pygmée à moitié renversé, déjà vaincu malgré son arc et sa massue. De l'autre côté, ce sont deux pygmées qui terrassent une grue auprès d'un arbre : un des nabots enfonce son épée dans le dos de la bête, tandis que l'autre la saisit par le cou et la frappe d'un bâton.

Le chef-d'œuvre du genre est en même temps la plus ancienne représentation de pygmées que nous offre la peinture antique : c'est la longue frise du vase François qui date du VIe siècle avant notre ère[1]. L'artiste y a représenté une vaste Géranomachie. C'est un drame complet, infiniment varié, malgré la disposition symétrique des groupes, et renouvelé d'un bout à l'autre par d'amusantes péripéties. Les petits hommes et les grands oiseaux aquatiques s'y montrent dans toutes les attitudes, victorieux, menaçants, poursuivis, blessés, mourants, morts, foulés aux pieds ou traînés sur le sol ; et, pour en finir avec leurs ennemis emplumés, les nains ont appelé à la rescousse leur cavalerie montée sur des boucs. Rien de plus vivant et de plus mouvementé que ce drame de guerre, où plusieurs épisodes semblent des parodies de l'*Iliade*. Les artistes des siècles suivants ont eu beau s'ingénier ; ni eux ni les décorateurs de Pompéi n'ont rien fait en ce genre qui se puisse comparer à la frise du vieux vase grec antérieur aux guerres médiques.

Les pygmées rencontrèrent un adversaire plus dangereux que les grues, ou les coqs, ou les crocodiles, ou les hippopotames. La légende et l'art mirent en présence Hêraklès et les petits hommes d'Éthiopie.

Le héros dompteur de monstres n'était point un étranger pour les pygmées. Comme eux, il avait emprunté aux dieux nains de Phénicie divers traits de sa physionomie, de son costume et de son équipement ; comme eux aussi, il avait bataillé à Stymphale contre les grues. D'où une confusion fréquente, sur les vieux monuments, entre le héros et les pygmées. En présence de certaines figurines de terre cuite ou de bronze, devant certains vases archaïques où l'on voit un personnage trapu combattre des grues, on ne sait encore aujourd'hui si l'on doit reconnaître l'Hêraklès grotesque

1. *Monumenti dell' Instit. di Roma*, IV, pl. LVIII ; *Arch. Zeitung*, 1850, pl. XXIII.

ou un nain[1]. Aussi, les petits hommes et le héros s'étaient de bonne heure confondus dans l'imagination populaire. Peu à peu se perdit le sens de ces rapports, et chacune des légendes se développa d'une façon indépendante. Pourtant, dans l'esprit de la foule, le nom des pygmées continua de s'associer au nom d'Hêraklès. Un jour vint où on les mit aux prises. Parmi les exploits africains du héros, le plus célèbre était la lutte contre Antée. Par un amusant contraste, les Grecs firent des petits hommes d'Éthiopie les frères du géant de Libye. Il fut entendu désormais que les pygmées, pour venger la mort du colossal Antée, avaient fait la guerre à Hêraklès. Tantôt l'on représenta le duel du héros et d'un nain : c'est le sujet que figure un bronze du Louvre[2]. Tantôt l'on supposa qu'Hêraclès avait été attaqué par toute une armée de nabots; cet amusant petit drame séduisit surtout les peintres. Nous connaissons par Philostrate la composition d'un de ces tableaux[3]. Il était intitulé : *Hêraklès chez les pygmées*. Le héros, épuisé de fatigue après sa victoire sur Antée, s'est étendu par terre et s'est endormi; sur lui veille Hypnos, le dieu du sommeil. Mais voici que par les trous du sol, comme des fourmis, débouche la vaillante armée des petits hommes. Ils s'avancent en soulevant des flots de sable et entourent Hêraklès. Une compagnie surveille la main gauche; deux bataillons menacent la main droite; des archers, des frondeurs assiègent les pieds; le roi, avec un corps d'élite, donne assaut à la tête; on fait approcher des machines comme pour l'attaque d'une acropole; on va mettre le feu à la chevelure, enfoncer dans les yeux une barre de fer; on a construit des portes devant la bouche et les narines pour arrêter le souffle du héros quand sa tête sera occupée militairement. Mais attendez un instant, Hêraklès va se réveiller : d'un éclat de rire il mettra en déroute l'armée ennemie et l'emportera dans un pli de sa peau de lion. — Swift se souviendra de cette ingénieuse fantaisie antique. Il n'en changera que le dénouement : son héros n'est pas Hêraclès et Gulliver sera le prisonnier des petits hommes de Lilliput.

1. Stephani, *Compte-rendu de la Commission de Pétersbourg*, 1865, p. 141; Köhler, *Gesamm. Schr.*, V, p. 181; Chabouillet, *Catalogue*, n° 1765.
2. De Longpérier, *Notice des bronzes du Louvre*, n° 358.
3. Philostrate, *Imag.*, II, 21.

CONCLUSION.

Il y a loin, semble-t-il, des imperceptibles héros de Swift aux négrilles de Schweinfurth et de Stanley. Pourtant, la filiation est certaine. Le tableau décrit par Philostrate, les pygmées de l'*Anthologie* et des peintures gréco-romaines, les traditions de l'époque alexandrine, les vases helléniques, les récits d'Hérodote et d'Hécatée, les vers de l'*Iliade*, le Pygmaion des Cypriotes, les dieux nains de la Phénicie et de l'Égypte, l'Akka du monument de Mariette : voilà tous les anneaux de la chaîne qui rattache les Lilliputiens aux négrilles.

C'est vers l'Afrique équatoriale qu'on est conduit fatalement par l'examen critique de la légende des pygmées. Qu'on remonte la tradition d'âge en âge, qu'on élague successivement les détails parasites, qu'on dégage les traits essentiels : par la logique des faits, on est entraîné de la Campanie, à travers la Grèce, Cypre et la Phénicie, jusqu'à l'Égypte des Pharaons et aux régions les plus méridionales de l'antique Éthiopie.

Là, dans le pays des sources du Nil et sur divers points de la zone équatoriale, on trouve encore aujourd'hui, bien vivants et peu changés, les ancêtres des pygmées classiques.

De l'Afrique centrale est venue la légende. Des tribus de négrilles, par une évolution lente et rationnelle, on passe à ces nains Akkas vaincus par les Pharaons, puis au dieu Bès, originaire d'Éthiopie, au Ptah de Memphis, aux Patèques de Phénicie, au Pygmaion de Cypre, dont est sorti l'amusant bataillon des pygmées helléniques. Nous voici dans le monde classique. La légende apparaît dans l'*Iliade*, se précise dans l'Ionie du VIe siècle, s'enrichit au IVe siècle par la découverte des négrilles de l'Inde, s'épanouit enfin dans l'Orient hellénistique et dans l'empire romain. Malgré toutes les fantaisies de poètes et d'artistes, ce long voyage à travers l'espace et le temps n'a pas altéré les traits essentiels de la réalité géographique, et dans les pygmées de Pompéi l'on reconnaît encore les descendants authentiques des petits nègres de l'équateur.

Paul MONCEAUX.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LE TESTAMENT DE RENÉE DE FRANCE

DUCHESSE DE FERRARE.

(*Suite et fin.*)

La première question que soulève la pièce publiée dans le numéro du 1er mai de cette *Revue* est celle de l'authenticité.

Elle ne nous arrêtera pas longtemps, car le document offre des signes irrécusables de légitimité. Le testament n'est pas olographe, mais son écriture est du XVIe siècle; il porte la signature de Renée de France et de ses témoins et le contre-seing de J. Garnier, notaire royal à Montargis. On n'y remarque aucune variante ou note marginale, et il est suivi d'une traduction italienne. Tout, enfin, indique que c'est là une copie officielle, faite par les soins dudit notaire sur la minute originale, et envoyée au duc de Ferrare, pour être gardée dans les archives de la maison d'Este, où elle s'est conservée jusqu'à ce jour. Les critères internes ne sont pas moins probants. En effet, si l'on compare ce testament avec les cinq ou six donations faites par la duchesse de Ferrare à ses filles entre les années 1568 et 1575, et dont les copies se trouvent dans nos dépôts publics, on trouve une ressemblance parfaite dans le libellé et dans les dispositions générales. Sauf quelques variantes de détail, l'un et les autres révèlent une seule et même pensée : celle de « continuer l'amour et dillection qu'elle a toujours porté et porte » à ses enfants, et d'assurer à ses filles une part équitable de sa fortune, tout en réservant la succession de ses droits seigneuriaux à sa fille aînée, la duchesse de Nemours, comme étant la seule qui fût mariée à un seigneur français. Je ne pense donc pas qu'on puisse élever des doutes sérieux sur la validité de ce testament. S'il s'en élevait, toutefois, dans l'esprit de quelques-uns de nos lecteurs, je m'assure

qu'ils seraient dissipés par l'examen des circonstances où il a été écrit et des dispositions qu'il renferme.

A quelle occasion la duchesse de Ferrare l'a-t-elle dicté? Il ne faudrait pas s'en tenir trop rigoureusement à la date qu'il porte, 22 octobre 1573. Cette date ne marque que le point culminant d'une pensée, qui s'est préoccupée du règlement de ses affaires longtemps avant et encore après. De même que son testament est suivi de cinq codicilles qui se succèdent jusqu'en février 1575, ainsi dut-il être précédé de plusieurs projets de donation ou testament, qui ne la satisfaisaient pas entièrement et n'étaient pour ainsi dire que des ébauches de sa volonté.

C'est sans doute à une de ces ébauches que M. Jules Bonnet a emprunté le fragment publié dans le *Bulletin de l'histoire du protestantisme* (n° du 15 avril 1889). Après avoir déploré les guerres de religion, « où l'on voit rechercher non seulement la vie et les biens, « mais jusqu'aux âmes et à la conscience, qui ne sont qu'à Dieu « seul, » Renée de France avoue qu'elle n'attend des créatures aucun remède, et elle prie le Dieu tout-puissant « qu'il fasse la grâce au « Roy, à ses frères, à la Reyne-mère et Conseil de se retourner à « luy, le connaître, servir et honorer selon sa parole. » Si le spectacle des guerres civiles, du trouble et des deuils qu'elles portaient dans les familles nous explique les sentiments de tristesse patriotique qui animaient la duchesse de Ferrare, il n'aurait pas suffi pour la déterminer à dicter ses dernières volontés. Il a fallu pour cela les coups redoublés de la mort frappant dans les rangs de ses amis ou de ses proches, et, bien plus, quelque catastrophe publique l'avertissant que ses adversaires ne reculeraient pas devant un crime pour se débarrasser d'elle. C'est ainsi que la mort de F. d'Andelot, due manifestement au poison, décida sans doute l'amiral Coligny à faire son testament. (Archiac, 1569.) Pour l'acte de notre princesse, il n'y a pas à chercher bien loin. Renée était venue à Paris, peu après la reine de Navarre, afin d'assister au mariage du jeune Henry, qu'elle aimait beaucoup. La mort subite de Jeanne d'Albret (10 juin 1572), l'assassinat de Coligny et les atroces massacres qui marquèrent la nuit de la Saint-Barthélemy et les jours suivants, auxquels elle put faire échapper la fille de L'Hôpital dans son hôtel de Laon, enfin, la mort du chancelier lui-même (13 mars 1573), son grand protecteur à la cour de France, qui mourut dans son château de Vignay (par Étampes), brisé de douleur et d'indignation; toutes ces calamités privées et publiques ébranlèrent profondément la santé de Renée de France, qui, jusque-là, s'était bien maintenue. Ne faisait-elle pas

partie, comme Michel de L'Hôpital, de cette élite d'âmes élevées, qui auraient voulu abolir les noms odieux de papistes et de huguenots? N'avait-elle pas réussi, au plus fort des guerres civiles, à maintenir entre les deux camps la neutralité de sa ville de Montargis et n'en avait-elle pas fait un asile inviolable (sauf en 1569) pour les victimes de la guerre, quelle que fût leur confession? Ne s'était-elle pas enfin réjouie de l'édit de Saint-Germain-en-Laye (janvier 1570) comme du signal de la paix tant rêvée par elle pour le réconfort du royaume de France[1]? La Saint-Barthélemy vint brutalement lui arracher toutes ses illusions et la convaincre qu'il n'y avait plus de remède à attendre que de Dieu seul, tandis que la mort de ses coreligionnaires et de ses amis politiques lui rappelait la fragilité de sa vie, à l'âge de soixante-trois ans, et « l'admonestoit de se préparer à meilleure « vye et perdurable. »

Telles sont, nous semble-t-il, les circonstances qui ont amené la duchesse de Ferrare à rédiger ses dernières volontés en octobre 1573.

Il y a deux parties dans cet acte : les dispositions pécuniaires et testamentaires proprement dites et les exhortations morales et religieuses. Il convient de les considérer séparément.

A. Partie financière. — Voyons d'abord quelle était la situation de fortune et l'état des domaines de la duchesse de Ferrare. Nous ne rechercherons pas jusqu'à quel point elle avait droit à la moitié dans la succession de ses parents, Louis XII et Anne de Bretagne, qui consistait en plusieurs duchés et fiefs successifs, meubles et joyaux précieux, et deniers évalués à plus d'un million d'écus d'or, car il y avait là des droits contestables à cause de la loi salique. Mais voici un point de départ certain : c'est le contrat de mariage fait à l'occasion de ses fiançailles avec Charles de Castille, archiduc d'Autriche, le 26 avril 1515. Cet acte, en effet[2], conclu par le roi François Ier en sa qualité de tuteur légal de sa cousine, fut lu et publié en cour de Parlement, sans opposition. D'après ce contrat, le roi de France assurait à la fille de Louis XII, par dot et indemnité de tous ses droits à la succession de ses parents, la somme de 600,000 écus d'or; un sixième devait lui être payé argent comptant tout de suite après la consommation du mariage, et le roi lui engageait, pour le surplus, le duché de Berry, avec toutes ses « appartenances et dépendances. » C'était ce qu'on appelait, en style féodal, « assigner une rente en titre

1. Bibl. nat., fonds français 3232 (3232). Quatre lettres de Renée de France au duc et à la duchesse de Ferrare, à don Loys et à Léonore (août 1570).

2. V. Bibl. nat., fonds français, n° 2749.

de duché ; » en d'autres termes, donner un domaine dont les revenus représentassent le capital de la dot. Renée avait alors cinq ans et Charles-Quint en avait quinze ; la funeste rivalité entre lui et François Ier ne tarda pas à éclater, et le mariage n'eut jamais lieu.

Douze ans plus tard, François Ier mariait sa belle-sœur à Hercule d'Este, héritier présomptif du duc de Ferrare et Modène, sans se soucier d'autre chose que d'en faire un des pivots de sa politique anti-espagnole dans le nord de l'Italie. Quant aux intérêts de sa pupille, voici comment les défendait ce singulier tuteur. Le contrat de mariage, conclu à Saint-Germain-en-Laye, le 19 février 1527[1], par ordre du Roy, stipulant au nom de la princesse, âgée de dix-sept ans, abaissait le chiffre de sa dot à 50,000 écus d'or. En outre, 10,000 livres de rente lui étaient assignées, *en titre de duché,* payables six mois après la célébration du mariage. D'ailleurs il était loisible au Roy de retirer ladite rente en lui payant 200,000 écus d'or. Moyennant cette dot, la fille de Louis XII renonçait, en faveur du roi très chrétien ou ses héritiers, à tous ses droits successifs, paternels et maternels. En résumé, le chiffre de son patrimoine était réduit de 600,000 à 250,000 écus d'or ; c'était plus de la moitié de sa fortune que le Roy enlevait à sa belle-sœur d'un trait de plume. Aussi comprenons-nous que plus tard la duchesse, devenue majeure et maîtresse de ses biens, n'ait pas craint d'appliquer à ce deuxième contrat le terme de spoliation. Heureusement, pour garantie du paiement des 12,500 livres de rente, le Roy lui cédait en nantissement les duchés de Chartres, Gisors et Vernon. Mais, comme le revenu de ces domaines ne parfaisait pas cette somme, le roi, peu après son retour en France, « pour lui faire entière justice sur ces droits, » lui donna la seigneurie et forêt de Montargis ; mais, par contre, on lui avait, quelques années après, distrait les terres de Gisors et Vernon, qui formaient le principal de son revenu, et, d'ailleurs, on ne lui avait jamais payé intégralement sa dot.

Tant que la duchesse de Ferrare fut en Italie sous puissance de mari, elle ne paraît pas s'être sérieusement occupée de revendiquer ses droits ; aussi bien c'eût été à Hercule d'Este à le faire. Mais, à mesure que ses enfants grandirent, la préoccupation de leurs intérêts s'accrut, et, une fois veuve et rentrée en France, elle entama une série de démarches pour revendiquer ses droits d'héritière. Depuis 1560, nous voyons Renée de France multiplier ses visites à la cour ou ses requêtes au Roy, ses lettres à la Reyne-mère, au connétable de

1. Bibl. nat., fonds français, n° 2749.

Montmorency, au chancelier de Morvillier et à M. de L'Hôpital, tendant à l'annulation de son second contrat de mariage. Mais en vain! tantôt Catherine de Médicis lui répondait qu'il était impossible d'avancer les choses à cause de la jeunesse du Roy; tantôt, on s'excusait sur l'état délabré des finances du royaume. Enfin, le 29 août 1568, Charles IX répondit à sa tante que « l'advis de son conseil étoit « qu'elle avoit été raisonnablement dotée, qu'elle n'avoit occasion de « se plaindre, ni luy moyen de luy bailler davantage, la priant de se « contenter[1]. »

D'autres que notre princesse se seraient découragés, mais Renée de France était forte de son droit et soutenue par son amour de mère et de grand'mère. Bientôt sa fille aînée, Anne d'Este, vint lui apporter non seulement l'appui de son deuxième mari, Jacques de Savoye, duc de Nemours, dont le crédit était grand à la cour, mais un secours inespéré. La duchesse de Nemours, à force de recherches, finit par retrouver certains titres, qui établissaient d'une façon indubitable les droits de sa mère à la moitié de la succession de Louis XII et d'Anne de Bretagne; parmi ces papiers se trouvait sans doute le contrat de mariage de ses grands parents (1498), portant certaine « réserva- « tion faite en faveur du deuxième enfant, fils ou fille, qui naitroit « de leur mariage. » On peut juger de la joie de Renée de France, qui, pendant tout le temps de son mariage, avait été tenue dans l'ignorance de l'état réel de sa fortune. Sur le désir exprimé par Charles IX ou dans l'élan de sa satisfaction, elle fit abandon de tous ses droits héréditaires, « en dedans le royaume de France, » à la duchesse de Nemours, par une donation du 29 octobre 1568, enregistrée par-devant deux notaires du Châtelet, et elle chargea sa fille aînée de prendre sa cause en main.

L'année suivante, les 27 août, 11 et 29 septembre 1569, Mme de Nemours fit donner par son avocat ajournement devant le Parlement aux « détenteurs de certaines terres qui lui auroient été don- « nées par aulcun de ses parents » et signifier par huissier au procureur général « qu'il eût à se désister de la moitié des duchés, comtés, terres et seigneuries provenant des successions du roi Louis XII et de la reine Anne de Bretagne. » Le procureur commis par les deux duchesses était Me Galéas Fregonse, chevalier de l'ordre du Roy, un très habile jurisconsulte. Il exposa devant la cour que les rois, prédécesseurs de Sa Majesté, n'avaient jamais exécuté intégralement les

1. Baron de Girardot, *le Procès de Renée de France, dame de Montargis, contre Charles IX.* Nantes, 1858.

stipulations du deuxième contrat de mariage de Renée avec Hercule d'Este, entre autres, qu'au lieu de lui payer les 250,000 écus d'or convenus, on lui avait promis une rente de 12,500 écus, en lui baillant par forme d'engagement le duché de Chartres, le comté de Gisors et la terre de Montargis. Or ces terres étaient loin de produire des revenus équivalents au capital dotal, et sa partie se trouvait gravement lésée. En conséquence, il réclamait l'annulation dudit contrat et la restitution à la duchesse de Ferrare de la moitié des fiefs, biens et deniers laissés par ses père et mère.

Par contre, le procureur général, avocat de la couronne, invoquait la prescription, rappelait que, pendant plus de trente années, Renée de France n'avait rien réclamé, et d'ailleurs que, par une des clauses de son contrat, elle avait renoncé en faveur de François Ier et ses héritiers à tous droits successifs provenant de ses parents, et, enfin, que le revenu de ses trois domaines, Chartres, Gisors et Vernon, et Montargis la dédommageait amplement. L'avocat de la duchesse répliquait que, en vertu de l'article 131 de l'ordonnance de 1539 rendue sous ce même Roy François Ier, « toutes dispositions d'entre « vifs ou testamentaires faites par donateurs ou testateurs au profit « de leur tuteur étoient nulle de plein droit. » Or, c'était précisément le cas du deuxième contrat de mariage de Renée, puisqu'elle était alors âgée de dix-sept à dix-huit ans et avait François Ier pour tuteur. Le procès, — car c'était un véritable procès, — avait déjà duré près de deux ans : Charles IX en était fort ennuyé, car le bon droit de sa tante était clair, mais sa propre caisse était épuisée par la guerre civile. Il avait fait offrir à Renée 60,000 livres de pension viagère, afin qu'elle se désistât; mais elle avait refusé, exprimant son indignation qu'on la crût capable de sacrifier les intérêts de ses enfants. D'autre part, le Roy craignait, en repoussant cette réclamation purement et simplement, de se brouiller avec la puissante maison des Guise, à laquelle Renée était alliée par sa fille aînée. Les deux duchesses tinrent bon, et ce fut le jeune roi qui finit par capituler.

Par deux actes, passés à Villers-Cotterets, le 23 décembre 1570, Charles IX faisait avec sa tante la transaction suivante [1]. La duchesse de Ferrare reconnaissait la validité de son contrat de mariage avec Hercule d'Este, et ratifiait les renonciations qu'on y avait faites, en son nom, à tous droits successifs sur les fiefs, meubles et deniers de ses parents. Le Roy, de son côté, l'exonérait de toutes dettes provenant

1. V. Arch. nat., fonds du Palais-Royal. Papiers d'Orléans, provenant de Montargis, R4 750.

de la succession de Loys XII, reconnaissait ses cousins Alphonse et Louis d'Este comme légitimes héritiers de la *dot* de leur mère, évaluée à 250,000 écus d'or[1], promettait de la « fournir à la duchesse de « Ferrare, ses hoirs et ayant-cause, quand la commodité des affaires le pourra permettre. » En outre, comme dédommagement de ce que les rois ses prédécesseurs avaient touché des revenus de la succession de Louis XII et Anne depuis qu'elle avait été ouverte, Charles IX promettait à la duchesse de Ferrare « de lui faire ce jourd'huy récom- « pense de quelque somme de deniers » (n° 366). Enfin, — et ce qui était plus sérieux que toutes ces promesses, — Charles IX octroyait les duchés de Nemours et de Chartres, le comté de Gisors (et Vernon) et la terre de Gien (au lieu de celle de Montargis), à Renée de France, pour en jouir sa vie durant; après quoi, ces fiefs passeraient à la duchesse de Nemours; il dégageait ces domaines de certaines charges qui pesaient sur eux, et se réservait seulement foi et hommage sur le duché de Nemours et la terre de Montargis (ou Gien).

En résumé, par cette transaction, la duchesse de Ferrare avait récupéré à peu près tous les avantages de son premier contrat de mariage avec Charles-Quint et avait obtenu que sa fille aînée, Anne d'Este, fût héritière de ses droits féodaux sur les fiefs dont elle jouissait. C'était là un succès éclatant, dû à ses persévérantes démarches durant dix années, et nous comprenons qu'elle s'en félicitât hautement, dans une note adressée à son fils, le duc Alphonse II de Ferrare, dans le courant de l'été de 1571[2]. Après avoir annoncé à son fils aîné le succès de ses démarches, secondées par sa fille Anne, Renée de France l'assurait que, en outre des avantages concédés à la duchesse de Nemours par l'acte de Villers-Cotterets, elle n'aurait plus droit à rien après sa mort, mais qu'elle entendait bailler des deniers à ses filles puînées : Lucrèce et Léonore.

Cependant, la transaction avait été ratifiée par Charles IX le 23 avril 1571, et nos princesses avaient fait présenter requête à la cour du Parlement de Paris pour obtenir l'homologation des lettres patentes du roi, qui contenaient ladite transaction. Mais, sur l'opposition du procureur général, prétendant que le roi avait été circonvenu, et des avocats de la ville de Montargis, qui invoquaient un privilège de Charles VII déclarant leur cité inaliénable du domaine de la couronne, le Parlement refusa cette homologation — Les

1. Qui demeurent aux frères de Mme de Nemours, au cas que Mme de Ferrare n'en dispose autrement.

2. Bibl. nat., fonds français, n° 3002. Lettre de Renée de France.

duchesses durent commencer un nouveau procès, cette fois non plus contre le roi, mais contre le procureur général et les bourgeois de Montargis, et ce procès durait encore à la mort de Renée. En attendant, elles gardèrent la jouissance des fiefs et domaines dont elles avaient possession.

Aux yeux de Renée de France, d'ailleurs, l'essentiel était qu'on eût reconnu son bon droit; après cette victoire morale, elle pouvait faire son testament en toute liberté.

Les dispositions qu'elle prit en faveur de ses enfants sont déjà bien éclaircies par les détails qui précèdent. La duchesse de Ferrare avait deux fils : Alphonse l'aîné, qui, en 1560, avait succédé à son père sur le trône de Modène et Ferrare; et Louis, alors âgé de trente-cinq ans et qui n'était pas encore marié. Elle instituait l'aîné légataire de tous les biens qui resteraient, une fois ses dettes payées et tous les autres legs entièrement exécutés[1]; mais, bien entendu, en sa qualité de prince régnant à l'étranger, il ne pouvait être question de fiefs français, pourvus de droits seigneuriaux.

Quant au cadet, qui, lui, pouvait à volonté rester Italien ou revendiquer la qualité de Français, elle lui donnait un de ses trois châteaux de Gisors, Vernon ou Gien (en cas d'homologation de la transaction) à son choix; plus 2,000 écus d'or de rente et deux bagues de diamant et d'émeraude, que feu son mari le duc Hercule d'Este lui avait offertes à ses « espousailles, » afin, disait-elle, de « lui donner sou-« venance de se marier. » Ce touchant souvenir ne fit guère d'impression sur Louis d'Este, car, peu d'années après, il entrait dans les ordres et devenait évêque de Ferrare.

Ses trois filles étaient : Anne (née en 1531), épouse en premières noces du duc François de Guise, et en deuxièmes de Jacques de Savoie, duc de Nemours; Lucrèce (née en 1535), qui avait épousé le duc d'Urbin, plus jeune qu'elle de quatorze ans, mais avait été obligée de s'en séparer et vivait à la cour de Ferrare; enfin, Léonore (née en 1537), qui ne se maria jamais. Ces filles de Renée étaient, au dire de Muratori, les princesses les plus accomplies par leur beauté et leur intelligence qu'on pût voir; mais Léonore, un peu délicate de santé, était douée d'une âme rêveuse et mystique et d'un talent littéraire bien faits pour inspirer une passion ardente à un poète. On sait comment Torquato Tasso expia par une captivité de trois années le crime d'avoir laissé percer son sentiment pour la belle « donna. »

1. C'est-à-dire le restant des 250,000 écus d'or de sa dot, que le roi Charles IX avait promis de lui payer sans nouveau délai.

Nous avons vu plus haut que Renée de France avait pourvu largement sa fille aînée; en attendant l'homologation de l'acte de Villers-Cotterets, elle lui donnait la jouissance du château, terre et seigneurie de Montargis[1]. A chacune de ses deux autres filles, la duchesse donnait une somme de 30,000 livres tournois, comme il appert d'une donation faite à la princesse d'Urbin en date du 23 octobre 1573 (un jour après ce testament), et d'une autre, d'égale somme, faite à Léonore, le 24 juillet 1574, et enregistrée au Châtelet de Paris. En outre, Renée recommandait à son fils aîné le duc Alphonse de donner, en cas de mariage, à Léonore, un apanage équivalent à celui de sa sœur Lucrèce, et, en attendant, de lui bailler une pension semblable à celle qu'elle faisait à cette dernière sur les deniers dotaux.

Telles étaient les mesures prises par Renée de France pour la distribution de ses biens entre ses enfants. Il faut, pour les apprécier équitablement, nous placer au point de vue du XVIe siècle, qui admettait le droit d'aînesse. A défaut d'Alphonse II, qui, en qualité de duc de Ferrare, était inhabile à hériter de fiefs français, ce fut sa fille aînée, Anne d'Este, duchesse de Nemours, qui bénéficia de ce privilège. Mais, cette réserve faite, comment ne pas admirer le souci d'équité, la tendresse maternelle pour les enfants puînés et non mariés, que ce testament révèle chez son auteur!

Il ne trahit pas une moindre sollicitude chez la duchesse de Ferrare pour toutes les gens de sa maison, depuis les gentilshommes et dames d'honneur jusqu'aux muletiers et aux plus humbles servantes! Son train de maison était considérable; nous n'avons pas relevé moins de vingt-six noms de légataires et elle n'a, sans doute, pas mentionné tous ses domestiques. D'après l'état de ses dépenses pour l'année 1580, dressé par Me Jehan du Pays, son trésorier, le budget en dépenses du personnel de la duchesse de Ferrare se montait à 7,520 l. t. par an; ce qui équivaut à environ 75 à 80,000 francs de notre temps. Eh bien! avant même de faire le premier legs à l'un de ses enfants, Renée de France ordonne à ses exécuteurs testamentaires de payer à tous ses domestiques le trimestre, courant au moment de son décès, plus une année entière de leurs gages. Et, à la fin de son testament, elle recommande à ses enfants d'avoir en leur protection, chacun d'eux en leur endroit, tous ses gentilshommes, officiers, damoiselles et servantes. Mais ces dons et ces recomman-

1. Ladite transaction n'ayant pas été homologuée par le Parlement, Montargis resta dans la famille de Guise-Nemours, et fut vendu au roi Louis XIII par Charles et Henri de Lorraine pour la somme de 850,000 livres tournois (1612).

dations ne satisfont pas encore la générosité de son cœur; Renée veut encore laisser à chacun d'eux un souvenir personnel. Me Jehan de Chesneau, seigneur des Clerbaudières, était à son service depuis plusieurs années, avec sa femme, ses filles et un autre Chesneau : le père était maître d'hôtel, la mère dame d'honneur, François (un frère ou fils), secrétaire; Renée et Suzanne étaient filles de corps. La duchesse leur lègue toute sa vaisselle d'or et de vermeil; plus 12,000 l. t.

Mlle Renée de Thunes[1] (son autre dame d'honneur), qui l'avait « servie de tout temps, » comme elle le dit, était veuve de M. Chardon, seigneur de Lugny et de Milly, qui avait été son maître d'hôtel (en 1570), et avait laissé deux jeunes fils. La bonne duchesse lui assure une pension viagère de 500 l. t. et lui lègue deux belles pièces d'orfèvrerie. A Me Jean Escoréol (ou Scorcol) et J. Bellanger, son maître des requêtes et son solliciteur, ainsi qu'à ses deux médecins, un Italien, Me Giovanelli, et un Français, Rousset, elle laisse quelques milliers de livres tournois. Son aumônier, Me Paul Arigon, qui obtient 1,000 l. t., soulève une question particulière : quelle était la nature de ses fonctions près de la duchesse? Son nom trahit une origine italienne et catholique; et, en effet, nous voyons par des lettres de lui adressées à Renée qu'il lui écrivait en italien et signait Paolo Arrigone[2]. Il est probable qu'il faisait déjà partie de sa maison lorsqu'elle résidait à Ferrare et qu'il était alors chargé de lui dire la messe et de distribuer ses aumônes. Nous supposons (l'hypothèse ne paraîtra-t-elle pas trop hardie?) que, lorsque la duchesse rentra en France, Arrigone demanda à l'accompagner, la suivit dans sa conversion au protestantisme et continua à être le ministre de ses charités. Cela paraîtra moins extraordinaire à nos lecteurs, si nous ajoutons qu'elle avait accueilli des ministres d'autres pays, entre autres Bellerive et Juan Perez, le réfugié espagnol qu'elle encouragea à poursuivre la version espagnole du N. T. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, la duchesse d'entretenir à Montargis un ministre attitré pour l'exercice régulier du culte protestant. C'était François Morel, seigneur de Collonges, qui lui dut la vie à la Saint-Barthélemy.

Après quelques legs de peu de valeur à ses domestiques, il n'y a plus à relever que le legs fait à l'Hôtel-Dieu de Montargis. Renée de France était trop bonne pour que le sort des malades lui fût indiffé-

1. Et non pas de Termes, comme je l'ai écrit, par une erreur de lecture, dans le premier article.

2. Bibl. nat., fonds français, n° 3230.

rent. Dom Guérin nous raconte qu'un pauvre pâtissier de cette ville souffrant cruellement d'une grosse pierre dans la vessie, elle fit venir à ses frais de Paris un chirurgien célèbre, qui réussit parfaitement à l'extraire par la taille[1]. On peut juger par cet exemple de ce qu'elle fit pour beaucoup d'autres. Elle agrandit l'hôpital, en confia la direction à Denis Boismort, et fit à tous deux un legs de quelques centaines de livres tournois.

On s'étonnera peut-être de ne trouver dans le testament de la duchesse de Ferrare aucun legs en faveur de telle ou telle église protestante. Il n'y en a pas davantage dans celui de l'amiral Coligny. Pour s'expliquer ce silence, il faut nous souvenir que ces églises étaient hors la loi et que tout domaine ou toute somme à eux léguée eût été caduque. D'ailleurs, Renée de France avait, de son vivant, secouru abondamment ces églises et leurs pasteurs. Nous n'en fournirons que deux preuves : au Colloque de Poissy, c'est elle qui loua un logis pour y héberger les pasteurs députés par les églises de province et de Genève, et, lorsqu'elle accompagna la reine mère et le jeune Charles IX dans leur voyage dans le Midi, elle fit ouvertement largesses aux églises des huguenots.

B. Partie morale et religieuse. — Ceci nous amène à examiner le côté moral et religieux du testament de Renée de France. Il n'est pas moins important que le côté matériel. L'acte tout entier est pénétré d'un souffle chrétien très intense : son âge l'avertit que le terme de sa vie terrestre approche, mais la mort ne lui fait pas peur. Elle l'avait déjà regardée en face, quand Malicorne l'avait menacée de faire brèche dans son château et qu'elle lui avait fait cette réponse, digne d'une fille, sœur et tante de roi : « Malicorne ! advisez à ce que « vous allez faire, car il n'y a homme en ce royaume qui me puisse « commander que le Roy. Et, si vous en venez là, je me mettrai la « première sur la brèche, pour essayer si vous serez si audacieux que « de toucher la fille d'un Roy ! » Tout récemment encore, elle l'avait vue de près, à la Saint-Barthélemy, et, des fenêtres de son hôtel de Laon, elle avait été témoin d'une vraie boucherie humaine. Elle ne craignait pas la mort venant de la main des hommes ; mais, venant de Dieu, Renée la saluait comme l'ange libérateur qui l'introduirait dans cette vie « glorieuse et perdurable » réservée aux élus de Dieu !

Elle commence donc par rendre grâce à Dieu de tous les biens qu'elle a reçus dans cette existence, et en particulier de ce qu' « Il l'a « maintenue et gouvernée par la vertu de son Saint-Esprit, » et

1. Dom Guérin, *Histoire du Gâtinois, Senonois et Hurpoix*. Paris, 1630.

certes, au milieu des tribulations de sa vie à Ferrare, elle en avait eu grand besoin. Mais il est un bienfait divin qu'elle exalte par-dessus tous les autres, celui d'avoir été « instruite en sa pure parole et « vérité, » c'est-à-dire d'avoir été initiée à cette connaissance de la Bible, que les réformateurs avaient substituée au pape comme l'autorité suprême en matière de foi. Si l'on doutait qu'il y ait là une allusion à sa conversion au protestantisme, on n'a qu'à méditer les lignes suivantes où elle demande pardon de ses péchés et offenses. Une princesse catholique n'aurait pas manqué, ici, de réclamer l'intercession de la Vierge et des saints ou d'instituer la célébration de messes pour sa délivrance du purgatoire. Ici, rien de tout cela : Renée n'invoque que « les mérites de Jésus-Christ, vray médiateur, « intercesseur, sacrificateur et sauveur, lequel a été fait notre Rédemp- « tion par sa mort et passion. » Que l'on rapproche cette déclaration de ces mots du testament de Coligny : « Cherchant en Jésus-Christ « et par luy seul mon salut et la rémission de mes péchés, suivant « ce qu'il m'a promis par sa parole, je me tiens et souscrits à la « même confession de foy que ceux de l'Église réformée de ce « royaume, » et, sans doute, on n'y trouvera pas une adhésion aussi explicite au symbole dogmatique des calvinistes; mais, au fond, c'est le même principe, la justification par la foi, non par les œuvres, et la même résolution de « faire confession de *la vraye piété* de cœur et « de bouche jusques à la fin de son dernier soupir ! »

Il est un troisième point sur lequel le testament de la duchesse de Ferrare s'accorde absolument avec les autres testaments protestants du XVIe siècle; c'est celui où elle ordonne que « son corps soit inhumé « sans cérémonie ou pompe funèbre autre que la conduite de ses « gentilshommes et autres gens de sa maison. » Mme de Châtillon, la mère, avait déjà exprimé le même désir; son fils, l'amiral Coligny, avait voulu aussi que « son corps fût mis auprès de celui de sa « première femme, sans aucune pompe funèbre, ni aultre cérémonie « que celle qu'on fait aux enterrements de la religion protestante, » et vingt années après, le grand Cujas laisse une volonté identique. Cette extrême simplicité est une protestation contre la pompe des obsèques catholiques, qui est tout à fait conforme à l'esprit de Calvin et se retrouve encore dans les usages funéraires des Pays-Bas et de l'Écosse.

Renée de France termine par des exhortations morales et religieuses à ses enfants. Elle leur « enjoint avant tout d'entretenir « entre eux une paix mutuelle et surtout fraternelle, étant l'union le « plus sûr moyen pour la conservation et l'accroissement de leurs

« maisons. » Car elle avait tant souffert de voir la paix de la famille royale et la prospérité du royaume troublées, compromises par la discorde et les guerres civiles, qu'elle considérait la paix et l'union comme les premiers des biens. Mais cet avantage lui-même ne peut se conserver qu'en se mettant d'abord en paix avec Dieu le créateur. Et voilà pourquoi elle « les exhorte, et prie finallement, au nom de « Dieu, de s'employer à la lecture et audition de la parolle de Dieu, « en laquelle ils trouveront toutes sortes de consolations et la vraye « règle, suivant laquelle ils doivent se conduire, pour parvenir à la « vie éternelle. » Ce passage, venant à l'appui de celui où elle remercie Dieu de lui avoir fait connaitre la pure parole de Dieu, comme d'un « bénéfice singulier, » nous confirme dans l'opinion que Renée a gardé jusqu'à sa mort la foi protestante, qu'elle avait reçue de Calvin et professée ouvertement depuis son installation à Montargis. En bonne mère qu'elle était, elle a essayé d'instruire en cette « vraie piété » ses enfants, ses filles surtout, dont elle avait pris à cœur l'éducation; s'étant vue dépouillée de ce noble privilège par les mariages conclus au nom de la raison d'État ou par la violence arbitraire de son mari, elle n'espère sans doute plus amener ses enfants à faire le pas décisif qu'elle-même a franchi; elle voudrait, du moins, leur persuader, tout en restant catholiques, de chercher dans les saintes Écritures lues avec soin la source des consolations intimes, comme la règle de la pure et droite morale.

Dans son cinquième et dernier codicille, elle enjoint à ses exécuteurs testamentaires, en tête desquels elle avait nommé Mme de Nemours et don Louis, de tenir la main à l'exécution de son testament, par honneur pour sa mémoire et menace de traiter d'ingrats et déchus de sa part de succession celui ou ceux d'entre ses enfants qui s'opposeraient à l'accomplissement de sa volonté.

Arrivé à la fin de l'analyse de ce document, arrêtons-nous un instant pour contempler la physionomie morale qui s'en dégage. On y reconnait d'abord une femme d'ordre, une sage maitresse de maison qui veut régler ses affaires, de manière à ne rien devoir à aucun des gens de sa maison et assurer à chacun de ses enfants sa part de succession. Renée s'y montre reconnaissante des moindres services qu'on lui a rendus; si elle accorde quelques préférences, c'est à ses filles, — mais on sait par son propre exemple combien dans ce temps les princesses étaient sacrifiées aux calculs de la politique, — et à Mlle de Lugny, sa plus ancienne dame d'honneur. Il nous parait donc légitime qu'elle ait cherché à réparer, par certains avantages, l'injustice des mœurs du temps. Elle ne fait d'ailleurs aucune distinction

entre ses serviteurs catholiques ou protestants, français ou italiens, et nous savons qu'elle en avait de diverses religions.

Si l'on rapproche ce fait qu'elle maintint la neutralité de Montargis pendant les guerres de religion de ses belles paroles sur « l'âme « et la conscience qui ne sont qu'à Dieu seul, » on reconnaîtra, je pense, avec nous, chez la duchesse de Ferrare une largeur de vues, une grandeur d'âme, tranchons le mot, une tolérance presque inconnue au XVIe siècle.

En dernière analyse, Renée de France, à notre avis, réalisa, dans sa vie si agitée, les paroles que sa mère Anne de Bretagne avait adressées à son mari, comme Louis XII la plaisantait sur la petite taille de sa fille qui la rendrait plus difficile à marier : « L'amour qui s'at- « tache à la beauté du corps passe aussi promptement que son objet; « celui qu'inspire la beauté de l'âme n'est point sujet à changer, car « son objet est immortel ! »

G. Bonet-Maury.

LA MARQUISE DE GUDANES

AGENT POLITIQUE EN ESPAGNE A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE.

Dans le tome II de son important ouvrage intitulé : *La Diplomatie française et la Succession d'Espagne*[1], et qui est consacré à l'histoire du deuxième traité de partage, M. A. Legrelle cite à diverses reprises des avis secrets adressés aux agents diplomates français, pendant les années 1696 à 1698, par une *marquise de Gudaña*. Ces avis curieux et piquants nous fournissent sur les intrigues de la cour catholique et les « dessous » de la diplomatie très chrétienne ou impériale des indications qu'on aurait tort de dédaigner. Bavardages de femme, à vrai dire, mais de femme bien informée, sinon des grands secrets d'État, tout au moins du manège des personnages qui détiennent le pouvoir ou en occupent les abords. Puis ces avis empruntent une certaine importance à la personnalité même de leur auteur qu'il convient pour cela de déterminer exactement. Voici ce qu'en dit M. Legrelle :

Durant la période de guerres qui ne se termina qu'en 1697, vers la

1. Paris, Pichon. — Ce tome II porte la date 1889, mais il n'a été publié qu'en 1891.

fin surtout de cette période, Louis XIV eut encore à Madrid une autre source d'informations, presque un bureau de nouvelles, tenu, non pas par un ecclésiastique, mais bien par une femme, assez peu recommandable d'ailleurs, quoiqu'elle s'appelât la marquise de Gudaña. Une note du marquis de Sourches nous apprend que cette femme d'État, née Saint-Paterne, était cousine germaine du premier écuyer Beringhen. Après avoir perdu son premier mari, un gentilhomme normand du nom de Barneville, elle avait convolé en secondes noces avec un « nommé Gudane, » dont elle était devenue veuve également avant que de méchantes affaires, auxquelles elle avait été mêlée, l'obligeassent à se retirer en Espagne. Elle avait habité Rome, car Stanhope, non content de la traiter de *old intriguing french lady*, en fait une sorte de *pick-pocket* diplomatique, prétendant qu'elle aurait, dans cette ville, et pour le compte de l'Espagne, volé des papiers importants que détenait un secrétaire de l'ambassade de France. M. de Sourches nous permet de croire qu'elle avait au moins rendu des services au roi catholique, lequel, d'ailleurs, lui servait une pension, « en découvrant une conjuration qui s'était faite contre lui. » Cette aventurière avait fondé et dirigeait à Madrid, non pas un salon, mais un jardin politique, d'accès très facile, où, surtout en été, de grandes dames et de grands seigneurs venaient prendre le frais tout en devisant du bien de l'État. « A présent que nous sommes dans la plus belle saison de l'année en ce pays-ci, mon jardin attire tout ce qu'il y a de plus considérable à la cour, » écrivait-elle le 29 août 1697. On voyait en effet, dans cet oasis de bavardage, les envoyés de Portugal et de Savoie, une Flamande, Mme de Salcedo, enfin la connétable Colonna, la romanesque Marie Mancini, que les hasards de la vie avaient rejetée comme une épave sur les rives du Manzanarès, et qui, quoique n'étant pas devenue reine de France, allait causer avec la « marquise » des moyens de donner le trône d'Espagne à son royal amant. La proximité de la maison de l'amirante, qui s'élevait vis-à-vis de ce jardin et du logis y attenant, favorisait tout naturellement l'espionnage auquel on s'y livrait avec une assiduité continue. De cette agence en plein air sortit une correspondance assez active adressée à la cour de France. Les deux premières lettres, par ordre chronologique, que nous en ayons remarquées portent la date du 27 septembre et du 11 octobre 1696, mais il est probable que ce n'est pas là le bout de l'écheveau, car rien n'y indique une entrée en matière. Au reste, Louis XIV n'appréciait ces communications et celle qui les faisait qu'à sa juste valeur, c'est-à-dire assez médiocrement. « Il ne me paraît pas, » écrivait-il un jour à son ambassadeur, « que vous puissiez compter sur les amis de la marquise de Gudaña, ni qu'elle soit si bien instruite de ce qui se passe à Madrid. » Aussi nous sommes-nous contenté de détacher et de fixer çà et là quelques parcelles de ces notes, laissant au lecteur l'embarras d'en retenir ce qui lui en conviendra[1].

1. *La Diplomatie française et la Succession d'Espagne*, t. II, p. 156-158.

Le passage qu'on vient de lire ne renferme rien qui ne soit parfaitement exact; mais peut-être M. Legrelle aurait-il encore augmenté l'intérêt de ses révélations sur la dame de Gudanes en nous faisant connaître qu'elle était la mère d'une femme aussi célèbre en France qu'en Espagne, la mère de Mme d'Aulnoy. C'est cette Gudanes qui, attirant sa fille à Madrid, où elle résidait dès avant 1679, nous a valu la *Relation du voyage d'Espagne*, et c'est probablement ce qu'elle a fait de mieux pendant sa longue et bizarre existence.

Judith-Angélique Le Coutelier, fille de Louis Le Coutelier, seigneur de Saint-Pater, et de Judith de Beringhen[1], qui se faisait volontiers appeler « de Saint-Pater, » épousa d'abord Nicolas-Claude Le Jumel, seigneur de Barneville, qui mourut avant le 8 mars 1666, puis, en secondes noces, le marquis de Gudanes[2]. Un procès très scandaleux de chantage où elle fut mêlée avec sa fille et une tentative d'escroquerie qu'elle exerça sur son gendre François de la Motte d'Aulnoy obligea cette aimable personne à s'expatrier dès 1669, ou peut-être seulement quelques années plus tard[3]. La Gudanes alla-t-elle directement en Espagne? On l'ignore. Stanhope affirme qu'elle était à Rome au moment des affaires de Messine, par conséquent vers 1676, et que c'est à Rome qu'elle aurait volé à un secrétaire de l'ambassade de France des papiers importants qui, remis à un *spanish gallant*, auraient été l'origine de sa fortune en Espagne, où Charles II lui fit servir une pension. Au temps de Marie-Louise d'Orléans et pendant les premières années de la palatine de Neubourg, on n'entend point parler d'elle. Mais, vers 1696, son nouveau rôle se dessine; la marquise de Gudaña, comme on la nommait là-bas, se met au service des agents que Louis XIV avait envoyés en Espagne avant la reprise officielle des relations diplomatiques; elle entretient avec eux un commerce de lettres suivi dont des fragments importants sont conservés parmi les dépêches de ces agents, et plus tard de l'ambassadeur d'Harcourt; elle dirige un « jardin politique » où le tout Madrid de l'époque fréquente et où se traitent les marchés qui, alternativement, font passer tel ou tel Grand dans

1. Jal, *Dictionnaire critique*, 2e édit. (Paris, 1872), p. 1306, et Cabinet des titres, dossiers Beringhen, Le Coutelier et Le Jumel. — Divers auteurs, confondant la mère et la fille, ont dit à tort que la Gudanes était sœur du premier écuyer Henri de Beringhen, mort le 30 mars 1692. Elle était sa nièce, et, comme le dit l'annotateur des mémoires de Sourches, la « cousine germaine du défunt marquis de Beringhen, » c'est-à-dire de Jacques-Louis, fils de Henri.

2. Gudanes ou Gudannes, château de la commune de Châteauverdun (Ariège). Le marquisat de Gudanes appartenait à la famille Salles, aujourd'hui éteinte.

3. F. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. VII, p. 335.

le camp autrichien, bavarois ou français. Ce jardin assez interlope causa la ruine de la marquise. En mai 1698, le comte d'Oropesa, qui, rentré en grâce deux mois auparavant, avait repris ses fonctions de président du Conseil de Castille, voulut inaugurer son second ministère par un acte d'énergie; il fit fermer le jardin et exila la dame à trente-six lieues de la capitale[1]. Sa pension sans doute fut exilée beaucoup plus loin, à supposer qu'on la lui payât encore en ce temps d'effroyable misère. Après 1698, tout ce qu'on sait de la marquise est qu'elle continua de résider en Espagne jusqu'à sa mort (1702 ou 1703), et qu'elle y éleva au moins deux de ses petites-filles, qui jouirent un temps d'une pension que leur accorda Philippe V, en considération sans doute des services rendus à sa cause par leur grand'mère[2].

Les faits et gestes de la marquise de Gudanes, — et c'est peut-être ce qu'ils ont de plus intéressant, — servent en quelque mesure à éclairer la *Relation du voyage d'Espagne* de sa fille, ce livre capital pour la connaissance de la société espagnole à la fin du XVIIe siècle, mais dont la critique reste à faire. Sur le séjour de Mme d'Aulnoy à la cour du roi catholique, nous ne possédons d'autres renseignements que ceux qu'elle nous donne elle-même dans sa *Relation*. Or, ces renseignements assez vagues sont confirmés et précisés par ce que nous venons d'apprendre au sujet de sa mère. Il est maintenant avéré, — comme Jal l'avait déjà dit, mais sans preuves, — que la « parente » que Mme d'Aulnoy vint rejoindre en Espagne et chez laquelle elle demeura était Mme de Gudanes, sa mère[3]. Cette parente, en 1679, date de l'arrivée de Mme d'Aulnoy à Madrid[4], n'était pas

1. *Spain under Charles II or extracts from the Correspondence of the hon. Alexander Stanhope, british minister at Madrid* 1690-1699. Londres, 1840, p. 103-104. — *Gazette d'Amsterdam*, du 9 juin 1698 (avis de Madrid du 23 mai 1698). — *Mémoires du marquis de Sourches*, t. VI, p. 40.

2. *Mercure galant* de janvier 1705. — Les demoiselles d'Aulnoy tinrent à se faire entretenir le plus longtemps possible par le roi catholique. En 1722, celui-ci jugea pourtant qu'il avait assez récompensé la famille. Voy. les *Papiers inédits du duc de Saint-Simon*, publiés par E. Drumont. Paris, 1880, p. 306.

3. *Relation du voyage d'Espagne*, édit. de Mme B. Carey. Paris, Plon, 1874, p. 245 et *passim*. — Je cite cette édition parce qu'elle est la plus accessible, mais elle est très incorrecte, comme l'a démontré M. C. Defrémery dans la *Revue critique* du 28 novembre 1874. J'ajoute que l'annotation en est insuffisante, souvent erronée. On devrait bien donner de cette si curieuse relation un texte soigneusement établi et convenablement expliqué.

4. Jal prétend que Mme d'Aulnoy était depuis « longtemps » en Espagne lorsque Marie-Louise y arriva en novembre 1679; mais il ne le prouve pas. En fait, les premières lettres de la *Relation* sont datées de février 1679.

encore l'*old lady* que connut Stanhope en 1698, mais elle était déjà en tout cas une femme d'un certain âge et de grande expérience, puisque nous voyons Mme d'Aulnoy, dans une occasion, accepter d'être dirigée et même un peu grondée par elle[1]. De plus, l'auteur de la *Relation* dit de sa parente que « le roi l'a faite marquise en Castille » et qu'elle est considérée et traitée à la cour comme *titulada*[2]. Voilà qui convient encore très bien à la Gudanes. En effet, il est permis d'admettre, quoique nous n'en ayons pas de preuve décisive, que Charles II tint pour bon le titre que la veuve du marquis de Gudanes avait apporté de France et lui accorda le droit de le porter dans son royaume en lui assurant les prérogatives des titrés de Castille. Mais comment *Gudanes* est-il devenu *Gudaña* et non *Gudana?* A-t-on prononcé en France, au XVIIe et au XVIIIe siècle, *Gudaigne,* comme le ferait croire le *Mercure* de 1705, ou la déformation est-elle du fait des Espagnols? Les deux hypothèses sont admissibles. De toutes façons, la différence est peu essentielle, et nul ne contestera que la *Gudanes* française et la *Gudaña* espagnole ne soient bien certainement une seule et même personne. Il n'était point, semble-t-il, inutile de rendre cette identité évidente, car elle donne aux avis secrets de la marquise un peu plus de valeur; d'autre part, elle permet de mieux expliquer certaines circonstances du voyage de Mme d'Aulnoy dont sa *Relation* ne parle qu'en termes fort ambigus.

Alfred Morel-Fatio.

1. *Relation*, p. 337.
2. *Relation*, p. 317 et 346.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

Nécrologie. — Un homme vient de mourir qui faisait honneur à l'université et à la science historique. C'est M. A. Dupuy, doyen de la faculté des lettres de Rennes. J'ai été son disciple et son ami ; et, à ce double titre, je lui rends ici un dernier hommage. Il fut un de ces rares savants dont on peut dire simplement que le travail l'a tué. A cinquante-cinq ans, en pleine force intellectuelle, ayant déjà beaucoup écrit et projetant de faire plus encore, il est enlevé à sa famille, à ses collègues, qui étaient devenus ses amis, à la Bretagne, qui l'avait adopté et que ses travaux pouvaient rendre fière.

Je veux seulement parler aujourd'hui de sa méthode de travail, du courage qu'elle exigeait, de ses derniers écrits, et dire que sa vie de savant fut un exemple pour tous ceux qui l'approchèrent.

Pendant vingt-cinq ans, il a patiemment fouillé dans tous les dépôts d'archives d'une grande province : archives des États, archives du Parlement et de la Chambre des comptes, archives municipales ou paroissiales, collections particulières de tout ordre. Il a porté sur chaque région de la Bretagne son labeur continu et cette fièvre de découverte qui, chez lui, était parvenue à une intensité qu'on ne saurait exprimer. Sa vie s'y est lentement consumée. C'est que le travail n'était, aux yeux de M. Dupuy, ni un élément de succès dans sa carrière ni un moyen d'atteindre à la célébrité. Il avait des visées plus hautes. Il n'allait pas au plus pressé pour produire un livre coûte que coûte. Il a toujours voulu ne rien écrire qui ne fût pour lui chose certaine. Aussi s'imposait-il des fatigues que bien d'autres épargnent. Il ne résumait pas les innombrables pièces qui passaient par ses mains ; il eût redouté qu'un résumé hâtif ne les dénaturât. Il en transcrivait textuellement les parties importantes, les détails topiques ; et, quand il revenait de ses tournées d'archives, c'était des textes exacts qu'il rapportait. Dans telle petite ville et dans telle bourgade, il se mettait au travail à l'aurore, et la nuit tombante le trouvait à la même place. Il travaillait encore une partie des nuits. Il lui semblait que le temps s'écoulait sans cesse trop vite pour qu'il pût assez récol-

ter à travers tant de vieux registres ignorés. Il savait bien, d'ailleurs, qu'il y puisait de quoi reconstituer la société dont il voulait peindre les mœurs et les institutions. Depuis plus de dix ans, il était tout entier à l'histoire des municipalités et des paroisses bretonnes du XVIIIe siècle. On a cité assez souvent son *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, qui fit d'abord sa réputation, pour qu'en ce moment je m'arrête surtout sur une œuvre moins connue et malheureusement inachevée. On en trouvera les fragments épars dans le *Bulletin de la Société académique de Brest* et dans les *Annales de Bretagne*.

Pour ne parler que des *Annales*, il faudra désormais qu'elles soient dépouillées par quiconque voudra aborder l'histoire du tiers état à la fin de l'ancien régime. Les articles de M. Dupuy y seront une mine inépuisable, grâce à la richesse de leurs informations. Comment, en effet, pourrait-on aujourd'hui étudier à fond le régime financier des villes de l'ancienne France sans demander à M. Dupuy quels étaient les revenus des communautés bretonnes, quelles charges leur imposait le pouvoir central, quels étaient leurs budgets? Comment parler d'offices municipaux sans s'être enquis à l'avance de ce que furent les créations d'offices dans une des provinces les plus opposées à la fiscalité royale? M. Dupuy dira que les offices étaient pour la royauté la « matière imposable » la plus souple et la plus féconde; et il montrera comment le gouvernement les multipliait à profusion. Pour qui tentera de pénétrer dans le détail de la vie urbaine, il sera encore un guide très sûr; car il décrit par le menu les folies des écoliers ou des laquais et leurs guerres intestines, aussi bien que les cérémonies officielles et les fêtes publiques; ou bien il montre la fureur du jeu s'emparant d'une partie de la société, et un gouverneur de province laissant ses gens affermer le droit de tenir tripot en dépit des ordonnances.

Si l'on veut établir avec précision quelle était la condition des classes rurales avant la Révolution, il faudra encore rechercher dans les *Annales de Bretagne* tout ce que M. Dupuy a rassemblé sur cette matière de renseignements précieux. On y verra décrits les abus de la corvée des chemins ou le régime sanitaire des campagnes. M. Dupuy laisse des pages saisissantes sur les épidémies, sur ces églises qui furent, au XVIIIe siècle, des foyers d'infection, sur l'orgueil des riches, qui voulaient à tout prix être inhumés dans les églises, sur des fabriques que leur avidité et leur imprudence poussaient à substituer les églises aux cimetières. De telles études intéressent grandement l'histoire générale. Ce qu'elles mettent en lumière peut être rapproché avec fruit du chapitre écrit par Dulaure sur le cimetière des Innocents

et de faits que certains documents signalent dans d'autres provinces que la Bretagne. L'esprit du temps était parfois défavorable aux mesures sanitaires que réclamaient les gens éclairés; et des émeutes faillirent éclater en Languedoc lorsque l'archevêque Loménie de Brienne et le Parlement de Toulouse eurent décidé que les prêtres seraient seuls, à l'avenir, enterrés dans les églises.

Je n'ai voulu indiquer que par quelques traits l'importance des derniers travaux de M. Dupuy; car, pour en déterminer les divers aspects, il faudrait toucher à presque toutes les questions qui, au XVIIIe siècle, intéressent les classes moyennes, les classes inférieures, et aussi toucher à toute l'administration des intendants.

La mort de M. Dupuy est une perte irréparable pour les jeunes gens qui se sentaient attirés vers les études historiques touchant à la Bretagne; c'est qu'il accueillait et secondait quiconque venait à lui. J'ai pu moi-même apprendre tout ce qu'il y avait de généreux dans ce savant simple et bon. Jamais M. Dupuy n'a connu l'égoïsme qui porte quelques érudits à écarter les concurrents d'un domaine qu'ils se sont réservé. Il pensait que les archives bretonnes étaient assez fécondes pour que chacun y trouvât de quoi satisfaire son activité. Il offrait lui-même à ses amis ce qu'il possédait quand leurs études les conduisaient sur son terrain. La faculté des lettres de Rennes lui donne aujourd'hui tous ses regrets; et comment n'en serait-il pas ainsi? Il avait formé une sorte d'école historique dans la province qu'il aimait. La faculté qui l'avait choisi pour doyen était devenue un foyer d'érudition provinciale, car on y voyait enseigner à côté de lui MM. Loth et de la Borderie. Puisse-t-elle maintenir les traditions qui ont jusqu'ici fait son honneur! Henri CARRÉ.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE MODERNE. — En écrivant *les Derniers jansénistes*, depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours (1710-1870) (Perrin, 2 volumes in-8°), M. Léon SÉCHÉ a voulu, nous dit-il dans son avertissement, reprendre l'œuvre de Sainte-Beuve « au point où il l'a laissé. » Voyons comment il y a réussi. Le premier volume comprend dix chapitres consacrés aux causes de la ruine de Port-Royal (I), aux miracles du diacre Paris et à M. Collard (II), aux *Nouvelles ecclésiastiques* (III), aux sœurs de Sainte-Marthe (IV), au rôle des jansénistes dans la constitution civile du clergé, sous la Révolution et au moment du Concordat (V, VII et VIII), à l'abbé Grégoire (VI), aux Essais de Nicole et à leur influence sur Mme de Beaumont, Mme de Rémusat et leur entourage (IX), aux rapports de Victor Cousin avec les jansénistes et à M. Silvy (X). Nous revenons en arrière dans le deuxième volume, dont les cent quinze

premières pages sont occupées par le récit de la vie de M. François Jacquemont, curé de Saint-Médard en Forez, mort le 14 juillet 1835. Viennent ensuite les sectes anti-concordataires (ch. II), le mouvement janséniste à Troyes au XVIIIe siècle (III), un chapitre sur Royer-Collard (IV), un autre sur Lanjuinais (V), deux sur M. de Barante et sa famille (VI et VII), un dernier enfin sur M. Sylvestre de Sacy (VIII). Cette simple analyse permet de voir qu'il n'y a dans ce livre ni composition, ni plan d'aucune sorte. C'est le pur hasard qui a présidé à l'ordre des chapitres. Y a-t-il au moins des recherches originales et des résultats nouveaux? Le jansénisme a eu, depuis sa proscription, deux histoires, si l'on peut dire; il a d'abord son histoire officielle: c'est celle des mesures prises à son endroit par le pouvoir royal, d'une part, par la papauté, de l'autre; le recueil des actes de l'assemblée du clergé, les archives nationales, probablement celles de la Bastille, les mandements des évêques, etc., conservent les traces de la première de ces actions; la correspondance de nos agents à Rome les traces de la seconde. M. Séché a négligé ces sources; de l'influence du jansénisme sur la politique intérieure de l'ancien régime et sur nos rapports avec le saint-siège, son livre ne dit rien ou presque rien. Reste l'histoire secrète. Celle-là, on ne peut guère la connaître que grâce au dépôt mystérieux d'archives que les jansénistes se transmettent pieusement par fidéi-commis depuis la dispersion de Port-Royal et par des papiers de famille. Les archives et la bibliothèque jansénistes sont restées fermées à M. Séché; il l'avoue implicitement à la page 369 du tome I. Quant aux papiers de famille, il a eu communication de lettres intéressantes de Lanjuinais et de la famille de Barante. C'est, avec quelques détails extraits des dépôts d'archives de Grenoble, de Saint-Étienne et de Troyes, tout ce qu'il y a de nouveau dans son livre. On n'y trouve malheureusement pas davantage un résumé exact et sûr des travaux déjà publiés et les erreurs de détail y fourmillent. Dans son premier chapitre, M. Séché dit que l'Oratoire avait bénéficié de la clientèle de Port-Royal et « qu'il continuait ses traditions » (t. I, p. 16). L'Oratoire s'est vivement défendu d'avoir partagé les doctrines du jansénisme, notamment par la plume du P. Ingold, dont M. Séché ne cite pas les travaux. Il croit que « la révocation de l'édit de Nantes fut l'œuvre de Louvois, du P. La Chaise et de Mme de Maintenon » (I, 7); que, « sans l'abjuration de Henri IV, le pays eût un jour ou l'autre embrassé la réforme » (I, 10); que le gallicanisme « était la tradition nationale depuis le IXe siècle » (I, 11); il fait mourir Pascal (mort en 1662) pendant la paix de Clément IX, postérieure de sept ans (I, 15); il fait de Tencin un premier ministre (I, 88). On se demandera aussi qu'est-ce que la Bibliothèque révolu-

tionnaire du Louvre, citée en note page 122 (I). C'est *Cheverny* qu'il faut dire et non *Chaverny*, comme l'écrit constamment M. Séché. Grégoire n'a pas été seul à dénoncer les persécutions des Juifs en Alsace et à obtenir leur émancipation (p. 142). Il aurait fallu discuter la question des brefs papaux sous la Révolution à l'aide des Mémoires de Salamon (p. 211). On pourrait en citer bien d'autres, rien que dans le premier volume; là seulement j'ai emprunté des exemples. Et que dire du style? Les jésuites « mettaient dans le même sac les gallicans et les jansénistes » (p. 15). Le paragraphe 4 du chapitre II commence ainsi : « Retournons maintenant au cimetière de Saint-Médard et causons des convulsions qui mirent tant de têtes à l'envers et provoquèrent de si longues disputes » (p, 55). Il y a, dans l'histoire des *Nouvelles ecclésiastiques*, « une débauche de pamphlets et de chansons qui rappellent les mœurs des termites et les plus mauvais jours de la Fronde » (p. 70). A propos de V. Cousin, « il y a là tout un petit roman dont j'ai la clef et que je m'en vais vous conter de suite » (p. 261). Il n'y a pas jusqu'aux tables de ce livre qui ne soient fautives. Le tome I en a deux, qualifiées toutes deux : table alphabétique des noms cités dans ce volume. Il faut deviner que l'une se réfère à l'introduction, l'autre au corps du volume. J'ai vérifié pour quelques noms celle du tome II. Elle est incomplète. Digonnet est cité page 120, M. Renan page 383. On ne retrouve pas cette indication à la table. Je ne crois pas avoir besoin de porter un jugement sur ce livre; les citations que j'en fais parlent d'elles-mêmes. L'Académie française lui a décerné un prix de 1,000 francs. Pour le *Tourville* de M. Delarbre, on s'était au moins contenté de la moitié.

C'est plus que de *Mirabeau et la Provence* dont nous parle M. Georges Guibal dans son second volume, qui va du 5 mai 1789 au 4 avril 1791 (Thorin, in-8°), c'est l'histoire même de la Provence qu'il nous raconte pendant la période comprise entre ces deux dates. Elle fut agitée et parfois sanglante. Le développement de l'esprit révolutionnaire, un bizarre mélange des idées nouvelles et des anciens sentiments d'autonomie provinciale, la menace perpétuelle de la disette, la maladresse ou la faiblesse des pouvoirs publics, d'autres causes infiniment moins nobles contribuèrent à amener ce résultat. La prise des forts de Marseille fut souillée par le meurtre du major de Beausset, coupable seulement d'avoir voulu faire son devoir de soldat; les bandes marseillaises furent en partie causes du supplice de MM. de Guiramand, de la Roquette et Pascalis à Aix (décembre 1790). Mirabeau avait essayé, après la prise des forts de Marseille, de rétablir l'ordre en Provence et d'arrêter ces violences. Il n'oubliait pas le pays de sa famille, celui qui lui avait ouvert les portes de la

vie publique, tantôt attaquant à la tribune l'honnête mais maladroit M. de Bournissac, tantôt songeant, après une adresse des Amis de la Constitution d'Aix, « à intervenir directement et en personne à Aix et à Marseille » (p. 501). La maladie et la mort l'en empêchèrent. Le livre de M. Guibal indique avec soin ce côté curieux de la vie du grand orateur, mais il est surtout du plus grand intérêt pour l'histoire de la Révolution en Provence. Puisé aux sources locales, il est écrit avec talent et avec une grande sûreté de jugement. Il montre que les mouvements des émigrés au delà des Alpes fournirent un prétexte aux violents (p. 376), dans quel abandon se trouvèrent les modérés qui essayèrent de lutter contre eux. Le chapitre sur Lieutaud est à cet égard des plus curieux. Signalons encore l'opinion de M. Guibal sur la division de la France en départements (p. 195) et aussi les détails qu'il donne sur Bernadotte, alors adjudant au Royal-Marine (p. 221).

On voudrait posséder sur la période révolutionnaire dans chaque département un recueil tel que *la Révolution dans le département de l'Yonne; essai bibliographique,* par M. Henri Monceaux (Picard, in-8°). Non pas qu'il soit parfait, un ouvrage de ce genre ne l'est jamais, et l'auteur reconnaît lui-même, avec trop de modestie, son « imperfection et ses nombreuses lacunes, » mais il suppose des recherches aussi longues que patientes, et il rendra aux travailleurs les plus grands services. Ne comprenant pas moins de 3,420 articles, il est, en outre, muni de tables qui rendront faciles les recherches. On l'utilisera beaucoup, non seulement au point de vue de la bibliographie révolutionnaire de l'Yonne, mais encore à d'autres titres. On y retrouvera, en effet, à côté de détails très précis sur l'organisation administrative de ce département, une véritable histoire de la presse locale de 1788 à 1800 et des pamphlets dont M. Monceaux donne des extraits (p. 497). Signalons encore les nombreux renseignements qu'il renferme sur l'histoire des familles et la biographie des personnages révolutionnaires qu'un lien quelconque rattachait à l'Yonne, notamment tout ce qui a rapport à Lepelletier-Saint-Fargeau (p. 281 et suiv.). C'est, en résumé, un de ces livres très utiles dont on se sert plus souvent qu'on ne les cite et dont il convient par cela même de remercier les auteurs[1].

La défense nationale dans le Nord de 1792 à 1802 (Lille, Lefebvre-

1. Quelques menues observations. N° 2389, il fallait dire que François-Xavier, dit Lusace, était le comte de Lusace, fils d'Auguste III de Pologne ; p. 457, lire Durand-Maillane, et non Maillaux ; le nom de Marie Prou (n° 1538) ne se retrouve pas à la table des noms de personnes. Ajoutons encore que ce volume offre le plus grand intérêt pour l'étude de l'imagerie populaire.

Ducrocq, in-8°) est le résultat d'une collaboration de MM. Paul Foucart, Jules Finot, A. Jennepin, A. Terquem, A. Durieux et L. Quarré-Reybourbon; mais c'est surtout aux deux premiers, et en particulier à M. Paul Foucart, que revient la principale part de cet ouvrage dont M. Pierre Legrand a écrit la préface. Disons d'abord le défaut capital de ce livre : il a été composé d'après une conception absolument fausse. Les auteurs ont voulu à la fois n'utiliser que les documents des archives du département du Nord et encadrer ces documents dans un récit suivi. Les deux choses étaient exclusives l'une de l'autre. Un recueil des documents fournis par les dépôts publics du Nord se comprenait parfaitement et se suffisait à lui seul; dès l'instant qu'on voulait y joindre un récit, il fallait nécessairement consulter les autres documents et les autres récits relatifs à cette période. Or, MM. Foucart et Finot n'ont eu recours ni aux Archives de la guerre ni aux Archives nationales, et leur bibliographie n'est ni assez complète ni assez sûre. Ces critiques faites, j'ai le plus vif plaisir à donner à leur livre les éloges qu'il mérite. La plupart des documents qu'il renferme sont intéressants et dignes d'être conservés; le récit est toujours clair et agréable; l'esprit général du livre est plein de bon sens, de mesure, de modération. Je signalerai tout particulièrement les jugements portés sur l'émigration (p. 8-9), sur l'action de la franc-maçonnerie (p. 91), sur Valmy (p. 177), sur Dumouriez (p. 394). Les renseignements biographiques y sont nombreux et précis; partout on sent que l'on a affaire à des écrivains de longue date familiarisés avec leur sujet. En somme, c'est un livre dont il faut remercier et ses auteurs et le département du Nord, qui en a fait les frais. Quand il sera terminé et muni de bonnes tables, il sera une mine précieuse de renseignements.

M. Paul Marmottan a essayé de donner lui-même une idée de ce qu'est son livre, *le Général Fromentin et l'armée du Nord (1792-1794)* (Dubois, in-8°), composé « grâce aux pièces officielles uniquement et scrupuleusement visées. » « Sans insister outre mesure, dit-il, sur les menus épisodes, — de peur d'obscurcir les principaux, essentiels à graver, — nous n'avons rien négligé pour en fixer l'enchaînement clair et très suffisamment détaillé, accordant une large place à la couleur locale. Problème peu facile à résoudre, vu la multiplicité des sources à consulter, se compliquant presque toujours en l'espèce et coup sur coup, — les écrivains sur la Révolution ne nous démentiront pas, — d'une énumération inouïe et presque unique, au cours de nos annales, de généraux titulaires et de plans de campagne. Notre vœu serait d'avoir réussi à caractériser avec précision, sinon avec quelque brio, les événements dont nous avions à discourir, seule

manière de transmettre, de cette période militaire, enchevêtrée et par cela même si ingrate à traiter, une notion instructive et frappante » (p. 175). Malheureusement, il a échoué d'une façon aussi complète que possible dans la tâche qu'il définit ainsi en une langue dont les qualités essentielles ne sont pas précisément la netteté et l'aisance. Il a tellement *insisté sur les menus épisodes* qu'il a fait un livre entier sur un général dont le rôle a été des plus ordinaires, qui s'est fait battre partout où il a eu une affaire un peu importante à conduire, à Respoëd (p. 75), à Wattignies (p. 91), au Cateau (p. 110), à Landrecies, où « il fut blessé et ne retrouva sa colonne qu'avec beaucoup de mal » (p. 125), au passage de la Sambre (p. 143 et 153), brave soldat sans doute, mais bien médiocre homme de guerre. Il est si peu arrivé à « fixer l'enchaînement clair des faits » qu'il est impossible de comprendre quoi que ce soit aux opérations militaires telles qu'il les décrit. Il est si peu arrivé « à caractériser avec précision » les événements dont il parle qu'il se contredit à quelques pages, quelquefois à quelques lignes d'intervalle. Il déclare, page 80, que la tactique de Fromentin consistait « à suivre un système d'attaques et de trêves (?) alternées, » et, page 110, qu'elle « consistait en attaques sans nombre. » A la page 75, il raconte que « Fromentin soutint fermement avec un seul bataillon (évalué à 1,500 ou 1,800 hommes !), *pendant trois heures*, le poids d'une colonne ennemie (évaluée à 30,000 hommes environ !) le harcelant de tous côtés, » et il ajoute un peu plus bas que les Français luttaient un contre dix. Le style est à la hauteur de la composition et des recherches. On y trouve des expressions telles que celle-ci : en guise de faire diversion (p. 40), les commissaires de la Convention *stoppèrent* à Lille (p. 50) ; les généraux « qu'unit les uns aux autres une entente parfaite basée sur le secret entendement de la liberté » (p. 84) ; le drapeau tricolore *émerge aux flèches* des cathédrales du Rhin ; « nos ancêtres *acculèrent* la victoire jusque-là infidèle » (p. 85) ; la division Fromentin « surgit... crossant l'ennemi devant elle et nourrissant un feu terrible qui couvrit la plaine de morts » (p. 90) ; « l'ennemi *forçant* nos lignes à se retirer *allégées* de mille hommes environ » (p. 90). Je m'arrête, il faudrait citer trop longtemps. Je ne voudrais cependant pas priver les lecteurs de la *Revue* du plaisir de contempler les quatre-vingts cavaliers de Boyé, qui, « en moins d'une minute..., lancés au grand trot, font demi-tour par conversion, se pelotonnent serré, et, sublimes d'audace, se ruent sur la ligne d'acier des Autrichiens. » Boyé eut un cheval *tué sur lui* dans cette charge (p. 114), ce qui n'est pas beaucoup plus étonnant que la charge elle-même. En résumé, un recueil de notes entremêlées de phrases déclamatoires, rassemblé, je n'ose dire écrit, par un auteur

qui n'a pas plus l'habitude d'utiliser les documents qu'il ne connaît la littérature de son sujet, voilà le livre de M. Marmottan. J'ai du regret à me montrer si sévère à son égard, car je ne serais pas étonné que cette œuvre lui ait coûté du travail; mais il importe de le dire, aussi bien pour lui que pour ceux qui seraient tentés de suivre son exemple, les études historiques exigent une préparation longue et patiente. Croire qu'elles sont accessibles sans cela, c'est se condamner d'avance à voir son travail perdu, entièrement perdu.

MM. Georges Bussière et Émile Legouis s'occupaient en même temps du même personnage : *le Général Michel Beaupuy*. Ils ont réuni leurs efforts, et de cette collaboration est sorti un livre clair (Paris, Alcan; Périgueux, Delage et Joucla, in-8°), écrit avec justesse et modération, d'une lecture souvent agréable, en un mot, bien que les auteurs aient obéi à la tendance naturelle de surfaire un peu leur héros, très recommandable. Le général Beaupuy est d'ailleurs intéressant par lui-même. Originaire de ce Périgord où la verve méridionale se tempère de finesse et de bon sens, d'une famille qui se rattachait à Montaigne et dont les membres unissaient à la culture de l'esprit l'exercice de la bienfaisance sous toutes ses formes, Michel-Arnaud Bacharetie de Beaupuy se rallia avec tous les siens dès l'origine aux principes de la Révolution. Ses quatre frères firent de même; deux, Armand et Gabriel, soldats comme lui, moururent, le premier tué à l'ennemi, le second des fatigues de la guerre; l'aîné, Nicolas, maintint, par son autorité personnelle, l'ordre à Mussidan pendant toute la Révolution; le dernier, Jean, chanoine d'Arles en 1788, renonça à l'état ecclésiastique en 1793 et devint à son tour maire de Mussidan. C'est un agréable tableau que celui de cet intérieur honnête et éclairé, tel que l'avait formé la philosophie du XVIIIe siècle. Beaupuy le quitta en 1789 pour aller tenir garnison en Bretagne, à Blois et à Tours. C'est là qu'il connut Wordsworth, alors tout jeune homme et qui l'a célébré plus tard avec raison comme le modèle du vrai républicain. Envoyé à l'armée de Custine à son départ de Touraine, il assista au siège de Mayence, où il se distingua, suivit ensuite les Mayençais en Vendée et y contribua à la pacification. Revenu à l'armée du Rhin au printemps de 1795, il y trouva la mort le 19 octobre 1796. On le voit, sa vie a été courte et son rôle secondaire, mais c'est une des figures les plus pures de la Révolution, et pour cela, comme pour sa loyauté et son courage, il méritait que l'on conservât son souvenir.

On est toujours sûr de trouver dans les travaux de M. R. Delachenal une grande sûreté d'érudition, des recherches très consciencieuses présentées sous une forme claire et agréable. Ce sont encore

les qualités qui distinguent sa dernière publication : *Un Agent politique sous la Révolution; Pierre Chépy, 1792-1803* (Grenoble, F. Allier, in-8°). C'est une étrange carrière que celle de ce personnage, né à Paris en 1770, successivement secrétaire de la légation à Liège et à Lisbonne, employé à l'armée de Dumouriez et en Dauphiné, vice-consul à Rhodes puis à Jersey, commissaire de police à Brest sous l'Empire et mis enfin à la retraite sous la Restauration. M. Delachenal l'a racontée sous une forme définitive et le jugement qu'il porte sur Chépy sera certainement ratifié par tous ceux qui ont rencontré le personnage. Au demeurant il n'est point défavorable; Chépy fut sincère et désintéressé, remplit ses diverses fonctions souvent avec intelligence et toujours avec zèle, et on n'a rien de sanglant à lui reprocher. Il faut remercier M. Delachenal de nous l'avoir fait connaître.

Le livre de M. A. Fournier sur *Napoléon Ier* a eu beaucoup de succès en Autriche et en Allemagne, et c'est un succès mérité comme c'est une excellente idée d'en faire une traduction française. Le premier volume de celle que nous donne M. E. Jæglé (Bouillon, in-8°) va de 1769 à 1802, et la lecture en est aussi attachante qu'instructive. M. Fournier est très au courant de la bibliographie de son sujet, sa narration est nette et claire et son jugement sur Napoléon me paraît, dans l'ensemble, d'une grande justesse, plus que celui qu'il porte sur la Révolution. S'il a raison d'insister sur le côté dogmatique, religieux pourrait-on dire, de la propagande armée faite par la Révolution, je ne crois pas qu'il soit complètement exact d'affirmer que, « quand il s'agit de savoir si l'on allait garder lors de la paix les pays conquis par la guerre, on ne se décida plus d'après des considérations idéales, mais d'après un besoin matériel » (p. 216). Les considérations idéales eurent aussi leur part dans la conquête, et beaucoup des pays annexés la réclamèrent pour se garantir contre le retour de l'ancien régime. La domination française parut à certains assurer la durée des institutions libérales, de même que l'Empire en France, comme le marque fort bien M. Fournier, rendit définitives une grande partie des acquisitions politiques et sociales de la Révolution. Mais, si tel fut le résultat heureux de l'Empire, l'empereur n'en mérite pas pour cela beaucoup de reconnaissance, car il a rempli cette tâche, « non point pour rendre heureux les Français..., mais pour donner des fondements solides à l'édifice de sa puissance universelle » (p. 251). S'il a reconstitué la France, c'est pour satisfaire son ambition, cette ambition sans limites, qui commença par viser à dominer la Corse et finit par aspirer à la suprématie du monde, dont M. Fournier a montré la genèse dans une remarque

aussi fine que profonde, quand il dit que Napoléon cessa d'être corse et ne parvint jamais à être français (p. 42). Mais, s'il est sévère pour Napoléon au point de vue moral, il rend à son génie administratif et militaire la justice qu'il mérite; il le place avec raison au-dessus de tous les autres manieurs d'hommes dont l'histoire a gardé le souvenir.

Nulle part ce génie militaire de Napoléon n'apparaît avec plus d'éclat et de puissance que dans la seconde partie de la *Campagne de Prusse (1806)* que publie M. le commandant Foucart (Berger-Levrault, in-8°), avec le sous-titre *Prenzlow-Lübeck*. Je me hâte de le dire, ce fort volume, de près de mille pages, qui va du 15 octobre au 14 novembre, n'est ni un livre de lecture, ni une œuvre historique, ni un simple recueil de documents, c'est avant tout un ouvrage d'instruction militaire. Par ordre chronologique et jour par jour, M. Foucart nous donne toutes les pièces, ordres et instructions de Napoléon et de Berthier, registres d'ordre et de correspondance du maréchal Soult, des généraux Compans et Belliard, rapports des chefs de corps, bulletins de la Grande-Armée, etc., qui peuvent servir à l'historique de la campagne. A ces renseignements, il a joint des détails précieux sur l'organisation de l'état-major de la Grande-Armée et la méthode de travail de Napoléon; des tableaux statistiques et des croquis. L'ouvrage, étant donné que l'auteur a systématiquement ignoré les sources allemandes, est excellent. Il rendra de grands services aux historiens, de plus grands encore aux militaires.

Il est à souhaiter que M. Foucart continue sa tâche et que son exemple soit suivi, car, ainsi que le prétend l'auteur anonyme des *Notes critiques sur l'histoire militaire; M. Thiers* (Lille, Tallandier et Gaujac, in-12), je ne suis pas loin de penser que l'histoire des guerres du premier Empire est à reprendre en sous-œuvre avec plus de méthode et de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici. L'auteur de ces notes n'a pas de peine à montrer tout ce qu'a d'artificiel la méthode employée par M. Thiers et à sa suite par beaucoup (je ne dirais pas comme M. X... par *tous*) de nos historiens militaires et qui « consiste à commencer le récit de toute campagne par l'exposé d'un plan complet, comme si le plan complet d'une campagne pouvait être arrêté à l'avance. » Il ne faut cependant pas être trop sévère pour l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Si elle a souvent besoin d'être contrôlée dans les détails, l'ensemble donne en somme une idée assez juste de l'époque impériale. Elle doit cette qualité au fait que M. Thiers a pu connaître encore personnellement la plupart des acteurs de cette histoire, et son récit en a gardé une couleur, une vie que l'étude des documents seuls parvient difficilement à donner. Ces notes critiques ont une conclusion. Leur auteur émet sur le classement et

l'importance des documents historiques militaires des idées très justes; mais où je ne puis le suivre, c'est quand il propose de confier l'exécution de cette histoire militaire documentaire telle qu'il la conçoit à une commission. Les commissions rendent souvent d'éminents services quand elles se bornent à être un pouvoir législatif, pour ainsi dire; leur rôle est rarement utile, quelquefois nuisible, quand elles entreprennent de mettre à exécution elles-mêmes leurs décisions. Le modèle que devront prendre les archives de la guerre quand elles voudront réaliser ce que demande M. X..., c'est la commission des archives diplomatiques, qui, grâce à une méthode de travail aussi simple que féconde, a pu voir mettre au jour sous ses auspices dix-sept volumes en moins de dix ans[1].

Des volumes de la valeur de celui que vient de publier M. le général Thoumas sur le *Maréchal Lannes* (Calmann-Lévy, in-8°) serviront beaucoup à faire mieux connaître notre histoire militaire. C'est ainsi que l'on y trouvera notamment la meilleure réponse (p. 66) à l'un des reproches adressés à Thiers par l'auteur du précédent ouvrage. On s'est demandé en effet comment l'Europe avait pu ignorer, ainsi que le prétend Thiers d'après Napoléon lui-même, la formation de l'armée qui était destinée à vaincre à Marengo. Il est probable que la coalition ne s'est pas méprise sur la valeur des rassemblements formés à Dijon, mais elle a très bien pu, comme l'explique le général Thoumas, croire que les troupes concentrées aux bords du lac de Genève étaient destinées à renforcer l'armée du Rhin, dont l'aile droite s'appuyait à la Suisse. On trouvera ainsi dans cet ouvrage, écrit avec la science et l'agrément ordinaires chez l'auteur, une foule de menus détails rectifiés. On y trouvera aussi un portrait à la fois très vivant et très ressemblant du maréchal. Il y revit avec son esprit mobile et susceptible, avec sa nature emportée et parfois violente, mais aussi avec ses profondes qualités de cœur, sa brillante bravoure, les talents militaires qu'il n'acquit qu'à la longue, mais qui faisaient de lui, au moment de sa mort, un des meilleurs lieutenants de Napoléon. Mais Lannes, pas plus qu'un autre, n'échappa aux défauts de son temps; quoiqu'un des plus indépendants parmi les maréchaux, il alla jusqu'à demander un jour à l'empereur s'il devait adresser désormais ses dépêches à l'empereur d'Occident (p. 175), et l'on peut voir dans ses luttes sourdes avec Bessières et Murat le commencement des rivalités qui ne furent pas une des moindres causes des désastres de la fin du règne.

1. Personne mieux que M. de Freycinet ne pourrait introduire aux Archives de la guerre l'organisation si libérale dont il a doté celles des affaires étrangères.

Les publications sur Talleyrand continuent à abonder. Sous le titre de *Talleyrand intime* (Kolb, in-12), on a réimprimé tout un paquet de billets déjà connus, d'ailleurs assez joliment tournés, adressés par lui à la duchesse de Courlande du 2 janvier au 31 mai 1814. Ils sont malheureusement d'un médiocre intérêt pour l'histoire. Ils permettent cependant de saisir sur le fait l'égoïsme complet de leur auteur. Sachant très bien qu'il n'a plus rien à attendre de Napoléon, Talleyrand, en face de l'invasion, ne songe qu'à la défaite de l'empereur qui pourra lui rouvrir le chemin du pouvoir. Il a le triste courage d'écrire : « Les puissances ne sauraient prendre trop de sûretés dans le traité qu'elles feraient, si elles ne veulent pas être obligées à recommencer sur nouveaux frais l'année prochaine » (p. 44), et quand il annonce une bonne nouvelle, c'est que « le maréchal Marmont vient de capituler avec son corps » (p. 209). La publication est très mal faite. Il n'y a point de tables, point de numéros d'ordre aux lettres, presque pas de notes.

Le tome III des *Mémoires* est beaucoup plus intéressant. Ce n'est pas qu'il apporte beaucoup de renseignements nouveaux, la plupart des pièces qu'il contient ayant déjà été publiées par M. G. Pallain et, des trois parties qu'il comprend, la seconde, relative à la deuxième Restauration, avec un appendice sur le duc d'Enghien et l'affaire Maubreuil, étant à peu près la seule qui affecte la forme d'un récit suivi[1]; mais il fournit un élément nouveau aux discussions qu'a soulevées l'apparition des premiers volumes. On sait que M. Sorel avait le premier émis dans le *Temps* l'opinion que Talleyrand avait écrit ses *Mémoires* sous la Restauration pour expliquer, au besoin pour justifier son rôle, et qu'en les rédigeant il pensait surtout à Louis XVIII et à la famille royale, la postérité ne venant qu'au second plan. Cette idée ingénieuse donnait la clef de toutes les difficultés soulevées par les *Mémoires*[2], mais il lui manquait la vérification des

1. Il convient de signaler aussi la curieuse correspondance avec Madame Adélaïde et la princesse de Vaudémont, qui termine le volume.

2. Dans le numéro de mai 1891 du *Bulletin des travaux de l'Université de Lyon*, M. Émile Bourgeois a repris à son tour, avec une perspicacité très subtile, la question des mémoires et montré la faiblesse de l'argument, qui consiste à conclure de l'absence du manuscrit original à leur non-authenticité. « Si ce manuscrit eût existé, » écrit-il, « M. de Bacourt l'aurait copié comme il a fait fidèlement des fragments conservés dans leur forme définitive. Mais il n'existait pas, et M. de Talleyrand avait autorisé ses exécuteurs testamentaires à l'établir d'après les pièces et les indications qu'il leur laissait. Ils l'ont fait avec un soin pieux : et on n'a le droit ni de s'en étonner aujourd'hui ni de le leur reprocher. » C'est, à peu de chose près, l'opinion que nous émettions à la même époque dans cette *Revue*. Cf. t. XLVI, p. 86, n° de mai 1891.

faits. Elle l'a maintenant. Voici, en effet, ce qu'on lit à la page 300 du nouveau volume : « Je termine ici ces souvenirs qui doivent se clore avec la fin de ma carrière politique. » Et cette phrase est datée de *Valençay, août 1816*. Tombé du pouvoir quelques mois avant (24 septembre 1815), Talleyrand écrivait pour remémorer ses services et se ménager une rentrée. Il cessa de le faire quand il vit que la Restauration, tout en le traitant avec égards, ne le rappellerait pas au ministère, et il ne reprit la plume qu'après 1830, quand l'avènement d'une autre dynastie donna de nouvelles espérances à sa toujours jeune ambition. C'est à peine si les accusations de Savary le forcèrent, en 1824, « d'ajouter quelques mots à ces souvenirs » sur un événement dont il s'était bien gardé de parler et pour cause, la mort du duc d'Enghien. Sa défense est habile et d'autant plus assurée qu'il savait parfaitement que les archives n'avaient gardé aucune trace formelle de son rôle. On ne l'a connu que par des mémoires encore inédits, notamment ceux de Cambacérès[1]. Il réfute par le dédain l'accusation d'avoir essayé de faire assassiner Napoléon par Maubreuil, mais, sur ce point, il arrive que le témoignage le plus grave est le sien propre. Voici, en effet, ce qu'il écrivait à la duchesse de Courlande le 20 mars 1814 : « On parlait aujourd'huy d'une conspiration contre l'empereur et l'on nommait des généraux parmi les conjurés, tout cela vaguement. Si l'empereur était tué, sa mort assurerait les droits de son fils... Tant qu'il vit, tout reste incertain et il n'est donné à personne de prévoir ce qui arrivera... L'empereur mort, la régence satisferait tout le monde parce que *l'on nommerait un conseil qui plairait à toutes les opinions* et que l'on prendrait des mesures pour que les frères de l'empereur n'eussent aucune influence sur les affaires du pays. » Et il terminait ainsi : « C'est Marcoucy qui vous porte cette lettre que vous brulerés aussitôt que vous l'aurés lue. *C'est essentiel*[2]. » Talleyrand, qui n'oubliait pas dans ses suppositions la nomination d'un conseil dont il aurait certainement fait partie, oubliait qu'on brûle rarement les lettres qu'on reçoit, surtout quand on vous le recommande. C'est regrettable pour sa mémoire.

Il y a déjà un an, M. Max Leclerc avait réuni en un volume du plus charmant et du plus vif intérêt les *Lettres du Brésil* (Plon, in-12) qu'il avait écrites au *Journal des Débats*. Il y présentait sur la révolution qui venait d'avoir lieu et sur ses conséquences les obser-

1. Voyez le volume si bien fait de M. Boulay de la Meurthe, *les Dernières années du duc d'Enghien*. (Paris, 1886, in-12.)
2. *Talleyrand intime*, p. 169-171.

vations d'un esprit pénétrant et souple, aussi habile à observer qu'à comprendre. Son dernier volume, *Choses d'Amérique* (Plon, in-12), pour traiter d'une autre partie du Nouveau-Monde que le premier, n'est ni moins agréable à lire ni moins utile à étudier. Trois sujets principaux le remplissent : une série de notes sur les mœurs et la société américaine, où l'élégance aisée et familière du récit ne nuit pas à la solidité du fond; une étude très sérieuse sur la politique économique des États-Unis, le bill Mac-Kinley et l'échec du parti dominant aux élections du 4 novembre 1890, échec qui atteint autant les théories protectionnistes exagérées que le gouvernement des républicains; enfin un chapitre des plus curieux sur le catholicisme aux États-Unis. M. Max Leclerc ne se fait pas plus d'illusion sur les défauts que sur les qualités du peuple américain. « Cette société, dit-il, est fondée sur l'égoïsme porté à son paroxysme; la lutte pour la vie y est d'une intensité effrayante; l'ambition de s'enrichir la qualité la plus prisée; l'habileté à gagner de l'argent le don le plus envié; la richesse acquise le couronnement idéal de toute une carrière, le grand instrument de puissance et le criterium de la considération publique. Cet esprit règne du haut en bas » (p. 107). Voilà le revers de la médaille, mais en face que de grandes et fécondes qualités, l'esprit d'initiative, la confiance en soi, le courage et le sang-froid dans les épreuves, une indomptable espérance en l'avenir! A cette démocratie ardente et jeune, il faudrait, comme contrepoids à ses aspirations purement matérielles, l'influence élevée de quelques idées généreuses et désintéressées. Cette influence, le catholicisme, qui compte aux États-Unis dix millions d'adhérents et des prélats de la plus haute valeur, tels que le cardinal Gibbons et Mgr Ireland, cherche en ce moment à la prendre. Il poursuit ce résultat de bien des façons, tantôt protestant contre l'organisation de l'école neutre, qu'il appelle à tort aux États-Unis comme ailleurs l'école sans Dieu, tantôt se faisant, par une manœuvre aussi généreuse qu'elle est habile, le champion des classes pauvres et déshéritées. M. M. Leclerc, qui admire beaucoup et avec raison le clergé catholique américain, aurait peut-être pu approfondir l'étude qu'il en a faite. Que l'esprit qui l'anime soit bien l'esprit chrétien dans ce qu'il a de meilleur, je n'en disconviens pas; que le clergé américain actuel soit encore catholique, dans la doctrine comme dans la discipline, cela me paraît évident, mais le restera-t-il s'il continue logiquement pendant un certain nombre d'années l'évolution commencée? C'est une question à laquelle j'aurais été heureux de voir répondre un esprit avisé tel que M. Leclerc, comme j'aurais été curieux de le voir se demander si

la culture intellectuelle et morale, indépendante de toutes les religions, ne pourrait pas se joindre à celles-ci pour fournir à l'âme nationale américaine l'élément supérieur dont elle a besoin; si, dans la patrie de Channing, de Longfellow et de Bret-Harte, la philosophie et la poésie ne peuvent pas, aussi bien qu'une religion quelconque et que le catholicisme en particulier, contribuer à rendre les hommes meilleurs, plus justes et plus éclairés.

M. Leclerc n'en a pas moins fait preuve d'une grande sagacité en insistant sur le rôle que jouent les choses religieuses dans la politique des États-Unis. Ce n'est pas seulement d'aujourd'hui qu'il en est ainsi, comme le montre M. Oscar S. Straus, dans un travail un peu superficiel, mais intéressant : *les Origines de la forme républicaine du gouvernement dans les États-Unis d'Amérique* (Alcan, in-8°). Les deux derniers chapitres, consacrés à étudier l'influence des théories politiques de la Bible et de l'exemple du gouvernement des Hébreux sur la législation américaine, sont surtout curieux. Par contre, il nous est difficile d'admettre toutes les idées émises par M. E. de Laveleye dans la préface par laquelle il présente ce livre au public. Pour lui, qui dit catholique dit absolutiste, qui dit protestant dit républicain. C'est la religion qui fait les monarchies ou les républiques. M. de Laveleye oublie, en émettant cette affirmation trop absolue, que la religion n'est pas le seul facteur du développement politique d'une nation; qu'à côté des protestants et des catholiques il y a, dans tout État civilisé, un nombre considérable d'indifférents et que certains faits vont contre sa thèse. L'exemple de l'Amérique montre que le catholicisme s'accommode fort bien de l'extrême liberté démocratique, et celui de la Prusse que la monarchie absolue peut facilement s'établir en pays protestant.

Les préoccupations théologico-politiques dont nous venons de parler à propos des livres de MM. Leclerc et Straus tiennent également une grande place dans le très important ouvrage posthume de M. Auguste Carlier, *la République américaine; États-Unis* (Guillaumin, 4 vol. in-8°). Abordant à la fin de son tome III l'étude de la religion et du régime légal des cultes, l'auteur se range parmi les adversaires de l'école neutre, surtout depuis que l'école d'État cesse de plus en plus d'être *unsectarian*, en réalité protestante large, pour devenir vraiment neutre. M. Carlier admet encore la liberté de conscience entre chrétiens, il ne l'admet pas dès qu'on sort du christianisme. « Il y a, » dit-il, « des limites à la libre-pensée » (p. 563). Assurément, mais elles ne sont pas autres que celles de toute liberté et de tout droit, c'est-à-dire la liberté et le droit d'autrui. En somme,

toute opinion est respectable dès qu'elle est sincère et un athée honnête homme mérite autant d'estime et d'égards dans sa croyance qu'un catholique, un juif ou un musulman. C'est un sophisme que de vouloir enseigner à l'école la religion dominante et une fausse application du principe des majorités. « Dans ce domaine, » dit fort justement M. Straus dans le livre cité plus haut, « la majorité ne possède aucun pouvoir pour imposer sa volonté à la minorité, si faible que celle-ci puisse être » (p. 82). On pourrait encore reprocher à M. Carlier le peu d'indulgence dont il a fait preuve à l'égard de Laboulaye et de Tocqueville. Il oublie qu'ils ont été parmi les premiers en France à étudier l'Amérique. Certes l'ouvrage de Tocqueville a vieilli, bien des détails y sont erronés ; l'inspiration générale de l'œuvre n'en reste pas moins singulièrement élevée et parfois juste. On y trouve ce qui manque trop à celle de M. Carlier, une pensée originale et profonde. Ces réserves faites, il n'est que juste de donner à ce livre les éloges qu'il mérite. Il suppose un travail considérable, une conscience entière, et on y trouvera rassemblés, sous une forme toujours claire et précise, une masse énorme de renseignements. Tout ce qui a rapport à la formation des États-Unis, aux constitutions de l'Union et des États, que l'auteur a étudiées, non seulement dans leur état présent, mais encore dans leur développement historique, est excellent (t. I et partie du t. II). D'autres parties, notamment tout ce qui a rapport au gouvernement local (t. III) et aux Indiens (t. IV), ne seront pas moins utiles. Il règne en particulier dans cette dernière partie du livre un sentiment de généreuse sympathie à l'égard de la race rouge que partageront tous les lecteurs, et les détails que donne M. Carlier sur les procédés d'éducation et de civilisation employés à l'égard des Indiens par Armstrong et Pratt sont des plus intéressants. C'est en résumé une œuvre plus complète qu'originale, plus sérieuse qu'attrayante, mais elle est le fruit d'une vie entière d'études consciencieuses et approfondies et le répertoire de renseignements le plus complet que nous possédions en France sur les États-Unis de l'Amérique du Nord. Il faut remercier vivement M. Claudio Jannet d'avoir écrit la notice sur l'auteur et surveillé l'impression.

M. Eugène Spuller s'est voué à l'éducation de la démocratie. Il a laissé comme trace de son passage au ministère de l'instruction publique un volume de discours. Il continue son œuvre dans deux nouveaux livres, *l'Histoire parlementaire de la seconde République* et la deuxième série de *Figures disparues* (F. Alcan, in-12). Le premier de ces ouvrages n'est pas entièrement inédit. L'histoire de l'As-

semblée législative (25 mai 1849-2 décembre 1851) n'est que la reproduction d'un article de l'*Encyclopédie générale* sans les coupures demandées jadis par un comité de rédaction évidemment trop amoureux d'une forme serrée et concise. Le second est composé surtout de ces notices nécrologiques, articles de journaux écrits au lendemain de la mort, où se déploie à l'aise le talent de M. Spuller. Il y excelle. Son mérite, en effet, est de s'effacer toujours devant les personnages dont il parle et devant le parti dont il a été le serviteur dévoué. Nul n'a célébré mieux que lui les vertus des républicains de l'âge héroïque : l'oubli de soi-même, la fidélité à la parole donnée, l'horreur de la flatterie et de l'intrigue. Et cependant il les juge : « Il y a dans la génération de 1848, » dit-il, « à distinguer, comme en toutes choses, ce qui est bon de ce qui est mauvais. » C'est que, dédaigneux de l'esprit et de l'originalité quand même, M. Spuller s'attache surtout au bon sens, « le bon sens qui se refuse à poursuivre l'éternelle chimère des conceptions *à priori*, des utopies, même généreuses, et surtout de cette fameuse logique à outrance, qui étouffe la raison sous les artifices captieux du raisonnement, et qui, trop souvent, mène ceux qui s'en laissent enivrer à se casser la tête contre le mur des obstacles qu'il s'agit de renverser. » Le bon sens a récompensé M. Spuller; il lui a inspiré cet avant-propos de son histoire de la seconde République, où il a su dire la vérité à la démocratie avec tant d'affectueuse franchise. « Il le fallait, dit-il lui-même, car il en est des partis comme des hommes : ils tombent toujours du côté où ils penchent. » On ne saurait assez méditer ces sages paroles. Dans ces deux ouvrages, la forme répond au fond; le style est, comme il convenait, solide et grave; la phrase a du nombre et du poids[1].

Parmi les hommes dont a parlé M. Spuller, deux ont été l'objet d'études plus approfondies, Hippolyte Carnot et Théophile Foisset. En lisant la première phrase de la *Notice sur M. Hippolyte Carnot*, qu'a écrite son successeur à l'Institut, M. Ant. Lefèvre-Pontalis (Picard et Plon, in-8°), j'avais craint un instant que la différence des opinions n'eût mêlé quelques ironies à ces éloges académiques. Il n'en a heureusement rien été. M. Lefèvre-Pontalis, tout en faisant avec mesure les réserves que lui commandaient ses convictions personnelles, a raconté la vie de M. Carnot avec la plus courtoise et la plus

1. On est étonné de voir un écrivain consciencieux, comme M. Spuller, rééditer l'erreur des quatorze armées de la Révolution et citer un vers faux à la fin de son discours sur Béranger.

sympathique impartialité. Il a rendu hommage à l'unité et à la dignité de cette existence, tout entière absorbée par deux sentiments, la piété filiale la plus délicate, le dévouement le plus profond à la République et à la patrie. Il l'a fait de plus en termes excellents, accordant non seulement à H. Carnot, mais à Grégoire et à Lakanal, la pleine justice qui leur est due, et, dans ce discours imposé par l'usage, se montrant à de certaines pages un véritable historien[1].

Cet effort vers l'impartialité est également à louer dans le livre de M. Henry Boissard, *Théophile Foisset, 1800-1873* (Plon, in-12). Son héros y tenait moins quand il injuriait M. Renan (p. 313) et qu'il osait écrire cette phrase « que les républicains français font hautement des vœux pour le succès des Prussiens » (p. 267). Ces sentiments me gâtent M. Foisset. On a beau me montrer la dignité de sa vie privée, la loyauté et la profondeur de ses convictions, me dire qu'il a été l'ami et le conseiller intime de Lacordaire et de Montalembert, cette activité silencieuse, cette passion froide, cette soumission quand même me déconcertent et m'effraient. On ne retrouve chez Foisset ni la chaleur de cœur, ni les généreuses révoltes de ses deux grands amis. Le réel talent avec lequel son biographe a raconté sa vie ne fait pas illusion sur ce point. Du moins trouvera-t-on dans ce livre des renseignements curieux sur le catholicisme contemporain, encore que l'auteur s'entende à glisser sur les questions délicates, comme on peut le voir au chapitre VIII, *le Syllabus*. Il y aurait aussi de très nettes réserves à faire sur celui qui traite de la question romaine. M. Foisset et ses amis sont sévères pour cet Empire ingrat qu'ils avaient contribué à faire et qui oubliait leurs services. Ils ne lui pardonnent pas la chute du pouvoir temporel; ils ne comprennent pas qu'elle était inévitable, que le seul tort de l'Empire est de ne pas l'avoir vu, d'avoir travaillé à l'édifice de l'unité italienne sans vouloir ni oser lui donner ce qui en était la clef de voûte nécessaire, Rome capitale. On ne pouvait être à la fois l'ami du Piémont et du pape, et dès lors il valait mieux parler au Saint-père le salutaire langage de la franchise et de la vérité que de le leurrer de trompeuses espérances. Cela eût été à la fois plus honnête et plus habile.

On retrouvera quelques-unes des origines de cette question ita-

1. Je ne partage pas l'avis de M. L.-P. sur la *légende* des volontaires (p. 39), que M. Chuquet a expliquée d'une façon définitive, comme je crois que Carnot se trompe quand il disait que Louis XVI aurait été sauvé « si la Convention n'avait pas délibéré sous les poignards » (p. 40). Pour les Conventionnels, la trahison du Roi était flagrante, et, si l'on peut discuter sur l'application de la peine, il faut bien reconnaître que, quant au fond, ils avaient presque raison.

lienne dans le volume, d'ailleurs des plus curieux et des plus amusants, que M. le comte DE HÜBNER vient d'extraire de ses souvenirs, ou plutôt de son journal, *une Année de ma vie, 1848-1849* (Hachette, in-8°). On constatera surtout que, pas plus que les ultramontains, l'auteur ne comprenait absolument rien aux sentiments intimes et aux aspirations de l'Italie. Que voulez-vous? disaient en somme l'Autriche et le pape à leurs sujets; vous n'avez ni gros impôts, ni charges militaires; le pays est matériellement prospère, le gouvernement doux et paternel; que vous faut-il donc? — Il nous faut, leur répondait-on, l'indépendance et la liberté. Pour le moment, une seule chose nous importe, que l'Italie soit aux Italiens. Sur ce terrain on ne pouvait évidemment pas s'entendre et M. de Hübner n'en revient pas de voir un peuple sacrifier son repos pour une idée, ses affaires et ses plaisirs au légitime souci d'une dignité que lui imposaient ses traditions et ses espérances. C'est à cela qu'il pensait à Milan, où il arriva le 6 mars, chargé d'une mission de Metternich, dans la demi-captivité où le tenait le gouvernement insurrectionnel. De retour à Vienne en juillet, il y arriva à temps pour voir la révolution du 6 octobre, la prise de la ville, l'avènement de François-Joseph, et les débuts du ministère Schwarzenberg. C'est tout cela qu'il raconte dans la seconde partie de son livre, sans se rendre compte de la portée des événements qui se passent et de leurs causes profondes, mais avec bien de l'agrément et bien de l'esprit.

L'*Histoire de la civilisation contemporaine,* de M. Ch. SEIGNOBOS (Masson, in-12), est un livre très bien fait. L'auteur rattache avec raison à deux grands faits du XVIIIe siècle, le mouvement de réformes à l'intérieur et l'expansion coloniale à l'extérieur, la civilisation de notre temps. Il montre qu'elle est due à leur développement, qu'il suit dans le détail du livre à la fois au point de vue politique, intellectuel, social et moral, sans que l'ensemble des faits lui fasse jamais perdre de vue les idées générales qui les dominent. Il est impossible que dans la masse de renseignements ainsi présentés sous une forme à la fois très concise, très claire et très vivante, il ne se soit point glissé quelques menues erreurs de détail, mais l'ensemble est d'une érudition très sûre comme d'une lecture très agréable. C'est un livre où les maîtres comme les élèves trouveront du profit, tout le monde de l'intérêt.

Louis FARGES.

ANGLETERRE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE DU MOYEN AGE.

Première partie : Sources et sciences auxiliaires.

Archives et Bibliothèques. — La *Revue historique* a déjà mentionné à plusieurs reprises les rapports annuels présentés aux deux chambres du Parlement par le garde des archives de l'État. Les volumes XLVIII, XLIX et L (1887-1889) contiennent en appendice l'inventaire des rôles des lettres patentes pour les 7e, 8e et 9e années d'Édouard Ier, sans compter celui des « Rôles français » d'Henri VI, celui des procès jugés devant la Chambre étoilée, etc. A l'avenir, ces appendices seront supprimés ; chaque rapport annuel ne contiendra plus que de brèves indications officielles sur l'état des archives pendant l'année écoulée. Le travail d'inventaire n'est pas suspendu pour cela, mais il sera publié à part en volumes in-folio. Sauf en ce qui concerne le format, qui est très mal commode, cette innovation ne peut qu'être approuvée, s'il ne faut pas attendre trop longtemps chacun des volumes promis [1].

Le 11e rapport de la Commission royale des manuscrits historiques est accompagné d'un volumineux appendice, qui ne contient pas moins de sept parties en cinq tomes. Il faut signaler ici la 3e et la 7e partie, qui contiennent l'inventaire, dressé par M. John C. Jeaffreson, des archives municipales de Southampton, de King's Lynn et de Reading. Pour Reading, nous y trouvons une série de chartes dont les plus anciennes ne remontent pas plus haut que le xive siècle, une « montre » de l'année 1311-1312, qui contient 275 noms, un registre municipal qui commence en 1431. Les actes transcrits sur le « Livre rouge » (*Red register*) de King's Lynn (1307-1396) sont importants pour l'histoire sociale et constitutionnelle. Les archives de Southampton le sont bien plus encore. M. Jeaffreson n'indique pas

1. *The 51th annual report of the deputy keeper of the public records.* Londres, King. Prix : 6 d. Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler que ces rapports annuels forment deux séries, la première (vol. I-XX) in-fol. et la seconde in-8°, et qu'enfin la table des matières très sommaire de cette importante publication, depuis le tome XXIII (1862), se trouve maintenant à la fin de chacun des volumes paraissant dans la collection du Maître des rôles.

moins de 504 volumes, parmi lesquels on remarque : le « livre aux ais de chêne, » qui remonte au temps d'Édouard II; le « livre noir » (ou *Liber niger nigro carbone notatus*), de 1393 à 1570; le « Mémorial » (*the book of remembrances*) de la ville; le « livre des serments, des ordonnances, des admissions de bourgeois, » de 1496 à 1794. A ce premier fonds s'en ajoutent trois autres : des chartes et lettres patentes, contenant 58 actes, dont le plus ancien remonte au règne du roi Jean, des actes municipaux, depuis Édouard III, et enfin des lettres, seulement depuis Henri VI.

Le 12e rapport est accompagné de douze appendices; je n'ai à m'occuper ici que du neuvième. Les matières qu'il contient sont très variées. Pour ce qui concerne exclusivement le moyen âge, je signalerai dans les mss. de M. John Henry Gurney un ancien recueil de lois anglaises, écrit dans le 3e quart du XIIe siècle, où se trouve, entre autres documents, un texte du traité passé entre Étienne et Henri Plantagenet en 1153, plus ancien que celui du « Livre rouge » de l'Échiquier transcrit dans Rymer et divers volumes de mélanges; les archives de l'évêché d'Ely, qui doivent une partie de leur importance à ce fait que cet évêché forma au moyen âge un « palatinat, » comme celui de Durham; les archives du doyen et du chapitre d'Ely, de Lincoln, de Peterborough; les importantes archives municipales de Gloucester, qui conservent encore les originaux des chartes de libertés concédées par les rois du XIIe et du XIIIe s.; celles de Higham Ferrers et de Newark, qui présentent un moindre intérêt, etc. D'excellentes tables complètent ces volumes si pleins de choses qu'on ne perd jamais son temps à les feuilleter [1].

Pour le Musée britannique, nous avons l'inventaire sommaire des manuscrits entrés dans cet établissement de 1882 à 1887. Il a été rédigé sous la direction de M. Thompson, aujourd'hui directeur du Musée, par M. Edward J. L. Scott, qui lui a succédé à la tête du département des manuscrits. Il renferme la mention de 1,526 manuscrits, 5,994 chartes, 2,428 sceaux détachés et de 4 papyrus provenant d'Herculanum, outre la riche collection de papiers d'État et autres provenant du duc de Newcastle, ministre sous le règne des trois pre-

1. *The manuscripts of the duke of Beaufort, the earl of Donoughmore, and others*, 640 p. in-8°. Prix : 2 sh. 6 d. Pages 582 et 583, M. J. A. Bennet, dans l'inventaire des mss. appartenant aux doyen et chapitre de Peterborough, a publié intégralement des notices concernant le *Domesday book;* il n'a pas mentionné que deux d'entre elles ont été copiées dans le « Dialogus de Scaccario; » on les trouve tout au long dans les *Select Charters* de Stubbs, aux pages 202 et 208; il était donc superflu de les publier à nouveau.

miers Georges, et qui ont été donnés au Musée par le comte actuel de Chichester; cette collection comprend à elle seule 548 volumes et 3,483 chartes. Un énorme index facilite les recherches à travers cette masse considérable de faits [1].

Quant aux autres bibliothèques, je ne saurais mentionner que les Annales de la bibliothèque Bodléienne à Oxford, dont le Rév. William Dunn MACRAY vient de donner une seconde édition remaniée et fort augmentée. Comme la *Revue historique* en a déjà parlé (XLV, 230), je n'ai pas à y revenir.

Les études de généalogie et de topographie seigneuriales sont, comme on sait, très en faveur en Angleterre, qui est encore un pays de grande aristocratie foncière, bien que le régime politique soit aujourd'hui très manifestement démocratique. Elles sont poursuivies avec beaucoup de zèle par des spécialistes de mérite dans les archives et bibliothèques du royaume. C'est à eux surtout qu'ont pensé M. Richard SIMS et M. Walter RYE en rédigeant leur Manuel ou Guide à travers les collections d'archives; mais ils ont en même temps rendu aux historiens en général un service éminent en facilitant leurs recherches et en les éclairant. Déjà notre collaborateur, M. Ch.-V. LANGLOIS, dans un bref mais substantiel rapport, avait indiqué les fonds du P. Record Office qui contiennent des documents relatifs à l'histoire de France, avec les inventaires imprimés ou manuscrits qui sont à la disposition du public [2]. C'est aussi du P. Record Office que nous entretient surtout M. Rye, bien connu par ses nombreuses publications relatives à l'histoire du comté de Norfolk, sa patrie [3]. Après avoir exposé la méthode à suivre pour compiler une généalogie et pour écrire l'histoire d'une paroisse ou de toute autre localité, il énumère les documents relatifs à la sous-inféodation, à la vente et au transfert des terres, les actes de procédure civile et criminelle, les papiers d'État, les archives financières, ecclésiastiques, municipales, paroissiales et manoriales, les privilèges, titres et autres concessions obtenues de la couronne, etc. Il indique minutieusement où se trouvent ces documents; au besoin il les décrit et commente, comme il fait par exemple pour les rôles de la Pipe; enfin il fournit

1. *Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years* 1882-1887. Londres, 1889, xv-1140 p. in-4°. L'index à lui tout seul occupe les pages 385-1140.

2. *Les documents relatifs à l'histoire de France au P. R. O. à Londres* (extrait des *Archives des missions*, 3e série, t. XIV). Leroux, 1889, 25 p.

3. *Records and Record searching; a guide to the genealogist and topographer*. Elliot Stock, 1888, 204 p. in-8°.

les indications bibliographiques les plus précises qui s'y rapportent. C'est un guide très précieux pour toute personne qui désire travailler au P. Record Office, ainsi d'ailleurs qu'aux autres dépôts d'archives de Londres (British Museum, Probate registry, où sont enregistrés les testaments, archives municipales de Londres, bibliothèque du palais de Lambeth, collège des hérauts d'armes), à la Bodléienne d'Oxford et à la bibliothèque de l'université de Cambridge. Il y a sans doute de la confusion dans ce livre; mais il est si plein de faits qu'on n'ose s'en plaindre, et il est muni d'un excellent index, ce qui répare bien des choses.

Dans cet index, l'auteur renvoie souvent au manuel de M. Sims, dont la seconde édition a paru peu après le livre de M. Rye[1]. A vrai dire, cette seconde édition, qu'on nous présente comme « nouvelle et améliorée, » n'est qu'une réimpression littérale de la première, vieille aujourd'hui de trente-cinq ans. Cela saute aux yeux à chaque page; sans cesse il y est question des dépôts d'archives conservés à la Tour, dans la maison du chapitre de Westminster, à Carlton ride, etc. C'est toujours M. Duffus Hardy qui est à la tête des archives de la Tour de Londres, et M. Panizzi qui dirige le British Museum. Naturellement aussi, les mentions bibliographiques s'arrêtent à l'année 1855. L'éditeur n'a pas pensé qu'il eût été profitable pour tout le monde de mettre l'ouvrage au courant. Il faut bien croire qu'il espère, malgré tout, retirer un bon profit de la vente du livre, puisqu'il a fait les frais d'un beau papier et d'une impression soignée, mais il sera permis de regretter, au nom de la science, que l'ouvrage trahisse si parfaitement les promesses de son titre. Si démodé qu'il soit, le manuel de Sims peut encore maintenant rendre des services; on consultera, non sans profit, les longs chapitres sur les « Collections héraldiques » et les « Mélanges généalogiques, » qui forment près de la moitié du volume.

On retrouvera la plupart des indications fournies par le livre de M. Rye dans celui de M. Phillimore, qui a paru presque en même temps, et dont une seconde édition a suivi de près la première[2].

1. *A manual for the genealogist, topographer, antiquary and legal professor.* Edw. Avery, 1888, xx-542 p.

2. *How to write the history of a family. A guide for the genealogist.* Elliot Stock, 2e édit., 1888, viii-207 p. in-8°. On peut annoncer ici, bien qu'il se rapporte d'une façon très indirecte au sujet, le petit volume de M. Henry B. Wheatley, intitulé : *How to catalogue a library.* Elliot Stock, xii-268 p. in-12. L'auteur y raconte comment ont été tracées les règles suivies pour dresser les catalogues des imprimés au Musée britannique, surtout sous le proconsulat de

C'est un manuel élémentaire « sur la manière d'écrire l'histoire d'une famille. » Les faits y sont rangés dans un ordre plus simple. D'autre part, ils sont beaucoup moins nombreux. Les deux ouvrages se complètent heureusement et rendront de grands services aux travailleurs.

Pour s'orienter aujourd'hui dans des recherches au P. Record Office, il n'y a pas de guide plus complet ni mieux au courant que celui de M. S. R. Scargill-Bird [1]. L'auteur est un des principaux archivistes attachés à cet admirable établissement, et il a employé dix ans à préparer son livre. C'est le fruit d'un labeur considérable et qui mérite la reconnaissance de tous ceux qui voudront étudier l'histoire d'Angleterre à ses sources les plus vives et les moins explorées. Il s'en faut en effet que tous les fonds de ce dépôt, le plus vaste peut-être du monde, soient, aujourd'hui encore, d'un accès facile; le travail de classement et d'inventaire est fort loin d'être terminé, malgré le travail fourni depuis le commencement de ce siècle et constaté, soit par les rapports et publications de l'ancienne « Record Commission, » soit par les copieux appendices aux rapports annuels du Garde général. Aussi le présent Guide a-t-il dû se borner à décrire « les principales classes de documents » conservés au P. Record Office, et a-t-il été impossible à M. Scargill-Bird de classer ses matériaux d'après un ordre méthodique. Comme son prédécesseur, M. Thomas, dont il a fondu le *Handbook*, aujourd'hui très vieilli, dans son livre, comme M. Ewald, il suit l'ordre alphabétique; mais du moins il a essayé de le corriger çà et là en rapprochant des séries que la logique rattache les unes aux autres. C'est ainsi qu'il a institué de grandes divisions telles que les « Enrôlements à la Chancellerie » (*Chancery enrolments*); « Archives des ministères » (*departemental records*); « tenures féodales » (*feudal tenures*); « possessions anglaises en France » (*France*); « justice » (*judicial proceedings*); « impôts » (*taxation*), etc., et dans chacune les articles sont placés dans un ordre qui paraît être mixte, à la fois alphabétique et méthodique. Je ne sais si les recherches sont par là rendues très faciles; du moins faut-il déjà posséder une connaissance assez étendue des institutions anglaises. C'est pourquoi l'auteur a, dans l'introduction, décrit en traits brefs mais précis les grandes administrations et par conséquent

Panizzi. Il expose d'une plume facile, et qui se garde de rien approfondir, les règles à suivre pour rédiger une fiche de catalogue à l'usage des bibliothèques grandes ou petites.

1. *A Guide to the principal classes of documents preserved in the P. R. O.* Londres, Spottiswoode, XL-355 p. in-8°. Prix : 7 sh.

les grandes séries d'archives; pourquoi aussi, dans le courant du livre, il a exposé le fonctionnement de telle administration publique, comme la chancellerie ou l'Échiquier. Ces notices, il faut les chercher un peu partout, mais elles permettent au chercheur de s'orienter; l'index lui fera d'ailleurs retrouver sans trop de tâtonnement la série de documents sur laquelle il sollicite des renseignements; cet index aurait dû et pu, semble-t-il, être plus développé; il eût été encore plus utile. On saura gré à M. Scargill-Bird d'avoir indiqué les inventaires des archives existant aujourd'hui, soit imprimés, soit en manuscrit, soit sur fiches (*descriptive slips*), ainsi que les publications officielles de documents tirés des archives. Sur ce dernier point cependant, on souhaiterait plus de précision dans les renvois bibliographiques. Tel qu'il est, et malgré les imperfections sans doute inévitables qu'on peut y relever, ce Guide rendra d'éminents services; il ne dispense pas de recourir aux ouvrages de MM. Rye, Phillimore, Sims, etc., mais il en est le complément nécessaire; c'est lui que désormais il faudra consulter tout d'abord; nous le recommandons instamment à ceux, de plus en plus nombreux chez nous heureusement, qui, à la suite de M. Langlois par exemple, se proposeront d'explorer les archives anglaises. Sera-t-il excessif de dire que ces archives recèlent la moitié de notre propre histoire pendant au moins trois siècles ?

Chartes et chroniques. — 1° *Période saxonne.* Cette période est dominée par deux groupes essentiels de documents : la chronique anglo-saxonne, ou, pour parler avec M. Freeman, les chroniques anglaises, et les recueils de chartes. Du premier groupe, j'ai peu de chose à dire. On possède sept manuscrits (dont un fort mutilé) de la chronique anglo-saxonne; on les désigne assez couramment d'après le nom de la ville où ils ont été réellement, ou bien où l'on suppose qu'ils ont été compilés et copiés : on a donc ainsi la chronique de Winchester, celle d'Abingdon, celle de Peterborough, celle de Worcester, etc. La plus ancienne rédaction, copiée peut-être sur l'original ou sur un des originaux, est celle de Winchester, dite encore ms. Parker, du nom du fameux archevêque de Cantorbéry, qui l'a possédé et l'a légué, avec tant d'autres trésors, au collège de Corpus Christi, à Cambridge. Parmi tous les autres textes, la chronique de Peterborough se distingue, au contraire, par ce fait qu'elle a été écrite très tardivement, après 1124, et continuée jusqu'à l'avènement de Henri II (1154); tous les autres s'arrêtent bien plus tôt. M. Ch. Plummer, d'Oxford, qui prépare une édition nouvelle de la chronique anglo-saxonne, a choisi ces deux textes, le plus ancien et le plus

récent, comme types pour l'étude de l'ancienne langue anglaise; il en a donné le texte parallèle, de l'année 787, où la chronique note l'apparition des premières barques danoises sur les côtes de l'Angleterre, jusqu'à l'année 1001; il a donné çà et là des extraits des autres chroniques, car la chronique anglo-saxonne doit être avant tout commentée par elle-même. Comme il s'agissait de mettre aux mains des étudiants un livre d'explication, le savant éditeur n'a guère donné en note que les variantes les plus importantes fournies par les divers mss. de la chronique; une très brève introduction et un glossaire très soigné, qui sera d'un grand secours pour l'étude de l'anglo-saxon, complètent ce mince volume, qui fait concevoir une idée très favorable de la grande édition [1].

En ce qui concerne les chartes anglo-saxonnes, la *Revue historique* a soigneusement noté l'apparition des divers fascicules du *Cartularium saxonicum*, publié par M. Walter de Gray Birch, du British Museum [2]. Il y en a vingt-sept aujourd'hui qui contiennent déjà près de douze cents pièces allant jusqu'à l'année 973. Le célèbre *Codex diplomaticus aevi saxonici* de Kemble, que le présent cartulaire doit remplacer, ne compte en tout que 1,369 actes. Le nouveau recueil sera donc beaucoup plus considérable que l'ancien. Il est vrai que Kemble n'a guère, de propos délibéré, admis dans son recueil que les chartes proprement dites, tandis que M. Birch entend le mot dans le sens le plus libéral; ainsi, dans le dernier fascicule, nous trouvons le procès-verbal d'une séance des witan tenue après 962 à Wihtbordes-stane, le texte des ordonnances rendues à la suite de cette assemblée, le long préambule d'un décret tendant à faire observer la règle bénédictine dans tous les monastères anglais. Mais il n'y a pas lieu de s'en plaindre; nous savons gré au contraire à M. Birch de nous apporter un plus grand nombre de textes de forme plus ou moins diplomatique sur une époque passablement pauvre en docu-

1. *Two of the saxon chronicles parallel* 787-1001, *with supplementary extracts from the others*. Oxford, Clarendon Press, 1889, xv-136 p. in-8°. Prix : 3 sh. La même année a paru à Londres, chez Whittaker, une nouvelle édition des chroniques, par J. F. Davis : *Anglo-saxon Chronicles*, 800-1001; l'éditeur a pris des extraits des deux principaux manuscrits (celui de Winchester et celui de Peterborough), de façon à faire un récit continu; il y a joint des notes d'explication verbale et quelques indications historiques qu'on trouve partout, enfin un glossaire. C'est une édition faite pour les étudiants et sans aucune originalité.

2. *Cartularium saxonicum, a collection of charters relating to anglo-saxon history*. Londres, Whiting, in-4°. T. I, xxi-xxvi et 600 p. (1885). T. II, xx-xxiv-609 et xxii p. (1887). Prix : 30 et 31 sh. 6 d. le vol. Prix de chaque fascicule : 2 sh. 6 d.

ments. Venu après Kemble et après Thorpe, il a pu être aisément plus complet qu'eux. C'est ainsi qu'il a eu la bonne fortune de mettre immédiatement à profit l'acquisition faite par le British Museum d'une partie de la riche collection, aujourd'hui dispersée, de lord Ashburnham, et l'on doit souhaiter que son œuvre, interrompue pendant un assez long temps [1], soit menée vite à bonne fin.

Il semble d'ailleurs qu'on puisse la pousser activement, car jusqu'ici M. Birch s'est contenté de nous donner tout uniment les textes, avec les variantes fournies par les divers manuscrits; il n'y a rien ou presque rien ajouté. Les préfaces placées en tête des deux volumes maintenant achevés sont l'insignifiance même. Le commentaire est aussi maigre qu'il est possible; quelques rares dates chronologiques qu'on pourrait trouver d'ordinaire dans le premier dictionnaire venu, quelques tentatives, plus rares encore, pour identifier les noms de lieu, se rencontrent au bas des pages [2]. Quant aux textes, ils ont été revus avec soin sur les originaux ou sur les anciennes copies qu'on en possède, et ils sont çà et là plus corrects que dans Kemble ou Thorpe; mais l'éditeur a-t-il suivi la meilleure méthode pour les présenter au public? Il résout les abréviations, ce qui est bien, mais pourquoi garde-t-il religieusement la ponctuation originale, qui n'aide certainement pas à l'intelligence du texte? Sur ce dernier point, il n'y a plus qu'à passer condamnation; pour le reste, attendons. M. Birch nous promet pour plus tard des notes sur la condition paléographique des chartes saxonnes, sur leur valeur historique et philologique, sur la manière d'établir leur authenticité. Peut-être alors saura-t-il combler en partie au moins les fâcheuses lacunes que présente une œuvre malgré tout considérable.

J'ai aussi des regrets à exprimer, j'ai surtout des points d'interrogation nombreux à poser au sujet du « Manuel des chartes relatives à la propriété foncière et autres documents de l'époque saxonne, » publié M. John Earle, professeur d'anglo-saxon à l'université d'Oxford [3]. M. Earle est à la fois historien et philologue; ainsi on lui doit une estimable édition de la chronique anglo-saxonne, celle même que M. Ch. Plummer a été chargé de refaire. La composition de son

1. Les fascicules se sont suivis à des intervalles rapprochés jusqu'au 25e, paru en septembre 1887; le 26e est de novembre 1889 et le 27e d'avril 1890.

2. On peut citer comme tout à fait exceptionnelles la page de la préface du tome II relative au célèbre nom de Brunnanburh, que M. B. identifie avec Broomfield au comté de Somerset, et, au t. III, p. 242, la note sur le pagus Magesætna.

3. *A hand-book to the Land-charters and other saxonic documents*. Oxford, Clarendon Press, 1888, cxi-519 p. in-8°. Prix : 16 sh.

livre souffre de cette double spécialité; elle manque de netteté. Le titre annonce un manuel de chartes sur la propriété foncière, et, en effet, la plupart des textes se rapportent à ce sujet, qui est en outre étudié d'une manière spéciale dans l'introduction; mais on y rencontre aussi des chartes d'affranchissement et même des lettres d'indulgence. Rentrait-il bien dans le plan de l'ouvrage, par exemple (p. 424), de publier une bulle de Célestin III invitant tous les fidèles d'Angleterre à donner d'abondantes aumônes pour permettre aux chanoines de Sᵉ Frideswide d'Oxford[1] de reconstituer leurs maisons, leurs ornements d'église, etc., dévorés par un incendie? Sans doute, cette bulle (2 juin 1194) est inédite; mais la raison est-elle suffisante? Il y a plus. Dans le plus grand nombre des chartes publiées ici, le dispositif est rédigé en latin, tandis que presque toujours les limites des territoires concédés par la charte sont énumérées en langue anglo-saxonne; or, il arrive souvent que M. Earle se contente d'analyser très sommairement le dispositif, qui est évidemment la partie essentielle pour l'historien, et donne tout au long seulement la partie de la charte qui est rédigée en anglo-saxon. M. Earle a-t-il donc retenu ces textes de la vieille langue anglaise à cause de leur intérêt topographique et philologique? Il fallait au moins le dire.

L'introduction, longue et intéressante, s'adresse aux historiens, voire aux diplomatistes. L'auteur y étudie en effet : 1° le plan et la rédaction d'une charte foncière (*land charter*) ou concession d'une terre par un acte public; 2° les relations entre la tenure foncière et l'organisation élémentaire de la société anglaise; 3° enfin l'emploi différent des deux langues dans la rédaction de ces documents (p. xv). Contrairement à l'opinion jadis exprimée par Kemble, et non sans de bonnes raisons, il soutient qu'après la conquête saxonne l'Angleterre n'a pas été occupée par une démocratie pure d'hommes libres, égaux entre eux et propriétaires fonciers, s'administrant eux-mêmes dans la « marche, » mais au contraire que le chef de bande a continué, même après l'établissement définitif des envahisseurs dans le pays pacifié, à exercer sur les hommes du district une autorité supérieure; il montre dans ce système, qu'on pourrait appeler seigneurial, l'origine du système manorial qu'on trouve en plein exercice après la conquête normande; il explique avec une solide érudition les mots de « marche, » de « bocland, » de « folcland, » etc. Enfin il résume

1. Le texte de cette bulle, telle que l'a fait imprimer M. Earle, porte : « Canonici *sancti* Frideswide; » ne faudrait-il pas lire : « *Sancte* Frideswide? » De même aussi : « Datum *Laterano* » est-il une faute de lecture ou de grammaire pour « *Laterani ?* »

d'après Kemble les règles diplomatiques suivies par les rois anglo-saxons pour la rédaction des chartes royales, et il indique, quoique trop vaguement à mon sens, les signes auxquels on peut distinguer les chartes authentiques des fausses. Après tant de soins pris dans l'introduction pour faciliter aux historiens l'étude des textes recueillis par lui, on s'attend à voir l'éditeur classer les documents en suivant autant que possible l'ordre chronologique; c'est la méthode tout indiquée pour tracer l'histoire d'une institution. Mais, ici encore, il trahit notre attente. Il a divisé en effet ses documents en deux classes : ceux du premier groupe (*primary documents*) contiennent les « actes sincères datés, » puis les « actes sincères non datés; » ceux du second groupe (*secondary documents*) sont des actes également sincères, mais rédigés à une autre époque que celle dont ils portent la date. Pourquoi cette complication? Pourquoi, dans le second groupe, donner d'abord des chartes écrites sur des parchemins isolés, comme l'étaient celles du premier, puis des chartes tirées du cartulaire de Worcester (XIe siècle), puis d'autres tirées du « Textus Roffensis, » qui est du XIIe siècle (et qui a d'ailleurs fourni la première charte de tout ce recueil !); enfin d'autres tirées de manuscrits du XIIIe siècle, etc.? Ce classement ne peut avoir d'utilité que pour le philologue, et encore! Car, peut-on dire jusqu'à quel point la langue d'un texte du IXe siècle s'est déformée sous le calame d'un scribe du XIIe? Cette division ne donne donc pas de sûres garanties au philologue et elle rend le travail fort pénible à l'historien obligé, pour rétablir l'ordre chronologique, de revenir vingt fois sur ses pas.

Quel que soit l'ordre, très contestable, on le voit, où sont rangés ces documents, sont-ils au moins bien édités? Je ne suis pas en état de répondre avec pleine assurance à cette question, parce que je n'ai pas vu les originaux et que j'ai collationné seulement quelques actes sur les fac-similés qu'on en a publiés [1]; mais cette vérification, si sommaire soit-elle, donne une idée très favorable du soin apporté par l'éditeur à la correction du texte. A mon sens, il a poussé bien loin le scrupule en allant jusqu'à reproduire les abréviations et la

1. Il y en a deux recueils bien connus sans doute des paléographes de métier, mais qu'il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici : 1° *Facsimiles of ancient charters in the British Museum*, publiés par ordre des Trustees en quatre parties (1873, 1876, 1877 et 1878); 2° *Facsimiles of anglo-saxon manuscripts*, publiés sur la recommandation du Maître des rôles par le directeur de l' « Ordnance Survey, » deux parties, 1878 et 1881. Dans le premier de ces recueils, chaque texte photographié est accompagné d'une transcription littérale, et, dans le second, d'une traduction, cette dernière par M. Basevi Saunders, du P. R. O.

ponctuation des originaux, plus logique en ceci que M. Birch, qui résout les abréviations et qui garde la ponctuation souvent fantaisiste des manuscrits. Encore ne suis-je pas certain que M. Earle soit toujours resté fidèle à son système, et je crois avoir rencontré plus d'un acte où les abréviations étaient bravement réduites. Après le texte des chartes, viennent des notes additionnelles, puis un glossaire et enfin un index général. Le système de renvois suivi dans ces deux tables ne me paraît pas heureux; l'auteur indique par des lettres qu'il faut chercher le mot en question soit en tête et en haut de la page, soit au milieu, soit en bas et au pied de la page[1]; n'aurait-il pas été plus simple de numéroter les lignes? Ce sont là bien des misères, sans doute; mais il n'y aurait évidemment aucun intérêt à les relever avec cette insistance si l'ouvrage n'en valait pas la peine, et j'en ai dit assez, je pense, pour faire comprendre l'importance du livre publié par M. Earle.

2° *Depuis la conquête normande.* Les lecteurs de la *Revue historique* connaissent l'existence de deux récentes sociétés savantes : la *Pipe roll society* et la *Selden society*. La première de ces sociétés a été fondée en 1883 à l'effet de publier les grands rôles de l'Échiquier, appelés communément les « Rôles de la Pipe, » et autres documents antérieurs à l'année 1200. Dix volumes ont paru jusqu'en 1888. Huit d'entre eux contiennent chacun le grand rôle d'une année du règne de Henri II (1159-1167); le travail des éditeurs n'a pas été compliqué, car il a consisté à reproduire le rôle aussi exactement qu'il est possible avec l'imprimerie, c'est-à-dire en conservant la distribution des paragraphes, les abréviations, les ratures et surcharges qui se trouvent dans l'original; d'ailleurs, pas ou presque pas de préface[2], pas une note, mais du moins il y a un index pour chaque volume.

1. M. Earle emploie en effet cinq expressions pour désigner les compartiments d'une page : top et high, middle, low et bottom. Encore une question : pourquoi M. Earle n'a-t-il pas partout renvoyé au *Cartularium* de M. Birch, comme il a fait au *Codex* de M. Kemble?

2. Une exception doit être faite pour le t. IX, qui contient le rôle de la 12e année (1165-1166) de Henri II. Dans une préface signée W. Cestr., M. W. Stubbs, autrefois évêque de Chester et maintenant d'Oxford, fait ressortir l'importance de cette année pour la législation anglaise, car c'est l'année où fut promulguée l' « assise » de Clarendon; le rôle porte souvent la trace des innovations apportées par cette ordonnance; il montre les shériffs occupés presque partout à faire construire des prisons, tandis que dans les rôles précédents les « catalla fugitivorum » étaient rarement notés par les shériffs comme une des sources des revenus royaux; la mention s'en retrouve fréquemment dans celui-ci, double preuve de la rigueur avec laquelle étaient poursuivis les criminels. Cette préface n'a qu'un défaut, sa brièveté : elle compte moins de 4 pages.

L'éditeur à qui l'on doit le rôle de la 2e année (1164-1165) de Henri II (tome VIII, 1887) a fait un peu plus en ajoutant en note les variantes qui se trouvent dans la copie authentique du rôle qui devait rester aux mains du chancelier. Les tomes III et X offrent un intérêt tout particulier. Le premier, dû à M. Hubert HALL, du Public Record Office, est une sorte d'introduction à l'étude des rôles de la Pipe. Il contient : 1° une table des abréviations qu'on rencontre dans ces rôles; 2° une étude sur l'organisation de l'Échiquier, surtout au XIIe siècle, et 3° un glossaire des mots de la langue financière usitée au moyen âge en Angleterre. Le tome X a pour éditeur M. John Horace ROUND, un des plus savants micrographes de l'histoire anglaise; il contient 69 chartes qui toutes, sauf une, sont du XIIe siècle[1]. Toutes sont publiées d'après des expéditions originales; elles se présentent à nous avec un caractère d'authenticité que ne peuvent avoir au même degré les très anciennes transcriptions de la chancellerie connues sous le nom de *Cartae antiquae*[2]; elles donnent donc au diplomatiste un criterium plus sûr pour l'aider à découvrir les actes faux. C'est avec cette préoccupation que M. Round n'a pas hésité à rééditer quelques actes déjà publiés, et c'est aussi pourquoi il a conservé les abréviations à l'aide des caractères spéciaux fondus autrefois pour les publications des archives (ce que nos voisins appellent le « Record type »). Comme plusieurs de ces actes ne sont pas datés, M. Round s'est livré à de longues recherches pour en établir l'exacte chronologie, comme aussi pour identifier les noms propres; même il s'en excuse presque, tant c'est peu l'usage dans les publications de la société. Quant aux règles qui permettront de déterminer justement l'authenticité des actes, il en renvoie l'étude au moment où son recueil sera terminé. Cette édition est un véritable modèle pour les soins donnés à la pureté du texte, pour les notes qui ne laissent passer, sans y porter quelque lumière, aucun problème de généalogie, de topographie, d'histoire juridique ou ecclésiastique, enfin pour les index des noms propres et des noms de choses.

Les deux plus récents volumes de la *Selden Society* sont dus à M. MAITLAND, professeur à Cambridge, qui, jusqu'ici, paraît presque concentrer en lui seul toute l'activité de la Société. Il a commencé en même temps deux séries d'extraits, l'une de procédures devant les

1. *Ancient charters, royal and private, prior to* 1200. 1re partie. Pipe roll Society, 1888.

2. Ces transcriptions anciennes forment aux archives d'État un fonds à part composé de 41 rôles. Il y en a un catalogue publié par sir John Ayloffe en 1774, sous le titre : *A calendar of ancient charters and scotch and welsh records in the tower of London*. Voyez W. Rye, p. 33.

tribunaux de la couronne, l'autre de procédures devant les justices seigneuriales. Les rôles de procès plaidés *coram rege* sont les plus anciens; ils remontent à l'époque du couronnement de Richard Ier; il y a même au moins une allusion à un rôle de la 27e année de Henri II (1181). Depuis Richard, ils forment une série presque indiscontinue et fort nombreuse; il y en a plus de soixante-dix pour le seul règne de Jean, et M. Maitland estime qu'il faudrait au moins cent volumes d'une impression très serrée rien que pour contenir les rôles du XIIIe siècle. Déjà sir Francis Palgrave en avait publié quelques-uns de Richard et ceux de la première année de Jean; c'est pourquoi M. Maitland commence seulement avec le XIIIe siècle[1]. D'ailleurs, il ne donne qu'un choix de textes originaux, en exprimant l'espoir qu'il n'a rien omis d'important. Les documents sont édités avec soin; les abréviations sont résolues, excepté pour les annotations marginales, qui sont reproduites d'après les manuscrits; enfin le texte est accompagné d'une traduction anglaise en regard. Je ne sais si l'idée de cette traduction est heureuse, et si la Société ne rendrait pas à la science plus de services en donnant plus de documents pour le même prix. Les notes sont brèves et peu abondantes; elles sont loin de former le commentaire perpétuel dont le texte aurait besoin et que la traduction ne saurait remplacer. Dans l'introduction, M. Maitland esquisse l'organisation judiciaire de la royauté sous les deux fils de Henri II, organisation encore très imparfaitement connue; à la fin du volume, il a donné un glossaire et un index des noms de personnes.

L'autre volume de la *Selden Society* se rapporte à un sujet peut-être plus intéressant encore, et certainement plus obscur[2]. Qu'est-ce qu'un manoir? Quelle est l'origine de la juridiction seigneuriale? Est-elle manoriale ou féodale? A quelle réalité répondent les termes de *court-baron* et de *court-leet?* Autant de points, fort délicats, que M. Maitland étudie dans l'introduction avec une pénétration remarquable. Il montre que les termes de *court-baron* (désignant une sorte de tribunal civil) et de *court-leet* (une sorte de tribunal de police) sont relativement modernes; au XIIIe siècle, il n'y avait encore dans les manoirs qu'un seul tribunal où le seigneur jugeait à la fois les délits

1. *Select pleas of the crown.* Vol. I, 1200-1225. Londres, Quaritch, 1888. La publication de sir Francis a paru en 1835 sous le titre de : *Rotuli curiae regis.* M. Maitland avait publié précédemment les *Pleas of the crown for the county of Gloucester before the abbot of Reading and his fellow justices itinerant in the 5 year of Henri III* (1888). Londres, Macmillan.

2. *Select pleas in manorial and other seignorial courts.* Vol. I : *Reigns of Henri III and Edward I.* 1889.

de simple police et les causes civiles. C'est à partir d'Édouard Ier seulement que l'on commence à distinguer les justices proprement seigneuriales, investies des droits que désignent les vieux mots saxons « sok, sak, theam, infangenthef » (*court-baron*), et celles qui, ayant aussi le droit de francplège (*court-leet*), jugent en vertu d'une délégation expresse ou tacite de la royauté. Quant à cette dernière institution, M. Maitland en indique exactement l'origine dans l'assise de Clarendon (1166), qui, en ordonnant les tournées des shériffs, créa le « jury de présentation »; c'est à l'imitation de ce qui se passa depuis lors à la cour du shériff, et à la suite d'usurpations lentes et obscures, que les seigneurs s'arrogèrent le droit de faire des enquêtes sur les mêmes articles que le shériff soumettait aux jurés lors de ses tournées, et en suivant la même procédure. M. Maitland ne donne d'ailleurs cette théorie que comme une conjecture; « si elle est vraie, dit-il, il faut dire adieu au dernier espoir de prouver que le jury de présentation est une institution anglaise d'une haute antiquité, à moins qu'on ne trouve moyen de rattacher historiquement l'assise de Clarendon aux lois d'Ethelred. » Je résume ici seulement une des dissertations qui donnent à ce travail de l'éminent historien du droit une si grande valeur pour l'étude des institutions seigneuriales. J'ajouterai que les rôles judiciaires des manoirs ne commencent à faire série qu'à la fin du XIIIe siècle; le plus ancien connu est celui de l'abbé de Ramsey, dont il existe des extraits dans le cartulaire de l'abbaye; le plus ancien que l'on possède complet est celui de l'abbé de Bec, qui est de 1246.

Au même ordre d'idées se rapportent deux intéressantes publications que nous devons à la *Camden Society* et à la *Surtees Society*. La première pourrait être appelée le Registre des redevances coutumières perçues par l'abbaye de la Bataille[1]. C'est en effet le relevé des possessions de cette abbaye avec l'indication minutieuse des redevances soit en argent, soit en nature, soit en journées de travail, dues par tous ses tenanciers, libres et non libres; il a été dressé sous le règne d'Édouard Ier, peu après l'enquête dont les résultats ont été condensés dans le précieux document connu sous le titre de *Rotuli hundredorum*[2]; mais, comme on le sait, ces rôles n'existent que pour cinq comtés : ceux de Bedford, Buckingham, Cambridge, Huntingdon et Oxford; le registre de l'abbaye de la Bataille nous apporte un contingent appréciable de renseignements pour la région du sud

1. *Custumals of the Battle abbey in the reigns of Edward I and Edward II* (1283-1312). Publié pour la Camden Society. 1887.

2. Publié par l'ancienne commission des archives en 2 vol. in-fol. 1812-1818.

et du sud-est. L'éditeur est M. Scargill Bird, du P. Record Office; paléographe exercé, il nous a donné un texte très correct et l'a éclairé avec un soin méritoire à l'aide d'une analyse et de notes qui composent la meilleure partie de l'introduction, et un utile glossaire. Un index des noms propres eût été le bienvenu.

C'est dans les comtés du nord que nous transporte un des derniers volumes publiés par la *Surtees Society*. Il contient des extraits des rôles de la justice seigneuriale exercée par le prieur et par le chapitre de Durham au XIVe siècle[1]. Le prieur tenait sa cour (dite *halmote-court*) environ trois fois l'an : au commencement du printemps, en été et en automne ; il pouvait la présider et y prononcer ses sentences, même sans requérir le consentement du chapitre. Il était assisté de trois agents principaux : le sénéchal, le boursier (*bursarius*) et le terrier (*terrarius*), qui présidaient souvent le tribunal, avec ou sans lui. Les rôles de ce tribunal fournissent de nombreux renseignements sur la vie rurale, sur la condition des tenures et des tenanciers, sur les règlements édictés par le prieur et sur les peines qui frappaient les infractions à ces règlements. Les rôles de Durham, un peu postérieurs au registre de Battle abbey, s'ajoutent donc à ce dernier pour nous faire comprendre la condition du paysan anglais au moyen âge; mais, tandis que dans le sud elle ne paraît pas avoir sensiblement changé du XIIIe au XVe siècle (M. Bird signale l'existence d'un autre registre de Battle abbey, rédigé sous Henri VI, et dont les données ne modifient pas, dit-il, celles que l'on tire des documents publiés par lui), dans le nord, au contraire, on constate de grands progrès accomplis, si l'on compare l'état de la classe rurale, décrit dans le « Boldon Buke, » qui fut rédigé par ordre de l'évêque de Durham, Hugues de Puiset, en 1183, et dans le registre analogue, qui fut rédigé par ordre de l'évêque Hatfield vers 1382[2], avec la situation qui se révèle dans le texte dont nous nous occupons ici : dans l'intervalle, de nouveaux villages s'étaient formés et les revenus du prieuré notablement accrus.

Les registres du prieuré de Durham commencent, on l'a vu, en 1296,

1. *Halmota prioratus Dunelmensis containing extracts from the Halmote courts, or manor rolls of the prior and convent of Durham*, 1296-1384. Vol. LXXXII de la Surtees Society. Publié par W. H. Longstaffe (pour la 1re partie et l'appendice), et par M. J. Booth (pour le reste).

2. Le « Boldon buke » forme le 25e vol. de la *Surtees Society* (1852) et le registre de l'évêque Hatfield le 32e (1856). Je ne puis que signaler en note les vol. 69e et 72e contenant le *Cartularium abbathiae de Whiteby O. S. B., fundatae anno* 1078, qui a été publié par M. J. C. Atkinson (1878 et 1881). Il traite d'un sujet analogue.

mais ils présentent d'assez nombreuses lacunes. On a aussi ceux de l'évêché, mais depuis 1345. Les éditeurs du présent volume n'ont pas reproduit le texte intégral des rôles; ils en ont donné un choix; ils paraissent avoir craint de résoudre les abréviations, car ils en ont laissé subsister en grand nombre, même quand il n'y avait pas de danger d'erreur. Deux tables, pour les noms de personnes et les noms de lieux, terminent leur utile publication.

Je ne quitterai pas la *Surtees Society* sans annoncer le *Cartulaire de l'abbaye de Rievaulx,* qui forme le 83e volume de la Société[1]. Cette abbaye, fondée en 1132 par Walter Espec, un des chefs de l'armée anglaise à la bataille de l'Étendard, n'a jamais joué qu'un rôle effacé dans l'histoire religieuse du nord. A son cartulaire, conservé aujourd'hui au Musée Britannique (Cotton, Julius, D 1) et complété à l'aide d'un ms. de la Bodleienne, l'éditeur, M. J. C. Atkinson, a ajouté en appendice un grand nombre d'actes de provenance diverse. Ces chartes sont uniquement relatives aux affaires intérieures du monastère; l'intérêt qu'elles présentent est moindre que celles de Whitby, publiées précédemment par le même éditeur; cependant on y trouvera encore d'utiles indications[2]. Une longue introduction contient une dissertation un peu confuse sur la fondation de l'abbaye et sur Walter Espec, sur la bataille de Byland, où Édouard II fut surpris par les Écossais près de Rievaulx (1322), une liste des abbés de Rievaulx qui rectifie celle de Dugdale, et des notes biographiques sur chacun d'eux.

J'aurais sans doute beaucoup à dire encore sur les textes concernant, comme ce dernier, surtout l'histoire locale; mais la difficulté est grande, et les ressources qu'offre même la Bibliothèque nationale de Paris ne permettent pas d'être aussi complet qu'il serait désirable. Pour Londres, je citerai l'Inventaire des testaments enregistrés à la cour de Husting (1re partie, 1258-1358). L'éditeur, M. Reginald R. Sharpe, a étudié dans une instructive préface l'origine de la cour de Husting, qui remplace à ses yeux la cour du comté, son histoire et sa compétence, la législation relative à la propriété foncière à Londres jusqu'à Henri VIII, les lois sur les testaments, etc. L'inven-

1. *Cartularium abbathiae de Rievalle ord. cisterc. fundatae anno M. C. XXXII.* Surtees Society, 1889, cxiii-427 p., avec un index.

2. Notons seulement un inventaire des biens et redevances de l'abbaye, dressé à la mort de l'abbé Pierre de Hertilpole, I, 1394, p. 318, et la liste des livres possédés par l'abbaye, I, p. 341; enfin l'accord passé entre les habitants du bourg de Whitby, d'une part, l'abbé et le couvent, de l'autre (24 août 1351). T. II, p. 422.

taire des actes est passablement détaillé, accompagné de trop rares notes et suivi d'un copieux index[1].

La Compagnie des épiciers de la Cité a fait paraître et distribuer à ses membres le fac-similé du premier volume de ses archives, avec une transcription et une traduction suivie d'extraits des archives de la Cité et de la cathédrale de Saint-Paul, enfin avec une introduction par M. John Aberthy Kingdon. Cette compagnie fut à son origine une « fraternité de compaignons pevieres » ou association fraternelle des marchands de poivre, fondée en 1345 sous le patronage de Saint-Antonin; mais, dès 1190, on trouve dans les Pipe rolls une « gilda piperariorum. » En 1311, des marchands de poivre sont employés au change de Londres et à la monnaie royale; à cette époque, ils étaient fort considérés, car, de 1231 à 1345, neuf de ces marchands furent élus maires de la Cité et restèrent en fonction pendant vingt-cinq ans. L'année 1345 où fut fondée la Compagnie des épiciers est aussi celle de la faillite de la banque Bardi et Peruzzi; les deux faits ne sont sans doute pas étrangers l'un à l'autre. En 1373, au lieu du nom de « Compagnie de Saint-Antonin, » apparaît celui de « Compaygnie des grossers, » qu'elle porte encore aujourd'hui. La préface contient de curieux renseignements sur ses relations avec l'Orient[2]. Pour les autres publications entreprises par les sociétés locales, on peut consulter l'utile annuaire que publie la librairie Griffin et Cie et dont le huitième volume (1891) vient de paraître[3].

Le poème latin sur la bataille de Lewes que vient de faire imprimer M. C. L. Kingsford n'était pas inédit : il a été publié, il y a cinquante ans, par Th. Wright; dans sa biographie de Simon de Montfort, M. Prothero l'a commenté et en a donné de longs extraits en appendice. Mais l'édition de Wright était défectueuse et le commentaire de

1. *Calendar of wills proved and enrolled in the court of Husting, London, 1258-1688, preserved among the archives of the corporation of London at the Guildhall.* 1re partie. Imprimé par ordre de la corporation de la cité de Londres, 1889, XLVIII-834 p. in-4°. M. Sharpe avait déjà publié, il y a cinq ans, dans des conditions semblables : *Calendar of letters from the mayor and corporation of the city of London*, 1350-1370, XXX-185 p. in-8°, avec une introduction sur la nature et l'intérêt historique de ces lettres, ainsi que sur l'organisation de la cour du maire et des aldermen.

2. *Facsimile of first volume of mss. archives of the worshipful Company of grocers of the city of London*, 1345-1453. Londres (privately printed), deux parties en deux volumes, 1886. Je ne connais cet ouvrage que par l'analyse donnée dans les *Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung*. Bd. X, Heft 1, p. 154 (1889).

3. *Year-book of the scientific and learned societies of Great Britain and Ireland*. IV-219 p. in-8°. Prix : 7 sh. 6 d.

M. Prothero fragmentaire. M. Kingsford a repris toute l'œuvre de ses devanciers[1]. Le texte du poème (il se compose de 969 vers trochaïques) est reproduit avec une minutie peut-être excessive : les lettres dissimulées dans les abréviations du manuscrit sont imprimées en italiques, tout comme s'il s'agissait d'un antique diplôme anglo-saxon ou mérovingien. La traduction qui suit n'était pas inutile, mais on consultera de préférence les notes que rend très précieuses un luxe parfois surabondant de citations. En appendice, l'auteur a donné une analyse des principales théories sur la nature du pouvoir monarchique écrites au moyen âge, depuis Jonas d'Orléans au IXe siècle jusqu'à Gilles de Rome au XIVe. Je n'affirmerais pas que ce travail long et minutieux apprenne rien de bien nouveau ; mais c'est un modèle de commentaire consciencieux. Dans la préface, l'auteur donne des raisons plus spécieuses que convaincantes, pour faire croire que le poème est l'œuvre d'un frère mineur attaché à la maison de Simon de Montfort.

Les travaux de sir G. F. Duckett ont une portée plus générale; ils se rapportent aux possessions de l'ordre de Cluny en Angleterre. Il y a cinq ans déjà, il avait dressé un inventaire des chartes concernant les monastères anglais de Cluny, d'après le Catalogue du fonds de Cluny, publié par M. L. Delisle[2]. Là il s'était contenté de reproduire le texte même du Catalogue en y ajoutant une traduction anglaise en regard, le fac-similé typographique de la charte de fondation du prieuré de Saint-Pancrace à Lewes et le *vidimus* (en anglais, il faudrait dire l'*inspeximus*) d'une autre charte de fondation et d'une confirmation ancienne. Ces textes lui ont été communiqués par M. L. Delisle. Puis c'est le recueil même des chartes de Cluny concernant l'Angleterre qu'il nous a donné. Ces chartes sont exclusivement empruntées à la Bibliothèque nationale, qui a recueilli, comme on sait, les épaves des archives anciennes de l'illustre abbaye. Les copies, faites par deux paléographes exercés : M. M. Desprez, l'excellent conservateur au département des manuscrits, et M. L. Pajot, présentent toute garantie de fidélité. L'éditeur a poussé si loin le respect des fonds que l'on dépouillait ainsi pour lui qu'il en a maintenu la distinction dans son œuvre : il donne d'abord les chartes de la collection de Bourgogne, puis celles de nouvelles acquisitions latines, puis celles de deux cartulaires de Cluny, enfin celles du fonds Moreau. Ainsi nul ordre chronologique, ce qui est toujours fâcheux ; les chartes

1. *The song of Lewes, edited with introduction and notes.* Oxford, Clarendon Press, 1890, XXXVI-168 p. in-12.

2. *Record evidences among archives of ancient abbey of Cluni* (1077-1534) ; *illustrative of history of some of our early kings and many of its english affiliated foundations,* 1886, 64 p. in-8°. Lewes, Wolff.

n'ont pas non plus de numéros d'ordre; elles portent uniquement les cotes de la Bibliothèque nationale. Enfin on n'a pas distingué les chartes inédites de celles qui ont déjà été imprimées ailleurs; mais, d'autre part, on a donné une description très minutieuse de l'état matériel de chaque pièce; les notes sont assez abondantes. La préface contient une histoire succincte des archives de l'abbaye et de ses monuments, une liste chronologique des abbés et des grands prieurs, un tableau de l'expansion de l'ordre en Angleterre et de ses fondations dans le reste de l'Europe. Un glossaire et un index complètent cette méritoire publication[1]. Plus récemment enfin[2], sir G. Duckett a donné une traduction anglaise des visites faites par ordre du pape dans les monastères cluniciens d'Angleterre en 1262, 1275-1276 et 1279.

Au zèle de sir G. Fr. Duckett nous devons encore quelques documents relatifs aux otages fournis par le roi de France en vertu du traité de Brétigny[3]. Le sire d'Amboise, ayant reçu de Charles V l'ordre d'aller prendre en Angleterre la place du comte Gui de Blois, s'excusa pour diverses raisons. Le mémoire qu'il fit rédiger à cette occasion, et qui se trouve au chartrier de Thouars, a été l'objet de la présente publication. L'éditeur a donné en outre quelques renseignements sur les otages fournis par la ville de Lyon, sur les termes de la rançon du roi Jean non payés, etc. On pourrait, dans l'introduction et les notes, relever plus d'une erreur de détail[4]; mais ces taches n'enlèvent rien à la valeur des documents.

Une autre brillante victoire, remportée par les Anglais, a donné lieu à une belle publication : celle des documents relatifs à la campagne d'Édouard Ier en 1298, et en particulier à la bataille de Falkirk[5]. Les deux pièces capitales du volume sont le rôle des seigneurs

1. *Charters and records among the archives of the ancient abbey of Cluni*, 1077-1534. 2 vol. Lewes, Wolff, 1888.

2. *Visitations of english cluniac visitations*. Londres, chez l'auteur, 1890, 52 p. in-8°.

3. *Original documents relating to the hostages of John king of France and the treaty of Brétigny in* 1360; *edited with historical notices*. Londres (printed for the author), 1890, 78 p. in-8°.

4. Il est dangereux de se fier à l'orthographe des noms propres, tels que les donne l'ancien Rymer. On peut s'en rendre compte en comparant la liste des noms donnés par sir D., p. 7, à celles qui se trouvent dans *les Grands traités de la guerre de Cent ans* publiés par M. Cosneau (1889), p. 22 et 49. Page 8, ligne 4, au lieu de Bruges, il faut lire Bourges. Page 25, au lieu de Brenneville, Brémule. Page 35, Montrichard n'est pas « un chef-lieu dans le département de Loir-et-Cher, » etc.

5. *Scotland in* 1298. *Documents relating to the campaign of king Edward I in that year and especially to the battle of Falkirk*. Paisley, Alex. Gardner, 1888, XLVII-343 p. in-4°.

bannerets qu'Édouard Ier conduisit en Écosse avec lui (p. 131-457) et le rôle des chevaux montés par les bannerets, les simples chevaliers, les écuyers et les valets de la maison du roi, avec le prix auquel ils furent taxés (p. 161-237). L'intérêt de ce dernier rôle serait, en somme, assez restreint, si, outre la description du cheval, il n'apprenait encore le nom des hommes d'armes. Le premier, au contraire, est fort précieux au point de vue de l'art héraldique, car il donne, outre le nom des bannerets distribués dans chacun des quatre corps de l'armée royale, l'indication de leurs armoiries. L'éditeur, M. Henri Gough, en a comparé et complété les indications avec celles que fournissent le poème sur le siège de Carlaverock (juillet 1300), les sceaux pendus au bas de la lettre des barons anglais au pape Boniface VIII (12 février 1301), ce qui reste des écussons du XIIIe siècle sculptés dans l'abbaye de Westminster, etc. Cette partie du travail est faite avec un soin et une précision très dignes d'éloge. M. Gough ne s'en est pas tenu là : il a réuni et publié un grand nombre de documents, inédits pour la plupart, sur cette célèbre campagne : brefs royaux pour la levée des troupes, ordres pour réunir les approvisionnements militaires, lettres de protection délivrées aux hommes d'armes appelés au service du roi, ordre pour le paiement des troupes, lettres patentes de présentation à certaines cures et prébendes d'Écosse, etc. Tout cela est un peu pêle-mêle ; mais une table chronologique des documents au début du livre et une très copieuse table des matières à la fin rendent les recherches faciles. L'ensemble forme un beau monument élevé à la mémoire de l'ancien baronnage anglais.

J'arrive maintenant aux chroniques. Et tout d'abord, je signalerai, sans qu'il soit d'ailleurs utile d'y insister longuement, les tomes XXVII et XXVIII des *Monumenta Germaniæ historica*, qui contiennent les extraits des chroniques anglaises du XIIe et du XIIIe siècle relatifs aux affaires d'Allemagne. Le travail a été exécuté par deux érudits éprouvés, l'un M. Reinhold Pauli, qui est mort avant l'apparition de ces deux volumes, l'autre M. Fr. Liebermann, avantageusement connu par ses recherches sur l'histoire d'Angleterre au moyen âge primitif. Le tome XXVII contient des extraits fort nombreux d'annales monastiques. Il serait trop long et peu intéressant de les énumérer ; d'ailleurs, tous ces textes ont déjà été publiés, ou à bien peu près[1], et bien publiés pour la plupart. Le tome XXVIII est consacré aux grands chroniqueurs du XIIIe siècle : Roger de Wendover, Mathieu de Paris, Mathieu de Westminster, John de Walling-

1. Signalons quelques extraits des annales inédites de Southwark, de Strata Florida et de Dore (au comté de Hereford).

ford (extraits inédits), Rishanger, etc.; il contient aussi une intéressante « Relatio de papa Bonifacio VIII capto et liberato » que l'on connaît seulement depuis une vingtaine d'années. Quelques-unes des notices préliminaires valent la peine d'être consultées, en particulier celle sur Mathieu de Westminster; on n'avait pas encore serré la question d'aussi près.

La collection du maître des rôles s'est enrichie de plusieurs volumes. La chronique rimée de Geofroi Gaimar, sorte de traduction en vers français de la chronique anglo-saxonne, a été publiée en entier pour la seconde fois par M. Ch. Trice Martin[1]. Le texte est reproduit avec un soin que le premier éditeur de la chronique complète, M. Th. Wright[2], n'apportait pas toujours à ses publications. La traduction anglaise qui l'accompagne n'est pas à l'abri de tout reproche[3].

M. Th. Arnold a été chargé de publier les sources relatives à l'histoire de la célèbre abbaye de Saint-Edmond. Le tome I qu'il en a donné contient : 1° la *Passio sancti Edmundi* (20 nov. 870), par Abbon de Fleury, qui écrivit, à la prière et d'après les récits mêmes de saint Dunstan, un siècle après l'événement; 2° le *Liber de Miraculis sancti Edmundi*, par Hermann l'archidiacre, auteur mal connu, qui fut moine à l'abbaye sous l'abbé Baudoin (1065-1097) et qui écrivit peu après la mort de ce dernier; 3° un *Liber de infantia sancti Eadmundi*, aussi court d'ailleurs qu'insignifiant; 4° un *Opus de Miraculis sancti Aedmundi*, par le moine Samson, qui fut abbé de Saint-Edmond de 1181 à 1212; 5° la Chronique de Jocelin de Brakelonde, qui raconte l'histoire du monastère et surtout celle de l'abbé Samson, de 1173 à 1203 environ. L'appendice contient des documents ou des notices fournies par divers manuscrits sur l'abbaye jusqu'au XIIIe siècle. Le tout forme une sorte d'histoire continue du monastère, depuis sa fondation en 985 jusque vers l'année 1220. Ces textes sont pour la plupart très intéressants; ils contiennent nombre de traits curieux pour l'histoire des mœurs et des institutions; mais celui de l'archidiacre Hermann et la Chronique de Jocelin doivent être mis hors de pair. La langue de l'archidiacre, entortillée et incorrecte, est pleine de vie et de saveur. Quant à la Chronique de Jocelin, c'est sans contredit un des tableaux les plus piquants et les plus instructifs qui aient jamais été tracés de la vie intérieure ou publique

1. *Lestorie des Engles solum la translacion maistre Geffroi Gaimar*, edited by the late sir Th. D. Hardy and Ch. T. Martin. Vol. I (texte), 1888. Rolls series.

2. Publiée en 1850 par la Caxton Society.

3. Voy. *Romania*, t. IX, p. 480 et suiv. (avril 1889).

d'une grande abbaye au moyen âge. Il a fourni à Th. Carlyle le chapitre le plus curieux de son livre, intitulé : *Past and Present*. Ces textes sont édités avec une correction suffisante, mais l'annotation est maigre et arbitraire, la préface longue, confuse et incomplète[1].

M. Richard Howlett a terminé la réimpression des chroniques des règnes d'Étienne, de Henri II et de Richard Ier. Les trois premiers volumes contenaient : l'*Historia rerum anglicarum*, par William de Newburgh (tome I, 1884, et partie du tome II), une suite de cette chronique jusqu'à l'année 1298 et le *Draco normannicus* d'Étienne de Rouen (II, 1885) ; les *Gesta Stephani regis Anglorum ;* la chronique de Richard, prieur de Hexham, le récit de la bataille de l'Étendard, par saint Aelred, abbé de Rievaulx ; la chronique métrique de Jordan Fantosme, et la chronique de Richard de Devizes (III, 1886). Dans le tome IV[2], nous trouvons la chronique de Robert de Torigni. Le travail de M. Howlett a été singulièrement facilité par l'édition donnée autrefois par M. L. Delisle pour la Société de l'histoire de Normandie ; cependant, il a su apporter son contingent d'observations utiles, surtout en ce qui concerne la chronologie du chroniqueur et les sources auxquelles il a puisé. La préface est très digne d'être lue. Le glossaire qui est à la fin n'était peut-être pas très utile ; mais l'index est précieux.

Tous ces textes étaient déjà connus, et plusieurs par de bonnes éditions ; leur place était tout indiquée dans une collection qui devra comprendre un jour le corps entier des chroniques relatives à l'histoire d'Angleterre. Était-il nécessaire d'aller plus loin et de réimprimer des chroniqueurs qui figuraient déjà dans la collection ? Personne n'ignore la belle édition que M. Luard a donnée de Mathieu de Paris ; personne n'ignore non plus que Mathieu de Paris n'a fait, jusque vers l'année 1235, que reproduire le texte de son prédécesseur, Roger de Wendover. Tout Roger se trouve donc dans Mathieu ; à quoi bon nous en donner un texte nouveau ? C'eût été au mieux si M. Luard avait imprimé seulement ce qui appartient en propre à Mathieu ; mais son édition contient toute la chronique, depuis la création du monde ; par le fait, elle rendait inutile une nouvelle édition de Roger. On a cependant chargé M. Henry G. Hewlett de publier à nouveau le texte des *Flores historiarum*[3]. On nous a fait grâce, il

1. *Memorials of S. Edmund's abbey*. Vol. I, Rolls series, 1890.

2. *Chronicles of the reigns of Stephen, Henry II and Richard I*. Vol. IV : the chronicle of Robert de Torigni, abbot of the monastery of S. Michael-in-peril-of-the-sea, 1889. C'est la première fois que cette chronique était imprimée en Angleterre.

3. *The flowers of history by Roger de Wendover*. (Rogeri de Wendover Liber

est vrai, de la partie antérieure à 1154, sur la foi de sir Th. D. Hardy d'après lequel, « depuis l'avènement de Henri II jusqu'en 1235, Wendover peut être considéré comme un auteur original. » M. Hewlett n'en est pas très convaincu, ni moi non plus; mais il accepte cette manière de voir parce qu'on la lui a imposée. Il est de bonne composition! En réalité, son travail peut être considéré comme superflu ; il eût été préférable à coup sûr d'économiser les frais de l'édition et le zèle de l'éditeur pour donner un texte inédit ou mal publié.

Une objection semblable pourrait être faite, en partie du moins, à l'édition d'une autre chronique, connue aussi sous le nom de *Flores historiarum*[1], mais qui porte d'ordinaire le nom Mathieu de Westminster, car, pour la partie ancienne, ces *Flores* sont, à bien peu de chose près, une copie de Wendover-Paris. M. Luard n'en a pas moins consacré un volume (sur trois) à la portion de cette chronique universelle qui s'étend de la création à la conquête normande. Après 1066, le texte des *Flores* présente avec la chronique de Wendover-Paris, qui en est la base, des divergences assez nombreuses pour qu'on approuve la publication intégrale du texte. Les *Flores historiarum* ont déjà été publiées trois fois : 1° en 1567, par l'archevêque de Cantorbéry, Mathieu Parker, d'après un bon manuscrit; 2° par le même, en 1570, d'après plusieurs mss. et avec des extraits empruntés soit à Mathieu de Paris, que Parker faisait justement imprimer à ce moment-là, soit à d'autres manuscrits; cette édition ne mérite aucune confiance. Elle est cependant la plus répandue, car elle a été reproduite littéralement dans la 3e édition, celle de Francfort (1601). Voilà les textes sur lesquels on a vécu pendant trois siècles ! Cependant on était déjà prévenu par M. Hardy des vices nombreux qui déshonoraient l'œuvre de Parker[2]. Mais la difficulté était grande. On ne possède pas moins de vingt et un manuscrits de la chronique; il y a entre eux d'assez grandes différences; d'autre part, ils sont apparentés de près avec les manuscrits qui contiennent la grande chronique de Mathieu de Paris, au point même que sir Fred. Madden avait cru reconnaître dans le principal d'entre eux (le ms. Chetham 6712 de Manchester) l'original *autographe* de la grande chronique. Il fallait établir la filiation réelle de ces textes, les classer, déterminer leur valeur. C'était un labeur considérable. Nul n'était mieux préparé pour l'entreprendre que M. Luard. L'éditeur de Paris avait rencontré sans cesse le texte

qui dicitur *Flores historiarum* ab A. D. M. C. LIV annoque Henrici Anglorum regis secundi primo.) 3 vol., 1886-89. Rolls series. Cf. *Revue historique*, XXXIX, 386.

1. *Flores historiarum*. 3 vol. 1890 (Rolls series).

2. Au t. III de son *Descriptive Catalogue*, préface et appendices.

des *Flores* sur sa voie, et en publiant le premier il amassait les matériaux pour l'autre. L'œuvre est aujourd'hui achevée et de la façon la plus satisfaisante. Les vingt et un mss. ont été ramenés à deux types principaux fournis, l'un par le ms. Chetham, l'autre par un ms. écrit à Merton et conservé aujourd'hui au collège d'Eton (celui que Parker avait suivi pour l'édition de 1567). Le premier provient de Saint-Alban; il a été composé du vivant même de Mathieu de Paris, dont M. Luard, qui s'y connaît, a reconnu les notes marginales, réellement autographes cette fois; après la mort de Paris, il a été continué dans le même monastère jusqu'en 1265, puis il est passé à celui de Saint-Pierre de Westminster, où il a été continué par divers scribes anonymes[2] jusqu'en 1307; enfin, Robert de Reading, moine de Westminster, a composé la plus grande partie du règne d'Édouard II (1307-1325) et la compilation s'achève par des notes empruntées à Adam de Murimuth pour les deux dernières années de ce règne. La chronique de Robert de Reading est publiée pour la première fois par M. Luard. Quant aux additions fournies par le ms. Merton, M. Luard les a insérées dans son texte à leur date et entre crochets, de sorte qu'on a sous les yeux à la fois les deux rédactions fondamentales. Les additions fournies par les autres mss. sont, ou bien insérées dans le texte, d'après le même système, mais avec l'indication exacte de leur provenance, ou bien renvoyées à l'appendice du tome III.

Quant à Mathieu de Westminster, c'est une ombre qui disparaît complètement. Ce nom est donné dans le titre des *Flores* seulement par deux mss. de basse époque; d'autre part, dans les listes de moines de Westminster, on ne trouve personne du nom de Mathieu avant l'an 1300. Il est probable qu'il a été imaginé par un rapprochement entre le titre de « Livre de Westminster, » par lequel le ms. Chetham est souvent désigné, et le nom de « Mathieu » de Paris, qui est inséparable de la chronique. Quoi qu'il en soit, et fût-il même prouvé que Mathieu de Westminster a existé, il n'aurait pas le droit de donner son nom à une compilation due à plusieurs auteurs anonymes.

L'édition de M. Luard est un grand service rendu à la science et par les matériaux nouveaux qu'elle nous livre et par les erreurs qu'elle dissipe. On peut regretter qu'il n'ait pas facilité davantage encore l'étude du texte, par exemple en résolvant les mille et une petites questions de chronologie qu'il soulève[1]; mais il faut l'admirer et le remercier pour l'immense et utile travail accompli.

M. Lumby, qui avait déjà été chargé de terminer l'édition de la chro-

1. Sur ce point, voir *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1891, n° 3.

nique de Ranulph de Higden, a commencé celle de Knighton. Je ne ferai qu'annoncer le premier volume, me réservant de revenir à ce chroniqueur lorsqu'auront paru, avec la préface, les idées de l'éditeur sur l'homme et sur l'œuvre.

Pour la première moitié du XIVe siècle, le texte de trois chroniqueurs importants : Adam de Murimuth, Robert d'Avesbury et Le Baker de Swinbroke, vient d'être réédité par M. E. Maunde THOMPSON, bibliothécaire en chef du British Museum.

Adam de Murimuth (on n'a pas identifié ce nom de lieu) naquit en 1273-1274; il appartenait à une famille établie à Fitfield, au comté d'Oxford; il fut official et vicaire général de l'évêque de Londres, Étienne de Gravesend, en 1321-1322, puis chanoine de Saint-Paul de Londres en 1325, enfin chantre d'Exeter en 1328. Son successeur pour cette dernière place est nommé à l'année 1347; il venait sans doute de mourir à l'âge de soixante-douze ans[1]. On lui a attribué la paternité des *Annales Paulini*[2], qui sont une continuation des *Flores historiarum;* mais, s'il en était ainsi, il serait difficile qu'Adam fût en même temps l'auteur d'une chronique qui fait suite à celle de Nicolas Trevet et qui porte formellement son nom dans les manuscrits. Cette chronique va de 1303 jusqu'à la levée du siège d'Aiguillon par le duc Jean, terrifié des nouvelles sur le désastre de Crécy (1346). Il y en eut au moins deux rédactions : l'une, très brève, s'arrête en 1336; elle a été publiée par Ant. Hall en 1721[3]. Dans l'autre, le récit des dix dernières années est très développé, et surtout il est nourri de textes diplomatiques, en français ou en latin, insérés en entier ou par de longs extraits[4]. M. Hog a donné le texte de toute la chronique[5]; mais son édition a été faite très à la légère; il n'a pas connu tous les manuscrits existants, et il n'a pas consulté quelques-uns de ceux qu'il cite. C'est ainsi qu'un ms. Harleien a fourni à M. Thompson des leçons bien meilleures pour la plus inté-

1. Voir Stubbs, *Chronicles of the reigns of Edward I and Edward II*, t. I, p. LX-LXVIII (Rolls series), et Thompson, p. X de la préface.

2. Publiées par Stubbs dans le volume indiqué à la note précédente.

3. *Adami Murimuthensis chronicon sive historia sui temporis* (dans le même volume que *Nicolai Triveti annalium continuatio*). Oxford, 1721.

4. On serait tenté de croire que ces deux parties ne sont pas du même auteur; mais elles offrent une particularité trop exceptionnelle pour qu'on admette cette hypothèse : l'auteur marque en effet le commencement de l'année, dans les deux parties, à partir de la Saint-Michel, qui était le jour de sa naissance.

5. *Adami Murimuthensis chronica sui temporis, nunc primum per decem annos aucta.* English historical Society, 1846. Ce qui conserve encore à l'édition de Hog quelque valeur, ce sont les deux continuations qu'il a publiées, allant l'une de 1346 à 1380, l'autre de 1377 à 1380.

ressante partie (1339-1347) de la chronique, et l'on peut dire qu'il a été le premier à en publier le texte véritable. Il a été moins heureux avec Robert d'Avesbury. Ce chroniqueur, qui fut en son temps archiviste de la cour archiépiscopale de Cantorbéry, a été découvert par Hearne, et publié par lui d'après trois manuscrits[1]. Ce sont ces mêmes manuscrits que M. Thompson a pu seuls utiliser. La chronique d'Avesbury (1322-1356) présente le même genre d'intérêt que celle d'Adam : l'archiviste y a inséré nombre d'actes diplomatiques fort intéressants pour l'histoire des rapports entre les rois de France et d'Angleterre au début de la guerre de Cent ans. M. Thompson a rendu un signalé service en réimprimant ce texte, qui était devenu très rare dans l'édition primitive. Dans la préface du volume où il a réuni les deux chroniqueurs[2], l'éminent érudit a résumé les événements du règne d'Édouard III depuis 1338 jusqu'à Crécy. En appendice à Murimuth, il a publié : 1° le texte original (en français) de la lettre adressée par le comte de Lancastre à Édouard II en 1347 (M. Stubbs n'en avait connu qu'une traduction latine publiée dans ses *Chronicles of Edward I and II*) ; 2° une très curieuse lettre supposée écrite au roi d'Angleterre par une personne qui assistait à la grande défaite subie par les Maures à Tarifa en 1340, et où se trouve traduite la proclamation de la guerre sainte lancée par le calife contre les Chrétiens. Dans l'index, qui est très abondant, l'éditeur a identifié avec autant de précision que possible les noms, souvent défigurés dans les manuscrits, des chevaliers français tués à Crécy et à Poitiers.

La chronique de Geofroi Le Baker de Swinbroke commence la même année que celle de Murimuth, et s'arrête au même point qu'Avesbury (1303-1356). Elle a été publiée une première fois par Giles en 1847[3], mais avec une grande négligence. Ainsi Giles dit avoir fait son édition d'après un ms. unique de la Bodleienne (761), ms. sur papier qu'il date du xve siècle; mais ou bien il n'a pas vu le ms., ou bien c'était un paléographe très inexpérimenté, car ce ms. est évidemment du xive siècle. M. Thompson a connu et utilisé un second ms., aussi du xive siècle, qui appartient au fonds Cottonien. Giles a attribué à Le Baker deux chroniques : l'une, qui va du commencement du monde à l'an 1350 (*sic*), ne présente aucune valeur;

1. *Roberti de Avesbury Historia de mirabilibus gestis Edwardi tercii.* Oxford, 1720.

2. *Adae Murimuth Continuatio chronicorum. Robertus de Avesbury de gestis mirabilibus regis Edwardi III.* Rolls series, 1889.

3. *Galfridi Le Baker de Swinbroke Chronicon Angliae temporibus Edwardi II et Edwardi III;* nunc primum ex unico cod. ms. edidit J. A. Giles. (Caxton Society.) Londres, Bohn, 1847.

c'est une table chronologique très sèche d'où il n'y a rien à tirer, sinon qu'elle fut écrite en 1347. L'autre est au contraire digne d'attention; bien qu'elle soit peu originale, elle contient sur la déposition et sur la mort d'Édouard II des renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs. L'auteur les tenait de la bouche de sir Thomas de la Mare, chevalier, un des membres du Parlement qui furent chargés d'aller demander au roi sa démission[1], et d'un certain William Bishop, chef des geôliers d'Édouard, qui a plus tard avoué les mauvais traitements qu'on fit subir au malheureux prince[2]. Pour le reste, la chronique de Le Baker n'est d'abord qu'une amplification d'Adam de Murimuth. C'est un rhéteur; son style est emphatique et redondant; ses récits ne manquent d'ailleurs ni de couleur ni de vie. A partir de 1337, il ne parle plus guère que des faits militaires accomplis en France et en Écosse; aussi les années de trêve sont-elles singulièrement pauvres chez lui. Son histoire d'Édouard III rentre tout à fait dans le genre des « histoires bataille. » Il l'écrivit au plus tôt en 1356 et ce n'est guère que pour les événements de cette année que son témoignage peut être tenu pour tout à fait original.

M. Thompson a édité cette chronique avec un soin remarquable. Dans la préface, il retrace, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait avant lui, la biographie, encore mal connue, du chroniqueur, et il suit l'histoire de son texte jusque dans les Annales de Stow (1605). Le texte imprimé est exactement conforme aux manuscrits. M. Thompson, ne travaillant pas, cette fois, pour la collection des *Chronicles and memorials,* a pu s'affranchir des règles timides auxquelles elle est soumise en ce qui concerne l'orthographe. Pour la même raison encore, il a pu donner aux notes un grand développement; elles occupent presque la moitié du volume, et l'on y trouvera une foule de renseignements précieux tirés de chroniqueurs contemporains, des

1. Une note du ms. apprend que la chronique a été écrite « ad rogatum domini Thome de la Mare militis; » et, dans ce texte, Le Baker invoque aussi son témoignage : « tu, generose miles, qui hec vidisti et in gallico scripsisti..... » (anno 1326). On en a conclu que ce chevalier avait composé en français une histoire de la vie et de la mort d'Édouard II. Mais M. Thompson fait remarquer que la phrase de Le Baker citée plus haut fait seulement allusion à une seule scène, celle de l'abdication d'Édouard II. Cependant, vers la fin du XVIe siècle, la portion de la Chronique où Le Baker raconte la mort d'Édouard II paraît avoir été connue par des copies prises sans doute sur des mss. qui contenaient seulement le règne d'Édouard II. On l'a dès lors considérée comme une œuvre à part intitulée : « Vita et mors Edwardi II, » et sous cette forme elle a été publiée à part, ainsi dans les Chroniques du règne d'Édouard II par Stubbs, qui croit encore à l'existence d'une chronique de Thomas de la Mare en français.

2. Page 31 de l'édit. Thompson.

notes biographiques et chronologiques, l'itinéraire, tracé jour par jour, de l'expédition du prince Noir en Languedoc, du 5 octobre au 2 décembre 1355, avec une carte très bien faite, une étude critique sur les récits de la bataille de Poitiers, avec un plan du champ de bataille, etc. A tous égards, cette édition peut être regardée comme un modèle[1].

M. O. L. Pike continue avec un zèle des plus louables la publication des *Year-books* relatifs au règne d'Édouard III, ou plutôt de ceux qui se rapportent aux années 10 à 17 de ce règne, car ces sept années manquent dans les anciennes éditions des *Year-books*. La méthode qu'il suit est excellente : non seulement il a comparé tous les mss. connus qui contiennent ces notes d'audience, mais il a pris la peine, qui est très grosse en réalité, de rechercher les actes originaux des procédures suivies devant la Cour du banc du roi et de les comparer, quand il était possible, avec le résumé fourni par les *Year-books*. Ces collations réitérées ont permis à l'habile éditeur d'éclairer un grand nombre de passages obscurs. Cette obscurité tient à deux causes essentielles : d'abord à la concision avec laquelle ces résumés ont été faits, ensuite et surtout la langue, dont l'intelligence est très difficile. C'est du français, mais du français de jurisconsultes qui pensent en anglais et qui discutent sur des points de procédure proprement anglaise. Aussi la traduction de M. Pike, aisée autant qu'exacte, est-elle d'une incontestable utilité. Dans les introductions aux quatre volumes déjà parus[2], il a discuté ou exposé un peu au hasard un certain nombre de questions intéressantes, où il a montré une connaissance profonde du droit et de la procédure civile de l'Angleterre.

Histoire littéraire. — Le plus ancien monument poétique en langue anglo-saxonne est le poème sur Beovulf. Souvent étudié en Angleterre et en Allemagne, il a été l'objet des constantes préoccupations de feu Karl Muellenhoff, un des érudits allemands qui ont

1. *Chronicon Galfridi Le Baker de Swynebroke, edited with notes.* Oxford, Clarendon Press, 1889, xvii-340 p. in-4°. Prix : 18 sh.

2. *Year-books of the reign of Edward III.* Années 12-13 (1885), 13 et 14 (1886), 14 (1888), 14 et 15 (1889).

Avant de terminer ce que nous avons à dire des chroniques, nous pouvons au moins mentionner les extraits de chroniqueurs, traduits en anglais, qui ont été publiés par la librairie Nutt en une série de petits volumes destinés à composer une « Histoire de l'Angleterre d'après les contemporains. » Ont déjà paru : *S. Thomas of Canterbury*, par le Rév. Hutton; *The Croisade of Richard I*, par M. Archer; *Strongbow's conquest of Ireland*, par M. Barnard; *The misrule of Henry III*, 1236-1252, par le Rév. Hutton; *Simon de Montfort and his cause*, 1251-1266, par le même; *Edward III and his wars*, 1327-1360, par M. Ashley.

pénétré le plus profondément dans l'histoire poétique et légendaire des populations germaniques. Dans un travail posthume, qu'il a laissé complètement achevé et que vient de publier M. H. Lübke[1], Muellenhoff analyse le poème, puis il en étudie les éléments historiques, enfin le plan, l'époque et le lieu de la composition. C'est la seconde partie seule qui doit nous arrêter ici : l'auteur recherche les origines du poème, c'est-à-dire les rapports que Beovulf et les autres personnages nommés dans le poème peuvent avoir avec les peuples scandinaves (suédois et danois), angles et saxons; il estime que le poème donne une impression bien plus juste de la primitive histoire de ces peuples que le chroniqueur du XIIe siècle connu sous le nom de Grammaticus Saxo, mais à condition cependant qu'à l'étude de Beovulf on ajoute celle du poème sur Vidsith. Ce dernier fournit des traits généraux sur toute l'époque des premières invasions maritimes; Beovulf présente un intérêt plus national, plus proprement anglais. « Tous deux sont un écho de la grande migration des peuples germaniques; ils dirigent nos regards vers les grands résultats qu'elle produisit : l'unité de la Suède, sortie de longues luttes qui finirent par régler le différend entre les Suédois et les Gauti (Geatas dans le poème, c'est-à-dire les Danois de Gothie), la fondation du royaume de Danemark par Halfdan et ses successeurs, l'occupation de l'Angleterre par les Germains..... » (p. 108). Sans doute tout, dans les conclusions de Muellenhoff, ne sera pas accepté avec pleine confiance; il est périlleux de distinguer dans un poème écrit un siècle au moins après la conquête saxonne les éléments vraiment historiques des éléments mythologiques; mais il faudra tenir compte des efforts qu'il a faits pour donner une réalité historique aux personnages plus qu'à moitié légendaires cités dans le vieux poème anglo-saxon, ou dans les listes de rois issus d'Odin qui se trouvent dans la chronique saxonne et dans le Pseudo Nennius.

Il nous faut maintenant passer des ténèbres du VIe siècle à la plus brillante époque littéraire du moyen âge anglais, à la seconde moitié du XIVe siècle. Trois poètes ont illustré les règnes d'Édouard III et de Richard II; tous trois apportent à l'historien un précieux contingent d'idées et d'impressions; ce sont William Langland, Chaucer et Gower.

William naquit, on ne sait pas au juste où, vers l'an 1332; il avait plus de trente ans (vers 1362) quand il composa la première édition

1. *Beovulf. Untersuchungen über das angelsächsische Epos und die älteste Geschichte der germanischen Seevölker.* Berlin, Weidmann, x-765 p. in-8°. Prix : 5 m.

de son poème; la seconde est de 1377; la troisième a été écrite entre 1392 et 1398. En 1399, il composa son poème sur Richard « le Mal avisé » (Richard II) et disparut peu après. Il paraît avoir été clerc marié; il fut peut-être employé dans une cour de justice, car il sait fort bien comment il fallait rédiger une charte. Il fait de fréquentes allusions à sa pauvreté, à ses vêtements misérables. Il condamne les mendiants et il mendia lui-même. Son grand poème se compose essentiellement de trois visions : 1° celle du Champ plein de monde, de la sainte Église et de lady Meed (Récompense); 2° la vision des péchés mortels et de Pierre le Laboureur; 3° la vision de Do-wel (le Bien), Do-bet (le Mieux), et Do-best (le Parfait). Par extension, l'auteur a donné ensuite à toute son œuvre le titre de « Liber de Petro Ploughman. » Dans la plus ancienne rédaction, Pierre est simplement le type de l'honnête homme, surveillant les ouvriers de la ferme, mais si cher à Dieu le Père, lui l'humble paysan, qu'il guide les pèlerins partis à la recherche de la vérité sans en connaître le chemin. Dans la seconde rédaction, Pierre se confond avec le Christ qui a choisi pour le représenter sur la terre Pierre, le prince des Apôtres (Petrus est Christus). Il est maintenant le fils du charpentier, qui peut seul nous montrer le Père ou la Vérité. Comme on le voit, Pierre est le sujet du poème. Depuis l'édition de Crowley (1550), on l'avait souvent pris pour le nom de l'auteur du poème; la « Visio Willelmi *de* Petro le Plouwman » est devenue « The vision *of* Pierce Plowman. » C'est une erreur que l'on commet encore souvent, au grand détriment de William Langland, dont le nom est pourtant inséparable de celui de Wiclif et des Lollards. Après l'excellente édition donnée par M. Skeat[1], elle sera désormais sans excuse.

Quant au poème sur Richard II « the redeless, » il a été composé avant la déposition du roi, entre le 18 et le 30 septembre 1399; c'est donc par erreur que Th. Wright l'a publié sous le titre de « Poème sur la déposition de Richard II. » A cet égard encore, l'édition de M. Skeat annule toutes les précédentes.

Sur Chaucer et Gower, j'aurai peu à dire. M. J. F. Furnivall a fait réimprimer ses souvenirs sur la vie de Chaucer, publiés pour la première fois il y a quatorze ans. On sait que le poète a été « valet et écuyer, » quelque chose comme gentilhomme de la chambre d'Édouard III. Pour faire connaître à quelles fonctions ce titre pou-

1. *The vision of William concerning Piers the Plowman, in three parallel texts; together with Richard the Redeless, by William Langland.* 2 vol. in-8°, avec une préface, des notes et un glossaire. Oxford, Clarendon Press. Prix : 1 l. 11 sh. 6 d.

vait bien obliger Chaucer, M. Furnivall a recherché le « livre noir de la maison d'Édouard III, » que l'on sait avoir existé; mais il n'a pu en retrouver aucune trace au Public Record Office. Alors il a publié, d'après le livre de l'hôtel d'Édouard II, l'ordonnance sur la maison et sur la garde-robe de ce prince en 1323, traduite en anglais par Fr. Tate en 1604. Il nous fournit en même temps d'utiles indications sur les documents de cette nature que nous possédons encore et sur l'intérêt, fort réel, qu'ils offrent pour l'historien[1].

Chaucer a été le contemporain, le conseiller, l'ami de John Gower; puis ils se sont brouillés, ou plutôt Gower, blessé d'une innocente raillerie que Chaucer s'était permise à son égard dans un de ses récits de Cantorbéry, a supprimé après la mort de Chaucer des vers élogieux et reconnaissants qu'il lui avait d'abord consacrés. Les vraies causes de cette rupture ont été souvent discutées; elles viennent d'être soumises à un examen nouveau dans une dissertation de Bonn[2], qui nous intéresse à un autre titre. Gower a été un des poètes favoris de Richard II. C'est à la demande de ce prince, raconte-t-il lui-même, qu'il a entrepris son œuvre principale, sa *Confessio amantis,* poème écrit en anglais, et qui est une sorte de manuel de morale à l'usage des souverains. Quand Richard II eut été renversé, Gower s'empressa de refaire sa préface et d'appliquer au nouveau roi les louanges qu'il avait adressées à son premier protecteur. L'auteur de la dissertation en question, M. Karl Meyer, s'est proposé de tirer cette affaire au clair et de décider entre les arguments contradictoires donnés par R. Pauli et par Mætzner pour expliquer cette palinodie. Après un examen minutieux des manuscrits contenant les œuvres de Gower et une étude très sommaire, trop sommaire, sur la situation des esprits en Angleterre pendant le règne de Richard II, il conclut avec grande vraisemblance que la première édition de la *Confessio amantis* doit être placée en 1392 ou 1393, et la seconde vers 1400, au moment où Gower publiait un remaniement de sa *Vox clamantis* avec la *Chronica tripartita,* qui en est comme la suite[3]. Dans ces trois produc-

1. *Life records of Chaucer.* II : *Chaucer as valet and squire to Edward III.* Trübner, 1887. (Chaucer Society.)

2. *John Gower's Beziehungen zu Chaucer und König Richard II.* Bonn, Georgi, 73 p. in-8°.

3. La *Vox clamantis* est une sorte de chronique en vers latins sur le soulèvement des paysans en 1381, soulèvement dont il eut sans doute personnellement à souffrir, car il avait des propriétés au comté de Kent, qui fut un des foyers de la révolte. Elle a été publiée par Coxe pour le Roxburghe club en 1856. La *Chronica tripartita de depositione Ricardi II et coronatione Henrici IV* se trouve dans les *Political poems and songs* publiés par Th. Wright (Rolls series), I, 417 seq.

tions, le poète, vieilli, malade et chagrin, montre un égal esprit d'ingratitude à l'égard du roi déchu et de servilité à l'égard de l'usurpateur. Avec M. K. Meyer, on peut dire à la décharge de Gower que la conduite tyrannique de Richard II, surtout depuis le coup d'État de 1397, suffit pour expliquer la désaffection de ses sujets.

Je ne quitterai pas le XIVe siècle sans signaler au moins l'élégante réédition du *Philobiblon* de Richard de Bury, évêque de Durham, qui fut en son temps trésorier et chancelier d'Édouard III. Ce traité sur l'amour des livres avait été maintes fois publié, mais avec peu de soin. La dernière édition, par Hippolyte Cocheris, était très médiocre. Celle de M. Ernest C. THOMAS[1] est bien supérieure, sans qu'on puisse encore la considérer comme définitive.

Deux remarquables histoires de la littérature anglaise en cours de publication nous apportent un précieux contingent d'idées et de faits. Celle de M. TEN BRINK, dont le premier volume avait paru en 1877, compte maintenant un demi-volume de plus[2]. Il contient le quatrième livre : « Prélude de la Réforme et de la Renaissance, » et une partie du cinquième : « Lancastre et York. » Ici l'on nous expose tout le développement de l'art théâtral du XIIe au XVe siècle et l'influence exercée par l'humanisme italien sur les écoles anglaises; là c'est de Wiclif et de Chaucer qu'il est surtout question. Je n'ai pas à faire l'éloge de cette histoire, une des meilleures que l'on puisse consulter, et d'ailleurs nous n'avons encore, je le répète, qu'un demi-volume. On pourra en parler plus utilement quand le reste aura paru.

M. Henry MORLEY mène plus vite la seconde édition de ce qu'il appelle trop modestement un « Essai d'histoire de la littérature anglaise[3]. » Les six volumes déjà parus se rapportent au moyen âge, depuis ses plus lointaines origines littéraires jusqu'à l'introduction de l'imprimerie en Angleterre par Caxton. C'est un travail très soigné; l'auteur connaît les principales publications anglaises et étrangères, bien qu'il n'en tienne pas toujours assez de compte. L'analyse qu'il donne des écrivains est abondante, précise, et d'une

1. *Richard de Bury, bishop of Durham, treasurer and chancellor of Edward III. The Philobiblon, edited and translated.* Londres, Kegan Paul, LXXXV-269 p. in-8°.

2. *Geschichte der englischen Litteratur.* Bd. II, *bis zur Thronbesteigung Elisabeths.* 1e Hælfte. Berlin, Oppenheim, 1889, 952 p. in-8°.

3. *English writers; an attempt towards a history of english literature.* Londres, Cassell et Cie. Vol. I : introduction; origins; old celtic literature, Beowulf (1887). Vol. II : from Cædmon to the conquest (1888). Vol. III : from the conquest to Chaucer (1888). Vol. IV : The fourteenth century, 1er livre (1889). Vol. V : 2e livre (1890). Vol. VI : from Chaucer to Caxton (1890). Prix : 5 sh. chaque.

lecture toujours fort agréable. La bibliographie, sans être encombrante, sera très appréciée des travailleurs. Notons que M. Morley ne parle pas seulement des écrivains qui ont une réelle valeur littéraire, mais en général de tous ceux qui ont écrit en Angleterre dès les plus anciens temps, en latin ou en français, aussi bien qu'en anglais. S'il consacre tout un volume (le tome V) à Wiclif et à Chaucer, il a des chapitres entiers sur des chroniqueurs, petits et grands, du moyen âge. Signalons, par exemple, au t. II, le chap. v sur Bède et Alcuin, et le chap. XII sur Asser et la chronique anglo-saxonne; le t. III presque entier est un exposé des sources de l'histoire anglaise au XIIe et au XIIIe siècle. Le chap. IX du vol. IV traite des chroniqueurs du XIVe. Au t. VI, nous trouvons, avec les chroniqueurs écossais (Barbour, Fordun, André de Wyntoun), des chapitres sur Occlève et Reginald Pecock, sir John Fortescue, les lettres de Paston, etc. Ces dissertations peuvent être regardées comme autant de fragments d'une histoire de l'historiographie anglaise qui reste toujours à faire.

Je terminerai ce bulletin en indiquant plusieurs ouvrages que l'on peut considérer comme des auxiliaires de l'histoire[1]. C'est d'abord le luxueux ouvrage sur les grands sceaux d'Angleterre, commencé par M. Alfred B. Wyon et publié par les soins de son frère Allan Wyon[2]. Il contient la description de ces grands sceaux (à l'exclusion de tous les autres) à partir d'Édouard le Confesseur, car on sait que les actes des rois anglo-saxons n'étaient jamais scellés, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels. Ces notices sont rangées naturellement dans l'ordre chronologique; les auteurs y ont ajouté des indications bibliographiques et techniques où se révèle la longue expérience qu'ils avaient de la matière. Plusieurs appendices complètent le volume : 1° divers extraits des archives du Conseil privé, relatifs à l'adoption par le roi d'un nouveau grand sceau; 2° une liste des sceaux pendus à des chartes examinées par les auteurs et non cités comme « exemples d'usage » dans le texte; 3° une liste des noms de lieu mentionnés sur la carte des Iles Britanniques qui forme le revers d'un grand sceau d'Olivier Cromwell; 4° une liste des grands chanceliers et des lords gardiens du grand sceau depuis le temps de Guillaume le Conquérant; 5° une liste des graveurs du grand sceau.

1. Nous avons reçu de M. John M. Robertson un volume d'*Essays towards a critical method.* (Fisher Unwin, 1889, v-287 p. in-8°.) Mais il n'y a rien à y prendre pour l'histoire. Il n'y est question que des droits et devoirs de la critique appliquée aux œuvres littéraires.

2. *The great seals of England, from the earliest period to the present time, arranged und illustrated with descriptive and historical notes.* Elliot Stock, 1887.

Viennent enfin trois tables. Les sceaux sont reproduits par la photographie sur 54 planches contenant 176 motifs. Avec d'autres procédés, on aurait facilement obtenu des images plus belles; mais enfin nous les avons très fidèles, et c'est l'essentiel. En somme, cette belle publication sera beaucoup consultée, et toujours avec fruit.

On sait qu'au moyen âge, c'est-à-dire de la conquête normande jusqu'au milieu du XIVe siècle au plus tôt, deux langues seulement, à de rares exceptions près, ont été employées en Angleterre : le latin et le français. L'anglais se rencontre à peine et l'on pourrait, sans inconvénient grave, se trouver hors d'état de le comprendre. A partir du règne d'Édouard III, la situation change. Les actes publics continuent sans doute, et pendant longtemps encore, d'être rédigés dans les deux langues étrangères; aucune chronique notable n'est composée en langue vulgaire; mais, depuis l'époque où écrivent Chaucer et Wiclif, l'historien ne peut plus négliger l'abondante littérature anglaise, qui lui fournira tant d'indications précieuses sur les idées et les mœurs. Pour l'intelligence de cette ancienne langue, il lui faut un bon dictionnaire. Un savant allemand de Krefeld, le Dr STRATMANN, en a donné un qui, en 1878, atteignit sa 3e édition, sans compter un supplément considérable paru en 1881; il avait achevé de le remanier au moment de sa mort (1884). Ses papiers, achetés par les délégués de la Clarendon Press, ont été confiés à M. Henry BRADLEY, qui refondit entièrement l'œuvre de son prédécesseur, distribua les matières dans un ordre plus commode, revit les citations sur les éditions les plus récentes ou même sur les manuscrits, et fit un nombre respectable d'additions à son modèle. C'est donc une œuvre nouvelle, au moins quant à la forme, que vient de nous donner M. Bradley. Le fond est resté le même : ce dictionnaire du moyen anglais[1] contient uniquement les formes verbales avec renvoi aux textes et l'indication aussi sommaire que possible du sens des mots. Je ne vois pas que, dans chaque article, les faits soient rangés dans un ordre logique, de manière à montrer la succession réelle des formes et des sens. Mais c'est déjà beaucoup d'avoir ce recueil de mots et d'exemples. Les historiens n'en feront sans doute qu'un usage limité, mais plus d'une fois il pourra leur être utile.

Vient ensuite le « Dictionnaire des miniaturistes, enlumineurs, calligraphes et copistes, » compilé par M. John W. BRADLEY; il ren-

1. *A middle-english dictionary, containing words used by english writers from the twelfth to the fifteenth century*, by Francis Henry Stratmann; a new edition re-arranged, revised and enlarged by Henry Bradley. Oxford, Clarendon Press, 1891, XXIII-708 p. in-4°.

dra de grands services pour tracer l'histoire des manuscrits, travail délicat, mais indispensable, car la valeur intrinsèque d'un ouvrage du moyen âge dépend souvent des conditions dans lesquelles en ont été écrits les exemplaires qui nous en restent[1]. Enfin, dans l'*Encyclopædia Britannica*[2], dans la *Grande Encyclopédie française* qui marche avec une louable activité[3], dans le *Dictionary of national biography* que dirige avec non moins de zèle M. Leslie STEPHEN[4], on trouvera nombre d'articles intéressant les études qui rentrent dans le cadre du présent bulletin. Les énumérer serait fort long, et d'ailleurs, comme la *Revue historique* n'a pu obtenir qu'ils lui fussent envoyés, le travail serait malaisé. Quand il faut courir aux bibliothèques publiques pour consulter un ouvrage, on y prend juste ce qu'il faut au moment même, et c'est seulement par un maniement constant qu'on peut se former une idée précise de la valeur scientifique et pratique de ces énormes recueils.

Annonçons enfin une Vie des saints anglais et gallois compilée par le P. Richard STANTON, prêtre de l'Oratoire à Londres[5]. C'est un ouvrage entrepris à la demande des évêques catholiques d'Angleterre dans leur conférence annuelle en 1882, et dans un but d'édification. Nous n'aurions pas à nous en occuper autrement si l'auteur n'avait fait suivre chaque biographie d'indications utiles; ainsi il note un grand nombre de calendriers, inédits pour la plupart, et il y renvoie fréquemment. Au point de vue chronologique, l'ouvrage n'est donc pas inutile.

Ch. BÉMONT.

(Sera continué.)

1. *A dictionary of miniaturists, illuminators, calligraphers and copyists, with reference to their works and notices of their patrons, from the establishment of christianity to the XVIIIth cent.* B. Quaritch. 3 vol. 1887-1889, x-365, 372 et 440 p. in-8°.

2. *Encyclopædia britannica.* 9e édit. Édimbourg, Black, 25 vol., 1875-1889.

3. Paraît chez Lamirault, tous les jeudis, en livraisons de 48 pages, au prix de 1 fr.

4. *Dictionary of national biography.* Londres, Smith, Elder et Cie. T. I, 1885. Le t. XXVI, dernier paru (1891), comprend les noms de Henri II à Hinde.

5. *A menology of England and Wales, or brief memorials of the ancient british and english saints arranded according to the calendar, together with the martyrs of the XVIth and XVIIth centuries.* Burns et Oates. XVII-703 p. in-8°. Prix : 14 sh.

ITALIE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE MODERNE.

I.

Dans une correspondance insérée dans la *Revue historique,* au mois de mai 1889, j'ai mentionné la publication du volumineux *Diario* de Marin Sanuto, entreprise aux frais de la Commission royale de l'histoire vénitienne; aujourd'hui, on est arrivé au trentième volume[1]. Quoique ce journal ait été déjà mis largement à profit par plusieurs historiens (et en particulier par Bembo), on a très bien fait de le publier parce qu'il est très riche en renseignements sur les premières années des temps modernes, une des périodes les plus compliquées et les plus intéressantes de l'histoire italienne. C'est à cette époque que deux des plus belles et des plus fertiles régions d'Italie, Naples et Milan, après une lutte sanglante et une longue série de désordres, passent aux mains de l'étranger; Venise résiste de toutes ses forces à l'Europe entière coalisée contre elle pendant la ligue de Cambrai, mais elle en sort affaiblie et délabrée; Rome est en proie aux plus cruelles dévastations qu'elle ait subies depuis les époques les plus barbares; Bologne voit dans son vieux temple de Saint-Petronio se renouveler encore une fois la feinte alliance entre la papauté et l'empire; Florence, dans les dernières heures de sa liberté, envoie encore un rayon d'une lumière éblouissante. Dans ce même temps, les voyages et les découvertes maritimes, la diffusion de la presse, la réforme de Luther ouvrent une ère nouvelle d'admirables innovations et de révolutions. Dans les pages de Marin Sanuto on trouve des traces de tous ces faits. M. Giuseppe de Leva, l'éminent professeur de l'université de Padoue, nous a dépeint, dans un très beau discours, la noble figure de ce chroniqueur vénitien, qui n'a été apprécié à sa juste valeur que trois siècles après sa mort[2].

Parmi les récentes études sur des épisodes particuliers de cette période, on doit citer celle de MM. Luzio et Renier sur François Gonzague à la bataille de Fornoue[3]; celles de M. Filippi sur la conférence

1. Venezia, tip. Visentini, 1891.
2. *Marin Sanuto il giovane e le opere sue.* Venezia, Visentini, 1889.
3. *Francesco Gonzaga alla battaglia di Fornovo* (1495) *secondo i documenti mantovani.* Firenze, Cellini, 1890.

de Savone entre Louis XII et Ferdinand le Catholique[1]; la brochure de M. Fornoni sur *Bergamo e la lega di Cambrai*[2]; la première partie d'un travail de M. Professione qui va de la bataille de Pavie au traité de Madrid[3], et le livre de M. Vassallo sur *Fabrizio Maramaldo e gli Agostiniani in Asti*[4]. — En 1889, l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de François Ferrucci provoqua plusieurs publications sur la vie de ce brave capitaine et sur les événements du fameux siège de Florence; une des plus importantes est intitulée : *Francesco Ferruccio e la guerra di Firenze del* 1529-30[5], qui contient des biographies, des généalogies, des descriptions et d'autres documents contemporains; je citerai seulement le récit de la bataille de Gavinana par le capitaine Dominique Cini de Saint-Marcello, et une narration des exploits accomplis par Ferrucci à Volterra en 1530, écrite en latin par Parelli avec une version italienne par M. Tabarrini. — Après le siège de 1530, les Médicis rentrèrent dans Florence. Parmi leurs partisans, l'illustre historien François Guicciardini tient une grande place; le professeur Teza a examiné sa conduite à la mort de Clément VII, en se servant de quelques lettres inédites[6]. Une figure très intéressante dans l'histoire toscane de cette époque est celle de *Lorenzino de' Medici*, l'assassin du duc Alexandre; M. Corsini a publié une étude critique sur ce personnage[7], lequel en outre a formé le sujet d'un ouvrage plus vaste de M. Ferrai[8].

Parmi les artistes, la première place est occupée par Raphaël; MM. Cavalcaselle et Crowe publient depuis plusieurs années une étude très vaste et très précise sur la vie et les travaux du grand peintre; le premier volume a paru en 1884; le deuxième, publié en 1890, décrit l'époque de 1509 à 1516[9]; on attend vivement la publication du troisième.

La dynastie d'Este fut une famille de protecteurs pour les artistes

1. *Il convegno in Savona tra Luigi XII e Ferdinando il cattolico*. Savona, Bertolotto, 1890; *Ancora del convegno di Savona*. Savona, Bertolotto, 1891.
2. Bergamo, Alessandro, 1889.
3. *Dalla battaglia di Pavia al sacco di Roma* : parte 1ª *Dalla battaglia di Pavia al trattato di Madrid*. Verona, Drücker e Tedeschi, 1890.
4. Torino, Paravia, 1889.
5. *Raccolta di scritti e documenti rari pubblicati per cura del comitato per le onoranze a Francesco Ferruccio;* prefazione di Francesco Curzio. Firenze, Pellas, 1889.
6. *Francesco Guicciardini alla morte di Clemente VII : appunti*. Venezia, Antonelli, 1889 (Atti del R. Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti).
7. Siracusa, tip. del Tamburo, 1890.
8. Milan, Hoepli, 1891.
9. *Raffaello, la sua vita e le sue opere*. Firenze, Le Monnier, 1890.

et les écrivains; dans ce temps, à la cour de Ferrare, une femme tient la suprématie par sa grâce et son intelligence; c'est Renée de France. A cette femme, amie des protestants, M. Fontana a consacré une étude, composée à l'aide de documents tirés des archives de la famille d'Este, des Médicis, des Gonzague et des archives secrètes du Vatican[1]. En Italie, les protestants furent l'objet de violentes persécutions; même avant Giordano Bruno (au sujet duquel j'annonce, en passant, la deuxième édition, considérablement augmentée, du livre de M. Dominique Berti[2]), un de ses compatriotes de Nola, Pomponio de Algerio, accusé d'hérésie, fut aussi remis au pape par la république de Venise et brûlé vif sur la place Navona le 18 août 1556; sur ce personnage peu connu, M. de Blasiis, professeur à l'Université de Naples, a publié un ouvrage très soigné[3]. Dans une brochure de M. Pons, *I fratelli Villanova-Solaro*, nous trouvons un épisode de la persécution religieuse qui sévit en Piémont dans les années 1560-1571[4]. Plusieurs écrivains ont étudié dans les dernières années l'étrange figure du moine Thomas Campanella. Outre la brochure de M. Pozza[5], je citerai le beau travail de M. Falletti (professeur à l'Université de Palerme), qui, se servant avec habileté des études de M. Amabile, a réussi à nous expliquer très bien les causes des malheurs, de l'amour, de la haine, de l'admiration et du mépris, dont fut entouré, selon les différents partis politiques et religieux, le célèbre moine calabrais[6].

II.

Le voyage de Henri III, de la Pologne à Paris, en 1574, nous a été récemment raconté avec beaucoup de détails intéressants par MM. Pierre de Nolhac et Angelo Solerti[7]. Dans ce volume, les fêtes splendides de Venise, l'accueil cordial fait par le duc Alphonse II à Ferrare, la réception à Mantoue, le passage dans le duché de Parme et dans le Milanais, le bref séjour en Piémont, tout cela y est décrit

1. *Renata di Francia duchessa di Ferrara.* Roma, tip. Forzani, 1889.
2. *Giordano Bruno da Nola; sua vita e sua dottrina.* Torino, Paravia, 1889.
3. *Processo e supplizio di Pomponio de Algerio Nolano.* Napoli, Furchheim. 1889.
4. Firenze, tip. Claudiana, 1889.
5. *Fra Tommaso Campanella filosofo, patriota, poeta, giudicato nel secolo XIX.* Verona, Annichini, 1889.
6. *Del carattere di fra Tommaso Campanella.* Torino, Bocca, 1889 (*Rivista storica italiana,* anno VI).
7. *Il viaggio in Italia di Enrico III re di Francia,* con illustrazioni. Torino, Roux, 1890.

avec une grande érudition et beaucoup d'art. La situation de l'Italie à cette époque a de même été mise en lumière dans une très belle publication de M. Alexandre D'ANCONA : *Giornale del viaggio di Michele de Montaigne in Italia nel* 1580-1581[1], où il nous donne une nouvelle édition du texte français et italien avec des notes et une bibliographie des voyages en Italie.

L'histoire de la maison de Savoie attire toujours l'attention des historiens. Le baron Gaudenzio CLARETTA, qui étudie avec tant de soin les documents des archives de Turin, a publié un travail sur l'*Ordine Mauriziano nel primo secolo della sua ricostituzione ed il grand' ammiraglio Andrea Provana di Leini*[2]. Une figure évoquée aujourd'hui avec plaisir est celle de Charles-Emmanuel Ier, ce prince qui, en se proposant de libérer l'Italie du joug étranger, semble avoir deviné dès lors les futures destinées de sa maison; le député Pierre Delvecchio a pris l'initiative d'une souscription pour lui élever un monument sur la place du Sanctuaire de Mondovi, où il est enseveli; et à l'époque où ce *Bulletin* paraîtra, l'inauguration aura déjà eu lieu. Parmi les publications dernièrement parues sur ce prince, je rappellerai la brochure de M. Delfino ORSI, qui a raconté un simple épisode de son voyage de noces[3], l'étude de M. MANFRONI sur Charles-Emmanuel Ier et le traité de Lyon[4], et la première partie du travail de M. GABOTTO, qui se propose d'examiner la vie de Charles-Emmanuel dans la poésie et dans les autres documents littéraires contemporains[5]; plusieurs autres ouvrages dus à MM. Roselli, Pietro et Delfino Orsi, Gabotto, Chiapusso, etc., vont paraître incessamment. *Le Masque de fer*, qui a été l'objet de tant de livres, a été étudié dernièrement par M. Dominique Carutti, qui, après avoir passé en revue les prisonniers qui furent enfermés dans le château de Pignerol pendant la domination française, de 1664 à 1694, conclut que le personnage indiqué n'est autre qu'un moine dominicain[6]. A propos de Pignerol, en 1889 on célébra solennellement dans ces vallées le deuxième centenaire du retour des Vaudois. Les publications historiques parues à cette occasion ont été très nombreuses; je citerai le *Bulletin du bi-centenaire de la glorieuse rentrée* (1689-1889), publication de la

1. Città di Castello, Lapi, 1889.
2. Torino, Bocca, 1890.
3. *Carlo Emanuele I e Caterina d'Austria a Mondovi* (8-15 Luglio 1585). Torino, Roux, 1890.
4. Torino, Bocca, 1890 (*Rivista storica Italiana*).
5. *La giovinezza di Carlo Emanuele I di Savoia nella poesia e negli altri documenti letterari del tempo*. Genova, tip. Sordo-Muti, 1889.
6. *La maschera di Ferro*. Firenze, Rassegna Nazionale, 1890.

Société d'histoire vaudoise[1]; le livre de M. Perrero, *Il rimpatrio dei Valdesi del 1689 ed i suoi cooperatori*[2], celui de M. Tron, *l'Esilio dei Valdesi ed il loro ritorno in patria* (1686-1689)[3], et celui de M. Comba, *Enrico Arnaud, pastore e duce dei Valdesi* (1641-1721), publié en italien et en français[4]. En cette même année 1689, où s'accomplit ce glorieux épisode de l'histoire vaudoise, Christine de Suède mourait à Rome; la figure de cette reine nous a été récemment retracée par M. Sommi Picenardi, qui se servit à cet effet de mémoires et de documents inédits ou rares[5]; M. Grottanelli nous parle du séjour de Christine à Rome[6], et M. Claretta, déjà nommé, annonce la prochaine publication de mémoires historiques et anecdotiques sur *la Regina Cristina di Svezia in Italia*[7].

A cette époque, la Sicile gémissait sous la domination espagnole. Une publication importante qui éclaire la situation de cette île est celle du professeur Genzardi : *Il comune di Palermo sotto il dominio spagnuolo*[8]; après nous avoir dépeint l'état des communes siciliennes en général, il examine en particulier celle de Palerme; il nous donne des indications précises sur l'administration et sur la vie publique de cette métropole. La triste domination des Espagnols produisait très souvent des révoltes dans ses possessions italiennes; mémorable entre autres fut celle de Messine en 1674, qui, avec l'aide de la France, réussit à repousser les troupes espagnoles jusqu'en 1678; cet épisode d'histoire sicilienne a été récemment étudié par M. Galatti[9].

Dans la profonde décadence de l'Italie à la fin du XVIIe siècle, un rayon de gloire resplendit encore à Venise avec François Morosini, le conquérant de la Morée; un jeune professeur, M. Bruzzo, a publié une très belle brochure sur une période de la vie du grand capitaine[10]; le soin avec lequel il a dirigé ses recherches et la forme artistique de son récit nous font souhaiter qu'il veuille nous en donner une biographie complète.

M. Beloch, professeur d'histoire ancienne à l'université de Rome, a entrepris un travail curieux et érudit, celui de déterminer la population de l'Italie aux différentes époques; outre ses recherches à ce

1. Turin, imp. de l'Union typographique éditrice, 1889.
2. Torino, Casanova, 1889.
3. Roma, tip. Artero, 1889.
4. Firenze, tip. Claudiana, 1889.
5. *Di Cristina di Svezia*. Pisa, giornale Araldico, 1889.
6. *La Regina Cristina di Svezia in Roma*. Firenze, Rassegna Nazionale, 1890.
7. Torino, editori Roux e C.
8. Palermo, tip. del Giornale di Sicilia, 1891.
9. *La rivoluzione e l'assedio di Messina*. Messina, Capra, 1889.
10. *Francesco Morosini e la conquista della Morea*. Venezia, 1890.

propos sur les temps anciens, il a publié dans les dernières années une étude sur *la Popolazione d'Italia nei secoli XVI, XVII e XVIII*[1]. Ainsi nous entrons dans le XVIIIe siècle. Sur cette époque, une publication très importante a été entreprise sous les auspices de la Commission royale d'histoire piémontaise : *La Relazioni diplomatiche della Casa di Savoia;* on en a déjà publié trois volumes, qui embrassent les années 1713-1719[2]. M. PROFESSIONE a examiné la conduite de *Giulio Alberoni agli assedii di Vercelli e di Verrua*[3]; M. ZABELLI a raconté le conclave pour l'élection du pape Clément XII[4], tandis que M. MOSCHETTI a étudié celui qui fit du cardinal Rezzonico le fameux pape Clément XIII[5]; M. Moschetti, qui est vénitien, s'est proposé, dans son travail qui est fait avec soin, d'examiner les rapports de son célèbre compatriote avec les Vénitiens, en se servant de documents inédits et de publications littéraires contemporaines. M. PALMIERI, moine de l'ordre des Bénédictins, a publié le journal du voyage fait par le cardinal Joseph Garampi en Allemagne, en Suisse, en Hollande et en France dans les années 1761-1763[6].

L'histoire de la Corse s'est enrichie de deux importants livres, ceux de MM. ROBERTI et LENCISA; le premier a exposé les relations entre Charles-Emmanuel III et la Corse pendant la guerre de la succession autrichienne[7]; tandis que le second a raconté les gestes de Pascal Paoli et les guerres d'indépendance de la Corse[8].

La situation de la république de Venise à la veille de la Révolution française a attiré l'attention de M. OCCIONI-BONAFFONS[9], qui a consacré à la même époque deux autres brochures intitulées : *Insurrezioni popolari a Rovigno nell' Istria* (1752-1796)[10], et *Il commercio di Venezia nel secolo XVIII*[11]. Je terminerai ce chapitre en citant l'opuscule du professeur BELGRANO : *Aneddoti e ritratti casanoviani*[12], où il examine au point de vue historique quelques récits qui se trouvent dans les célèbres Mémoires de Casanova.

1. Roma, eredi Botta, 1889.
2. Torino, Bocca, 1888-91.
3. Torino, Baglione, 1889.
4. *Il conclave per l'elezione di Clemente XII.* Roma, società romana di storia patria, 1890.
5. *Venezia e l'elezione di Clemente XIII.* Venezia, tip. Visentini, 1890.
6. *Diario del cardinale Giuseppe Garampi.* Roma, tip. Vaticana, 1889.
7. Torino, Bocca, 1889 (*Rivista storica Italiana*).
8. Milano, Vallardi, 1890.
9. Torino, Bocca, 1890 (*Rivista storica Italiana*).
10. Venezia, Antonelli, 1890.
11. Venise, Antonelli, 1891 (*Atti del R. Istituto Veneto*).
12. Torino, La Letteratura, 1889.

III.

En parlant de l'époque de la Révolution française, sans m'arrêter au volume d'Alexandre MANZONI[1], qui ne contient que quelques considérations sur les événements des trois premiers mois de la Révolution, considérations qui, d'ailleurs, révèlent les idées conservatrices de l'auteur, je dois citer l'œuvre de M. Ruggero BONGHI, qui se compose des leçons professées à l'université de Rome pendant l'année scolaire 1888-1889[2]. Montesquieu, Voltaire, Rousseau et Diderot sont l'objet de quatre leçons, qui représentent la force de l'attaque, *i precedenti ideali*, comme dit l'auteur. Si ce grand courant d'idées n'eût pas trouvé de résistance dans les faits, il aurait tranquillement détruit le vieux monde; mais il n'en fut pas ainsi; les faits devaient nécessairement faire opposition; M. Bonghi étudie donc ensuite la force de la défense, c'est-à-dire *i precedenti reali*. On espère que M. Bonghi continuera cet ouvrage remarquable.

L'avocat Charles TIVARONI, après avoir étudié dans un volume publié en 1888 l'Italie avant la Révolution française, publia deux volumes sur l'Italie durant cette même Révolution[3]. Il procède par ordre géographique; il examine particulièrement les événements qui se produisirent dans chaque état italien pendant la période de 1789 à 1815, puis il résume les avantages et les inconvénients de la domination française dans la péninsule et arrive à cette conclusion, qui peut être acceptée par tout le monde : la domination française ne réalisait certainement pas les espérances de quelques Italiens. Elle avait été précédée par une invasion militaire; la France avait impunément ravi les trésors du pays et l'avait opprimé en lui imposant de fortes contributions, mais son régime était cependant préférable pour plusieurs causes à l'ancien régime patriarcal que l'Autriche avait introduit, avec Marie-Thérèse, dans la Lombardie, au gouvernement même réformateur des Bourbons à Naples, au gouvernement, si doux fût-il, de la république vénitienne. Car, auparavant, on végétait à peine, maintenant on commençait à vivre. On obéissait à un empereur étranger, mais cet empereur était Napoléon; il y avait un royaume d'Italie, qui pouvait devenir un corps organique; il y avait

1. *La rivoluzione francese del* 1789 *e la rivoluzione italiana del* 1859, saggio comparativo; opera postuma. Milano, Rechiedei, 1889.

2. *Storia dell' Europa durante la rivoluzione francese dal* 1789 *al* 1795. Vol. I : *Luigi XVI e Maria Antonietta* (1774-1788). Torino, Paravia, 1890.

3. *L'Italia durante il dominio francese;* tomo 1° : *l'Italia settentrionale;* tomo 2° : *l'Italia centrale e meridionale.* Torino, Roux, 1889-90.

une armée nationale, des généraux et des officiers en grande partie italiens. Il y avait deux princes étrangers qui tenaient, il est vrai, près d'eux quelques-uns de leurs compatriotes, mais ils étaient entourés de toute une administration nationale. C'était le despotisme qui régnait, mais un despotisme éclairé qui avait pris la place d'un despotisme non éclairé, ce qui constituait déjà un progrès. On payait de grosses taxes, mais l'argent était dépensé dans le pays; des routes, des canaux, des écoles, des monuments attestaient le développement d'une activité que l'on croyait éteinte. L'égalité civile, appliquée par les codes, la limitation des biens et de l'influence de l'Église, l'instruction augmentée, tout cela enfin c'étaient des bienfaits inestimables. Et, au fond de ce mirage, on voyait ce phare que peu de personnes avaient la force de regarder fixement, l'*Italie*. — M. Tivaroni suit le développement du sentiment national dans cette période; il donne une large part à l'influence exercée par Ugo Foscolo, et termine par un chapitre sur le Congrès de Vienne. L'auteur a employé beaucoup d'attention à recueillir les matériaux pour son travail, mais il n'a pas su bien les distribuer; les faits qu'il en tire sont rangés les uns à côté des autres sans beaucoup d'ordre; on peut donc affirmer que l'essai de M. Tivaroni est louable, mais n'est pas tout à fait réussi.

Parmi les études sur certains épisodes de cette époque, je citerai la note que le colonel Plebani publia sur *Il generale Francesco Bruno di Tornaforte comandante la fortezza di Ceva nel 1796*[1], deux publications sur les événements napolitains de 1799, c'est-à-dire celle de M. Ceci sur *Ettore Carafa, conte di Ruvo*[2], et le *Diario della spedizione del cardinale Ruffo*, publié par M. Savoia[3], et la brochure de M. Mellini Ponce de Leon, *I Francesi all' Elba nel 1799*[4]; enfin une apologie du pape Pie VI dans l'œuvre de M. Baldassarri, *Relazione delle avversità e patimenti del glorioso papa Pio VI negli ultimi tre anni del suo pontificato*[5]. Mais beaucoup plus important est le livre de M. Giuseppe Roberti, *Il cittadino Ranza*[6]. Giovanni Ranza, professeur de rhétorique à Verceil, ressentit vivement l'influence des idées révolutionnaires de France; en 1791, il souleva dans la ville qu'il habitait de si fortes attaques contre les nobles qu'un mandat d'arrêter fut décerné contre lui, et il dut s'enfuir à Lugano, de là à Gênes, ensuite à Nice, où il fonda un journal :

1. Torino, Paravia, 1889.
2. Trani, Vecchi, 1889.
3. Reggio, Calabria, 1889.
4. Livorno, Giusti, 1890.
5. Roma, tip. de Propaganda fide, 1889, 2 vol.
6. Torino, 1891 (*Miscellanea di storia italiana*).

le Moniteur italien, dans lequel il soutenait la nécessité de la guerre contre le Piémont. Ce fut seulement en 1796, à la suite de l'armée victorieuse de Bonaparte, qu'il put rentrer en Piémont. A Milan, où il se rendit ensuite, il se fit l'apôtre des idées révolutionnaires, et en 1798, à la chute de la monarchie piémontaise, il revint en Piémont; arrêté à l'époque des victoires austro-russes, il reconquit sa liberté après Marengo et redevint journaliste; il mourut en 1801. M. Roberti nous a raconté d'une façon admirable la vie turbulente et agitée de ce journaliste piémontais, qui représente si bien les idées du parti le plus avancé des Italiens de ce temps.

Le jour même où Napoléon arrivait en vue de ce rocher de Sainte-Hélène, où il devait languir pendant ses dernières années, son beau-frère, Joachim Murat, était fusillé à Pizzo en Calabre (13 octobre 1815). M. Romano a trouvé une relation sur l'arrestation et la mort de Murat, écrite par le chanoine Masdea, qui assista ce malheureux roi dans les derniers moments de sa vie, et il en a fait une publication intéressante[1].

A l'époque napoléonienne et dans les premières années de la Restauration, un des grands salons littéraires de Venise fut celui de Mme Giustina Renier Michiel (née en 1755, morte en 1832). M. Malamani, en utilisant des lettres et des mémoires contemporains, a cherché à nous faire revivre dans cette société, et il nous présente clairement la figure de cette femme, qui a pu bien dire d'elle-même : « Ma félicité consiste dans la tendresse de mes filles, l'estime de mes amis, dans une confiance toute pure et dans quelque occupation de l'esprit[2]. » Le même M. Malamani a aussi voulu étudier les rapports de l'Autriche avec les muratistes et les bonapartistes dans la période de 1815 à 1848, et il s'est servi à cet effet de notes et de documents trouvés aux archives du gouvernement autrichien dans le royaume lombardo-vénitien[3].

IV.

Que de changements considérables l'époque napoléonienne avait apportés à l'Italie ! En 1815, Frédéric Confalonieri pouvait, à juste titre, dire : « Nous ne sommes plus les hommes d'il y a vingt ans et il ne nous est plus possible de le redevenir, à moins de renoncer à des habitudes et des sentiments invétérés et chers à une nation

1. *L'Arresto ed il supplizio di Gioachino Murat.* Pavia, fratelli Fusi, 1889.
2. *Giustina Renier Michiel, i suoi amici, il suo tempo.* Venezia, Visentini, 1890.
3. Torino, Bocca, 1890 (*Rivista storica Italiana*).

qui possède du génie, de l'énergie et des passions, qui a acquis une plus grande expérience des choses politiques, un plus vif amour de la patrie, et qui a appris à combattre. » — L'empereur François d'Autriche disait, au contraire, au peuple des provinces lombardo-vénitiennes : « Vous m'appartenez par le droit de conquête et vous devez oublier d'être Italiens ; » commandement qui servit à rappeler plus vivement encore qu'on était italien et qu'on devait le prouver. C'est alors qu'une opposition au gouvernement commença de se manifester parmi les classes les plus instruites et les plus intelligentes ; à la tête de ce mouvement à Milan nous trouvons Frédéric Confalonieri. C'était le soir du 31 décembre 1821 ; le comte Confalonieri et sa charmante épouse, la comtesse Thérèse, étaient seuls dans une salle de leur palais à Milan et parlaient des arrestations qui avaient eu lieu en ces jours ; la comtesse essayait de persuader son mari de prendre la fuite et lui rappelait, pour la centième fois, les paroles que peu de soirs auparavant le maréchal autrichien Bubna lui avait dites : « Pourquoi le comte Frédéric ne va-t-il pas à la campagne ? Il me semble que l'air libre lui ferait du bien. » Pendant que le comte et la comtesse parlaient ainsi, un commissaire de police, suivi de plusieurs agents, entre soudainement dans la salle ; il s'agissait, disaient-ils, d'une simple perquisition. Mais le comte avait compris que le moment fatal était arrivé ; il demanda la permission de changer ses habillements et entra dans son cabinet de travail, où il avait, depuis peu, fait faire un escalier secret qui donnait à une lucarne ; mais le bruit qu'il fit en ouvrant la petite porte de passage éveilla les soupçons des agents de police, qui le suivirent immédiatement. Dans une minute le comte Frédéric arrive au sommet de l'escalier, il referme après lui la lourde trappe qui le fermait et s'élance vers la grille, qui chaque soir restait ouverte ; malédiction ! la grille est fermée et la clef n'y est pas ! Pendant qu'il secoue inutilement les barreaux, la trappe se soulève et les agents lui tombent dessus ; Confalonieri dit un dernier adieu à sa Thérèse et il est conduit en prison. Et avant lui, on avait déjà arrêté Gaetano Castillia, Georges Pallavicino, Borsieri, Tonelli et plusieurs autres, tous accusés d'avoir eu des relations avec les révolutionnaires piémontais. Ce fut seulement en 1824 que leur sort fut décidé ; Confalonieri et plusieurs autres furent condamnés à mort ; l'empereur leur fit grâce de la vie et les envoya gémir dans la forteresse du Spielberg, où languissaient déjà Pellico, Maroncelli, etc. On comprend donc comment les funérailles de Confalonieri (mort dans un village de Suisse en décembre 1846) donnèrent aux Milanais l'occasion de faire la première de ces manifestations politiques contre l'Autriche, qui devaient bientôt se termi-

ner par les célèbres cinq journées de 1848. On peut dire enfin que le comte Confalonieri avait joué un rôle très important dans la vie politique de la Lombardie au temps même de l'ancien royaume d'Italie. M. Gabrio Casati a publié ses mémoires et ses lettres en deux volumes, qui seront lus avec beaucoup d'intérêt par tous ceux qui étudient cette époque si intéressante de l'histoire italienne pendant laquelle les intelligences les plus élevées de la péninsule préparaient le mouvement libéral[1]. M. D'Ancona, en se servant de ces mémoires, nous a très bien retracé la figure de Confalonieri dans un article paru dans la *Nuova Antologia*[2]. Parmi les hommes de 1821, on doit compter Charles-Albert, quoique cette page de sa vie n'ait pas été la plus belle. Plusieurs publications récentes sont relatives à ce prince; M. Ernest Masi a étudié dans un volume admirable *Il segreto di Carlo Alberto*[3]; M. Perrero a tâché dans deux volumes[4] de corriger plusieurs passages inexacts de l'ouvrage de M. Costa de Beauregard : *Prologue d'un règne : la jeunesse de Charles-Albert* (Paris, Plon, 1889), particulièrement en ce qui concerne les relations entre Charles-Albert, Victor-Emmanuel Ier et Marie-Thérèse, sa femme.

Les soulèvements de 1821 avaient été commencés par la noblesse et par l'armée. En 1831 au contraire, c'est la bourgeoisie qui se révolta. Ordonnée, pacifique, la révolution s'étendit à toutes les Romagnes, puis à la Marche d'Ancône et à une grande partie de l'Ombrie; les députés des provinces délivrées se réunirent dans un congrès à Bologne le 26 février 1831, déclarèrent déchu le pouvoir temporel des papes et formèrent une fédération des provinces italiennes réunies; l'avocat Vicini fut nommé président du nouveau gouvernement. A ce mouvement politique, deux frères Bonaparte prirent une part importante; l'un d'eux devait mourir après peu de temps à Forli, et l'autre devenir empereur des Français. Une véritable révolution s'était ainsi accomplie presque sans épanchement de sang, et elle ne s'était pas arrêtée aux frontières des États du pape; la fuite de François IV de Modène avait délivré le pays de toute crainte, et l'insurrection se répandait triomphalement par toute l'Émilie; la duchesse Marie-Louise abandonna Parme pour se réfugier dans la forteresse de Plaisance, où elle se trouvait protégée par les baion-

1. Confalonieri, *Memorie e lettere*, pubblicate per cura di Gabrio Casati, 2 vol. Milano, Hoepli, 1890.

2. Roma, 1890.

3. Bologne, Zanichelli, 1891.

4. *Gli ultimi reali di Savoia del ramo primogenito ed il principe Carlo Alberto di Carignano*. Torino, Casanova, 1889. — *Replica al marchese Costa di Beauregard*. Torino, Casanova, 1890.

nettes autrichiennes. Cependant, deux mois n'étaient pas encore écoulés et cette révolution si heureusement commencée était déjà étouffée. Dans sa publication sur ces faits, M. Vicini a recueilli beaucoup de notices et de documents, cherchant particulièrement à défendre les chefs de ce mouvement contre l'accusation de faiblesse et d'incapacité lancée sur eux[1]; il ne nous a pas donné et il ne s'est pas même proposé de nous donner une véritable histoire de ce mémorable épisode de la révolution italienne, mais il a rendu la tâche facile à celui qui voudra l'entreprendre.

Les insurrections se manifestèrent plus souvent dans le royaume de Naples; en 1837, il y eut un soulèvement très grave en Sicile. Le choléra y sévissait alors; la terreur, l'ignorance, la superstition de ces populations avaient fini par donner créance à un bruit qui courait : que le gouvernement faisait mourir les habitants; en plusieurs endroits, des tumultes éclatèrent, et les libéraux en profitèrent pour tenter de délivrer la Sicile du joug des Bourbons; Syracuse se révolta et de là la révolution s'étendit vite à la ville voisine de Catane; mais Ferdinand II y envoya Del Carretto, qui, entouré de policiers et de bourreaux et dressant l'échafaud dans tous les villages, réussit à remettre l'*ordre* dans l'île. Les événements de la Sicile de cette année nous ont été récemment décrits par M. Sansone, qui a pu se servir de documents inédits[2].

Peu à peu cependant, la grande majorité des Italiens comprit que ces mouvements isolés, ces agitations, ne pouvaient pas produire de résultats efficaces, qu'il fallait procéder autrement, suivre un autre ordre d'idées, celui que venait précisément d'indiquer un groupe d'écrivains piémontais comme Vincent Gioberti, César Balbo, etc. Sur ces deux grands écrivains, l'avocat Dominique Zanichelli a publié une courte étude[3]. Les poètes contribuèrent grandement aussi à la cause italienne, entre autres Giusti. Giusti ne prit pas une part très active aux événements politiques, mais les relations qu'il avait avec les hommes les plus éminents de cette époque le mirent en position de connaître les choses et les hommes de la révolution et l'opinion des personnages les plus calmes du parti libéral. Cela se montre particulièrement dans ses Mémoires, récemment publiés par les soins de M. Ferdinand Martini, qui les a fait précéder d'une introduction très riche en renseignements sur la vie toscane dans ces

1. *La rivoluzione dell' anno* 1831 *nello stato romano.* Memorie storiche e documenti editi ed inediti. Imola, Galeati, 1889.
2. *Gli avvenimenti del* 1837 *in Sicilia.* Palermo, Clausen, 1889.
3. *Vincenzo Gioberti e Cesare Balbo.* Roma, Forzani, 1889.

années mémorables de 1845 à 1849[1]. La lecture des Mémoires de Giusti et plus encore celle de la Correspondance de Guerrazzi, dont le premier volume vient d'être publié aussi par M. Martini[2], contribuent à diminuer notre sympathie pour Guerrazzi; cet homme qui, par ses romans, exerçait tant de fascination sur la jeunesse, était d'un caractère essentiellement égoïste, et il le montra surtout dans le temps qu'il fut au pouvoir.

Les événements de 1848 sont étudiés aujourd'hui dans les détails les plus particuliers. Deux opuscules nous parlent des faits qui eurent lieu à Côme dans cette année mémorable[3]. M. Sforza raconte, d'après ses propres souvenirs, le séjour de Garibaldi en Toscane en 1848[4]. M. Castelli a mis en évidence le beau rôle que Jacopo Castelli joua dans les événements de Venise[5]. Castelli soutenait l'union avec le Piémont, tandis que Manin voulait faire revivre l'ancienne république de Saint-Marc et, par la glorieuse défense de 1849, réussissait à en rendre immortelle la chute. Mais, après la belle attitude prise par le Piémont sous la direction de Cavour, après les paroles élevées que ce grand ministre prononça au congrès de Paris, Manin même, avec Garibaldi, Pallavicino et La Farina, lança le mot d'ordre : *Italie et Victor-Emmanuel*. Mais, hélas! il ne devait plus vivre assez pour voir son rêve accompli! Le général Radaelli a publié récemment une étude biographique sur le grand dictateur vénitien[6].

Que de transformations en Italie entre 1849 et 1859! Tandis que le peuple piémontais, uni étroitement à ses princes, travaillait à se rendre plus fort et à aiguiser ses armes, dans le reste de l'Italie le malheur mûrissait les esprits et fortifiait en eux la sagesse et la prudence; ce fut pour cela que les populations de la péninsule ne commirent plus en 1859 les fautes de 1848 et de 1849. Il n'y eut plus de discussions sur la forme du gouvernement, mais bien une résolution unanime de se réunir tous autour de la monarchie libérale de Savoie, qui n'avait pas dans les jours de malheur désespéré du triomphe de la cause italienne. M. Victor Bersezio a raconté les premières années de cette période dans le cinquième volume de sa

1. *Memorie inedite*. Milano, Treves, 1890.
2. *Lettere*, vol. 1° (1827-1853). Torino, Roux, 1891.
3. Scalini, *Preparazione dei moti del* 1848; reminiscenze comasche. Como, tip. dell' *Araldo*, 1889. — Poggi, *Como* 1848; spigolature storiche. Como, Longatti, 1889.
4. Firenze, Carnesecchi, 1890.
5. *Jacopo Castelli ovvero una pagina della storia di Venezia nel* 48. Venezia, tip. dell' Ancora, 1890.
6. *Cenni biografici di Daniele Manin*. Firenze, Le Monnier, 1889.

grande œuvre : *Trent' anni di vita italiana*[1], dont j'ai déjà parlé dans le *Bulletin* de septembre 1889. Les années 1849 à 1852 sont admirablement racontées dans ce volume de M. Bersezio; on attend très vivement le sixième volume, qui contiendra la vie italienne de 1852 à 1859. Combien de publications spéciales se sont faites dans les deux dernières années sur cette période très importante! M. Massarani consacre un important volume à la mémoire de Cesare Correnti[2]; M. Giannelli a publié les lettres qui lui furent écrites par Mazzini et a exposé dans une préface le travail de la démocratie toscane pendant les années 1849 à 1859[3]; M. Bacci et M. Cesana ont fait connaître leurs souvenirs[4]; M. Amédée Bert a recueilli de nouvelles lettres inédites de Cavour en les accompagnant de notes historiques[5]. On a publié aussi le *Carteggio politico di Michelangelo* Castelli[6], le sixième volume des *Lettere di* Gino Capponi *e di altri a lui*[7], les *Discorsi parlamentari e gli scritti editi ed inediti di Filippo* Cordova *preceduti dai ricordi delle sua vita*[8], le deuxième volume des *Ricordi* de Marco Minghetti[9]. A côté de Minghetti, dans la Droite du parlement italien, une grande place a été occupée par le baron Bettino Ricasoli; dans mon *Bulletin* de septembre 1889, j'ai parlé de la publication des lettres du grand homme d'État faite par MM. Tabarrini et Gotti; aujourd'hui, j'annonce le cinquième volume, qui va du 22 mars 1860 au 12 juin 1861[10].

M. Ghiron s'était proposé de continuer les *Annali d'Italia*, commencées par Muratori et menées par Coppi jusqu'à 1861; la mort l'a empêché de les pousser loin; cependant, dans les trois volumes parus, il a raconté les événements qui se succédèrent de 1861 à 1870[11]. Plusieurs ouvrages traitent un sujet spécial de cette période. M. di Revel a étudié la *Cessione del Veneto nel* 1866[12]; M. Galliano

1. Torino, Roux, 1890.
2. *Cesare Correnti nella vita e nelle opere*. Roma, Forzani, 1890.
3. Pistoia, tip. del *Popolo pistoiese*, 1889-90.
4. Bacci, *Ricordi del Risorgimento italiano dal* 1848 *al* 1889. Milano, Brigola, 1890. — Cesana, *Ricordi di un giornalista* (1821-1851). Milano, tip. Bertolotti, 1889.
5. Torino, Roux, 1889.
6. Due volumi pubblicati per cura di Luigi Chiala. Torino, Roux, 1890-91.
7. Raccolte e pubblicate da Carraresi. Firenze, Le Monnier, 1891.
8. Roma, tip. Forzani, 1889-90, 2 vol.
9. Torino, Roux, 1890.
10. Firenze, Le Monnier, 1890.
11. Milano, Hoepli, 1888-90.
12. Milano, Dumolard, 1890.

a raconté un épisode de la campagne romaine en 1867[1], pendant que M. Guelpa a publié une étude très appréciée sur *Mentana*[2]. MM. Mauro et Magni continuent leur histoire du parlement italien et sont déjà arrivés en 1870. Sur les événements de cette année mémorable, et en particulier sur la chute du pouvoir temporel, je dois citer l'ouvrage du général Raphaël Cadorna (qui fut le chef militaire de l'expédition contre Rome) : *la Liberazione di Roma nell'anno* 1870[3], ouvrage qui a provoqué une réponse par M. Ricotti, qui était alors ministre de la guerre[4].

V.

L'histoire municipale compte aujourd'hui un grand nombre d'écrivains intelligents et érudits; je dois me restreindre à une simple énumération, quoique plusieurs de ces publications méritassent une note plus ample. En Piémont, je mentionnerai les ouvrages de M. Daneo, *Il comune di San-Damiano d'Asti*[5], de M. Perosa, *Bulgaro (Borgovercelli) ed il suo circondario*[6], de M. Turletti, *Storia di Savigliano*[7], et de M. Trivero, *Storia di Pinerolo*[8]; en Lombardie, on doit citer avec éloge le livre de M. Berenzi, *Storia di Pontevico*[9]; dans l'Émilie, *la Storia di Piacenza* de M. Giarelli[10]; dans la Ligurie, les recherches de M. Poggi sur *Albissola*[11] et le travail de M. Rossi sur *Ventimiglia*[12]. Dans l'Italie centrale ont été bien accueillies les publications de M. Lucarelli, *Memorie e guida storica di Gubbio*[13]; de M. Magherini-Graziani, *Storia di Città di Castello*[14]; de M. Salvi, *Memorie storiche di San-Ginesio (Marche)*[15], et de

1. *Narrazione informativa della spedizione di Terni e dell' invasione della provincia di Viterbo accaduta nell' anno* 1867. Roma, Ciotola, 1889.
2. Prima edizione. Novara, Miglio, 1889. — Seconda edizione. Torino, Roux, 1891.
3. Torino, Roux, 1889.
4. *Osservazioni al libro di Raffaele Cadorna : la Liberazione di Roma nel* 1870. Novara, Miglio, 1890.
5. Torino, Derossi, 1889.
6. Vercelli, Dell' Erra, 1889.
7. Savigliano, Bressa, 1887-90, 3 vol.
8. Pinerolo, tip. Sociale, 1889.
9. Cremona, Manini, 1889.
10. Piacenza, Porta, 1890.
11. Savona, Bertolotti, 1889.
12. Oneglia, Ghilini, 1889.
13. Città di Castello, Lapi, 1889.
14. Città di Castello, Lapi, 1889.
15. Camerino, Savini, 1889.

M. Pinzi, *Storia della città di Viterbo*[1]. Pour l'Italie méridionale enfin, je veux appeler l'attention des érudits sur le beau volume de M. Racioppi : *Storia dei popoli della Lucania e Basilicata*[2]. Parmi les publications consacrées à la bibliographie, la première place est occupée par celle de M. Manno : *Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia*[3].

Je suis très heureux de terminer mon article avec le nom de M. Pascal Villari, qui a été dernièrement nommé ministre de l'instruction publique avec les plus vifs applaudissements de toute l'Italie intelligente. M. Villari vient de publier un autre de ses volumes d'Essais, aussi remarquables dans la forme que profonds par la pensée[4]. Il contient en grande partie des articles déjà publiés dans diverses revues italiennes et étrangères, mais qu'on relit toujours avec plaisir; plusieurs d'eux ont rapport à des sujets d'histoire du moyen âge, comme l'admirable abrégé *Il comune di Roma nel medio evo* et le discours sur *Donatello* prononcé par M. Villari à Florence à l'occasion du cinquième centenaire de la naissance du grand artiste, discours plein de vie et de chaleur et qui met en lumière les grandes connaissances artistiques de l'auteur. Les autres articles sur *Savonarola*, sur l'*Assedio di Firenze*, sur la *Civiltà latina e la civiltà germanica*, sur la *Costituzione degli Stati Uniti d'America* et sur *Il presente e l'avvenire d'Inglilterra giudicati da due storici inglesi*, nous le font voir aussi savant dans l'histoire des autres pays que dans celle de l'Italie.

Pierre Orsi.

1. Roma, tip. Camera dei Deputati, 1889.
2. Roma, Lœscher, 1889.
3. Torino, Bocca, 1884-91 ; 3 vol.
4. *Saggi storici e critici.* Bologna, Zanichelli, 1891.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Bibliotheca geographica Palaestinae. Chronologisches Verzeichniss der auf die Geographie des heiligen Landes bezüglichen Litteratur von 333 bis 1878, und Versuch einer Cartographie, herausgegeben von Reinhold Röhricht. Berlin, Reuther. In-8°, xx-744 pages. Prix : 30 francs.

Au nombre des ouvrages que projetait le comte Paul Riant, fondateur de la Société de l'Orient latin, figurait une bibliographie historique et géographique des croisades et de la terre sainte. Un des plus actifs collaborateurs de Riant, M. R. Röhricht, vient d'accomplir une partie de cette tâche immense. L'auteur de l'énorme volume que nous annonçons est un des meilleurs bibliographes de l'Allemagne, un de ceux qui connaissent le mieux la littérature historique de toute l'Europe ; il est arrivé à noter 3,515 ouvrages imprimés et manuscrits et 747 cartes et plans de la Palestine. Pour les textes du moyen âge, les plus intéressants au point de vue historique, il donne la liste des manuscrits, celle des éditions, et indique les articles critiques parus sur chaque publication. Il ne semble pas qu'à cet égard on puisse ajouter grand'chose aux notes de M. Röhricht; tout au plus pourrait-on critiquer la disposition matérielle de l'ouvrage. Celui-ci est bien imprimé, en beaux caractères, mais, pour parler comme les compositeurs, il manque d'air ; les alinéas sont en général trop longs, pleins de chiffres, de parenthèses, de renvois, et il faut une certaine connaissance du sujet pour s'y retrouver. C'est là un défaut purement matériel qui ne diminue nullement la valeur du travail; l'auteur a peut-être craint de grossir démesurément le volume, mais peut-être M. Röhricht aurait-il pu donner plus d'espace à la partie antérieure à l'an 1500, en omettant certains ouvrages plus récents. Beaucoup de ces derniers, en effet, sont des œuvres sans critique et sans valeur, écrites dans un esprit d'édification fort respectable sans doute, mais qui exclut toute idée de critique historique. Or, ils occupent à eux seuls près de la moitié du volume. Les bibliographes forcenés, qui font de la bibliographie, cette science indispensable, un but, au lieu d'y voir un moyen, un outil, auraient peut-être regretté cette décision fâcheuse; les vrais historiens, aussi bien que les géographes, auraient sacrifié sans regret quelques centaines de ces livres sans valeur, tant en anglais qu'en français ou en allemand. M. Röhricht nous dira que le choix était difficile à faire; sans doute, mais une bibliographie est à la fois un guide et un répertoire, elle doit signaler les ouvrages essentiels, déblayer le sol scientifique encombré de publications hâtives et parfois ridicules.

Ce n'est là au surplus qu'un regret ; les savants qui consulteront l'ou-

vrage excellent de M. Röhricht perdront parfois quelques minutes à la recherche d'un renseignement que l'auteur aurait pu leur donner sous une forme plus claire, mais ils trouveront presque toujours ce renseignement, et c'est là le service essentiel que doit rendre une bibliographie.

A. MOLINIER.

Papst Silvester II. (Gerbert) als Lehrer und Staatsmann. Von Dr Karl SCHULTESS. Wissenschaftliche Beilage zum Osterprogramm des Wilhelm-Gymnasiums in Hamburg 1891. Hamburg, Lütcke und Wulff, 1891. In-4°, 55 pages.

Cette brochure se lit facilement et avec plaisir. L'auteur raconte la vie de Gerbert, le suit dans les étapes successives de sa carrière ecclésiastique et politique, explique ce qu'on sait de ses connaissances scientifiques et de ses méthodes d'enseignement. L'exposé est clair et précis, le jugement sobre et sain.

M. Schultess s'est servi de l'édition des *Lettres de Gerbert* que j'ai publiée il y a deux ans. Sur la plupart des questions relatives à l'histoire et à la critique du texte, à l'ordre et à la date des lettres, il a adopté mes conclusions. Il est regrettable qu'il n'ait pu, faute, dit-il, de connaître la langue russe, mettre à profit le très remarquable ouvrage dans lequel M. Boubnov a traité les mêmes questions (1888-1890). Si j'ai eu le plaisir de me rencontrer avec le savant russe sur les points principaux, il est nombre de détails où nous nous séparons : les pages que, dans son dernier fascicule, il a consacrées à discuter ces points contre moi prouvent que mes arguments ne l'ont pas convaincu, et ceux qu'il m'oppose ne me convainquent pas davantage. Entre nos opinions contraires, le jugement d'un tiers désintéressé, judicieux et familier avec le sujet, comme M. Schultess, aurait été intéressant à connaître.

La chronologie des événements compris entre l'avènement de Hugues (1er juin 987) et la mort d'Adalbéron (23 janvier 989) est un des points sur lesquels les historiens s'accordent le moins. Le récit probablement erroné et en tout cas obscur de Richer laisse place à plusieurs manières de voir. J'ai admis que le début des hostilités entre le duc Charles et le roi Hugues ne pouvait être placé qu'en 988, après le couronnement de Robert (30 décembre[1] 987); M. Schultess estime qu'elles ont commencé dès 987, avant le couronnement du jeune roi, mais après son élection, laquelle aurait suivi de près l'avènement de Hugues. Mais rien dans le récit de Richer n'autorise à séparer le couronnement de Robert de

1. Le 30 et non le 25 : *Revue historique*, XLV (1891), p. 290-297. — Dans Richer, IV, 12, *in eodem anno* signifie évidemment, non pas : dans le cours d'une année comptée du 1er janvier au 31 décembre (Schultess, p. 54, note 42), mais : dans un laps d'un an; c'est-à-dire que, selon Adalbéron, Robert n'aurait pas dû être associé au trône de son père avant le 1er juin 988 au plus tôt.

son élection. De plus, le royaume de France était encore *quietissimum* à la date de la lettre 112 de Gerbert, et celle-ci, postérieure à la lettre 110 qui contient la convocation d'un concile provincial pour le 11 décembre 987, ne peut avoir été écrite avant la fin de l'année 987 au plus tôt. Je crois donc préférable de m'en tenir au système chronologique que j'ai exposé dans mon édition des *Lettres* (p. 105, note 1).

Julien HAVET.

Documentos escogidos del archivo de la casa de Alba. Los publica la duquesa DE BERWICK Y DE ALBA, condesa de Siruela. Madrid, 1891, impr. de Manuel Tello. In-8°, XXIII et 610 pages.

Dans le discours qu'il a prononcé, le 5 mai dernier, à l'Assemblée générale de la Société de l'histoire de France, M. le marquis de Vogüé a exposé en fort bons termes quelles richesses détiennent encore les archives privées de notre pays et quel profit l'histoire tirerait de la divulgation des documents de toute nature qui y sont conservés. Après avoir fait un exact recensement des chartriers ou archives de famille dont les trésors documentaires ont été mis à la portée des érudits, soit par des inventaires détaillés, soit par des recueils de pièces, il a exprimé le vœu que cette enquête se poursuivît, que les représentants des familles qui ont marqué dans les annales françaises s'occupassent avec zèle de conserver, de classer et même de publier les souvenirs de leur passé et contribuassent ainsi, pour une part, à la reconstruction, sur des fondements de plus en plus solides, de ce grand monument de l'histoire nationale qui doit être l'œuvre commune de tous les patriotes éclairés.

Ce que M. de Vogüé a dit de l'importance des archives privées en France s'applique à d'autres pays et plus particulièrement peut-être à l'Espagne. Ici, en effet, et par suite de circonstances qu'il serait long d'expliquer, beaucoup de papiers d'intérêt historique, au lieu d'être versés dans des dépôts publics, sont demeurés entre les mains de particuliers et y seraient encore, si l'incurie et les conséquences de certaines réformes sociales n'en avaient pas déjà détruit ou dispersé un bon nombre. Certes, il ne serait pas exagéré de prétendre qu'à la fin du siècle dernier un tiers, sinon plus, des preuves de l'histoire d'Espagne se trouvait dans les archives alors bien ordonnées de la Grandesse ou des familles titrées dont les membres avaient occupé à une époque quelconque des charges plus ou moins considérables. Mais la suppression des majorats et la dispersion des fortunes qui en fut la conséquence, la perte de l'esprit de corps, qui jadis animait la Grandesse espagnole et assurait la bonne tenue de cette confrérie aristocratique, aussi bien que les exigences de la vie moderne, ont, depuis une soixantaine d'années environ, fort modifié cet état de choses. De grandes et puissantes maisons se sont disloquées et même effondrées,

et leurs archives ont suivi le sort de leurs autres biens, c'est-à-dire ont passé en des mains peu intéressées à la préservation de ces trésors peu productifs ou ont été vendues et vilipendées dans des conditions déplorables. Le mal eût été moindre et serait en quelque manière réparable si, avant leur dispersion, ces collections historiques avaient été méthodiquement explorées et mises à profit par des érudits compétents. Or, cela n'a pas eu lieu. Ni les historiens des siècles passés ni les éditeurs modernes de la Collection de documents inédits pour servir à l'histoire d'Espagne n'ont extrait des archives de la Grandesse la centième partie de ce qu'il eût été utile d'en connaître et de ce qu'on peut aujourd'hui considérer comme irrémédiablement perdu.

A plus forte raison doit-on souhaiter que les épaves de ce naufrage matériel et moral soient préservées et mises en lieu sûr, que les membres de la Grandesse qui ont gardé intact le culte de la tradition procèdent sans retard au sauvetage de leurs titres de famille qui, très souvent, ont une valeur historique indéniable : en servant ainsi les intérêts et la bonne renommée de leur maison, ils serviront du même coup les intérêts plus élevés et la gloire de la nation tout entière. C'est ce qu'a bien vu Mme la duchesse d'Albe, à qui nous devons d'avoir pris courageusement l'initiative d'une œuvre dont il est permis d'attendre les plus heureux résultats.

Par son mariage avec le duc d'Albe, Da Rosario Falcó, fille aînée du duc de Fernan Nuñez, trouva facilement dans la maison où elle entrait de quoi satisfaire son activité et ses goûts studieux, car, malgré les ravages du temps et divers hauts et bas de fortune, les archives d'Albe et celles des maisons alliées au célèbre duché forment encore un ensemble assez imposant. Mais il fallait reconnaître cet amas de papiers, les trier et constituer une collection proprement historique, distincte des documents administratifs et des titres de propriété. Mme la duchesse d'Albe n'a pas reculé devant ce labeur capable d'effrayer des archivistes de profession; elle-même a présidé au classement des documents et à la formation, dans ces archives, d'une section historique. Puis elle s'est mise à lire les pièces qui la composent et à en préparer un choix qu'elle nous offre aujourd'hui en un volume de plus de six cents pages, où presque toutes les périodes de l'histoire d'Espagne sont représentées par les témoignages écrits les plus variés; la plupart ont de l'intérêt et plusieurs éclairent ou même tranchent des questions jusqu'ici obscures et controversées. En somme, tout est à louer dans cette belle publication, aussi bien le choix des pièces que la façon dont elles sont présentées au lecteur.

Pour montrer ce que ce précieux recueil apporte d'intéressant et de nouveau et en quelle mesure il complète ou corrige la connaissance qu'on pouvait avoir de beaucoup d'incidents de l'histoire de la Péninsule, il convient de rappeler sommairement quel rôle a joué pendant des siècles l'illustre maison d'Albe, quels furent ses membres les plus

marquants et comment leurs noms sont dignes de figurer en bon lieu dans les annales nationales[1].

Que les Alvarez de Toledo soient issus des rois Goths, — *Gothorum ex sanguine regum*, — comme le prétendent pour elles-mêmes tant d'autres familles de la Grandesse, ou bien des Paléologues, ou encore de Mozarabes établis à Tolède, c'est ce qu'il serait oiseux de prétendre décider, vu que les preuves qui pourraient établir l'une ou l'autre de ces descendances font totalement défaut. Mieux vaut se contenter de dire, selon la formule consacrée, que leur noblesse se perd dans la nuit des temps. Ce fut au XIIIe siècle seulement que la branche de la famille de Toledo, que distingue dès lors le nom patronymique d'Alvarez de Toledo, prend une place importante dans l'État et s'illustre par des services militaires ou autres rendus à la royauté castillane. Don Juan Alvarez de Toledo, bon serviteur du roi Alphonse X, meurt en 1289. De son fils don Garcia l'on sait peu de chose; mais, en revanche, ses petits-fils, don Fernando et don Garcia, sont bien connus et leurs faits et gestes ont été dûment enregistrés par les chroniqueurs du XIVe siècle. Le cadet, don Garcia, après avoir défendu avec vigueur la cause de Pierre le Cruel, dont il reçut de grands bienfaits, et, entre autres, les seigneuries de Valdecorneja et d'Oropesa, — les premiers fiefs de la famille, — passe vers la fin de sa vie au prétendant don Enrique, roi de Castille plus tard sous le nom de Henri II. En mars 1370, sur le point de mourir, il teste en faveur de son frère, don Fernando, et au préjudice de ses trois fils, tous trois, il est vrai, bâtards. Les quatre villes d'El Barco, Piedrahita, Miron et la Horcajada, qui formaient la seigneurie de Valdecorneja, deviennent un apanage de l'aîné de la famille et sont constituées en majorat. Oropesa passe à la branche cadette, souche des comtes d'Oropesa, dont une alliance, au XVIIe siècle, avec les Portugal-Bragance augmenta beaucoup le prestige et l'influence. Don Fernando, devenu deuxième seigneur de Valdecorneja, fut plus fidèle que son frère au roi Pierre; il l'accompagna et le soutint dans la bonne comme dans la mauvaise fortune; seul, l'assassinat de Montiel put le délier de ses serments. Sous les deux successeurs de Pierre, don Fernando reçut la récompense due à sa loyauté. Très estimé par Jean Ier notamment, ce souverain le créa maréchal des royaumes de Castille et le pourvut d'un grand commandement dans l'armée qui, en 1384, envahit le Portugal. Atteint de la peste, don Fernando y mourut, sous les murs de Lisbonne, au mois de septembre de la même année.

Le petit-fils de ce don Fernando, qui porta le même nom que son

1. Les renseignements qui suivent sont en partie tirés de l'ouvrage manuscrit de don Baltasar de Lezaun, Andia y Clavijo, intitulé : *Memorias históricas y genealógicas de los Exmos Sres duques de Alba, condes de Lerin, año de* 1705, dont la Bibliothèque nationale possède une bonne copie (Clairambault 908).

aïeul, est un des grands guerriers castillans du xve siècle. Les prouesses qu'il accomplit sur la « frontière » en bataillant contre les Mores ne se comptent pas et lui valurent le surnom bien mérité de « celui des étendards » (*el de las banderas*), tant fut considérable le nombre des trophées qu'il rapporta de ses campagnes. Afin d'en perpétuer le souvenir, il orna son écu de ces insignes, et c'est pourquoi les armes échiquetées d'azur et d'argent des Toledo eurent dès lors pour bordure neuf étendards. Ce même don Fernando arrondit notablement le patrimoine de la famille. De son oncle, le fameux don Gutierre, évêque de Plasencia, puis archevêque de Séville et de Tolède, il hérita la ville d'Alba de Tormès, que le roi Jean II érigea bientôt en comté; il acquit encore Salvatierra. Par malheur, ni ses grands mérites ni l'amitié que lui portait le roi ne purent triompher de l'envie ni de la calomnie. Accusé d'avoir maintenu des relations avec le connétable Alvaro de Luna après que ce favori eut perdu la grâce de son maître, don Fernando paya sa fidélité au malheur ou son imprudence de six années de captivité. La mort seule de Jean II, survenue en 1454, lui rendit la liberté. Henri IV, le nouveau roi, convaincu de l'innocence du glorieux guerrier, s'empressa de lever le séquestre qui avait été mis sur ses biens, le gratifia de nouvelles faveurs et le tint en sa compagnie. Le testament du premier comte d'Albe est daté de Cordoue, le 21 mai 1455, preuve qu'il accompagna cette année-là le roi dans son « entrée en terre de Mores. » Il paraît être mort vers 1462.

Non moins illustres furent le fils et le petit-fils de ce don Fernando : don Garcia et don Fadrique. Le premier, inébranlablement fidèle au triste roi Henri, eut sa bonne part des mercèdes que le frère d'Isabelle la Catholique distribua sans compter à ses partisans au grand préjudice du patrimoine de la couronne. Don Garcia, qui gagna au règne de Henri IV le marquisat de Coria et, pour son comté d'Albe, le titre de duché, sut s'assurer la paisible possession de ces accroissements de biens et d'honneurs en épousant D^a Maria Enriquez, belle-sœur du roi Jean II d'Aragon. De la sorte, Garcia devint l'oncle de Ferdinand le Catholique, le membre le mieux apparenté de la noblesse castillane, et qui, après le mariage de Ferdinand et d'Isabelle, pouvait se promettre de tirer le plus d'avantages de l'union des couronnes d'Aragon et de Castille.

A don Garcia, qui fut mêlé aux principaux événements du règne des Rois Catholiques et mourut le 20 juin 1488, succède don Fadrique, deuxième duc d'Albe. Celui-là signe la capitulation de Grenade, fait la conquête de la Navarre en 1512 et reçoit, l'année suivante, à titre de récompense, la ville d'Huescar en Andalousie, duché qui sera par la suite l'apanage du fils aîné des Albe. Après la mort d'Isabelle et l'avènement de Philippe le Beau comme roi de Castille, don Fadrique ne suivit pas l'exemple de la noblesse castillane, qui abandonna le vieux Ferdinand et accueillit avec joie le mari de Jeanne la Folle, comptant tirer de sa vanité et de sa faiblesse des concessions fort avantageuses et voir ainsi revivre

les beaux jours de Henri l'Impuissant. Don Fadrique se tint à l'écart, tout comme s'il n'acceptait pas la légitimité de Philippe; aussi les partisans de ce dernier accusèrent-ils de défection le cousin du Roi Catholique et l'auraient fait condamner comme traître si la mort de Philippe n'avait pas soudainement rétabli le crédit du duc d'Albe. Pendant les dernières années du règne de Ferdinand, redevenu seul roi d'Espagne jusqu'à la majorité de Charles, don Fadrique fut vraiment l'un des premiers dans l'État, et cette situation exceptionnelle ne changea guère après l'arrivée dans la Péninsule du fils de Jeanne et de Philippe, qui comprit quel intérêt il avait à ménager et à s'attacher un tel homme. Au chapitre de la Toison d'or tenu à Barcelone en 1519, le duc d'Albe fut le premier Espagnol auquel Charles-Quint donna son ordre de Bourgogne. Nommé ensuite grand-maître de l'empereur, il le suivit en Allemagne et en Flandre, où il lui rendit d'éminents services. Don Fadrique mourut le 18 octobre 1531, dans sa ville d'Albe. Vingt et un ans auparavant, il avait eu la douleur de perdre son premier né, don Garcia, qui, débarqué dans l'île de Djerba avec le corps expéditionnaire de Pedro Navarro, fut surpris par les Mores et mourut bravement une pique à la main, chargeant les infidèles pour protéger la retraite des siens qui s'étaient complètement débandés. Quand on sut en Espagne le désastre de Djerba (*la rota de los Gelves*), le duc se contenta de demander : « Et comment s'est comporté Garcia? » — « Oh! seigneur, « répondit le courrier, où serait l'honneur de l'Espagne et des chré« tiens, si le seigneur don Garcia n'avait pas avec sa pique et son épée « fait des Mores un monceau pour y tomber lui-même ensuite? » — « Oh! bon fils, » s'écria alors don Fadrique.

Ce fut donc Fernando II, fils aîné de l'héroïque don Garcia, qui succéda directement à son grand-père Fadrique. Avec don Fernando le Grand, on touche à l'apogée des Alvarez de Toledo. Lui seul en résume, pour ainsi dire, les gloires, car il a donné au nom d'Albe un éclat extraordinaire en le promenant victorieusement à travers l'Europe. Le plus grand homme de guerre qu'ait produit l'Espagne, après Gonzalve de Cordoue, le héros de Mühlberg fut aussi, dans les conseils de Charles-Quint et de Philippe II, un politique habile. Seul, son gouvernement des Pays-Bas a été sévèrement jugé, et s'il y a lieu, sans doute, de ne point tenir compte de toutes les déclamations des écrivains hollandais ou belges que les passions politiques et religieuses rendent injustes, on ne peut toutefois s'empêcher de regretter que Philippe II ait cru devoir mettre cet Espagnol, intègre et de haute capacité, mais intransigeant et dur, aux prises avec une nation dont il ne pouvait comprendre les besoins d'indépendance et de liberté de conscience. Marié à sa cousine germaine, Dª Maria Enriquez, femme de très grand mérite et qui le prouva par l'éducation qu'elle sut donner aux infantes, filles de Philippe II et d'Élisabeth de Valois, le troisième duc d'Albe connut à la fin de sa vie les retours de la fortune et souffrit la défaveur du maître qu'il avait si loyalement servi. Une sotte his-

toire de mariage de son fils don Fadrique irrita très vivement Philippe II, qui fit payer au vieux père l'incartade du jeune homme un peu imprudent dans ses galanteries et trop prompt à oublier ses promesses. Le grand duc exilé supporta en silence cette peine imméritée. Mais il devait prendre sa revanche. A l'heure du danger, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de mener rapidement à bonne fin la conquête du Portugal, la plus belle entreprise politique de Philippe II, ce roi comprit qu'il ne trouverait pas de général comparable au duc d'Albe; aussi lui confia-t-il le soin de diriger la campagne. Don Fernando n'hésita pas, il revêtit sa cuirasse des bons temps, culbuta les Portugais et annexa en quelques semaines leur pays à la couronne de Castille. Ce fut sa dernière prouesse; il mourut en pays conquis, à Lisbonne, le 11 décembre 1582, dans les bras de Louis de Grenade, accouru pour l'assister dans ses derniers moments.

Don Fadrique II, fils aîné du grand-duc, n'a pas d'histoire. Il survécut à peine trois ans à son père et mourut sans postérité, ce qui fit passer le duché d'Albe et les autres majorats de la famille sur la tête de son neveu don Antonio, fils de don Diego Alvarez de Toledo et de Dª Brianda de Beaumont, comtesse de Lerin. Cette Brianda descendait, par un bâtard, de Louis de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger, troisième fils de Philippe III et de Jeanne de France, rois de Navarre.

Son père, Louis de Beaumont, quatrième comte de Lerin, avait spécifié, dans le contrat du mariage de sa fille avec le frère cadet de don Fadrique II, que le comté de Lerin, ainsi que le titre de connétable et de grand maréchal de Navarre, constitueraient un majorat au profit du second enfant qu'elle pourrait avoir de son mari don Diego, le premier enfant devant, en cas d'extinction de la branche aînée des Alvarez de Toledo, hériter du duché d'Albe. Mais cette clause ne fut pas observée et Dª Brianda elle-même consentit, moyennant une transaction, à laisser dépouiller sa fille cadette Dª Antonia du majorat de Lerin au profit de l'aîné. Don Antonio Alvarez de Toledo réunit donc tous ces « états » et tous ces titres et devint, après la mort de ses parents, cinquième duc d'Albe et sixième comte de Lerin.

Pendant le XVIIe siècle, les ducs d'Albe ne brillèrent pas beaucoup. Les règnes de Philippe III, de Philippe IV et de Charles II sont pour cette maison une époque de vraie décadence, quoique les charges ou les honneurs n'aient pas manqué aux descendants du grand duc. Mais ni Antonio I, ni Fernando III, ni Antonio II, ni Antonio III, ni Antonio-Martin, qui furent, le premier, vice-roi de Naples, le second président du Conseil d'Italie, et la plupart chevaliers de la Toison et membres du Conseil d'État, le dernier enfin ambassadeur à Paris, où il mourut en 1711, aucun de ces ducs ne fit rien qui soit à comparer aux exploits de leurs ancêtres; ils se contentèrent de tenir leur rang et de remplir tant bien que mal les emplois que leur distribuèrent les ministres dirigeants des trois derniers rois autrichiens. D'autre part, ils contractèrent des alliances qui illustrèrent et enrichirent singuliè-

rement leur maison. L'« état » d'Albe s'accrut, pendant le XVIIe siècle, du comté d'Osorno et du marquisat de Villanueva del Rio; puis, en 1688, du marquisat del Carpio par le mariage, avec Da Catalina de Haro, de don Francisco Alvarez de Toledo, fils cadet d'Antonio II, qui, après la mort sans enfants de son neveu Antonio-Martin, prit possession du duché d'Albe et en fut le dixième titulaire. Sa femme, Da Catalina de Haro, était la petite-fille du célèbre ministre de Philippe IV, don Luis de Haro, le négociateur de la paix des Pyrénées.

Au XVIIIe siècle, un changement notable s'opère dans la maison d'Albe. La tige mâle des Alvarez de Toledo s'éteint dans la personne de don Francisco qui vient d'être nommé, et le duché d'Albe, avec toutes ses annexes, passe à une branche de la grande famille de Silva par le mariage de Marie-Thérèse, fille unique de don Francisco, avec don Manuel-Marie-José de Silva, comte de Galve, frère du duc de l'Infantado et qui, après l'avènement de Philippe V, prit parti pour les Autrichiens. « Il les servit, dit Saint-Simon, jusqu'à la fin de la guerre « et se retira à Vienne, où il a vécu de longues années, et y est mort « assez obscurément sans avoir voulu venir jouir en Espagne de l'am- « nistie accordée par le traité de Vienne fait par Riperda, lors du ren- « voi de l'infante, comme firent beaucoup d'autres, ravis de quitter « Vienne et de revenir jouir de leurs biens, de leurs proches et de leurs « amis dans le sein de leur patrie. » C'est ce qui explique comment don Fernando, son fils, plus tard douzième duc d'Albe, et qui prit possession de ce titre en 1755, naquit à Vienne en 1714.

Don Fernando de Silva releva singulièrement le prestige de la maison d'Albe par ses talents aussi bien que par les dignités et les charges considérables dont il fut pourvu pendant sa longue carrière. Il débuta dans le militaire et servit en Italie, où il conquit le grade de maréchal de camp. Nommé ensuite ambassadeur à Paris, il y fit assez grande figure de 1746 à 1749, sous le nom qu'il portait alors de duc d'Huescar. Rentré en Espagne, Ferdinand VI lui donna la première charge du palais, celle de grand-maître, et, après la mort de ce souverain, le nouveau roi Charles III la lui continua : pour peu de temps, il est vrai, car le caractère hautain, emporté et quelque peu fantasque du duc le rendait impropre à l'accomplissement de ces fonctions où la souplesse et l'aménité sont plus appréciées. Congédié en 1760, il bouda dès lors le régime, et, quoique son haut grade militaire — il était devenu entre temps capitaine général — lui permît d'intervenir dans les choses de l'armée, on tenait peu de compte de ses avis et la consigne à la cour était de l'éviter. Peut-être cette défaveur contribua-t-elle à le jeter dans cette coterie d'« éclairés » qu'on nomme avec quelque exagération le parti des philosophes et des encyclopédistes. Un séjour à Paris en 1771-1772, où il s'était rendu pour faire soigner une maladie de vessie, le mit en rapport avec celui de nos philosophes qui souffrait d'un mal analogue au sien, avec Jean-Jacques Rousseau. Les deux malades et les deux chagrins, qui, pour des raisons très diverses, se

croyaient l'un et l'autre victimes de l'injustice des hommes, se plurent et s'apprécièrent; il en résulta entre eux un commerce épistolaire dont quelques fragments ont été conservés. Le duc don Fernando se créa aussi des titres à la reconnaissance des lettrés; il protégea son ancien maître Juan de Iriarte; il protégea Luzan, le Boileau espagnol, qu'il avait emmené avec lui à Paris pendant son ambassade; il présida, en qualité de directeur, aux travaux de l'Académie espagnole, et donna quelque impulsion à des entreprises littéraires. Mort en 1776, après son fils unique don Francisco, ce fut sa petite-fille, Marie-Thérèse, qui recueillit le grand héritage de la maison d'Albe et qui, par son mariage avec le marquis de Villafranca, le restitua à une branche très illustre des Alvarez de Toledo. La plus célèbre « évaporée » de la cour de Charles IV, Marie-Thérèse de Silva est un type parfait de cette société madrilène de la fin du XVIIIe siècle, de mœurs assez relâchées, insouciante et folâtre, mais si amusante et d'un espagnolisme si pur! On sait que le fameux tableau de Goya, la *Maja couchée,* passe pour la représenter très au naturel. L'élégante et un peu excentrique duchesse mourut en 1802, et, comme elle n'avait pas jugé à propos de donner d'enfants à son mari, le duché d'Albe passa à la maison de Berwick où il est encore.

Par cet exposé trop rapide des vicissitudes de la maison d'Albe, il est possible de se rendre quelque compte de l'intérêt du livre qui vient d'être consacré à son histoire. Encore n'a-t-on parlé ici que des aînés de la famille; or, parmi les cadets, plusieurs ont été des hommes tout à fait considérables, notamment ce don Juan, fils de Fadrique Ier, qui fut évêque de Burgos, archevêque de Compostelle et cardinal; ce don Hernando, fils naturel du grand duc, qui fut grand prieur de l'ordre de Saint-Jean et s'illustra comme militaire, etc., etc. Tant de personnages et tant d'événements devaient donner aux *Documents* une très grande variété, et c'est précisément ce qui fait le charme de ce volume. A vrai dire, toutes les époques de la maison d'Albe n'y sont point représentées; sur la période des origines, il n'y a rien, sans doute parce que les archives ne contiennent rien. Mais, si le recueil, tel qu'il a été formé, offre bien des lacunes et omet des chapitres entiers de l'histoire particulière dont il se propose de fournir les instruments authentiques, il faut reconnaître qu'en revanche, sur certains points, il donne beaucoup plus qu'on ne pouvait raisonnablement espérer, beaucoup de pièces historiques qui serviront à l'histoire générale de l'Espagne, beaucoup de documents et de lettres qui touchent à des sujets étrangers à l'histoire de la maison d'Albe, mais qui n'en seront pas moins appréciés pour cela. Qui supposerait, par exemple, au vu du titre de ce livre, qu'il contient six lettres inédites de Rousseau, de remarquables pièces sur l'histoire des beaux-arts en Espagne, même des documents concernant l'Amérique et émanés de Christophe Colomb?

Les *Documents des archives d'Albe* forment quatre séries répondant aux XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, plus un appendice qui contient une

« Scriptura comutationis, » passée entre un abbé Cristóbal et un Fernando Godestioz, de l'an 1026, puis le *fuero* de la ville de Caldelas en Galice de l'an 1172, avec une traduction en langue vulgaire de 1228, et enfin une lettre de Pierre le Cruel à Garcia Fernandez de Villodre, grand maître de son fils don Sancho, datée du 9 juin 1367.

Le xve siècle est assez faiblement représenté. Pourtant il faut noter dans cette section plusieurs lettres de souverains, tels que Jean II d'Aragon, Henri IV de Castille, Ferdinand le Catholique et Henri VII, qui ont de l'importance. On lira aussi avec intérêt deux relations des campagnes des Rois Catholiques dans le royaume de Grenade, puis un document fort curieux, un privilège accordé par André Paléologue au deuxième comte d'Osorno, don Pedro Manrique, qui était apparenté aux Alvarez de Toledo, puisqu'il avait épousé en premières noces D^a Teresa, fille de don Garcia, premier duc d'Albe. Ce privilège mérite de fixer l'attention. Il émane, comme il vient d'être dit, d'André Paléologue, fils aîné de Thomas, prince d'Achaïe, qui naquit le 17 janvier 1453 et mourut à Rome en 1502. André se prétendait seul légitime héritier du dernier empereur de Constantinople, et la pompeuse signature qu'il apposa à ce document trahit bien ses prétentions : Ἀνδρέας ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτωκράτωρ Ῥωμαίων ὁ Παλαιολόγος. On sait qu'il ne se borna pas à s'octroyer un titre qui, en droit, ne pouvait lui être sérieusement contesté, mais que, désespérant de recouvrer seul l'empire de ses pères, il fit, par son testament daté de Rome le 7 avril 1502, cession de ses droits héréditaires à Ferdinand et à Isabelle d'Espagne, qu'il estimait, entre tous les princes chrétiens, les plus aptes à reconquérir Constantinople sur les Turcs. En effet, les Rois Catholiques portaient officiellement le titre de ducs d'Athènes et de Néopatrie; de plus, ils possédaient la Sicile, d'où une flotte pouvait se rendre rapidement dans les eaux de la Grèce. Le testament, bien entendu, resta lettre morte, les Rois Catholiques ayant d'autres soucis que de restaurer l'empire des Paléologues et de prêter l'oreille aux rêveries du pauvre André, qui leur avait déjà coûté assez cher, car « ils lui firent, dit Zurita, des mercèdes nombreuses et très considé- « rables[1]. » Ceci nous expliquerait la présence en Espagne de ce Paléologue, présence qui paraît attestée par la date du privilège délivré au comte d'Osorno : « Datum in civitate Corie apud episcopatum, die « XIII mensis aprilis anno a nativitate domini M CCCC LXXXIII, impe- « rii vero nostri X. » Il n'existe ni évêché ni ville de Coria en Italie, Coria ne peut donc être que l'évêché et la « cité » de ce nom en Espagne. Et pourquoi André ne serait-il pas venu dans la Péninsule implorer l'appui et la charité des Rois Catholiques? Il ne devait pas être fier ce Paléologue qui s'était mésallié d'une façon fort scandaleuse : « Stirpis « suae et antiquae nobilitatis oblitas, ducta in conjugem Graeca vilique « meretrice, Romae tandem obiit, » rapporte Du Cange[2]. La teneur,

1. *Historia del rey don Hernando el Católico*, livre IV, ch. XXXIX.
2. *Familiae augustae byzantinae*, Paris, 1680, p. 248.

au surplus, du privilège indique, ce semble, qu'il n'a pu être délivré qu'en Espagne; il porte que le comte d'Osorno est autorisé par Son Impériale Majesté à faire des comtes palatins, à créer et à armer des chevaliers, à légitimer des enfants naturels. Pense-t-on que le comte, grand commandeur de Saint-Jacques et personnage considérable, ait jamais eu l'idée bizarre d'écrire en Italie pour se faire octroyer un tel privilège? Il est vraisemblable, au contraire, qu'il rencontra le Paléologue en Espagne et que celui-ci, qui devait faire argent de tout, lui offrit son parchemin et sa bulle en échange d'une somme de castillans bien comptés et bien pesés. Qui sait même si ce privilège ne représente pas simplement une aumône déguisée? En tout cas, la pièce est curieuse et méritait de trouver place dans le recueil.

Pour le XVIe siècle, comme on pouvait s'y attendre, la moisson a été riche et le choix copieux. Cette section est subdivisée en paragraphes : documents relatifs à la maison et à la personne du duc don Fernando et de son fils don Fadrique; lettres de souverains aux ducs d'Albe; documents relatifs à l'Amérique; documents relatifs à la cour pontificale; don Juan d'Autriche et sa mère Barbara Blombergh; entreprises militaires de don Juan : Lépante et Tunis; affaires des Pays-Bas; dernières années et mort de don Carlos, fils de Philippe II; affaires de Portugal; variétés.

Tout n'étant pas également intéressant dans cette section et la place faisant défaut ici pour tout analyser, il faut s'en tenir à quelques points. Parmi les lettres adressées au grand duc d'Albe, il en est une bien curieuse de don Diego de Córdoba, qui fut premier écuyer, puis grand écuyer de Philippe II et l'un de ses plus dévoués serviteurs. Cette lettre nous offre un tableau des plus piquants et des mieux peints dans sa simplicité de ce qu'était en 1571 la vie intime du roi : lever, toilette, oratoire, dîner, travail du cabinet, longues séances avec les secrétaires. Et don Diego résume sa description par ce cri, qui pourrait servir de devise au règne : « Des papiers, toujours des papiers! » *Papeles y mas papeles!* Suivent diverses lettres de savants et d'artistes protégés du duc don Fernando ou qui travaillaient pour lui : lettres d'Arias Montano, l'éditeur de la Bible polyglotte d'Anvers, qui complètent la collection diplomatique formée sur ce savant par don Tomas Gonzalez Carvajal (*Memorias de la R. Academia de la Historia,* t. VII), lettres du Titien, de Mathias Gast, etc. Dans la série des lettres de souverains au duc et à la duchesse d'Albe figurent huit lettres de Catherine de Médicis qui méritent un examen plus attentif, car quelques-unes ont été, à ce qu'il semble, inexactement datées, et la dernière présente des particularités qui pourraient à première vue éveiller des soupçons sur son authenticité. La première lettre porte la date : « De Saint-Romany-en-Laye, ce « XXVIIe jour de feurier 1561. » *Saint-Romany* doit être lu, naturellement, *Saint-Germain;* de plus, il convient de ne pas oublier que 1561 équivaut à 1562 (n. st.); et, en effet, Catherine se trouvait bien à Saint-Germain au mois de février 1562, tandis qu'en février de l'année précédente elle

était à Fontainebleau. Le contenu, d'ailleurs, de la dépêche confirme la date de 1562; ce sont des condoléances sur la mort de don Enrique Enriquez de Guzman, quatrième comte d'Alba de Liste, grand-maître d'Élisabeth de Valois et beau-frère du duc d'Albe. Or, on sait par une dépêche de l'évêque de Limoges que ce personnage mourut au mois de février 1562[1]. La seconde lettre, sans date, est attribuée à l'année 1562; elle est, en réalité, du printemps de 1563, car c'est à cette époque que don Hernando de Toledo, fils naturel du duc d'Albe, dont parle Catherine, vint en France[2]. La troisième, sans date, est, non de l'année 1563, mais du mois d'octobre ou novembre 1564, comme le prouve l'allusion qu'elle renferme à la mission de Charles de Montmorency, seigneur de Méru, qui arriva à Madrid au commencement de novembre de cette dernière année[3]. La quatrième, sans date, ne peut appartenir non plus à l'année 1563; elle est postérieure au 10 octobre 1567, date de la naissance de la seconde infante, Catherine, mentionnée dans la lettre, où il est parlé aussi du duc d'Albe comme se trouvant en Flandre, ce qui nous renvoie à la fin de l'année 1567 ou à l'année suivante. Les cinquième, sixième et septième lettres, toutes trois sans date, où il est fait mention de don Hernando de Toledo, de Henri Clutin, seigneur d'Oisel et de Ville-Parisis, et d'un M. de Saint-Estienne[4] (non pas *Sr Estienne*), ont été justement rapportées à l'année 1563. Quant à la huitième, écrite en castillan et ainsi datée : « De Museaus, primero de otubre 1570, » il ne paraît pas, en tout cas, qu'elle puisse être autographe. Catherine n'écrivait pas ou ne faisait pas écrire en castillan aux Espagnols et les trois lettres d'elle adressées à sa fille, en castillan, qui se trouvent dans le recueil de M. de la Ferrière, sont toutes trois des traductions. Reste la date. *Museaus* désigne évidemment le château de Montceaux, près de Meaux. Or, Catherine était à Paris le 1er octobre 1570, comme cela résulte de la date d'une lettre adressée par elle ce jour-là à Fourquevaux[5]. Peut-on admettre qu'elle se soit trouvée le même jour à Montceaux et à Paris et qu'elle ait écrit de ces deux endroits à son ambassadeur en Espagne et à la duchesse d'Albe? Cela ne serait pas, à la vérité, impossible, la distance entre les deux lieux pouvant être franchie en moins d'un jour; mais cela ne paraît pas très probable et un doute subsiste quant à l'exactitude de cette date. Quoi qu'il en soit, il semble certain que la lettre a dû être traduite en Espagne sur l'original français que les archives d'Albe ne possèdent plus et qu'elles ont remplacé par cette copie. Les recommandations, au reste, que contient cette lettre au sujet des infantes sont tout à fait dans le ton habituel de la correspondance de Catherine avec la duchesse; elles garantissent l'authenticité du fond, sinon de la forme, de la dépêche.

1. Bibl. nat., ms. fr. 16103, fol. 77 v°.
2. *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. La Ferrière, t. I, p. 508 et 548.
3. *Ibid.*, t. II, p. 233 et 246.
4. Voy. *ibid.*, t. II, p. 1, 62 et 209.
5. Communication de M. de la Ferrière.

Sur la mère de don Juan d'Autriche, Barbara Blombergh, on possédait déjà une étude remarquable de Gachard[1]; les correspondances publiées par Mme la duchesse d'Albe confirment et complètent le travail du savant belge et donnent sur l'existence assez scandaleuse et les étranges fantaisies de la maîtresse de Charles-Quint des renseignements fort piquants. Non moins intéressante est la section « variétés, » où se lit, entre autres, une belle lettre de Louis de Grenade à la duchesse d'Albe, Da Maria Enriquez.

Pour le XVIIe siècle, les archives d'Albe paraissent relativement pauvres. Elles devraient être riches, cependant, si les grandes collections de papiers d'État formées par Olivarès et Louis de Haro n'avaient pas été, à la fin du XVIIe siècle, en partie vendues à la criée et misérablement saccagées, comme en témoigne Riol dans son rapport sur les archives d'Espagne[2], et si ce qui en fut recueilli par la maison d'Albe, héritière des marquis del Carpio, n'avait pas plus tard péri dans des incendies. Malgré ces pertes, Mme la duchesse d'Albe a réussi à glaner quelques épis qui ne sont pas sans valeur; par exemple, des lettres du comte-duc d'Olivarès assez vives et hautaines, puis un mémoire de Louis de Haro adressé à don Alonso de Cárdenas, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, sur les tableaux de la collection Arundel que le ministre venait d'acquérir pour le roi. D'autres pièces sur la même négociation existent dans notre dépôt des affaires étrangères et seront prochainement publiées.

La section du XVIIIe siècle est plus nourrie. On y remarque d'abord cinq lettres de l'Archiduc au comte de Galve en un drôle de baragouin castillan-catalan-allemand. Les quatre premières, où il est surtout question de Christine-Élisabeth de Brunswick, mariée à l'Archiduc en 1708 et que le comte de Galve avait été chercher à Vienne, sont agrémentées de plaisanteries d'un goût douteux et d'une lourdeur toute germanique. La quatrième lettre, datée de Barcelone, 28 juillet 1708, à onze heures du soir, fut écrite au retour d'une excursion que l'Archiduc avait faite à Mataró pour y voir incognito la reine débarquée dans ce port le 25 juillet[3]. La cinquième, du 4 mars 1713, fait allusion au mariage du comte avec Marie-Thérèse Alvarez de Toledo, héritière du duché d'Albe, qui eut lieu au mois de décembre 1712.

Plus loin, un extrait de lettre d'un don Leopoldo Jérónimo Puig au duc d'Huescar, alors ambassadeur à Paris, présente un véritable intérêt. Puig y rend compte de recherches qu'il avait entreprises, sur l'ordre du duc, dans les archives d'Albe à l'effet de réunir les preuves d'une histoire du grand duc don Fernando. Ce que Puig ne dit pas, c'est que

1. *Études et notices historiques sur l'histoire des Pays-Bas*, Bruxelles, 1890, t. I, p. 177.

2. *Semanario erudito*, t. III, p. 196.

3. Landau, *Geschichte Kaiser Karls VI als König von Spanien*, Stuttgart, 1889, p. 484.

le même duc d'Huescar avait chargé l'un des meilleurs savants espagnols de l'époque et des plus qualifiés, don Gregorio Mayans, d'écrire cette histoire. Mayans se mit à l'œuvre, comme le prouve une correspondance échangée entre lui et le fameux jurisconsulte et homme d'État don Melchior-Rafael Macanaz[1]; il mena même son travail à bonne fin, s'il faut en croire le Dr don José Berni y Catalá, qui prétend avoir vu le manuscrit de Mayans[2]. Néanmoins, cette biographie ne fut point imprimée; elle est perdue, à moins qu'elle ne se trouve en Angleterre, où a échoué une partie de la bibliothèque du docte valencien. Sur ces entrefaites, c'est-à-dire en 1751, parut une *Historia de don Fernando Alvarez de Toledo (llamado comunmente el Grande)*, etc., par don José-Vicente de Rustant, qui est dédiée précisément au duc d'Huescar : médiocre compilation qui ne saurait à aucun égard tenir lieu de l'œuvre savante, et fondée sur des documents d'archives, de Mayans. Aussi l'histoire du grand duc, après les faibles essais du P. Antonio Osorio, du comte de la Roca et celui de Rustant, reste-t-elle à écrire; c'est un beau sujet et qui pourrait être traité maintenant d'une façon bien plus complète et plus intelligente qu'au XVIIIe siècle.

Après le document qui a provoqué cette digression, viennent une quinzaine de lettres d'Aranda au duc don Fernando de Silva écrites de Lisbonne, en 1755 et 1756, peu de temps après le grand tremblement de terre, et qui peignent très au vif le désarroi et l'abattement de la cour et de la société portugaises, terrorisées par le désastre et manquant de l'énergie nécessaire pour y remédier. « C'est le pays de *Deus provide-* « *bit* et tout s'y traite par ce procédé. Lisbonne a été ruinée parce qu'ils « n'ont pas eu le courage d'éteindre l'incendie, et ils croient aujourd'hui « la rebâtir avec des litanies, oubliant le proverbe : priez Dieu, mais « tapez du marteau (*á Dios rogando y con el mazo dando*). » Voilà déjà du bon Aranda.

Le « philosophe » Aranda nous conduit à Rousseau. Il y a dans le volume six lettres de Rousseau au duc d'Albe, des années 1772 et 1774, dont une importante, car elle donne des renseignements circonstanciés sur la maladie du philosophe, qui a déjà été l'objet d'études approfondies. Voici ce passage :

« Je suis né avec une indisposition qui a du rapport à la vôtre[3], du

1. *Correspondencia literaria de don Gregorio Mayans y Siscar*, Madrid, s. d., p. 39.

2. *Creacion, antiguedad y privilegios de los titulos de Castilla*, Valence, 1769, p. 140 : « Corre una Historia en dos tomos en 4 del Exmo Señor duque « de Alva (celle de Rustant, dont il sera parlé tout à l'heure); y tengo vista « otra manuscrita por el Sor D. Gregorio Mayans, con muchos realces y funda- « mentos, sacados de reales decretos, de cartas muy autorizadas y de autores « Españoles y Olandeses : y es lastima de que no se haya publicado con magni- « fica edicion para mayor honor de la nacion y espejo en el arte militar. » Cf. Fuster, *Biblioteca valenciana*, Valence, 1830, t. II, p. 103.

3. Le duc d'Albe, comme il a été dit, était atteint d'un mal de vessie.

« moins quant au siège du mal et à la partie affectée. Les travaux de « la plume, m'ayant échauffé le sang, augmentèrent des maux qui jus- « qu'alors avoient été supportables. Les attaques devinrent vives et fré- « quentes, les douleurs presque continuelles; je voulus guérir, je me « livrai aux guérisseurs, qui, épuisant à la fois leur savoir et mes forces, « me mirent au bord du tombeau et ne firent qu'irriter mes maux en « échauffant mon imagination. Persuadé que j'avois la pierre, je n'avois « pas une attaque dont je ne crusse que le terme seroit de mourir dans « les douleurs du calcul, et l'effroi que me donnoit cette idée me faisoit « tout tenter pour guérir du mal du monde le moins guérissable, puis- « qu'il venoit d'un organe mal constitué. Le frère Come m'ayant enfin « sondé, ce qu'on n'avoit pu faire jusqu'alors qu'avec des bougies, m'ap- « prit que je n'avois pas la pierre; cela calma tout d'un coup mon « imagination, et, après avoir vainement épuisé tous les secours de l'art « pour guérir, je m'avisai de l'expédient par lequel j'aurois dû commen- « cer : c'étoit d'apprendre à souffrir en patience et à ne pas vouloir gué- « rir malgré la nature. Délivré des terreurs de la pierre, je m'arrangeai « pour endurer toute autre maladie, pour me soumettre au joug de la « nécessité, et, puisqu'enfin il faut bien mourir de quelque chose, pour « mourir de mon mal sans mourir encore des remèdes. Je renonçai donc « pour jamais aux tristes secours de la médecine, je ne m'imposai point « d'autre diète que celle que tout homme sage doit se prescrire, qui est « la modération en toute chose. Sitôt que je ne m'obstinai plus à vou- « loir guérir, je souffris beaucoup moins. Quand les attaques venoient, « je les laissois venir et s'en aller d'elles-mêmes, sans savoir comment « elles finissoient, m'en inquiétant le moins qu'il étoit possible et ren- « dant à la nature la confiance que j'ôtois au médecin. Depuis lors, elles « sont devenues moins fréquentes et moins vives, tant parce que j'ai « renoncé à toute application de l'esprit que parce que je ne m'inquiète « plus de mon mal et fais beaucoup d'exercice dont je me trouve très « bien. »

Tel est ce recueil, bien conçu, correctement imprimé, et dont l'introduction donne, avec sobriété et précision, les renseignements indispensables pour l'intelligence des textes qu'il contient. Puisse-t-il servir de modèle à des publications du même genre et puissent plusieurs membres de l'ancienne Grandesse, à l'exemple de la duchesse d'Albe, extraire de leurs archives les pièces historiques qui y sont enfouies et qui, si l'on n'y prend garde, risquent fort de se perdre ou de tomber en des mains indignes! Ces maisons n'y perdraient rien, nous y gagnerions beaucoup et de véritables désastres seraient ainsi évités. On connaît la triste histoire des archives de Sesa, mises au pillage il y a quelques années et dont les débris traînent encore chez les brocanteurs. Souhaitons pour l'honneur castillan qu'elle ne se renouvelle pas.

Alfred Morel-Fatio.

Lettres de Peiresc aux frères Dupuy. Tome II, par Philippe Tamizey de Larroque. In-4°, 713 pages. (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

Ce second volume commence avec l'année 1629 et finit en décembre 1633. Il contient 149 lettres de Peiresc aux deux frères Dupuy, gardes de la Bibliothèque du roi. Il est suivi d'un appendice qui contient une lettre de Peiresc à Christophe Dupuy, un autre frère, une lettre des Dupuy à M. de Valavez, le frère de Peiresc, et neuf lettres écrites à ce dernier. Nous avons rendu compte, dans la *Revue historique* de 1889, XXXIX, 183, du premier volume de cette correspondance. Nous nous sommes attaché alors à mettre en relief l'universalité des connaissances de Peiresc, sa *curiosité* naturelle, ce besoin de lire tout ce que les savants de son temps écrivaient et de recevoir des *fagots* de livres nouveaux ou de manuscrits venant de Rome ou d'Orient, de Hollande ou de Paris. M. Tamizey de Larroque a enrichi ce tome second de nombreuses et savantes annotations. Il contribue ainsi à nous faire vivre dans un milieu lettré et aimable; grâce à lui, personne ne nous y est inconnu, et s'il s'agit de personnages ou d'amis célèbres, quelques nouveaux détails biographiques viennent encore fixer nos souvenirs.

Malherbe est mort l'année précédente (1628), mais il a écrit tant de lettres à Peiresc qu'il est toujours question de lui et que ce dernier songe à réunir cette correspondance importante et variée et à la publier. Ne s'agit-il pas d'un grand poète dont Peiresc a écrit : « Je l'ay aymé comme mon propre père! »

Rubens conserve toujours une tendre amitié pour Peiresc, et d'Anvers comme de Paris il tient son savant ami au courant de ses projets, de ses chefs-d'œuvre et de ses succès.

Gassendi remplit aussi la vie de Peiresc, en attendant qu'il écrive lui-même en excellent latin la biographie de notre illustre Provençal. Dès le début de ce volume, Gassendi voyage en Hollande, il séjourne ensuite à Aix-la-Chapelle, ce que ses historiens ont ignoré, et bientôt il revient se fixer à Paris en attendant qu'il annonce son retour dans le Midi. Gassendi a si bien adopté la vie de Paris que Peiresc doute de son retour : « Quant à M. Gassendy, j'auray de la peine de croire qu'il puisse quitter Paris, que je ne sache qu'il en soit esloigné, tant j'estime fort les charmes de l'Académie et la douceur de conversation de tant de galands hommes, avec la commodité de voir toutes sortes de bons livres qu'on sçauroit desirer, dont je faicts tant de cas que, pour quelque intherest que j'y peusse pretendre en mon particulier, je n'oserois meshuy souhaitter qu'il vinsse perdre du temps de par deça, pour ressentir les incommoditez d'un poisson hors de son élement. » Gassendi, cependant, s'achemine lentement vers la Provence. On visitait alors ses amis sur la route; il s'arrête donc chez le sr de Meziriac, helléniste de Bourg-en-Bresse qui s'occupe d'une édition de Plutarque. Gassendi est vivement attendu; il a publié récemment un ouvrage sur l'astro-

nomie[1] qui est adressé à Guillaume Schickard. Cet autre savant lui répond de Tubingue. « Cette réponse nous tiendra en grande impatience jusqu'à ce que nous ayons veu ce que c'est, » écrit encore Peiresc.

Après Robin, le célèbre botaniste du Jardin des Plantes qui fait des échanges avec le châtelain de Belgentier, il est ensuite question de l'inappréciable Rigault, le savant éditeur de Tertullien dont il faut envoyer lettre, épître dédicatoire et livre au « cardinal », à Rome. Peiresc est en relation avec divers princes de l'Église, Bentivoglio, Bérulle, Bellarmin, etc., mais, lorsqu'il écrit le *cardinal* tout court, c'est de l'ami par excellence dont il veut parler, Fr. Barberini, neveu du pape Urbain VIII. Le « cardinal » jugera donc du mérite de l'édition de Tertullien et de la querelle survenue à son propos entre Rigault et Gabriel de Châteauneuf, l'évêque d'Orléans, qui a critiqué l'éditeur. « Je suis bien marry que M. d'Orléans le soit allé attaquer et vouldrois l'en avoir peu detourner... » Mais Rigault sait se défendre, les rieurs ne sont pas du côté de l'évêque, et Peiresc écrit bientôt à Paris avec satisfaction que ces messieurs de Rome blâment le prélat. Rigault est en pleine faveur. « Il a le goust si friand et si délicat, dit Peiresc, qu'il n'estime, ce semble, rien l'argent, parce que l'or est plus précieux, ni, par conséquent, la chair du bœuf et du mouton, parce que celle des perdreaux et des chappons est plus exquise et plus savoureuse... » Que les amis de Peiresc habitent Rome ou Paris, ils ont les mêmes sentiments pour l'heureux éditeur de Tertullien.

La correspondance de Peiresc avec les frères Dupuy est du plus haut intérêt; on s'y occupe, non seulement des principaux savants de l'Europe, mais de bien d'autres encore, des habitants des États barbaresques par exemple. Un certain renégat de Tunis découvre près d'Utique les os d'un géant fameux qui a autrefois vécu six cents ans et dont on sait encore le nom; il en envoie des dents. Peiresc le reconnaît cependant pour un éléphant, peut-être un contemporain d'Annibal.

Il s'agit ensuite de Selden, prisonnier d'État à Londres, de Saumaise, le critique non moins distingué qu'amer, de Sirmond l'académicien, d'Adrien de Vries, d'Antonio Morio, de Daniel du Moustier, tous peintres renommés, de H. Grotius, de Daniel Heinsius, de Joseph Scaliger, le philologue incomparable, du numismate Aulbin, de César de Nostre-Dame, du voyageur Pietro della Valle, gentilhomme romain qui va chercher femme à Bagdad et revient vivre en Italie après avoir vécu aux Indes et en Perse pendant quelques années. J'en passe et des meilleurs. Voici encore de Thou, dont le nom arrête cette énumération à peine commencée. Avec quelle sympathie Peiresc parle des livres de son ami, noyés puis volés! On dirait qu'il s'agit d'objets animés, tant il les plaint. Il ne faut pas, d'ailleurs, s'étonner des sentiments tendres de Peiresc pour des livres; jadis, étant encore jeune, il raconte avoir fait l'amour à une grammaire; il est vrai qu'elle était samaritaine. On flatte

1. *Mercurius in Sole visus et Venus invisa*, etc.

encore ses passions, aujourd'hui que la jeunesse est passée, lorsqu'on lui adresse un Pentateuque polyglotte, en langues hébraïque, samaritaine et vulgaire. Peiresc ne sait quel est le véritable caractère de cette langue vulgaire. Est-elle arabique ou syriaque? Nous le laisserons perplexe.

Cette correspondance est immense, et il ne faudrait pas croire qu'elle ne s'occupe que de la science et des savants; elle touche à tout. La peste règne dans le Comtat, elle arrête l'échange des manuscrits, des livres, elle gêne l'envoi des lettres, qui n'arrivent à Aix que tachées par le vinaigre. En même temps, la France fait la guerre à la Savoie et nos armées, commandées par les maréchaux d'Estrées et de Créquy, traversent la Provence avec leurs longs convois de mulets pour rejoindre au haut des Alpes Richelieu et Louis XIII. L'année suivante, le roi et son ministre combattent les protestants en Languedoc. Le parlement d'Aix soutient sa fameuse querelle contre les élus; les *Cascaveaux* descendent la rue, les édits royaux se succèdent; l'émeute, maîtresse dans Aix, menace l'hôtel de Peiresc et pille une maison qui lui appartient. Peiresc se réfugie à la campagne, mais ne néglige pas ses amis. Monsieur, frère du roi, s'est révolté, le Languedoc se soulève, le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, va au secours de Beaucaire, dont le château, qui tient pour Monsieur, tire sur la ville, qui tient pour le roi. Montmorency a pris les armes, le cardinal lui oppose le maréchal de Schomberg, qui le fait prisonnier à Castelnaudary. Peiresc écrit toujours et ses lettres se ressentent peu de tant d'émotions.

Il est une tâche nécessaire qui incombe au lecteur, c'est celle de se rendre compte de la langue parlée par Peiresc. Nourri aux meilleures sources de l'antiquité, il n'acquerra jamais la vivacité toute française de Mme de Sévigné, mais il a, plus que personne, profité des leçons de Malherbe. Il est plus moderne que son orthographe et son style. Ce Provençal est encore un Gaulois, mais de la bonne école; il aurait applaudi au *Cid* et même à *Polyeucte*. Saint-Simon semblera l'imiter souvent. En supprimant dans ses lettres quelques expressions un peu anciennes, il est bien près de la netteté et de la précision du « Discours sur la méthode. » Il n'imite pas les anciens, son originalité lui appartient; c'est un écrivain de race.

M. T. de L., en soigneux éditeur, a mis au bas de chaque page des notes philologiques sur cet Aixois lettré; prenons quelques citations au hasard :

Tout avait fait joug au roi. Faire joug, pour se soumettre. Régnier et Brebœuf ont dit la même chose. Saint-Simon se servira de cette expression dans ses *Mémoires*.

Samuel Petit, qui sera bientôt de l'Académie française, possédait alors à Nimes une belle et nombreuse bibliothèque *où il a bien bouquiné ses livres pendant plus de douze ans*. L'Académie, Littré, le dictionnaire de Trévoux, etc., n'ont indiqué le verbe *bouquiner* que comme verbe neutre.

« Les *cirurgiens,* dit Peiresc, se faisaient tirer l'oreille et n'avaient pas honte de demander des dix mille francs, mais on en a fait venir du dehors *qui leur ont passé la plume par le bec* et se sont contentés de la raison et du devoir. » Molière et le duc de Saint-Simon se serviront plus tard de cette même expression pittoresque.

L'empereur occupe et fortifie les Grisons, *il y a là un gros os à ronger.* On retrouve cette locution dans les lettres de Mme de Sévigné et dans celles de Voltaire.

Peiresc parle de la *retenue* et *continance* de Monsieur, frère de Louis XIII, qui n'est point sorti du royaume. Le mot *continence* est pris ici dans un sens bien rarement employé, dans le sens propre de se *tenir* au milieu, de *s'y maintenir.*

« Je vous envoie un catalogue de livres..... *un mien amy a découvert cette cache.* »

« Bien veux-je croire *qu'il a longuement peiné.* » Il s'agit d'un peintre qui *peine* beaucoup ses portraits.

Son frère lui *prêtait le collet,* c'est-à-dire l'aidait. Peiresc emploie cette locution contrairement au sens ordinaire. Bussy-Rabutin, Molière, Destouches ont voulu dire *par prêter le collet* se présenter pour lutter, être prêt à *résister à quelqu'un,* à *disputer contre lui.*

« Il faudrait des lettres de recommandation du roy à l'ambassade écrites de *bonne ancre.* » Agrippa d'Aubigné avait employé déjà cette locution dans l'*Histoire universelle.*

Comme Olivier de Serres, Peiresc parle des *Ammonitions en tel cas requises.*

Marot a écrit :

Quant au travail bien je vous acertaine.

Peiresc a dit : « Sans toutefois qu'il en fut acertainé. »

Un livre assez *grosset* est presque du Provençal. Ambroise Paré et Saint-Simon l'ont cependant écrit avec Peiresc.

Dire librement sa rastellée. Scarron, J.-B. Rousseau et d'autres ont employé cette locution dans le sens de parler sans crainte.

Peiresc dit la *gibosité* de la terre, etc.

Ajoutons que cette correspondance offre à chaque page quelques observations nouvelles à faire pour les philologues.

Il faut terminer l'examen même superficiel de ce volume. Dès le début, Peiresc raconte la grave maladie qui vient de le frapper : il a eu « un accident de paralysie de tout le côté droit....., » il ne pouvait plus parler, sa jambe droite était incapable de le porter et sa main ne pouvait plus écrire. C'était au printemps de 1631, dans les premiers jours d'avril, au lendemain des fêtes du mariage de son neveu M. de Rians. On était dans le plus beau pays de France, dans la saison des fleurs, à une petite lieue de Belgentier, près de la chartreuse de Montrieux. Peiresc avait voulu, en compagnie de quelques amis, parcourir ces bois pittoresques de la Chartreuse. Il semble que c'est là qu'il devait aller chercher la

santé et non la perdre. Il fallut le ramener chez lui; il se remit en assez peu de temps, mais il avait reçu un sévère avertissement et il ne devait que pendant six ans encore prodiguer au monde savant les témoignages de son inaltérable dévouement.

Quant à l'éditeur, dont nous ne dirons jamais tout le bien qu'il mérite, on ne peut être ni plus savant, ni plus dévoué à son héros, ni plus dévoué à sa tâche. Peiresc, « du haut du ciel, » doit jeter sur lui un regard satisfait.

A. D.

A. Kraushaar. **Sprawa Zygmunta Unruga** (Le procès de Sigismond Unrug, épisode historique du temps de la dynastie saxonne, 1715-1740). Varsovie, Gebethner, 1890. 2 vol. in-12, 174 et 252 pages.

Il y aurait un livre bien curieux à faire; ce serait une histoire de l'intolérance religieuse et des crimes commis en son nom. Le nouvel ouvrage de M. Kraushaar pourrait fournir la matière d'un chapitre intéressant. Il en a emprunté les éléments soit à des publications aujourd'hui rarissimes, soit à des documents enfouis dans les archives de l'ancienne Pologne. L'épisode qu'il raconte peut se résumer en deux mots. Au commencement du XVIIIe siècle, vivait en Pologne un gentilhomme calviniste nommé Sigismond Unrug. Il était colonel et chambellan du roi. Les constitutions de la République garantissaient, en principe, la liberté de conscience aux dissidents; mais, dans la pratique, cette liberté était souvent restreinte ou violée par des fanatiques intolérants. On sait quel prétexte leurs attentats fournirent à la Prusse pour intervenir dans les affaires de la Pologne. Sigismond Unrug avait l'habitude de noter sur une sorte de calepin les idées ou les sentences qui l'avaient frappé dans ses lectures. Il eut le malheur de perdre ce calepin. Parmi les extraits qu'il y avait notés, — pour lui-même et non pour les publier, — se trouvait une citation d'une revue, intitulée : *l'Esprit des cours,* qui paraissait alors à la Haye, et qui était rédigée par un nommé Nicolas Guedeville. « Pourquoi, » disait cet extrait, « faut-il que le culte, au lieu d'enchaîner la passion, l'opinion, la superstition, l'orgueil, l'hypocrisie, en soit la source, à la vérité la plus innocente, mais aussi la plus ordinaire et la plus féconde? La vérité salutaire n'est-elle donc descendue du ciel que pour être aux habitants de notre globe une occasion perpétuelle d'erreur, de guerre, de haine et de division? » En matière de blasphème, la loi assignait au dénonciateur la moitié des biens du dénoncé. André Potocki soumit le calepin au tribunal de Pirotckow, dénatura, par une traduction volontairement mensongère (Veritas salutaris *quae Deus est*), les textes compromettants que Sigismond Unrug avait recueillis, et obtint contre l'officier calviniste une abominable condamnation. La main du blasphémateur devait être brûlée par le bour-

reau, sa langue arrachée, sa tête tranchée. Par bonheur, Unrug avait fait défaut et réussit à s'enfuir en Allemagne. Ses biens furent confisqués. Ceci se passait en 1715. Unrug s'adressa vainement au roi, qui était bien disposé en sa faveur, mais qui n'avait pas le pouvoir de réformer une décision judiciaire. Il s'adressa au consistoire de Poznan, qui reconnut les calomnies de Potocki et l'excommunia, à la Sorbonne de Paris, qui lui donna raison, au saint-siège lui-même. Il lui fallut onze années de démarches pour faire annuler (par la diète de Grodno, en 1726) la sentence inique prononcée contre lui. Pour arriver à se faire rendre justice, il n'avait pas dépensé moins de 600,000 florins. M. Kraushaar a raconté d'une façon fort attachante ce douloureux épisode de l'histoire de l'ancienne Pologne. En serrant un peu plus son récit, en diminuant la longueur des citations, il eût pu aisément, croyons-nous, réduire l'ouvrage à un seul volume, et lui assurer un cercle plus considérable de lecteurs. Rien de navrant et de pénible à lire comme ce polonais du XVIIIe siècle, où les mots slaves alternent avec les mots latins; cette prose macaronique est absolument écœurante. Le livre de M. Kraushaar n'en est pas moins intéressant et ajoute en somme une page curieuse à l'histoire du XVIIIe siècle.

Louis LEGER.

Febronius et le Fébronianisme, *Étude historique,* par J. KUNTZIGER, professeur à l'Athénée royal de Liège. Bruxelles, Hayez, 1889. 1 vol. in-8°, 438 pages.

Au XVIIIe siècle, le Fébronianisme révolutionna le monde ecclésiastique et spécialement l'Église allemande. Aujourd'hui le souvenir de cette bruyante querelle s'était quelque peu effacé quand deux ouvrages remarquables sont venus rappeler l'attention sur la physionomie si curieuse de *Febronius;* l'un, celui d'O. Meyer, a paru en 1880[1]; l'autre, plus récent et plus complet, est dû à J. Kuntziger, déjà connu par un beau travail sur les encyclopédistes français à Liège, et par plusieurs dissertations sur l'histoire religieuse du XVIe siècle[2]. Le *Febronius* de Kuntziger, basé sur des recherches personnelles aux archives de Trèves, sur les papiers de la famille de Hontheim et sur de nombreux documents des archives du royaume à Bruxelles, est une œuvre de solide et consciencieuse érudition que l'Académie royale de Belgique a fait imprimer dans la collection de ses Mémoires.

1. *Febronius, Weihbischof Johann Nicolaus von Hontheim und sein Widerruf.* Tübingen, 1880.

2. *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français en Belgique au XVIIIe siècle.* Bruxelles, 1879, in-8°. — *Nos luttes contre l'intolérance et le despotisme au XVIe siècle.* Verviers, 1879, in-12. — *Luther. Étude biographique.* Bruxelles, in-8°, 1888.

Le premier chapitre nous retrace rapidement l'histoire des soixante-deux premières années de Jean-François de Hontheim, la naissance du célèbre canoniste à Trèves, en 1701, ses études aux universités de Trèves, de Louvain et de Leyde, ses voyages en Allemagne et en Italie, son professorat à l'université de sa ville natale, son élévation à l'évêché *in p. i.* de Myriophite et à la dignité de suffragant de l'évêque de Trèves, et enfin sa grande *Histoire diplomatique de Trèves* (3 vol. in-fol., 1750).

Depuis longtemps Hontheim avait conçu et préparé un ouvrage sur la puissance du pape et ses limites; ce livre, destiné à une célébrité si grande, parut, en 1763, sous le pseudonyme de *Febronius* et sous le titre : *De statu Ecclesiæ et legitima potestate Romani Pontificis liber singularis ad reuniendos dissidentes in religione christianos*. M. Kuntziger l'analyse chapitre par chapitre, avec un soin minutieux. On peut résumer la doctrine du suffragant de Trèves en disant qu'à ses yeux le gouvernement de l'Église n'est pas monarchique, que la papauté n'en est pas l'organe infaillible, mais qu'elle est plutôt un symbole d'unité, un pouvoir ministériel, et que l'Église, représentée par les conciles généraux, jouit seule du privilège de l'infaillibilité. Ce qu'il combat surtout, c'est la toute-puissance pontificale. Avec les docteurs de l'Église gallicane, il enseigne que les doctrines ultramontaines de l'autorité illimitée et de l'infaillibilité du pape sont des nouveautés dangereuses, et que l'Église des premiers siècles n'a jamais reconnu au pape cette monarchie absolue que réclament pour lui les théologiens romains au préjudice du pouvoir légitime des évêques et des princes. Il ne nie cependant pas le pouvoir divin du pape; il reconnaît avec l'Église universelle que J.-C. lui a accordé le pouvoir de lier et de délier, — le pouvoir des clefs, comme disent les théologiens, — mais il nie que ce pouvoir ait été conféré au pape seul; il croit qu'il a été donné directement à tous les évêques, attendu qu'ils sont tous, à titre égal, les successeurs des apôtres, et qu'ils tiennent tous immédiatement de J.-C. les mêmes droits et la même autorité. Il soutient de plus que les prétentions ultramontaines sont relativement récentes : elles ne remontent qu'à Grégoire VII, c'est-à-dire au XIe siècle, et ce sont les fausses décrétales d'Isidore de Séville qui ont surtout contribué à consolider la puissance que les pontifes romains se sont arrogée depuis cette époque.

Mais, en formulant ces principes, l'auteur n'entend pas rester dans le domaine de la théorie pure. Il veut aussi la mise en pratique des idées qu'il développe, autant du moins que le permettent les circonstances. Dans sa préface, il indique comme double but à atteindre : 1° le rétablissement de l'autorité dont jouissaient anciennement les évêques et les diverses églises nationales; 2° la rentrée des protestants dans le giron de l'Église romaine. Pour réaliser ces vues, il s'adresse au pape, aux princes chrétiens, aux évêques et aux théologiens.

Le livre de *Febronius* avait paru dans la fin du mois de septembre 1763 : dès le mois de novembre suivant, le pape le soumit à la congré-

gation de l'Index; celle-ci le condamna solennellement et en défendit la lecture, la possession et la propagation, sous peine des galères. En même temps le souverain pontife écrivait aux évêques d'Allemagne des lettres pressantes dans lesquelles il leur demandait d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour faire disparaître ce dangereux traité. Les évêques y mirent peu d'empressement : sept l'interdirent, dix-huit s'abstinrent de le faire; de leur côté, les gouvernements d'Autriche, de Venise et de Portugal refusèrent de censurer le *Liber singularis*. Chose curieuse : il fut prohibé à Trèves, mais l'archevêque continua sa confiance à Hontheim et refusa de la manière la plus gracieuse d'accepter sa démission de ses fonctions de suffragant.

L'ouvrage obtint un succès remarquable : au bout de peu de mois, il eut quatre éditions et fut traduit en allemand, en français, en italien, en espagnol et en portugais.

Si *Febronius* eut beaucoup d'approbateurs, voire des admirateurs enthousiastes, il ne tarda pas à rencontrer aussi d'ardents adversaires et des détracteurs acharnés à sa perte.

Le nonce de Cologne, Oddi, se fit livrer, à prix d'argent, par l'éditeur Esslinger de Francfort, le nom véritable de l'auteur du *Liber singularis,* et s'efforça de discréditer Hontheim auprès de l'archevêque de Trèves, mais sans succès. Il voulut alors gagner le suffragant par la flatterie, lui laissant entrevoir que, s'il désavouait les théories développées dans son ouvrage, il obtiendrait de Rome toutes les faveurs qu'il pourrait désirer. Hontheim manqua de franchise et de dignité : il nia la paternité de son œuvre tout en déclarant sa sympathie pour les principes qui y étaient défendus.

Bientôt se produisit une tentative de mettre en pratique les théories fébroniennes. Les archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence tinrent à Coblence des réunions pour aviser aux moyens de rétablir l'ancienne autorité des évêques et de la défendre contre les prétentions de la cour de Rome. Les prélats rédigèrent leurs conclusions en trente articles, connus sous le nom d'articles de Coblence. Ils y proposaient de restreindre le droit du pape de ratifier les élections épiscopales et d'intervenir dans l'administration intérieure des diocèses, de supprimer les annates et de réserver aux seuls évêques le droit de surveiller les ordres monastiques.

Ces articles furent transmis à Joseph II; il répondit d'une manière évasive, et ce manque d'empressement refroidit le zèle de l'archevêque de Trèves, qui se détacha de l'alliance conclue avec les deux autres électeurs ecclésiastiques. On se demande pourquoi le jeune empereur, dont les visées réformatrices étaient cependant bien connues, ne fit pas un meilleur accueil à une tentative qui était faite pour lui plaire. Peut-être craignit-il, en acceptant les ouvertures des prélats rhénans, d'aigrir encore davantage ses rapports avec Marie-Thérèse. On sait la divergence de sentiments qui existait entre la mère, âgée et mûrie par tant d'épreuves, et le fils, moins expérimenté et plus ardent. Là où le

prince voulait modifier radicalement les abus, l'impératrice consentait tout au plus à de timides réformes. Quoi qu'il en soit, les articles de Coblence demeurèrent lettre morte.

Pendant ce temps, une polémique des plus vives s'était engagée autour du livre de Hontheim. Tandis que les écrivains protestants, sans attaquer les principes de l'auteur, contestaient l'efficacité des moyens proposés par lui afin de ramener les dissidents au sein de l'Église catholique, plusieurs religieux de talent s'efforçaient de détruire l'impression produite dans le monde ecclésiastique par l'œuvre du suffragant de Trèves. La discussion ne tarda pas à prendre une allure d'extrême violence : les jésuites Kleiner et Zaccaria, le savant canoniste de Vérone, Ballerini, Alphonse de Liguori, rivalisèrent de zèle pour défendre l'omnipotence de Rome. Hontheim répondit à leurs réfutations dans le 2e et le 3e volume de son *Febronius*. Zaccaria resta sur la brèche et répliqua longuement dans son *Antifebronius vindicatus* (1772-1774, 4 vol.). Mais Hontheim ne releva plus le gant; il était fatigué de poursuivre une lutte qui épuisait ses forces inutilement, d'autant plus que son âge avancé l'invitait au repos. Mais les événements devaient le ramener bientôt malgré lui au combat.

Pie VI avait succédé à Clément XIV. Tout en ménageant les puissances catholiques, et en manifestant des intentions conciliantes, il était fort irrité contre Hontheim et ses partisans; il prescrivit au nonce de Cologne, Bellisomi, d'employer tous les moyens dont il pouvait disposer, tant auprès de l'archevêque de Trèves qu'auprès du suffragant lui-même, pour obtenir de celui-ci une rétractation de son *Febronius*. Hontheim ne consentit pas d'abord à se rétracter; il déclara simplement soumettre ses doctrines au saint-siège, tout en les défendant, même les plus hardies et les plus détestées de la curie romaine. Mais l'archevêque lui imposa une amende honorable en due forme et le menaça, pour le cas où il s'y refuserait, des peines ecclésiastiques les plus sévères, notamment de l'inhumation en terre non bénite. Hontheim se soumit; le pape ne fut pas encore satisfait, et, finalement, en 1778, le malheureux prélat dut signer une rétractation détaillée et formelle, rédigée par Zaccaria, l'auteur de l'*Antifebronius !*

La joie fut grande à Rome, et la rétractation fut solennellement publiée en consistoire. Le pape récompensa l'archevêque de Trèves en lui envoyant la bulle qu'il avait en vain sollicitée depuis trois ans pour pouvoir posséder, comme abbé commendataire, l'abbaye de Metlock. Mais les souverains catholiques témoignèrent tout leur mécontentement, et presque tous les gouvernements interdirent la publication de la bulle portant l'annonce de la rétractation.

En 1779, Hontheim se démit de toutes ses charges et se retira dans son domaine de Montquintin en Luxembourg. Le silence ne se fit pas cependant autour de son nom; on publia que sa rétractation n'avait pas été libre, qu'elle lui avait été extorquée par la violence, et il confirma lui-même ces bruits dans un écrit nouveau : *Justi Febronii Icti Commentarii in suam retractationem.* (Liège et Francfort, 1781.)

Cette rentrée en scène causa un vif émoi à Rome; mais, en dépit des instances du pape, l'archevêque de Trèves refusa de censurer son ancien suffragant. Joseph II venait de succéder à sa mère; il commençait, tant en Autriche qu'aux Pays-Bas, la mise en pratique des doctrines fébroniennes; le moment était donc mal choisi pour sévir contre le vieux prélat qui pouvait compter plus que jamais sur l'appui du pouvoir civil dans la guerre aux prétentions de la curie romaine.

Les deux derniers chapitres du livre de M. Kuntziger sont consacrés à établir l'influence considérable que les doctrines de *Febronius* exercèrent sur les réformes entreprises par Joseph II. C'est un point qui n'avait jamais été bien mis en lumière et qui, maintenant, sera hors de toute contestation.

En effet, nous trouvons préconisés dans le *Liber singularis* la suppression des couvents inutiles, c'est-à-dire purement contemplatifs, la tolérance accordée aux membres des Églises protestante et grecque, les décrets qui prescrivent aux évêques de ne recevoir aucun bref apostolique avant qu'il soit muni du *placet regium*, ceux qui défendent de publier à nouveau les bulles *Unigenitus* et *In Cœnâ Domini*, etc. Tous les décrets promulgués par Joseph II en matière religieuse, de 1781 à 1787, sont l'application ou la conséquence logique des principes de *Febronius*. Aussi, dès l'apparition des premières ordonnances réformatrices, Hontheim écrivit-il au souverain pour l'engager à marcher résolument dans la voie où il s'était engagé, et, quelques années plus tard, lorsque Clément-Wenceslas de Trèves protesta contre les innovations de Joseph II, il rédigea un mémoire à l'empereur pour réfuter les théories soutenues par son ancien archevêque. On sait que Pie VI se rendit à Vienne afin d'obtenir, sinon la révocation des édits de Joseph II, tout au moins d'importantes concessions en faveur de la curie; le résultat désiré ne fut pas obtenu, et le pape s'abstint cependant de condamner les innovations impériales. Aussi l'agitation ne tarda-t-elle pas à se calmer. Non seulement le clergé cessa de se plaindre, mais bientôt les archevêques de Cologne, de Mayence, de Trèves et de Salzbourg conçurent le dessein de rétablir l'épiscopat dans ses anciens droits en appliquant les théories fébroniennes dans les limites que permettraient les circonstances. Ce devait être l'œuvre du congrès d'Ems; les conclusions arrêtées par cette assemblée furent la reproduction des actes de la conférence de Coblence dont Hontheim avait été l'âme en 1769. Trop vieux pour pouvoir effectuer le voyage d'Ems, ce dernier se fit rendre compte des discussions et félicita vivement l'archevêque de Trèves, ce même Clément-Wenceslas, qui avait autrefois exigé de lui d'une manière si impérieuse la rétractation de ses doctrines; il avait donc la satisfaction de ramener à ses vues celui qui l'accusait naguère de persécuter l'Église catholique et de méconnaître l'autorité légitime du souverain pontife.

Peu de temps après, Hontheim descendit dans la tombe, assez tôt pour ne pas voir l'échec subi par ses nouveaux alliés : les armées fran-

çaises envahirent l'Allemagne et y mirent fin à la fois aux discussions théologiques et à l'existence même des principautés ecclésiastiques.

L'ouvrage de M. Kuntziger est une contribution importante à l'histoire religieuse du XVIIIe siècle. Si l'auteur, qui a longuement vécu dans l'intimité de la pensée du fameux canoniste, adopte toutes les idées et épouse toutes les querelles de son héros, abandonnant ainsi quelque peu l'objectivité dont il déclare s'être fait une loi, tout au moins s'appuie-t-il toujours sur des documents de premier ordre dont la plupart ont été découverts par lui, et qu'il publie en appendice. D'autre part, son livre est écrit avec une simplicité qui n'exclut ni la correction ni l'élégance, et nous comprenons parfaitement que l'Académie royale de Belgique ait ouvert le recueil de ses Mémoires à cette œuvre sérieuse et pleine d'intérêt.

Eugène HUBERT.

Maxime KOVALEVSKY. **Modern Customs and ancient Laws of Russia** (beeing the Ilchester Lectures for 1889-90). (In-8°. Londres. 1891.)

M. Maxime Kovalevsky est un savant russe des plus distingués. Naguère il enseignait la jurisprudence à l'université de Moscou. Ses idées ne s'étant pas trouvées d'accord avec celles qui dominaient dans les sphères officielles, il a dû suspendre son enseignement et il réside à l'étranger. Il continue d'ailleurs à enseigner, soit par ses livres, soit par des cours professés dans diverses parties de l'Europe. En 1888, il a donné à Stockholm, en langue française, un certain nombre de leçons réunies depuis en un intéressant volume : *Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété* (Stockholm, Samson et Williams, 1890). La même année, il a fait paraître à Moscou deux volumes russes sur *les Lois et les Coutumes du Caucase*. L'ouvrage dont nous nous occupons en ce moment résume des leçons professées à Oxford, les *Ilchester Lectures* de 1889-90. Ces *Ilchester Lectures* nous ont déjà valu des ouvrages fort distingués, notamment ceux de M. Thomsen, de Copenhague, sur les Origines normandes de la Russie, et de M. Turner, de Saint-Pétersbourg, sur les écrivains russes contemporains. Le nouvel ouvrage de M. Kovalevsky occupera certainement une place distinguée dans la série de ces intéressantes publications.

Il comprend six chapitres ou mieux six leçons : I. Les coutumes matrimoniales du peuple russe et la lumière qu'elles jettent sur l'évolution du mariage. — II. L'état de la famille actuelle en Russie et notamment de la communauté de famille dans la grande Russie. — III. Le passé et le présent de la communauté de village en Russie. — IV. Les anciennes assemblées populaires russes. — V. Les anciens parlements russes. — VI. L'origine, le développement et l'abolition de la servitude personnelle en Russie. Les trois premières leçons se rapportent particulièrement à des questions de droit naturel ou de sociologie. Ces questions

ont été étudiées chez nous par M. Anatole Leroy-Beaulieu, dans son bel ouvrage sur l'empire des tsars, et par M. Mackenzie Wallace, dans le livre intitulé : *la Russie, le pays, les institutions, les mœurs* (traduction française. Paris, 1877). Les trois dernières leçons appartiennent directement au domaine de l'histoire. Elles sont d'autant plus intéressantes que l'auteur y a concentré un certain nombre de faits disséminés dans les ouvrages généraux sur l'histoire de Russie, par exemple celui de M. Rambaud. Il y a quelques années, le ministère russe de l'instruction publique invita les professeurs de droit ou d'histoire à développer dans leur enseignement un programme officiel en vertu duquel l'autocratie tsarienne devait être considérée comme étant en Russie une institution essentiellement nationale. Les professeurs qui refusèrent de se conformer à ce programme furent invités à descendre de leur chaire. M. Kovalevsky entreprend de démontrer que les idées officielles étaient en complète contradiction avec la réalité historique, que la Russie n'est pas primitivement autocratique. Il cite les textes des chroniques qui nous montrent au contraire les Slaves comme des peuples essentiellement anarchiques, des historiens qui nous dépeignent les premières institutions parlementaires de la Bohême, des Slaves méridionaux, des peuples polonais. Mais, ce n'est pas seulement chez les Slaves du sud ou de l'ouest que l'on constate l'existence d'assemblées populaires. Les anciennes chroniques russes signalent du XIe au XIIe siècle, à Novgorod, à Kiev, à Smolensk, à Polotsk, à Rostov, à Souzdal, etc., l'existence d'assemblées populaires appelées *vetché*[1].

C'étaient des espèces d'assemblées de tribus analogues à celles que César et Tacite signalent parmi les anciens Germains; elles ne différaient guère des assemblées similaires des autres peuples slaves; elles décidaient les questions les plus importantes, notamment celles qui concernaient la paix ou la guerre. L'importance de ces assemblées diminua lors de la domination tartare; les Khanartares ne connaissaient que les princes russes; ceux-ci en arrivèrent volontiers à se considérer comme les seuls représentants du peuple. Mais, lorsque Moscou fut devenu le centre définitif de la Russie, lorsque les princes relevèrent le titre de César, ils ne proclamèrent pas cependant aussitôt le principe du pouvoir absolu. A côté du tsar fonctionnaient deux institutions : le conseil des Boïars (*douma*), qui

1. Ici je me vois obligé de chercher à M. Kovalevsky une petite querelle d'étymologie. M. Kovalevsky dit « *veche* from the verb *veschat to announce, to declare;* » le verbe *veschat* vient de la racine *vid, vied*, savoir, racine essentiellement européenne, slave, germanique, latine, grecque. *Vetché*, plus correctement *vietché*, vient de la racine *vie*, dire, conseiller, qui a donné en russe une longue série de dérivés. Voir Miklosich, *Etymologisches Wœrterbuch*, p. 387 et 391. D'autre part, M. Kovalevsky, qui soutient une thèse essentiellement libérale, n'a peut-être pas suffisamment expliqué les causes qui ont amené les princes russes à l'établissement de l'autocratie. J'ai touché incidemment cette question dans mon récent volume, *Russes et Slaves*. (Paris, Hachette, 1890, voir notamment le chapitre intitulé : la Formation de la nationalité russe.)

avait de tout temps existé, et une institution nouvelle, le *zemsky sobor* (assemblée du pays), que M. Kovalevsky compare à nos états généraux. Le savant professeur explique de quels éléments était composé le sobor et dans quelles circonstances il était convoqué. Il fait l'histoire des principaux *sobors*. Ce fut l'un d'entre eux qui élut le premier Romanov, et les princes de cette dynastie convoquèrent à diverses reprises des sobors, notamment en 1632, 1642, 1645, 1649, 1651, 1653.

La dernière convocation a eu lieu en 1698. Il en est donc de cette institution comme de nos états généraux; elle existe toujours virtuellement et rien n'empêcherait un souverain quelconque de la remettre en vigueur. Ces conclusions ne sont pas du goût des hommes d'État qui gouvernent aujourd'hui en Russie; mais, Alexandre Ier avait, d'accord avec Speransky, songé à faire revivre ces antiques institutions, et, quand Alexandre II est tombé sous les coups des assassins, il allait signer un ukaze convoquant une assemblée des notables. M. Kovalevsky ne désespère donc pas de voir quelque jour le souverain actuel revenir aux traditions de ses prédécesseurs : « La convocation d'une assemblée nationale représentative terminerait sans doute l'ère des malentendus entre le peuple russe et le pouvoir impérial; elle unirait la Russie du passé à la Russie du présent et de l'avenir; elle ouvrirait un large champ à la coopération de la société pour le redressement des antiques torts et l'établissement de la liberté personnelle et de la justice sociale. » — La dernière conférence de M. Kovalevsky est consacrée à la question du servage, qui est suffisamment connue de notre public. L'ensemble de ces leçons constitue en somme un livre instructif, intéressant, et qui mérite de trouver des lecteurs ailleurs qu'en Angleterre.

L. Leger.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Archives historiques, artistiques et littéraires.** 1891, 1er juillet. — Omont. Les drapeaux déposés aux Invalides sous le règne de Louis XIV (d'après un registre ms. paraphé en partie par le maître des cérémonies, Desgranges, en 1697 et 1713). — Dubois-Dilange. La police et les tripots à la fin de l'ancien régime. — Deux procès de l'Inquisition à Besançon, 1384 et 1434. — Processions dans le district de Versailles en 1793. — Les Conventionnels régicides après la Révolution; suite. = 1er août. Fragments des Mémoires de Mme du Montet (à Paris en 1801, en Autriche en 1812; lettre inédite de J. de Maistre, déc. 1812; souvenirs du congrès de Vienne; mais tout cela n'est guère qu'un aimable papotage). — Exemption d'impôts accordée par Louis XII à un notaire milanais père de douze enfants; Milan, 19 février 1507. Notes sur le contrôleur général Joly de Fleury, 1781-83. — Les Conventionnels régicides après la Révolution; suite.

2. — **Mélanges d'archéologie et d'histoire.** 1891, juin. — C. Enlart. L'abbaye de San Galgano, près Sienne, au xiiie siècle (surtout d'après son cartulaire, dont les pièces embrassent tout le xiiie s.). — J. Toutain. Une nouvelle inscription de Troesmis, auj. Iglitza (rédigée entre le mois de mai 337 et le mois d'avril 340; elle est le premier document connu qui présente réunis et intacts les noms des trois empereurs fils de Constantin le Grand; elle parle de constructions militaires élevées sur l'emplacement de la moderne Silistrie). — R. de Lasteyrie. Notice sur un plat de bronze gravé découvert à Rome (ce plat porte la figure d'un personnage qu'on a pris pour un roi de France; c'est certainement une figure de femme, sans doute la représentation symbolique de la Foi). — L.-G. Pélissier. Un registre de lettres missives de Louis XII (à Milan; se rapporte à l'année 1499). — Toutain. Notes sur les poteries communes d'Afrique. — Cagnat. Deux inscriptions militaires d'Afrique. — Delattre. Quelques marques doliaires trouvées à Carthage en 1891. = Bibliographie : *Helbig*. Führer durch die œffentlichen Sammlungen klassischer Alterthümer in Rom (guide excellent).

3. — **Revue de l'histoire des Religions.** 1891, n° 3. — Bouché-Leclercq. Tyché ou la Fortune (à propos d'une thèse de M. F. Allègre). — P. Regnaud. Les origines du mythe d'Aurva. — L. Dollfus. Un saint du xie siècle : Domingo de Silos (d'après sa vie par le poète castillan Gonzalo de Berceo, laquelle est sans doute traduite d'une œuvre latine fort antérieure). — Leblois. Christianisme et bouddhisme, à propos de quelques travaux contemporains.

4. — **Revue d'histoire diplomatique.** 5e année, n° 3. — D. Biké-

LAS. Le philhellénisme en France (surtout de 1820 à 1830; services rendus par le philhellénisme, non seulement à la Grèce, mais à l'Orient tout entier et même à l'Europe, qu'il a contribué à délivrer de la Sainte-Alliance). — Justifications présentées par Talleyrand sur le meurtre du duc d'Enghien; fragment inédit des « Mémoires » (publié au tome III de ces *Mémoires*). — FRAKNOÏ. La politique extérieure du roi Mathias de Hongrie, 1464-1470. — L. BAUDRAN. Une lettre du connétable de Montmorency à la ville de Strasbourg, du 29 avril 1552 (ajoute des faits nouveaux au récit de la campagne de Henri II en Alsace retracé par le Dr Hollænder). — DONIOL. Rapport du chevalier de la Luzerne, ministre de France à Philadelphie, sur la situation politique, militaire et commerciale des États-Unis à la fin de l'année 1781.

5. — **La Révolution française.** 1891, 14 juin. — AULARD. Le culte de la Raison : l'opinion populaire à Paris; le culte en province (le culte de la Raison à Paris eut pour base une pensée moins religieuse que politique; mais aussi beaucoup de Parisiens n'y virent qu'un amusement. Le catéchisme républicain du citoyen Poitevin. En province, on prit la nouvelle religion plus au sérieux, sans doute parce qu'on y prenait encore au sérieux la religion. En somme elle ne fut qu'un expédient populaire de défense patriotique; c'est pourquoi elle disparut si rapidement). — BRETTE. Le serment du Jeu de Paume et ses signataires; la légende et l'histoire; suite et fin (apporte beaucoup de très utiles rectifications). — COYECQUE. Les préliminaires de la Révolution en Bugey (d'après les archives du comte de Seyssel). = 14 juillet. AULARD. Le culte de l'Être suprême; la réaction contre le culte de la Raison (raconte le procès de Chaumette, qui est comme la préface du culte de l'Être suprême). — J. VIGUIER. Les émeutes populaires dans le Quercy en 1789 et en 1790. — BABLED. Le départ de Mesdames, tantes du roi, 19 févr. 1791; fin (traite ici surtout de l'émotion produite à Paris par le départ de Mesdames). — ROBIQUET. Les enfants naturels et la Révolution; deux pétitions à l'Assemblée nationale. — G. BIZOS. La confédération des gardes nationales des Hautes-Alpes, 20 avril 1790.

6. — **Nouvelle Revue historique de droit.** 1891, mai-juin. — ARBOIS DE JUBAINVILLE. Le droit des femmes chez les Celtes. — AUDIBERT. Comment la curatelle légitime se transforma en curatelle dative dans le dernier état du droit romain. — BLUMENSTOK. Quelques mots sur la réfection des titres perdus chez les Francs. — H. OMONT. Inventaire-sommaire de la collection du Parlement conservée à la Bibliothèque nationale (provient des présidents Guillaume et Chrétien de Lamoignon, de Foucquet, etc.; ce sont des registres de copies et extraits).

7. — **Revue générale de droit.** 1891, mai-juin. — ARBOIS DE JUBAINVILLE. La saisie mobilière dans le Senchus Mór.

8. — **Revue celtique.** Vol. XII, 1891. Janvier. — ARBOIS DE JUBAINVILLE. Recherches sur la plus ancienne histoire des Teutons

(discute les hypothèses de Kossinna, de Th. Mommsen, de Müllenhoff. Mommsen a sans doute raison quand il dit que les Teutons sont Germains et que, comme les Cimbres, ils viennent de l'Allemagne du Nord; mais il est probable que les Teutons se sont associés aux expéditions guerrières des Cimbres en 113). — Thédenat. Noms gaulois barbares, ou supposés tels, tirés des inscriptions; deuxième supplément à la liste Creuly; suite en avril et en juillet. = Avril. Alf. Nutt. Les derniers travaux allemands sur la légende du Saint-Graal. = Bibliographie : *Metcalfe*. Pinkerton's Lives of the scottish saints (contient neuf vies de saints écossais, dont quatre sont des monuments de l'histoire d'Écosse; ouvrage très utile). = Juillet. A. de Barthélemy. Le monnayage du nord-ouest de la Gaule. — Arbois de Jubainville. Comment le druidisme a disparu (Fustel de Coulanges a eu tort de dire qu'il y eut des druides pendant trois siècles après la conquête et qu'ils ne se cachaient pas. Pomponius Mela et Pline attestent au contraire que de leur temps ils étaient obligés de se cacher; aucun texte ne prouve qu'il en existât encore au iiie siècle). — Loth. Remarques sur les noms de lieu en *ac* en Bretagne.

9. — Revue de Géographie. 1891, juillet. — Xénopol. Situation géographique du peuple roumain. — Gaffarel. Christophe Colomb en Portugal; suite (l'influence de Toscanelli fut grande; mais Colomb ne doit rien à Behaim, qui fut pour lui un conseiller et non un guide).

10. — Revue maritime et coloniale. 1891, juin. — Chabaud-Arnault. La marine française sous la régence et sous le ministère Maurepas; suite en juillet.

11. — Bulletin critique. 1891, n° 12. — *J. R. Harris*. The apology of Aristides (version syriaque d'une apologie du christianisme présentée par Martianus Aristides, « philosophe d'Athènes, » à l'empereur Antonin; l'original grec est perdu. Il n'apprend rien de bien nouveau). — N° 13. *Gundlach*. Der Streit der Bisthümer Arles und Vienne um den Primatus Galliarum (établit avec succès que les lettres d'origine viennoise en faveur de la primatie de Vienne sur les Sept provinces sont une fabrication très postérieure; mais il va trop loin en attribuant à l'évêque Guy de Bourgogne, le futur Calixte II, la paternité de ces faux. Le recueil des lettres viennoises existait certainement, en grande partie du moins, avant l'épiscopat de Guy). — *Gwatkin*. The arian controversy (excellent abrégé). — *Guldenpenning*. Die Kirchengeschichte des Theodoret von Kyrrhos (importante contribution à l'histoire des historiens grecs ecclésiastiques). — *Dareste, Haussoullier* et *Reinach*. Recueil des inscriptions juridiques grecques; 1er fasc. (remarquable). = N° 15. *Clair*. La vie de saint Ignace de Loyola.

12. — Journal des Savants. 1891, juin. — P. Janet. Œuvres du cardinal de Retz (éd. Feillet, Gourdault et Chantelauze). — G. Perrot. Rapport sur les fouilles de Troie; 1er article. — Berthelot. Traditions techniques de la chimie antique chez les alchimistes latins du moyen

âge (signale le nom de plusieurs alchimistes inconnus du XIIIe s.; donne quelques-unes de leurs recettes pour des alliages, pour la teinture des métaux, etc.; montre que l'alchimie du moyen âge s'est constituée par la conjonction en Occident de plusieurs ordres de transition). = Juillet. R. DARESTE. La loi Gombette, reproduction intégrale de tous les mss. connus, éd. Valentin-Smith (publication importante; analyse de la loi et discussion de plusieurs articles). — WALLON. Mémoires du général baron de Marbot.

13. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1891, n° 23. *Hultzsch*. South indian inscriptions tamil and sanskrit edited and translated. Vol. I (très savante publication). — *Chavannes*. De Palladii raptu (l'auteur a rassemblé avec intelligence tout ce qu'on peut savoir d'*incertain* sur l'enlèvement du Palladium; sa conclusion est que c'est un mythe d'origine argienne). — *Gomperz*. Die Apologie der Heilkunst (le Περὶ τέχνης est l'œuvre d'un sophiste du ve s. av. J.-C., peut-être même de Protagoras; excellente dissertation). — *Mommsen* et *Krueger*. Collectio librorum juris antejustiniani. Tomus II. — *Forestié*. Le livre des comptes des frères Bonis, marchands montalbanais du XIVe siècle. — *E. Denis*. Fin de l'indépendance bohême (étude fort remarquable). — *Samouillan*. De Petro Bunello Tolosano ejusque amicis, 1499-1546 (contribution utile à l'histoire des relations littéraires entre l'Italie et la France). — *Gaudeau*. De Petri Joannis Perpiniani vita et operibus (bonne biographie du jésuite espagnol Pierre Perpiña, 1530-1566, scholastique humaniste, qui fut ami de Muret et de P. Manuce). — N° 24. *Gross*. The gild merchant (important pour l'histoire du régime municipal, pour le juriste qui s'occupe du droit d'association et pour l'économiste). — *Pallain*. Correspondance politique de Talleyrand. Ambassade à Londres, 1830-34. = N° 25. *Fustel de Coulanges*. Histoire des institutions politiques de l'ancienne France : la Gaule romaine (M. d'Arbois de Jubainville critique vivement la partie de ce livre qui concerne les débuts de la domination romaine en Gaule; il montre les côtés faibles « d'un des livres les plus profonds et les mieux composés qui aient été écrits en France sur l'origine de notre histoire »). — *Langlois*. Origines et sources du roman de la Rose (excellent). — N° 26. *Cagnat*. L'année épigraphique, 1889 (très utile). — *Franke*. Das rote Buch von Weimar (constate le partage des biens de la famille de Wettin au XIVe s.). — *Abbé Fl. Dumas*. Hermann et les Hohenzollern, ou les destinées de la Prusse (livre étrange et ridicule). = N° 27. *Elter*. De forma urbis Romae, deque orbis antiqui facie (deux bonnes dissertations sur le plan de Rome, qui fut gravé sur le marbre sous le règne de Septime Sévère, et sur les modifications apportées à la topographie de la ville depuis Auguste). — *P. de Nolhac*. Le « De viris illustribus » de Pétrarque (excellent). — *Prarond*. Histoire d'Abbeville (pleine de faits curieux). = N° 29. *Picavet*. Les Idéologues (deux articles à la suite l'un de l'autre sur ce livre; le premier n'est guère qu'une analyse du livre avec quelques éloges; le second en est, si l'on peut dire, un véritable

éreintement). = N° 30. *Carsalade du Pont*. Un gentilhomme gascon du xve siècle : Jean d'Armagnac, seigneur de Sainte-Christie en Armagnac. — *Id*. Un familier du château de Cadillac : Jean de Montferrand, vicomte de Foncaude. — *Benouville*. L'abbaye de Flaran en Armagnac; description et histoire. — *A. de Ruble*. La première jeunesse de Marie Stuart (histoire de l'éducation des enfants d'Henri II). — *Guibal*. Mirabeau et la Provence; 2e partie, 1789-91 (très curieux pour l'histoire de la Révolution en Provence).

14. — Annales de Bretagne. Tome VI, n° 4. Juillet 1891. — Éon. Toullier (biographie de ce jurisconsulte, qui fut avant la Révolution de la faculté de droit de Rennes, d'après des documents inédits). — D. Delaunay. Mémoires de G.-M. Angenard, 1790-1833 (curieux pour l'histoire de la course dans les mers indiennes pendant la Révolution et l'Empire). — Loth. Les mots latins dans les langues brittoniques; phonétique et commentaire, avec une introduction sur la romanisation de l'île de Bretagne.

15. — Annales de l'Est. 1891, juillet. — Aug. Prost. Les institutions judiciaires dans la cité de Metz; chap. iii : les Treize (origine, attributions, compétence, procédure). — Thiaucourt. Les bibliothèques universitaires et municipales de Strasbourg et de Nancy; suite : la bibliothèque municipale de Strasbourg, celle de M. Ed. Reuss, celle de l'internat de Saint-Guillaume et celle du grand séminaire. — Ch. Pfister. Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile; suite (montre comment cette légende se forma; la *Vita Otiliae* a été composée entre 900 et 950 par un prêtre desservant le monastère de Hohenbourg. Donne la liste des mss. de cette vie, dont il a fait l'analyse. Histoire du monastère au xe et au xie siècle; ce que la chronique d'Ebersheim y ajoute repose sur de fausses inductions). = Bibliographie. *Dr K. Albrecht*. Rappoltsteinisches Urkundenbuch, 759-1500. Bd. I. — *Kiefer*. Pfarrbuch der Grafschaft Hanau-Lichtenberg (donne la liste complète des pasteurs et instituteurs de la seigneurie de Hanau-Lichtenberg jusque vers l'an 1740). — *Id*. Steuern, Abgaben und Gefälle in der ehemaligen Grafschaft Hanau-Lichtenberg (rapides, mais précieuses indications pour les xve-xviiie siècles). — *Rathgeber*. Der letzte deutsche Fürst von Hanau-Lichtenberg (il s'agit de Louis IX de Hesse-Darmstadt, ce prince-caporal, qui se trouve être un aïeul de l'empereur d'Allemagne actuel). — *Boyé*. La cour de Lunéville en 1748-1749, ou Voltaire chez le roi Stanislas (très intéressant).

16. — Annales de l'enseignement supérieur de Grenoble. Tome III, n° 2. — Ed. Beaudouin. Le culte des empereurs dans les cités de la Gaule narbonnaise; fin (les personnages qui s'appellent dans les inscriptions municipales *flamen Augusti* ou *flamen civitatis* sont les mêmes que ceux qui sont dits *flamen Romae et Augusti*, c'est-à-dire des prêtres de Rome et d'Auguste dans la cité; il en est de même des flaminiques : ce ne sont pas les femmes des flamines, car elles exercent une

fonction propre et indépendante. Ces magistrats, flamines et flaminiques, étaient élus par la cité ou mieux par l'*Ordo decurionum*, pour un temps et non à vie; c'étaient de gros personnages qui avaient déjà exercé les plus hautes charges dans la cité, telles que le duumvirat ou le quatuorvirat *juri dicundo*. Le culte de Rome et d'Auguste a été établi dans la Narbonnaise du vivant même de l'empereur, mais à un moment où ce culte était encore à l'état de transformation. En appendice, l'auteur de ce savant mémoire examine la thèse de M. Beurlier sur le *Culte impérial*, qui a paru pendant l'impression de son étude, et note un certain nombre d'additions ou de corrections qu'il ajoute à son propre travail).

17. — Annales de la faculté des lettres de Bordeaux. 1891, nos 2 et 3. — Bladé. L'Aquitaine et la Vasconie cispyrénéenne, depuis la mort de Dagobert Ier jusqu'à l'époque du duc Eudes; suite. — Ant. Benoist. Molière et ses prédécesseurs. — P. Hochart. Tacite et les Asprénas (encore un argument pour prouver que le Tacite que nous avons a été fabriqué au xve siècle).

18. — Annales de l'école libre des sciences politiques. 1891, no 3. — Vandal. La France et la Russie pendant la campagne de 1809; fin (traite surtout des événements militaires en Galicie, de la brillante campagne menée par Poniatowski et qui échoua par l'entente secrète entre les Autrichiens et les Russes. Partage inégal de la Galicie autrichienne entre le grand duché de Varsovie et la Russie; la question polonaise, créée par le traité de Tilsitt, envenimée encore après celui de Vienne, devait aboutir à la guerre de 1812). — R. Stourm. Bibliographie des finances du xviiie siècle; suite : Directoire. — Cruchon. L'affaire de Terre-Neuve (discussion historique et juridique). — V. Marcé. Des autorités préposées à la vérification et à l'apurement des comptes de l'État et des localités en Angleterre. — Baraudon. Le roi de Sicile Victor-Amédée II et la triple alliance, 1715-1720; 1er art.

19. — Le Correspondant. 1891, 15 mai. — L. Pérey. Le dernier duc de Nivernais; la société de la fin du xviiie siècle. = 10 juin. J. Condamin. Le huitième centenaire de saint Bernard, 1091, 1891 (les idées et le caractère de saint Bernard; grandes affaires où il fut mêlé). = 25 juin. Le Rebours. Moscou pendant l'incendie. Journal du curé de Saint-Louis-des-Français. 1er sept.-10 oct. 1812 (il s'agit de la paroisse élevée sous ce vocable à Moscou en 1791; en 1812, le curé de cette paroisse s'appelait A. Surugue; son journal a été écrit par lui-même sur le registre de la paroisse. Il déclare positivement que le feu a été mis par les Russes et que les mesures avaient été prises pour l'incendie depuis plusieurs jours déjà). = Comte J. Grabinski. Amédée de Savoie, duc d'Aoste, roi d'Espagne; fin le 25 juillet. — M. de Kerohant. Le général de Marbot. — J. Auffray. Histoire de la musique en France. — Edm. Biré. Les hommes du 14 juillet; le centenaire de la fuite de Varennes (compte-rendu des ouvrages de V. Fournel).

20. — Revue des Deux-Mondes. 1891, 15 juin. — A. Barine.

Saint François d'Assise (biographie pleine de charme où l'homme est étudié plutôt que l'œuvre). — Mézières. Mirabeau; fin. — Em. Montégut. La duchesse et le duc de Newcastle; 3e art. : les écrits de la duchesse. = 1er juillet. La guerre d'Espagne; fragments du colonel Vigo-Roussillon; 1re partie : 1808 (bataille d'Espinosa; Somo-Sierra; siège et prise de Madrid; Talavera); 2e partie : 1er août (campagne d'Andalousie; prise de Séville et siège de Cadix; récits intéressants, surtout pour faire connaître l'état des esprits dans l'armée française. Le colonel Vigo paraît avoir eu l'horreur du pillage et de la concussion; il laisse clairement entendre que ces vices étaient fréquents autour de lui). = 1er août. Brunetière. La philosophie de Bossuet. — Valbert. M. le comte Al. de Hübner et ses souvenirs de 1848.

21. — L'Ami des monuments. nos 14-16. — Roy et Brincourt. Le château de Langeais. — G. Samson. Les frères Anguier. — A. Guillon. Portes à Vézelay et découverte d'un temple gallo-romain. — H. France. Le château de Fontainebleau. — Ch. Normand. Maison romane à Cluny. — Id. La tour de Jeanne d'Arc. — L. de Vaux. L'église fortifiée de Royat. — E. Müntz. Notice sur une fresque détruite de l'ancienne basilique de Saint-Pierre de Rome. — Les palais Ruccellaï et Riccardi de Florence. — Tcheng-Ki-Tong. Les monuments de la Chine. — Les fouilles de l'Acropole d'Athènes. — Amphithéâtre romain de Carnuntum. — D.-P.-A. de Figueiredo. Les monuments du Brésil. — J.-M. Velasco. Les monuments du Mexique. — Les dernières découvertes à Métaponte. = No 17. Le château de Barbe-Bleue à Tiffauges (château de Gilles de Rais). — Mazet. Château de Saint-Germain-Beau-Pré (Creuse). — Peyre. L'aspect des cités et la formation du goût public (suite no 18). = No 18. Mazet. Le tombeau de Chenerailles (Creuse). — L. Roy. Le château de Chenonceaux; suite (histoire de sa construction). — Müntz. Le mausolée du cardinal de Lagrange; suite no 19 (ce cardinal, mort en 1402, avait fait désosser son cadavre et il s'était fait ériger deux mausolées : l'un à Amiens pour sa chair, et l'autre à Avignon pour son squelette. Celui d'Amiens fut détruit en 1751. M. M. a retrouvé à la bibliothèque Barberini à Rome un dessin du second tel qu'il existait au xviie siècle. Un beau fragment est conservé au musée Calvet). — Maison. L'hôtel de ville de Dreux. — Normand. Les ruines d'Épidaure. — Piton. Détails inédits sur deux artistes français, Raimond du Temple, Estienne Grand-Remy. = No 20. Robida. Le château de Gisors. — Foucart, Depasse et Lechat. Notes sur Épidaure. — Marie de Launay. L'enceinte génoise de Péra. — Redon. Restitution du temple de Baalbeck. — Normand. Les fouilles d'Athènes en 1890. = No 21-22. A. Lenoir. Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris. — M. de Launay. Constantinople au moyen âge (l'enceinte génoise de Péra). — Hertz. Les monuments de l'art arabe. — Documents nouveaux sur le temple d'Hadrien à Cyzique. — A. Normand. Le temple de Vespasien au Forum.

22. — Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-*

rendus des séances de l'année 1891. Mars-avril. — G. Perrot. Les fouilles de Martres-Tolosanne (on y a trouvé en tas des fragments d'antiquités romaines; on suppose qu'il y avait là un temple consacré à Hercule). — Oppert. Le dossier de l'immeuble Bel-Rimanni (de 533 avant J.-C.). — Menant. Lecture phonétique de l'idéogramme royal hétéen. — Lettres de M. Geffroy (sur les fouilles de Rome). = *Séances*. 5 juin. Paul Meyer. Une ballade française contre les Anglais et en l'honneur de Jeanne d'Arc (composée en 1429, peu après le siège d'Orléans; c'est le plus ancien document poétique que l'on possède sur la Pucelle). — Th. Reinach. Sur trois passages de la *Constitution d'Athènes*, par Aristote, qui ne paraissent pas authentiques. = 12 juin. Abbé Duchesne. Recherches sur l'origine des faux privilèges de l'église de Vienne, Isère (cf. le *Bulletin critique*, 1891, n° 13). = 19 juin. Oppert. Un épisode ignoré de l'histoire de Babylone (dans un document, publié par le R. P. Strassmaier, qui mentionne un roi Samas-irib, inconnu jusqu'ici; or, l'acte étant de 481, au moment où Xerxès était parti pour son expédition de Grèce, il est probable que Babylone profita de son absence pour se donner un roi indépendant). = 26 juin. Le Blant. Sur l'antique croyance à des moyens secrets de défier la torture. — Hamy. L'œuvre géographique des Reinel et la découverte des Moluques. = 3 juillet. A. de la Borderie. Des fouilles récemment exécutées dans un îlot voisin de l'île de Bréhat (objets de l'époque mérovingienne). = 10 juillet. Robiou. L'état religieux de la Grèce au ive siècle avant notre ère.

23. — Académie des sciences morales et politiques. *Compte-rendu*. 1891, 7e livr. — R. Dareste. Étude sur les lois de Platon; fragments (analyse la théorie de Platon et le caractère des lois qu'il propose; montre l'importance de son traité pour l'intelligence des lois d'Athènes et de Sparte).

24. — Société des Antiquaires de France. Séances. 1891, 3 juin. — M. le vicomte J. de Rougé offre une brochure intitulée : *Les personnages sur les monnaies des nomes*, cette étude intéresse particulièrement la géographie ancienne de l'Égypte. — M. de Villefosse signale une inscription trouvée dans les travaux du Tibre et se rapportant à une statue élevée par les habitants d'Arausio en Narbonnaise, aujourd'hui Orange. Il entretient ensuite la Compagnie d'une bague à la légende *Fidem Constantino*, analogue à celles qui ont déjà été étudiées par M. Mowat. — M. Prou présente le moulage d'une monnaie mérovingienne portant les légendes LEVDOLENO et BALACIACO. = 10 juin. M. de Laigue communique des renseignements sur la découverte d'une nécropole punéo-romaine près de Cadix. — M. l'abbé Batiffol établit que plusieurs des bulles du pape Calixte II, publiées récemment, ont été fabriquées par un chanoine de Catanzano. — M. Ulysse Robert s'oppose aux conclusions de M. l'abbé Batiffol. — M. l'abbé Duchesne, réservant son appréciation sur les raisons produites par M. Batiffol, dit cependant que les bulles lui paraissent suspectes à cause de leur pro-

venance, de leur tendance et de leur *substratum* historico-chronologique; en tout cela, elles trahissent une parenté étroite et fâcheuse avec la fausse chronique de Taverna. M. l'abbé Duchesne présente en outre quelques observations sur la note consulaire *Paulina et Basilis* à laquelle Adon, dans sa chronique, rapporte la mort de son prédécesseur Pantagathe. Il montre que cette note, sûrement inexacte, provient de l'épitaphe de Pantagathe, plus complètement lue par Adon qu'elle ne nous est parvenue dans les recueils épigraphiques, ensuite, qu'Adon aura fondu en une seule deux dates, celle de l'avènement de l'évêque et celle de sa mort. = 17 juin. M. Babelon communique une monnaie inédite d'un roi nouveau de Paphos, cette monnaie en or porte pour légende TI·MA·IA·PO·BAΣI·IIA· en écriture cypriote. Deux inscriptions sur lesquelles on a lu Σκυιαρος et Τιμαρχος doivent être restituées à Timaïros, et c'est le nom de ce prince qu'il faut lire à la place des deux autres, Timaïros était le père de Nicoclès le dernier roi de Paphos, détrôné en 310 par Ptolémée Ier Soter, roi d'Égypte. = M. Courajod soumet à ses confrères l'épée en or, dite de Charlemagne, conservée au musée du Louvre. Il rappelle que cette épée, qui, depuis le milieu du XIIIe siècle, a été conservée à l'abbaye de Saint-Denis, était ceinte par les rois de France à leur sacre. Puis, étudiant le style de l'ornementation de ce joyau, il démontre combien il est identique à un grand nombre de monuments de bronze, de bois, d'ivoire et de pierre, des pays scandinaves et allemands du XIe et du XIIe siècle. Il fait voir ensuite que, par sa forme, comparée à celle des épées des mêmes siècles, conservées dans tous les musées de l'Europe, elle est certainement du XIe ou du XIIe siècle. Il en conclut que, malgré son antiquité, cette épée est postérieure à Charlemagne, mais qu'elle est le type de l'épée chevaleresque, telle qu'elle est décrite dans toutes les chansons de gestes du moyen âge; qu'elle est, entre autres, conforme à la fameuse Durandal de Roland, ainsi décrite dans le célèbre poème consacré à ce preux : le pommeau aplati et évidé, à l'effet de contenir une ou plusieurs reliques, la fusée droite et le quillon en croix. = M. Durrieu présente un petit triptyque du commencement du XIIIe siècle portant la signature bien authentique du peintre Johannes de Mutina (Giovanni da Modena). Le caractère de cette peinture rattache l'auteur au groupe des artistes qui ont travaillé autour de Pisanello et de Stefano da Zevio. — M. Courajod constate que cette œuvre peut fournir de nouvelles preuves du contact de l'art italien avec l'art flamand à cette époque.

25. — Société de l'histoire du Protestantisme français. *Bulletin historique et littéraire,* 1891, n° 7. — Pannier. La loi du 15 déc. 1790; nationalité française accordée aux descendants de réfugiés; pétition de B. Constant; etc., 1790-1890; fin. — La Réforme et le clergé catholique à Montpellier en 1562-1563. — Ch. Read. Le temple d'Ablon. Les lettres patentes d'établissement d'Ablon enfin retrouvées; les commencements de l'exercice à Ablon; la complainte des louanges d'Ablon, etc., 1599-1606. — Autobiographie d'une victime de la Révocation : Jacques

Cabrit, pasteur du Refuge, 1669-1751; 6e partie. — S. Ribard. Un inspiré : Isaac Elzière, de Saint-Ambroise (au milieu du XVIIIe s.).

26. — Société de l'histoire de Paris. *Bulletin.* 1891, janv.-févr. — H. Omont. Documents sur la vente des mss. du collège de Clermont à Paris, 1764. — Vicomte de Grouchy. Pierre le Grand à Paris en 1717 (son itinéraire à Paris, tracé jour par jour par le P. Furcy, capucin, d'après son journal manuscrit). — Id. Un privilège pour la foire Saint-Laurent, 1717 (marché passé pour la représentation de vues d'optique, entre la femme d'un conseiller au Châtelet et un forain allemand). = Mars-avril. L'imprimerie du Cabinet du roi au château des Tuileries sous Louis XV (avec une liste des pièces sorties de cette imprimerie, de 1710 à 1730). — Coyecque. Inscriptions de l'hospice des Incurables. — Notes sur les spectacles et les musées de Paris en l'an VII et en l'an VIII, extraites du Journal de J.-B. Poncet (député de Montauban à la Constituante et aux Cinq-Cents). = Mai-juin. Delachenal. Une clause de la paix d'Arras; les conseillers bourguignons dans le parlement de Charles VII (comment ils réussirent à entrer dans le parlement royal que Charles VII venait de rappeler de Poitiers). — Auvray. Complainte sur les misères de Paris, composée en 1435. — H. O. La bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés en 1791 (publie une lettre adressée par deux bénédictins, qui étaient à la tête de cette bibliothèque, à la Commission des monuments, pour obtenir de l'Assemblée un budget suffisant à son entretien).

27. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1890, tome XLIV (1891). — Quantin. Notice sur une collection de testaments du XVIe siècle, du tiers état, à Auxerre. — Abbé Rance. Contribution à l'histoire de l'épiscopat de Mgr J.-M. de Caritat de Condorcet à Auxerre, 1754-1761 (Mgr de Condorcet, successeur de Mgr de Caylus, fut chargé de lutter contre les Jansénistes favorisés par son prédécesseur pendant tout le cours de son long épiscopat. On ne dit pas qu'il ait beaucoup réussi). — Ch. Moiset. Les corporations d'arts et de métiers dans les pays qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne. — Piétresson de Saint-Aubin. Rapport sur la situation des bibliothèques publiques des départements, visitées en 1828 par Al. Buchon (adressé à M. de Martignac, ministre de l'intérieur). — C. Joly. Les finances communales d'Auxerre sous l'ancien régime. — Moiset. Mademoiselle de Montpensier à Saint-Fargeau; mouvement intellectuel et distractions au château de Saint-Fargeau au milieu du XVIIe s. — Demay. Cérémonial du corps municipal d'Auxerre à la fin du XVIIIe s.

28. — Annales de la Société d'émulation de l'Ain. 1891, avril-mai-juin. — A. Callet. Philibert Berthelier, fondateur de la république de Genève, né à Virieu-le-Grand, Ain.

29. — Annales du Midi. 1891, juillet. — E. Teilhard de Chardin. La première charte de coutumes de Montferrand (d'après un *vidimus* d'une confirmation faite par Guichard de Beaujeu en 1248-49; le *vidi-*

mus est de 1273; la charte même n'est point datée. Texte de cet acte, qui est en langue vulgaire, avec un fac-similé en phototypie). — CONNAC. Troubles de mai 1562 à Toulouse (épisode des guerres contre les huguenots). — DOGNON. La taille en Languedoc, de Charles VII à François Ier (à propos d'un article récent de M. Spont, que l'auteur se propose de compléter et aussi, çà et là, de rectifier). — DOUAIS. Les hérétiques du Midi au XIIIe siècle; cinq pièces inédites. — PROU. Documents nouveaux sur l'Archiprêtre. — PORTAL. Le prieuré d'Ambialet, Tarn (publie trois chartes de 1057, 1076 et 1150).

30. — Bulletin d'histoire ecclésiastique. 1891, juillet-août. — Chanoine GUICHARD. Les maisons de propagation de la Foi. — Chanoine J. CHEVALIER. Le royaume d'Arles et de Vienne (compte-rendu du livre de M. P. Fournier). — Abbé F. VERNET. Notes sur Pierre de Chalus, évêque de Valence et de Die. Inventaires des biens de Pierre de Chalus (évêque de Valence en 1342, mort le 4 mai 1344).

31. — Revue de Gascogne. 1891, juillet-août. — J. GARDÈRE. Larressingle en Condomois; notice historique. — BLADÉ. La Vasconie espagnole jusqu'à la fin de la domination romaine; suite (commente la doctrine de Marca sur la Vasconie maritime). — T. DE L. Le Livre de raison de la famille Dudrot de Capdebosc, 1522-1675; fin. — Abbé TAUZIN. Les sénéchaux anglais en Guyenne, 1153-1453; fin (l'auteur n'aurait pas dû placer dans la même liste les « lieutenants du roi » et les « sénéchaux » en Guyenne, sans au moins en avertir les lecteurs). — Abbé DUBARAT. Les études historiques dans le département des Basses-Pyrénées, 1890-91.

32. — Revue de l'Agenais. 1891, 5e et 6e livr. — LAUZUN. Les couvents de la ville d'Agen avant 1789; suite : chap. VI : le Tiers-ordre de Saint-François. — MASSIP. La ville et les seigneurs de Cancon en Agenais; suite. — THOLIN. La ville d'Agen pendant les guerres de religion du XVIe siècle; suite : 1585-1587.

33. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin archéologique et historique.* Tome XIX, 1891, 2e trimestre. — Abbé C. DAUX. L'abbaye du Mas-Grenier aux XVIIe et XVIIIe siècles; fin. — P. DU FAUR. La charte d'Escazeaux, 1273, 13 oct. (la charte est en latin; traduction en français).

34. — Revue de Champagne et de Brie. 1891, mai. — Abbé MILLARD. Histoire ecclésiastique et féodale de l'archidiaconé de Margerie. — Abbé BRIFFAUT. Histoire de la vallée de l'Amance. — Capitaine CHOPPIN. Histoire de la cavalerie : les hussards, les chasseurs d'Afrique, les spahis; suite. — J. DE LA CHAUVELAYS. Les armes et la tactique des Grecs devant Troie; 6e art.

35. — Revue africaine. 1891, 1er trimestre. — RINN. Deux documents indigènes sur l'histoire de l'insurrection de 1871. — BOURJADE.

Notes chronologiques pour servir à l'histoire de l'occupation française dans la région d'Aumale, 1845-1887. 5e art.; 6e art. dans le 2e trimestre. = 2e trimestre. H.-D. DE GRAMMONT. Documents algériens; suite (publie un « Certificat des souffrances du P. Sébastien; » ce document prouve qu'Ali Bitchnin était le véritable souverain d'Alger en 1644 et 1645). — ID. La « vie à Alger », par Cervantès (publie la traduction, par M. de Vilade, de ce drame, qui renferme des traits de couleur locale intéressants pour l'histoire).

---

36. — Messager des sciences historiques de Belgique. 1891, 2e livr. — DESTRÉE. Le psautier de Gui de Dampierre, XIIIe siècle; note complémentaire. — La cour du roi de Lindre; cour d'amour en Flandre au XVIIe s.; suite. — GALLET-MIRY. L'administration provinciale en Flandre sous les périodes espagnole et autrichienne. Les États de Flandre (suite : des subsides). — P. CLAEYS. Le bourreau de Gand; suite (exécutions capitales par différents genres de supplice). — Th. DE RAADT. Épisodes inédits de la chronique bruxelloise (XVIe et XVIIe siècles). — HEINS. Les emprunts des pouvoirs publics aux XIIIe et XIVe siècles; suite (à Gand). — SPILBEECK. Hélène de Hamal, chanoinesse de Sainte-Waudru (morte en 1536 à dix-neuf ans; son épitaphe). — Représentations de mystères dans l'église de Saint-Michel au XVIe siècle. — Le jour civil et les modes de computations des délais légaux en Gaule et en France, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours (analyse le mémoire de M. Deloche).

---

37. — Historisches Jahrbuch. Bd. XII, Heft 2. — JOS. SCHMITZ. Le vicariat d'Arles; fin (il est inexact de considérer ce vicariat comme un produit ingénieux de la politique pontificale et de l'ambition des évêques d'Arles; il s'est constitué au temps où le régime romain fit place au régime mérovingien, et sur les mêmes bases ecclésiastiques et juridiques que les patriarcats occidentaux). — Le P. EUBEL. L'antipape Nicolas V et sa hiérarchie (dresse la liste des dix-huit évêques nommés ou confirmés par cet antipape, en 1328 et 1329). — PAULUS. Johann de Staupitz et ses prétendues aspirations protestantes (malgré son amitié pour Luther, Staupitz resta, comme son dernier écrit le témoigne, toujours catholique; il serait à souhaiter qu'en revisant l'index on effacât son nom de la liste des hérétiques). — KNEER. L'histoire primitive du pape Innocent VII, 1404-1406. — JOACHIMSOHN. Un pamphlet contre l'empereur Frédéric III de l'an 1470. = Bibliographie : *Schœnbach*. Ueber eine Grazer Handschrift lateinisch-deutscher Predigten (intéressant pour l'histoire de la langue, des idées et des mœurs). = Heft 3. ANINGER. A quelle époque et dans quel but fut composé le dialogue « Philopatris » faussement attribué à Lucien (il a été composé dans l'avant-dernière année du règne de Jean Zimiscès, 973-974, à l'occasion du différend qui éclata entre l'empereur et le patriarche de Cons-

tantinople, Basile Skamandrenus). — FALK. Comment l'électeur palatin Frédéric III voulut introduire le calvinisme dans le comté de Spanheim; fin. — UNKEL. L'établissement de la nonciature apostolique permanente à Cologne (étudie les pièces relatives à la première nonciature de l'évêque de Verceil à Cologne, en 1583; par son caractère et sa conduite, ce prélat a réellement été l'initiateur de la transformation de la nonciature en institution permanente). — WURM. Le rappel du cardinal Albornoz en 1357 (il ne s'agit pas en réalité d'un rappel; le pape l'autorisa seulement, non sans regret, à quitter l'Italie et à revenir à Avignon). = Bibliographie : *Hauck*. Kirchengeschichte Deutschlands. Theil I (remarquable). — Publications récentes sur l'histoire des universités au moyen âge (suite et fin de ce long article que l'on consultera avec fruit). — *Bellesheim*. Geschichte der katholischen Kirche in Irland von der Einführung des Christenthumsbis auf die Gegenwart (travail intéressant, mais fait trop vite). — *Bridgett*. Life and writings of sir Thomas More (bon; ce livre mérite de devenir populaire).

38. — Archiv für Literatur-und Kirchengeschichte des Mittelalters. Bd. VI, Heft 1. — EHRLE. Les plus anciennes rédactions des constitutions générales de l'ordre des Franciscains (1° rapports des constitutions générales avec la règle de l'ordre; les plus anciens recueils imprimés des constitutions et des décisions prises par le chapitre; 2° les arrêtés pris par les ministres généraux et les résolutions des chapitres généraux avant 1316; 3° les mss. des plus anciennes constitutions générales et décisions des chapitres; 4° établissement des plus anciennes rédactions des constitutions générales; 5° les constitutions générales de l'ordre des Franciscains décrétées à Narbonne, 1260, et à Paris, 1292).

39. — Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte und Renaissance-Litteratur. N. F. Bd. IV, Heft 3, 1891. — C. HARTFELDER. L'Électeur de Saxe Frédéric le Sage et Érasme (d'après la correspondance d'Érasme; froideur de ce dernier à l'égard de la Réforme). — L. GEIGER. Biographie de Pomponius Laetus (d'après son oraison funèbre, qui fournit plusieurs indications inconnues jusqu'ici). — ID. Documents inédits de et sur Reuchlin (1° lettre de Reuchlin à Mutianus de 1519, intéressante pour l'histoire des « Epistolae obscurorum virorum; » 2° document intitulé : « Concordia inter fratres praedicatores et Johannem Reuchlinum anno 1520 »). — HOLSTEIN. Biographie de Jacques Wimpfeling (son activité à Heidelberg et à Spire, 1496-1501, d'après des sources imprimées et inédites). = Compte-rendu : *Thirmann*. Deutsche Cultur und Litteratur des XVIII jahrh. im Lichte der zeitgenössischen italienischen Kritik (bon).

40. — Neues Archiv. Bd. XVI, Heft 3. — KURZE. Les sources de Thietmar : deux mss. perdus de Hildesheim. — HOLDER-EGGER. Sur les œuvres historiques de Johannes Codagnellus de Plaisance; suite (extraits de son « Istoria Lonbardorum »). — A. CHROUST. La relation sur la croi-

sade de Frédéric Ier attribuée à Ansbert (variantes fournies par plusieurs mss.). — THANER. Deux pamphlets du XIe s. (1° sur le « Liber canonum contra Heinricum IV; » 2° sur la lettre de Wenricus, écolâtre de Trèves). — BRESSLAU. Les mss. du Chronicon Ebersheimense. — KRUSCH. La plus ancienne Vita Leudegarii (la vie de saint Léger écrite par Ursinus est tirée de la vie anonyme qui fut dédiée à Hermenar, évêque d'Autun; elle n'a de valeur que pour le passage relatif à la translation du saint, qui manque dans la rédaction originale. Publie quelques extraits d'une troisième rédaction). — ZIMMER. L'orthographe du nom de Bède (Baeda était, au temps même de Bède, une forme archaïque; la forme ordinaire était Bēda). — HOLDER-EGGER. Sur les « Gesta abbatum Fontanellensium » (collation du ms. du Havre). — WATTENBACH. Sur les « Annales Bertiniani » (corrections fournies par un ms. de Cheltenham). — KRAUSE. Sur Widukind, I, 12 (à propos d'Irmensul). — ERBEN. La continuation de Réginon. — G. VON DER ROPP. Diplômes relatifs à l'histoire de l'Empire, d'après un cartulaire de Falkenstein. — ROTH. Diplômes impériaux, 1205-1424. — DAVIDSOHN. Le bureau des pétitions de la chancellerie pontificale à la fin du XIIe s.

41. — Deutsche Rundschau. 1891, mai. — GOMPERZ. Aristote et son traité sur la constitution des Athéniens. = Juin. E. HUEBNER. Juvénal, le satirique romain. = Juillet. Saint-Just (intéressante biographie du conventionnel). = Août. FREY. L'art des Staufen dans l'Italie méridionale. — Léopold de Ranke; ses lettres, ses journaux et ses souvenirs.

42. — Die Nation. Jahrg. VIII, n° 37. — *Von Trede.* Das Heidenthum in der römischen Kirche (détails curieux sur la vie du peuple napolitain et sur ses superstitions; mais sans valeur historique). = N° 44. Le sixième centenaire de la Confédération suisse (art. d'Alfred Stern).

43. — Archiv für Anthropologie. Bd. XIX, Heft 4, 1891. — L. LINDENSCHMIDT. L'épée étrusque dans les tombeaux d'Hallstadt et les épées de fer préhistoriques au nord des Alpes (l'épée découverte en 1876 à Hallstadt est de grande importance; ce type d'épée a été imité pour les armes trouvées en Suisse, à la Tène, et ensuite en France et en Allemagne). — MEISNER. La taille militaire en Mecklembourg (cherche à dégager l'ancien élément ethnographique de la population des chiffres fournis par les tableaux du recrutement). — J. MESTORF. Les études archéologiques et préhistoriques en Scandinavie et en Finlande. — NIEDERLE. Publications récentes sur l'archéologie et l'anthropologie en Bohême. — Liste complète des dernières publications sur l'histoire primitive, l'archéologie et l'ethnographie. = Bd. XX, Heft 1-2, 1891. UNDSET. Le plus récent âge de fer en Norvège (de 800 à 1000 ap. J.-C.). — SENF. La croix et autres signes semblables sur des urnes trouvées dans les pays entre l'Oder et l'Elbe (ces ornements se rencontrent sur des œuvres d'art de l'Orient et des pays sud-européens; c'est d'Orient qu'ils sont venus dans l'Allemagne orientale).

44. — Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirthschaft im Deutschen Reich. Jahrg. XV, Heft 2, 1891. — Th. Mommsen. La politique économique du roi de Prusse Frédéric II le Grand. — Peez. Les voyages de Charlemagne (de 761 à 814, il n'a pas parcouru moins de 11,000 milles géographiques). = Comptes-rendus : *Lamprecht*. Deutsche Geschichte (art. élogieux de Schmoller). — *Diehl*. Proudhon (bon). — *Holtze*. Geschichte des Kammergerichts in Brandenburg und Preussen. Bd. I (important).

45. — Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte. Heft 36. — Kuchtmann. La romanisation du procès civil à Brême (d'après la codification de 1433).

46. — Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft. Jahrg. XLVII, Heft 2, 1891. — Gruenberg. Le socialisme moderne (biographie de l'avocat François Boissel, né en 1728 à Joyeux en Vivarais, et mort en 1807, auteur d'écrits politiques et socialistes, dont le plus important est « le Catéchisme du genre humain, » publié en 1789. Analyse le programme socialiste exposé dans ce catéchisme, qui marque le point de transition entre les vieilles théories utopiques et celles du socialisme moderne). — Gœhlert. H. von Schœnau, économiste allemand du temps de l'empereur Mathias (publie un document de l'an 1618).

47. — Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur. Bd. XXXV, Heft 2, 1891. — Much. Mercurius Hanno (commente une inscription : « Mercuri. Channini, » qui a été trouvée dans la province prussienne du Rhin, et publiée en 1873 dans les *Jahrbücher der Alterthumsfreunde im Rheinlande*. « Hannini » était un surnom romain de Mercure). — Ammann. Formules de bénédiction et de magie du Bœhmer-Wald (d'après des mss. du monastère de Hohenfurt). — Zimmer. Ossin et Oscar (noms portés par le fils et le petit-fils des héros de la légende nationale d'Irlande, Fina ou Fingal. Ces deux noms, Ossin et Oscar, sont d'origine noroise et non celtique. La forme originale est « Asvin » et « Asgeirr ; » l'auteur y voit une confirmation de son hypothèse, que la légende nationale de l'Irlande n'est pas d'origine celtique, mais qu'elle vient des Vikings scandinaves qui ont occupé l'Irlande). — Kossinna. L'origine des « Herimanni » (ce nom désigna des troupes auxiliaires au service des Romains en 575; s'appuyant sur le témoignage de Jean d'Éphèse, l'auteur prétend que ces troupes étaient de nationalité lombarde). = Comptes-rendus : *Gottlieb*. Ueber mittelalterliche Bibliotheken (important). — *W. Müller*. Zur Mythologie der griechischen und deutschen Helden-Sage (objections présentées par E.-H. Meyer). — *Simonsfeld*. Eine deutsche Colonie zu Treviso im späteren Mittelalter (important).

48. — Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte. Neue Folge. Bd. 1, Heft 3, 1891. — C. Biedermann. Les douze articles de la guerre des Paysans en 1525 (texte et commentaire; les demandes des Paysans étaient pour la plupart justifiées; les princes auraient évité la révolu-

tion en y donnant en partie satisfaction. Comparaison entre les événements de 1525 et le mouvement socialiste moderne). — Ch. Meyer. L'Autriche et la civilisation allemande au XVIIIe s. (politique intérieure et mesures sociales prises sous les règnes de Charles VI, de Marie-Thérèse, de Joseph II et de Léopold II. La centralisation administrative et la prédominance assurée à l'élément allemand au milieu des nationalités diverses de l'Autriche, auxquelles travailla Marie-Thérèse, expliquent la prospérité de l'Autriche dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; le retour à ce système est la première condition d'existence pour l'Autriche actuelle). — G. Stephan. Précepteurs et gouvernantes en Allemagne au XVIIIe s. (l'instruction y était alors en assez mauvais état). — Mello. Persécutions de sorcières au XVIIe s. = Heft 4. Henne am Rhyn. Le spiritisme dans la légende populaire en Allemagne (la croyance aux esprits vient de cette croyance que les étoiles du ciel sont identiques aux âmes envolées ou la demeure des morts). — Kleinschmidt. Importance internationale des villes commerciales d'Augsbourg et de Nuremberg au moyen âge. — Thuemmel. Histoire, institutions et usages des lansquenets allemands au XVIe s. — A. John. Le village et le « Hof » en Allemagne autrefois et aujourd'hui (causerie sur la maison du paysan allemand, ses modifications et son extension progressive, ses formes différentes).

49. — Zeitschrift für Assyriologie. Bd. VI, Heft 1-2, 1891. — Gutbrod. Combien de temps la langue assyro-babylonienne est-elle restée en usage ? (le vieux dialecte babylonien, qui est décidément distinct de la langue des peuples araméens, a continué d'être employé comme langue savante jusqu'au milieu du IIe siècle après J.-C. L'antique littérature babylonienne était encore à cette époque lue et traitée scientifiquement). — Epping et Strassmaier. Nouvelles tables babyloniennes des planètes; suite. — Oppert. Un texte babylonien astronomique et sa traduction grecque d'après Claude Ptolémée. — Teloni. Rapports des « cherubim » de la Bible avec les génies ailés de l'art assyro-babylonien. — H. Winckler. Études sur le remaniement des tablettes en terre cuite d'El-Amarna. = Compte-rendu : *Weissbach*. Die Achæmeniden Inschriften zweiter Art (très bon; corrections proposées par Jensen).

50. — Rheinisches Museum für Philologie. Bd. XLV, Heft 3, 1890. — Klatt. Remarques chronologiques sur le règne de Cléomène III de Sparte (contre les hypothèses récemment présentées par G. F. Unger; étudie jusqu'à quel point on peut croire au récit de Plutarque. Le roi a gouverné, non six ans et demi, comme Unger le prétend, mais bien seize ans). — Gundermann. Un fragment du Codex Justinianeus aux archives de l'État de Cologne (important à cause de sa haute antiquité, puisqu'il est antérieur à l'Épitome. Texte et commentaire). — Tœpffer. Sur la généalogie des familles attiques (repousse les corrections faites à son travail par E. Maas). — Klebs. Le recueil des Scriptores historiae augustae (contre les hypothèses de Dessau et de Th. Mommsen; le

recueil est, dans toutes ses parties, un produit de l'époque de Dioclétien et de Constantin; c'est un amalgame purement extérieur de travaux dus à différents auteurs; rien ne permet de croire qu'il y eut un travail particulier pour les fondre en un tout). — Beloch. A quelle époque vécurent Alcée et Sapho? (vers le milieu du vi^e s. av. J.-C. Recherches chronologiques sur le gouvernement de Pisistrate; il fut banni d'Athènes, non une, mais deux fois). — Wachsmuth. Diodore de Sicile a-t-il désavoué lui-même une partie de son histoire? (commente le passage du livre XL, fragm. 21, p. 131, de l'édit. Maï; une édition de cette histoire fut donnée à l'insu de Diodore; il en avertit le public et les libraires, puis il publia une édition revue et complétée du texte). — Joh. Schmidt. Les décrets du sénat romain sur les Thibéens (défend sa manière de voir contre les objections présentées par Dittenberger, *Sylloge*, I, 332, et par Viereck, *Sermo Graecus*, p. 15). = Bd. XLVI, Heft 1, 1891. — U. Kœhler. Le portique des Athéniens à Delphes (quand et dans quelle circonstance fut élevée cette construction découverte par Haussoullier en 1880? Sans doute à l'occasion de la victoire navale remportée par les Athéniens contre les Éginètes, vers l'an 490. Détails sur les rapports entre Athènes et Égine, de 490 à 480). — Sprengel. Les sources de Pline pour les livres XII et XIII de son *Historia naturalis* (ce sont les deux travaux géographiques du roi Juba; il a emprunté les détails historiques et géographiques à Varron, à Flavius Procilius, à Claude et à Sébosus). — Joh. Schmidt. Chronologie des traités de Tertullien et des proconsuls d'Afrique (le traité « De corona » est d'août ou de sept. 211; le traité « Ad scapulam, » de la seconde moitié de l'année 212. Série chronologique des proconsuls romains en Afrique, de 183 à 213). — Frick. La chronique universelle de 452 ap. J.-C. (publiée pour la première fois par Pallmann dans la 2e partie de son Histoire des invasions. Des mss. qu'on en a; ses rapports avec d'autres textes connus). — Elter. Vaticanum (contribution importante à la topographie de Rome. Toute la rive droite du Tibre, en amont et en aval de Rome, portait le nom d'*Ager vaticanus;* le nom de *Montes vaticani* s'étendait à toutes les hauteurs qui s'élèvent sur ce territoire, et par conséquent aussi au Janicule; dans toute cette chaîne de collines, aucune, dans l'antiquité, n'était spécialement désignée par le terme de *Mons vaticanus; Vaticanum* désignait la région située entre le Granicolo et le Monte Mario. C'est peu à peu, et surtout par suite du culte attaché au tombeau de l'apôtre saint Pierre, que le mot de Vatican prit le sens spécial qu'il a aujourd'hui, et qu'il a définitivement reçu au temps de la Renaissance). — F. Ruehl. A quelle époque écrivait Zozime? (après 501). — O. Seeck. Chronologie romaine (en se fondant sur des calculs astronomiques, détermine un certain nombre d'éclipses de soleil dont parlent les historiens romains et qui permettent de préciser certaines dates de l'histoire de Rome). — Papadopoulos-Kerameus. Le traité d'alliance entre Rome et Méthymne (complète le mémoire publié par Cichorius dans *Rhein. Mus.*, XLIV, p. 440 et suiv.).

51. — Jahrbuch des k. deutschen archæologischen Instituts. Bd. VI, Heft 1, 1891. — Frænkel. Collections de peintures et recherches sur les peintures de l'antique Pergame (d'après les inscriptions publiées en premier lieu dans le *Bulletin de corresp. hellén.*, V, 157 et 372).

52. — Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abtheilung. Bd. V, Heft 3 u. 4, 1890. — Petersen. Nouvelles découvertes sur le terrain de l'antique Locres du Bruttium (restes importants d'un temple à Proserpine). — Mau. Fouilles à Pompéi, 1888-1890 (article très détaillé). — Huelsen. Miscellanea epigraphica; suite. Nos 4-10.

53. — Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins. Bd. XIII, Heft 3, 1891. — Zimmern. La Palestine vers l'an 1400 av. J.-C. (expose les résultats fournis par les tablettes d'argile qui ont été trouvées il y a trois ans à Tell-el-Amarna, en Égypte, pour la connaissance de la situation politique de la Palestine à cette époque et pour ses rapports avec l'Égypte, la Babylonie, l'Assyrie, les Hittites et les « Chabiri. » Parmi ces derniers, il faut peut-être comprendre les Hébreux qui, à cette époque, arrivèrent en Palestine par le sud. L'ancienne langue chananéenne était étroitement apparentée à l'hébreu). — Van Kasteren. Une inscription de Galilée (trouvée à l'est de Haifa). — Rœhricht. Antonii de Cremona itinerarium ad sepulcrum Domini (ce franciscain a voyagé en Palestine et en Égypte en 1327 et en 1330; publie ce récit de voyage resté jusqu'alors inédit, d'après un ms. de la Bodléienne). — Schumacher. Les catacombes de Haifa (découvertes récemment; les tombeaux qu'on a mis au jour sont d'origine romaine ou de l'époque chrétienne primitive). — Furrer. Sur l'emplacement d'Emman dans Josèphe, Hammat dans la Bible, Hammata dans le Talmud (placée entre Magdala et Tibériade sur le lac de Génésareth). — Id. Topographie de la contrée située à l'est du Jourdain. — Guthe. La fausse et la vraie inscription de Siloé (raconte les tentatives faites récemment pour vendre à des érudits ou à des musées une inscription fausse découverte, disait-on, dans le canal de Siloé; cette inscription a été fabriquée à l'aide de celle qui fut découverte en 1880, et qui est authentique). = Comptes-rendus : *Gildemeister*. Antonini Placentini itinerarium (important). — Anonymi Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum, ed. *Hagenmeyer* (excellent). = Heft 4. Van Kasteren. Remarques sur un certain nombre de localités anciennes situées à l'est du Jourdain. — Schick. Nouvelles trouvailles archéologiques faites à Jérusalem. — Guthe. Inscriptions grecques de Jérusalem. — Benzinger. Des publications récentes sur la Palestine, parues en 1888 (article approfondi). — Guthe. Sur l'emplacement de Taricheae (au sud de Tibériade, près d'El-Kerak). — Id. L'inscription vraie de Siloé (elle a été retirée de son emplacement originaire, séquestrée par le gouvernement turc et envoyée à Constantinople).

54. — Archiv für katholisches Kirchenrecht. 1891, Heft 3. —

BLUMENSTOK. Revue des publications récentes relatives au droit canonique et à l'histoire de l'Église polonaise.

55. — Theologische Studien und Kritiken. Jahrg. 1891, Heft 3. — HALLER. La propriété dans l'Église post-apostolique (1° les disciples immédiats des apôtres allèrent beaucoup plus loin que le Christ dans le mépris des richesses; ils n'avaient d'estime que pour la pauvreté et conseillaient le renoncement à la propriété; 2° de la condition économique de ceux qui composaient les premières communautés chrétiennes; elle était fort peu favorable; 3° sur la charité des chrétiens; début des soins donnés aux pauvres par l'Église). — Luther et la bigamie (l'auteur anonyme cherche à montrer que les idées de Luther sur la bigamie, et en particulier sur celle du landgrave Philippe de Hesse, étaient absolument inattaquables). — HÆRING. La lettre aux Hébreux (elle fut adressée à une communauté chrétienne, sans doute à Rome, qui était sortie du paganisme. Elle eut pour but de mettre ces pagano-chrétiens en garde contre la propagande du judaïsme spéculatif. Aussi l'auteur de la lettre a-t-il justement emprunté ses idées à ce judaïsme spéculatif).

56. — Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft. Jahrg. XI, Heft 1, 1891. — ZIMMERN. Origine du texte juif Purim (Lagarde l'avait fait remonter à une origine persane; il faut au contraire le rapprocher du texte babylonien Zagmuk).

57. — Zeitschrift für katholische Theologie. 1891, Quartalheft 3. — E. MICHAEL. S. J. Dœllinger; son portrait. — KELLNER. L'année de la naissance de J.-C., d'après les Pères de l'Église (montre l'extrême incertitude où l'on reste sur cette question).

58. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften. *Sitzungsberichte.* 1891, Stück 1. — SCHRADER. La date des inscriptions babyloniennes dites arsacides (l'ère arsacide employée à Babylone commença en 180 av. J.-C.; une ère arsacide plus récente commença en 117 av. J.-C.). = Stück 7. WATTENBACH. Poésies latines de France au XIe s. (poésies d'Eudes d'Orléans évêque de Tournai, de Geofroi de Reims, de Baudri évêque de Dol, de Paganus d'Angers; publie quelques types de ces poésies; détails sur la vie et les relations littéraires de leurs auteurs). = Stück 10. GERHARDT. Leibnitz à Londres (d'après des notes, inédites jusqu'ici, que Leibnitz avait prises sur son double séjour à Londres en 1673 et en 1676. Publie ici seulement celles de ces notes qui se rapportent à des questions mathématiques). = Stück 11 et 12. KŒHLER. De quelques fragments sur l'histoire des Diadoques (commente plusieurs passages de Suidas qui se rapportent à la basse époque des Diadoques; ces extraits viennent sans doute d'un pamphlet politique du temps qui s'écoula entre le gouvernement d'Antigone Gonatas et la chute de la royauté spartiate). — Carl SCHMIDT. Œuvres gnostiques en langue copte (analyse deux mss. coptes, le « Codex Askewianus » et le « Codex Brucianus, » dont Petermann, Kœstlin et

Amélineau ont déjà parlé. Très importante est une œuvre contenue dans le cod. Brucianus, qui contient des détails sur les prophètes gnostiques Setheus et Marsanes, ainsi que l'Apocalypse de Nicotheos attaquée par Plotin. La littérature copte-gnostique appartient au groupe sétho-archontique des Gnostiques qui s'est transplanté d'Égypte à Rome et qui, dans cette dernière ville, a fondé une école gnostique sous Adelphias et Aquilinus; ses doctrines se sont formées par la combinaison d'idées chrétiennes et platoniciennes. L'auteur publiera les écrits du papyrus Brucianus et donnera à cette occasion les résultats de ses recherches qui se séparent, sur la plupart des points, de celles de M. Amélineau). — Stück 21. Harnack. Sur les lettres pseudo-clémentines « de virginitate » et sur l'origine du monachisme (ces lettres ont été composées dans le premier quart du IIIe s.; vers le milieu du IVe, elles ont été affublées par un faussaire en Palestine du nom de Clemens Romanus après avoir été développées par un écrivain anonyme, et d'une lettre, qui existait seule à l'origine, on en fit deux. L'institution des ascètes dans l'Église remonte à l'âge apostolique; les apôtres, évangélistes, prophètes et docteurs se sont, pendant le cours des trois premiers siècles chrétiens, transformés en un état ecclésiastique d'ascètes étroitement lié aux communautés, dont ils se séparèrent au IVe s. pour former un état indépendant d'ermites et d'anachorètes. Les causes principales qui conduisirent à l'isolement absolu des ascètes ressortent bien de ces lettres; c'est la corruption insensible des ascètes, favorisée par leurs rapports avec le monde et les femmes; c'est aussi la défiance du clergé à l'égard des ascètes, auxquels les fonctions ecclésiastiques furent de plus en plus enlevées). — Diels. Épiménide de Crète (d'après la « Constitution d'Athènes » par Aristote; on peut admettre que le prêtre crétois Épiménide fut appelé à Athènes au temps de Solon pour instituer les sacrifices expiatoires; il n'a pris aucune part à la législation de Solon. Cent ans plus tard, le nom d'Épiménide fut mêlé à tort aux falsifications orphiques et cela par les mêmes personnes qui, sous les Pisistratides, ont composé la plus grande partie de la littérature dite orphique. Les oracles, qui, dans l'antiquité, circulèrent sous le nom d'Épiménide, ont été fabriqués par un comité littéraire institué par les Pisistratides dans un but uniquement politique. Pour donner à leurs oracles une plus grande autorité, on imagina qu'Épiménide vivait encore vers l'an 500, alors qu'il était mort depuis longtemps, afin de l'opposer au parti démocratique d'Athènes. Avec l'appui des prétendus oracles d'Épiménide, les Pisistratides exilés cherchèrent à pousser les Perses à la guerre contre Athènes et espérèrent recouvrer leur domination dans cette ville). = Stück 23. Diels et Harnack. Sur un papyrus du pasteur d'Hermas à Berlin (très important pour la critique du texte; publie ce fragment).

59. — **K. Bayerische Akademie der Wissenschaften.** *Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe.* Bd. XIX, Abth. 1, 1891. — W. Hertz. Aristote dans les poèmes du moyen âge sur Alexandre

(recherches approfondies sur l'origine et le développement des récits qu'on rencontre dans toute la littérature du moyen âge sur la vie d'Aristote et sur ses rapports avec Alexandre le Grand). — G. F. Unger. A quelle époque fut composé le calendrier des fêtes égyptiennes? (1° le grand calendrier du sanctuaire d'Edfou est de l'an 362 ap. J.-C.; 2° le calendrier abrégé d'Edfou est de 296 ap. J.-C.; 3° celui de Dendera est de 362 ap. J.-C.; 4° celui d'Esne est de 140 av. J.-C.; 5° dates égyptiennes comptées d'après la marche de Sirius; 6° comment les Égyptiens comptaient le commencement du jour). = *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe*. Bd. II, 1891. Heft 1. Von Lœher. La situation des territoires allemands occupés par les Romains (1° rapports des peuplades germaniques et celtiques sur le Rhin et sur le Danube; 2° conquêtes romaines en Allemagne; fortifications romaines de Coblenz à Ratisbonne; 3° partisans de Rome dans les tribus germaniques; 4° les troupes romaines considérées comme agents de la civilisation classique; 5° civilisation de l'Allemagne romaine; son influence sur la Germanie restée libre). — Simonsfeld. Analectes sur l'histoire des papes et des conciles aux xive et xve ss. (publié dans les *Abhandlungen*). — Friedrich. Le prétendu *elogium* du pape Libérius dans le « Codex Corbeiensis » (publié par M. de Rossi dans ses *Inscr. christ.*, II, 1, 83 et suiv., et appliqué au pape Libérius, 352-366; en réalité, il est du vi^e s. et s'applique au pape Jean I). — Lossen. Deux pamphlets de la contre-Réforme (1° sur le traité « de Autonomia, » composé en 1586 par André Erstenberger pour convaincre les princes protestants de la nécessité absolue du Réservat ecclésiastique; 2° sur le traité intitulé « Incendium calvinisticum, » composé en 1584 par le conseiller bavarois Érasme Fend, pour semer la zizanie entre les luthériens et les calvinistes en Allemagne; les efforts tentés par Henri de Navarre au moyen de son ambassadeur Jacques de Ségur-Pardailhan pour former une alliance générale de toutes les églises protestantes contre Rome devaient être rendus vains par ce traité. Actes et lettres inédites des années 1574-1584). = Heft 3. Keinz. Le journal de l'historien bavarois Aventin, 1499-1531 (l'original a été récemment trouvé par l'auteur de l'article dans la bibliothèque de l'État à Munich. Additions et rectifications au texte de ce journal précédemment publié d'après une copie, dans l'édition des œuvres d'Aventin). — Schreiner. Le diplôme militaire provenant du castellum romain d'Eining sur le Danube (il est de 138 à 154 ap. J.-C. Texte et commentaire. Inscriptions récemment trouvées à Eining). — Von Druffel. Le franciscain bavarois Caspar Schatzger et ses écrits (contemporain et adversaire ardent de Luther; sa biographie et son portrait littéraire; analyse de ses écrits). — Riezler. Le procès de Jérôme de Stauf, chevalier d'Ernfels, maréchal de la cour de Bavière (décapité en 1516 pour haute trahison, après un procès inique). — Stieve. Le comte Ernest de Mansfeld (son portrait d'après les plus récentes publications; ses rapports avec le duc Charles-Emmanuel de Savoie, à qui Mansfeld avait fait espérer les couronnes de

Bohême et d'Allemagne. En 1620-1622, Mansfeld forma avec l'Autriche et la Bavière de secrètes alliances, mais uniquement afin de tromper ses adversaires catholiques et de se tirer d'une situation dangereuse; il n'a jamais sérieusement eu la pensée de passer au service de l'Autriche. A partir de 1621, il poursuivit avec persévérance le plan de se créer une principauté en Bohême ou en Alsace. A cet égard, il est un précurseur de Wallenstein. Publie 14 lettres inédites de l'année 1626). — Von Rockinger. Généalogie des mss. du Miroir de Souabe (publiée dans les *Abhandlungen*). — Von Reber. Les palais carolingiens (idem).

60. — Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein. Heft 51, 1891. — Klinkenberg. Antiquités romaines récemment trouvées à la cathédrale de Cologne (dans le voisinage de la cathédrale et sous ses fondations. Publie une inscription de l'an 167 av. J.-C.). — Korth. Contributions à l'histoire de la petite ville de Wipperfürth (publie 43 chartes de 1222 à 1484). — Scholten. Sur l'histoire de Hœnnepel et de Niedermörmter près de Clèves, 1122-1800. — Gœrres. Chartes rhénanes, 1193-1261. — Pauls. Un décret du conseil d'Aix-la-Chapelle de l'an 1779 contre les assemblées des francs-maçons à Aix-la-Chapelle.

61. — Berichte des freien deutschen Hochstifts zu Frankfurt am Main. N. F. Bd. VII, Heft 2, 1891. — O. Heuer. Les mémoires de Johann Wolfgang Textor, écoutète de Francfort-sur-le-Mein (une partie est aux archives de la ville, l'autre est possédée par le chapitre libre de Francfort. Ils embrassent les années 1727-1768; leur valeur historique n'est pas grande et se restreint à l'histoire de la ville).

62. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Neue Folge. Bd. VI, Heft 2, 1891. — Soltau. La maison royale de Prusse est-elle un rameau de la famille souabe des comtes de Zollern? (à cette question, l'on a fait différentes réponses : les uns considèrent les rois de Prusse comme des Hohenzollern authentiques, les autres comme des descendants des comtes franconiens d'Abenberg. L'auteur, en s'appuyant sur des documents nouveaux, cherche à prouver que Frédéric I, comte de Zollern, acquit, avec la main de l'héritière du dernier burgrave de Nuremberg, Conrad comte de Ragatz, la dignité de burgrave de Nuremberg; les rois de Prusse descendent de ce Frédéric de Zollern). — H. Haupt. La politique ecclésiastique du margrave de Bade, Bernard III, pendant le grand schisme, 1378-1415 (d'après des documents inédits; il forma des alliances aussi bien avec Urbain VI et Boniface IX qu'avec les antipapes Clément VII et Benoit XIII, évidemment dans l'espoir d'obtenir l'appui financier des papes d'Avignon et de la France. Pendant le concile de Constance, Bernard fut étroitement lié à Jean XXIII, qu'il abandonna d'ailleurs après la fuite du pape. Le schisme eut pour conséquence d'ébranler la domination de l'Église dans l'Allemagne méridionale et d'étendre les droits suzerains des princes laïques au détriment de l'Église. Publie ou analyse dix bulles des papes Clément VII,

Urbain VI et Boniface IX). — J. Kindler von Knobloch. Le registre de Guillaume Bœcklin de Bœcklinsau, comte palatin et doyen du chapitre (la fonction de « comes palatinus » consistait à établir des généalogies, des blasons, à nommer les notaires, à couronner les poètes et à légitimer les enfants naturels. Wilhelm Bœcklin fut nommé comte palatin en 1555 et en remplit les fonctions jusqu'en 1585. Son registre se trouve aux archives municipales de Colmar). — Gény. La bourgeoisie de Sélestadt au xvie s. (administration, situation économique, réception par le Conseil des hôtes étrangers). — Schaube. Le diplôme de l'an 1100 concernant la fondation d'un marché à Radolfzell sur le lac de Constance (publié ici même par Schulte, tome V de la nouvelle série; il est très important pour l'origine des villes en Allemagne). — Wackernagel. Documents des archives de Bâle sur l'histoire de l'art et de l'art industriel (1° documents sur le peintre Hans Bock, 1578-1623; 2° onze chartes relatives à la construction et à la décoration d'églises à Bâle, 1450-1520). — Lamey. Sur l'histoire du traité de Teschen en 1779 (d'après l'autobiographie inédite de l'historien André Lamey. Dans le procès pour la succession bavaroise de 1778, une charte du duc Albert d'Autriche en 1429 joue un rôle important; aussi l'authenticité en fut-elle attaquée. L'auteur conte comment elle fut trouvée et connue pour la première fois et justifie le chevalier R. L. de Senkenberg contre l'accusation de l'avoir falsifiée). — Fritz. Histoire du commerce allemand en Lombardie (publie deux lettres de marchands milanais à la ville de Strasbourg en 1360 et en 1398). — Th. Mueller. Bibliographie de l'histoire badoise en 1890. — Inventaire sommaire des archives municipales de Sinsheim, Baden-Baden, Tauberbischofsheim et Donaueschingen.

63. — Sammelblatt des historischen Vereins zu Eichstætt. Jahrg. IV u. V, 1889-90. — A. Hirschmann. Catalogue des chartes du couvent des Bénédictines de Saint-Waldburg à Eichstætt (n°s 1-374, de 1035 à 1442). — Sepp. Fundatio monasterii Sancte Crucis Scotorum Eichstadii anno 1194 (publie la charte délivrée par l'évêque Otton). — Winkelmann. Résultat des fouilles opérées sur le terrain de l'ancien castellum romain de Pfünz près d'Eichstætt en 1889-1890 (restes d'un temple et d'autres édifices, monnaies, armes, inscriptions, la plupart du temps des Antonins). — R. Schenk von Gegern. L'élection de l'évêque d'Eichstætt Guillaume en 1464 (publie une relation inédite). — Winkelmann. La guerre en 1800 (publie : 1° un ordre du quartier général français relatif aux réquisitions; 2° une réponse de la commune de Pfünz à l'officier français commandant à Œttingen sur une fourniture de vivres).

64. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. X, Heft 1, 1891. — Baek. « Altburg » au village de Bundenbach sous la principauté de Birkenfeld (rapport sur les fouilles; les ruines sont sans doute celles d'un castellum romain). — Haug. Les monuments dits des quatre dieux en Allemagne (on trouve souvent en Alle-

magne des monuments de l'époque romaine portant l'image de quatre divinités, ordinairement Junon, Minerve, Hercule et Mercure. Décrit 134 monuments de ce genre). — H. Keussen. La ville de Cologne; ses rapports avec son université depuis la fondation de celle-ci jusqu'à la fin du moyen âge; fin. — Kossinna. Encore un mot sur les Suèves (contre l'article de Riese dans cette *Zeitschrift*).

65. — Quartalblætter des historischen Vereins für das Grossherzogthum Hessen. 1890, nos 3-4. — Schædel. Lettres et actes relatifs à l'histoire de l'arrestation du landgrave Philippe de Hesse (important pour ses rapports avec Charles-Quint et Maurice de Saxe). — Pfister. Chattes et Hessois (extension des Chatti au temps des Romains; leurs rapports avec les Chattuariens et les Hessois). — Freiherr von Schenk. L'identité du nom des Chattes et des Hessois (contre le mémoire de Pfister). — E. Sternsdorff et A. Rœsschen. Le combat entre le prince de Condé et le prince héréditaire Ferdinand de Brunswick à Grünberg dans la haute Hesse, le 23 août 1762 (d'après des documents inédits et à l'aide des retranchements élevés par Condé près de Grünberg). — Kofler. Trouvailles romaines dans la province hessoise de Starkenburg. — Id. Tombeaux francs à Wattenheim, au sud de Francfort. — Wœrner. Sur l'histoire militaire de Hesse-Darmstadt (le recrutement, le nombre, l'armement de la milice; son instruction militaire et sa discipline au xviie siècle).

66. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Meissen. Bd. II, Heft 4, 1890. — Leicht. Histoire des Juifs de Meissen (du xiiie siècle jusqu'à la destruction des communautés juives en 1349). — Beutel. L'altération des monnaies en Saxe (d'après des pièces de procès des années 1621-1623). — Wuttke-Biller. La commission de revision générale à Meissen sous l'électeur Auguste le Fort (instituée en 1698 pour contrôler l'administration, la justice, la police et les finances en Saxe. Publie deux rapports de cette commission relatifs à la ville de Meissen, 1698 et 1699). — Loose. Le conseil municipal de Meissen, du xvie au xviiie siècle (d'après les comptes municipaux; montre que l'administration de la ville pendant cette période fut néfaste et inintelligente, surtout en matière financière. Publie des doléances des bourgeois contre la question du conseil en 1520, 1609, 1715).

67. — Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte und Alterthumskunde. Jahrg. XXIII, Schlussheft 1891. — Jacobs. La vengeance du comte de Wernigerode contre le monastère d'Ilsenburg, 1309-1320 (d'après des documents inédits dont plusieurs sont publiés en appendice). — Id. Négociations du comte Botho de Stalberg et Wernigerode avec les bourgeois révoltés de Stalberg en 1525 (important pour l'histoire des sentiments révolutionnaires de cette époque. Textes inédits publiés en appendice).

68. — Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte und Alterthumskunde. Bd. VI, Heft 2, 1891. — La suzeraineté de

Lubeck sur la Trave et sur les cours d'eau voisins (ses différends avec le Mecklembourg à ce sujet). — BREHMER. De l'emplacement de la ville de Lewenstadt fondée par Henri le Lion, près de Lubeck.

69. — Mittheilungen des Vereins für Lübeckische Geschichte. Heft 4, 1891. — BREHMER. Procès de sorcellerie à Lubeck au XVIIe siècle (d'après des documents inédits).

70. — Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte. Bd. XX, 1890. — JELLINGHAUS. Les revenus et les comptes du monastère augustin de Segeberg au XVe s. — WOLFF. Flensburg en 1657-1660 (intéressant pour l'histoire de la guerre dano-suédoise, d'après les archives de Flensburg). — P. VON HEDEMANN. Les archives de la famille Hedemann-Heespen à Deutsch-Nienhof. — BANGERT. Od et Oda (il y a eu dans la mythologie germanique Od, dieu de l'eau, et Oda, déesse de la terre). — F. VON ABERCRON. Le combat d'Idstedt, les 24 et 25 juillet 1850 (entre l'armée danoise et celle du Sleswig-Holstein). — SAUERLAND. Le comté de Holstein inféodé par l'évêque de Lubeck au duc Adolphe de Sleswig, 1437.

---

71. — Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. XII, Heft 2. — SICKEL. Explications sur les diplômes d'Otton III (1° la chancellerie italienne jusqu'en 994; 2° le dernier séjour de la reine Théophano en Italie, dans l'hiver de 989 à 990); suite dans Heft 3. — TANGL. La « Brevis nota » sur le concile de Lyon de 1245 (elle eut pour but de régler les rangs au concile et de le faire considérer comme un concile vraiment œcuménique et régulier). — LOSERTH. Rapports entre les Wiclifites anglais et les bohémiens dans le premier quart du XVe siècle (étudie les rapports littéraires de la Bohême avec l'Angleterre depuis l'établissement de l'université de Prague, et publie une lettre de sir John Oldcastle, chef du parti wiclifiste en Angleterre, à ce qu'on pourrait presque appeler ses coreligionnaires bohémiens : Woksa de Waldstein et Zdislav de Zwierżeticz). — PRIBRAM. Extraits d'un mémoire écrit par un Français sur la cour de Vienne en 1671 et 1672 (détails curieux sur les personnages de la cour et le haut personnel administratif : l'auteur est anonyme). — J. VON SCHLOSSER. La collection de sceaux de la maison impériale. — KAINDL. Où eut lieu la première rencontre des Huns et des Visigoths? (dans la vallée de la Moldava, qui mène en Transylvanie par le défilé de Rodna). = Bibliographie. *Kaltenbrunner*. Aktenstücke zur Geschichte des deutschen Reiches unter den Königen Rudolf I und Albrecht I. — *Lindner*. Deutsche Geschichte, 1273-1437. Vol. I (très consciencieux). — *Heyd*. Beiträge zur Geschichte des deutschen Handels. Die grosse Ravensburger Gesellschaft (important). — *Fr. von Lœher*. Archivlehre (bon manuel). — Les programmes historiques des écoles moyennes en Autriche pour 1890. = Heft 3. R. RŒHRICHT. Amauri Ier, roi de Jérusalem, 1162-1174 (biographie détaillée et copieusement documentée, suivie de sept documents inédits). — REDLICH. Quatre horaires pour les

postes, des années 1496 à 1500 (avec l'indication des distances, des heures d'arrivée et de levée du courrier). = Bibliographie. *Escher* et *Schweizer*. Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zurich. Bd. I, 741-1234. — *Wackernagel* et *Thommen*. Urkundenbuch der Stadt Basel. Bd. I, 751-1267. — *Rosenthal*. Geschichte des Gerichtswesens und der Verwaltungsorganisation Baierns. Bd. I : XII-XVI Jahrh. (complet et bien présenté).

72. — Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Bd. V, Heft 1, 1891. — D.-H. MUELLER. Gloses sur le tome II du *Corpus inscriptionum semiticarum*. — KIRSTE. Les plus anciens alphabets de la langue zende (appuie les idées de Lepsius). — G. BUEHLER. Fouilles récentes à Mathurâ (on y a trouvé 19 inscriptions intéressantes pour l'histoire politique et religieuse).

73. — Archiv des Vereins für siebenbürgische Landeskunde. N. F. Bd. XXIII, Heft 2, 1891. — TEUTSCH. L'empereur Joseph II et les colonies allemandes en Transylvanie (réformes administratives en Transylvanie; elles furent très défavorables aux colonies allemandes, qui s'efforcèrent d'obtenir la révocation des mesures prises par l'empereur). — J. GROSS. Lettres de J.-Th. von Hermann, fonctionnaire transylvain; suite (1775-1790, intéressent la politique intérieure et extérieure de l'Autriche et l'état social en Transylvanie à cette époque).

74. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Comptes-rendus des séances de l'année 1891, mars. — *Koneczny*. Walther de Plettenberg, landmeister de Livonie; ses rapports avec l'Ordre teutonique, la Lithuanie et Moscou, 1500-1525 (très bonne biographie). = Avril. Bibliothèque des écrivains polonais : le Memoriale œconomicum de Théod. Zawacki, 1616. — *Lisiewicz*. La nomination aux évêchés en Pologne. 1re partie : époque des Piasts (analyse de cet ouvrage important). — *Lewicki*. La politique de la Pologne à l'égard des pays voisins et des Ruthènes en 1432. — *Smolka*. Rapport sur les recherches faites dans les archives de Rome, 1889-90. — *V. Heck*. Rapport sur les archives des ci-devant duchés d'Oswiecim et de Zator. = Mai. *Morawski*. La vie et les œuvres de l'humaniste Jac. Gorski (né vers 1525, immatriculé à l'université de Cracovie en 1554, docteur dans les deux droits en 1567, huit fois élu recteur de l'université; ses travaux, pour la plupart sur des sujets de théologie et d'apologétique, contribuèrent au mouvement de la contre-réforme). — *E. Krzymuski*. Joseph Szymanowski (étude pour servir à l'histoire de la réforme du droit pénal et de l'instruction criminelle en Pologne, vers la fin du XVIIIe siècle). — *Lewicki*. Codex epistolaris saeculi XV. Vol. II (publie ou analyse 322 actes relatifs à l'histoire politique de 1382 à 1445).

---

75. — The english historical review. 1891, avril. — GEFFCKEN. L'unité allemande (revue des ouvrages récents publiés par MM. de Sybel, Lévy-Brühl et A. Lebon). — HOLLAND. L'Université d'Oxford

(note avec beaucoup de conscience et de sagacité les renseignements précis que l'on possède sur l'enseignement d'Oxford au XIIe siècle, avant l'époque où commence réellement l'histoire de l'Université). — MARKHAM. Richard III; revision d'un procès mal jugé (critique serrée des sources de son histoire; montre combien les témoins à charge sont partiaux; s'efforce surtout de laver la mémoire de Richard III de l'accusation d'avoir fait assassiner les enfants d'Édouard. Article important). — Miss E. LAMOND. L' « Examination of complaints » attribuée à W. Stafford; son auteur et sa date (un traité sous ce titre a été imprimé à Londres en 1581; il est intéressant pour l'histoire économique. Le texte imprimé est très postérieur à l'original, composé vers 1550. L'auteur est un chevalier, qui fut membre de la Chambre des communes, peut-être John Hales, député de Preston en 1548; en tout cas ce n'est ni William Stafford ni surtout W. Shakespeare, comme on l'avait supposé). — J. G. Dow. L'idéal politique de la République d'Angleterre (analyse et apprécie les théories de Hobbes, de Sydney, de Milton, de J. Harrington. Juge sévèrement l'œuvre de Cromwell : ce qu'il réussit à faire conduisit droit à la Restauration et au code de Clarendon; ce qu'il ne réussit pas à faire obligea l'Angleterre à recommencer la lutte pour la liberté constitutionnelle de 1688). — BAIN. Le second partage de la Pologne en 1793 (surtout d'après les dépêches d'Engeström au gouvernement suédois). — Mme VILLARI. Ulysse de Salis, capitaine suisse du XVIIe siècle (d'après ses mémoires publiés en 1858). — ROUND: Une charte de Guillaume, comte d'Essex, 1170 (délivrée par le roi étant « apud Wyntoniam, ad scaccarium; » preuve que l'Échiquier ne se tenait pas toujours à Westminster). — MAITLAND. La « Prærogativa regis » (ce n'est pas un statut de l'époque de Henri III, comme l'a pensé M. Henderson, mais un traité composé par un légiste inconnu au début du règne d'Édouard Ier). — POOLE. La suppression du Talmud par le pape Jean XXII (dans Rainaldi, à la date du 4 sept. 1320). = Bibliographie : *Hall*. Court life under the Plantagenets (ce n'est ni un roman historique ni une œuvre d'érudition, mais quelque chose entre les deux; il contient d'ailleurs d'excellentes choses). — *Ehrle*. Historia bibliothecæ Romanorum pontificum, tum Bonifatianæ, tum Avenionensis, enarrata et antiquis earum indicibus aliisque documentis illustrata (très remarquable). — *Zimmern*. The Hansa towns (inégal; l'auteur n'était pas préparée à écrire cette histoire qu'elle a seulement su rendre agréable). — *Child*. Church and state under the Tudors (ouvrage sans originalité, ni dans les recherches, ni dans les jugements). — *Watson*. The swedish revolution under Gustavus Vasa (consciencieux et estimable; la bibliographie est fort instructive). — *Hessels*. Ecclesiæ Londino-Batavæ archivum (publie 376 lettres d'Abraham Ortels ou Ortelius, le célèbre géographe anversois, et de ses amis, plus 281 lettres relatives à l'histoire des églises étrangères de l'Angleterre, surtout de l'église hollandaise de Londres. Important). — *Gardiner*. Constitutional docu-

ments of the Puritan revolution, 1628-1660 (intéressant compte-rendu critique par M. Prothero). — *W. A. Shaw*. Materials for an account of the provincial synod of the county of Lancaster, 1646-1660 (important pour l'histoire du presbytérianisme à cette époque). = Juillet. J.-H. Round. L'introduction du service militaire de chevalier en Angleterre; 1er art. (se propose de montrer, contrairement à l'opinion de Stubbs et de Freeman, que le service militaire de chevalier n'a pas été introduit seulement au XIIe s., sous l'influence, par exemple, de Ranulf Flambard, mais qu'il était déjà en usage sous le Conquérant). — J. Gairdner. Henri VII a-t-il fait mourir les enfants d'Édouard? (critique du récent article de M. Markham sur les crimes vrais ou supposés de Richard III. Blanchir ce dernier prince était bien difficile, mais accuser Henri VII du meurtre des fils d'Édouard IV est impossible, car il n'y a pas de ce fait la moindre apparence de preuve). — Oppenheim. La marine royale et marchande sous Élisabeth. — Sidney-J. Owen. Le comte Lally (résume le livre de M. T. Hamont). — Wells. La vie de Wilfrid par Eddi (Eddi avait les meilleurs moyens d'information; mais c'était un historien de parti-pris et qui n'hésita pas à supprimer ou à transformer les faits qui lui déplaisaient; c'est un avocat, non un juge, et il plaide la cause de Wilfrid, son patron, avec plus de zèle que de discrétion). — Pocock. Trois lettres écrites à Dorothée, lady Pakington, mai 1660 (intéressantes pour l'histoire de la Restauration). = Bibliographie : A descriptive catalogue of ancient deeds, in the R. P. O.; vol. I (excellent). — *Mugnier*. Les Savoyards en Angleterre au XIVe s. et Pierre d'Aigueblanche, évêque d'Herefort (bon). — *Burrows*. Collectanea; vol. II (recueil de mémoires sur l'histoire d'Oxford). — *Gasquet* et *Bishop*. Edward VI and the book of common prayer; an examination into its origin and early history (remarquable). — *Brown*. George Buchanan, humanist and reformer (intéressant et nouveau sur plus d'un point). — *Mackintosh*. Scotland from the earliest times to the present century (sans valeur personnelle). — *Jenks*. The constitutional experiments of the Commonwealth; a study of the years 1649-1660 (fait bien ressortir l'influence exercée par l'armée pendant la République et le Protectorat; mais l'ouvrage est incomplet). — *Weeden*. Economic and social history of New-England, 1620-1789 (bon). — *Sanders*. Lord Melbourne's papers (recueil fort important, qui néanmoins ne modifiera guère l'idée qu'on se faisait du célèbre homme d'État).

76. — The Academy. 1891, 4 avril. — *Kovalevsky*. Modern customs and ancient laws of Russia (excellent). = 18 avril. *Thursfield*. Peel (très bonne biographie). = 25 avril. *Bridgett*. Life and writings of sir Th. More (excellente biographie). = 2 mai. *E. Abbott*. Pericles and the golden age of Athens (clair, soigné, intéressant). — *Fabricius*. Theben (beaucoup de faits nouveaux). = 9 mai. *Price*. A short history of political economy in England (bon résumé). = 16 mai. Walter of Henley's husbandry, together with an anonymous husbandry, Seneschau-

cie and Robert Grosseteste's Rules (quatre traités fort importants sur l'économie rurale et domestique en Angleterre au XVIIIe siècle). = 23 mai. *A. H. Miller*. The book of record (journal écrit avec des interpolations autobiographiques, par Patrick, premier comte de Strathmore, avec d'autres documents relatifs au château de Glamis, 1684-89; intéressant pour l'histoire de l'art et des mœurs en Écosse). — *Harding*. Viscount Hardinge (très remarquable). — *Theal*. History of South Africa, 1795-1834 (trop long, mais exact et consciencieux). = 6 juin. *Freeman*. The history of Sicily from the earliest times. Vol. I et II (l'auteur n'a pas écrit et n'écrira jamais mieux). = 20 juin. *Russell*. Collingwood (écrit avec conscience, mais sans talent). — *Headlam*. Election by lot at Athens (excellent). = 27 juin. *Dixon*. History of the church of England. Vol. IV, 1553-1558 (ouvrage étudié avec beaucoup de conscience; les jugements sont fermes et équitables; l'auteur ne tombe pas dans la controverse; il a vécu avec ses personnages et sait nous y intéresser. Le style est très défectueux). = 4 juillet. *O'Connor-Morris*. Great commanders of modern times and the campaign of 1815 (intéressant). = 10 juillet. *Miles*. The correspondence of W. A. Miles on the french revolution, 1789-1817 (beaucoup de faits curieux dans ces deux volumes). = 25 juillet. *Rhys*. Studies in the Arthurian legend (beaucoup d'érudition, mais qui n'est à la portée que d'un petit nombre d'érudits). = 1er août. *Lady-Cust*. Some account of the Stuarts of Aubigny in France, 1422-1672 (excellent). — *H. Rogers*. The strife of the Roses and days of the Tudors in the West (retrace l'histoire de plusieurs familles qui ont joué un rôle historique dans l'ouest de l'Angleterre au XVe s.).

77. — **The Athenæum**. 1891, 4 avril. — *Oman*. Warwick the kingmaker (bonne biographie retracée directement d'après les témoignages contemporains). — *Kenyon*. Aristotle on the constitution of Athens (M. Kenyon a rendu un grand service en déchiffrant le premier le papyrus sur lequel est écrit le traité d'Aristote; mais il n'avait aucune des connaissances nécessaires pour donner du texte une édition suffisante). — *W. Th. Rogers*. A manual of bibliography (sans valeur). — *Th. Gottlieb*. Ueber mittelalterliche Bibliotheken (catalogue très complet des catalogues d'anciennes bibliothèques). — *Rœhricht*. Bibliotheca geographica Palestinae (excellent). — *Kaiserling*. Biblioteca española-portugueza-judaica (bonne bibliographie des ouvrages composés par les Juifs d'Espagne et de Portugal). — *Bokachev*. Repertorium bibliographicum (utile catalogue des ouvrages de bibliographie que possède l'auteur). = 11 avril. *Bridgett*. Life and writings of sir Th. More (excellent). — *J. G. Nicolay* et *J. Hay*. Abraham Lincoln; a history (deux anciens secrétaires de Lincoln ont réuni en dix gros volumes in-8° une masse énorme de renseignements; il reste à en faire un livre). = 18 avril. *Freeman*. The history of Sicily from the earliest times (ces deux premiers volumes d'une monumentale histoire de la Sicile jusqu'à la mort de l'empereur Frédéric II s'arrêtent au seuil de la guerre du Péloponèse;

ils sont remplis de faits et de science). — *J. Campbell.* The Hittites; their inscriptions and history (paradoxe sans valeur). = 2 mai. *R. W. Dixon.* History of the Church of England from the abolition of the roman jurisdiction. Vol. IV, 1553-1558 (œuvre consciencieuse, mais pénible; trop de faits et beaucoup d'erreurs). = 9 mai. *Parker.* Sir Robert Peel, 1788-1827; from his correspondence (très intéressant; les affaires irlandaises occupent dans ce volume un grande place). — *Thursfield.* Peel (excellente biographie). = 16 mai. *Bussière* et *Legouis.* Le général Michel Beaupuy (bonne monographie de l'ami de Wordsworth). — *Burton.* A history of Kidderminster (consciencieux). — *Watson.* Ashmore, co. Dorset (bonne histoire de cette paroisse, avec la table de ses registres, de 1651 à 1820). — *Galer.* Norwood and Dulwich, past and present (détails curieux sur l'histoire des Bohémiennes au XVIIIe s.). — *Elvin.* Records of Walmer (c'est un ouvrage de luxe, rien de plus). — *Neish.* History of Newport, co. Fife (localité toute moderne, qui n'a pas cinquante ans d'existence). — *Worth.* History of Plymouth (nouvelle édition de cette excellente monographie). — Les ruines romaines de Chester (publie 14 inscriptions ou fragments trouvés dans les fouilles récentes faites le long de la muraille romaine de cette ville). = 30 mai. *Russell.* Collingwood (biographie intéressante; mais pourquoi vouloir mettre ce brave et habile marin sur le même rang que Nelson?). — *Herkless.* Cardinal Beaton, priest and politician (beaucoup de choses inutiles; l'auteur en outre n'est pas au courant). = 13 juin. *Liddell.* The memoirs of the tenth royal hussars. — Index to the first volume of the parish registers of Gainford, in the county of Durham, 1560-1784, 2 vol. — *Gibb, Skelton* et *Hope.* The royal House of Stuart (reproductions soignées d'objets qui forment comme les reliques de l'ancienne famille royale des Stuart, avec d'intéressantes notes historiques). = 20 juin. *Dr O. Seyffert.* A dictionary of classical antiquities, revu et traduit par *H. Nettleship* et *J. E. Sandys.* — *Palmer.* A history of the Older Nonconformity of Wrexham and its neighbourhood (consciencieux et intéressant). = 27 juin. Facsimile of the original ms. of the book of common prayer signed by Convocation, 20 déc. 1661, and attached to the Act of Uniformity, 1662. — *Loftie.* London city; illustrated by *Luker* (remarquable). — *J. Rhys.* The text of the Bruts, from the Red Book of Hergest (édition très soignée; elle sera utile au point de vue philologique plus qu'au point de vue historique). = 11 juillet. *Sandys.* The speech of Demosthenes against the law of Leptines (édition et commentaire fort estimables). = 18 juillet. *Lord Hardinge.* Viscount Hardinge (excellente biographie). — *Dasent.* Acts of the privy Council, 1542-1550 (important, moins cependant qu'on ne l'eût attendu d'après la grandeur du rôle joué par le Conseil privé, surtout sous Henri VIII). — *Theal.* History of South Africa, 1795-1834 (beaucoup de faits). — *Rye.* Pedes finium : fines relating to the county of Cambridge, 1196-1485 (texte bien publié et suivi d'une excellente table). = 25 juillet. *Toller.* Correspondance of Edward, third earl of Derby,

during the years 24-31 Henry VIII (utile et bien publié). — The court leet records of the manor of Manchester. Vol. XII, 1832-1846. = 1er août. *Marckham*. Sir John Franklin (bonne biographie). — *Gower*. Rupert of the Rhine (intéressant portrait du célèbre prince palatin, neveu de Charles Ier). — *Gibbons*. Ely episcopal records (très bonne publication qui, malheureusement, n'est pas dans le commerce). — *Shaw*. History and traditions of Darwen and its people.

78. — The contemporary Review. 1891, juin. — Edw. A. Freeman. Anciennes inféodations à des laïques (à l'époque anglo-saxonne. L'auteur a simplement voulu montrer : 1° que, pour affirmer le droit absolu de l'État à traiter comme il l'entend les terres de l'Église, il n'est pas nécessaire de prétendre « que la propriété de l'Église est propriété nationale ; » 2° qu'on ne saurait prouver qu'une terre est propriété nationale en citant une charte établissant qu'elle était « propriété nationale » au IXe ou au Xe s., et que depuis elle a cessé de l'être). = Août. Bell. Saint Paul et la loi romaine (de l'influence exercée par la loi romaine sur les idées et surtout sur le langage de saint Paul, qui, on le sait, était citoyen romain)

79. — Nineteenth century. 1891, juillet. — Lord. Pascal de Paoli. = Août. A. Forbes. Souvenirs d'un correspondant militaire (sur la guerre franco-allemande et sur la Commune de Paris. Rien de nouveau). — R. P. Ryder. De certains miracles (discute deux des neuf miracles qui ont jadis soulevé une vive polémique entre le cardinal Newman et le Dr Abbott : 1° celui de l'aveugle de Milan ; 2° le discours prononcé par les confesseurs africains à la langue coupée. Le Dr Abbott manque de foi ; c'est pourquoi il est si violent dans sa polémique ; le grand œuvre du cardinal Newman a consisté à rendre impossibles en Angleterre, pour l'avenir, des ecclésiastiques dominés par leurs préjugés au point où l'était le Dr Abbott).

80. — The Law quarterly Review. Janv. 1891. — F. W. Maitland. Un « Conveyancer » au XIIIe siècle. — Erwin Grueber. Le Déclin de la jurisprudence romaine (à propos des *Studien im römischen Rechte*, du professeur Franz Hofmann). = Avril. T. B. Browning. La question de la mer de Behring. — F. W. Maitland. Un nouveau problème sur la tenure en vilainage.

81. — Blackwood's Magazine. Mars 1891. — Théodore Bent. Excursions archéologiques en Cilicie (notes de voyage au pays des pirates détruits par César). = Avril. Dr C. Creighton. La population du vieux Londres (article composé en partie sur des documents inédits ; population de Londres durant les trois derniers siècles).

82. — Edinburgh Review. Vol. CLXXIII, n° 354. Avril 1891. — La correspondance de William Augustus Miles (publiée par son fils à Londres, 1890. Intéressant pour les premières années de la Révolution française, dont l'auteur avait salué l'avènement avec enthousiasme et où

il a joué un rôle diplomatique). — Les antiquités scandinaves. — La guerre de Sécession en Amérique (l'histoire de cette guerre est encore à écrire, malgré l'excellence de l'ouvrage du comte de Paris. Un des plus fructueux documents à consulter sera le gros recueil illustré des souvenirs des principaux survivants, publié par le *Century Magazine*). — La déconvenue des Jésuites (histoire des dissentiments catholiques en Angleterre au XVIe siècle). — Newman et l'Église anglicane. — Tilsitt et Erfurt : l'alliance franco-russe.

83. — Imperial and Asiatic Quarterly Review. 2e série, t. I. Janv. 1891.— Arminius VAMBÉRY. La Russie dans l'Asie du nord (disparition des tribus indigènes devant les Russes; dépopulation continue et mouvement religieux depuis le XVIe s.). — GIRARD DE RIALLE. Instruction inédite de Louis XIII pour une ambassade en Perse. — R. SEWELL. Notes inédites de sir Walter Elliot (sur l'Inde, 1820-1835); suite en avril. = Avril. C. COLLET. La Russie et la question de la mer de Behring (documents sur la question, de 1821 à 1891). — Col. TYRREL. Les Corsaires barbaresques.

---

84. — The Nation. 1891, 12 févr. — *Guillemard.* Ferdinand Magellan (bon livre, bien illustré). = 26 févr. *Griboyédoff.* The french invasion of Ireland in '98 (consciencieux; mais l'auteur n'a pas connu l'ouvrage de M. Guillon). = 5 mars. *Hosmer.* A short history of Anglo-saxon freedom (étude consciencieuse, mais trop vaste sur les institutions libres de tous les peuples parlant anglo-saxon). = 12 mars. *Maclay.* Journal of William Maclay, United states senator from Pennsylvania, 1789-1791 (intéressant). = 26 mars. *Pollock.* An introduction to the history of the science of politics (fort incomplet; l'exposé des idées politiques du XVIe au XVIIIe siècle est la partie la plus intéressante du livre). = 2 avril. *Al. Brown.* The genesis of the United states; a narrative of the movement in England 1605-1616, which resulted in the plantation of North America by Englishmen (recueil de mémoires du temps inédits et de pièces rares réimprimées; fait avec beaucoup de soin). = 9 avril. Collections of the Massachusetts historical society. 6e série, tome IV : the Belknap papers (jette beaucoup de lumière sur les événements des années 1779 à 1798). — *Miles.* The correspondence of William-Augustus Miles on the french revolution. 1789-1817. — *Tuttle.* Cap. Francis Champernowne; the dutch conquest of Acadie and other historical papers (excellent). = 23 avril. *Campbell.* The Hittites (publie une masse énorme de matériaux). — *Dodge.* Hannibal; a history of the art of war (bon). = 7 mai. *Cunningham.* Walter of Henley's Husbandry (important pour la connaissance de la vie de manoir en Angleterre au moyen âge). = 14 mai. *Stille.* The life and times of John Dickinson, 1732-1808 (biographie d'un des avocats de l'Indépendance américaine, qui était en même temps un conservateur déclaré, ennemi de toute révolution, et trop souvent prophète du malheur). — *Brinton.* A linguistic classification and ethnographic description of the native tribes of North and

South America (remarquable). — *Abdy*. Feudalism; its rise, progress and consequences (confus, contradictoire, inexact et très arriéré). = 28 mai. *Freeman*. The history of Sicily from the earliest times (trop d'archéologie conjecturale dans le 1er volume, et partout trop de commentaires; c'est du verbiage scientifique plutôt que de la science). = 4 juin. *Thwaites*. The story of Wisconsin (histoire sous forme de roman historique; le récit est trop maigre et néanmoins allongé par d'inutiles hors-d'œuvre). — *Connelly*. The story of Kentucky (roman sans valeur historique). — *Col. Malleson*. The indian mutiny of 1857 (remarquable). — *Chittenden*. Recollections of president Lincoln and his administration (important pour bien faire comprendre l'homme). — 11 juin. *Beauregard*. A commentary on the campaign and battle of Manassas of july 1861 (il était inutile d'ajouter un livre de plus à la controverse qui s'est engagée autour de la première bataille de Bullrun; l'auteur défend le rôle qu'il a joué dans la bataille sans apporter d'éléments décisifs à la controverse). = 18 juin. *Ad. de Chambrun*. Droits et libertés aux États-Unis; leurs origines et leurs progrès (remarquable et très instructif). = 16 juillet. *Lodge*. Boston (médiocre). = 23 juillet. *Brewer*. The historical note-book (encyclopédie des faits historiques, pleins d'erreurs et d'inexactitudes). — *Fiske*. The american revolution (bon résumé).

85. — Harper's Magazine. Mai 1891. — Moncure Conway. Les ancêtres de Washington en Angleterre (paraît fait sur des documents inédits).

---

86. — Rivista storica italiana. Anno VIII, avril-juin. — C. Merkel. Adélaïde de Savoie, électrice de Bavière; contribution à l'histoire des mœurs au xviie s.; suite (publie un grand nombre d'extraits de lettres du temps, toutes en français, mais avec quelle orthographe!). = Comptes-rendus : *R. von Scala*. Die Studien des Polybios. Vol. I (passe trop vite sur la question des sources de Polybe; mais l'étude sur le droit des gens chez cet écrivain est remarquable). — *Voigt*. Il risorgimento dell' antichità classica, ovvero il primo secolo dell' Umanesimo (trad. de l'allemand par le prof. D. Valbusa; cette traduction est loin d'être irréprochable). — *Favaro*. Galileo Galilei e suor Maria Celeste (étude intéressante, et neuve sur bien des points, sur la vie de l'intelligente et affectueuse fille du grand savant). — *Moschetti*. Venezia e la elezione di Clemente XIII (intéressant). — *Alfieri*. Lettere edite e inedite, p. p. *Mazzatinti* (330 lettres en partie inédites, allant de 1777 à 1803). — *Molineri*. Storia d'Italia dal 1814 ai nostri giorni (bon à mettre aux mains des jeunes gens, malgré des erreurs). — *Castelli*. Carteggio politico, p. p. *L. Chiala*. Vol. II, 1864-75. — *Guerrazzi*. Lettere, p. p. *F. Martini*. Vol. I, 1827-53. — *Tassini*. Feste, spettacoli, divertimenti e piaceri degli antichi Veneziani (aristocratique dans sa forme, le gouvernement vénitien était fort démocratique dans sa substance, car aucun autre n'aima plus le peuple, comme il le prouva par ses fêtes, ses spectacles et ses divertissements). — *Giulietti*. Casteggio; notizie

postes, des années 1496 à 1500 (avec l'indication des distances, des heures d'arrivée et de levée du courrier). = Bibliographie. *Escher* et *Schweizer*. Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zurich. Bd. I, 741-1234. — *Wackernagel* et *Thommen*. Urkundenbuch der Stadt Basel. Bd. I. 751-1267. — *Rosenthal*. Geschichte des Gerichtswesens und der Verwaltungsorganisation Baierns. Bd. I : XII-XVI Jahrh. (complet et bien présenté).

72. — Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Bd. V, Heft 1, 1891. — D.-H. Mueller. Gloses sur le tome II du *Corpus inscriptionum semiticarum*. — Kirste. Les plus anciens alphabets de la langue zende (appuie les idées de Lepsius). — G. Buehler. Fouilles récentes à Mathurâ (on y a trouvé 19 inscriptions intéressantes pour l'histoire politique et religieuse).

73. — Archiv des Vereins für siebenbürgische Landeskunde. N. F. Bd. XXIII, Heft 2, 1891. — Teutsch. L'empereur Joseph II et les colonies allemandes en Transylvanie (réformes administratives en Transylvanie; elles furent très défavorables aux colonies allemandes, qui s'efforcèrent d'obtenir la révocation des mesures prises par l'empereur). — J. Gross. Lettres de J.-Th. von Hermann, fonctionnaire transylvain; suite (1775-1790, intéressent la politique intérieure et extérieure de l'Autriche et l'état social en Transylvanie à cette époque).

74. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Comptes-rendus des séances de l'année 1891, mars. — *Koneczny*. Walther de Plettenberg, landmeister de Livonie; ses rapports avec l'Ordre teutonique, la Lithuanie et Moscou, 1500-1525 (très bonne biographie). = Avril. Bibliothèque des écrivains polonais : le Memoriale œconomicum de Théod. Zawacki, 1616. — *Lisiewicz*. La nomination aux évêchés en Pologne. 1re partie : époque des Piasts (analyse de cet ouvrage important). — *Lewicki*. La politique de la Pologne à l'égard des pays voisins et des Ruthènes en 1432. — *Smolka*. Rapport sur les recherches faites dans les archives de Rome, 1889-90. — *V. Heck*. Rapport sur les archives des ci-devant duchés d'Oswiecim et de Zator. = Mai. *Morawski*. La vie et les œuvres de l'humaniste Jac. Gorski (né vers 1525, immatriculé à l'université de Cracovie en 1554, docteur dans les deux droits en 1567, huit fois élu recteur de l'université; ses travaux, pour la plupart sur des sujets de théologie et d'apologétique, contribuèrent au mouvement de la contre-réforme). — *E. Krzymuski*. Joseph Szymanowski (étude pour servir à l'histoire de la réforme du droit pénal et de l'instruction criminelle en Pologne, vers la fin du XVIIIe siècle). — *Lewicki*. Codex epistolaris saeculi XV. Vol. II (publie ou analyse 322 actes relatifs à l'histoire politique de 1382 à 1445).

---

75. — The english historical review. 1891, avril. — Geffcken. L'unité allemande (revue des ouvrages récents publiés par MM. de Sybel, Lévy-Brühl et A. Lebon). — Holland. L'Université d'Oxford

(note avec beaucoup de conscience et de sagacité les renseignements précis que l'on possède sur l'enseignement d'Oxford au XIIe siècle, avant l'époque où commence réellement l'histoire de l'Université). — MARKHAM. Richard III; revision d'un procès mal jugé (critique serrée des sources de son histoire; montre combien les témoins à charge sont partiaux; s'efforce surtout de laver la mémoire de Richard III de l'accusation d'avoir fait assassiner les enfants d'Édouard. Article important). — Miss E. LAMOND. L' « Examination of complaints » attribuée à W. Stafford; son auteur et sa date (un traité sous ce titre a été imprimé à Londres en 1581; il est intéressant pour l'histoire économique. Le texte imprimé est très postérieur à l'original, composé vers 1550. L'auteur est un chevalier, qui fut membre de la Chambre des communes, peut-être John Hales, député de Preston en 1548; en tout cas ce n'est ni William Stafford ni surtout W. Shakespeare, comme on l'avait supposé). — J. G. Dow. L'idéal politique de la République d'Angleterre (analyse et apprécie les théories de Hobbes, de Sydney, de Milton, de J. Harrington. Juge sévèrement l'œuvre de Cromwell : ce qu'il réussit à faire conduisit droit à la Restauration et au code de Clarendon; ce qu'il ne réussit pas à faire obligea l'Angleterre à recommencer la lutte pour la liberté constitutionnelle de 1688). — BAIN. Le second partage de la Pologne en 1793 (surtout d'après les dépêches d'Engeström au gouvernement suédois). — Mme VILLARI. Ulysse de Salis, capitaine suisse du XVIIe siècle (d'après ses mémoires publiés en 1858). — ROUND: Une charte de Guillaume, comte d'Essex, 1170 (délivrée par le roi étant « apud Wyntoniam, ad scaccarium; » preuve que l'Échiquier ne se tenait pas toujours à Westminster). — MAITLAND. La « Prærogativa regis » (ce n'est pas un statut de l'époque de Henri III, comme l'a pensé M. Henderson, mais un traité composé par un légiste inconnu au début du règne d'Édouard Ier). — POOLE. La suppression du Talmud par le pape Jean XXII (dans Rainaldi, à la date du 4 sept. 1320). = Bibliographie : *Hall*. Court life under the Plantagenets (ce n'est ni un roman historique ni une œuvre d'érudition, mais quelque chose entre les deux; il contient d'ailleurs d'excellentes choses). — *Ehrle*. Historia bibliothecæ Romanorum pontificum, tum Bonifatianæ, tum Avenionensis, enarrata et antiquis earum indicibus aliisque documentis illustrata (très remarquable). — *Zimmern*. The Hansa towns (inégal; l'auteur n'était pas préparée à écrire cette histoire qu'elle a seulement su rendre agréable). — *Child*. Church and state under the Tudors (ouvrage sans originalité, ni dans les recherches, ni dans les jugements). — *Watson*. The swedish revolution under Gustavus Vasa (consciencieux et estimable; la bibliographie est fort instructive). — *Hessels*. Ecclesiæ Londino-Batavæ archivum (publie 376 lettres d'Abraham Ortels ou Ortelius, le célèbre géographe anversois, et de ses amis, plus 281 lettres relatives à l'histoire des églises étrangères de l'Angleterre, surtout de l'église hollandaise de Londres. Important). — *Gardiner*. Constitutional docu-

anciens statuts. — Gabotto. Giorgio Valla et son procès à Venise en 1496 (épisode de l'histoire de l'humanisme. Giorgio était peut-être parent de Lorenzo).

90. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XVI, fasc. 1. — Croce. Les théâtres de Naples du xve au xviiie siècle; suite. — Del Giudice. Riccardo Filangieri au temps de Frédéric II, de Conrad et de Manfred; suite. — Faraglia. Essai de chorographie des Abruzzes; suite. — Histoire du royaume de Naples de 1040 à 1458 (se trouve dans un ms. sur papier de la bibliothèque Saint-Marc de Venise; l'auteur anonyme est un Vénitien). = Fasc. 2. Croce. Les théâtres à Naples, du xve au xviiie siècle; suite. — Histoire du royaume de Naples, de 1040 à 1458; suite. — Faraglia. Essai de chorographie des Abruzzes au moyen âge; suite : les diocèses. — G. del Giudice. Riccardo Filangieri au temps de Frédéric II, de Conradin et de Manfred; suite — Claretta. Ferdinand IV et l'empereur Joseph II à la Chartreuse de Naples en mars 1769.

91. — Archivio della Società romana di storia patria. Vol. XIV, fasc. 1-2. — Passeri. Le statut de Campagnano du xiiie s. (texte latin de ce statut, d'après l'original, avec un long commentaire analytique sous forme d'introduction). — Tomassetti. De la campagne romaine; suite (étudie le Monte Gentile, sur la voie nomentane et l'emplacement de l'antique Fidènes). — Fumi. Correspondance de la commune d'Orvieto en 1511 et 1512 (28 lettres adressées aux conservateurs de la paix d'Orvieto par des gens de l'entourage du pape Jules II, et fournissent de curieux détails sur les événements politiques et militaires). — Lanciani. Les statuts de la compagnie des « Mondezzari, » de Rome (cette compagnie, chargée d'enlever les immondices de la ville et de les jeter au Tibre, était sous la protection de saint Roch et de saint Martin; les statuts sont de la fin du xvie s.). — Catalogue des mss. de la bibliothèque des ducs de Bourgogne (extrait du tome II les notes relatives à la ville de Rome). — Giorgi. Une lettre de Sixte-Quint à Philippe II d'Espagne (sur l'entreprise d'Angleterre en 1588). = Nécrologie : F. Gregorovius. = Bibliographie : *Pinton*. Le donazioni barbariche ai papi (expose les circonstances dans lesquelles ces donations furent faites; examine leur valeur historique et juridique; conclut que ces donations ne donnèrent point aux papes d'autorité plus grande que celle qu'ils tiraient des lois impériales; elles les affaiblirent plutôt en les soumettant à un pouvoir étranger. Travail érudit et judicieux). — *Bernoni*. Dei Torresani, Blado e Ragazzoni, celebri stampatori a Venezia e Roma nel xv e xvi secolo, con gli elenchi annotati delle respettive edizioni (bon).

92. — Giornale ligustico. 1891, mars-avril. — Davari. Federigo Gonzaga et la famille Paléologue du Montferrat, 1515-1533; fin (expose comment le duc de Mantoue réussit enfin, avec le consentement de

l'empereur et malgré le soulèvement des gens de Casale, à recueillir l'héritage de sa femme Marguerite et à rester maître du Montferrat). = Mai-juin. Contribution à l'histoire de Gênes au xve siècle.

93. — Studi e documenti di storia e diritto. Anno XII, fasc. 1. — Sanguineti. Nouvelles recherches sur la vraie nature et notion de la juridiction ecclésiastique ordinaire et déléguée; fin au fasc. 2. — Cozza-Luzzi. Orestes patriarcha Hierosolymitanus, de historia et laudibus Sabae et Macarii Siculorum (publie le texte grec d'une vie de saint Saba jeune, avec une traduction latine en regard); suite au fasc. 2 (l'auteur, évêque de Jérusalem de 992 à 1012, était oncle du calife Hachem, qui le fit périr dans les supplices). — Bossi. La guerre d'Annibal en Italie, de Cannes au Métaure; fin (étude minutieuse sur les sources de Tite-Live, qui a suivi Polybe de bien plus près encore qu'on ne le dit d'ordinaire). = Fasc. 2. Cerasoli. Recensement de la population de Rome de 1600 à 1739. = A part. L. Fumi. Statuts et régestes de l'Œuvre de N.-D. d'Orvieto; suite.

---

94. — Boletin de la Real Academia de la Historia. Janvier 1891. — Sabina de Alvear. Histoire hispano-américaine. Quelques observations sur le manuscrit de D. José Maria Cabrer (M. Sabina de Alvear revendique comme l'œuvre de son père, D. Diego de Alvear, un manuscrit publié par D. Melitón González dans son ouvrage : *El límite oriental del territorio de Misiones,* et attribué par celui-ci à D. José Maria Cabrer). — Roque Chabas. Les mozarabes de Valence (dissertation prouvant que l'église laissée aux chrétiens de Valence par les Maures fut San-Vicente de la Roqueta, *extra muros,* et non San-Bartolomé, comme on l'avait prétendu jusqu'ici). — Francisco Fernandez y Gonzalez. Addition relative aux mozarabes, à l'occasion de la notice de M. Chabás lue à l'Académie. — Santiago de Vandewalle. Colomb aux Canaries (l'auteur signale le passage de Christophe Colomb à las Palmas et à la Gomera et demande que le souvenir en soit officiellement consacré dans ces deux villes). — Fidel Fita. Saint Louis de Gonzague à Saragosse et à Madrid (cet article contient des détails sur le voyage de l'impératrice Marie, sœur de Philippe II, revenant d'Autriche à Madrid en 1582. Saint Louis de Gonzague et ses parents accompagnaient l'impératrice). — Id. Alonso de Montalvo et saint Ignace de Loyola (documents relatifs à Montalvo).—Notices sur un diplôme inédit de Charles Ier (Charles-Quint); sur un chroniqueur juif, Josef ben Zaddic de Arévalo; sur la synagogue de Saragosse. Lettre à la duchesse de Medina Celi relative au sarcophage, récemment découvert, de saint Juan de Mata.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — L'Institut de France, sur la proposition de l'Académie française, a décerné le prix biennal de 20,000 fr. aux œuvres de M. Fustel de Coulanges.

— Le 15e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* vient de paraître. Il contient d'importants articles, dont nous signalerons quelques-uns : *Éléphant* (S. Reinach); *Eleusina,* vaste mémoire de 72 colonnes, écrit par F. Lenormant, revu et complété par M. E. Pottier; *Elogium* (G. Lafaye); *Emissarium,* étude sur les canaux d'écoulement en Grèce et en Italie, par R. de la Blanchère; *Emphyteusis* (F. Baudry); *Ephebi,* important fragment d'une histoire de l'instruction publique à Athènes, par P. Girard; *Ephesis, Ephétai, Ephorio, Epikleros* (C. Lécrivain); *Epimélétai* (G. Glotz).

— L'*Inventaire des manuscrits de la collection Moreau,* à la Bibliothèque nationale, par M. H. Omont, rendra de grands services. Cette collection ne comprend guère, comme on sait, que des copies d'actes concernant l'histoire et la littérature française; mais on sait aussi que ces copies, prises par des érudits tels que Bréquigny, Fevret de Fontette, La Porte du Theil, Secousse, La Curne de Sainte-Palaye, offrent un intérêt exceptionnel, aujourd'hui surtout que beaucoup d'originaux ont disparu. L'appendice contient une série de catalogues et d'index, rédigés au siècle dernier, des différents fonds qui constituent la collection. Une excellente table alphabétique termine ce volume, qui témoigne une fois de plus de la compétence si variée et si précise de son auteur en matière de bibliographie et d'archives (A. Picard, 282 p. in-8o).

— Parmi les publications de l'École des lettres d'Alger (E. Leroux), signalons un *Essai sur la vie et les ouvrages du chroniqueur Gonzalo de Ayora,* suivi de fragments inédits de sa chronique, par M. E. Cat.

— M. Henri Cordier vient de publier *les Voyages en Asie au XIVe siècle du bienheureux frère Odoric de Pordenone,* avec une introduction, des notes, des fac-similés, des planches en héliogravure et une carte en couleurs (E. Leroux. Prix : 60 fr.).

— Parmi les publications de l'École des langues orientales vivantes, M. Ch. Schefer vient de publier un *Estat de la Perse en 1660,* par le P. Raphael du Mans (E. Leroux. Prix : 20 fr.).

— M. J. Roucaute a trouvé à la bibliothèque de Saint-Germain un *Portrait inédit de Louis XIV* par Antoine l'aîné, garçon de la Chambre du roi, qu'il a publié en une jolie plaquette (Montpellier, 32 p., in-8o) en

l'accompagnant d'un commentaire judicieux sur la valeur de l'œuvre et de notes instructives où il illustre les divers traits de caractère signalés par Antoine, de citations empruntées à Saint-Simon, à l'abbé de Choisi, à Mme de Caylus. Il dit avec raison que l'admiration qui éclate à toutes les lignes de ce portrait est inspirée par un véritable attachement et non par la flatterie, quoique ce soit pousser bien loin la dévotion au roi que de dire de lui : « Il est inconcevable l'amitié, la tendresse et la complaisance qu'il eut pour la reine son épouse, malgré de ce qui arrive à des personnes qui ont aimé aussy ailleurs, qui a été le faible des plus grands hommes, et qui ne l'a pas été pour luy par le détachement généreux qu'il en a fait. » M. R. montre que le portrait qu'il a retrouvé a servi à l'auteur de celui que M. Drumont a publié dans sa plaquette sur la *Mort de Louis XIV* (Paris, Quantin, 1880), et il suppose que ce portrait remanié et amplifié pourrait être attribué à Antoine le cadet ou à Jean Marc, fils d'Antoine l'aîné.

— M. Abel Lefranc a donné un tirage à part de son article paru dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* sur *Ulrich de Hutten à Paris* (1517). Il y publie la lettre par laquelle l'archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg, recommandait à François Ier Ulrich de Hutten, envoyé à Paris pour négocier avec le roi de France l'affaire de l'élection à l'empire. Ce document inédit est enchâssé dans un court travail qui l'explique et qui est excellent.

— Jean Chardavoine, né à Beaufort en Anjou, le 2 février 1538, mort probablement à Paris dans la première moitié de 1580, a publié en 1575-1576, à Paris, le *Recueil des plus belles et excellentes chansons en forme de voix de ville, tirées des divers autheurs et poètes françois tant anciens que modernes* (in-16). C'est le premier recueil de chansons anciennes avec les airs entièrement notés; ils étaient l'œuvre soit de l'imagination populaire, soit de compositeurs du temps, soit de Chardavoine lui-même. M. Joseph Denais vient de donner la description de ce rarissime volume dont on ne connaît que trois exemplaires; un, de la première édition, à la bibliothèque de Bruxelles; deux de celle de 1588, appartenant à M. Weckerlin. On trouvera de plus dans son élégante et intéressante plaquette le peu de détails qu'il a pu réunir sur Jean Chardavoine, notamment son acte de naissance.

— Sous le titre de *Deux correspondants limousins de Baluze*, M. Émile Du Boys publie sept lettres inédites de Pradilhon de Sainte-Anne et autant de du Verdier, adressées de 1692 à 1695 au célèbre érudit. Elles sont intéressantes pour l'histoire du Limousin et M. E. Du Boys les a éditées avec son soin et sa conscience ordinaires. Citons encore trois tirages à part d'articles du même auteur sur quelques menus faits intéressants d'histoire locale. Ce sont : *les Poètes limousins jugés par Baluze*, lettre inédite latine adressée au jeune François d'Aguesseau en 1682 (Limoges, Ducourtieux, in-8°); deux lettres de Chappé à Nic. Thoynard publiées d'abord dans la *Revue historique de droit français et étranger;*

le Prince royal de Danemark à Rochefort en 1692 (la Rochelle, Texier, in-8°).

— M. Léon Malavialle a fait tirer à part deux comptes-rendus très détaillés et très sérieux parus dans le *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*. L'un est consacré au livre déjà ancien de M. Grasset-Morel sur *les Bonnier* (Paris, Dentu, 1886, in-8°); l'autre à celui de Léon Metchnikov, *la Civilisation et les grands fleuves historiques* (Hachette, 1889, in-12), dont M. Malavialle fait le plus grand éloge.

— *L'Église réformée de Paris de la Révocation à la Révolution* (1685-1789) a eu son existence retracée à grands traits par M. Armand Lods dans une conférence faite à l'assemblée générale de la Société de l'histoire du protestantisme français, à l'occasion du centenaire du premier exercice public du culte protestant (7 juin 1789), qui a paru en brochure (Fischbacher, in-8°). L'autre travail du même auteur, *l'Église réformée de Paris pendant la Révolution* (1739-1802), paru à la même librairie (in-8°), est plus étudié et plus fouillé. Après avoir loué un local pour célébrer le culte rue Mondétour, sur une simple autorisation verbale et seulement après 1789, les protestants qui, dès 1787, avaient choisi pour pasteur Marron, chapelain de l'ambassade de Hollande, se transportèrent successivement rue Dauphine (1790) et à l'église Saint-Louis du Louvre (1791). Mais ils eurent eux aussi à souffrir de la Terreur. Marron, arrêté, ne dut son salut qu'au Neuf thermidor et le culte fut interrompu. Il reprit dès la libération de Marron. Au Concordat, Portalis voulait laisser les églises protestantes en dehors des articles organiques, mais les notables réclamèrent l'union avec l'État (p. 31). L'église Saint-Louis ayant été démolie, on accorda l'Oratoire au culte en 1811. Cette affectation, avec celle de Pentemont et de Sainte-Marie, ne devint définitive qu'en 1844. M. Lods donne en appendice le curieux rapport de Portalis (p. 42).

— Les *Tableaux du vieux temps* de M. Gascard (Auxerre, Rouillé, in-8°) résument sous une forme vive et intéressante les lectures assez étendues de l'auteur.

— Il est très facile, comme le fait M. André Gairal dans la *Révolution et le Calendrier* (Lyon, Vitte et Perrussel, in-8°), d'accabler le calendrier révolutionnaire de plaisanteries tirées des feuilles de sacristie. Mais on ne s'explique guère que l'Église catholique tienne tant à l'ancien calendrier, où presque tout est emprunté au paganisme et où l'expression, par exemple, de vendredi saint présente un sens si bizarrement composé.

— Dans *les Carnot et Saint-Omer* (Saint-Omer, in-12), M. L. de Lauwereyns de Roosendaele donne quelques détails intéressants sur les liens qui unissent la famille Carnot à Saint-Omer où se maria Lazare Carnot avec Mlle du Pont de Lierdt et où naquit Hippolyte Carnot. Il nous renseigne également sur la famille de la grand'mère paternelle du président actuel de la République.

— *Au Canada et chez les Peaux-Rouges* de M. Georges DEMANCHE (Hachette, in-8°) est le récit intéressant d'un voyage fait au Canada en 1885 par une société de Français qui avait choisi pour président M. G. de Molinari. Au point de vue historique, nous y signalerons particulièrement le récit de l'insurrection de Louis Riel (ch. VIII). On trouvera aussi, dans les premières pages, un résumé rapide, mais clair, de l'histoire du Canada depuis la conquête anglaise jusqu'à nos jours.

— On a publié, vers la fin de 1889, une brochure intitulée : *Guerres de Vendée; notes biographiques sur le général d'Autichamp;* l'ouvrage fut bientôt saisi, parce que l'auteur avait, sans autorisation, utilisé les mémoires inédits du comte Ch. d'Autichamp. Le tribunal en a ordonné la confiscation, se fondant sur des considérants dont nous reproduisons les plus topiques :

« Attendu que cette brochure, bien que favorable à la mémoire du général d'Autichamp, est une contrefaçon de l'œuvre de celui-ci, en ce qui concerne les événements de 1815 et de 1832;

« Attendu que la reproduction totale ou partielle de l'œuvre d'autrui, au mépris des droits consacrés par les lois au profit de l'auteur, de ses héritiers ou ayants droit, constitue une contrefaçon; qu'il y a contrefaçon même quand le nom de l'auteur est cité; que des changements ou des différences n'excluent pas la contrefaçon quand il est constant qu'il y a eu copie de l'œuvre originale;

« Attendu que la première partie des notes biographiques se rattachant aux époques de 1793, 1796, 1799 est étrangère au manuscrit d'Autichamp; mais qu'à partir de la page 37 jusqu'à la fin du volume qui comprend 176 pages, d'A... a emprunté les récits, les détails, les pièces et très souvent les expressions mêmes dont s'était servi le général d'Autichamp; qu'il copie servilement dans un grand nombre de passages, tantôt en indiquant, tantôt en dissimulant l'origine des citations;

« Attendu que d'A..., qui n'aurait pas pu s'emparer de la brochure parue en 1817, fait, pour les événements de 1815 et de 1832, une relation absolument conforme à celle que le général a développée dans de longs mémoires où il consacre de nombreuses pages à des justifications ou à des explications personnelles;

« Attendu que d'A... n'a fait qu'un résumé succinct de ces mémoires, prenant fréquemment le style du général d'Autichamp; qu'on peut suivre pas à pas, malgré quelques rares transpositions, le travail de rédaction auquel il s'est livré;

« Attendu qu'il devient inutile de rechercher si les lettres, ordres du jour et proclamations publiées appartiennent exclusivement au général d'Autichamp, ou s'ils doivent être considérés comme des documents historiques appartenant à tous;

« Que d'A... n'a point fait acte d'historien, qu'il ne s'agit point d'un travail historique dans lequel l'auteur aurait intercalé pour une discussion sérieuse soit des citations, soit des documents puisés dans des

mémoires historiques; que, les Mémoires d'Autichamp étant inédits, d'A... n'aurait sans doute pas eu le droit d'en reproduire textuellement, sans discrétion, des passages entiers;

« Attendu qu'il est impossible de considérer ses notes biographiques comme une œuvre personnelle, et qu'il est permis de dire, sans aucune exagération, que sans les Mémoires d'Autichamp son ouvrage ne saurait exister;

« Attendu que d'A. et Z... ont bien, du reste, entendu livrer au public l'œuvre même du général d'Autichamp, ainsi qu'ils l'ont expliqué dans l'introduction de la brochure d'A... et aux pages 59 et 79 de cette brochure, comme dans le prospectus rédigé à l'occasion de sa publication; que les notes biographiques résument, disent-ils, toute la substance des mémoires originaux et donnent fidèlement les appréciations du général; que les déclarations sur le véritable caractère et l'intérêt des Mémoires du général d'Autichamp, très exagérées d'ailleurs et de nature à égarer, ne font pas disparaître la contrefaçon. »

— Nous avons reçu de M. André Joubert six nouvelles brochures, dont aucune ne manque d'intérêt. En voici la liste : *Liste et analyse sommaire de vingt-six lettres de rémission accordées par les rois de France à des habitants des châtellenies de Château-Gontier et de Craon* (xive-xvie s.). Laval, L. Moreau, 1891, in-8° (d'après les registres du Trésor des chartes). — *Trois lettres de rémission du XVe siècle.* Vannes, Lafolye, 1891, in-8° (même source). — *Un exemplaire annoté de l'histoire de Sablé par G. Ménage.* Mamers, G. Fleury, 1890, in-8° (corrections de l'auteur, mais non autographes). — *Documents inédits pour servir à l'histoire de Noirmoutier, sous Louis XIV.* Vannes, Lafolye, 1890, in-8° (arrêts du conseil en faveur de Mme de la Trémoille). — *Lettres inédites de l'abbé Bernier.* Angers, Germain et Grassin, 1890, in-8° (pacification de l'Anjou et du Maine sous le Consulat). — *Mémoire historique sur Château-Gontier, rédigé en 1781 pour le marquis d'Autichamp.* Laval, L. Moreau, 1890, in-8°.

— L'*Abbaye de Chelles*, par M. Berthault (Paris, Lechevalier, 1889-1890, 2 vol. in-18). L'auteur a utilisé une histoire de cette maison écrite par D. Percheron au xviiie siècle; il ne paraît pas avoir dépouillé les cartulaires conservés à la bibliothèque de Meaux. Le second volume est le plus intéressant; à signaler principalement l'histoire de l'abbatiat de Louise-Adélaïde d'Orléans, fille du régent.

— Les bâtiments de la commanderie de Saint-Jean-des-Prés à Montbrison, aujourd'hui en assez mauvais état, datent vraisemblablement du xiie ou du xiiie siècle; cette maison, dépendance du grand prieuré d'Auvergne, fut fondée par Guy II, comte de Forez, vers 1150; elle subsista jusqu'à la Révolution. (Voy. Jannesson, *Monographie et histoire de la commanderie de Saint-Jean-des-Prés à Montbrison, en Forez.* Saint-Étienne, Pinsart-Mavoiseau, 1890, in-8°, 39 p., planches.)

— *Le Cloître du jardin Massey à Tarbes* (Tarbes, 1890, in-8°, 60 pages).

Sous ce titre, M. l'abbé Cazauran décrit un curieux monument connu à Tarbes sous le nom de cloître de Saint-Séver de Rustan, monument composé d'éléments disparates empruntés à cette abbaye et au couvent des Carmes de Trie, et qui sert aujourd'hui de musée. Les chapiteaux et sculptures décrits par M. l'abbé Cazauran datent du XIe siècle et des suivants jusqu'au XVIe.

— Après Arcère, l'abbé Cholet, Delayant, Jourdan, le Testament d'Aufredi, les chartes en langue vulgaire et l'inventaire des archives hospitalières de la Rochelle, publiés par M. de Richemond, il restait à reconstituer la topographie et à écrire l'histoire de l'hôpital Aufredi, le seul hôpital militaire de France dont l'origine remonte au moyen âge. M. le Dr Louis Delmas, médecin major en chef de cet hôpital, dans une publication, fruit de laborieuses et patientes recherches, nous montre cet établissement, doté, dès le début, d'une salle de malades et de constructions, qualifiées de *grant houstel,* s'augmenter, en 1256, d'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, sur la rue Pernelle, et desservie, au XVe siècle, par sept chapelains; en 1441, d'une *grant salle;* en 1471, de bâtiments de servitude qu'il faut surélever; en 1641, de l'agrandissement des salles et de la chapelle qui prit le nom d'*église de la Charité;* en 1770, d'un étage au-dessus des deux salles basses, ce qui porta à quatre le nombre de ces salles immenses, qui n'avaient pas moins de 52 mètres de long sur 9 de large. Le Dr Delmas suit cet hôpital dans les trois périodes de son évolution : 1° *municipale,* avec gouverneur, aumônier ou directeur *laïque,* de 1203 à 1628; 2° *congréganiste,* sous la gestion des religieux de la charité; 3° *militaire,* provisoirement de 1794 à 1802 et définitivement depuis 1811. M. E. Couneau, adjoint au maire de la Rochelle, a reproduit, avec bonheur, les miniatures et les plans qui lui ont été communiqués par M. Musset, et par des illustrations à la fois artistiques et documentaires a augmenté l'intérêt du livre du Dr Delmas.

— Le Conseil général de la Charente-Inférieure a voté la publication des rapports annuels de l'archiviste, suspendue depuis plusieurs années.

— Il vient de se fonder sous le nom de *Société des Archives historiques du Limousin* une association destinée à favoriser la publication des documents manuscrits de l'histoire de la province en continuant les deux collections inaugurées sous le titre d'*Archives historiques de la Marche et du Limousin* (1887), et *Archives révolutionnaires de la Haute-Vienne* (1889). Sous le nom de Limousin, on comprendra par convention le territoire des trois départements de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse. Toutefois on pourra prendre en considération, dans certains cas, le Limousin historique, c'est-à-dire le territoire du diocèse de Limoges avant 1317.

— Vient de paraître le tome III de l'important ouvrage intitulé : *le Commerce rochelais au XVIIIe siècle,* d'après les documents composant les anciennes archives de la Chambre de commerce de la Rochelle

(1719-1791), par Émile GARNAULT. Il traite de la marine et des colonies, de 1718 à la paix d'Aix-la-Chapelle (1748). Pendant cette période, le sort de nos colonies était intimement lié à celui de la marine royale. Pour suppléer à son insuffisance, il fallut avoir recours au commerce, qui montra de quelles ressources considérables il disposait et combien étaient grandes ses idées d'entreprises. La marine marchande contribua presque entièrement à l'approvisionnement de nos colonies, se contentant des faibles escortes créées à l'aide du produit d'un don volontaire, dit *Indult*, que le commerce consentit à s'imposer sur la valeur des marchandises arrivant des îles françaises de l'Amérique. Dans ce volume se trouvent retracés l'historique de ces grands convois partis des rades de la Rochelle sous de faibles escortes commandées par les de Macnemara, de Conflans et de Létanduère, les incidents de leurs navigations, la gloire que ces chefs en retirèrent, malgré le dédain affecté de tous les officiers de la marine pour ces sortes de commandements. Des lettres inédites d'un certain nombre d'officiers de la marine royale, reproduites dans ce volume, jettent un nouveau jour sur le rôle de la marine à cette époque.

LIVRES NOUVEAUX. — DOCUMENTS. — *Finot*. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 de la ville d'Houplines, dép. du Nord. Lille, impr. Danel. — *Métais*. Cartulaire Blésois de Marmoutier, précédé d'une notice généalogique des seigneurs de Fréteval. Chartres (chez l'auteur). — *Abbé Robinet*. Pouillé du diocèse de Verdun. Verdun, Laurent. — *Benoît* et *Brune*. Diplômes de l'abbaye de Saint-Claude. Montreuil-sur-Mer, impr. Duquat. — *M. de Trémault*. Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois. Vendôme, impr. Lemercier. (Soc. arch. du Vendômois.) — *F. Le Coq*. Documents authentiques pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé dans le département de la Mayenne. 4e partie : district d'Ernée. Laval, Chailland. — Correspondance du marquis de Croix, capitaine-général de S. M. C., vice-roi du Mexique, 1737-86. Nantes, Grimaud.

HISTOIRE LOCALE. — *Abbé Larrondo*. Histoire de la baronnie de Merville, pays de Guyenne, sénéchaussée et diocèse de Toulouse. — *Bertauts-Couture*. Histoire de Villiers-le-Bel pendant la Révolution. Villiers-le-Bel, à la Mairie. — *J. Caruel*. Essais sur Rethel, 745-1890; documents extraits de l'Inventaire général des archives de la Mairie. Rethel, Beauvarlet. — *E. Leblanc*. Les origines de la ville de Mayenne; son château, son église et la croisade mayennaise de 1158. Mayenne, Poirier-Bealu. — *Abbé Pognon*. Histoire de Montfaucon d'Argonne. Sedan, impr. Sohet-Laurent. — *Dutilleux*. Notice sur l'abbaye de Joyenval. Versailles, Cerf. — *G. d'Espinay*. Le bailliage de Loudun. Angers, Lachèze et Dolbeau (Mém. de la Soc. nat. d'agriculture d'Angers). — *V. de Seilhac*. Histoire politique du département de la Corrèze, 1797-1830. Tulle, impr. Crauffon. — Histoire de la principauté d'Orange, avec lettres et documents inédits. A. Picard. — *Abbé Baticle*. Histoire de Delincourt (Soc. hist. du Vexin). Pontoise, impr. Paris. — *Hubert*. Dictionnaire historique, géographique et statistique de l'Indre. Picard. — *Fitan*. Notice historique sur Trie-Château, Oise. Fitan. — *Abbé Clouet*. Histoire de Verdun et du pays verdunois. Tome III. Verdun, Laurent. — *Dodey*. Histoire du département de l'Aube. Guérin. — *Ragot*. Histoire du département du Rhône. Ibid. — *Barbaud*. Notice sur le château de Bressuire en Poitou. Gastinger. — *P. de Casteras*. La société

toulousaine à la fin du XVIIIe s. Toulouse, Privat. — *Maffre*. Nos martyrs. Histoire des prêtres du diocèse d'Albi qui furent mis à mort en haine de la foi pendant la Révolution française. Albi, Larrieu. — *G. d'Espinay*. Les réformes de la coutume de Touraine au XVIe s. Tours, Péricat. — *Fenouillet*. Histoire de la ville de Seyssel. Seyssel, Martel. — *Mgr Hébrard*. Encore un évêque d'Agen inconnu jusqu'à nos jours. Note critique sur le premier concile de Clichy, 628. Agen, impr. Lamy. — *G. Julliot*. La question d'Agendicum au XVIIIe s.; extrait de la correspondance des abbés P. Fenel et Le Bœuf, 1735-38. Sens, impr. Duchemin. — *Abbé Marcas*. Étude historique sur Saint-Barthélemy-en-Beaulieu, Seine-et-Marne. Coulommiers, impr. Brissot. — *J. de Séranon*. Une vallée des Alpes pendant la Révolution : la Vallouise. Aix, impr. Nicot. — *A. Buhot de Kersers*. Histoire et statistique monumentale du département du Cher. 21e fasc. : canton de Lury. Bourges, impr. Tardy-Pigelet. — *J.-M. Richard*. Études sur les communautés et chapitres de Laval, d'après le ms. de L.-M. Morin de la Beauluère. Laval, Goupil.

BIOGRAPHIE. — *Abbé Le Sueur*. Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, 1599-1658. Amiens, impr. Yvert et Tellier. — *A. Dufour*. Les Maillard, seigneurs et barons du Bouchet, comtes de Tournon; notes généalogiques et documents. Chambéry, impr. Ménard. — *Brunel*. Étude historique sur Mathieu de Merle, baron de Lagorce et de Salavas, et sa famille. Privas, impr. Roux.

Belgique. — M. Henri PIRENNE, professeur à l'université de Gand, a publié une remarquable édition de la chronique de Galbert sous le titre d'*Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre (1127-1128), par Galbert de Bruges*, suivie de poésies latines contemporaines. Par l'introduction et les notes, on verra, non sans surprise, que les éditions des Bollandistes et des *Monumenta* laissent beaucoup à désirer. L'édition de M. Pirenne fait honneur à l'excellente *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*. (Paris, Alph. Picard.)

— Les livraisons 104-107 de la *Bibliotheca belgica*, de MM. F. VANDER HAEGHEN, ARNOLD et VANDEN BERGHE, contiennent quelques suppléments ainsi que l'*Index typographique* des cent premières livraisons et les titres des dix-sept volumes qui forment ces cent livraisons. (Gand, C. Vyt; la Haye, M. Nyhoff.)

— Le 2e fascicule du tome XI de la *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale de Belgique va de *Hugues de Lannoy* à *Antoine van Leest*. (Bruxelles, E. Bruylant, 316 p.)

— Après la mort récente de M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE, la Commission royale d'histoire a publié le tome X des *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II*. Il n'y manque qu'une introduction que la mort l'a empêché d'écrire. (Bruxelles, Hayez, 878 p.)

— M. Jules HELBIG a donné une seconde édition de son intéressant livre : *la Sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse* (217 p. avec 27 planches en phototypie hors texte et 63 gravures dans le texte; prix : 25 fr. Bruges, Desclée, de Brouwer et Cie).

— Dans le *Recueil des anciennes coutumes de la Belgique*, publié par le

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — L'Institut de France, sur la proposition de l'Académie française, a décerné le prix biennal de 20,000 fr. aux œuvres de M. Fustel de Coulanges.

— Le 15e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* vient de paraître. Il contient d'importants articles, dont nous signalerons quelques-uns : *Éléphant* (S. Reinach); *Eleusina,* vaste mémoire de 72 colonnes, écrit par F. Lenormant, revu et complété par M. E. Pottier; *Elogium* (G. Lafaye); *Emissarium,* étude sur les canaux d'écoulement en Grèce et en Italie, par R. de la Blanchère; *Emphyteusis* (F. Baudry); *Ephebi,* important fragment d'une histoire de l'instruction publique à Athènes, par P. Girard; *Ephesis, Ephétai, Ephorio, Epikleros* (C. Lécrivain); *Epimélétai* (G. Glotz).

— L'*Inventaire des manuscrits de la collection Moreau,* à la Bibliothèque nationale, par M. H. Omont, rendra de grands services. Cette collection ne comprend guère, comme on sait, que des copies d'actes concernant l'histoire et la littérature française; mais on sait aussi que ces copies, prises par des érudits tels que Bréquigny, Fevret de Fontette, La Porte du Theil, Secousse, La Curne de Sainte-Palaye, offrent un intérêt exceptionnel, aujourd'hui surtout que beaucoup d'originaux ont disparu. L'appendice contient une série de catalogues et d'index, rédigés au siècle dernier, des différents fonds qui constituent la collection. Une excellente table alphabétique termine ce volume, qui témoigne une fois de plus de la compétence si variée et si précise de son auteur en matière de bibliographie et d'archives (A. Picard, 282 p. in-8°).

— Parmi les publications de l'École des lettres d'Alger (E. Leroux), signalons un *Essai sur la vie et les ouvrages du chroniqueur Gonzalo de Ayora,* suivi de fragments inédits de sa chronique, par M. E. Cat.

— M. Henri Cordier vient de publier *les Voyages en Asie au XIVe siècle du bienheureux frère Odoric de Pordenone,* avec une introduction, des notes, des fac-similés, des planches en héliogravure et une carte en couleurs (E. Leroux. Prix : 60 fr.).

— Parmi les publications de l'École des langues orientales vivantes, M. Ch. Schefer vient de publier un *Estat de la Perse en 1660,* par le P. Raphael du Mans (E. Leroux. Prix : 20 fr.).

— M. J. Roucaute a trouvé à la bibliothèque de Saint-Germain un *Portrait inédit de Louis XIV* par Antoine l'aîné, garçon de la Chambre du roi, qu'il a publié en une jolie plaquette (Montpellier, 32 p., in-8°) en

l'accompagnant d'un commentaire judicieux sur la valeur de l'œuvre et de notes instructives où il illustre les divers traits de caractère signalés par Antoine, de citations empruntées à Saint-Simon, à l'abbé de Choisi, à Mme de Caylus. Il dit avec raison que l'admiration qui éclate à toutes les lignes de ce portrait est inspirée par un véritable attachement et non par la flatterie, quoique ce soit pousser bien loin la dévotion au roi que de dire de lui : « Il est inconcevable l'amitié, la tendresse et la complaisance qu'il eut pour la reine son épouse, malgré de ce qui arrive à des personnes qui ont aimé aussy ailleurs, qui a été le faible des plus grands hommes, et qui ne l'a pas été pour luy par le détachement généreux qu'il en a fait. » M. R. montre que le portrait qu'il a retrouvé a servi à l'auteur de celui que M. Drumont a publié dans sa plaquette sur la *Mort de Louis XIV* (Paris, Quantin, 1880), et il suppose que ce portrait remanié et amplifié pourrait être attribué à Antoine le cadet ou à Jean Marc, fils d'Antoine l'aîné.

— M. Abel Lefranc a donné un tirage à part de son article paru dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* sur *Ulrich de Hutten à Paris* (1517). Il y publie la lettre par laquelle l'archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg, recommandait à François Ier Ulrich de Hutten, envoyé à Paris pour négocier avec le roi de France l'affaire de l'élection à l'empire. Ce document inédit est enchâssé dans un court travail qui l'explique et qui est excellent.

— Jean Chardavoine, né à Beaufort en Anjou, le 2 février 1538, mort probablement à Paris dans la première moitié de 1580, a publié en 1575-1576, à Paris, le *Recueil des plus belles et excellentes chansons en forme de voix de ville, tirées des divers autheurs et poètes françois tant anciens que modernes* (in-16). C'est le premier recueil de chansons anciennes avec les airs entièrement notés; ils étaient l'œuvre soit de l'imagination populaire, soit de compositeurs du temps, soit de Chardavoine lui-même. M. Joseph Denais vient de donner la description de ce rarissime volume dont on ne connaît que trois exemplaires; un, de la première édition, à la bibliothèque de Bruxelles; deux de celle de 1588, appartenant à M. Weckerlin. On trouvera de plus dans son élégante et intéressante plaquette le peu de détails qu'il a pu réunir sur Jean Chardavoine, notamment son acte de naissance.

— Sous le titre de *Deux correspondants limousins de Baluze*, M. Émile Du Boys publie sept lettres inédites de Pradilhon de Sainte-Anne et autant de du Verdier, adressées de 1692 à 1695 au célèbre érudit. Elles sont intéressantes pour l'histoire du Limousin et M. E. Du Boys les a éditées avec son soin et sa conscience ordinaires. Citons encore trois tirages à part d'articles du même auteur sur quelques menus faits intéressants d'histoire locale. Ce sont : *les Poètes limousins jugés par Baluze*, lettre inédite latine adressée au jeune François d'Aguesseau en 1682 (Limoges, Ducourtieux, in-8°); deux lettres de Chappé à Nic. Thoynard publiées d'abord dans la *Revue historique de droit français et étranger;*

le Prince royal de Danemark à Rochefort en 1692 (la Rochelle, Texier, in-8°).

— M. Léon Malavialle a fait tirer à part deux comptes-rendus très détaillés et très sérieux parus dans le *Bulletin de la Société languedocienne de géographie.* L'un est consacré au livre déjà ancien de M. Grasset-Morel sur *les Bonnier* (Paris, Dentu, 1886, in-8°); l'autre à celui de Léon Metchnikov, *la Civilisation et les grands fleuves historiques* (Hachette, 1889, in-12), dont M. Malavialle fait le plus grand éloge.

— *L'Église réformée de Paris de la Révocation à la Révolution* (1685-1789) a eu son existence retracée à grands traits par M. Armand Lods dans une conférence faite à l'assemblée générale de la Société de l'histoire du protestantisme français, à l'occasion du centenaire du premier exercice public du culte protestant (7 juin 1789), qui a paru en brochure (Fischbacher, in-8°). L'autre travail du même auteur, *l'Église réformée de Paris pendant la Révolution* (1739-1802), paru à la même librairie (in-8°), est plus étudié et plus fouillé. Après avoir loué un local pour célébrer le culte rue Mondétour, sur une simple autorisation verbale et seulement après 1789, les protestants qui, dès 1787, avaient choisi pour pasteur Marron, chapelain de l'ambassade de Hollande, se transportèrent successivement rue Dauphine (1790) et à l'église Saint-Louis du Louvre (1791). Mais ils eurent eux aussi à souffrir de la Terreur. Marron, arrêté, ne dut son salut qu'au Neuf thermidor et le culte fut interrompu. Il reprit dès la libération de Marron. Au Concordat, Portalis voulait laisser les églises protestantes en dehors des articles organiques, mais les notables réclamèrent l'union avec l'État (p. 31). L'église Saint-Louis ayant été démolie, on accorda l'Oratoire au culte en 1811. Cette affectation, avec celle de Pentemont et de Sainte-Marie, ne devint définitive qu'en 1844. M. Lods donne en appendice le curieux rapport de Portalis (p. 42).

— Les *Tableaux du vieux temps* de M. Gascard (Auxerre, Rouillé, in-8°) résument sous une forme vive et intéressante les lectures assez étendues de l'auteur.

— Il est très facile, comme le fait M. André Gairal dans la *Révolution et le Calendrier* (Lyon, Vitte et Perrussel, in-8°), d'accabler le calendrier révolutionnaire de plaisanteries tirées des feuilles de sacristie. Mais on ne s'explique guère que l'Église catholique tienne tant à l'ancien calendrier, où presque tout est emprunté au paganisme et où l'expression, par exemple, de vendredi saint présente un sens si bizarrement composé.

— Dans *les Carnot et Saint-Omer* (Saint-Omer, in-12), M. L. de Lauwereyns de Roosendaele donne quelques détails intéressants sur les liens qui unissent la famille Carnot à Saint-Omer où se maria Lazare Carnot avec Mlle du Pont de Lierdt et où naquit Hippolyte Carnot. Il nous renseigne également sur la famille de la grand'mère paternelle du président actuel de la République.

— *Au Canada et chez les Peaux-Rouges* de M. Georges DEMANCHE (Hachette, in-8°) est le récit intéressant d'un voyage fait au Canada en 1885 par une société de Français qui avait choisi pour président M. G. de Molinari. Au point de vue historique, nous y signalerons particulièrement le récit de l'insurrection de Louis Riel (ch. VIII). On trouvera aussi, dans les premières pages, un résumé rapide, mais clair, de l'histoire du Canada depuis la conquête anglaise jusqu'à nos jours.

— On a publié, vers la fin de 1889, une brochure intitulée : *Guerres de Vendée; notes biographiques sur le général d'Autichamp;* l'ouvrage fut bientôt saisi, parce que l'auteur avait, sans autorisation, utilisé les mémoires inédits du comte Ch. d'Autichamp. Le tribunal en a ordonné la confiscation, se fondant sur des considérants dont nous reproduisons les plus topiques :

« Attendu que cette brochure, bien que favorable à la mémoire du général d'Autichamp, est une contrefaçon de l'œuvre de celui-ci, en ce qui concerne les événements de 1815 et de 1832;

« Attendu que la reproduction totale ou partielle de l'œuvre d'autrui, au mépris des droits consacrés par les lois au profit de l'auteur, de ses héritiers ou ayants droit, constitue une contrefaçon; qu'il y a contrefaçon même quand le nom de l'auteur est cité; que des changements ou des différences n'excluent pas la contrefaçon quand il est constant qu'il y a eu copie de l'œuvre originale;

« Attendu que la première partie des notes biographiques se rattachant aux époques de 1793, 1796, 1799 est étrangère au manuscrit d'Autichamp; mais qu'à partir de la page 37 jusqu'à la fin du volume qui comprend 176 pages, d'A... a emprunté les récits, les détails, les pièces et très souvent les expressions mêmes dont s'était servi le général d'Autichamp; qu'il copie servilement dans un grand nombre de passages, tantôt en indiquant, tantôt en dissimulant l'origine des citations;

« Attendu que d'A..., qui n'aurait pas pu s'emparer de la brochure parue en 1817, fait, pour les événements de 1815 et de 1832, une relation absolument conforme à celle que le général a développée dans de longs mémoires où il consacre de nombreuses pages à des justifications ou à des explications personnelles;

« Attendu que d'A... n'a fait qu'un résumé succinct de ces mémoires, prenant fréquemment le style du général d'Autichamp; qu'on peut suivre pas à pas, malgré quelques rares transpositions, le travail de rédaction auquel il s'est livré;

« Attendu qu'il devient inutile de rechercher si les lettres, ordres du jour et proclamations publiées appartiennent exclusivement au général d'Autichamp, ou s'ils doivent être considérés comme des documents historiques appartenant à tous;

« Que d'A... n'a point fait acte d'historien, qu'il ne s'agit point d'un travail historique dans lequel l'auteur aurait intercalé pour une discussion sérieuse soit des citations, soit des documents puisés dans des

und die Husitenschlacht bei Bernau. Berlin, Gærtner. — *Henning*. Steuergeschichte von Kœln bis zum J. 1370. Dessau, Baumann. — *Banasch*. Die Niederlassungen der Minoriten zwischen Weser und Elbe im XIII Jahrh. Breslau, Kœbner. — *Richter*. Verfassungs-und Verwaltunsgeschichte der Stadt Dresden. Vol. II et III. Dresde, Bænsch. — *Prümers*. Pommersches Urkundenbuch; suite, 1296-1300. Stettin, Nagel. — *Bahrdt*. Geschichte der Reformation der Stadt Hannover. Hanovre, Hahn. — *J. van der Eltz*. Aus Luxemburgs Vergangenheit und Gegenwart. Historisch-politische Studien. Trèves, Lintz. — *Jürgens*. Geschichte der Stadt Lüneburg. Hanovre, Hahn. — *Heyck*. Geschichte der Herzöge von Zæhringen. Fribourg-en-B., Mohr. — *Knœppfler*. Die Kelchbewegung in Bayern unter Herzog Albrecht V; ein Beitrag zur Reformationsgeschichte. Munich, Stahl. — *Sillem*. Die Matrikel des akademischen Gymnasiums in Hamburg, 1613-1883. Hambourg, Græfe. — *Rhoen*. Die ælttere Topographie der Stadt Aachen. Aix-la-Chapelle, Cremer.

Autriche-Hongrie. — Le 17 mai est mort à Vienne le Dr Ernst von Birk, autrefois président de la bibliothèque de la cour impériale, à l'âge de quatre-vingt-un ans; il était à la tête du grand recueil publié par l'Académie de Vienne, les *Monumenta conciliorum generalium sæculi XV*.

— Le Dr A. von Miaskowsky, de Vienne, a été nommé professeur d'économie nationale à Leipzig; il remplace Lujo Brentano, nommé à Munich. — Le Dr Swoboda a été nommé professeur d'histoire ancienne à l'université allemande de Prague.

— L'Académie impériale de Vienne a nommé membres actifs MM. Muehlbacher, professeur à Vienne, et Schuchardt, professeur à Graz, et membres correspondants MM. Jireček, professeur à Prague, et G. Mayer à Graz.

— M. J. C. Jireček, qui a résidé pendant cinq ans en Bulgarie, a écrit ce qu'il y a de plus complet et de meilleur actuellement sur cette principauté dans son livre *Das Fürstenthum Bulgarien* (Vienne et Prague, Tempsky).

Livres nouveaux. — *Fr. Stadelmann*. Erziehung und Unterricht bei den Griechen und Rœmern. Trieste, Schimpff. — *Mitrovic*. Federico II e l'opera sua in Italia. Trieste, Schimpff. — *J. Ficker*. Untersuchungen zur Erbenfolge der ostgermanischen Rechte. Ibid. — Tirolische Geschichtsquellen. Vol. III. Ibid. — *F. Ritter von Krones*. Aus dem Tagebuch Erzherzog Johanns von Œsterreich, 1810-1815. Ibid. — *Jelinek*. Materialien zur Vorgeschichte und Volkskunde Bœhmens. Theil I. Vienne, Hœlder. — *Korzeniowski*. Excerpta ex libris manuscriptis archivi consistorialis romani 1409-1590, anno 1887 collecta. Cracovie, Gebethner. — *Ritter M. von Bilabruck*. Taktische Studie über die Schlacht von Custozza, 1866. Vienne, Seidel.

Grande-Bretagne. — M. A. C. Ewald, du P. Record office, vient de mourir; nous avons en leur temps annoncé de lui plusieurs ouvrages ou recueils d'articles sur « le Jeune prétendant, » les « Histoires tirées des papiers d'État, » « Papier et parchemin, » etc. Il était depuis plusieurs années employé à dresser l'inventaire des French rolls, qui a paru dans les rapports du garde général des archives (deputy keeper).

— Le Rév. Henry Melville Gwatkin a été élu professeur d'histoire

ecclésiastique à Cambridge en remplacement de M. Creighton nommé évêque de Peterborough ; il est connu par ses *Studies on Arianism*, un des ouvrages les plus suggestifs qui aient paru sur le sujet.

— Le marquis DE BUTE a été nommé président de la *British record Society*, à la place du feu comte Beauchamp. La Société procède actuellement à l'inventaire lexicographique des testaments déposés à Somersethouse ; elle publiera en automne la troisième et dernière partie de la table du *Gentleman's magazine*.

— *The origin of property in land* est la traduction de l'article de M. FUSTEL DE COULANGES inséré dans la *Revue des questions historiques* en avril 1889 ; cette traduction (par Margaret Ashley) est précédée d'une introduction par M. W. J. ASHLEY, sur le manoir anglais ; l'auteur, qui adopte, avec quelques restrictions seulement, les théories de Fustel de Coulanges, s'est efforcé de montrer les lumières qu'on peut tirer, pour l'intelligence du système manorial en Angleterre, d'une étude aussi pénétrante sur la condition de la propriété en Gaule vers la fin de la domination romaine (Londres, Swan Sonnenschein, XLVIII-153 p., in-12).

— Outre l'inventaire des archives appartenant au duc de Beaufort et au comte de Donoughmore, le 9e fascicule du 12e rapport rédigé par la commission des mss. historiques contient de précieux renseignements sur les archives des doyens et chapitres d'Ely, de Lincoln, de Peterborough, sur les archives municipales de Newark et de Higham Ferrers, enfin sur la célèbre collection formée par le Dr Cox Macro, et où se trouvent tant d'actes et de mss. précieux pour l'histoire du droit anglo-saxon et anglais.

— La *Wyclif Society* annonce pour 1892 l'édition de *De Eucharistia*, par le prof. LOSERTH, et, pour 1893, celle du *De Blasphemia*, par M. BRIEWICKI. L'état de la Société est toujours peu prospère ; il faudrait un fort appoint de membres nouveaux.

— La *Huguenot Society* vient de distribuer deux nouveaux volumes : 1° *Registre de l'église wallonne de Southampton*, publié par Humphrey M. GODFRAY ; 2° *Transcript of the registers of the protestant church at Guisnes*, publié par W. MINET et M. C. WALLER.

— L'ancienne Société d'histoire théologique connue sous le nom de J. J. Tayler vient de se reconstituer à Oxford (*Society of historical theology*), sous la présidence du prof. Cheyne ; elle se propose de donner à l'histoire une large place, sans négliger cependant l'étude spéculative de la théologie.

LIVRES NOUVEAUX. — *H. B. Wheatley*. London, past and present ; its history, associations and traditions. Murray. — *Nichols*. The hall of Lawford Hall ; records of an Essex House and its proprietors, from the saxon times to the reign of Henry VIII. Ellis et Elvey. — *Simson*. Historic Thanet. Elliot Stock. — *Shipley*. The english re-discovery and colonisation of America. Ibid.

Italie. — On vient de célébrer avec quelque éclat à Rome le 13e centenaire de l'élection du pape Grégoire le Grand. A cette occasion,

Léon XIII a ouvert un concours pour lequel il a proposé les trois questions suivantes : 1° de l'influence exercée par le pontificat de saint Grégoire sur les pontificats suivants pendant les VIIe et VIIIe siècles; 2° exposer l'état actuel de la science quant à l'œuvre liturgique de saint Grégoire; étudier ses propres écrits à ce sujet et la question du chant; 3° restituer par des dessins avec couleurs les peintures que saint Grégoire avait fait exécuter dans son habitation du Cœlius et que son biographe, Jean Diacre, a décrites en détail. Le terme du concours est le 1er août 1894; les mémoires couronnés seront imprimés aux frais du Saint Siège.

— Par décret royal du 28 juin dernier, la direction générale des antiquités et beaux-arts est abolie et remplacée par deux divisions établies au ministère de l'instruction publique.

— La librairie Sansoni, de Florence, a publié en autant de brochures trois conférences faites en mai 1891 par le prof. Isidoro Del Lungo à l'Institut supérieur sous le titre : *la Figurazione storica del medio evo italiano nel poema di Dante.*

— Sous le titre : *Arte italiana del rinascimento,* M. G. Frizzoni a réuni divers essais critiques déjà parus dans des publications périodiques. Le volume, publié par les frères Dumolard à Milan, est imprimé avec élégance et orné de trente phototypies. Voici les articles qu'il contient : Naples dans ses rapports avec l'art de la Renaissance; le Sodoma; Baldassare Peruzzi considéré comme peintre; l'art italien à la galerie nationale de Londres; les fresques de l'église de Sainte-Cécile à Bologne.

— M. Giovanni Sforza a publié (Modène, Vincenzi) un livre sur *Castruccio Castracani in Lunigiana* où il a fait entrer l'histoire de presque tout un siècle (1303-1400); il y a publié cinquante-six documents allant de 963 à 1368.

— La *R. Deputazione toscana di storia patria* a commencé l'impression d'un recueil de *Documenti concernenti la storia d'Arezzo,* par les soins de M. Ubaldo Pasqui. Ce recueil contiendra des pièces d'archives, des statuts, lettres et chroniques; il formera les tomes XI et XII des publications de cette Société.

— On a publié la première partie d'un index des *Manoscritti relativi alla storia di Ferrara,* dressé par M. Patrizio Antolini; elle comprend les histoires, chroniques et annales d'auteurs connus; les deux autres parties contiendront les anonymes et les travaux particuliers (Argenta, tip. Argentana, 52 p., in-8°).

— M. Cesare Paoli publiera prochainement dans la *Nuova Antologia* un travail historique sur les « Monti » de Sienne. On appelait ainsi à Sienne les factions politiques et sociales qui agitaient la république et constituaient dans l'État des classes privilégiées. Le sujet, fort embrouillé, a été peu étudié jusqu'ici. Dans un premier article, M. Paoli montre comment se sont formées ces factions; dans ceux qui suivront, il étudiera leur histoire jusqu'à la fin de la République.

— On a parlé dans ces derniers temps de manuscrits trouvés dans l'ex-couvent de Sant' Antonio de Monte, près de Rieti, où ils étaient cachés depuis 1860. Selon M. Monaci, que le ministère chargea de les examiner, ces manuscrits, au nombre de 71, ne contiennent rien qui ne se trouve ailleurs ; cependant plusieurs, qui remontent au xe et au xie s., d'autres, à cause de la beauté de l'écriture ou parce qu'ils sont datés, d'autres enfin à cause de leurs miniatures, « constituent un ensemble capable de faire honneur à toute bibliothèque qui ne serait pas de premier ordre. » Le rapport de M. Monaci a été inséré au *Bollettino dell' Istruzione* du 3 juin dernier ; M. Bellucci, professeur au lycée de Rieti, prépare un catalogue complet et détaillé de ces mss.

— La *R. Deputazione di storia patria per le antiche provincie e la Lombardia* vient de publier trois volumes de la *Biblioteca storica italiana*. Ce sont d'abord les tomes II et III de la *Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia,* dressée par M. Antonio Manno (Turin, Bocca) ; ils se rapportent à l'histoire locale et vont des mots « Aba » à « Camussi ; » chacun d'eux est complété par une table. Le troisième volume est formé par le tome III des Relazioni della monarchia di Savoia, par MM. Manno et Ferrero, qui se rapporte aux affaires de France en 1707-1719. Le fasc. 4 des *Indices chronologici ad Antiquitates... L. A. Muratorii* contient la table des « Instrumenta varia » de 992 à 1525.

Suisse. — On nous écrit de Genève, en date du 20 juillet : « M. le Dr A. Bernoulli vient de formuler, dans l'*Indicateur d'histoire suisse* (1891, no 2 : *Die Sagen der Waldstätte im Weissen Buche von Sarnen*), la thèse qu'il sous-entendait au sujet des traditions nationales de la Suisse, à savoir que ces traditions reposent en grande partie sur des faits réels, quoique défigurés par la fantaisie populaire, et qu'on peut encore aujourd'hui les débarrasser sans trop de peine de ce qu'elles ont d'invraisemblable. Ceci m'a rappelé, je l'avoue, les entreprises auxquelles feu Ampère se livrait jadis en matière d'histoire romaine ; mais je ne songerais point à troubler mon excellent collègue de Bâle dans ses opérations, si la tentative qu'il fait pour la seconde fois de remonter du *Livre blanc* de Sarnen à « la chronique perdue de Schwyz[1] » ne me laissait de nouveau singulièrement perplexe. Tout ce qu'on sait de la chronique de Schwyz se réduit à quelques allusions assez vagues des historiographes du xvie siècle, et, supposé même qu'elle datât du milieu du siècle précédent, rien ne prouve qu'elle ait renfermé autre chose que la fable de l'origine suédoise des Schwyzois et de leurs lointaines prouesses. Je ne vois donc pas bien ce qu'il faut retenir des conjectures de M. B., si ce n'est peut-être l'avertissement indirect qu'il reste encore pour nous dans le *Livre blanc* plus d'une énigme à résoudre. » P. V.

— La Direction des archives bernoises vient de publier le tome VI des *Fontes rerum bernensium* (impr. Stämpfli, in-8o de iv-809 et 64 p.). Ce volume, qui va de l'an 1332 à l'an 1343, contient, entre autres, tous

1. Cf. *Jahrbuch für schweizerische Geschichte,* Bd. VI, 1881.

les documents relatifs à la guerre de Laupen. Il a été, comme les deux précédents, rédigé par M. le Dr E. Blösch.

— M. B. van Muyden vient de publier, dans le *Chrétien évangélique* (1891, n° 6), une intéressante conférence sur le *Droit d'asile en Suisse au XVIe siècle* (accueil fait par les cantons réformés aux victimes de la Saint-Barthélemy).

— La librairie S. Höhr, à Zurich, a mis en vente un excellent ouvrage de M. le Dr R. Maag sur la Franche-Comté et ses relations avec les Suisses depuis la mort de Charles le Téméraire jusqu'à la paix de Nimègue : *Die Freigrafschaft Burgund und ihre Beziehungen zu der schweizerischen Eidgenossenschaft vom Tode Karls des Kühnen bis zum Frieden von Nymwegen,* 1477-1678 (un vol. in-8° de viii et 366 p.). On peut y voir, en particulier, de quelle façon la France en usait avec les magistrats suisses lorsqu'il s'agissait de les plier à ses desseins, et comment les Cantons furent amenés à laisser tomber le protectorat qu'ils exerçaient sur la Franche-Comté. Voici, du reste, pour les érudits français qui en seraient curieux le sommaire des douze ou quinze derniers chapitres : Renouvellement de l'alliance entre la France et les Suisses (1663). — Situation de la Suisse vers 1660. — Watteville en Suisse (1667). — Négociations des Francs-Comtois avec la France. — L'invasion française et la première conquête de la Franche-Comté (1668). — La Franche-Comté sous la domination française. Paix d'Aix-la-Chapelle. — La Franche-Comté de 1668 à 1671. — Rappel de Mouslier. Saint-Romain. Quinones. Révolte du marquis de Listenais. — La situation générale dans l'été de 1673. — Les négociations de neutralité. Le colonel de Beroldingen à Berne. — L'invasion du duc de Noailles en Franche-Comté et la députation suisse (1674). — La seconde conquête de la Franche-Comté (1678). — Fin des négociations de neutralité. — La paix de Nimègue.

— Nous croyons devoir signaler aux lecteurs de la *Revue* les deux dissertations que MM. A. de Montet et E. Ritter ont insérées dans le dernier volume des Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande (2e série, tome III ; Lausanne, 1891). La première (p. 1-254), intitulée : *Mme de Warens et le pays de Vaud,* expose, avec une précision qui ne laisse rien à désirer, tout ce qu'on peut savoir de la jeunesse de Mlle de la Tour, de son mariage avec M. de Warens, de ses entreprises industrielles, de ses embarras financiers et de sa fuite[1]. La seconde (p. 255-324) : *Magny et le piétisme romand* (1699-1730), est consacrée à l'étude du réveil religieux dont le conseiller veveysan François Magny fut l'un des chefs et le major Davel l'un des adeptes. C'est dans cette atmosphère spirituelle que Mme de Warens a passé son enfance et sa jeunesse. Son père, ses tantes, sa belle-mère étaient piétistes. Magny a été son maître de religion, et, s'il fallait en croire M. E. Ritter,

1. Lire, sur cette désertion, la grande lettre adressée, six ans plus tard (octobre 1732), par M. de Warens à son beau-frère, M. de Middes. (Documents, n° 61, p. 203-241.)

le piétisme romand, par son origine germanique, Magny, par l'influence qu'il a exercée sur la future bienfaitrice de J.-J. Rousseau, cette dernière, enfin, par les souvenirs qu'elle avait gardés des enseignements de son ancien directeur, seraient « les intermédiaires par lesquels un écho des idées de Spener est arrivé jusqu'à l'auteur de l'*Émile* (p. 259). » Ici, cependant, l'honorable doyen de la Faculté des lettres de Genève nous paraît avoir quelque peu grossi les faits. Il y a déjà de l'exagération à prétendre que Mme de Warens « s'est trouvée initiée à tout ce que la religion protestante a de plus intime et de plus profond » (p. 322); il y en a plus encore à vouloir (préface du tirage à part) qu'elle ait sérieusement « cherché et senti » la présence de Dieu. Mme de Warens nous a, d'ailleurs, fourni une preuve significative de sa « sincérité, » lorsqu'après avoir avoué à son mari, en 1726, que le dérangement de ses affaires l'avait en partie poussée à changer de religion, qu'on l'avait flattée d'honneurs à la cour de Turin, etc., elle pouvait écrire, en 1727, à Magny que c'était « à ses prières » (celles du brave homme de Vevey) qu'elle devait d'avoir passé à la foi catholique. Oh! *le bon billet qu'avait là Magny!* Cette conclusion ressort, pour ainsi dire, du simple rapprochement des textes, et l'on s'étonne que M. Ritter n'en ait pas été frappé; mais cela n'empêche pas de reconnaître que son mémoire sera lu avec profit par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire intérieure du protestantisme. P. V.

— Notre collaborateur, M. Pierre Vaucher, vient de publier à part, après l'avoir mise soigneusement au courant, la brève et substantielle étude qu'il avait consacrée jadis, dans ses *Esquisses d'histoire suisse,* aux *commencements de la Confédération suisse* (Lausanne, Mignot, 24 p.). Cette brochure sera particulièrement bien accueillie au moment où l'on célèbre, à Schwyz, le 6e centenaire de la confédération helvétique.

Grèce. — Parmi les travaux historiques publiés en Grèce pendant l'année 1890-91, ceux qui, par leur valeur scientifique, méritent d'être mentionnés dans la *Revue historique* sont les suivants :

1° Un traité géographique et historique sur l'île de Cypre par M. A. Sakellarios (Τὰ Κυπριακὰ ἤτι γεογραφία, ἱστορία καὶ γλῶσσα τῆς νήσου Κύπρου ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι σήμερον. Tome I : γεογραφία, ἱστορία δημόσιος καὶ ἰδιωτικὸς βίος. Athènes, 1890). Ce vol. contient plus de 800 pages. La partie géographique comprend la géographie comparée de toutes les époques historiques depuis Homère jusqu'à nos jours. Tout ce qu'on trouve sur la géographie physique de Cypre chez les anciens auteurs grecs ou romains et ensuite chez les auteurs byzantins, européens et arabes au moyen âge et aux temps modernes a été recueilli dans le livre de M. Sakellarios. Dans cette étude comparée, notons surtout le rapprochement des noms portés par les cités anciennes et modernes. Puis vient une étude de plus de 300 pages sur la mythologie cypriote. L'histoire ancienne de Cypre a été surtout puisée dans les auteurs grecs et romains; cependant, l'auteur n'a pas omis d'y ajouter les renseignements fournis par les travaux modernes sur l'Assyriologie et l'Égyptologie.

L'histoire de Cypre pendant le moyen âge et les temps modernes est basée sur les sources de la chronographie byzantine et européenne (surtout vénitienne). Un livre spécial de l'ouvrage (le sixième) est consacré à l'histoire de Cypre depuis l'occupation anglaise jusqu'en 1878. Ici, l'auteur décrit l'état actuel de l'île et les changements ou réformes apportés par le gouvernement anglais dans tous les ressorts de l'administration locale. Vient ensuite la troisième partie, qui contient l'histoire de différents gouvernements, de la religion et de la vie publique des Cypriotes depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Un chapitre spécial de cette partie est consacré à l'histoire de la numismatique, des poids et des mesures cypriotes, avec les types et les inscriptions des monnaies frappées aux époques hellénique, romaine, byzantine, franque et turque. C'est là aussi que l'auteur a placé la liste des noms des anciens mois cypriotes. Un autre chapitre contient l'histoire de la vie privée, des mœurs, des coutumes, des arts, etc. Enfin, le dernier est occupé par l'histoire des poètes et des auteurs grecs de l'antiquité hellénique en Cypre. A la fin du livre se trouve annexé un tableau des différentes formes de l'alphabet cypriote ancien avec leurs différences dans les diverses villes de l'île; une carte de l'île donne les anciens noms géographiques avec les noms correspondant aux diverses périodes du moyen âge et des temps modernes. On a beaucoup loué en Grèce l'ouvrage de M. Sakellarios. Nous devons, nous aussi, ajouter que, parmi les divers ouvrages publiés sur l'île de Cypre en langue grecque, il est le plus riche en matériaux, le plus complet et le plus important au point de vue scientifique.

2° Une histoire des temps modernes (depuis la Révolution française de 1789 jusqu'à nos jours), par M. G. Cremo, en deux volumes. M. Cremo a publié cet ouvrage comme un supplément à l'histoire universelle de A. Polyzoidi, revue et éditée pendant les deux dernières années par le même M. Cremo (Νεωτάτη γενικὴ ἱστορία ὡς τέταρτος τόμος συμπληρωματικὸς τῆς γενικῆς ἱστορίας τοῦ Α. Πολυζωιδου. Athènes, 1890). Si, dans notre bulletin de l'an dernier (1890) de la *Revue historique*, nous n'avons fait aucune mention de l'histoire universelle de Polyzoidi, la cause en est que cet ouvrage, considérable, il est vrai, par son étendue (il comprend trois volumes, chacun contenant plus de 800 p.), n'a aucune importance scientifique ni au point de vue du fond ni au point de vue de la forme. C'est une compilation faite par un amateur. Quant à l'ouvrage de M. Cremo, le premier volume est aussi une compilation d'ouvrages allemands, surtout celui de G. Weber (*Lehrbuch der Weltgeschichte*). Il raconte l'histoire des diverses nations de l'Europe depuis la Révolution française de 1789 jusqu'à nos jours. Le second volume contient l'histoire de la Grèce depuis la révolution de 1821 jusqu'à 1870. C'est le seul ouvrage assez étendu et continu sur la Grèce contemporaine qui soit écrit en langue grecque. La partie relative à l'histoire de la révolution de 1821-28 contient quelques détails sur les personnes et sur les faits de guerre qui sont puisés dans les traditions locales des diverses

provinces grecques. La partie politique de l'histoire, surtout depuis 1830, a pour objet l'histoire de la vie politique intérieure du royaume sous les règnes d'Otton et George. Cette partie contient 550 pages.

3° Un traité ethnologique, court mais intéressant, sur les peuples nomades connus en Asie Mineure sous le nom de Joruks, a été composé par le Dr J. Tsakiroglu (Περὶ Γιορύκων ἐθνολογικὴ μελέτη. Athènes, 1891). Dans cette étude, qui contient à peine 40 pages, l'auteur, qui, en sa qualité de médecin, a visité beaucoup de pays en Asie Mineure et étudié la vie des Joruks, nous donne des aperçus nouveaux et intéressants sur l'origine et les dialectes, les coutumes, les traditions et les chansons populaires de ces peuples nomades de race turque.

4° Le 5e volume des « Monuments de l'histoire d'Athènes, » par M. D. Cambouroglou (Μνημεῖα τῆς ἱστορίας τῶν Ἀθηνῶν). Nous avons mentionné ce livre de M. D. Cambouroglou dans notre dernier bulletin. Le volume, qui a paru cette année-ci, contient plus de 600 pages et renferme une riche collection de documents sur l'état d'Athènes pendant la domination ottomane.

5° Un traité géographique et historique de M. A. Miliaraki sur Céphalonie et les autres îles et îlots formant le département connu aujourd'hui sous le nom de département de Céphalonie (Γεογραφία πολιτικὴ νέα καὶ ἀρχαία τῆς Κεφαλληνίας. Κεφαλληνία, Ἰθάκη, Ἄτακος, Ἀρκοῦδι, Κάλαμος, Κάστος, Ἐχινάδες. Athènes, 1890).

6° Un traité de statistique sur Candie, contenant aussi des notices historiques et géographiques, par M. Stavraki (Περὶ τοῦ πληθυσμοῦ τῆς Κρήτης μετὰ σημειώστων ἱστορικοῦ καὶ γεογραφικοῦ. Athènes, 1891). P. C.

États-Unis. — Une société catholique d'histoire américaine vient de se fonder à Philadelphie.

Russie. — M. Alex. Brueckner, professeur d'histoire à l'université de Dorpat, a été envoyé à Kasan.

— La Société pour l'histoire et les antiquités des provinces de la Russie sur la Baltique, à Riga, a fait publier par M. Napiersky la chronique, rédigée en allemand par Bodecker, bourgeois et conseiller de Riga, sur les événements de Riga et de Livonie de 1593 à 1638.

— La Société courlandaise de littérature et d'art à Mitau a publié, pour célébrer la 75e année de sa fondation, un ouvrage en langue allemande intitulé : *Herzog Jacob's von Kurland Kolonieen an der Westküste von Afrika* (1890); ce travail est important pour l'histoire de la Sénégambie au XVIIe siècle.

— M. V. Regel vient de publier en brochure (Saint-Pétersbourg) les articles qu'il avait publiés dans la Revue de l'instruction publique sur la *Chronique de Cosmas de Prague*. C'est une étude approfondie de ce texte important qui constitue la pierre angulaire de l'histoire de Bohême au moyen âge. Les conclusions de M. Regel sont très favorables au chanoine de Prague, qui « a bien mis en œuvre les documents dont il disposait et n'a pas inventé de récits imaginaires. »

LISTE DES LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE[1].

(Nous n'indiquons pas ceux qui ont été appréciés dans les Bulletins et la Chronique.)

AULARD. La Société des Jacobins. Tome II : janvier à juillet 1791. Jouaust, Noblet et Quantin. VII-635 p. — BOUQUET. L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis. Delalain. XV-734 p. — COMPAIN. Étude sur Geoffroi de Vendôme. Bouillon. XIV-296 p. — CUQ. Les institutions juridiques des Romains, envisagées dans leurs rapports avec l'état social et avec les progrès de la jurisprudence. L'ancien droit. 2e fasc., p. 321-768. Plon et Nourrit, Chevalier-Marescq. — Comte H. DELABORDE. L'Académie des beaux-arts depuis la fondation de l'Institut de France. Plon et Nourrit. 394 p. — P. DELALAIN. Étude sur le libraire parisien du XIIIe au XVe siècle, d'après les documents publiés dans le Cartulaire de l'université de Paris. Delalain. XLIII-76 p. — ESMEIN. Le mariage en droit canonique. Larose et Forcel. 2 vol. 431 et 390 p. Prix : 16 fr. — M. FOURNIER. Les statuts et privilèges des universités françaises, depuis leur fondation jusqu'en 1789. Tome II, 1re partie : Moyen âge. Universités de Montpellier, Avignon, Cahors, Perpignan, Orange, Grenoble. Studium de Reims, Lyon, Narbonne, Gray, Alais, Pamiers, Gaillac, Albi, Nîmes. Larose et Forcel. XI-833 p. gr. in-4°. — R. PETIET. Du pouvoir législatif en France, depuis l'avènement de Philippe le Bel jusqu'en 1789. A Rousseau. XXVIII-295 p. — ROBINET. Pouillé du diocèse de Verdun. Tome I. Verdun, Ch. Laurent. XVIII-770 p.

R. GOETTE. Das Zeitalter der deutschen Erhebung. 1807-1815. Gotha, Perthes. VIII-409 p. — R. HAYM. Das Leben Max Dunckers. Berlin, Gærtner. VII-470 p. — LULVÈS. Die *Summa cancellariae* des Johann von Neumarkt; eine Handschriftenuntersuchung über die Formularbücher aus der Kanzlei Kaiser Karls IV. Berlin, Mayer et Müller. 127 p. Prix : 3 m. — H. ULMANN. Kaiser Maximilian I auf urkundlicher Grundlage dargestellt. Bd. II. Stuttgart, 1891. X-790 p. — A. ZISTERER. Gregor X und Rudolf von Habsburg in ihren beiderseitigen Beziehungen. Fribourg-en-Brisgau, Herder. VI-170 p. Prix : 3 m.

J. FISKE. The american revolution. 2 vol. Londres, Macmillan. XXI-344 et XII-305 p. Prix : 18 sh.

VAN VREEDENBURCH. De Slag bij St Quentin, 10 aug. 1557. Utrecht, van Boekhoven. VI-115 p.

1. Les livres dont le format et le lieu de publication ne sont pas indiqués sont en in-8° et publiés à Paris ou (pour les livres anglais) à Londres.

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

AUSONE ET SON TEMPS[1]

PREMIÈRE PARTIE.

LA VIE D'UN GALLO-ROMAIN A LA FIN DU IVe SIÈCLE.

Pendant longtemps, les Gallo-Romains passèrent avant tout pour des hommes d'action. On les regardait comme des maîtres dans les deux arts où se manifeste le plus l'activité humaine, l'art de parler et l'art de se battre. C'étaient les premiers avocats de l'empire et les premiers guerriers du monde. De leurs talents poétiques, il est resté peu d'éloges et peu de traces. La littérature romaine des trois premiers siècles n'a pas reçu le moindre renfort important des penseurs ou des écrivains qui habitaient au delà du Rhône. Nos ancêtres fournissaient des rhéteurs à toutes les grandes écoles de l'Italie, aux tribunaux des empereurs et aux conseils d'État; c'était sur les bords de la Loire et de la Seine que se recrutait de préférence la superbe cavalerie des corps auxiliaires : les Celtes furent, jusqu'à la dernière heure de l'empire, le plus solide rempart de cette Rome qui les avait domptés. Mais il ne vint pas de la Gaule des émules de Martial ou de Lucain; elle n'ajouta pas un fleuron à la gloire littéraire de la civilisation latine; pendant trois siècles, les lettres romaines n'auront que deux provinces dignes d'elles, l'Afrique et l'Espagne. En Transalpine, on est encore trop jeune, trop ardent. A ces peuples, qui ne pouvaient renoncer du premier coup aux habitudes d'une indépendance bruyante et dissipée, il fallait tous les combats, ceux des camps et ceux de la parole.

1. *Ausonii opera*, édition Schenkl (*Monumenta Germaniae*, 1885); édition Peiper (collection Teubner, 1886); *la Moselle d'Ausone*, éditée, traduite et commentée par H. de Laville de Mirmont (Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1889).

Ce fut au IVe siècle que le sens poétique s'éveilla enfin chez les Gaulois, devenus plus calmes et de tempérament plus rassis. Mais alors, comme ils ne faisaient pas les choses à demi, comme leur race était, après celle des Grecs, la plus richement pourvue de dons naturels, il naîtra chez nous désormais, chaque année, une quantité prodigieuse de vers et de chants, et la veine ne s'appauvrira jamais. La terre française deviendra une terre fertile en poètes; elle en aura dans les temps les plus sombres de la domination barbare. La plus tard venue dans la littérature romaine, la Gaule la représentera le plus longtemps dans l'histoire du monde latin. C'est chez elle que seront les derniers poètes du nom romain, comme c'est aussi chez elle qu'apparaîtront au XIe siècle les premiers chanteurs du monde nouveau. Ne dirait-on pas que la Fortune romaine confia en dernier lieu à la Gaule, à la veille des invasions barbares, le flambeau des lettres latines?

Un des premiers et des plus grands noms de la littérature gallo-romaine est celui du Bordelais Ausone. Nous possédons à peu près toutes les œuvres qu'il a voulu que la postérité conservât. Quoique vivant à l'extrémité de l'empire, ce ne fut pas un poète de clocher. La Gaule entière l'admira; sa réputation franchit aisément les limites de notre pays. Il fut lu, goûté, estimé des grands hommes et des esprits les plus sains de l'époque. Il plut aux empereurs. Quand il publia ses écrits, ce fut sur la demande expresse d'un des bons Césars du temps, de Théodose. Le prince lui adressa un charmant billet : il avait lu autrefois des vers de lui; il les avait oubliés et désirait les relire; d'autres lui étaient inconnus, mais il en entendait parler si souvent, et de telle façon, qu'il voulait à tout prix en savourer la lecture. Théodose écrivant à Ausone imite Auguste écrivant à Horace; c'est dire qu'à la cour on jugeait le Bordelais digne d'un tel hommage souverain. La prière de l'empereur détermina Ausone à lancer ces vers dans le monde. Elle fut l'origine du recueil que nous possédons aujourd'hui. Le livre a reçu comme l'empreinte du sceau impérial; il a presque un caractère officiel.

De notre temps, Ausone a été fort méprisé; les érudits le négligent. Dans les histoires littéraires les plus répandues, il est la victime désignée aux plus mauvais traitements; on ne s'en occupe guère dans les histoires politiques. C'est manquer souverainement de justice à l'égard des anciens, et faire preuve de bien peu de sens historique. Les savants de la Renaissance, infiniment

mieux doués que nous de l'une et de l'autre qualité, avaient, au contraire, une vive affection pour Ausone. Il a mérité d'être édité, commenté par deux des plus illustres savants du XVIe siècle, Vinet et Scaliger.

Ce n'est que tout à fait de nos jours qu'on est revenu, à l'égard d'Ausone, à de meilleurs sentiments, c'est-à-dire aux traditions de la Renaissance. Coup sur coup, il a paru de ses œuvres deux éditions, l'une excellente, dans la grande collection des *Monumenta Germaniae*, l'autre, plus discutable, dans le recueil des auteurs classiques publiés par la maison Teubner. Les Bordelais n'ont point voulu demeurer en arrière des érudits allemands. On a vu ces temps-ci, à Bordeaux, un spectacle qui rappelle ceux que nous trouvons dans l'histoire littéraire du XVIe siècle. Un imprimeur et un savant se sont associés pour élever à leur compatriote un monument digne de lui. M. de Laville de Mirmont a préparé, et M. Gounouilhou a imprimé une édition de l'œuvre principale du poète, *la Moselle*, et ce livre est un bijou typographique en même temps qu'un trésor de richesses scientifiques et un modèle de patiente critique.

Assurément, la poésie d'Ausone ne vaut ni plus ni moins que celle de ses contemporains; elle ne mérite ni l'approbation d'un César connaisseur ni l'assentiment de vrais lettrés, mais il y a dans ses vers quelque chose que nous trouvons rarement dans l'ancienne poésie latine : un accent personnel, une expansion intime, un je ne sais quoi de confiant et de familial que nous rechercherions en vain chez Virgile ou Juvénal. Ne demandons pas aux poètes classiques de nous dire qui ils sont et comment ils ont vécu. Leur physionomie nous glisse entre les mains; on ne les voit qu'à travers une poétique buée ou un nuage trompeur. En lisant Ausone, nous sommes tout de suite transportés près de lui, nous vivons et nous sentons les événements et les sentiments de sa vie. C'est une autobiographie que son œuvre; elle nous fait entrer dans sa famille, dans le cercle de ses amis, dans l'assemblée de ses collègues. Avec elle, nous connaissons le caractère d'un homme et celui d'une époque. Cette poésie, d'apparence banale et insipide, nous place dans un milieu actif, intelligent, énergique, de l'existence duquel on ne se doute guère au premier abord.

On dirait que, même en se livrant à la poésie, la race gauloise n'a pas voulu mentir à sa nature et au renom qu'on lui avait fait; elle était trop pleine d'elle-même, trop débordante. Quand elle se

mit à écrire, elle ne changea pas; elle ne put jamais faire abstraction d'elle-même; toutes ses œuvres portent l'empreinte de son individualité envahissante, de son *moi*, si je puis dire, attachant et turbulent. Hommes d'action, les Gaulois le furent même en vers. Ce qui domine chez le plus grand de leurs poètes du IVe siècle, c'est la note, je ne dirai pas égoïste, mais vivante, mais personnelle, l'amour de ce qu'il est, de ce qu'il a fait, de ce qui l'entoure. Il ne rêve pas, il ne pleure pas, il ne se laisse pas aller au courant de capricieuses images; il voit, il vit; il est de son temps, il l'aime, il en parle. On sent, même chez ce poète, le besoin d'activité, qui est l'essence du vrai Gaulois.

Essayons, à l'aide de ses écrits, de retracer la figure d'Ausone, qui est bien la plus vivante physionomie de poète gallo-romain qu'on puisse imaginer. Cherchons aussi à la replacer dans la famille où elle s'est formée et dans le monde où elle s'est encadrée.

I.

La famille dans laquelle il naquit était toute gauloise. Le sang en était pur d'alliage étranger. Elle renfermait des représentants des deux races qui, depuis dix siècles, vivaient côte à côte sur les bords de la Garonne, et dont l'union formait alors la grande nation des Gaules : les Celtes et les Aquitains. Mais les traditions celtiques étaient de beaucoup les plus fortes dans la maison du poète. Il se montre à nous comme un Gaulois de vieille souche ayant encore, au beau milieu du IVe siècle, le pieux souvenir de la langue, des dieux et des traditions celtiques. Son nom d'*Ausonius*, qu'il tenait de son père, est regardé par les grammairiens comme gaulois.

Son père était né à Bazas, mais il vivait à Bordeaux, et il est vraisemblable que sa famille était originaire de cette cité. Il parlait assez mal le latin; le gaulois était sans doute sa langue familière. Du côté maternel, l'origine d'Ausone était aussi nette, le sang aussi pur. Son grand-père Agricius, qu'on regardait comme une sorte de génie domestique, appartenait à une antique et noble lignée du peuple des Éduens; c'était une descendance dont on avait le droit d'être fier. Les Éduens furent longtemps célèbres entre tous les Gaulois; au temps de Jules César, ils passaient pour la plus grande et la plus civilisée des nations celtiques; leur pays était un centre religieux de premier ordre, un ardent foyer de

druidisme. Sous les lois de Rome, ils n'avaient rien perdu de leur importance, rien changé à leur caractère. Le grand-père d'Ausone, un des premiers citoyens de sa nation, ne mentait point à son origine; il demeura fidèle aux coutumes de ses ancêtres. Je me le figure volontiers comme un des derniers représentants de cette noblesse sacerdotale et de cette discipline hiératique qui dominait en Gaule au moment de la conquête. Sous le règne des empereurs gallo-romains, de Victorinus et de Tétricus, Agricius se mêla beaucoup trop à la politique militante. Il fut dépouillé de ses biens, proscrit. Il dut s'exiler à l'autre extrémité de la Gaule, à Dax, où il vécut assez misérable. Sa situation devint si pénible que, pour gagner quelque argent, il dut, paraît-il, mettre à profit sa science, — cette haute science religieuse qui avait jadis rendu sa nation si célèbre et que les derniers des druides prostituaient alors sournoisement dans les campagnes et les faubourgs. — Il fit comme eux; il devint astrologue et sorcier. Beaucoup de ces nobles et de ces prêtres, qui, du vivant d'Ambiorix ou de Vercingétorix, eussent été les arbitres des nations et les ministres autorisés des dieux de la patrie, vivaient à l'ombre, et, loin des regards jaloux du gouvernement romain, travaillaient à dire la bonne aventure, à vendre d'étranges recettes et à consulter les étoiles. A la souveraineté politique avait succédé pour eux une mystérieuse popularité de carrefours.

Ausone nous apprend qu'Agricius voulut par avance écrire sur des tablettes toute la vie de son petit-fils. Puis, il avait cacheté le livre avec soin et se refusa toujours à le montrer. Craignait-il de compromettre, par un échec domestique, sa réputation de prophète? Pas le moins du monde. S'il agit ainsi, nous dit Ausone, ce fut par pure discrétion; mais, un beau jour, la mère du poète, — deux fois curieuse, et comme femme, et comme fille de sorcier, — déroba et lut les tablettes où étaient tracées les destinées de son enfant. Le renom d'Agricius n'eut point à souffrir, ses prophéties étaient en train de s'accomplir. Il avait prédit qu'Ausone serait consul : il le devint.

En tous cas, si les prédictions de son aïeul n'ont point décidé de l'avenir d'Ausone, je crois que l'influence d'Agricius et des traditions celtiques ont fortement contribué à façonner son âme et à former son talent. Ausone est avant tout un Gaulois, par son esprit, par sa bonne humeur, par sa franchise, par son infatigable activité, par sa curiosité sans cesse en éveil. Il tiendra aussi de ses

parents une très grande vigueur corporelle. Ses ancêtres et lui-même sont morts nonagénaires, mais il tiendra d'eux, surtout, le culte des choses gauloises, le respect des souvenirs nationaux, l'amour de la patrie municipale. Il parle, il s'habille, il pense en romain, mais ce sera toujours un Celte, le vigoureux représentant d'une race demeurée vivante, forte, laborieuse et originale, même après quatre siècles de domination latine.

Mais, hâtons-nous de le dire, cette famille avait accepté l'empire des Augustes et la civilisation du Latium avec sincérité, plaisir, enthousiasme. Accepter est même inexact. Ce monde des Ausones ne comprend pas, ne peut supposer un état de choses dont seraient exclus Rome, le règne de ses lois, le culte de son histoire et l'amour de ses poètes. Ce sont aussi bien de vrais Romains que de vrais Gaulois. Ils unissent admirablement en eux ces deux principes qui semblent hostiles et dont la conciliation fut le chef-d'œuvre du régime impérial : le patriotisme romain, l'amour-propre national. Il y a des siècles qu'on n'entend plus de cris de révolte et que les derniers mécontents sont morts. Il peut se faire qu'Agricius et les siens aient été, au IIIe siècle, les partisans actifs d'un empire gallo-romain, mais la pensée d'un démembrement leur a toujours été étrangère ou leur a paru ridicule et sacrilège. En tous cas, un siècle plus tard, la monarchie reconstituée n'aura pas de serviteurs plus dévoués et plus intelligents que les descendants du noble Éduen. Les empereurs de ce temps, hommes de bon sens et d'esprit, mettront sans cesse à profit leurs brillantes qualités de tête et de cœur.

Le père d'Ausone, qui exerçait avec succès la médecine, fut, grâce sans doute à l'appui de son fils, élevé par l'empereur Gratien à la dignité de préfet d'Illyrie. Ce n'était pas une sinécure ; il avait à gouverner la Grèce, la Macédoine, tout le pays qui s'étend des bords du Danube à ceux de la Méditerranée, et cette région se trouvait en ce moment dans une situation fort difficile, menacée de tous côtés par les barbares, inquiète, presque désorganisée. Pour mériter un poste de ce genre, le père d'Ausone avait certainement d'autres titres que la gloire et l'influence de son fils, et d'autres qualités que celles de citoyen zélé et de Gaulois dévoué à l'empire. Il avait laissé deviner qu'il saurait être, à l'occasion, un juge intègre et un vaillant gouverneur.

Ce fut du reste un caractère d'élite que ce médecin bordelais ; il était quelque chose de plus qu'un homme intelligent et actif : il

était, dans toute l'acception du mot, un grand honnête homme, un vrai sage, qui rappelait à ses contemporains les stoïciens de l'ancienne Grèce et les philosophes amis de Marc-Aurèle. Son fils en parle avec une touchante admiration :

« Dieu a voulu qu'il vécût deux fois onze olympiades (c'est-à-« dire quatre-vingt-huit ans), après avoir eu une vieillesse hono-« rable et paisible. Tout ce qu'il a voulu, il le vit réussir, tout « ce qu'il a pu souhaiter lui est arrivé à son gré : non pas que le « destin ait été trop indulgent pour lui, mais parce qu'il sut tou-« jours être modéré dans ses désirs. Ses contemporains le compa-« raient aux Sept Sages, dont il mit la doctrine en pratique, car « il aima mieux vivre que de discourir à la manière des philo-« sophes. Il eut le don de prolonger les vies des hommes par les « ressources de son art, et de multiplier les retards imposés au sort « fatal. De là viennent le respect qui s'est attaché à son souvenir, « et cette louange qu'il a méritée de son siècle. Ausone ne se « modelait sur personne : personne maintenant ne peut l'imiter. »

Nous avons dit qu'il était médecin. La Gaule le regardait comme le premier dans son art. A lire les œuvres des médecins de ce temps, on voit que l'héritage de Galien était tombé en des mains bien indignes. On peut affirmer qu'il n'est rien de plus misérable que la thérapeutique du IVe siècle, et on a le droit de la traiter de ridicule et d'absurde, mais le ridicule qu'elle mérite doit épargner ceux qui l'exercent. En dépit des insanités de tout genre qu'ils enseignaient, c'étaient de très honnêtes gens que les médecins bordelais, et des praticiens très sérieux, quoique fort inhabiles. Le père d'Ausone est un modèle à proposer même aux hommes de nos jours : c'était par amour du prochain qu'il travaillait. Il tenait peu à s'enrichir ; dans la médecine, il cherchait surtout l'occasion de diminuer la somme de douleurs et de misères qu'il voyait autour de lui. Voici en quels termes son fils le fait parler :

« Ni riche ni pauvre, je fus économe sans être sordide ; ma « manière de vivre, mes habitudes, mes mœurs, je n'ai jamais rien « changé. J'ai offert gratuitement le secours de mon art à tous ceux « qui me l'ont demandé, et mes soins n'allaient point sans la cha-« rité. J'ai tâché de répondre au jugement des gens de bien ; jamais « je ne fus content de moi en me prenant moi-même pour juge. Les « services de diverse nature que je dus rendre, je les dispensai sui-« vant les personnes, les mérites ou les circonstances. Je me tins « à l'écart des procès ; je n'accrus ni ne diminuai mon bien. Nul

« n'a dû sa perte ni à ma dénonciation ni à mon témoignage. Je « n'eus point d'envie, de désir ni d'ambition. Jurer ou mentir, ce « fut pour moi la même chose. J'ai cultivé l'amitié avec une foi « sincère. J'ai reconnu que l'homme heureux n'était pas celui qui « avait ce qu'il voulait, mais celui qui ne désirait pas ce que le « destin lui refusait. Je ne fus ni obséquieux ni bavard. Je regar- « dais au-devant de moi sans pénétrer ce qui était caché par une « porte ou par un voile. Je n'ai point forgé de bruit qui puisse « déchirer la réputation d'un honnête homme; même les rumeurs « véridiques, je les ai cachées. J'ai banni colère, vain espoir, « soucis inquiets, fausses joies des biens du monde. J'ai fui le « tumulte, les amitiés menteuses des puissants. Je n'ai point pensé « que ce fût un mérite de ne point faillir, et, aux lois, j'ai pré- « féré les bonnes mœurs. »

N'est-ce pas là, en quelques mots, un admirable code de morale, un précieux règlement de caractère? L'homme qui mena une telle vie mérita bien d'être comparé par les siens, dans un jour de respectueux enthousiasme, aux sages les plus illustres du monde antique. Même, il avait quelque chose qui leur manqua souvent : il avait cette charité modeste et sereine qui vint, un peu tardivement, orner et adoucir les vertus païennes. Le père d'Ausone était païen, en effet, et, peut-être, assez attaché aux vieilles croyances. Il ne paraît point que le christianisme ait été pour rien dans l'éveil de sa charité ou la formation de sa vertu; il a tenu toutes ses qualités de la douceur native de son âme et de la pratique de la philosophie.

La vie et la conduite du vieil Ausone eurent sur son fils une grande influence. Notre poète trouvait, en la personne de l'homme qu'il aimait si tendrement, le plus sain des exemples et le plus beau des modèles. Toute sa vie, il cherchera à ne se montrer inférieur ni en bonté ni en sagesse au digne médecin de Bordeaux. Comme son père, il servit bien son pays, même au détriment de son repos; comme lui, il évitera tout ce qui est bassesse, avarice, intérêt. S'il a été un homme de bien, un citoyen actif et loyal, un magistrat intègre, c'est à son père qu'il le doit.

De sa mère, il nous parle peu, bien qu'il ait longtemps vécu près d'elle. C'était une bonne femme de ménage, veillant de près à l'éducation de ses enfants, douce, toujours occupée, peut-être un peu trop sérieuse. Ausone a du reste vécu dans une atmosphère de grave probité et de travail honnête. Dans ce milieu actif et sage,

les femmes ont été à la hauteur des hommes. Parfois même je les voudrais plus enjouées, plus vives, plus souriantes. La vie de sa mère s'est passée à élever la famille et à filer la laine; sa femme, sa sœur ont fait de même. Son aïeule (la femme du devin) était d'une rare austérité; on dirait même qu'elle a quelquefois tyrannisé les siens de sa morale et de ses reproches. La belle-sœur d'Ausone administrait ses biens, dont un mari paresseux lui abandonnait la gestion. Quelles existences laborieuses dans toute cette bourgeoisie! Deux de ses tantes refusèrent de se marier : l'une, pour vivre durement dans l'épargne et l'économie; l'autre, pour étudier « à la manière d'un homme. » Celle-ci fit de la médecine, et avec trop d'ardeur, car elle gagna à ses connaissances la haine des plus légitimes plaisirs. Voilà des femmes qui n'avaient certes pas besoin d'être émancipées! Il nous faut sourire de pitié quand nous entendons déblatérer sur la triste condition des femmes dans l'antiquité, et répéter, à propos de leurs misères, tant d'insipides mensonges. Qu'on lise l'œuvre d'Ausone, et on verra qu'elles ne vivaient ni en recluses ni en servantes. Quand elles cherchaient l'indépendance, ce n'était pas pour y trouver le repos et l'oisiveté.

On comprend que, dans cet air de probité qu'il a respiré dès l'enfance, Ausone ait pu devenir un homme de caractère et d'une imperturbable vertu, mais on peut se demander aussi ce qui l'a fait poète et professeur. Ce milieu sage et froid n'invitait guère à la lecture de Martial et à l'adoration de Virgile. Heureusement qu'il eut près de lui, à côté des maîtres de sagesse, un charmant initiateur des lettres; qu'il subit de très bonne heure, en même temps que l'influence paternelle, celle d'une nature plus ardente et plus séduisante, de son oncle, le poète et rhéteur Arborius.

Arborius fut pour Ausone, ainsi qu'il aime à le redire, un second père, ce que lui-même devait être plus tard pour saint Paulin de Nole. Il ouvrit son âme comme à une seconde existence :

« J'ai rempli un devoir de piété en invoquant d'abord mon père « et ma mère, mais je m'accuse de ne nommer Arborius que le « troisième. Le mentionner en premier lieu, avant mon père, « certes, c'eût été un crime pour moi, et, cependant, c'est aussi « presque un crime que de ne point le placer le premier. Frère « de ma mère, intime ami de mon père, tu as été pour moi, à la « fois, un père et une mère. Mon berceau, mon enfance, ma « jeunesse, mon âge mûr, tu leur as donné l'ornement de ces « arts qu'il est si doux d'apprendre. »

C'était sans contredit un homme de haute valeur, une intelligence richement douée que cet Arborius. A l'âge de vingt ans, on le regardait comme un des avocats les plus brillants de l'époque. Ses plaidoyers étaient autant de triomphes. De toutes parts, on recourait à son éloquence. Les villes de la Gaule du sud-ouest se l'arrachaient. On l'appelait même, pour les grandes affaires, auprès des tribunaux espagnols. Établi à Toulouse, il enseignait la rhétorique dans une chaire officielle. Ses cours ne souffraient pas de l'incroyable activité de sa vie. La savante cité de Toulouse, parfois difficile dans le choix de ses maîtres, était fière de celui-là. A ses heures perdues, il s'amusait à faire des vers. Mais Arborius n'était pas seulement un professeur de premier ordre, un avocat éloquent et passionné, c'était encore un homme fort habile et grandement ambitieux. Le talent est un don précieux : il n'est cependant pas défendu de le rehausser par un titre, de le dorer par quelque ornement extérieur. Arborius le savait à merveille; il se maria richement et dans une famille de la noblesse. A Toulouse, il cultiva l'amitié des grands, et, comme il s'y trouvait alors des frères de l'empereur Constantin, il s'arrangea pour se lier avec eux. Un si beau génie, aidé par une ambition si prévoyante, devait mener Arborius très haut et très vite. Constantin appela le jeune homme à la cour et le chargea de l'éducation de son fils, un des futurs maîtres du monde. C'est exactement la carrière que suivra Ausone, mais plus lentement, avec moins d'éclat. Ce faîte de gloire que son neveu n'atteignit qu'au seuil de l'extrême vieillesse, Arborius y était arrivé même avant la pleine maturité de l'âge et de l'esprit. A trente ans, il pouvait passer pour un des heureux de ce monde. Il avait les richesses, le renom, le talent, de solides amitiés, un intérieur sûr et la jeunesse, qui ajoutait un charme à toutes ces choses. Il lui était permis d'aspirer aux plus hautes charges de l'empire. Peu d'hommes de ce temps unissaient à un tel passé de telles espérances. Tout cela, gloire et bonheur, ambition et travail, fut soudainement brisé par la mort.

Or, cet Arborius fut le maître d'Ausone et son éducateur le plus dévoué. Les heureuses dispositions de son neveu le séduisirent de bonne heure; il l'avait pris en affection dès sa plus tendre enfance. Ausone le médecin abandonna volontiers à son beau-frère l'instruction de l'enfant, qui vint rejoindre son oncle à Toulouse : « Remis entre tes mains », dira plus tard le poète, « dès mon pre-

« mier âge, j'eus le don de te plaire ; tu disais, en m'appelant ton « fils, que je te suffisais ; tu affirmais que je serai ta gloire et celle « de mes parents ; tu as dicté les paroles qui devaient être ins- « crites dans le livre de mes destins. » De tous les souvenirs de son enfance, celui d'Arborius fut pour Ausone le plus fidèle et le plus vivant. Cette carrière si brillante, à laquelle une fin prématurée était venue donner comme un nouvel éclat, avait fortement frappé sa jeune imagination. Il parle de lui avec la même émotion que de son père. Que de fois, dans les rêves d'une adolescence enthousiaste, il a dû penser en lui-même : « Je serai comme « Arborius ! » On peut dire que l'avocat de Toulouse a mis au cœur d'Ausone l'ambition et l'amour de la gloire, de la gloire littéraire d'abord, de la gloire politique ensuite. Il a pour ainsi dire fait jaillir l'étincelle qui guidera sa vie.

Voilà, semble-t-il, de quelles influences Ausone a été entouré. Il est né dans une vieille et noble famille gauloise. Son père fut un sage à la manière antique. De toutes parts, il ne reçut que des leçons de travail. Il a été élevé par un oncle jeune, ardent, plein de talent, de renom et d'ambition. Il est d'une race forte et active, et il trouve dans son milieu, à côté de l'amour de toutes les vertus, le culte de toutes les gloires.

Voyons comment il profita de ces exemples et de ces leçons.

II.

Ausone naquit vers l'an 310. Constantin régnait alors sur la Gaule. C'était le moment où la domination romaine inaugurait dans notre pays une ère nouvelle. Après les malheurs sans nombre qui l'avaient accablée à la fin du IIIe siècle, invasions, révoltes, incendies et carnages, la Gaule se reposait enfin. De nouveau, elle se livrait avec bonheur aux travaux de la paix, elle s'essayait à retrouver la prospérité du second siècle. Les villes secouaient leur torpeur. Une vie d'activité tranquille recommençait pour elles. Les écoles se repeuplaient. De grandes universités se fondaient, notamment celle de Bordeaux. Les persécutions ne sont plus à craindre. Le monde gaulois goûte les bienfaits de la paix religieuse en même temps que ceux de la paix politique. Pendant un siècle environ, depuis Constantin jusqu'à Théodose, l'Occident romain jouira d'une assez grande tranquillité. L'empire est réorganisé à l'aide de principes nouveaux, et son organisation est admirable

de régularité et de précision. On reprend l'offensive aux frontières. Les légions retrouvent des généraux qui ne sont pas inférieurs à Trajan et à Corbulon. L'ennemi ne s'aventure guère au delà de la Marne. Les révoltes sont rares à l'intérieur. Le brigandage, sans disparaître, se ralentit. Ce n'est pas assurément l'âge d'or des Antonins, mais, enfin, c'est un siècle où il n'est point triste de vivre. Les grandes alarmes en sont bannies. Les consciences ont peu à souffrir. Les corps et les âmes respirent et ne sont plus sur ce qui-vive éternel qui exaspéra les contemporains de Dèce et de Valérien. C'est un siècle qui a vu de grandes choses, comme l'étonnante popularité de l'enseignement et des écoles, où il s'est élevé d'assez beaux monuments, comme ceux de Trèves, de Reims et de Paris, et qui a produit, même au sein du paganisme, des esprits d'élite et de vrais écrivains, comme Symmaque, Julien, Ammien Marcellin. Durant quatre générations, la civilisation romaine, si affaiblie au IIIe siècle, se réveille et montre dans son arrière-saison une étonnante vitalité.

Ausone n'est donc pas une exception dans son temps. Par sa vie, son caractère et ses œuvres, il sera bien dans le ton du siècle. C'est une âme confiante et sereine, un esprit calme, de sens rassis, amoureux de liberté et de tolérance, un homme d'ordre, de sagesse et de bon sens.

Son enfance et son adolescence furent calmes et studieuses, comme devait l'être sa vie entière. Vers l'âge de huit ans, il fut mis à l'université de Bordeaux. On sait que, dans les grandes écoles de ce temps, on enseignait tout, depuis la lecture jusqu'au droit ; on y parcourait le cycle complet des études ; on y trouvait à la fois l'école primaire, le lycée et la faculté. C'était un grand avantage pour les jeunes gens. Ils s'attachaient à cette école, où ils demeuraient près de vingt ans. Elle devenait pour eux comme une seconde famille. Certains d'entre eux ne l'ont même jamais quittée : après y avoir travaillé comme élèves, ils y ont enseigné comme maîtres. L'université leur était un nouveau foyer, une petite patrie, pleine de livres et d'amis, agréable et bien close, où leur amour-propre, doucement caressé, trouvait de paisibles habitudes et de familiales admirations. Il n'est point rare de voir ce spectacle dans quelques modestes universités d'Allemagne, qui paraissent si ennuyeuses à l'étranger, et que les maîtres ni les élèves ne savent cependant jamais quitter, tant ils en aiment la patriarcale monotonie. Si l'empereur n'était venu arracher Ausone

à son école, il s'y fût acquiné toute sa vie. Encore y passa-t-il près de quarante ans, sur les bancs des élèves ou dans la chaire du professeur.

Ce fut à l'université de Bordeaux qu'il apprit à lire et à écrire. Il se montra tout de suite excellent écolier, sauf en un point; il fut très rebelle, dans son enfance, à l'enseignement du grec, qui tenait cependant, chez les Gaulois, une fort large place dans le cours des études. En revanche, il fit des vers de très bonne heure, il apprit la grammaire et la rhétorique des professeurs les plus célèbres de son temps, cela, sans dédaigner les sciences les plus austères. Il sait un peu de tout, il parlera un peu de tout dans ses œuvres. Pour bien commenter sa *Moselle,* il est bon d'être universel. Un de ses maîtres les plus chers et les plus écoutés, Staphylius, l'initia à l'histoire et « aux trésors recélés dans les six cents « livres de Varron. »

Vers l'âge de douze ou treize ans, il fut appelé à Toulouse, auprès de cet Arborius, qui, si jeune encore, était la gloire et l'honneur de sa famille. Arborius va décider de sa vocation. Il en fait un poète, un avocat, un professeur. Il lui donne plus, le démon de l'ambition. De brillants présages commencent à faire comme une auréole autour du jeune Ausone. Son oncle déclare qu'il sera un des héros de sa race; son grand-père l'astrologue prédit qu'il arrivera au consulat, c'est-à-dire au premier honneur du monde romain.

Voilà Ausone, à vingt-cinq ans, de retour à Bordeaux. Il est ardent, enthousiaste, ambitieux. Il a une petite célébrité de clocher; il a déjà connu les enivrements d'un renom d'écolier. Tout lui sourit dans la vie qui commence. Son premier pas dans le monde est facile : on lui confie une chaire de grammaire dans cette université où il a été un si brillant élève et où il va devenir, dans les espérances de ses anciens maîtres, un professeur accompli. Il a la passion de la gloire et ne rêve que de continuer à marcher dans la vie comme dans une promenade triomphante.

La désillusion arriva bien vite. L'existence tarda longtemps à tenir envers Ausone les promesses qu'elle semblait lui avoir faites. Les années se succédèrent rapidement et se ressemblèrent toujours. Trente ans se passèrent sans que nulle gloire nouvelle ne vînt s'ajouter aux précoces gloires de son adolescence. J'imagine que son âme ardente et active connut trop souvent la tristesse des intimes déboires et les rancunes d'une ambition comprimée. Il dut

traverser de sombres heures quand il sentit arriver la fin de la jeunesse, quand, au seuil de la quarantième année, il s'aperçut que, de tous les beaux rêves souriants d'autrefois, il lui restait à peine un lointain souvenir.

Il a sans doute accusé maintes fois son siècle et la destinée. C'était un siècle calme, régulier, presque froid et monotone que celui dans lequel il vécut. Il était bien fait pour briser les élans trop rapides ou décourager les ambitions précipitées. La société civile était aussi bien classée que la société militaire. Elle avait ses cadres, ses ordres, ses échelons. Chacun y était étiqueté. Bien peu de place y était laissée à la surprise et à l'engouement. Dans toutes les administrations, dans tous les collèges, et Dieu sait s'il y en avait alors dans ce monde de fonctionnaires, chacun montait à son tour, sans hâte et sans trouble. Les Arborius étaient des exceptions. A vingt-cinq ans, Ausone était professeur de grammaire à l'école de Bordeaux; à cinquante-cinq ans, il y était professeur d'éloquence. Voilà le seul changement que lui avaient apporté trente années d'existence. Je n'insiste pas sur les fonctions municipales qui lui furent confiées; il fut nommé décurion, c'est-à-dire membre du conseil de ville; il administra même Bordeaux un instant en qualité de duumvir. C'était peu de chose pour un homme à qui les destins avaient promis le consulat. L'ambitieux rhéteur dut accepter ces honneurs comme de simples pis allers. Il était dans la position de ces professeurs de facultés qui rêvent le portefeuille de ministre et doivent, en l'attendant, se contenter d'un siège au conseil municipal. Ce qui change le moins dans l'histoire des hommes, ce sont leurs ambitions et leurs déboires.

On peut croire que, si Ausone avait été un intrigant, un habile à la façon de son oncle Arborius, il eût percé plus vite, il eût cherché à débarrasser son ambition des entraves de l'avancement officiel. Mais rappelons-nous que, s'il avait été l'élève d'Arborius, il avait reçu et recevait encore de son père le médecin des exemples de sagesse et de modération. Il avait soif d'honneurs, mais son père, qui vivait près de lui, devait lui rappeler sans cesse le goût de la vertu.

Il se résigna donc, et, pendant trente ans, se contenta à Bordeaux d'une demi-gloire, d'un horizon limité et d'une célébrité locale. Nous ne le voyons mêlé à aucun événement politique. Il renonça même, pour se consacrer tout entier à ses élèves, aux succès bruyants du barreau. Aussi, malgré les lassitudes de sa

volonté, malgré les heures d'énervement, ne cessa-t-il pas une minute de faire son devoir. Il fut un admirable professeur, plus solide que brillant, plus sensé qu'éloquent, plein d'esprit et d'enjouement, mais sûr, sans charlatanisme. A l'université de Bordeaux, il semble avoir été un instant éclipsé par son compatriote Minervius, que l'on comparait dans le monde entier à Quintilien et à Démosthène, et dont la gloire n'était pas moins grande à Rome et à Constantinople que sur les rives de la Garonne. Cependant Ausone ne témoigna pas à l'égard de ce collègue la moindre jalousie. Ce qui le montre bien, c'est que nous le connaissons surtout par ce qu'il nous dit de lui. Voilà un rare exemple de franche camaraderie. Il parle de Minervius avec une admirable sincérité et une expansion touchante. On devine qu'il s'est résigné sans peine, presque sans le savoir, à vivre à côté de lui comme un collègue inférieur, *collega minor*.

J'aime à le répéter : quoi qu'il ait pu penser dans ces moments de rêveries mélancoliques auxquels sont exposés tous les ambitieux, même les Gascons et les Bordelais, Ausone fit parfaitement son métier de pédagogue, pénétré de ce sentiment du devoir qui était dans les traditions de sa famille. Il l'avoue ingénument : les débuts furent difficiles et le succès ne vint pas toujours récompenser l'effort, mais il finit par se faire à cette vie et par aimer sa besogne. Dans une épître à son petit-fils, qui est une œuvre charmante, il rappelle avec une douce émotion les plaisirs de l'enseignement et le temps où il formait la jeunesse :

« J'ai nourri moi-même, de mes leçons, beaucoup de tendres « enfants; je les réchauffai dans mon sein, je déliai leurs mur- « mures : c'est moi qui arrachai leurs tendres années aux caresses « des nourrices..... Puis, quand la sève de la puberté les cou- « vrait de son duvet, je les amenais à la morale, aux arts libéraux, « à l'éloquence. Cependant leur tête refusait de porter le joug, « et leur bouche se détournait du mors qu'on leur présentait. Une « modération bien difficile à acquérir, un rude apprentissage, un « succès rare qui ne peut résulter que d'un bon usage, une douce « critique pour venir à bout d'une jeunesse indocile, voilà tout « ce que j'eus à supporter; mais un jour vint où l'ennui même « eut son charme, où la force d'une bonne habitude adoucit le « travail. »

Pendant ces trente années d'enseignement, Ausone, tout entier à sa chaire, a dû peu travailler pour lui-même. Aucune de ses œuvres

importantes n'est de ce temps. Son instinct de poète s'assoupit dans cette vie régulière et monotone qui endormait toutes les ambitions.

III.

Mais enfin tant de patience et de tels efforts de labeur trouvèrent leur récompense. Sans y penser, en travaillant par amour du devoir, Ausone travaillait pour sa gloire. On finit par connaître dans la Gaule, à la cour même de Trèves, ce professeur accompli, si consciencieux, si savant, si délicat. Un beau jour, Ausone reçut de l'empereur Valentinien l'ordre de se rendre près de lui : il était chargé de faire l'éducation de Gratien, l'héritier de l'empire. C'était en 369. Il avait bien près de soixante ans. Il pouvait songer à la retraite. La vie semblait finie pour lui. Il avait le droit d'oublier pour toujours les audacieuses prédictions faites à sa jeunesse. Maintenant, d'une façon presque subite, commence pour lui une seconde vie, qui s'annonce pleine de renommée et d'honneurs.

Ausone consacra sept années à l'éducation du jeune Gratien. Comment il la fit, quels furent ses principes et les règles de sa conduite, nous ne le savons guère. Il n'a point tenu à nous le dire. Cet homme, qui fut assurément un excellent pédagogue et le maître de tant de gens illustres, n'a pas laissé le moindre traité d'éducation. La valeur de sa pratique lui parut suffire à sa gloire. Nous ignorons comment il s'y prit pour former son impérial élève, et, aussi, pour se faire bien voir à la cour. Toujours est-il qu'il réussit à souhait dans l'une et l'autre tâche. Pendant sept années, aucun nuage ne s'éleva entre l'empereur et le précepteur. Cela fait leur éloge à tous deux, car je ne puis croire qu'Ausone ait mis de son côté trop de complaisances ou de flagorneries. Ce Gascon spirituel et discret paraît incapable d'une flatterie qui ressemble à une sottise.

D'autre part, l'élève fut digne du professeur. A lire les portraits que nous avons de Gratien, à étudier sa vie et son œuvre, on s'aperçoit que sa jeunesse n'a pas eu seulement un bon maître de grammaire, mais aussi un vrai conseiller et un vertueux modérateur. Ausone a été certainement tout cela pour lui. L'excellent rhéteur a cru qu'il était dans ses attributions d'enseigner la morale et la philosophie. En songeant à son rôle et en regardant Gratien, il s'est rappelé Fronton et a désiré un

Marc-Aurèle. A cette singulière époque, si curieuse par son mélange de grandeur et de petitesse, de décadence et de naïveté, les comparaisons et les copies tenaient une très grande place. L'originalité manquait partout (chez les païens du moins), même dans la pratique de la vertu et dans l'idée de la sagesse. En poésie, tout le monde copiait Virgile, et les plus sincères des sages de ce temps cherchaient parfois moins à vivre vertueux qu'à prendre l'air de Marc-Aurèles. A la fin du XVIIIe siècle, nos ancêtres fabriquaient en quelque sorte leur vie à l'aide de souvenirs d'Athènes et de réminiscences de la Rome républicaine. Au IVe siècle, on tenait à ressembler à quelque figure du glorieux passé romain. On voulait donner une jeunesse factice au monde latin; avant tout, on avait peur d'être indigne de l'ancienne histoire, d'être inférieur aux ancêtres. Les chrétiens criaient à la décadence. Les bons patriotes se modelaient sur les choses et les hommes d'autrefois, et croyaient à l'éternelle fécondité de l'être romain. Quand ils avaient trouvé autour d'eux un fait glorieux comparable à quelque événement de jadis, ils ne se possédaient pas de joie. Ausone sera nommé préfet, consul, par son élève : vite il se rappellera que Marc-Aurèle a donné le consulat à Fronton. Quel bonheur pour lui, et de l'honneur qu'il a reçu et du rapprochement qu'il peut faire! Quel candide enthousiasme dans ses paroles! « Le seul modèle que j'accepte, c'est Fronton; et encore, ce maître « d'un Auguste eut le consulat sans la préfecture; et encore, quel « consulat! un simple consulat subrogé, qui ne dura que deux « mois, qui tint dans une sixième partie de l'année... Mais on me « dira : Vas-tu donc t'élever au niveau d'un tel orateur?..... « A cela, je répondrai d'un mot : Je ne me compare pas à Fron- « ton, mais je place Gratien au-dessus de Marc-Aurèle. »

Non! c'est péché que de comparer l'élève d'Ausone à l'homme qui fut la perfection même. Gratien fut une figure douce et sympathique; Julien mis à part, la lignée des Césars du bas-empire n'a pas de physionomie plus attachante. Mais ce ne fut pas, comme le sage des *Pensées*, un grand empereur, un héros de vertu, un incomparable honnête homme. L'éloge qu'en fait Ammien Marcellin suffit amplement à sa gloire et à celle du maître qui l'éleva : « Il était plein de douceur, d'humanité et de modestie. Il mettait « son mérite à faire du bien et à pardonner. Il visitait dans leurs « maladies, non seulement les personnes de considération, mais

« même les simples soldats, leur rendait toutes sortes de bons « offices, et prenait bien soin que rien ne leur manquât. » Il passa d'ailleurs très vite sur le trône. Il mourut avant l'âge de trente ans, laissant derrière lui un charmant parfum de jeunesse et de charité. Il était chrétien, moins par raison que par conviction chaude et intime. A vrai dire, c'est le premier chrétien qui ait régné sur le monde romain, et c'est de son gouvernement que date le triomphe définitif du christianisme dans les Gaules. Mais, à la différence de ses successeurs, il se montra tolérant et pacifique, et, s'il porta fièrement l'étendard du christianisme, s'il ne témoigna pas toujours une respectueuse déférence envers les derniers représentants de la religion romaine, il n'alla jamais, semble-t-il, jusqu'à la persécution des personnes, jusqu'au renversement des statues et à la destruction des temples : œuvre néfaste et sacrilège, qui sera réservée à la famille de Théodose. Faisons un mérite de cette tolérance à son professeur. Ausone a concilié si bien le christianisme officiel avec le culte ardent des choses du paganisme, qu'on se demande souvent encore (à tort selon moi) quelle a été la véritable religion de son cœur. Il était bien de ce sud-ouest où les croyances religieuses sont toujours tempérées par un scepticisme de bon aloi et une modération de bon goût. Ce qu'il y avait de meilleur dans les habitudes de sa race, il le communiqua peut-être à son auguste élève.

Ausone était encore à la cour quand la mort de Valentinien, en 375, laissa subitement le trône à son élève. Ce fut un nouveau bonheur pour lui. Gratien lui était attaché. Il l'estimait infiniment et l'entourait d'une affection qui, quoique impériale, paraît avoir été sincère et nullement banale. Le nouvel empereur eut à cœur de réaliser les rêves les plus brillants qu'avait pu former son cher maître. S'il voulait imiter Marc-Aurèle, il lui fallait d'abord combler le nouveau Fronton d'honneurs et de caresses. A soixante-cinq ans, le vieux rhéteur fut transformé, par l'amitié d'un prince, en fonctionnaire et en homme public. Il commençait bien tard cette carrière ; elle n'en fut que plus rapide, et la protection dont le couvrait le souverain empêcha qu'elle ne fût dangereuse.

Ausone portait déjà le titre de comte : on le lui avait donné quand Gratien passa de l'étude de la grammaire à celle de la rhétorique. « Tu m'as fait comte par tes progrès dans l'étude », dit gracieusement Ausone à l'empereur. Ce n'était du reste qu'une distinction

honorifique qu'on accordait un peu à tout le monde, à des officiers, à des magistrats, à des professeurs émérites, aux médecins de la cour. Les comtes formaient une sorte de noblesse inpériale, qui ne peut se comparer qu'aux ordres contemporains : on n'y avait accès que par le mérite personnel ou l'importance des fonctions remplies. Vers le temps où Gratien finit son éducation, Ausone demeura près de lui. Il fut nommé questeur. La charge ne pouvait lui déplaire : les questeurs étaient censés les secrétaires du prince, mais ils n'avaient rien à faire; les chefs des bureaux expédiaient toute la besogne. En somme, il n'y avait rien dans ces titres qui ne convînt au professeur. Mais, en 376, Gratien étant empereur, Ausone est promu préfet du prétoire en Italie et en Afrique. En 378, il gouverna les Gaules en cette même qualité.

Cette fois, ce n'était plus un honneur de cour ou une charge de palais. C'était une fonction de premier ordre, le plus important des gouvernements civils. Elle exigeait une grande activité, une notoriété sérieuse. Sait-on ce que le préfet avait à faire? Il était le chef des gouverneurs de provinces ; il jugeait les appels ; il avait la haute surveillance financière ; de lui dépendait l'approvisionnement des troupes, la police des routes ; c'était le surintendant des postes et des travaux publics. Il était pourvu de tous les droits et de tous les pouvoirs dans toutes les parties de l'administration civile. Pour un ancien professeur, ce n'était pas une mince besogne. L'autorité d'Ausone s'étendait, pour le moins, de la Moselle aux Pyrénées. C'était un vice-empereur des Gaules.

Quel changement dans sa vie ! On a peine à comprendre comment un prince qui se respectait a pu accabler du poids d'une telle responsabilité un homme dont tout le mérite consistait à être, depuis quarante ans, un excellent professeur. On a expliqué la chose en disant qu'Ausone n'a été que préfet honoraire. Mais l'hypothèse ne tient pas. Si Ausone n'avait pas exercé sa charge, il n'eût pas écrit à ses amis qu'il ne pouvait leur consacrer ses instants, « qu'ils « appartenaient tout entiers au devoir du prétoire ».

Il n'y a pas trop à s'étonner d'ailleurs de cette métamorphose subite. Oublions nos idées et les habitudes contemporaines ; plaçons-nous au point de vue des Romains. Qu'y avait-il d'étonnant pour eux à voir un rhéteur arriver aux plus hautes fonctions? Rappelons-nous Sénèque, Fronton, et, plus près de lui, Eumène d'Autun. Ausone n'était pas seulement un professeur ; il avait

plaidé, il était avocat. Il appartenait donc à cette classe de gens qui a de tout temps fourni au monde latin, à la république comme à l'empire, les meilleurs de ses chefs. On arrivait à tout par la rhétorique. C'était terriblement vrai au temps de Cicéron, alors qu'il y avait un rhéteur dans chaque général et dans chaque consul. Or, l'État romain n'a jamais, dans sa longue vie, renoncé à une seule de ses habitudes. Nous l'avons déjà dit, nous le dirons encore. Il n'y a rien de plus tenace qu'une tradition à Rome. Juvénal se plaignait que de son temps on devînt, de rhéteur, consul. L'empire avait accepté l'héritage des mœurs républicaines. Seulement, il mit de plus en plus à l'abri des avocats les fonctions militaires. Le reste, il l'abandonna à l'ancienne mode. Au IVe siècle, le personnel des écoles supérieures de la Gaule sera pour l'État une pépinière de magistrats, de chefs de bureaux, de secrétaires et de préfets. Comme au temps de Juvénal et de Cicéron, le rhéteur est un grand personnage, un ami des grands; il se marie presque toujours en haut lieu, il est riche, il devient comte, il fait souche d'aristocrates et de clarissimes. Le professorat mène aux honneurs et à la fortune. La famille d'Ausone sera, au début du Ve siècle, la plus considérée du sud-ouest. Les membres des grandes races ne dédaignent pas, tant s'en faut, d'être professeurs ou rhéteurs : c'est parfois par l'intermédiaire d'une chaire d'éloquence qu'ils arrivent à une préfecture ou à une présidence. Sous la république, les succès du forum et des rostres conduisaient à tout. Sous le bas-empire, l'école a remplacé le forum, la chaire a succédé aux rostres. Le cadre a changé, mais les tendances sont immuables.

Et puis, Ausone n'était pas le premier venu. Je ne parle pas seulement de la noblesse de sa famille maternelle et de celle de son beau-père (il avait épousé la fille d'un sénateur bordelais), mais il valait surtout par lui-même. On peut dire qu'il avait travaillé dès sa naissance. Toute sa vie avait été exempte de faiblesses et de loisirs. C'était un homme qui s'était sacrifié au devoir. Son ambition était infinie, mais il la fit toujours passer après l'amour du bien et le zèle du métier. On le regardait comme un homme de bon sens, de sagesse et de fermeté. Il connaissait bien le droit, qu'il avait enseigné comme rhéteur. Or, ce qu'on demandait surtout aux préfets du prétoire, qui étaient des juges supérieurs, c'était la science des textes juridiques. Nous ne savons comme il s'acquitta de sa tâche, mais, si les Gaulois attendaient de leur

préfet de la sûreté dans les jugements, de l'intégrité dans l'administration, de la modération dans le gouvernement, ils n'eurent pas à se plaindre du choix impérial. Ce qui a dû manquer à Ausone, c'est l'expérience des affaires, mais il avait au-dessous de lui, pour suppléer à son ignorance, ces admirables bureaux, créés par le bas-empire, aussi puissants mais mieux outillés et plus expéditifs que ceux de nos ministères. Symmaque, qui se connaissait en hommes de valeur, lui écrivit un jour : « Pour « les ressources si grandes de ton génie, une si haute fortune n'est « pas un fardeau ; la souveraineté judiciaire n'est pas déplacée « entre tes mains. »

Enfin, le premier janvier 379, Ausone reçut le titre qui couronnait sa vie, arriva à ce point culminant où l'avaient jadis entrevu les orgueilleuses espérances de sa famille. Il fut nommé consul. On devine le débordement de sa folle joie. Enfin il pouvait mourir. Qu'on lise son Action de grâces à l'empereur : il est difficile de rêver une pareille exaltation. Le bonheur éclate à chaque ligne. La flatterie la plus outrée, la reconnaissance la plus exubérante y sont franches et sincères. C'est un enivrement insensé, l'enthousiasme d'un enfant dont on vient de satisfaire le plus grand caprice :

« Ainsi donc, et c'est tout ce que je puis faire, je te rends grâces, « mais, comme il arrive toujours en présence de Dieu, avec plus « d'effusion de cœur que de paroles. Et ce n'est pas seulement dans « le sanctuaire de l'oracle impérial, dans ce lieu où, saisi d'un « frisson muet et d'une religieuse terreur, l'esprit et le visage « demeurent rarement les mêmes ; c'est partout et toujours que je « te rends grâces par mon silence ou par mon langage, dans les « assemblées publiques ou seul avec moi-même, quand ma voix « éclate ou quand ma pensée se recueille, en tout lieu, en toute « chose, à tout propos, en tout temps. »

Qu'était-ce donc que ce consulat dont le désir et la joie font pour ainsi dire l'unité de la vie d'Ausone, dont il ne cessa de parler, avant de l'avoir, surtout quand il l'eut reçu ? Qu'était-ce que cet honneur, « sommet lumineux » autour duquel gravitaient alors toutes les grandes ambitions ? En fait, un consul n'était rien, ne gouvernait rien, ne jugeait personne. C'était un magistrat de parade, un dignitaire de procession : mais les apparences de cette charge étaient si brillantes ! C'était un fantôme, mais aussi

superbe, aussi doré que les réalités d'autrefois. Le prestige du consulat était certainement le même qu'au temps de Cicéron. Ausone et Cicéron n'en parlent pas autrement. Quand il s'agit de lui, ils expriment de la même manière l'ardeur de leurs espérances ou la béatitude de leur ambition satisfaite. Des consuls se datent toujours les années. Quand ils entrent en charge, ils président une cérémonie solennelle qui rappelle les grands triomphes de la république : c'est la fête nationale de Rome. Ce jour-là, l'empereur et l'empire s'effaçaient. Aux yeux du vulgaire, le consulat était quelque chose de très grand, de très vieux, qu'on ne pouvait mettre ni au-dessous ni à côté de la monarchie. Les deux institutions semblaient indépendantes. La preuve en est que l'empereur, quand le désir lui en venait, se nommait consul. Il ne l'était pas de droit. L'histoire du monde n'offre peut-être pas une plus grande persistance d'illusions officielles et de mensonges publics. On connaît les monnaies de la république française au nom de « Napoléon, empereur » : qu'on se figure cette antinomie politique durant tout son règne, durant des siècles après lui. Il y avait quatre cents ans que le consulat se continuait ainsi, à côté de l'empire, avec tous les dehors d'autrefois. Il se maintiendra longtemps encore. On le donnera, dit-on, à Clovis. Quel étrange phénomène historique que la vitalité de cette institution, dix fois centenaire, qui touche, d'une part, à la royauté sacerdotale de la cité antique, et, de l'autre, à la royauté barbare de la France moderne !

L'âme romaine était faite avant tout du passé et du culte de la tradition. Les grands mots de *mores majorum, avi nostri*, « les mœurs des ancêtres », « nos aïeux », planent sur toutes les générations, depuis celle des Appius Claudius jusqu'à celle de Majorien. Ausone parle du consulat comme s'il était un Fabius ou un Marius, un Pline ou un Cicéron, — un Cicéron surtout, car, chez cette aristocratie romaine du IVe s., si finement intelligente, si bien douée, le culte des gloires littéraires était la forme préférée du patriotisme. Ausone et ses amis font songer aux âmes des bienheureux dont Virgile décrit la vie dans les Champs-Élysées : elles mènent, au delà du bûcher, la même existence qu'autrefois, elles goûtent les mêmes joies, elles se livrent aux mêmes plaisirs, elles chassent, elles lisent, elles discutent ; mais toute cette vie n'est qu'un mirage, et les corps ne sont que des ombres. De même, les bons sénateurs du IVe siècle n'aperçoivent souvent le monde romain qu'à travers

le voile du passé ; ils vivent avec les fantômes des ambitions de leurs ancêtres ; ils parlent, ils écrivent, ils pensent, ils désirent de la même manière et avec la même conviction que les contemporains de Cicéron, et leurs paroles ne sont que des plagiats, leurs croyances que des mensonges, leurs désirs ne touchent aucune réalité. Il est vrai que, si vermoulue qu'elle fût devenue, l'antique constitution romaine pouvait encore supporter le léger fardeau de ces puérils orgueils et de ces fragiles fantaisies.

IV.

Ausone se trompait quand il se croyait au bout de sa carrière. Sans doute, il n'avait plus rien à demander aux honneurs : le consulat était le dernier souhait que pouvait faire une ambition légitime, mais la vie n'était point finie pour lui. Ni la gloire ni le bonheur ne lui avaient dit leur dernier mot. La divinité lui réservait une suprême joie : celle de vivre vingt ans encore, d'une vie douce et joyeuse, au milieu de ses livres et de sa famille. Elle lui fit assez de loisirs, elle lui laissa assez de jeunesse d'esprit, de tranquillité d'âme et de santé corporelle pour qu'il sût jouir des souvenirs gracieux ou glorieux de son passé. Comme dit quelque part Sainte-Beuve, il lui fut donné « d'habiter la villa du sage, « qu'il avait construite tout exprès et ornée à plaisir pour ses « derniers ans. »

Vers sa soixante-douzième année, il quitta la cour, et, après quinze ans d'absence, revint dans cette chère Aquitaine, qui, après avoir été le berceau de son enfance, allait devenir le « nid de sa « vieillesse, » *nidus senectae*. Il y vécut au sein de l'opulence, sans le moindre chagrin, sans le plus petit tracas, fuyant le tumulte de la ville, heureux surtout à la campagne. Il partageait son temps entre ses villas, et elles étaient nombreuses. Il en avait en Saintonge, en Poitou, aux environs de Bordeaux. A toutes, il préférait celle de *Lucaniacus*, dans l'Entre-Dordogne ; il y avait accumulé le plus de richesses, dépensé le plus d'argent. Il y vivait presque royalement. Simple et bon cependant, il n'avait pas de plus grand plaisir que d'y recevoir ses amis. On faisait bonne chère chez lui, mais il s'y répandait encore plus de gaieté que de largesses. Que de causeries longues et affectueuses s'échangeaient à la table de l'ancien professeur ! On y devisait du passé, un peu

de la cour, beaucoup de l'école, des lettres et de la poésie surtout. Ausone voyait autour de lui un cercle riant de femmes et d'enfants, une famille nombreuse et unie qui l'adorait. On l'entourait d'un respect amical ; ses petits-enfants admiraient le grand aïeul qui avait été consul. Lui-même n'était pas oublieux de la Providence et savourait son bonheur sans ingratitude à l'égard des destins. En lisant les dernières poésies, véritables actions de grâces, de cet ambitieux satisfait et resté homme de cœur et de sagesse, on se rappelle malgré soi le beau souhait de Joachim du Bellay :

> Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
> Ou comme cestuy-là qui conquit la toison,
> Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
> Vivre entre ses parents le reste de son âge !

Mais ne croyons pas que ces dernières années aient été oisives et infécondes. Ausone n'était point de ceux qui connaissent le repos absolu. La retraite où il vivait lui permit de se consacrer enfin tout entier à la poésie. Le métier de professeur et celui de préfet lui avaient fait jadis fort peu de loisirs pour ses chères études. Maintenant il put, au gré de sa fantaisie, aligner les dactyles et les spondées, les trochées et les ïambes. Il écrivit, travailla jusqu'à la dernière heure. La plupart de ses poésies sont de ce temps de repos. Le recueil même de ses œuvres, dans sa forme actuelle, paraît de l'extrême fin de sa vie. Il versifiait aux premières approches de la mort. « Souris à ma vieillesse », écrit-il à son petit-fils dans des vers qui sont parmi ses moins mauvais, « elle recule devant le terme fatal, elle se prolonge sans infirmi- « tés, elle assiste à tes fêtes, elle peut contempler encore ces astres « presque effacés pour elle, au moment de quitter la vie et d'en- « trer dans la tombe. »

Quelle séduisante activité chez cet homme ! Il est bien le contemporain et l'émule des Symmaque et des Ammien Marcellin. On peut parler, à propos des écrivains de cette génération, de décadence littéraire. On ne doit pas croire à une décadence intellectuelle ou morale, encore moins à une décadence physique. Si les littérateurs païens de ce temps ont été impuissants à inspirer un souffle nouveau dans la vieille langue latine, on ne peut nier qu'ils ne soient de brillantes et énergiques figures, de vrais et vigoureux caractères. A certains égards, il sont moins décadents que les poètes ou les rhéteurs de la domination de Domitien ou de

Trajan, Pline, Martial, Quintilien, physionomies un peu pâles et tempéraments un peu frêles. La forme est bien misérable au IVe siècle, mais on vit alors, chez les païens comme chez les chrétiens, une forte poussée intellectuelle, une infatigable ardeur au travail.

Et ajoutons à cela que, chez ces hommes, la vieillesse était singulièrement belle et saine, et ressemblait au reste de la vie. Nous possédons les derniers vers d'Ausone; si je ne me trompe, ce sont les plus touchants qu'il ait écrits. Il s'adresse à son ami Paulin, le futur évêque de Nole, pour lui reprocher sa négligence :

« Ainsi, Paulin, nous secouons le joug qu'un juste tempérament « nous faisait aimer, ce joug si léger à subir, si facile à porter « ensemble, quand nous marchions sous les rênes aimables d'une « douce concorde; ce joug que, dans la si longue suite des années « écoulées, jamais un faux bruit, jamais une plainte n'ébranla, que « rien n'a pu écarter de nous, ni les reproches, ni la colère, ni les « méprises, ni le soupçon.....; ce joug si paisible et si doux, que « ton père et le mien ont traîné depuis leur naissance jusqu'à leur « vieillesse, et qu'ils ont imposé à leurs pieux héritiers, désirant « qu'il durât jusqu'au jour éloigné qui terminerait leur vie. Et il « a duré tant que l'amitié nous a souri, tant que nous en avons « sans peine et sans efforts observé les communs devoirs..... Nous « le secouons pourtant, Paulin! et la faute n'en est pas à nous « deux, mais à toi seul, car, pour moi, ce sera toujours un bon- « heur d'y courber ma tête. Le compagnon de mes travaux m'aban- « donne, et ce qu'on porte si bien à deux pèse à un seul quand « son ami lui fait faute. Ce n'est ni le cœur ni les forces qui me « manquent, mais la condition n'est plus égale quand le fardeau « n'est plus partagé, quand tout le labeur retombe sur celui qui « reste, et qu'il subit le surcroît de la charge de l'autre..... Cepen- « dant, dût-il m'écraser, j'accepte le fardeau : je ne trahirai « jamais, tant que je vivrai, la foi d'une vieille amitié, afin que « cette pieuse consolation, gravée dans son souvenir, me ramène « un jour le compagnon qui m'a fui. »

Voilà presque de belles paroles, ce sont en tout cas de belles pensées. Il y a là une fraîcheur, une verdeur de sentiments à laquelle la vieillesse donne un nouveau charme. Peut-on mieux parler de l'amitié? Peut-elle inspirer de plus exquises plaintes? Par le cœur, Ausone est resté éternellement jeune. Sa vie, si heu-

reuse et si pleine, s'est terminée par un crépuscule tiède et lumineux.

Nous ignorons quand et comment il est mort. On voudrait que ce fût comme il a vécu, sans crise du corps, sans défaillance de l'esprit, au milieu de ses amis, de ses fils, de ses élèves, de ses petits-enfants.

Telle a été la vie d'Ausone, vie d'une parfaite unité, presque admirable dans son harmonieux développement, tour à tour consacrée au travail, à l'ambition, au bonheur. Elle est si bien faite, j'ose dire, qu'il faut voir en elle moins l'effet du hasard que le produit de la sagesse de l'homme qui l'a vécue. Ausone a créé sa vie plus qu'il ne l'a reçue du destin. On peut mépriser le poète : nous demandons pour l'homme respect et sympathie. Il a fait de mauvais vers, mais son existence, vue de loin, est pleine d'une poésie infinie. Il a laissé un chef-d'œuvre, sa vie.

C. JULLIAN.

(*Sera continué.*)

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA CHRONIQUE D'EKKEHARD.

Lors de la réunion des Sociétés savantes de 1890, en appelant l'attention des érudits sur le manuscrit 398 (f. l.) de la bibliothèque Saint-Marc, je m'étais permis d'élever quelques doutes sur l'authenticité de la chronique dite d'Ekkehard, publiée au sixième volume des *Monumenta Germaniæ historica.*

M. Waitz ne s'est-il pas trompé en attribuant à Ekkehard au moins la dernière partie de cette histoire, et M. Wattenbach lui-même, dans ses *Sources de l'histoire d'Allemagne au moyen âge*[1], n'a-t-il pas, en dépit de son incontestable sagacité, trop facilement accepté sur ce point l'opinion de son savant compatriote? Voilà ce que je voudrais examiner aujourd'hui.

La question en vaut la peine, puisqu'il s'agit de la source la plus importante, de la source *capitale* de l'histoire d'Allemagne au commencement du XIIe siècle : « (Ekkehard) die Geschichte seiner eigenen Zeit ausführlich erzæhlt, besonders die Geschichte H. V, für welche er *unsere Hauptquelle* ist[2]. »

On voit par cette simple citation de M. Wattenbach qu'il ne saurait être indifférent de rechercher si la partie de la chronique relative au règne de Henri V, et attribuée par M. Waitz à Ekkehard, est bien réellement ou non, et en son entier, l'œuvre d'Ekkehard.

Il est incontestable qu'en dehors de sa chronique universelle, arrêtée d'abord en 1099, continuée ensuite jusqu'en 1106, et dont M. Waitz a retrouvé le manuscrit autographe, Ekkehard composa, à la demande de Henri V lui-même, une histoire en trois livres, dont le troisième devait être consacré à raconter « *acta atque agenda hujus quinti Henrici*[3]. »

1. *Deutschlands Geschichtsquellen in Mittelalter*, 5e édit., 1885-1886, t. II, p. 169-177.
2. *Id.*, p. 174.
3. *Monumenta Germaniæ historica*, t. VI, p. 9.

Cette histoire, au témoignage de M. Wattenbach, s'arrête en 1114 : « *Dieses Werk reicht bis 1114*[1]. »

Est-il absolument certain que ce soit Ekkehard qui l'a complétée et achevée plus tard? Le manuscrit autographe faisant ici défaut, ce serait déjà un premier point à établir. De prime abord, la chose paraît assez vraisemblable, étant donné que Ekkehard a survécu à Henri V, et le « *acta agenda* » cité plus haut indiquant chez l'auteur, au moment où il commençait l'histoire du prince, l'intention de la conduire aussi loin que possible.

Toutefois, un autre passage d'une lettre à Erkembert, abbé de Corvey, laisserait supposer que Ekkehard n'a pas persisté dans cette résolution première. Cette lettre, écrite, comme M. Waitz l'a très bien établi, entre les années 1112 et 1117[2], annonçait à l'abbé l'envoi d'une nouvelle histoire, divisée en cinq livres, dont le cinquième correspondant au troisième de l'histoire précédente. Or, à propos de ce cinquième livre, Ekkehard dit très nettement qu'il laisse à d'autres, à qui le voudra, le soin de terminer son œuvre : « *Quem ad arbitrium uniuscujusque scriptoris constituimus finiri*[3]. »

Cette nouvelle histoire s'arrêtait donc, selon toute probabilité, en 1114, comme la précédente; dans tous les cas, elle ne pouvait dépasser l'année 1117, et il resterait à prouver que l'auteur, après avoir momentanément au moins abandonné son œuvre, l'a reprise et achevée. Je conviens qu'il n'y a là rien d'impossible, et je ne prétends prendre rigoureusement à la lettre ni le « *acta atque agenda* » ni le « *ad arbitrium uniuscujusque scriptoris constituimus finiri.* » Il faudrait, pour trancher la question, à défaut d'un manuscrit autographe, bien et dûment reconnu et prouvé tel, un témoignage *contemporain* sérieux, établissant que Ekkehard a réellement poussé son histoire jusqu'en 1125. Existe-t-il un témoignage de ce genre? Je l'ignore. Le seul passage que je connaisse d'Helmold est assez peu concluant : « *Qui actus eorum (Henrici patris et filii) et terminum schismatis hujus plenius nosse desiderat, legat historiarum magistri Eggihardi librum quintum, quem ad Henricum juniorem describens*[4]... »

Si, de la première partie de la phrase, on serait assez tenté de conclure que Ekkehard a composé une histoire complète de Henri IV et de Henri V, d'autre part, le « *ad Henricum juniorem describens* » semble une allusion directe à l'ouvrage composé *pour Henri V*, de

1. *Deutschlands Geschichtsquellen...*, t. II, p. 173.
2. *Monumenta Germaniae...*, t. VI, p. 11.
3. *Id.*, t. VI, p. 10.
4. *Scriptores rerum Brunswicencium.* Leibnitz, t. II, p. 574.

son vivant, et s'arrêtant à 1114, ou au plus tard à 1117. Le « *terminum hujus schismatis* » peut aussi bien désigner la fin de la querelle entre le père et le fils et la première entente du jeune Henri avec le saint-siège que la paix de Worms de 1122. Donc, rien là de décisif en somme, ni dans un sens ni dans l'autre.

Mais supposons prouvé que l'histoire d'Ekkehard a été conduite jusqu'en 1122, même jusqu'en 1125, reste toujours le point capital à fixer : est-ce bien la chronique d'Ekkehard que nous possédons, et que M. Waitz a publiée au VIe volume des *Monumenta?*

Il me semble difficile qu'il ne se soit pas glissé, dans l'esprit de M. Waitz et de M. Wattenbach, au moins un léger doute à cet égard. Dans tous les cas, il est certain qu'ils ont été l'un et l'autre grandement surpris du caractère étrange, inattendu, de la chronique acceptée par eux comme étant l'œuvre d'Ekkehard.

Cette histoire de Henri V, commencée, on le sait, à la requête même de l'empereur, et sur un ton vraiment dithyrambique, se termine en effet par le portrait peu flatté que voici : « *Hic, ut praescriptum est, primo sub specie religionis, patrem excommunicatum imperio privavit; confirmatus in honoribus mores mutavit; sed post injurias apostolicae sedi illatas semper se ipso inferior fuit; justiciis regni non multum invigilavit; acer fuit ingenio, fortis et audax licet parum felix in proeliis, nimius in appetendis alienis*[1]. »

Voilà à coup sûr un jugement de nature à surprendre sous la plume du chroniqueur qui, quelques années auparavant, abordait l'histoire de Henri V avec le seul désir de chanter ses louanges, qui écrivait, en tête de l'année 1106, à l'adresse de ce même Henri : « *O rex in aeternum victure (stilum), ipsum tuis amodo preconiis pro viribus ac ultrà vires inserviturum devotissime subjugo*[2]. »

M. Waitz est bien forcé de reconnaître qu'après les louanges du début une telle oraison funèbre est modérément flatteuse : « ... *regem, quem laetissimis verbis salutaverat, vix mediocri laudatione mortuum dignum (judicat)*[3].

Passons sur le « *mediocri laudatione,* » qui peut passer en la circonstance pour un modèle d'euphémisme. Ce n'est vraiment pas se montrer exigeant que de trouver dans le jugement définitif sur Henri V l'apparence d'un éloge, même modéré. M. Wattenbach, plus franchement, constate et avoue la rigueur de l'arrêt rendu : « ... *beschliesst er seine Chronik mit einem harten Urtheil*[4]. »

1. *Monumenta Germaniae...*, t. VI, p. 265.
2. *Id.*, p. 231.
3. *Id.*, p. 12.
4. *Deutschlands Geschichtsquellen...*, t. II, p. 175.

Du moment où l'on attribuait au même écrivain les deux passages, de ton si différent, il fallait bien expliquer cette différence entre le début et la fin de l'ouvrage. Je conviens que M. Waitz l'a fait de la façon la plus ingénieuse, qu'il en a donné les raisons les plus plausibles en apparence, si plausibles que M. Wattenbach a pu accepter sans défiance l'opinion de son savant compatriote et se contenter de la reproduire.

D'après M. Waitz, les premières sympathies d'Ekkehard pour Henri V n'auraient tenu qu'à la bonne entente du prince lui-même avec la papauté. Ekkehard serait avant tout un disciple zélé de l'Église, qui aurait mis toutes ses espérances dans le nouvel empereur; le jour où ses espérances ont été trompées, où la lutte a repris entre l'empire et la papauté, l'écrivain s'est tout naturellement éloigné de Henri V, regrettant ses espérances perdues : « *Henricum vota non exsolventem, spem de ipso conceptam frustrantem dolet, ideòque non potest quin regem, quem laetissimis verbis salutaverat, vix mediocri laudatione mortuum dignum judicet.* »

M. Wattenbach dit de même : « *Als der Kampf des Kaisers mit dem Pabbsthum von neuem entbrennt, wendet er sich ganz von ihm ab, und nach seinem Tode, bèschliesst er seine Chronik mit einem harten Urtheil.* »

Encore une fois l'explication paraît de prime abord très acceptable; quand on y regarde de près pourtant, les objections se présentent en foule. Il est certain que, jusqu'en 1114, Ekkehard n'a été qu'un panégyriste et un panégyriste enthousiaste de Henri V, avec lequel il semble avoir entretenu les meilleurs rapports : « *Es scheint dass er in nahen Beziehungen zu H. V gestanden hat* [1]. »

Or, en 1114, la bonne harmonie n'existait déjà plus entre la papauté et l'empire. Comment se fait-il que les sentiments d'Ekkehard n'en aient pas été plus tôt altérés? Dira-t-on qu'il devait lui en coûter de se montrer sévère pour un prince, dont il avait été d'abord l'admirateur passionné? Qu'avant de modifier si complètement son opinion, il a voulu attendre jusqu'à la dernière heure, afin de voir si Henri V, de son côté, ne reviendrait pas à de meilleurs sentiments, à sa première politique vis-à-vis des papes? Soit, mais alors comment admettre qu'une fois la paix de Worms conclue Ekkehard ne saisisse pas avec empressement cette occasion de mettre définitivement d'accord et son zèle pour l'Église et sa vieille affection pour l'empereur, en terminant son histoire, comme il l'a commencée, par l'éloge de Henri V?

C'est une objection qui aurait dû frapper M. Waitz, lui qui s'est

1. *Id.*, t. II, p. 169.

ingénié à suivre pas à pas, avec une subtilité exagérée peut-être, les prétendues fluctuations de la pensée d'Ekkehard. Il tâche de nous montrer comme elles correspondent exactement aux phases mêmes de la lutte entre les deux puissances. Après avoir rappelé les éloges antérieurs à 1114, il note que l'écrivain, devenu très sévère en 1118, redevient plus aimable en 1122, c'est-à-dire l'année même du traité de Worms[1]. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette assertion. Mais en la tenant pour vraie, et étant donné que Henri V est mort réconcilié avec le saint-siège, comment expliquer le dernier revirement de l'écrivain, le « *mediocri laudatione,* » ou mieux le « *harten Urtheil* » de 1125 ?

Le défaut de raisons sérieuses, motivant ce dernier revirement, rend la thèse de M. Waitz difficilement acceptable.

Au lieu et place de ladite thèse, qui d'ailleurs, et en dépit des explications indulgentes de M. Wattenbach[2], donnerait du caractère et du jugement d'Ekkehard une assez triste idée, ne serait-il pas plus simple de supposer que cette histoire de 1106 à 1125 est l'œuvre, non d'un seul écrivain, mais de deux ou de plusieurs écrivains?

Le début même de l'étrange oraison funèbre citée plus haut ne permet certainement guère de l'attribuer à Ekkehard. Il semble prouver jusqu'à l'évidence qu'elle n'est pas, qu'elle ne peut pas être de lui : « *Hic, ut praescriptum est, primo sub specie religionis patrem excommunicatum imperio privavit.* » Le « *ut praescriptum est* » n'indique-t-il pas, de la façon la plus claire, une histoire de Henri V écrite tout entière dans un esprit assez hostile, une histoire où, dès les années 1105-1106, on aurait fait reproche au jeune prince d'avoir pris le masque de la religion pour dépouiller son père?

Ces reproches avaient été en effet adressés plus d'une fois à Henri V. Ekkehard les a lui-même mentionnés à l'année 1105, mais à seule fin de montrer combien ils étaient injustes et ridicules; combien, dans cette lutte entre le père et le fils, le bon droit était du côté de ce dernier, les intrigues et les machinations du côté du vieil empereur : « *Rex Henricus..., machinamenta patris..., mira velocitate prevenit... Vulgaris indè stultitia patrem a filio dolo captum et custodiae mancipatum circumquaque diffamavit*[3]. »

Que Ekkehard ait pu changer plus tard d'opinion sur le compte

1. *Monumenta Germaniae...*, t. VI, p. 12.

2. *Deutschlands Geschichtsquellen...*, t. II, p. 175 : « Beweis und Beispiel... wie schwer es in der damaligen so ausserordentlich verwirten Lage der Dinge werden musste eine entschiedene Ansicht zu gewinnen und dieselbe festzuhalten. »

3. *Monumenta Germaniae...*, t. VI, p. 229-230.

de Henri V, qu'il ait pu lui reprocher de s'être très mal conduit par la suite, après s'être si bien conduit d'abord, je ne verrais là rien d'étonnant; mais qu'il semble avoir oublié ce qu'il a lui-même écrit à une époque antérieure; qu'il reprenne pour son propre compte une accusation contre laquelle il s'est élevé jadis; bien plus, qu'il la fasse sienne et la donne comme ayant été formulée par lui dès le premier jour; qu'il renvoie là-dessus à un passage précédent de son ouvrage où l'on trouverait précisément une opinion et des sentiments tout contraires, voilà qui, je l'avoue, ne me parait guère admissible. Je suis donc bien forcé de me demander s'il faut attribuer au même écrivain et les éloges exagérés de l'année 1106 et le jugement sévère de 1125.

Du reste, il existe un témoignage contemporain tout à fait décisif, qui ne laisse aucun doute sur le véritable caractère de l'œuvre d'Ekkehard; ce témoignage est celui d'Helmold.

A la suite du passage cité plus haut, où Helmold renvoie au cinquième livre d'Ekkehard les lecteurs désireux de connaître les actions de Henri V, il a soin de les prémunir contre l'excessive partialité de ce cinquième livre; il le note comme étant l'œuvre d'un panégyriste plus que d'un historien : « *Bona ejus (H. V) amplissima laude extulit, ad malefacta aut omnino tacuit, aut in melius interpretatus est*[1]. »

M. Waitz, qui a connu et cité ce passage d'Helmold, n'y a voulu voir qu'une chose, la preuve que Ekkehard est bien l'auteur d'une chronique *en cinq livres*, dont le cinquième consacré à Henri V[2]. Quant au jugement même d'Helmold sur l'écrivain, il ne paraît pas y avoir attaché la moindre importance. On dirait qu'il le considère comme nul et non avenu. De même M. Wattenbach, qui constate pourtant lui aussi les reproches adressés par Helmold à Ekkehard : « *Er nennt auch die Chronik Ekkehards, dessen fünftes Buch über H. V als parteiisch lobend tadelt*[3]. »

On a peine à s'expliquer que des savants comme MM. Waitz et Wattenbach n'aient pas pris plus au sérieux le jugement si net, si affirmatif d'Helmold, n'aient pas vu qu'un tel jugement démolissait de fond en comble tout l'ingénieux échafaudage de leur système sur les prétendues variations et fluctuations d'Ekkehard.

Serait-ce qu'en fait l'opinion d'Helmold ne mérite pas d'être prise au sérieux? Il faudrait tout au moins nous le prouver. Or, je ne vois pas qu'on l'ait même essayé; d'ailleurs la tâche eût été difficile. Que

1. *Scriptores rerum Brunswicencium*, t. II, p. 574.
2. *Monumenta Germaniae...*, t. VI, p. 11.
3. *Deutschlands Geschichtsquellen...*, t. II, p. 306.

pour les temps reculés la chronique d'Helmold, reproduction plus ou moins fidèle de chroniques antérieures, laisse quelque peu à désirer, j'en crois volontiers M. Wattenbach. Mais il nous apprend d'autre part qu'Helmold est loin d'être le premier venu, que son œuvre personnelle, l'histoire des Wendes, est même une œuvre *extrêmement remarquable : « Von unvergleichlich grœsseren Werthe ist die Wendenchronich Helmolds, ein ausgezeichnetes Werk*[1]. »

Constatons en outre qu'Helmold, écrivant vers le milieu du XIIe siècle[2], a pu et dû avoir entre les mains les ouvrages d'Ekkehard presque au moment même de leur apparition; qu'il s'est trouvé dans tous les cas admirablement placé pour savoir ce qu'on pensait autour de lui du chroniqueur et de son œuvre.

Si l'on songe en effet que la chronique d'Ekkehard a eu très vite une réputation presque universelle, est-il admissible qu'Helmold se soit grossièrement trompé sur le caractère général de la dernière partie de cette chronique, l'histoire de Henri V? Je crois que personne n'osera le soutenir sérieusement. Un témoignage comme celui d'Helmold ne laisse donc place à aucune incertitude, à aucune indécision, à moins qu'on ne puisse, par extraordinaire, lui opposer un témoignage contradictoire, émanant d'un écrivain de même mérite et de même époque. Auquel cas on aurait le droit d'hésiter entre les deux et d'admettre à la rigueur la thèse de M. Waitz. Sinon il doit, ce me semble, rester acquis et démontré que la fin de la chronique dite d'Ekkehard ne saurait être de lui, son histoire de Henri V, achevée ou non, n'ayant jamais été en fait, et aux yeux des contemporains, autre chose qu'un panégyrique. Ekkehard ne mériterait donc pas le chapitre spécial que lui a consacré M. Wattenbach. Au moins comme historien de Henri V, sa vraie place serait au chapitre des « Lobredner. »

Je ne me dissimule en aucune façon tout ce qu'il peut y avoir de téméraire à contester en pareille matière les décisions de MM. Waitz et Wattenbach. J'ai cru pourtant, après de longues hésitations, ne pouvoir me dispenser de le faire, dans l'intérêt de la critique historique. Si je me trompe, les éclaircissements que je demande auront au moins pour résultat de mieux fixer, de mieux élucider encore une question qui, tranchée peut-être pour ces maîtres de l'érudition allemande, laisse pourtant place à bien des doutes, à bien des objections.

Devant ces objections et ces doutes, et quelle qu'ait été la cons-

1. *Deutschlands Geschichtsquellen...*, t. II, p. 305.

2. *Id.*, p. 308 : « Noch 1177 war Helmold bei der Stifftung des Lübecker Johannis Klosters durch Bishof Heinrich Zeuge : *weiter findet sich keine Spur von ihm.* »

cience scrupuleuse apportée par M. Waitz à examiner les divers manuscrits, originaux ou non, de la chronique d'Ekkehard, pense-t-on qu'un nouvel examen en serait absolument inutile aujourd'hui? M. Wattenbach a reconnu lui-même à plus d'une reprise combien il était difficile de distinguer l'œuvre d'Ekkehard de l'œuvre de ses innombrables continuateurs. Si l'on arrive à constater que M. Waitz n'y est pas aussi complètement parvenu qu'on l'avait pensé jusqu'à ce jour, il restera à fixer ce qui, dans la chronique de 1106 à 1125, appartient en propre à Ekkehard[1].

On comprendra que je n'aie pas la prétention de trancher une question pareille. Je demande seulement la permission de soumettre aux érudits les quelques observations que m'a suggérées la lecture attentive du texte imprimé.

Ce qui frappe tout d'abord, à la première inspection des chapitres correspondant aux années du règne, c'est le développement exagéré de l'année 1106 par rapport aux autres. Le chapitre contient neuf pages à lui seul, tandis que le plus long après, celui de l'année 1116, n'en compte pas plus de trois. Le premier chapitre, par le ton qui y règne, par l'éloge enthousiaste du jeune Henri, est aussi celui qui répond le mieux au caractère de panégyrique signalé par Helmold. Toutefois, la note élogieuse, quoique plus discrète, domine encore au moins jusqu'en 1114, et surtout aux années 1110, 1111, 1112.

A partir de 1115, le ton change; il devient plus hostile. Je crains que M. Waitz ne se soit mépris sur le vrai caractère du chapitre portant la date de 1122. Il est vrai que l'auteur se montre très heureux de la paix de Worms; mais je ne vois pas que cette joie très vive l'ait rendu beaucoup plus favorable à l'empereur. Au début même du chapitre, il n'hésite pas à le blâmer d'avoir, dans les affaires de l'évêché de Wurzbourg, opposé son candidat Gebehard à l'élu du peuple et du clergé : « *Non modica quidem et ut dicunt saniori parte cleri et populi... alterum autem nomine Ruggerum... canonice eligente*[2]. »

De là, dans la chronique, sinon trois divisions, au moins deux qui paraissent assez nettement tranchées : la première, de 1106 à 1114, parait bien être l'œuvre d'Ekkehard. Quant à la seconde, on dirait presque une simple compilation de morceaux ramassés de droite et de gauche. Il est tel passage de l'année 1120, par exemple, qu'on jurerait tiré d'une chronique saxonne, tant il exalte avec une

1. *Deutschlands Geschichtsquellen...*, t. II, p. 177 : « Es ist das Verdienst von Waitz dieses Verhältnitz zuerst gehörig ins Licht gestellt, die Werke Ekkehards genau geprüft und endlich nach den zahlreich vorhandenen Handschriften die erste kritische Aufgabe seiner Chronik mit den Varianten der verschiedenen Bearbeitungen gegeben zu haben. »

2. *Monumenta Germaniae...*, t. VI, p. 258.

orgueilleuse satisfaction la tranquillité dont jouit la Saxe au milieu de l'anarchie générale de l'empire[1].

Tel autre passage, de l'année 1122 surtout, déjà cité tout à l'heure, ferait plutôt penser à des Annales de Wurzbourg.

Ici vient se greffer, d'une façon assez curieuse, sur la question de la chronique d'Ekkehard, la question même des Annales de Wurzbourg ou *Annales Herbipolenses*, publiées au XVIe volume des *Monumenta*. Si M. Waitz a fait finir, un peu arbitrairement peut-être, la chronique d'Ekkehard en 1125, MM. Pertz et Bethmann n'auraient-ils pas fait, bien plus arbitrairement encore, commencer à cette même date les *Annales Herbipolenses?*

On sait que ces annales ont été tirées du ms. 398 de la bibliothèque Saint-Marc. Lorsque M. Bethmann fut chargé par Pertz de les étudier en 1851, il y avait déjà sept ans qu'avait paru, dans le VIe volume des *Monumenta*, la chronique d'Ekkehard. M. Bethmann reconnut sans peine qu'elles étaient une suite, une continuation de ladite chronique. Elles faisaient en effet corps avec elle, et si bien corps que dans le manuscrit de Saint-Marc les dernières lignes de la *Chronique* ne forment avec les premières lignes des *Annales* qu'une seule et même phrase.

Il y a gros à parier que, si M. Waitz eût connu le manuscrit de Saint-Marc avant de publier le VIe volume des *Monumenta*, il eût hésité à arrêter sa chronique d'Ekkehard au beau milieu d'une phrase, d'autant plus que la fin de cette phrase semble la suite naturelle des détails relatifs à l'évêché de Wurzbourg, donnés au début de l'année 1122. Le candidat de l'empereur, Gebehardus, pour se venger de son rival Ruggerus, aurait envahi l'un des faubourgs de la ville et commis là d'affreuses dévastations : « *Gebehardus suburbio Wirzeburgensi inopinatè cremato, montem Sancte Marie occupat, stipendiaria bona Ecclesie concremat, in cimiteriis reposita penitùs distrahit, et post hec omnia inactus, episcopatum quinto demum anno relinquit*[2]. »

On voit que c'est bien là la suite, la fin de la querelle engagée entre Gebehardus et Ruggerus, et signalée dans la chronique dite d'Ekkehard au début de l'année 1122. Je sais qu'il ne faut pas demander aux chroniqueurs du moyen âge des procédés rigoureux de composition. Les plus scrupuleux, quand il s'agit de continuer l'œuvre d'un

1. *Id.*, p. 255-256 : « Saxones... crebros conventus ob concordiam facere..., praedones exterminare, suppressaque imperatoris persona, contra omnem hominem terras suas invadere molientem unanimiter armare caeperunt...; sicque in brevi pacem jocundissimam, licet alibi werra solita grassante, suis in partibus instituerunt. »

2. *Monumenta Germaniae...*, t. XVI, p. 2.

devancier, ne se gênent guère pour reprendre sans façon, sans souci de transition aucune, le récit interrompu, presque la phrase commencée. Pourtant, est-il bien naturel ici de supposer que le « *Gebehardus suburbio...,* » vu la place occupée dans le manuscrit de Saint-Marc, commence une nouvelle chronique ou de nouvelles annales? Il semble que le continuateur se serait au moins donné la peine d'aller à la ligne.

Il serait donc plus rationnel ou de voir dans la phrase « *Gebehardus suburbio...* » la fin de la chronique d'Ekkehard, ou d'aller chercher au moins en 1122 le commencement des Annales de Wurzbourg. Malheureusement M. Waitz s'était prononcé déjà; il avait indiqué le point précis où finissait d'après lui la chronique d'Ekkehard. M. Bethmann n'a-t-il pas osé revenir sur la décision de son savant compatriote? On serait presque tenté de le supposer, et c'est ainsi que, bon gré mal gré, les *Annales Herbipolenses* ont dû commencer au milieu même de la phrase du manuscrit de Saint-Marc. Afin du reste que nul n'en ignorât ni ne se permît de révoquer la chose en doute, une main inconnue a mis en marge du manuscrit de Venise ces mots d'une petite écriture microscopique toute moderne : « *Incipiunt Annales Herbipolenses.* » Ici commencent les Annales de Wurzbourg[1].

Peut-être est-il permis, sans trop d'irrévérence, de trouver une telle inscription un peu cavalière et de croire à un autre début des *Annales Herbipolenses*. Notons d'ailleurs que ces annales, tout en justifiant le nom que leur a très judicieusement assigné M. Bethmann, donnent elles aussi, et tout autant que la fin de la prétendue chronique d'Ekkehard, une très large place à l'histoire générale de l'empire. Les plus longs chapitres, ceux des années 1147-1148 et 1155, sont consacrés soit à la croisade de Conrad, soit à l'expédition de Frédéric Ier en Italie. Par suite, les détails sur Henri V à la fin de la chronique dite d'Ekkehard ne seraient pas une raison suffisante pour se refuser à chercher dans les dernières années de cette chronique le vrai commencement des Annales de Wurzbourg.

On voit combien les deux questions de la *Chronique d'Ekkehard* et des *Annales Herbipolenses* sont étroitement liées l'une à l'autre. Si l'on arrive à fixer définitivement la fin de la première et le début des secondes, ce ne sera qu'en comparant de la façon la plus sérieuse le manuscrit de Saint-Marc avec les manuscrits contemporains similaires d'Allemagne, d'Angleterre et de France. C'est ce que n'avait pu faire M. Waitz au moment où il publiait sa chronique d'Ekkehard, et ce que semble avoir négligé de faire M. Bethmann, qui s'en serait trop respectueusement tenu à l'opinion de M. Waitz.

1. Ms. 398 (f. l.) de la bibliothèque Saint-Marc à Venise, fol. 247.

Il reste donc là, si je ne me trompe, un problème intéressant à étudier, mais d'autre part, je le reconnais, singulièrement délicat et difficile. Aussi, je me contente de le poser, laissant à de plus compétents le soin de le résoudre.

Jules TESSIER.

L'EMPIRE VALACHO-BULGARE.

---

§ 1. *Région habitée par les Roumains au sud du Danube.*

Quelques écrivains de nos jours pensent que l'empire valacho-bulgare, fondé de l'autre côté du Danube en 1185 par les frères Pierre et Assan, s'est étendu aussi au nord du fleuve, sur la Valachie; on prétend que, vers la fin de la dynastie roumaine, « il se sépara en un État roumain sur la gauche du Danube et un État bulgare sur la droite du fleuve, et que c'est toujours ici qu'il faudrait chercher les origines de la principauté de Valachie, avec ses institutions byzantino-bulgares et le nom de *Joan* dans le titre de ses princes, transmis par les Assans[1]. »

Une pareille opinion est radicalement erronée, et la discussion qui va suivre prouvera jusqu'à l'évidence que les prétentions de l'empire

1. D. Onciul, critique de ma théorie de Rösler dans les *Convorbiri literare*, XIX, 1885, p. 347. Tous les princes des pays roumains ajoutent au commencement de leur nom celui de *Joan* (Jean). Ainsi Joan Alexandru, Joan Stefan, Joan Mateiu, etc. Comme le plus célèbre des Assans fut *Jonitzà*, M. Onciul pense que ce titre de Joan, équivalent de César, serait chez les Roumains une réminiscence du nom du grand empereur bulgare. Ceci est vrai, mais d'une autre manière que ne le pense M. Onciul. La principauté de Valachie n'a point son origine au sud du Danube, ainsi que le prétend M. Onciul, mais bien en Transylvanie; née d'une révolution des Roumains contre l'État hongrois, elle brisa ses relations avec le pays dont elle voulait secouer le joug et chercha un point d'appui chez les princes slavons du sud du Danube. Voilà l'origine de la puissante influence des Bulgares sur la constitution des États roumains. Ils empruntèrent aussi aux Bulgares ce titre de *Jean*, que les Bulgares, après Jonitzà, attachaient au nom de tous leurs princes. Sur le frontispice d'un évangile slave de l'année 1356, qui se trouve au musée de Londres, nous lisons autour de plusieurs portraits les légendes suivantes : « Constantin despot ziat velicago tzarea ѡ Alexandra i kera θamar, despotitza i daschtii tzareva, etc.; » « — ѡan Alexandra va hrista boga; » — ѡ Schischman tzar sin velikago tzar ѡ Alexandra; » — ѡ Asean tzar sin tzarev. » Reproduites dans l'*Archiv für slavische Philologie*, de V. Jagič, VII, 1884, p. 1 et suiv.

des Assans à la suprématie sur les pays situés au nord du Danube, et notamment sur la Valachie, pays qui avaient été soumis au premier État bulgare (676-1018), ont été purement platoniques; que le peuple valaque, sur lequel se fondaient la force et la puissance de l'empire des Assans, était celui des montagnes de l'Hémus et du Pinde et jamais les Roumains de la Dacie trajane.

Au temps de l'empire romain, la population romaine en Orient formait une masse compacte, de l'Adriatique à la mer Noire et du nord de la Transylvanie jusqu'au delà de l'Hémus; l'invasion slavo-bulgare s'y introduisit comme un coin séparateur, qui rejeta la population principale de la Mœsie vers les montagnes du sud, les Balkans et le Pinde, et divisa le corps du peuple romain oriental en trois tronçons différents : les Daco-Roumains dans la Dacie trajane, les Macédo-Roumains au sud des Balkans, et les Istro-Roumains dans la presqu'île istrienne. Depuis lors, la population romaine, nombreuse aussi dans la Mœsie, disparaît à peu près complètement de la région qui s'étend entre le Danube et les Balkans, surtout des villes du Danube, où, pendant le IVe et le Ve siècle, le christianisme était encore prêché en latin par des évêques tels que Auxentius de Durostorum, Ursatius de Singidunum et Palladius de Ratiaria. Voilà pourquoi, dans tout le courant du moyen âge, on ne rencontre aucune mention d'une population d'origine romaine dans la Mœsie, quoique les écrivains byzantins, qui s'occupent en détail de tous les pays de leur empire, même de ceux qui s'en détachèrent plus tard, ne manquent pas de s'occuper des Valaques. Mais toutes les mentions qu'ils font de ce peuple se rapportent *sans exception* aux régions situées au sud des Balkans, peuplées par eux dans cet intervalle.

La première indication d'une population d'origine latine se trouve dans l'historien byzantin Théophylacte, mort en 640; il dit qu'en 579 les généraux Martinus et Comentiolus, voulant repousser les Avares qui avaient pénétré en *Thrace*, furent arrêtés par une panique qui se mit dans leur armée. Un mulet ayant laissé tomber sa charge, un soldat cria au maître de l'animal dans la langue de sa patrie : « *retorna fratre* » (tourne-toi, frère); l'armée, prenant ce mot pour un cri d'alarme, se débanda. Théophanes, écrivain de deux siècles postérieur, mort en 817, donne à cet appel une autre forme : « *torna, torna fratre*[1]. » Ces paroles sont sans aucun doute d'origine latine et doivent être rapportées à la population romaine qui peuplait à

1. Théophanes, édition de Bonn, I, p. 397 : « ἑταῖρος τοῦ δεσπότου τοῦ ζώου προσφωνεῖ τὸν φόρτον ἀνορθώσας τῇ πατρῴᾳ φωνῇ · τόρνα, τορνα, φράτρε. » Théophylacte, Bonn, I, p. 99 : « ρέτορνα. »

cette époque la Thrace. Les mots que nous venons de citer appartiennent sans contredit au dialecte d'où est sortie la langue actuelle des Macédo-Roumains, car, encore aujourd'hui, dans cet idiome, ils seraient : « *toarna, toarna frate;* » chez les Daco-Roumains, ils auraient une forme un peu plus éloignée du prototype de 575 : « *intoarce* ou *intoarna frate.* » Le mot *toarna*, du verbe *a turna*, signifie en effet, en daco-roumain, non « se retourner, » mais bien « verser » (de l'eau). Il est très naturel de trouver au VIe siècle la langue des Macédo-Roumains plus rapprochée du latin qu'aujourd'hui. Ainsi, dans les mots *torna* ou *retorna fratre*, nous ne retrouvons ni la diphtongaison de *o* en *oa*, aujourd'hui *toarna*, ni la perte de l'*r* dans la seconde syllabe de *fratre* (de *frater*), aujourd'hui *frate*. Si nous examinons d'autres mots rapportés par Procope, écrivain byzantin mort en 558, nous constatons des faits analogues. Ainsi nous y rencontrons plusieurs noms de caractère latin, non encore modifiés par les formes particulières de la langue roumaine : *Tredetitilia* = *treizeci de tei* (trente tilleuls), dans lequel *d* n'est pas encore changé en *z*, ni *l* mouillée en *i*; *durvuli* = *turbure* (trouble), dans lequel *l* n'a pas encore passé en *r*. A côté de ces consonnes non encore modifiées, nous trouvons dans *gemello-munte* la voyelle *o* de *mons* changée en *u*, comme dans le roumain *munte*[1]. Ces mots marquent donc la transition de la langue latine populaire à celle que parlent aujourd'hui les Macédo-Roumains. Ce lambeau de phrase, prononcé en Thrace par des gens du pays dans le courant du VIe siècle, prouve l'existence à cette époque d'une population d'origine latine dans la région située au sud des monts Balkans.

Cedrenus rapporte que, dans les luttes des chefs bulgares David, Moïse, Aron et Samuel contre l'empereur de Constantinople Basile II, David fut tué en Macédoine, entre Castoria et Prespa, par des Valaques nomades, c'est-à-dire pasteurs, qui se trouvaient là, dans leur patrie[2]. Ce même empereur, voulant détruire la puissance des Bulgares, faisait tous les ans une expédition au cœur de leur pays, qui s'étendait dans la région d'Ohrida, dans les *montagnes de la Macédoine*. Samuel, roi des Bulgares, pour échapper à ces coups de l'empereur, fortifie un passage qui se trouvait entre Cléïdion et Kimvalongou (*Cîmpu-lung* = long-champ)[3], nom roumain qui montre que les Roumains habitaient ces montagnes. Ailleurs, selon le même auteur, dans une expédition menée en 1016 par l'empereur dans les mêmes

1. Procope, *de Ædificiis*, Bonn, p. 268.
2. Cedrenus, Bonn, II, p. 435.
3. Cedrenus, II, p. 457 : « κίμβα-λόγγου. »

régions, les éclaireurs de Jean, fils d'Aron, apprenant que l'empereur lui-même venait à leur rencontre, s'enfuirent vers les troupes de Jean, au cri de « *vgitzi*, le César vient ». Ce mot, rendu en grec par βεζεῖτε, qui n'a dans cette langue aucune signification, appartient au macédo-roumain et veut dire : *fuyez*[1]. Il prouve donc que les armées du roi bulgare Samuel contenaient des Roumains, si même elles ne se composaient pas uniquement de Roumains, luttant maintenant contre les Byzantins, tout comme, quelques siècles auparavant, nous les avons trouvés aidant ceux-ci contre les barbares.

En l'année 1019, après la soumission définitive des Bulgares, l'empereur Basile II organisa l'Église de cette nation : il lui laissa sa forme nationale, mais il nomma un patriarche grec au siège d'Ohrida. Par le chrysobule donné à cette occasion, l'empereur dispose que les Valaques de toute la Bulgarie seront soumis à l'autorité de cet archevêque[2]. De cette expression indéterminée de « Valaques de toute la Bulgarie, » on a essayé de déduire que ce peuple habitait aussi la Mœsie, jusqu'au Danube; mais le diplôme peut fort bien désigner les Valaques occupant la région des montagnes.

Au temps de l'empereur Alexis Comnène (1081-1118), nous apprenons par sa fille Anne, le célèbre historien de ce règne, qu'un Valaque, nommé Pudilus, avait fait savoir à l'empereur, établi à Anchialos, que les Coumans avaient été conduits par des Valaques à travers les défilés des Balkans[3]; cela prouve que les Valaques étaient chez eux dans ces montagnes.

Vers l'année 1170, le voyageur hébreu Benjamin de Tudèle, dans la description de son voyage en Palestine, parle des Valaques de la

1. Cedrenus, II, p. 466 : « Τοῦτο γνόντες οἱ τοῦ Ἰωάννου σκοποὶ μετὰ φόβου πρὸς τὸ τοῦ Ἰωάννου στρατόπεδον ἔρχοντας καὶ δειλίας καὶ ταραχεῖς τοῦτο ἐνέπλησαν μηδὲν ἄλλο βοῶντες εἰ μή · βεζεῖτε, ὁ Τζαῖσαρ. » La langue macédo-roumaine élide souvent l'u entre deux consonnes : *buratec* (graisset, rainette verte) devient *broatec; mulare* (mulet), *mlare; muliare* (femme, *mulier*), *mliare; musat* (beau, *formosus*), *msat*. De même *fugim* (nous fuyons, *fugimus*), *fugitzi* (vous fuyez, *fugitis*) deviennent *vgim, vgitzi*. Voir Caragiani, *Studii istorice asupra Rominilor din peninsula Balcanului*. Bucuresti, 1888, p. 234.

2. Voir le chrysobule de l'empereur Basile, contenu dans celui de Michel Paléologue de l'année 1272, dans Golubinsky, *Ocerk ist. pravosl.*, Moscou, 1871, p. 263 : « καὶ τῶν ἀνὰ πάσιν Βουλγαρίαν Βλάχων τιμᾶν δὲ αὐτὸν καὶ σέβεσθαι μεγάλως καὶ ἀκούειν τοῦ λόγου αὐτοῦ. »

3. Anne Comnène, Bonn, I, p. 273-274. Πουδίλος est la forme grecque du nom mac.-roum. *Paduliu*. Voir Caragiani, *Studii istorici*, p. 351. L'autre passage d'Anne Comnène, I, 395, où elle dit que l'armée d'Alexis se composait de Bulgares et de *nomades appelés valaques* « dans la langue du peuple, » ne peut servir à établir l'habitation des Roumains dans la Mœsie. Le passage de Cinnamus, p. 262, se rapporte aux Roumains du nord du Danube.

Thessalie. Il dit d'eux que de l'autre côté de la rivière du Sperchios commence la Valachie, « dont les habitants, établis sur les montagnes, se donnent le nom de Valaques. Par leur légèreté, ils sont semblables aux chevreuils. Ils descendent de leurs montagnes pour voler et piller la Grèce. Personne n'ose les braver et aucun roi ne les a encore subjugués[1]. »

Cantacuzène parle de Valaques qui habitaient le mont Rhodope[2]. Il en est de même de la lettre où Henri, régent de l'empire de Constantinople, raconte au pape Innocent III la prise de l'empereur Baudouin par Jonitzà; il dit que les Valaques peuplaient les montagnes voisines d'Andrinople[3].

Toutes les mentions du peuple valaque que nous avons rencontrées jusqu'ici l'indiquent comme habitant la montagne; quelques-unes d'entre elles en font même des nomades, état habituel des peuples montagnards qui vivent de leurs troupeaux. Il est assez curieux que la description du rabbin Benjamin correspond si bien à celle qu'un autre témoin oculaire, Nicétas Choniates, fait de ce peuple des Valaques : « L'empereur trouva leurs citadelles et leurs villages renforcés de nouveaux remparts et leurs défenseurs accrochés sur les hauteurs, à la manière des cerfs, sautant comme des chèvres par-dessus les précipices et n'acceptant pas de combat en terrain découvert[4]. » Les auteurs du moyen âge mentionnent aussi, comme Benjamin de Tudèle, des régions entières qui portaient le nom de Valachie au sud des Balkans, et toutes ces régions s'étendent dans la partie montueuse de la péninsule. Ainsi, Nicétas Choniates parle de la Grande-Valachie, qui s'étendait en Thessalie[5], nom que cite également Villehardouin, sous la forme de Blaquie ou « Blachie la Grant[6]. » C'est à elle que se rapportent les indications de Cantacuzène (1341-1355), qui parle d'une région étendue de l'empire byzantin nommée

1. Reproduit par Hasdeu, *Art. ist.*, II, p. 25, d'après l'édition des ouvrages de Benjamin publiée par Constantin l'Empereur ab Oppyck. Lugduni Batovorum, 1633.

2. Cantacuzène, Bonn, I, p. 146.

3. Theiner, *Mon. Slav. merid.*, I, p. 40 : « Contra caput rebellionis Andrinopolim videlicet, que civitas ut Grecie munitissima et montibus tantum interpositis Blachorum affinis populis. »

4. Nicétas Choniates, Bonn, p. 561.

5. Idem, p. 841 : « Τὰ Θετταλίας κατέχων μετέωρα νύν μεγάλη Βλαχία κικλήσκεται. »

6. Villehardouin, *De la conquête de Constantinople*, édit. Natalis de Wailly. Paris, 1874, p. 117. « Johannis, qui était roi de *Blacquie* et de Bogrie. » Henri de Valenciennes, *Ibidem*, p. 33. « Esclas, je vous donne ma fille et je vous octroie la *Grande-Blaquie*, dont je vous ferai seigneur. »

Blachie, pleine de châteaux forts; l'empereur en avait donné la préfecture à son frère Jean l'Ange, et il portait lui-même, outre son titre d'empereur d'Orient, celui de roi de la Blaquie [1]. Chalcocoudile enfin, sans nommer, il est vrai, la Blaquie, mentionne les Valaques qui habitaient en Thessalie et dans le Pinde, ainsi qu'en Laconie et près des monts Taygète et Ténare [2].

En dehors de la Grande-Valachie, qui s'étendait en Thessalie, on rencontre encore des régions portant le nom de « Petite-Valachie [3] » dans l'Étolie et l'Acarnanie, contrées montagneuses et sauvages, et de « Valachie supérieure, » entre Janina et Tricala [4].

On a cru toutefois découvrir des Valaques en Serbie, par conséquent dans la plaine du Danube. Plusieurs documents anciens parlent de familles valaques données par les rois serbes à plusieurs couvents. Ainsi, Stefan Nemania (1158-1199) donne au monastère de Chilandar, du mont Athos, cent soixante-dix familles valaques de Radovo et de Giurgevo-Sudostvo; Stefan Uros I y ajoute une autre donation de trente familles valaques des bords du Drin; Stefan Uros II lui donne encore les Valaques de la région de Skopia. Enfin, Stefan Douchan, le grand roi des Serbes, fait don au monastère du Saint-Archange de Bistritza du nombre le plus considérable de familles valaques, qui se montait à trois cent vingt. Toutes ces familles de Valaques étaient établies dans la région du Kosovo, dans l'Albanie supérieure et sur le plateau de Skopia, dans la Serbie inférieure, voisin de Kosovo. On nous les représente comme bergers, tandis que les Serbes et les Albanais étaient agriculteurs [5]. Il est donc question d'une population montagnarde qui, dans ses migrations, pouvait s'avancer des Balkans et du Pinde jusqu'aux montagnes de la Serbie, sans qu'on puisse en conclure qu'elle avait habité la plaine de la Mœsie.

De tous ces faits, il ressort avec certitude que les Roumains du sud du Danube ne se trouvaient pas dans la plaine qui sépare ce

1. Cantacuzène, Bonn, p. 320, anno 1342 : « Ἰοάννην τὸν Ἄγγελον εἰς κεφαλὴν τῶν κάστρων καὶ χωρῶν Βλαχίας. »

2. Chalcocondilas, Bonn, p. 35.

3. Phrantzès, Bonn, p. 414 : « τῆς μικρῆς Βλαχίας. »

4. Schol. Thucyd., II, p. 102 : « Δολοπία ἡ νῦν καλουμένη Ἀνώβλαχα. » C'est toujours parmi ces Valaques du sud des Balkans qu'auront été recrutés ceux conduits par Ipso Chitonitis, valet de chambre du roi de France Robert, fils de Hugues Capet (996-1031), dans une expédition contre la Sicile, et dans laquelle les *Annales Barenses* nous disent que figuraient des Russes, des Guandales, des Turcs (Hongrois), des Bulgares, des Macédoniens et des *Valaques*. Pertz, *Monumenta*, VII, p. 53.

5. Voyez Pič, *Abstammung der Rumänen*, p. 56-59.

fleuve des Balkans, mais dans la partie élevée de la péninsule, *au sud de ces montagnes*, dans leurs nombreuses ramifications qui s'étendent comme un riche réseau dans la Thrace, la Macédoine, l'Épire, la Thessalie et autres provinces, toutes montagneuses, de la Turquie et de la Grèce actuelles. Il est encore évident que, si les Roumains transdanubiens avaient jamais habité la Mœsie, il faudrait en retrouver au moins quelques vestiges dans cette région, ce qui justement n'a pas lieu, car toute la population roumaine qu'on rencontre de nos jours dans la Bulgarie cisbalkanique est originaire des principautés et immigrée dans ce pays à l'époque phanariote ou sous le régime du règlement organique[1]. Les Macédo-Roumains que l'on rencontre en Bulgarie sont tous habitants des villes, s'occupant de commerce et d'industrie, tenant assez souvent des auberges sur les grandes routes. Ils sont donc tous immigrés dans ce pays à une époque relativement récente, comme ceux des Roumains venus de la gauche du Danube. Aucun d'eux n'est originaire de cette région[2].

Que peut-on invoquer, contre ces arguments décisifs, pour soutenir que les Valaques de l'empire valacho-bulgare étaient les Roumains de la Dacie trajane? Rien, si ce n'est que, pendant la durée de l'empire valacho-bulgare, les pays roumains cisdanubiens sont souvent désignés sous le nom de Bulgarie, ce qui supposerait une extension de cet empire aussi au nord du fleuve. Cette dénomination, qui existait sans aucun doute, tire pourtant son origine, non de l'empire valacho-bulgare, fondé en 1185, mais du premier empire bulgare, détruit en 1018 par l'empereur Basile II le Bulgarochtone. Les Bulgares, à cette époque, avaient étendu en effet leur domination aussi sur les pays roumains du nord du Danube, et le nom de Bulgarie leur en était resté[3]. L'histoire de l'empire valacho-bulgare à laquelle

1. F. Kanitz, *Donaubulgarien und der Balkan*. Leipzig, 1882, I, p. 63. « Verschiedene Ursachen und namentlich das bauernfeindliche Regiment der walachischen Bojaren begünstigten die Enstehung und rasche Zunahme der rumänischen Colonien auf dem bulgarischen Donauufer. » Partout les Roumains habitent les bords du Danube. Voir Kanitz, I, p. 19, 83, 98, 106; II, p. 28, 40, 174, et III, p. 278. Une seule colonie, celle de Copriva, s'est avancée jusqu'à un demi-mille dans l'intérieur du pays. *Ibidem*, II, p. 158.

2. Kanitz, I, p. 9, 64 et 200. La ville d'Arbanas, près de Tirnovo, habitée en grande partie par les Macédo-Roumains, a été fondée par des colonies venues d'Elbassan ou Arbanas de l'Albanie. Voir Caragiani, *Studii istoric.*, p. 227; Kanitz, I, p. 173.

3. Le titre porté par l'empereur Jean Caliman Assan (1241-1245) d'« autocrate de Tirnova, des Bulgares, des Grecs, de la *Moldo-Valachie* et des pays hongrois, de Bude jusqu'à Vienne » (Aprilov, *Vlacho-Bolgarskaïa gramota*. Odessa, 1845, p. 31), peut avoir de l'importance pour constater l'existence du nom de la

nous allons passer, et surtout celle de sa fondation, à laquelle les Roumains prirent une part décisive, conduira à la même conclusion.

§ 2. *Histoire de l'empire valacho-bulgare.*

Le premier empire bulgare avait été détruit en 1018 par la puissante main de Basile le Bulgarocthone et les Bulgares passèrent sous la domination byzantine, sous laquelle ils restèrent cent soixante-sept ans, jusqu'en 1185, lorsque sonna pour eux de nouveau l'heure de la délivrance; cependant le signal leur vint d'un côté où peut-être ils ne l'attendaient point, des pasteurs roumains des Balkans. La révolte de ceux-ci fut provoquée par la circonstance suivante : l'empereur Isaac II l'Ange voulait célébrer ses noces avec la fille de Béla III, roi de Hongrie, avec un éclat particulier. Pour se procurer l'argent nécessaire, il leva une contribution générale qui devait frapper les animaux : bêtes à cornes, brebis et porcs, et qui atteignait surtout les pasteurs roumains du mont Hémus, dont la richesse principale consistait précisément en troupeaux. Les Roumains envoyèrent à l'empereur, qui se trouvait à Kypsella, deux députés : les frères Pierre et Assan, pour se plaindre. Ceux-ci, peu habitués aux usages du monde, présentèrent leurs plaintes avec tant d'amertume et de violence que l'empereur fit souffleter l'un d'eux, Assan, en plein visage. Rebutés dans leurs demandes et atteints dans leur honneur, les deux frères s'en retournèrent le cœur plein de rage et décidés à soulever leurs compatriotes. Les Grecs devaient payer bien cher le soufflet appliqué sur la face d'un peuple jeune et vigoureux qui, ainsi que l'observe l'Hébreu Benjamin, n'avait encore été soumis à personne. La proposition des deux frères rencontra au premier moment un accueil assez froid. La lutte avec un grand empire, dont on était loin de soupçonner la décrépitude, effrayait même les plus courageux. Pierre et Assan recoururent alors à un stratagème. Ils élevèrent dans l'Hémus une église, où ils rassemblèrent plusieurs épileptiques, que le peuple croyait possédés par les esprits impurs, et qui furent instruits à prophétiser, dans les accès de leur maladie, la prochaine indépendance du peuple. C'est par ce moyen que les frères Pierre et Assan réussirent à faire proclamer la révolution; alors Assan, le frère aîné, mit sur sa tête une couronne, chaussa

Moldavie et de la Valachie nord-danubiennes pendant le XIIIe siècle. Quant au fait de la domination même de l'empereur valacho-bulgare sur ces pays, on voit tout de suite que ce titre n'est qu'une emphase; que cet empereur dominait tout aussi peu sur la Moldo-Valachie que sur Pesth et sur Vienne! Ce n'était toujours qu'une réminiscence du passé.

des cothurnes de pourpre et se montra en costume d'empereur aux yeux de son peuple émerveillé.

Après plusieurs luttes soutenues avec succès par les Roumains, et qui leur procurèrent un butin abondant, l'empereur réussit une fois, à la faveur d'un épais brouillard, à vaincre les Valaques; et, les poussant au dehors des montagnes, il les poursuivit jusqu'au Danube, où Pierre et Assan cherchèrent un refuge sur la rive gauche du fleuve, chez le peuple des Coumans. L'empereur revint par les Balkans en triomphateur; pour châtier les révoltés, il se contenta de mettre le feu aux meules de blé qu'il rencontrait sur sa route. Trompé par les promesses de soumission et les prières des Valaques, il quitta leurs montagnes sans prendre aucune mesure de sûreté. Il négligea surtout de placer des garnisons dans leurs villages, nombreux dans l'Hémus, tous situés sur des précipices vertigineux et à des hauteurs effrayantes. A peine l'empereur était-il de retour dans sa capitale que Pierre et Assan repassaient le Danube, et, soutenus par un puissant corps de Coumans, ils recommençaient la lutte contre l'empire byzantin, « décidés, cette fois, à rétablir l'empire des Mysiens (Valaques) et des Bulgares tel qu'il avait été auparavant[1]. »

Le général byzantin Cantacuzène, chargé par l'empereur de conduire les opérations, fut surpris une nuit par les Valaques et totalement défait, perdant même ses habits cousus d'or, que les chefs des révoltés revêtirent avec un indicible plaisir. L'empereur révoqua Cantacuzène et mit Vranas à sa place; mais celui-ci, au lieu de marcher contre les rebelles, tourna les armes contre son maître; cette révolte de l'armée byzantine laissa aux Valaques le temps de rassembler et d'affermir encore leurs forces pour la résistance. Les Roumains, encouragés par leurs exploits précédents, commencèrent à descendre des montagnes et attaquèrent les villes grecques situées à leurs pieds, se gardant toutefois d'accepter une lutte ouverte, dans la plaine, avec les troupes impériales. Après plusieurs entreprises infructueuses, en 1187-1190, Isaac l'Ange entreprit une grande expédition au centre même de la région des Valaques, vers les hauteurs du mont

1. Choniates, p. 485 : « καὶ τὴν τῶν Μησῶν καὶ τῶν Βούλγάρων δυναστείαν εἰς ἓν συγάψουσιν ὡς πάλαι ποτὲ ἦν ὀυδαμῶς ἠνείχοντο. » Ces paroles de Nicétas, le fait qu'au temps du premier empire bulgare nous trouvons les Roumains luttant plusieurs fois dans leurs armées (voir plus haut la note, avec *vgitzi*), enfin les noms latins de deux de leurs rois, *Sabin* et *Pagan*, nous font penser que les Roumains ont dû jouer un rôle important même dans l'histoire du premier empire bulgare. La question exigerait une étude spéciale que nous ne saurions entreprendre ici. Que les Mysiens désignaient toujours les Valaques, le fait est démontré dans la note suivante.

Hémus[1]. Les Assans, aussitôt qu'ils étaient revenus du Danube, avaient pris une mesure très sage, celle de fortifier les citadelles et châteaux qui existaient dans l'Hémus depuis le temps de l'empereur Justinien, qui les y avait élevés contre les invasions des barbares. Les Valaques se renfermèrent dans ces fortifications à l'arrivée de l'empereur, ou se retirèrent dans les refuges les plus inaccessibles de leurs montagnes, attendant le moment favorable pour tomber sur l'armée expéditionnaire. L'Ange, voyant qu'il ne pouvait rien faire, décida de quitter le cœur des montagnes, où il ne se sentait pas trop en sûreté, et, voulant abréger la route, il s'achemina par un défilé étroit vers la ville de Berrhoë. C'est là que l'attendaient les Valaques. L'armée impériale ne se fut pas plus tôt engagée dans cette gorge périlleuse qu'une pluie de pierres et de rochers tomba sur elle, sans qu'elle pût songer même à se défendre. L'empereur s'échappa non sans peine et parvint à Berrhoë, laissant dans la main des « barbares » tous les bagages de l'armée, ainsi que son propre casque impérial perdu dans la fuite. A partir de ce moment, l'empereur abandonna l'idée de ramener les Valaques à l'obéissance et il se contenta de prendre contre eux des mesures défensives, d'autant plus nécessaires que les Valaques, encouragés par la victoire de Berrhoë, attaquèrent et occupèrent plusieurs villes grecques, telles que : Anchialos, Varna, Triadizza, et en pillèrent d'autres comme Philippopoli et Andrinople. Ils devinrent toujours plus audacieux, osant même soutenir les luttes ouvertes contre les Byzantins; ils battirent le général Guido et tuèrent Vatatzès dans un combat près d'Andrinople. Quand Isaac l'Ange eut été détrôné par son frère Alexis, les Valaques profitèrent de cette révolution pour fortifier encore davantage leur position (1193).

Ces succès faillirent être compromis par la mort de leur chef le plus énergique et le plus intelligent, Assan. Un de ses parents, Ivancu, qui vivait en concubinage avec une belle-sœur d'Assan, ayant été menacé de mort par ce dernier, qui considérait ce fait comme un outrage, prit les devants, en tuant lui-même Assan, et s'empara du pouvoir. Il avait d'ailleurs été poussé au crime par le sébastocrator Isaac, parent de l'empereur Alexis, qui avait été précédemment fait prisonnier par les Valaques. Le sébastocrator avait même promis au meurtrier sa fille en mariage. Ivancu s'empara de Tirnova, la ville la plus considérable de l'Hémus, où il organisa la résistance contre Pierre, le frère d'Assan et son successeur légitime.

1. Voilà comment Nicétas indique les demeures des Valaques, p. 482 : « τοὺς κατὰ τὸν Αἷμον τό ὄρος βαρβάρους, οἱ Μύσοι πρότερον ωνομάζοντο, νυνὶ δὲ Βλάχοι κικλήσκονται. »

Mais Pierre, aidé par son plus jeune frère Jonitzà, serra de près Ivancu dans la forteresse de Tirnova; l'usurpateur appela les Grecs à son secours; mais ceux-ci avaient appris à craindre les Valaques, et refusèrent de marcher contre eux; Ivancu fut donc obligé de sortir de Tirnova et de s'enfuir à Constantinople. Il y fut fort bien reçu par les Grecs, épousa Anne, veuve du sébastocrator Isaac, qui était mort en captivité chez les Valaques, et, comme dans plusieurs combats contre ceux-ci il fit preuve d'habileté, l'empereur mit en lui tout son espoir pour soutenir la lutte contre les révoltés. A ce moment même, Pierre, successeur d'Assan au trône des Valaques, périt victime d'un autre assassin, toujours de son pays[1].

Le troisième frère, Jonitzà, qui lui succéda, plaça sur une base solide l'empire valacho-bulgare (1197). Dès qu'il eut pris le pouvoir, il chargea un autre chef valaque, Hrisos, de défendre contre les attaques des Byzantins la citadelle de Strumitza, située sur le sommet d'une montagne; les maisons apparaissaient d'en bas comme des nids et leurs habitants ressemblaient à des oiseaux perchés sur les hauteurs. En outre, Hrisos ramena sous l'autorité des Valaques et fortifia la forteresse de Prosacon, place très forte, située sur un roc escarpé et massif, au sommet duquel conduisait un seul sentier qui serpentait le long d'un précipice effroyable, creusé par le torrent de l'Axios (le Vardar d'aujourd'hui)[2]. L'empereur, étant venu l'attaquer sans prendre des précautions suffisantes, fut complètement battu et dut se réfugier jusque sous les murs de Constantinople. Un autre malheur devait encore frapper les Byzantins. Ivancu, ce Valaque renégat, qui, après avoir tué Assan et lutté contre Pierre, s'était réfugié chez les Grecs, où il était monté aux plus grands honneurs, vint, on ne sait pour quelle cause, apporter à Jonitzà son concours contre ses amis d'autrefois. Il organisa une armée d'après le système byzantin et devint l'ennemi le plus dangereux des Grecs. Alexis envoya contre lui le général Manuel Kamytzès, qui réussit à prendre d'assaut la forteresse de Kritzimo; mais Ivancu, secondé par un autre capitaine roumain de la montagne de Zagora, dans l'Hémus, trompa le général byzantin par un stratagème, lui infligea une déroute complète et le fit même prisonnier. Les Grecs parvinrent pourtant plus tard à se défaire par la trahison de ce nouvel ennemi et s'emparèrent de son frère Mito, qu'ils envoyèrent en exil[3]. Peu de temps après commencèrent à Constantinople les troubles qui amenèrent l'établissement de l'empire

1. Choniates, p. 621.
2. Ibidem, p. 644 (Strumnitza), p. 665 (Prosacon).
3. Choniates, p. 678-687.

latin, et qui laissèrent aux Valaques entière liberté pour se constituer d'une manière régulière.

Le pape Innocent III, apprenant les brillants succès du nouvel État, qui venait de prendre naissance dans la péninsule des Balkans, devança les désirs de Jonitzà; il lui envoya en 1199 le protopope grec de Brindisi, Dominique, homme qui connaissait les langues grecque et latine, avec une lettre où le pape lui disait entre autres choses : « Apprenant que ses ancêtres descendaient du peuple romain et qu'il avait hérité d'eux tant la générosité du sang que la piété qu'il témoignait envers le siège apostolique, le pape s'était proposé, depuis longtemps déjà, de lui envoyer des ambassadeurs, et qu'il ne dépendra que de sa réponse à la première missive qu'il lui envoyait pour qu'il le fasse visiter par d'autres ambassadeurs d'un rang plus élevé[1]. » Jonitzà reçut le délégué du pape avec la plus grande distinction et lui répondit immédiatement par le prêtre Vlasie de Brandizober que « lui, Jonitzà, l'empereur des Valaques et des Bulgares, appréciait la lettre du pape plus que tous les trésors de la terre, qu'il avait rendu grâce au ciel de ne pas les avoir oubliés, d'avoir vu leur humilité et de leur avoir rappelé le sang et la patrie d'où ils tiraient leur origine[2]. » Puis, entrant en matière, il le pria « de le recevoir dans le sein de l'Église romaine et de lui donner la couronne comme à un fils bien-aimé, car il avait appris dans ses livres anciens que d'autres empereurs, ses prédécesseurs, avaient aussi été couronnés par le saint-siège. » Le pape lui fit alors porter par le chapelain Jean une lettre qu'il adressa à « Caloioan, le prince des Valaques et des Bulgares. » Il y répète ce qu'il lui avait dit dans sa première lettre, que, le sachant descendu de la noble souche romaine, il s'attendait à le voir accepter la véritable religion. Il lui dit ensuite qu'il avait fait examiner ses registres pour se convaincre si en effet le siège apostolique avait couronné des rois en Bulgarie et qu'il avait trouvé entre autres que, du temps du pape Adrien, le roi des Bulgares, Michel, avait demandé qu'on lui envoyât de Rome un cardinal pour sacrer l'archevêque bulgare; mais que les Bulgares, corrompus par les dons et les promesses des Grecs, avaient chassé les Latins et accepté des prêtres grecs. « Quoique la mémoire d'une si grande légèreté, poursuit le pape, nous conseille d'agir avec plus de circonspection et de n'envoyer à ta hautesse aucun de nos frères les cardinaux, nous avons toutefois décidé

1. Theiner, *Mon. Slav. merid.*, I, p. 11 : « Audito quod de nobili urbis Romae prosapia progenitores tui originem traxerint. »

2. *Ibidem*, p. 15 : « Et reduxit nos in memoriam sanguinis et patriae nostrae a qua descendimus. »

d'envoyer chez toi notre fils chéri, le chapelain Jean, chargé de porter un chapeau à l'archevêque bulgare et d'ordonner les évêques dont il sera besoin. » Le pape finit sa lettre par les paroles suivantes : « Nous prions donc ta noblesse de recevoir notre délégué comme notre propre personne et de le traiter avec honneur, acceptant ses conseils salutaires et prenant soin qu'ils soient observés par tout le peuple des Valaques et des Bulgares, car il sied autant à ta gloire qu'il est nécessaire pour ton salut éternel que tu sois romain, non seulement par ton sang, mais aussi par ta conduite, et que le peuple de ton pays qui se dit originaire des Romains suive les institutions de l'Église romaine[1]. »

Jean, le chapelain, sacra un archevêque à Tirnova et deux évêques à Belesbolna et Prestlava; ils reconnurent tous la primauté de l'Église catholique et Jonitzà confirma ces dispositions par un chrysobule de l'année 1204; il y dit que « Dieu trouvant agréable de le faire empereur de toute la Bulgarie et la Valachie, il a scruté les anciens papiers et documents par lesquels il a vu que ses prédécesseurs, Siméon, Pierre et Samuel, avaient reçu la couronne du pape; que lui aussi avait sollicité la même faveur d'Innocent III, consentant à recevoir en tout la religion catholique, décidé à la garder ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, les empereurs de la Bulgarie et de la Valachie, et donnant au pape comme preuve de sa résolution son chrysobule orné de son cachet d'or[2]. » Ce document, accompagné de quelques dons précieux, fut envoyé au pape par le chapelain Jean et le moine Vlasie.

A cette nouvelle, le souverain pontife s'empressa d'envoyer à Jonitzà, par le cardinal Léon de Santa-Croce, le diadème royal; en même temps, il l'autorisa à faire frapper de la monnaie à son effigie; il nomma l'archevêque de Tirnova primat sur tout son empire et lui subordonna tous les métropolitains des provinces de la Bulgarie et de la Valachie[3]. Jonitzà fut couronné roi et empereur des Bulgares et des Valaques en novembre 1204.

1. *Ibidem*, p. 16 : « ut sicut genere sic sis etiam imitatione Romanus et populus terrae tuae, qui de sanguine Romanorum se asserit descendisse, ecclesiae Romanae instituto sequatur. » Que le peuple Macédo-Roumain ait gardé le souvenir de son origine, cela se voit dans un passage où Cinnamus, p. 260, rapporte que l'on disait des Valaques, évidemment par la tradition conservée par eux-mêmes, qu'ils étaient des descendants d'anciennes colonies italiennes. Bonn, p. 260 : « καὶ δὴ καὶ Βλάχων πολόν ὅμιλον οἵ τῶν ἐξ Ἰταλίας ἄποικοι πάλαι εἶναι λέγονται. »

2. Theiner, p. 27.

3. *Ibidem*, p. 25 : « Calojohanni illustri Bulgarorum et Blacorum *regi*... Et

Cependant de grands changements avaient lieu à Constantinople. L'empire byzantin était renversé et un état féodal prenait à sa place naissance sur les rives du Bosphore (1204). Jonitzà, élevé par le pape au rang des princes catholiques qui maintenant établissaient leur pouvoir à Constantinople, leur envoya une ambassade pour les féliciter des succès obtenus et leur offrir son secours contre les Grecs. Il reçut d'eux une réponse, aussi peu convenable qu'impolitique : « Il ne lui seyait pas de se comporter comme un roi avec ses semblables, mais, en sa qualité d'esclave, il devait montrer tout le respect dû aux successeurs de ses maîtres; sinon, les Latins prendraient contre lui des mesures qui lui feraient payer bien cher son audace et son impertinence. » Profondément blessé par ce traitement immérité, Jonitzà résolut d'en tirer vengeance. Il se mit en relation avec les Grecs, et provoqua plusieurs révoltes parmi eux à Didymotichon, Andrinople, Vizia, Tzurulus et Arcadiople. Les Latins, après avoir noyé dans le sang l'insurrection des autres villes, attaquèrent celle d'Andrinople, qui demanda les secours de Jonitzà. Celui-ci marche immédiatement contre les Latins, leur arrache par un sanglant assaut la ville de Philippopoli et court ensuite dégager celle d'Andrinople[1]. Il était accompagné par 14,000 Coumans, qui servaient dans son armée comme mercenaires. Ceux-ci, après avoir attaqué l'armée d'investissement, simulèrent la fuite et attirèrent les Latins dans le gros de l'armée de Jonitzà, où les Valaques et les Coumans en firent un horrible massacre. L'empereur Baudouin de Flandre tomba lui-même (15 avril 1205) aux mains de Jonitzà, qui le conduisit à Tirnova chargé de chaînes, et le fit jeter en prison[2].

Après avoir dégagé Andrinople, Jonitzà pénétra dans Serres ; il y mit le feu, prit la citadelle et fit la garnison latine prisonnière. Puis il attaqua Thessalonique, capitale du duché de Boniface de Montferrat, qui réussit pourtant à repousser les Valaques. Jonitzà se rejeta alors sur d'autres villes du même duché : Berrhoë, Philippopoli, Apros, Rhaedestos, Perinthus, Arcadiople, qui furent toutes dévastées et ruinées de la façon la plus complète. Repoussés de tous côtés, les Latins se maintenaient seulement dans leurs capitales, n'étant pas même en sûreté derrière leurs murailles. Toute la Thrace fut

in terra tua primatus optineat dignitatem eique Metropolitani tam in Bulgariae quam Blaciae provinciis constituti subjaceant. »

1. Ephraemius Monachus, *Historia bizantina, in versibus*, Bonn, p. 298, 299.

2. En dehors de Choniates, qui raconte cette lutte, p. 808-814, voir encore Nicéphore Grégoras, I, p. 13-16, et la lettre du frère de l'empereur Baudouin, le régent Henri, de l'année 1205, au pape Innocent III, dans laquelle il lui raconte la capture de son frère. Theiner, *Mon. Slav. merid.*, I, p. 40.

changée en désert; on y rencontrait plus d'autres êtres vivants que les animaux sauvages.

Le pape s'efforça inutilement de réconcilier Jonitzà avec les Latins; il ne fit que refroidir tout à fait le zèle catholique de l'empereur valacho-bulgare[1].

Cette inimitié de Jonitzà à l'égard des Latins poussa ceux-ci à se réconcilier avec les Grecs. Les armées alliées parvinrent cette fois à repousser l'empereur valaque devant Andrinople; elles le poursuivent ensuite jusqu'à Anchialos, enlevant aux Valaques et aux Bulgares un butin considérable.

Jonitzà se préparait à prendre sa revanche lorsque le couteau d'un meurtrier mit fin aux jours de ce troisième membre de la famille des Assans, qui devait périr tout entière par la main des assassins. Ainsi s'éteignit en 1207, dans la fleur de l'âge et dans toute sa force, ce produit terrible d'un peuple vigoureux, infatigable, énergique et brave; il joignait aux qualités d'un grand capitaine la cruauté la plus raffinée et l'instinct de la destruction qui paraissait lui avoir été communiqué par les Coumans dont le roi était devenu son beau-père.

Après la mort de Jonitzà, qui ne laissa pas d'enfants, le trône des Valacho-Bulgares devait venir aux mains de Jean, fils d'Assan, mort en 1196. Celui-ci, étant encore enfant, un usurpateur, Borila, fils d'une sœur des Assans, s'empara du pouvoir; pour se donner des droits au trône usurpé, il épousa sa propre tante, fille du roi des Coumans et veuve de Jonitzà. Jean Assan s'enfuit avec son précepteur chez les Coumans, au nord du Danube[2], et, de là, il passa chez les Russes, qui, à sa majorité, l'aidèrent à reconquérir son trône. Après un siège de sept années, il força Borila dans Tirnova, et lui fit crever les yeux (1218)[3].

Jean est le plus célèbre représentant de la dynastie des Assans. Sous son règne, l'empire valacho-bulgare s'étendit sur toute la Mœsie, une partie de la Serbie avec Belgrade et Nisch, la Thrace avec Didymotichon et Andrinople, la Macédoine tout entière et l'Albanie jusqu'à Durazzo[4]; il était donc descendu des montagnes où la révolte

1. Voir les lettres d'Innocent de 1205 et 1207 dans Theiner, *loc. cit.*, I, p. 42-44.

2. Ephraemius Monachus, p. 316 : « ἀδελφόπαις τις Βαρίλας κεκλημένος Σκυθίδα θείαν γαμετὴν παρανόμως γήμας, ὑπῆρζεν ἐγκρατὴς καὶ Βουλγάρων. Ἀσὰν δὲ παῖδα παῖδαγωγός τις λάθρα νέον κομιδῇ παραλαβὼν ὡς τάχος πρὸς Σκύθας ἀπήγαγεν εἰς σωτηρίαν. » Comp. Acropolita, p. 26.

3. Acropolita, p. 35.

4. D'après une inscription de l'année 1231 posée par Jean Assan. Voir Jireček, *Geschichte der Bulgaren*, p. 253.

des Valaques lui avait donné naissance et avait occupé la plaine habitée partout par le peuple bulgare. Jean Assan continua de se nommer lui-même empereur des Valaques et des Bulgares[1] et d'en recevoir le titre, que portait aussi son oncle. Autant ses prédécesseurs avaient été violents et terribles, autant son règne fut doux et humain, de sorte qu'il laissa dans la mémoire des hommes le souvenir d'une haute majesté unie à une figure douce et bénigne, qui attira sur lui la bénédiction des contemporains et le regret de la postérité. Il épousa la fille d'André II, roi de Hongrie, Marie, et maria sa propre fille, Hélène, au fils de Jean Doucas Vatatzès, empereur grec de Nicée, avec lequel il fit ensuite alliance pour attaquer l'empire latin qui menait encore une existence éphémère à Constantinople[2]. Il s'en fallut de peu que la capitale elle-même ne tombât aux mains des alliés; heureusement pour les Latins, cette alliance dura peu, parce que le Grec prétendait régner aussi là où Assan voulait être le seul maître.

Les relations de l'empire valacho-bulgare avec la papauté, qui semblaient devoir être éternelles, ne durèrent pas même autant que la vie de leurs promoteurs. Aussitôt que Jonitzà eut levé les armes contre les Latins, il s'était éloigné de l'Église romaine. Le patriarche de Tirnova, qui, au commencement, obéissait au pape, rompit en même temps que son maître les relations qui l'unissaient à Rome; il obtint ainsi facilement l'indépendance et l'autocéphalie, qui étaient d'ailleurs considérées par le peuple bulgare comme un complément indispensable à l'indépendance de l'État. Néanmoins, quand la bonne entente cessa entre Vatatzès et Assan, la correspondance entre le pape et l'empereur valacho-bulgare reprit un caractère plus amical, bien que le souverain pontife donnât seulement au chef des Valacho-Bulgares le titre de « prince des Bulgares et des Valaques[3] » au lieu de l'appeler empereur ou roi, comme Innocent III nommait Jonitzà dans ses lettres. Mais la précipitation avec laquelle le pape adressa une encyclique à tous les prélats de la Bulgaro-Valachie, par laquelle il les exhortait à rentrer dans le sein de l'Église catholique[4], gâta tout,

1. Dans une lettre de 1237, le pape lui donne le titre de « nobili viro Assano domino Blachorum et Bulgarorum. » (Theiner, *Monumenta Hungariae*, I, p. 155.)

2. Acropolita, p. 52-56; Ephraemius Monachus, p. 328-330.

3. « Epistolae Gregorii IX Assano *domino* Bulgarorum et Valachorum scriptae. » 21 mai et 1er juin 1237, dans Theiner, *Monum. Hungariae*, I, p. 155 et 157.

4. « Epistola Gregorii II ad universos praelatos in Bulgaria et Valachia. » 1er juin 1235. *Ibidem*, I, p. 155-156.

et Assan brisa de nouveau avec l'empire latin et Constantinople. Le pape furieux provoqua le roi Bela à entreprendre une sorte de croisade contre l'infidèle Assan[1]. Mais la terrible invasion des Mongols, dont l'arrivée s'annonçait en Europe, retint dans ses États le roi hongrois.

Jean Assan mourut en 1241 ; il laissait plusieurs enfants, dont l'aîné, Caliman, monta sur le trône. Après Caliman, mort en 1246, vint son frère Michel, qui fut tué en 1247 par son cousin Caliman II. Celui-ci, voulant épouser de force la femme de sa victime, fille de Stephan Uros, roi de Serbie, pour légitimer son usurpation, fut tué par Uros en 1250. Avec lui s'éteignait la dynastie des Assans. Le trône devenant vacant, les grands dignitaires de l'empire se réunirent pour élire un nouveau monarque. Le choix tomba sur Constantin, petit-fils de Stéphan Némania, fondateur de la puissance serbe, qui épousa une nièce de Jean Assan et prit le nom de Constantin Assan. Il n'avait pourtant rien de commun avec l'ancienne dynastie que ce nom d'emprunt[2].

Comme on vient de le voir, les origines de l'empire valacho-bulgare doivent être cherchées parmi les Roumains établis au sud de la péninsule illyrique. C'est là que ce puissant élément se révolta contre l'empire byzantin ; c'est là que furent livrées les luttes les plus acharnées pour l'établissement de cette monarchie, qui se développa presque tout entière au sud des Balkans, patrie du peuple roumain. Une fois l'empire constitué, le gouvernement descendit des montagnes ; la ville de Tirnova, située sur le versant septentrional de l'Hémus, vers la plaine du Danube, devint la résidence des Assans. De là, dans la constitution de l'État bulgare, une transformation remarquable, dont l'étude jettera de la lumière sur bien des questions restées jusqu'à présent sans une solution satisfaisante.

§ 3. *Rôle des Roumains dans l'empire valacho-bulgare.*

Le développement extraordinaire que prirent les Valaques de la péninsule balkanique dans l'établissement et le maintien de leur État commun avec les Bulgares a procuré aux partisans de la théorie de l'abandon de la Dacie par les colons romains un des arguments qu'ils croient le plus puissant.

1. « Epistola Belae regis Ungariae scripta Gregorio IX. » 7 juin 1238. *Ibidem*, p. 171.

2. Acropolita, p. 162 : « ἐπεὶ δὲ ἔρημος ἐναπελείφθη κληρονόμου γνησίον ἡ τῶν Βουλγάρων ἀρχή, ξυνιόντες οἱ προύχοντες εἰς βουλὴν τὸν τοῦ Τοίχου υἱόν Κονσταντῖνον εἰς τό ἄρχειν αὐτῶν ἀναδέξασθαι ἐβουλεύσαντο. »

Cet argument est formulé de la manière suivante : les Valaques ont dû être dans un temps très puissants au sud du Danube, puisqu'ils furent en état de battre, non seulement les armées byzantines, mais encore celles des chevaliers féodaux qui établirent à Constantinople l'empire des Latins. Ces expéditions, faites sous la conduite de chefs valaques, prouvent que l'intelligence était aussi représentée par ce peuple, de sorte qu'à tous les points de vue les Roumains jouent, au début de l'État qu'ils avaient fondé en commun avec les Bulgares, un rôle prépondérant. A partir du milieu du XIIIe siècle, époque où s'éteignit la dynastie des Assans, le nom des Valaques est mentionné toujours plus rarement dans l'histoire de cet empire, jusqu'à ce que vers la fin il disparaît tout à fait, étant remplacé partout par celui des Bulgares, et lorsque l'empire fondé par les Assans périt sur la plaine de Kossovo, sous les coups des Turcs, en 1389, c'est un État purement bulgare qui disparaît, sans qu'on y parle même de l'élément roumain, autrefois prédominant. Qu'étaient donc devenus les Roumains de l'empire valacho-bulgare? Rœsler nous répond qu'ils avaient passé le Danube vers la rive supérieure, où on ne les rencontre pas jusqu'alors et où, au contraire, ils commencent à se montrer aussitôt qu'ils disparaissent de la péninsule; c'est pour cela qu'on trouve, à partir du XIIIe siècle, les Valaques toujours plus nombreux au nord du Danube, jusqu'à ce qu'ils remplissent d'abord la Valachie, ensuite aussi les pays adjacents, tandis qu'ils disparaissent presque entièrement de la Mœsie, l'ancien siège de leur puissance[1].

Ce n'est pas sans dessein que Rœsler paraît confondre la Mœsie avec les pays sud-balkaniques. En effet, si cet auteur avait placé le poids de l'empire valacho-bulgare là où nous l'avons trouvé existant en réalité, au sud des Balkans, où l'on rencontre encore de nos jours un puissant élément roumain, il n'aurait pu faire écouler cette population vers la Dacie trajane, car elle n'a point disparu de ces régions-là. En déplaçant arbitrairement le centre de cet empire dans la Mœsie et en admettant que les Roumains ont dû être une fois très nombreux dans ce pays, où on ne les rencontre plus de nos jours, il pouvait tenter d'expliquer leur disparition par leur déplacement au nord du Danube.

Le procédé est en effet subtil. En histoire, pourtant, de pareilles interprétations ingénieuses des faits ne sauraient trouver place. L'élément romain disparaît de la Mœsie à partir de l'invasion bulgare, et on ne le rencontre plus ici ni avant, ni pendant, ni après la consti-

1. Rösler, *Romaenische Studien*, p. 119.

tution de l'empire valacho-bulgare et jusqu'à nos jours. Les Roumains n'ont donc pu venir en Dacie de la Mœsie, puisqu'ils avaient disparu de ce pays même à partir du VIIe siècle. Quant à les y faire arriver des régions situées au delà des Balkans, on ne saurait y penser; car là, loin de disparaître, ils s'y rencontrent encore maintenant et en nombre considérable. Rœsler, craignant de se démasquer, tâche de se couvrir ailleurs en disant que « les Roumains ont dû être très nombreux dans la Thessalie et le Rhodope jusqu'à l'époque de l'invasion ottomane[1]. » Sans aucun doute, ils y étaient nombreux. Mais qu'y a-t-il de commun entre ces régions et la Mœsie? Et puis dans ces pays-là les Roumains, non seulement *étaient* nombreux, mais *ils le sont* encore de nos jours.

Sentant la faiblesse de cet argument fondamental, les défenseurs de l'abandon de la Dacie cherchent à l'étayer en soutenant d'abord que les Roumains de l'empire valacho-bulgare (sans déterminer cette fois-ci de quelles parties, si c'est du nord ou du sud des Balkans), pendant la lutte pour l'indépendance, commencée en 1185 et conduite en grande partie avec l'aide des Coumans, ont dû se lier toujours plus intimement à ce peuple et qu'ainsi a dû se développer toujours plus fortement chez eux la tendance à l'émigration vers les régions occupées par leurs alliés. « Les Valaques étant *souvent* forcés de chercher un refuge au delà du fleuve, chez les Coumans, pour échapper à la poursuite des armées byzantines, ils durent bientôt se convaincre combien les plaines de la Valachie étaient plus favorables au pâturage, et ainsi maintes familles, maintes associations villageoises préférèrent s'établir sur la rive septentrionale du fleuve que de retourner sur la droite, où la guerre avec les Byzantins leur rendait la vie difficile et peu sûre[2]. »

D'abord il est inexact que les Roumains aient été forcés de passer *plusieurs fois* le Danube pour chercher refuge chez les Coumans contre les armées byzantines, car ce fait, nous l'avons vu, ne s'est produit qu'*une seule fois,* au commencement de la lutte. Plus tard, étant toujours victorieux, loin d'être obligés de passer le fleuve, les Roumains serraient toujours de plus près l'empire byzantin lui-même. Quelle nécessité aurait donc poussé les Roumains à abandonner les pays qu'ils avaient habités jusqu'à leur révolte, lorsque celle-ci leur avait si bien réussi, qu'elle leur avait donné le moyen de créer un puissant État? Comment! Ce sont les Roumains qui battent les Byzantins, les pillent, prennent leurs forteresses, peuvent faire tout

1. Rösler, p. 114.
2. Rösler, p. 117; Hunfalvy, *Ansprüche*, p. 81.

ce qu'ils veulent, non seulement dans leur propre pays, mais jusqu'aux portes de Constantinople, et ce serait toujours eux qui devraient fuir, s'expatrier, émigrer au nord du Danube? Tant qu'ils avaient été les esclaves de Byzance, il ne leur était pas venu en tête de quitter leur pays et ils l'eussent fait maintenant qu'ils en étaient devenus presque les maîtres? Une pareille conduite serait contraire à la logique même des affaires humaines.

Et quel sort pouvaient attendre les Roumains, peuple de pasteurs, au milieu des Coumans, que celui d'être dépouillés de leur seule fortune, leurs bestiaux?

Cette explication de la rentrée des Roumains en Dacie restait donc insuffisante. Il fallait lui chercher encore un appui, qui devait pourtant être encore plus chancelant que les autres. On a dit que les Roumains ont été poussés à quitter la péninsule balkanique « par suite de l'invasion ottomane[1]. » Ce serait, en effet, un motif sérieux qui aurait pu provoquer l'émigration de ce peuple au nord du Danube. Malheureusement, une simple comparaison des dates suffit pour renverser complètement ce nouvel échafaudage. Les Turcs mettent pour la première fois les pieds en Europe en 1356, et, à cette époque, les Roumains étaient déjà nombreux au nord du Danube, les deux États de Valachie et de Moldavie étaient constitués; ils s'étaient formés, il est vrai, à la suite d'une immigration, mais qui vint, non par le Danube, mais de la Transylvanie, c'est-à-dire non de la plaine vers les montagnes, comme l'exigerait l'hypothèse de l'abandon de la Dacie, mais des montagnes vers la plaine.

Pour donner une explication historique, c'est-à-dire fondée sur la vérité, de ce fait indéniable que l'élément roumain disparaît avec le temps de l'histoire de l'empire valacho-bulgare, il faut examiner le rôle que les deux éléments, le bulgare et le valaque, jouèrent dans la constitution et le développement de l'État fondé par eux. Nous verrons alors que l'élément d'origine roumaine, loin de cesser d'exis-

1. Ceci pouvant paraître assez extraordinaire pour des historiens sérieux, nous reproduisons les paroles mêmes de Rösler et de M. Hunfalvy. Rösler, p. 116, dit : « Unter den ethnographischen Veränderungen welche sich in Gefolge der osmanischen Machtentfaltung vollzogen, erscheint uns keine bedeutender als der Rückgang des romänischen Elementes auf der Halbinsel bewirkt durch Aufsaugung und Auswanderung. » M. Hunfalvy, *Ansprüche der Romänen*, p. 101, ajoute : « Der Druck der die sich ausbreitende Türkennacht im Süden der Donau auf Bulgaren, Wlachen, Serben seit dem dritten Jahrzehnt des XIVten Jahrhunderts ausübte, schob die Einwohnerschaft an die Donau und hinüber nach Ungrowlachien und dessen Nebanländern; unter der wogenden Einwohnerschaft waren aber die Wlachen die beweglichsten, welche auch von leichten Wellen am weitesten fortgetragen wurden. »

ter physiquement, se retrouve au contraire encore aujourd'hui et en nombre considérable, non dans la Mœsie, où il n'a jamais été rencontré à partir de l'invasion des Bulgares, mais dans les régions où il se trouvait du temps où l'État valacho-bulgare s'est fondé et où il a lutté pour son maintien. Si le souvenir des Valaques s'est éteint dans l'histoire ultérieure de cet empire, qui avait été fondé surtout par leurs efforts, cette disparition d'un nom, autrefois si souvent mentionné, était naturelle et inévitable, étant donnés les rôles remplis par lui et par les Bulgares dans leur empire commun.

Avant pourtant d'entreprendre cette recherche, il nous faut élucider une question préalable. Le peuple qui provoqua et soutint avec tant d'énergie la lutte contre l'empire byzantin, et surtout la dynastie, sous la conduite de laquelle il remporta de si glorieux triomphes, était-ce en effet les Roumains ou Valaques des montagnes de la péninsule? Il paraîtrait qu'après les témoignages des auteurs byzantins, corroborés par les bulles du pape Innocent III, une pareille question serait simplement oiseuse. Et, pourtant, il n'en est pas ainsi, car les savants slaves, qui ont intérêt à faire jouer à leur nation, la Bulgarie, le rôle prépondérant dans la guerre pour l'indépendance, soutiennent que les Roumains, s'ils ont pris une certaine part à cette lutte, n'y ont occupé qu'une place tout à fait secondaire, et que, en premier lieu, Pierre, Assan, Jonitzà et leurs descendants étaient des Bulgares; si la révolte est attribuée par les Grecs aux Valaques, cela provient seulement de la haine implacable que les Byzantins avaient jurée aux Bulgares et qui les poussait à effacer leur nom de l'histoire. Les Valaques auraient été loin de jouer le rôle brillant qui leur a été prêté par les chroniqueurs et leur nom a été tout simplement substitué avec intention à celui des Bulgares pour éteindre ce dernier complètement dans la mémoire des hommes.

Quelque extraordinaire que puisse paraître une pareille explication, elle a été donnée et même par des savants d'autorité. « Le récit différent de la lutte pour l'indépendance des Bulgares s'explique par la confusion du nom de Valaque et de Bulgare chez les historiens contemporains, et, comme plus tard le nom des Bulgares revient de nouveau en honneur et que le même changement du nom dans les sources occidentales peut être dû à l'influence grecque, on pourrait en induire une substitution volontaire d'un nom par l'autre de la part des politiciens de Byzance[1], qui, par un sentiment de haine et

1. L'idée est confuse et on ne comprend pas trop comment la reproduction du changement du nom par les sources occidentales pourrait expliquer une *substitution intentionnelle* de la part des historiens byzantins. C'est pourtant bien ce que veut dire M. Pič, *Abstammung*, p. 87 : « Und da in der darauf

de mépris, auraient cherché à éliminer tout à fait l'odieux nom des Bulgares. C'est seulement lorsque la Bulgarie fut rétablie dans ses anciennes limites, quand son existence fut connue de tout le monde, et quand son secours même fut invoqué contre l'empire latin de Constantinople, que l'on ne fit plus aucune difficulté de reconnaître officiellement le nom autrefois si exécré des Bulgares. »

A l'encontre des Slavisants, qui défendent la continuité des Roumains dans la Dacie trajane, à la condition de laisser exclusivement aux Bulgares l'empire selon eux improprement appelé valacho-bulgare, les partisans de la théorie rœslérienne concèdent aux Roumains le rôle prépondérant dans cet empire pour pouvoir nier leur existence contemporaine au nord du Danube.

En premier lieu, on ne comprend pas trop ce que gagnaient les Byzantins à attribuer leurs défaites plutôt aux Valaques qu'aux Bulgares, et, s'il s'agissait de supprimer la vérité, ils auraient bien plutôt fait de cacher leurs défaites que le nom du peuple qui les leur infligeait. Mais cette opinion n'est pas même fondée en fait, car il n'est pas vrai que les historiens de Byzance cachent avec intention le nom des Bulgares. Ainsi, Nicétas lui-même, que l'on a surtout en vue dans une pareille imputation, parle dans un endroit d'Assan, qui, revenant avec une troupe de Coumans d'au delà du Danube, décida de rétablir l'empire des Valaques et *des Bulgares* tel qu'il avait été auparavant[1]. Ailleurs, il mentionne un évêque *bulgare*[2]. Dans un troisième passage, il rapporte encore que les démoniaques que Pierre et Assan avaient enfermés dans l'église de Saint-Démètre prophétisaient que Dieu voulait que le peuple des *Bulgares* et des Valaques, secouant le joug invétéré, obtînt sa liberté[3]. Il n'est donc pas possible d'admettre avec les Slavisants que les écrivains byzantins aient eu l'intention de supprimer le nom des Bulgares.

Mais ce ne sont pas seulement les historiens byzantins qui parlent des Valaques. Le pape Innocent III, dans ses lettres et ses bulles adressées à Jonitzà, non seulement lui donne à plusieurs reprises le

folgenden Zeit der bulgarische Name wieder zu Ehren kommt und die Namenverwechselung in den abendländischen Quellen auf griechische Anschauung und griechischen Einfluss zurückgeführt werden kam, so könnte man wohl auf eine geflissentliche Namenfälschung der byzantinischen Politiker und Geschichtsschreiber schliessen, die in politischen Hass und nationaler Verachtung ihren Ursprung haben mochte und den verhassten Namen da Bulgaren um jeden Preis zu unterdrücken suchte. » Comp. Jireček, p. 225.

1. Voir le passage reproduit plus haut.

2. Choniates, p. 335 : « τὸν ἀρχιποίμενα τῶν Βουλγάρων. » Voir aussi p. 488.

3. Ionn, p. 485 : « ὡς ὁ θεὸς τῶν Βουλγάρων καὶ τῶν Βλάχων γένους ἐλευθερίας ἠνδόκησε. »

titre de prince, plus tard celui d'empereur des Bulgares *et des Valaques,* mais lui répète plusieurs fois qu'étant, lui et son peuple, d'origine romaine, il devait d'autant plus accepter la religion catholique[1]. Les Slavisants trouvent pourtant le moyen d'interpréter aussi ce témoignage dans le sens de leur opinion. Ils considèrent les paroles du pape, sur l'origine romaine de Jonitzà, comme un compliment que le souverain pontife faisait au Bulgare pour le disposer plus facilement à recevoir la nouvelle religion, compliment que le rusé Bulgare ne manqua pas de s'approprier et de prendre au sérieux[2]! — N'est-il pas, dans tous les cas, assez curieux que les compliments du pape s'accordent d'une manière aussi parfaite avec les historiens faussaires de Constantinople?

Ce ne sont pourtant point là les seules sources qui nous montrent la dynastie assanienne comme étant d'origine valaque. Plusieurs chroniqueurs français et un Allemand, qui tous décrivent des faits dans lesquels eux-mêmes ont joué un rôle en Orient, témoignent unanimement que Jonitzà était Valaque. Ainsi, Geoffroy de Villehardouin, qui avait lutté en personne contre Jonitzà dans l'armée du malheureux Baudouin, dit de Jonitzà qu'il était *roi de Blaquie et de Bogrie* (Bulgarie) et que lui-même était un *Blaque*. Son continuateur, Henri de Valenciennes, parle aussi de la *Grande-Blaquie* et de plusieurs personnages de ce pays[3]. Le successeur de Baudouin, le

1. Plus haut, les lettres d'Innocent III. Ajoutons ce que dit le Métropolitain des Bulgares dans sa lettre au pape de l'année 1202. Theiner, *Mon. Slav. merid.*, I, p. 17. « Tanquam heredes descendentes a sanguine romano. »

2. Pič, *Abstammung*, p. 52; Hunfalvy, *Ansprüche*, p. 69.

3. Geoffroy de Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, avec la continuation de Henri de Valenciennes, éditée par Natalis de Wailly. Paris, 1874, p. 117. « *Johannis*, qui était roi de *Blaquie* et de *Bogrie*, et ce Johannis était un *Blaque* qui s'était révolté contre son père. » P. 164, note 76, reproduit une leçon d'un autre manuscrit qui écrit le nom de Jonitzà « Johannice le Blac. » P. 209. « *Johannis le roi de Blaquie* venait secourir ceux d'Adrinople avec une bien grande armée, car il amenait *Blaques* et *Bogres* et bien 14,000 Comains qui n'étaient pas baptisés. » P. 249. « Les Grecs, qui étaient entrés dans la cité, la rendirent à lui et lui, à l'instant, les fit prendre et les fit mener en *Blaquie*. » P. 204. « Et au cinquième jour il vint au pied de la montagne de *Blaquie*, à une ville qui avait nom *Enlui* (d'autres manuscrits donnent *Enlin*, *Aulin*, *Alin*) qui siet au pied de la *Montagne de Blaquie*. » — Henri de Valenciennes, *Ibidem*, p. 305. « Alors ils résolurent qu'ils iraient vers la *Blaquie* pour requérir l'aide et l'appui d'un haut homme qui avait nom *Esclas* et était en guerre avec *Burila*, qui était son cousin germain. Alors l'empereur commanda que l'armée chevauchât, vu qu'il avait grand désir de trouver Burila son ennemi, car *Johannis, l'oncle de Burila*, lui avait occis son père l'empereur Baudouin. » P. 333. « Esclas, je vous donne ma fille et puis je vous octroie avec la *Grande-Blaquie*, dont je vous fais seigneur, etc. »

régent de l'empire latin, *Henri*, écrit après la malheureuse bataille dans laquelle Baudouin fut fait prisonnier que « tout d'un coup, au milieu de la lutte, Jonitzà s'était jeté avec ses *Valaques* et ses Coumans[1]. » Robert de Clary, un noble de l'armée française qui prit part à plusieurs luttes contre Jonitzà, nomme aussi ce prince *Jean le Valaque*[2]. Enfin le chroniqueur allemand de la troisième croisade qui eut lieu précisément du temps de Pierre et de Assan, *Ansbertus*, qui décrit aussi les faits qu'il avait eus sous les yeux, distingue entre les nationalités principales de la péninsule des Balkans les *Grecs*, les *Bulgares*, les *Serbes* et les *Valaques*, et mentionne « un certain *Calopetra le Valaque* et son père *Crassianus* (Assanus) *avec leurs sujets les Valaques*[3]. »

En dehors de ces témoignages concordants d'une foule de sources tellement différentes, comme les bulles papales, les chroniqueurs byzantins, l'histoire allemande de la troisième croisade et les Français de l'empire latin de Constantinople, qui à elles seules, par leur rencontre uniforme sur le même point, la nationalité valaque des Assans, devraient écarter toute sorte d'hésitation, nous possédons encore dans Nicétas Choniates une autre indication plus précieuse que toutes les autres qui nous montre que la langue maternelle des chefs de l'insurrection était le valaque. Nicétas nous dit, avec son autorité de témoin oculaire de la plupart des événements qu'il raconte et parfaitement renseigné sur ceux qu'il n'avait point vus personnellement, que, « dans une des nombreuses batailles livrées entre les Valaques et les Byzantins, un des prêtres faits prisonniers par les Valaques, entendant qu'il devait être conduit dans l'Hémus, *connaissant le valaque, pria Assan, qui était de la même langue que lui, de lui donner la liberté*[4]. » Nicétas nous raconte dans ce passage que ce prêtre pria Assan *en langue valaque*, laquelle étant celle d'Assan, le prêtre espérait pouvoir le fléchir plus facilement. Il nous semble que ce passage met hors de toute discussion la nationalité valaque de la dynastie assanienne.

1. Theiner, *Mon. Slav. merid.*, I, p. 40 : « Irruit subito *Blachus* ille Johannitius in nostros cum *Blachis* et Commanie et aliis. »

2. Robert de Clary, *la Prise de Constantinople*, dans les *Chroniques gréco-romaines inédites ou peu connues*, publiées par Charles Hopf. Berlin, 1873, p. 51, 52, 82-84.

3. Ansbertus, *Historia de expeditione Friderici imperatoris*, curante Jos. Dobrowsky. Pragae, 1827, p. 29 et 34.

4. Choniates, p. 617 : « τότε δὲ καὶ τῶν δορυαλώτων τις ἱερέων εἰς τὸν Αἷμον αἰχμάλωτος ἀπαγόμενοι δεῖται τόν Ἀσὰν ἀφεθῆναι δι' ὁμοφωνίας ὡς ἴδρις τῆς τῶν Βλάχων φωνῆς εἰς ἔλεων αὐτὸν ἐγκαλούμενος. »

Que peut-on invoquer contre des témoignages tellement variés et en même temps aussi concordants? La circonstance que Jonitzà nomme dans une de ses lettres au pape les empereurs bulgares ses prédécesseurs, Siméon, Pierre et Samuel ses ancêtres[1]. D'abord, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, la question reste encore pendante si, en effet, ces empereurs n'auraient pu aussi appartenir au peuple roumain, vu le rôle que celui-ci a dû jouer au temps du premier empire bulgare. Mais, quand même cela ne serait pas, Jonitzà aura bien pu, pour se donner plus de poids vis-à-vis du pape, se faire passer pour le descendant des anciens rois de la Bulgarie.

Quant à la circonstance que les monuments slaves ne montrent pas les Assans comme Roumains, mais seulement comme Bulgares[2], elle s'explique facilement par la relation intime qui existait entre les Roumains et les Bulgares à une époque où les différences ethniques n'avaient aucune valeur; en outre, ainsi que nous constaterons plus bas, la dynastie des Assans, quoique d'origine roumaine, s'était bulgarisée toujours davantage avec le temps et, par conséquent, ses membres pouvaient passer pour Bulgares.

Nous avons montré que les Roumains transdanubiens occupaient l'Hémus. La plupart des luttes d'où sortit l'empire valacho-bulgare, ayant pour théâtre ces montagnes, patrie des Valaques, il est naturel d'admettre que ce sont eux qui formaient le plus riche contingent des armées révolutionnaires. On ne saurait donc nier que le mouvement contre l'empire byzantin soit parti du sein de Valaques de l'Hémus, auxquels se joignirent bientôt les Bulgares, qui voulaient rétablir leur ancienne puissance.

Ces Valaques jouèrent un rôle considérable pendant les guerres pour l'indépendance. Les annales byzantines se font seulement l'écho de leur nom, rappelant bien plus rarement celui des Bulgares. Pourtant, cet empire, fondé par la dynastie roumaine des Assans, et surtout par les efforts du peuple roumain de l'autre côté du Danube, ne tarda pas à se changer en un empire bulgare, et voici le secret de

1. Theiner, *Mon. Slav. merid.*, I, p. 29 : « Predecessorum meorum imperatorum Bulgarorum et Blachorum Symionis, Petri et Samuelis, *progenitorum meorum*. » Le pape Innocent III dit de même, dans une lettre à Jonitzà, du 26 novembre 1202 (Idem, p. 16) : « Sicut illustri Petri, Samueli et aliis *progenitoribus tuis* ex libris tuis legitur concisse. » Les lettres de Jonitzà au pape étant rédigées d'abord en bulgare et puis traduites en grec, et de cette langue en latin (voir plus bas), il se pourrait aussi que le terme slave de *preadcàt*, qui signifie non seulement *progenitor*, mais aussi *predecessor*, eût été mal compris par le traducteur. Voir Hasdeu, dans la *Revue Trajan*, 1865, p. 282.

2. Pič, *Abstammung*, p. 88-90.

cette transformation. Tant qu'il fallut opposer de la résistance, tant que le nouvel État eut besoin de la lutte énergique pour s'affirmer, ce furent les pasteurs du mont Hémus qui donnèrent le plus puissant contingent. Mais, lorsque l'État dut être organisé, ce furent les Bulgares qui prirent le dessus. Ceux-ci étaient plus cultivés que les Roumains; ils possédaient leur Église avec une hiérarchie établie, qui avait été respectée même par les Grecs lorsque ceux-ci avaient renversé leur premier État; ils avaient une langue écrite et un État organisé au temps même de leur premier empire; tous ces éléments manquaient au peuple de pasteurs à moitié nomades des Roumains de l'Hémus. Ainsi nous savons que Jonitzà faisait traduire les lettres qu'il écrivait au pape de la langue bulgare, dans laquelle probablement il les écrivait lui-même, en grec et de cette langue en latin[1]. Il se pourrait que Pierre et Assan, qui avaient vécu jusqu'à un âge avancé comme bergers dans les montagnes, ne sussent pas le bulgare, et ainsi s'explique le fait que le prêtre prisonnier ait prié Assan en roumain. Quant à Jonitzà, qui était encore enfant au temps de la révolte, et qui était descendu avec ses frères parmi les Bulgares de la plaine, on ne saurait plus soutenir qu'il ne connaissait pas leur langue. Tant que l'État valacho-bulgare resta enfermé dans les montagnes, l'élément roumain fut prépondérant. Aussitôt que Pierre, après avoir chassé Ivancu de Tîrnova, eut transféré la résidence de l'empire dans cette ville, habitée presqu'en entier par les Bulgares, il est évident que l'entourage même dans lequel vivait la dynastie roumaine devait lui faire adopter la vie bulgare. La décadence toujours plus grande de l'empire latin de Constantinople n'exigeait plus la tension si forte de la puissance militaire, et le règne de Jean Assan peut être considéré, comparativement à ceux qui l'avaient précédé, comme une ère plus calme et de paix pour l'empire valacho-bulgare. La dynastie régnante étant ainsi bulgarisée, on comprend facilement qu'après quelque temps les Valaques aient cessé d'être un élément prédominant, mais que, soumis aux Bulgares, ils aient compté seulement comme un des peuples de leur État.

1. Theiner, *Mon. Slav. merid.*, I, p. 15 : « Litterae Calojoannis domini Bulgarorum et Blacorum missae domino Innocentio papae III, translatae de Bulgarico in Graecum et de Graeco postea in Latinum. » M. J. Sbiera, professeur à l'Université de Czernowitz (*Codicile Voronetzan.* Cernautzi, 1885, p. 339), pense que, d'après le style des lettres de Jonitzà au saint père, elles ont dû être conçues en roumain. « On croirait lire un texte roumain. » Il suppose donc que Jonitzà les aurait rédigées en roumain, puis fait traduire en bulgare. Rien ne nous autorise à admettre une pareille supposition. La latinité du moyen âge, surtout chez les peuples orientaux, possède en général une construction simple qui la rapproche du roumain.

Cette explication est puissamment confirmée par le fait que les écrivains postérieurs de l'empire byzantin, qui exposent à nouveau les guerres des Assans pour l'indépendance, mentionnent d'abord les Bulgares bien plus souvent que les Valaques dans leurs récits et ensuite substituent tout à fait le nom de Bulgares à celui des Valaques, de sorte que ce dernier disparaît complètement de leurs écrits. Ainsi Pachymeres (1242-1308) mentionne encore les Valaques à côté des Bulgares. Georges Acropolita, qui vit de 1220-1282, nomme Jonitzà empereur des *Bulgares*, nom qu'il donne aussi à son prédécesseur l'empereur Assan[1]. Quoiqu'il décrive aussi la révolution de l'Hémus, il remplace partout d'une manière on dirait systématique le nom des Valaques qu'il avait devant lui dans l'écrivain contemporain de l'événement, Nicétas Choniates, par celui de Bulgares, c'est-à-dire du peuple qui, au temps d'Acropolita, était l'élément dominant dans l'empire valacho-bulgare. Et pourtant Acropolita connaît le pays des Valaques, qu'il mentionne à deux reprises dans ses écrits. Dans un passage, il dit que Jean Assan parcourut la Grande-Valachie, occupa Elbanon et dévasta le pays jusqu'en Illyrie, indications qui toutes transportent le pays des Valaques dans les parties méridionales de la péninsule. Ailleurs, il nous dit encore que Jean Assan avait donné à un général de l'argent et six trirèmes pour pouvoir arriver à la Grande-Valachie, ce qui nous indique ce pays situé sur les bords de la mer Égée[2]. Les Valaques existaient donc aussi du temps d'Acropolita, puisqu'il parle du pays habité par eux. Mais ils avaient perdu toute importance historique et politique et ne jouaient plus aucun rôle dans la vie de l'État; voilà pourquoi l'écrivain ne s'en occupe plus dans l'histoire de l'empire des Assans.

Nous rencontrons la même chose chez un autre chroniqueur byzantin, Nicéphore Grégoras, qui vivait de 1295 à 1360, année jusqu'à laquelle va son histoire. Il ne mentionne point le peuple des Valaques;

1. Acropolita, p. 20, 22-24 : « τὸν βασιλέα τῶν Βουλγάρων Ἰωάννην; » p. 35 : « ὁ πρῶτος βασιλευς των Βουλγάρων Ἀσὰν δύο ἔσχεν οἱούς τὸν Ἰωάννην καὶ τὸν Ἀλεξανδρον; » p. 52 : « ὁ βασιλευς πρὸς τῶν Βουλγάρων ἄρχοντα Ἀσὰν. » — Ephraemius Monachus, quoiqu'il écrive après 1253, mentionne continuellement les Valaques, ce qui s'explique par le fait que cette chronique n'est que la mise en vers de celle de Choniates. Comparez les vers de Monachus 5764-66 :

« ὧν χάριν Μυσῶν ἐκταραχθέν πως ἔθνος
κατ' Αἷμον οἰκοῦν οἱ κικλήσκονται Βλάχοι. »

au passage de Nichetàs, p. 452 : « τοὺς κατὰ τὸν Αἷμον τὸ ὄρος βαρβάρους, οἱ Μύσοι πρότερον ὠνομάσοντο, νυνὶ δὲ Βλάχοι κικλήσκονται. »

2. Acropolita, p. 46 : « κατέδραμε δὲ καὶ τῆς μεγάλης Βλαχίας ἀλλὰ καὶ τοῦ Ἐλβάνου κατακυριενέι καὶ μέχρι τοῦ Ἰλλυρικοῦ τὰς λείας ποιεῖ; » p. 66 : « δοὺς δὲ αὐτῷ κρῆμα καὶ τριήρεις ἓξ ἐπὶ τὴν μεγάλην Βλαχίαν ἀφῆκεν. »

il attribue au peuple bulgare tout ce qui s'est fait au temps des Assans, sous Jonitzà comme sous ses prédécesseurs. Il nomme Jonitzà prince de tous les *Bulgares* sans ajouter, comme le faisait le pape Innocent III dans ses lettres, *et des Valaques*. Il dit de même, du fils d'Assan Jean Assan, qu'il réussit à régner sur les *Bulgares*; que le prince des *Bulgares*, Assan, dont la sœur était mariée à l'empereur Théodore, était mort; que son fils Jean Assan, auquel revenait par droit de succession le trône des *Bulgares*, avait pris le pouvoir, et ainsi de suite[1].

Voilà donc pleinement expliqués et le rôle important des Roumains au temps de la guerre pour l'indépendance et comment ensuite ils disparurent de la vie politique.

Il reste à élucider une dernière question. Que sont devenus les Roumains dont les efforts avaient réussi à fonder autrefois l'empire valacho-bulgare? Pour y répondre, il nous faudra examiner les régions où ils ont toujours demeuré dans la péninsule des Balkans, c'est-à-dire celles qui sont situées au sud de ces montagnes et non la Mœsie, où nous ne pourrions les retrouver aujourd'hui, pour le motif très naturel qu'ils n'y ont jamais habité.

Les Roumains se trouvent dans les mêmes régions qu'ils habitaient alors, dans les mêmes montagnes abruptes qui recèlent leurs villes et leurs villages cachés sur les hauteurs comme des nids d'oiseaux, tels que Moscopolis (qui comptait autrefois jusqu'à 70,000 habitants, aujourd'hui presque ruiné par les Turcs), Metzovo, Vlacho-Clissura, Crusova, Càlàrites, Bitolia ou Mànàstir, et d'autres encore. Les Macédo-Roumains sont même en beaucoup d'endroits descendus de leurs montagnes et ont peuplé les villes de la plaine, comme Serres et Salonique en Macédoine, Janina dans l'Épire, Elbassan, Berat, Prisren en Albanie, Valo, Larissa et Tricala en Thessalie, et bien d'autres, dans lesquelles ils constituent partout la population commerciale et industrielle, quelquefois même l'aristocratie des villes.

Comment se fait-il toutefois qu'ils n'apparaissent plus comme Valaques, c'est-à-dire comme Roumains, mais comme d'autres peuples, Albanais et surtout Grecs? Cela vient de ce qu'étant soumis à ces éléments dominateurs, ils s'efforcent eux-mêmes de passer pour ce qu'ils ne sont pas; ils se donnent pour des Albanais et sur-

1. Nicéphore Grégoras, Bonn, p. 14, 28, 60, 132, etc. Grégoras parle aussi des Valaques et notamment d'une fille du prince de Valachie épousée par un roi de Serbie (p. 203). Cette Valachie ne se rapporte pourtant plus à celle qui était située au sud des Balkans, mais bien à la Valachie du nord du Danube, qui était déjà constituée au temps de Grégoras.

tout pour des Grecs, de sorte que la nationalité roumaine disparaît sous l'écorce qui l'enveloppe.

En étudiant minutieusement les faits, nous découvrons des choses tout à fait surprenantes, notamment que toutes les luttes acharnées du commencement de notre siècle pour l'indépendance des Grecs contre la domination oppressive des Turcs furent soutenues par les Roumains revêtus de l'habit grec; que les fameux héros prétendus grecs de la guerre d'émancipation, tels que Marco Botsaris, Colocotroni, Rigas Ferreos, Caraïscachis, et bien d'autres, étaient tous des Valaques descendant des contemporains des Assans et luttant maintenant pour l'indépendance des Grecs avec la même valeur, le même courage et le même désintéressement que leurs aïeux avaient montrés dans la lutte pour l'émancipation des Bulgares. L'indépendance de la Grèce moderne fleurit sur la tombe des Roumains qui versèrent leur sang pour un peuple et une cause étrangère.

Où sont les Roumains de la péninsule balkanique? Qu'on le demande aux auteurs grecs eux-mêmes, qui dévoilent quelquefois, sans le vouloir, l'origine purement roumaine du héros dont ils tirent une si grande gloire. Que l'on interroge les noms des villages qui les ont vus naître, qu'on étudie leur population avec ses traditions, ses noms patronymiques, la langue qu'ils parlent, quoique tout bas, en cachette et dans leurs maisons, et alors on découvrira le véritable caractère de cette population qui est roumaine, recouverte seulement d'un voile grec, très souvent assez épais pour faire disparaître le visage qu'il recouvre[1].

Par conséquent, les Roumains de la Macédoine, de l'Épire, de la Thessalie, de l'Hellade, du Péloponèse (et même jusqu'en Crète), habitent encore aujourd'hui là où ils ont toujours habité, les montagnes au sud de la péninsule des Balkans. Ils ne se sont point transportés de ces endroits au nord du Danube. Les Roumains de la Dacie trajane ont essaimé toujours en plus grand nombre de leurs montagnes, les Carpathes, où ils s'étaient abrités contre les invasions, vers les plaines qui s'étendaient au pied de ces hauteurs.

L'élément roumain du sud du Danube a été en contact avec celui du nord de ce fleuve à partir de la domination romaine jusque vers la fin du VIIe siècle. Dès que l'invasion slavo-bulgare eut séparé en trois tronçons l'unité romaine du Danube inférieur et rejeté l'élé-

1. M. J. Caragiani, professeur de littérature grecque à l'Université de Jassy, d'origine roumain de la Macédoine, a entrepris dans un travail remarquable de tirer de la tombe où il paraissait enseveli le peuple entier des Roumains-Macédoniens. Cet ouvrage n'a pas encore été livré à la publicité.

ment romain de la Mœsie dans les montagnes méridionales de la péninsule, toute continuité territoriale fut brisée entre les Roumains du nord et ceux du Danube. Chacun de ces deux peuples poursuivit sa route différente, et ils ne vinrent plus en contact l'un avec l'autre que d'une manière individuelle et fortuite.

Cette conclusion résulte nécessairement de l'étude non préconçue des faits. Elle explique seule plusieurs différences radicales entre la manière d'être de ces deux groupes de Roumains, différences qui resteraient inexplicables dans le cas d'une origine transdanubienne des Roumains de la Dacie trajane. Il est d'abord un fait indéniable. Ces deux branches de la race roumaine diffèrent entre eux d'une manière complète quant aux conditions économiques de leur vie. Tandis que les Roumains de la Dacie trajane sont dans leur immense majorité des agriculteurs, tandis que cette occupation a pris pour ainsi dire chez eux un caractère national, chez les Roumains du sud de l'Hémus l'agriculture est à peu près inconnue. Ils vivent surtout de leurs industries, qui sont assez développées dans leurs nids attachés aux flancs des montagnes, et ils forment la population industrielle et commerciale de toutes les grandes villes situées dans les plaines. En outre, ils pratiquent les professions libérales d'ingénieurs, architectes, médecins et principalement professeurs, représentant dans le sein de ces villes l'élément civilisateur. Presque aucun Macédo-Roumain ne s'adonne à l'agriculture, et ceux d'entre eux, moins cultivés, qui restent dans leurs montagnes, continuent à s'occuper de l'élevage des troupeaux.

Observons à cette occasion que l'extension universelle de l'agriculture chez les Roumains nord-danubiens exige qu'ils aient été établis dès leur première arrivée dans ce pays, c'est-à-dire dès la colonisation romaine, toute occupation productive exigeant, pour pouvoir se manifester, des conditions naturelles et économiques sans lesquelles elle serait impossible. Ainsi, il serait tout aussi extraordinaire de rencontrer un peuple adonné à la navigation sans une mer qui baignât les côtes de son pays, que d'en trouver un autre s'occupant d'agriculture s'il n'avait pas à sa disposition une terre à travailler. Si donc nous voyons le peuple roumain de ce côté du Danube s'adonnant avec constance à la culture du sol, il faut absolument en induire qu'il a dû avoir à sa disposition une terre sur laquelle il ait pu mettre cette occupation en pratique. Les Irlandais et les Roumains de la Transylvanie sont presque les seuls peuples de l'Europe qui pratiquent l'agriculture quoiqu'ils n'aient presque pas de terres en leur propriété. Les Irlandais ont été réduits à cet état par des événements historiques bien connus; ils furent

dépouillés de leurs propriétés par la conquête anglaise. Pourtant, si même l'histoire de l'Irlande était inconnue, on pourrait induire, du seul fait que le peuple de ce pays est composé en grande partie de cultivateurs, la conclusion qu'il a dû être, dans un temps antérieur, le propriétaire du pays qu'il habite. Cette même conclusion doit être faite aussi pour le peuple roumain, dont l'histoire antérieure est loin d'être aussi parfaitement connue.

On prétend que, lorsque vers le XIIe ou le XIIIe siècle, les Roumains arrivèrent des régions situées au sud du Danube dans les pays qu'ils habitent aujourd'hui, ils y trouvèrent établis les Hongrois et les Allemands. L'établissement d'un peuple commençant toujours par la prise de possession du territoire, il est évident que, si ces peuples étaient les maitres du pays à l'arrivée des Roumains, ils devaient d'autant plus en être les propriétaires. Comment expliquer alors que les Roumains, venus plus tard dans le pays, s'adonnent à l'agriculture, lorsqu'ils ne pouvaient pas avoir de terres en propre, celles-ci étant déjà occupées? Les Roumains pour être agriculteurs ont dû posséder des propriétés *ab antiquo,* et, s'ils en ont été dépouillés plus tard, ce fut par la fraude et la violence. Il est donc conforme à la nature des choses que nous rencontrions dès les temps anciens des preuves de l'existence de la propriété territoriale chez les descendants des colons de Trajan.

D'autre part, comment expliquer que ceux d'entre les Roumains du sud de la péninsule qui vinrent jusque de ce côté du Danube ne s'intéressent plus à l'industrie, mais deviennent agriculteurs? Pourquoi une partie des Roumains de la Macédoine et du Pinde, descendus des montagnes, s'occupent-ils seulement d'industrie, et d'autres seulement d'agriculture? Et ceux qui s'adonnent à la vie sédentaire des cultivateurs, comment se fait-il que ce soient précisément eux qui auraient émigré le plus loin, qu'ils aient été, par conséquent, les éléments les moins stables, les plus disposés à courir le monde? Les défenseurs de la théorie de l'abandon de la Dacie devraient penser à toutes ces impossibilités avant d'établir sur elle les *droits* des peuples dont ils défendent les intérêts, à la suprématie sur la Transylvanie.

En dernier lieu, rappelons encore une différence capitale entre les Macédo-Roumains et les Daco-Roumains. Dans leurs églises, les Macédo-Roumains suivent le rite grec, et les Daco-Roumains le rite slave (remplacé par le roumain depuis le XVIIe siècle). Les défenseurs de l'immigration transdanubienne des Daco-Roumains rélèguent la formation de leur nationalité au sud du Danube, dans la Mœsie (?), précisément pour expliquer aussi la présence du rite bulgare dans leur église, et, quand on considère le peuple macédo-roumain qui reste jusqu'au bout sous la domination des Bulgares, au lieu de le

trouver possédant le rite slavo-bulgare, on y rencontre le grec ! et cela depuis les temps les plus anciens, dès le XIe siècle. Pourquoi donc faire passer les Daco-Roumains en Bulgarie pour leur y faire adopter le rite bulgare, lorsque le peuple qui y est encore aujourd'hui ne le possède pas ? En réalité, l'adoption du rite bulgare est dû à d'autres causes qu'à l'existence des Roumains à côté des Bulgares dans le pays de ceux-ci, de l'autre côté du Danube[1].

Quant à la supposition que les Roumains transdanubiens se seraient déplacés de ce côté du fleuve dans les temps plus anciens, à l'époque des grandes invasions des Huns, des Avares et des Bulgares, une pareille opinion est tout simplement absurde, car, si l'on admet (dans l'hypothèse rœslérienne) que les Daco-Romains aient quitté la Dacie pour fuir les invasions barbares, quelle force humaine aurait pu les ramener précisément dans les pays d'où ils s'étaient sauvés pour y échapper ?

Voilà dans quel tissu de contradictions et d'impossibilités nous jette la fameuse théorie de Rœsler, pendant que, si, au contraire, nous laissons les Roumains là où le sort les a jetés, leur histoire se développe d'une manière naturelle. Cette histoire a eu pour théâtre, tant sous la domination romaine que pendant la longue époque des invasions, la partie entourée de montagnes de la Dacie trajane, plus tard ces montagnes elles-mêmes. C'est dans leurs refuges inaccessibles que s'est forgée la nationalité roumaine. La vie politique ne put s'y développer, parce qu'à ses débuts elle a été étouffée par la conquête maghyare. Les Roumains, pour mener une existence indépendante, devaient sortir du pays qui leur avait donné le jour, s'expatrier et descendre dans la plaine, où tant d'autres dangers pouvaient les atteindre. Mais aucun n'était plus imminent que l'oppression hongroise. Voilà pourquoi ils se décidèrent à faire aussi ce pas. Ainsi prirent naissance les deux principautés de Valachie et de Moldavie, dont la réunion, bien tardive, a donné naissance à la Roumanie actuelle.

A. Xénopol.

1. Dans aucune église macédo-roumaine, quelques-unes d'entre elles très anciennes, du sud de la péninsule balkanique, on ne rencontre d'inscription slavonne. Toutes sans exception sont grecques. L'une de ces églises du village de Costaniani, non loin de Janina, près des ruines du temple de Dordone, contient une inscription grecque du XIe siècle. (Communication de M. Jean Caragiani.)

LA NAISSANCE DE PHILIPPE-AUGUSTE.

M. Léopold Delisle a émis l'opinion que le roi Philippe-Auguste est né à Gonesse[1]. Après avoir mentionné que les habitants du pays le croient, il se fonde sur trois raisons :

1. Le roi est appelé « de Gonesse » dans trois textes des XIIIe et XIVe siècles[2].

2. Dans la Grande Chronique de Tours, la terre de Gonesse est représentée comme *le patrimoine* par excellence de Philippe-Auguste[3].

3. Le sergent qui annonça au roi Louis VII que la reine venait de lui donner un fils reçut en récompense une rente de trois muids de froment à prendre sur la grange de Gonesse[4].

M. Delisle n'a pas remarqué deux vers de Philippe Mousket :

A la Gonnesse fu nouris
S'ot non Felipes de Gonnesse[5]

qui, combinés avec les témoignages cités plus haut, donnent le résultat suivant : Philippe-Auguste a passé les premières années de sa vie à Gonesse. Dès son enfance, il a reçu de Louis VII des terres ou des revenus qui devaient servir à son entretien. De cette façon le surnom « de Gonesse » et l'expression « patrimoine » me paraissent justifiés.

Quant à la naissance du roi, je crois qu'elle a eu lieu à Paris. Il est vrai qu'aucun fait positif ne le prouve, mais les premiers vers du petit poème de Pierre Riga que M. Delaborde a mis au jour le rendent bien probable[6].

L'auteur étudiait à Paris ; sa description, pleine de mouvement et de vie, montre qu'il s'était mêlé lui-même à la foule qui attendait,

1. *Bibl. de l'École des chartes*, IVe série, t. V, p. 149-152. Gonesse, dont la grange royale est nommée plusieurs fois dans les actes de Louis VII (voy. M. Luchaire, *Études sur l'adm. de Louis VII ;* table, p. 146-147), est à 20 kil. de Paris.

2. Liste des rois de France, composée du vivant de saint Louis et insérée à la fin du petit pastoral de l'église de Paris. Guérard, *Cart. de N.-D.*, I, 465. — Généalogie de Saint-Arnoul, compilation de 1261. *Rec. des Hist. de Fr.*, XIII, 647, *Mon. Germ. SS.*, XXV, 383. — Liste des rois de France dans un registre manuscrit de la Chambre des comptes, XIVe siècle.

3. *Rec.* XVIII, 304.

4. Luchaire, *Études*, n° 522.

5. Éd. de Reiffenberg, II, 19157 et 58.

6. Versus de gaudio filii regis quando fuit natus. H. Delaborde, *Notices et documents* publiés pour la *Soc. de l'hist. de France*, 1884, p. 121.

anxieuse, la naissance d'un héritier mâle. Les vers 15 et 16 me semblent être décisifs :

3 Tunc mea Parisius studuit presentia, regno
Cum sua leticie balsama fudit odor.
5 Nox erat, in partu celebri regina laborat;
Urbs super hoc vigili te prece, Christe, rogat.
Urbis prona marem mendicant vota futurum,
De mare sollicitat flebilis aula Deum.
Audit et exaudit Deus urbem, consulit urbi;
10 Fletus abest, plaudit regia, natus adest.
13 Ostia clausa tacent puerum, sed rimula quedam
Pervia, leticie previa, monstrat eum.
15 Sic, thalamo quamvis clauso, tamen exit et urbem.
Prevenit amplexu fama benigna suo[1].

A. CARTELLIERI.

LE GÉNÉRAL GOBERT.

PREMIÈRE PARTIE.

(1760-1793.)

La Guadeloupe compte plusieurs de ses enfants parmi les généraux qui ont illustré la France. Après avoir fait connaître la vie de l'illustre général Coquille Dugommier[2], nous allons retracer la biographie du général Gobert (Jacques-Nicolas), né à la Basse-Terre (Guadeloupe), comme son devancier, dans la paroisse du Mont-Carmel, le 22 mai 1760[3]. Il était fils légitime de Jacques Gobert et de Jeanne Pézier[4].

1. [J'ajoute que le dernier paragraphe de l'*Historia Ludovici VII* me paraît mettre hors de doute la naissance parisienne de Philippe II.] G. M.

2. Voir sa biographie que nous avons publiée dans la *Revue historique*, numéro de mars et avril 1886, page 276 et suivantes.

3. C'est à tort que ses états de services le font naître le 1er juin 1760. C'est à cette date que fut rédigé son acte de baptême. De là, sans doute, l'erreur. Voici d'ailleurs la copie de cet acte : « Aujourd'hui 1er juin 1760, a été baptisé Jacques-Nicolas, fils du légitime mariage du sieur Jacques Gobert et de Dlle Jeanne Pézier. Le parrain, M. Nicolas Vollantin, négociant; la marraine, Marie-Magdeleine Michel, épouse de M. Joseph Mamcheaux. L'enfant est né le 22 may même année. Signé : Vollantin, Michel-Mamcheaux, Père Roussain, augustin. »

4. Ils ont habité, par la suite, sur le cours Nolivos la maison dite Lanaspèse, incendiée en 1844 avec le reste des maisons qui étaient sur les quais.

A défaut d'école supérieure à la Guadeloupe, le colon aisé était forcé de se séparer de ses enfants pour leur faire donner, en France, une instruction solide et une bonne éducation. Gobert y fut donc envoyé. Il se donna de bonne heure à l'étude des mathématiques. Voulant embrasser la carrière militaire, il entra, le 1er janvier 1780, en qualité de sous-lieutenant élève, à l'école du génie de Mézières, dont il ne tarda pas à devenir un des meilleurs sujets.

Deux ans après, le 1er février 1782, il fut nommé lieutenant en second, et, le 6 avril 1787, lieutenant en premier. C'est en cette qualité qu'il fut employé à Calais le 20 juillet 1790.

Gobert, comme presque tous les créoles, avait l'amour de la patrie, du clocher. Il lui tardait d'aller revoir le ciel bleu des Antilles, respirer à pleine poitrine les vents alisés, la brise tiède et saline de nos rivages et l'air parfumé de nos montagnes. Aussi demanda-t-il, dès cette époque, à servir à la Guadeloupe. Le 2 décembre 1790, il écrivait, de Calais, la lettre suivante au ministre de la guerre :

Mon général,

Je suis créole des Isles du Vent; il y a onze ans que je sers dans le corps du génie. Depuis longtemps je désire d'être employé dans ma patrie, et, croyant avoir trouvé une occasion favorable d'y passer, je fis adresser ma demande à M. de la Luzerne par M. Duvignan, maréchal de camp, mon directeur, quinze jours avant votre entrée dans le ministère. Deux de mes camarades reviennent cette année de la Guadeloupe; peut-être jugerez-vous à propos de les remplacer, peut-être joindrez-vous quelques officiers du corps du génie à l'armée qui va s'embarquer pour les colonies; dans les deux cas, j'ose vous supplier, mon général, de vouloir bien jeter les yeux sur moi. Je n'ai d'autre titre pour demander cette grâce que beaucoup de zèle et beaucoup de bonne volonté, mais je serais trop heureux si je pouvais aussi pour quelque chose contribuer à faire revenir le calme et le bonheur dans mon pays[1].

J'ose croire que les notes qui se trouvent dans les bureaux sur mon compte ne me sont pas défavorables.

Je suis avec respect, etc.

Voici la réponse à cette lettre. Elle est du 16 du même mois :

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous témoignez le désir d'être employé à la Guadeloupe en votre qualité de lieutenant au corps du génie. Je ne suis point informé du retour en France d'aucun officier de votre corps. Au surplus, lorsqu'il est question d'en envoyer dans les colonies, c'est au ministre de la guerre que celui de la marine s'adresse.

1. Gobert doit faire ici allusion aux événements de la Martinique (voir la biographie du général Dugommier, que nous avons publiée dans la *Revue historique*, numéro de mars et avril 1886, page 276 et suivantes.

Vous pouvez demander à M. Duportail la préférence pour les premiers remplacements qui auront lieu dans la partie du génie des colonies.

Et les choses en restèrent là.

Nommé capitaine, le 1er avril 1791, il fit la campagne de 1792 aux armées du Nord et des Ardennes, en qualité d'ingénieur et comme adjoint aux adjudants généraux.

Gobert a laissé un journal succinct fort curieux relatant, au courant de la plume, les faits de cette époque qui se sont passés autour de lui[1]. J'y ferai bon nombre d'emprunts. « Ce journal, dit-il, a été écrit à la guerre jour par jour; il contient les détails de tout ce que j'ai vu et de toutes les opérations dont j'ai été chargé et auxquelles j'ai participé. Pour remplir toutes les conditions exigées par l'arrêté du Comité de salut public et par l'instruction de la Commission des armées approuvée par lui, il faudrait avoir sous les yeux les livres d'ordres et de correspondance et les états de situation qui contiennent les noms et la force des corps, les noms des membres des états-majors et des différents chefs; or ces objets restent toujours en dépôt dans les états-majors des armées. Je donnerai cependant en note sur ces objets tous les renseignements qui sont restés en mon pouvoir ou que ma mémoire me fournira. » C'est dans ce journal qu'il a puisé, lors de sa suspension, en 1793, les faits insérés dans sa lettre à la Commission des travaux publics du 30 pluviôse en conséquence de l'arrêté du Comité de salut public du 5 brumaire. J'y emprunte le récit de l'affaire de Tournay :

Le 28 avril (1792), à huit heures du soir, un détachement[2] de la garnison de Lille aux ordres de Théobald Dillon sortit de la place pour aller du côté de Tournay. Cette expédition avait pour objet de favoriser l'attaque de Mons, qui devait se faire dans le même moment, en contenant la

1. Ce Journal est conservé aux Archives du ministère de la guerre.
2. Ce détachement était composé ainsi qu'il suit :

État-major :

Théobald Dillon, maréchal de camp.
Dupont-Chaumont, adjt général.
Dupont jeune, aide de camp.
Berthois, colonel, } officiers du génie.
Marescot, capitaine, }
Gobert, capitaine, }

Infanterie, commandée par Ruault, colonel :

1er bataillon du 34e régiment.
1er bataillon du 56e régiment.
1er bataillon du 90e régiment.
Compagnie des grenadiers du 1er bataillon de l'Oise.

garnison de Tournay pour l'empêcher d'aller au secours de Mons et de s'emparer même de Tournay, si les circonstances nous favorisaient.

Ce détachement, formant un corps de 4,000 hommes environ, se mit en marche à travers les rues illuminées de Lille au bruit des fanfares et des applaudissements d'un peuple immense. L'on suivit sur une seule colonne la chaussée de Tournay.

A deux heures du matin l'on fit halte à Baisieux, village à deux lieues de Tournay; à quatre heures l'on passa la barrière qui séparait la France de l'empire, et, à un quart de lieue au delà, l'on se mit en bataille dans la plaine, perpendiculairement à la chaussée, entre les villages de Hertin et de Lamain (?); toute l'infanterie sur une seule ligne, la cavalerie restant en colonne à la droite; les deux villages furent occupés chacun par cent hommes d'infanterie et cent cavaliers. Le général envoya un trompette au commandant de Tournay pour lui signifier la déclaration de guerre et le prévenir qu'on allait l'attaquer. Le trompette revint un quart d'heure après avec la réponse du commandant autrichien, qui nous sommait d'évacuer sur-le-champ le territoire de la République ou qu'il allait nous y forcer.

L'on voyait à trois cents pas de l'armée quelques chasseurs autrichiens qui venaient nous reconnaître; ils furent chargés étourdiment par les nôtres, qui, en les poursuivant, se présentèrent devant un petit retranchement que les ennemis avaient en avant d'eux au village de Markain, d'où l'on nous tira quelques coups de fusils qui nous tuèrent deux hommes et en blessèrent deux.

L'armée ennemie faisait tous ses mouvements derrière un rideau, à mille toises de notre front, qui nous les dérobait entièrement. Nos chasseurs, qui ne faisaient pas alors ce métier aussi bien qu'ils l'ont fait depuis, n'avaient pu parvenir à les découvrir. Des rapports certains nous avaient appris qu'il n'y avait la veille à Tournay que mille hommes de garnison, mais, à la nouvelle de notre expédition, les ennemis avaient fait marcher précipitamment au secours de Tournay toutes les troupes qui se trouvaient à Bruxelles, Gand et les villes voisines, et ces troupes étaient arrivées la plupart la nuit même tombant de lassitude et avaient été mises en bataille en arrivant. Les paysans des villages belges, attachés aux Autrichiens, ne répondaient pas à nos questions; nos chasseurs ne nous donnaient aucune nouvelle, et nous ignorions entièrement que nous eussions une armée à mille toises de nous.

Cavalerie :

1er régiment de cavalerie, 8e régiment de cavalerie, 23e régiment de cavalerie, 6e régiment de chasseurs,	13 escadrons presque au complet.

Artillerie, commandée par le lieutenant-colonel Guiscard :

6 pièces de 4 et 50 canonniers.

Les 4 compagnies de grenadiers formaient un bataillon séparé.

Il était sept heures et demie; le général donna ordre de délivrer le pain aux troupes et le fourrage aux chevaux. Cette distribution se faisait et l'on débridait les chevaux lorsque l'ennemi parut en bataille sur la hauteur à mille toises de nous. Il nous présenta un front de 7 à 8,000 hommes et nous tira quelques boulets qui venaient mourir en avant de nous.

L'on dit que Dillon avait ordre de se retirer s'il était attaqué; je n'entendis pas l'ordre qu'il donna, mais aussitôt l'infanterie se mit en colonne de retraite sur la chaussée, et la cavalerie, après avoir fait un mouvement en avant, tourna bride, se retira au galop, passa sur le corps de l'infanterie et fuit vers Lille. Des cavaliers criaient dans leur fuite : *Nous sommes trahis, nous sommes perdus, sauve qui peut!* L'infanterie, qui marchait en assez bon ordre, se débanda à la suite de la cavalerie et fuit à toutes jambes vers Lille sans qu'il fût possible de l'arrêter.

Nous ne perdîmes dans cette journée que deux hommes par le feu de l'ennemi; il ne nous poursuivit même pas, et, craignant peut-être quelque stratagème, il attendit jusqu'au soir pour entrer dans le village de Baisieux. Nous perdîmes quelques chevaux et quelques hommes par la grande fatigue d'une fuite trop précipitée.

Les cris de trahison se propageaient dans la fuite, et les cavaliers, pour augmenter l'épouvante, tiraient leurs pistolets en l'air et quelquefois sur ceux qui leur reprochaient leur lâcheté. Nul doute qu'il n'y eût ce jour-là une grande trahison de concertée et qui réussit parfaitement. Avant même qu'on commençât à fuir, des cavaliers avaient annoncé à Lille que notre petite armée avait été enveloppée par les ennemis, qui l'avaient taillée en pièces. Le général Dillon, plusieurs autres citoyens et huit déserteurs en furent les victimes. La patrie eut à déplorer ce jour-là la perte d'un bon citoyen dont les talents, les lumières et le patriotisme lui eussent été très utiles dans cette guerre, du colonel Berthois, qui fut au nombre des victimes.

Le mois de mai s'écoula sans faits d'armes; mais on déploya beaucoup d'activité en fortifiant tous les postes de la frontière du Nord. Ceux de Mortagne et de Château-l'Abbaye furent confiés aux soins de Gobert : ils étaient gardés par le 2e bataillon de Paris.

En juin, « il n'y eut rien d'intéressant, dit Gobert, dans ces deux postes que quelques alertes occasionnées par des patrouilles ennemies et une visite de nuit du général Charles Lameth, qui, les croyant trop exposés, en enleva toute la garnison et y laissa l'ingénieur seul avec ses travailleurs sans les faire avertir; le général Rochambeau la renvoya aussitôt à son poste. »

Le 15 de juin, le général Luckner vint à Maulde pour en reconnaître le camp; il fut occupé trois jours après par la division de Maubeuge, commandée par le général Lanoue, et son adjudant général Foissac fut

chargé de le fortifier, tandis que le général Luckner marchait sur Courtray avec l'armée qu'il avait rassemblée au camp de Famars.

Le 18 juin, Gobert reçut l'ordre de se rendre à Béthune pour y remplir les fonctions d'ingénieur en chef. Le 1er juillet le général Dumouriez l'attacha, en qualité d'adjoint, à l'état-major de l'armée du Nord, et le 8 du même mois il fut rappelé à Valenciennes dans l'armée active.

Voici le récit que fait Gobert de la prise d'Orchies par les Autrichiens :

Le 10 juillet, dit-il, les ennemis attaquèrent Orchies, qui était défendu par un bataillon de la Somme; ils vinrent de nuit au nombre de 3,000 et firent deux attaques, l'une sur la porte de Tournay et l'autre sur celle de Douay. La garnison se défendit vaillamment. La compagnie de grenadiers qui était de garde à la porte de Tournay avec les deux pièces du bataillon laissa approcher la colonne ennemie dans l'obscurité et un épais brouillard, jusqu'à la portée du fusil. Ils étaient presque surpris; la sentinelle ne tira qu'après les trois cris réitérés de *qui vive*, auxquels on répétait toujours *amis*. Toute la compagnie tira en même temps à la demi-portée du fusil, et les canonniers tirant avec précipitation à mitraille de leurs deux pièces, ils firent un grand carnage des ennemis, qui furent obligés d'abandonner cette attaque. Cependant ils enfonçaient à coups de canon la porte de Douay, et le commandant du bataillon, croyant qu'il n'y avait plus aucun moyen de résister, se retira avec sa troupe par la porte de Saint-Amand, sans avoir le temps d'avertir les grenadiers qui défendaient la porte de Tournay. Ceux-ci ne furent avertis de cette retraite que par les ennemis qui, déjà entrés dans la ville, les attaquaient par derrière et allaient les envelopper; ils sortirent par la porte de Tournay sur les cadavres des Autrichiens qu'ils avaient tués et parvinrent, en se battant toujours en retraite, avec très peu de pertes, à rejoindre leur bataillon sur la chaussée de Saint-Amand. Ne pouvant traîner avec eux une pièce de canon qui leur restait, ils la renversèrent dans un fossé profond, pour ne pas la laisser au pouvoir des ennemis, après avoir usé toutes leurs munitions[1]. Cette affaire nous coûta dix hommes, dont deux furent impitoyablement massacrés par les Autrichiens en se rendant prisonniers, et la plupart des autres tués à la porte de Tournay, lorsqu'ils furent pris par derrière. L'on estima la perte de l'ennemi à plus de cent hommes et celui qui commandait cette attaque fut, dit-on, extrêmement blâmé par son général pour l'avoir entreprise.

Les ennemis évacuèrent Orchies après y être restés deux heures, y

1. Gobert ajoute en note : « J'ai oublié le nom du brave sergent d'artillerie, qui commandait les deux pièces de canon et à qui ses camarades attribuèrent cette vaillante résistance et le grand massacre des ennemis. »

avoir massacré quatre citoyens paisibles dans leurs maisons et pillé la ville.

Le général Dumouriez fit partir le jour même l'ingénieur Gobert avec la même garnison, augmentée de deux bataillons tirés de la garnison de Douay et de 30 dragons pour assurer ce poste important[1] et le mettre en état de faire une plus longue résistance que celle qu'il avait faite. Les remparts furent nettoyés et garnis de quatre pièces de 8 et de six pièces de 4, les portes des ... (*mot illisible*) furent barricadées et couvertes par des ouvrages en terre, des palissades furent plantées partout où il en était besoin et la garnison bien disposée attendait avec impatience pour prendre sa revanche le retour des ennemis, qui ne revinrent pas.

Au sujet de la prise de Bavay, Gobert dit :

Ils se portèrent quelque temps après sur Bavay, dont ils s'emparèrent; il y avait dans ce poste 80 hommes d'infanterie et 50 chasseurs. L'infanterie fut faite prisonnière, les chasseurs s'échappèrent. Les ennemis occupèrent, avec 15,000 hommes, un camp au-dessus de Bavay. Ils avaient leurs postes avancés à l'entrée de la forêt de Mormal, où nous les égorgeâmes souvent. Après quinze jours de séjour dans ce camp, ils le quittèrent pour se porter du côté de Longwy.

L'évacuation de Bavay eut lieu en août. Voici ce qu'en dit Gobert :

Le général Arthur Dillon vint prendre le commandement de l'armée du Nord; le général Dumouriez continua à commander sous lui le camp de Maulde. Au moment de l'évacuation de Bavay, l'ingénieur Gobert eut ordre[2] de se rendre dans ce poste pour le mettre en état de défense. Dillon l'y accompagna le 2 août avec quatre bataillons et un détachement de hussards. L'on y tint un conseil de guerre dont le résultat fut que le poste de Bavay n'était pas tenable pour nous, qu'il était impossible de le rendre tel en peu de temps par les moyens ordinaires que la guerre permet, que des troupes qui y seraient en garnison seraient trop exposées, et qu'il fallait l'évacuer. Il fut résolu en même temps qu'on prendrait en arrière une position qui pût le protéger et défendre le pays contre les partis ennemis. Cette position fut prise en avant du village de Pont-sur-Sambre.

Au sujet du camp de Pont-sur-Sambre, Gobert s'exprime ainsi :

Ce camp fut composé de neuf bataillons, trois escadrons de dragons,

1. « J'ai envoyé à mon directeur, » ajoute Gobert en note, « un mémoire sur ce poste, ainsi que sur ceux de Mortagne et de Château-l'Abbaye, que j'avais été chargé de fortifier. »

2. Gobert ajoute en note : « Je reçus en même temps la commission d'adjoint aux adjudants généraux, et fus chargé de fortifier le camp de Pont-sur-Sambre et d'établir tous les ponts nécessaires sur la Sambre. »

deux bataillons d'infanterie légère et un escadron de hussards; il fut commandé par le général Chazot, ayant sous lui le général Miazinski; l'adjudant général ..... (*le mot est illisible*) et l'adjoint Gobert formaient l'état-major; le commissaire du camp était Petitjean.

Ce camp avait sa gauche à la forêt de Mormal et sa droite à la Sambre, l'avant-garde occupait Bavay et la tête de forêt; le front du camp fut fortifié par quatre redans; des ponts furent établis sur la Sambre pour favoriser la retraite en cas de besoin et donner la main au camp de Maubeuge. Ce fut un camp de repos, qui subsista jusqu'au moment où Dumouriez le fit lever pour en employer les troupes à la défense de la Champagne. Il y eut une seule alerte pendant tout le temps que ce camp subsista, et elle était fausse, et deux promenades militaires sur les terres de l'empire, dans lesquelles nous ne fîmes aucune rencontre.

Le 13 août, Charles Lameth vint au camp et engagea, tant par ses intrigues que par son éloquence, le général Dillon et le conseil de guerre à faire ce fameux ordre du même jour qui rappelait la constitution de 1791. Le 15, le général Dumouriez prit le commandement en chef de l'armée et Dillon se trouva sous ses ordres.

Le 20, le général Chazot fut remplacé dans le commandement du camp par le général Duval; une partie de l'armée du Nord eut ordre de se porter sur la frontière de la Meuse, qui était menacée par les Prussiens.

Gobert ajoute en note : « Je reçus aussi, avec le brevet d'adjudant général, l'ordre de me rendre à Sedan[1]. Après avoir mis en ordre la comptabilité de Béthune, dont j'avais été chargé momentanément, je partis pour Sedan, où j'arrivai le 29 août avec les généraux Dillon et Dumouriez. »

Bon soldat, brave militaire, officier du génie distingué, plein de courage, de persévérance et de présence d'esprit, il n'en fallait pas davantage à Gobert pour s'élever aux grades supérieurs.

Voici des extraits de son journal sur la prise de Longwy et le petit combat de Stenay :

Longwy venait, dit-il, d'être livré aux Prussiens par une insigne trahison. Il y avait 120,000 hommes en réunissant les Prussiens, les Hessois, les Autrichiens et les émigrés pour former cette armée. Nous n'avions à leur opposer que 25,000 hommes environ, qui formaient les camps de Mouzon et de Bazeille, abandonnés par Lafayette, qui étaient établis dans des positions détestables. Dumouriez réunit un conseil de guerre qui fut d'avis d'abandonner le camp.

Le 30 août, le général Dillon vint prendre le commandement de

1. C'est le 18 août 1792 qu'il fut nommé provisoirement adjudant général par le général Dumouriez.

l'avant-garde campée à Mouzon[1]. Le 31, sur des avis reçus de l'ennemi, il résolut d'aller camper derrière la Meuse, auprès de Stenay, où le général Miazinski était établi avec 1,000 chevaux et 50 hommes à pied. Nous partîmes pour aller reconnaître la position du camp. A peine notre reconnaissance était-elle faite qu'on nous annonça que l'ennemi paraissait en forces au-dessus de Stenay. Il était deux heures après midi; tout le monde fut bientôt à cheval et nous allâmes à sa rencontre avec la petite troupe que nous avions pour le reconnaître. L'on ne tarda pas à découvrir que l'ennemi avait de l'infanterie et du canon, et le général fit aussitôt traverser la ville à sa troupe et la mit en bataille derrière la Meuse. L'ennemi, fort de 4 à 5,000 hommes, parut en bataille sur les hauteurs de Stenay, canona pendant deux heures cette ville, où l'on n'avait laissé personne, et notre petite troupe sans l'atteindre, et ne se détermina à y entrer qu'à cinq heures du soir.

Aussitôt que Dillon vit l'ennemi maître de la ville et prêt à en faire sortir son artillerie contre nous, il prit une position sur la hauteur en arrière hors de la portée du canon. L'ennemi envoya contre nous sa cavalerie. Dillon et les officiers qui l'entouraient se mirent à la tête de la nôtre, et, fondant sur eux, nous leur tuâmes ou blessâmes 21 hommes et ils furent repoussés. Il y eut plusieurs combats successifs dans lesquels nous battîmes toujours l'ennemi et ne perdîmes que 2 hommes. Nous fîmes notre retraite tranquillement et, après avoir laissé un régiment de chasseurs à Beaumont, nous revînmes à Mouzon à une heure après minuit.

Il est à remarquer qu'à cette époque nos troupes étaient harassées de fatigue, par suite de marches forcées, et manquaient de tout, depuis l'approvisionnement de bouche jusqu'aux habits et aux souliers. Voici, toujours d'après le journal de Gobert, comment s'écoula le mois de septembre pour cette armée qui allait occuper les gorges d'Argonne :

Le 1er septembre, dit-il, l'armée de Dumouriez vint prendre une position en arrière et au-dessus de Beaumont, la gauche appuyée à un escarpement de la Meuse; l'avant-garde resta à Mouzon.

Le 2, l'avant-garde, composée de 6,500 hommes, partit de Mouzon et vint occuper la hauteur entre Orchies et Saint-Pierremont. Le quartier général de l'avant-garde était à Saint-Pierremont. Celui de Dumouriez était à Berlière.

Le 4, l'avant-garde fut en marche de très bonne heure. Un grand nombre de prisonniers furent détachés pour préparer les chemins à travers la forêt et ils furent merveilleusement aidés dans cet ouvrage par les habitants des environs, qui y travaillaient avec activité.

Les chemins étaient si mauvais, malgré les soins qu'on avait pris

1. « Je fus, » dit Gobert en note, « adjudant-général de cette avant-garde. »

pour les réparer, que les équipages n'arrivèrent que la nuit à Vienne-le-Château, où Dillon jugea à propos de passer la nuit.

Le 5, l'avant-garde traversa Sainte-Menehould et vint se joindre à la côte de Biesme aux quatre bataillons qui l'occupaient déjà. Ce poste important fut alors assuré [1].

En général, tous les habitants de cette partie de la Champagne ont bien mérité de la patrie. Les Autrichiens trouvaient partout de la malveillance, des coups de fusil même lorsque les paysans les trouvaient dans les champs écartés de leur troupe.

Le 12, les ennemis vinrent camper vis-à-vis de nous, le long de la rivière d'Aire; c'étaient les Hessois (6,000 hommes) et les Autrichiens (8,000 hommes). Nous voyions leur camp devant nous et nous pouvions presque compter leurs soldats.

Dumouriez fut attaqué le 12 à la Croix-aux-Bois; le 15, il fut forcé de quitter sa position de Grandprez et de laisser le passage à l'ennemi. Le 16, une terreur panique fit débander son armée et nous amena des fuyards jusque dans nos retranchements des Grands-Islettes. Dumouriez rallia son armée et la campa à Braux-Sainte-Cohierre, où il reçut successivement les renforts qu'il attendait.

Le 17 septembre, attaque de nos retranchements par les ennemis.

Le 19, Dumouriez reçut un renfort de 13,000 hommes venant du camp de Maulde sous les ordres de Beurnonville. L'armée, avant-garde comprise, était alors forte de 41,000 hommes. Ce jour-là, Kellermann vint camper à Dommartin-la-Planchette et augmenta notre armée de 20,000 hommes. Nous avions par conséquent 61,000 hommes à opposer à 100,000 hommes, indépendamment du rassemblement qui se faisait à Châlons.

C'est le 20 septembre qu'eut lieu le fameux combat de Valmy, qui fut une gloire pour nous. « Il n'y eut pas un homme de faible ce jour-là, dit Gobert, et chacun garda son poste avec fermeté malgré le danger. »

Au sujet de la retraite des Prussiens, Gobert ajoute : « Le 30, dans la nuit, l'ennemi commença sa retraite, qui ne fut pas sans quelque perte pour lui; il nous laissa prendre des équipages et beaucoup de prisonniers. Il nous abandonna un camp infect avec beaucoup de cadavres et de latrines remplies de sang, trace des maladies qu'ils emportaient [2]. »

Un décret de la Convention, du 1er octobre 1792, sépare l'armée

1. « Je faisais, » dit Gobert en note, « à la côte de Biesme le service d'adjudant-général, chef de l'état-major de la division et celui d'ingénieur. Je fus chargé de toutes les dispositions défensives, et j'en remis au ministre Pache une carte et un mémoire. »

2. Il faut se reporter à l'*Invasion prussienne* de M. Chuquet pour avoir le récit complet de cette campagne.

du Nord en deux, dites Armée du Nord et Armée des Ardennes. Celle-ci, le 6 du même mois, est divisée en deux parties : celle de droite, commandée par les généraux A. Dillon et Chazot, est mise à la disposition de Kellermann pour aider l'armée de la Moselle à reprendre Verdun et Longwy. Le 20, Dumouriez la rappelle et en confie le commandement à Valence, qui se sépare de Kellermann le 25. Mais n'anticipons pas sur les faits et revenons au journal de Gobert. Nous y voyons que, le 1er octobre, l'armée partit du camp de Biesme pour aller à Clermont. Le 4 elle occupa une belle position au-dessus de Dombasle. « Le général Dillon, dit Gobert, crut devoir faire au prince de Hesse la sommation de se retirer promptement du territoire de la République. Il lui écrivait que, s'il voulait obéir sur-le-champ à cette sommation, il lui laisserait faire paisiblement sa retraite, sinon il ne laisserait pas sortir un Hessois de la France... Il croyait par cette lettre intimider le prince de Hesse et le rendre suspect aux autres puissances coalisées; ce n'était pas une trahison, ni une preuve d'intelligence avec le prince de Hesse. C'est cependant sur ce motif que cette lettre fut blâmée et que Dillon fut destitué. »

Gobert ajoute en note : « J'eus ordre de porter cette lettre au prince de Hesse. Il me retint vingt-quatre heures avant de m'en remettre la réponse. Pendant ce temps, il fut attaqué vivement par les nôtres et je fus témoin du désordre que cette attaque mettait dans son armée. Il se pressa de me renvoyer, parce qu'il croyait qu'il n'était attaqué que parce qu'il m'avait gardé trop longtemps. » Cette mission était délicate et périlleuse : Gobert s'en acquitta à merveille.

Le 16 novembre 1792, Gobert remplissait les fonctions d'adjudant général à l'armée des Vosges. Voici ce qu'il écrit à propos du siège de Namur :

Le 27 novembre, Namur est au pouvoir de l'armée des Ardennes. — La tranchée est ouverte devant les Châteaux et est établie en partie sur les ruines du fort Guillaume. — Les 28 et 29, l'on travailla sous un feu très vif de l'ennemi à la construction des batteries, qui furent toutes en état de tirer en même temps. — Le 30, avant de commencer le feu de nos batteries, le général Valence somma le gouverneur de se rendre en lui annonçant notre victoire de la veille. — Sur son refus, toutes nos batteries tirèrent en même temps. Le 1er décembre, une batterie de pièces de 16 qu'on avait construite sur la Basse-Meuse commença à tirer; elle prenait les forts à revers; c'est à cette batterie qu'on doit en partie la prompte reddition des châteaux, ainsi qu'à celle de 24 établie au fort Coquelet... Dans la nuit du 1er au 2, le fort Villate fut emporté l'épée à la main[1]. Le 2 la place se rendit.

1. Gobert ajoute en note : « Je fus de retour à l'armée devant Namur le 27 no-

Notre avant-garde eut ordre d'aller occuper Spa, Stavelot et Verviers. Le corps de l'armée, partagée en deux divisions, chacune de 8 bataillons et de 3 régiments de cavalerie sous les ordres des généraux Leveneur et Diettmann, après avoir passé Huy, fut cantonné pendant trois jours à Jemmapes et les environs de Liège.

Le 8 décembre, Gobert est attaché à la division du général Diettmann et il doit aller camper avec huit régiments d'infanterie sur les hauteurs de Bellegarde. — Voyez Chuquet, *Jemappes*, surtout p. 118, où le Journal de Gobert est cité.

Peu après, Dumouriez partit pour Paris[1]; Valence le suivit bientôt et le commandement général des armées resta à Miranda, chef de l'armée de la Belgique.

Le blocus de Maestricht et son bombardement eurent lieu en février. C'est le 19 que l'armée commandée pour le siège vint prendre ses cantonnements autour de Maestricht. Gobert, à ce sujet, dit en note : « Je fis les fonctions d'ingénieur en chef à cette attaque et j'avais avec moi l'ingénieur Duhays. Nous montions la tranchée tour à tour et souvent ensemble sans un seul moment de repos pendant sept jours et sept nuits. » Il ajoute :

Dès le 27 février, on se disait à l'armée que nous allions être attaqués par les Autrichiens; et, ce que tout le monde devait prévoir, nos avant-gardes attaquées vigoureusement le 1er de mars à Aldenhoven furent battues complètement et obligées de se retirer sur Liège avec une grande perte d'hommes et de tous leurs équipages.

La partie de l'armée qui faisait le siège sur la rive droite, qui aurait été la proie de l'ennemi, s'il avait agi avec vivacité, ne sut la nouvelle de cette défaite et ne reçut ordre de faire sa retraite que le 2 à trois heures après midi; les hussards ennemis étaient déjà entrés dans Fauquemont et s'étaient rendus maîtres d'une partie des équipages de nos troupes[2]. Nous fûmes obligés de les laisser presque tous au pouvoir de l'ennemi et nous fîmes notre retraite dans une nuit très obscure, en menant avec nous toute notre petite artillerie.

vembre et je fis le service d'ingénieur au siège. Je retrouvai l'armée des Ardennes dans le même état que je l'avais laissée, avec une augmentation de quelques bataillons, dont le 71e régiment d'infanterie et le 1er de la Haute-Vienne. Outre l'armée des Ardennes, un corps de 10,000 hommes, détaché de l'armée du Nord, sous les ordres du général Norville, aidait à faire la circonvallation de la place sur la rive gauche de la Sambre et fut spectateur du siège. — Je conduisais comme ingénieur une des colonnes d'attaque. »

1. Il y resta du 1er au 26 janv. 1793. Voyez Chuquet : *la Trahison de Dumouriez*, p. 1-6.

2. Gobert ajoute en note : « J'y perdis tous les miens. » Cf. Chuquet : *la Trahison de Dumouriez*, p. 61, 66.

C'est alors que se fit la retraite sur Saint-Trond et Louvain. Dès le 4 mars, Diettmann reçut l'ordre d'abandonner sa position avec ses équipages et de se porter sur Liège, d'où toutes nos armées réunies firent leur retraite le lendemain. Elle se fit dans le plus grand ordre; mais Gobert dit en note : « Cette résolution fut prise contre mon avis. » Je lui emprunte de nouveaux extraits concernant cette retraite et le combat de Tirlemont :

Nous arrivions auprès de Louvain, dans une nuit très obscure, lorsque nous apprîmes que Dumouriez marchait avec toute l'armée au secours de Lamarche... Dampierre laissa le soin de sa division à l'adjudant général Gobert, parce qu'il voulait se porter de sa personne en avant de l'armée, et lui donna l'ordre d'aller occuper les hauteurs de Cumptich, où nous nous établîmes le 16 au matin. Une partie de l'armée était déjà en avant, l'autre partie défilait devant nous pour passer le pont de Hougaerde et allait joindre le reste, tandis que Dampierre, à la tête d'une autre colonne, débouchait de Tirlemont devant l'ennemi posté avantageusement et le forçait à se replier. Gobert, ne recevant aucun ordre, crut qu'on l'avait oublié, il fit passer aussi la rivière à la division de Dampierre et se hâta de rejoindre ses troupes qui se battirent; elle arriva au moment où l'ennemi fesait des efforts pour reprendre le village de Gussenhoven, dont nous nous étions rendus maîtres. Un détachement de cavaliers autrichiens, par un coup d'audace inouï, avait fondu sur notre aile droite qui était en avant du village, et après l'avoir mise un peu en désordre, était entré jusque dans les hayes du village; ils furent repoussés et presque tous détruits par le feu de notre canon et de notre mousqueterie. Le combat finit à la nuit avec peu de pertes de notre côté et nous restâmes maîtres de la hauteur de Gussenhoven où nous bivouaquâmes...

Le 17, la division de Dampierre, dont ce général prit le commandement, délogea l'ennemi de tous les villages le long de la petite Gette, que nous occupâmes, et notre petit quartier général fut établi à Elixem à portée de mousquet des avant-postes ennemis, dont le gros de l'armée bivouaqua sur les hauteurs entre Saint-Trond et Landen.

Le lendemain toute l'armée passa la petite Gette pour aller attaquer l'ennemi. C'est alors que se livra la bataille de Neerwinden. Mais laissons parler Gobert :

Placés au centre, nous étions à portée de voir tous les mouvements de l'armée; en voyant fuir Miranda[1], Dampierre crut que la bataille était perdue; il envoya l'adjudant général Gobert prendre à la droite les ordres de Dumouriez. Ne le voyant pas revenir aussitôt, il fit retirer sa division derrière la Gette et lui fit prendre la position de la veille. Dumouriez, arrivant à 8 heures du soir dans les quartiers de Dampierre,

1. Voy. Chuquet : *la Trahison de Dumouriez*, p. 106.

croyait que la bataille était gagnée et le réprimanda pour avoir fait cette retraite, et lui ordonna d'aller sur-le-champ reprendre la position qu'il avait pendant la bataille, et nous allâmes bivouaquer à la demi-portée de fusil de l'ennemi. Dumouriez ne tarda pas à voir qu'il s'était trompé et que la défaite de la gauche nous faisait perdre tout le fruit des avantages que nous avions eus à la droite; il envoya ordre à deux heures du matin à toute l'armée de repasser la petite Gette. Notre retraite fut effectuée à 4 heures du matin sans que l'ennemi fît aucun mouvement pour nous en empêcher.

Le 19, l'ennemi commença la journée par une salve générale de mousqueterie pour célébrer son triomphe de la veille, et voulant en profiter il attaqua avec vigueur notre aile gauche, dont il eut aussi bon marché que la veille et la culbuta entièrement. Il se portait sur le reste de l'armée, lorsque Dampierre et son adjudant général, s'apercevant que personne ne commandait les premiers corps qui allaient être attaqués, coururent pour se mettre à leur tête. Dampierre les plaça favorablement sur une éminence à la droite de la chaussée de Tirlemont à Saint-Trond, la droite gardée par le village de Wanghe, qui était occupé par un bataillon de la division de Dampierre, et la gauche allant vers Tirlemont. Nous fîmes bonne contenance pendant quatre heures contre l'ennemi qui marchait contre nous en bataille et qui nous accablait de tout le feu de son artillerie, sans qu'il osât nous approcher, et pendant lesquelles notre armée faisait sa retraite au delà de la grande Gette. Cette résistance sauva l'armée.

Le lendemain, tout en continuant la retraite, la division de Dampierre bivouaqua près de Waldue.

Le 21, dit Gobert en parlant du combat d'Heverlé, nous allâmes coucher au château d'Heverlé... Toute l'armée était campée autour de Louvain; le 22, dans cette même position, nous vîmes un gros corps d'ennemis qui cherchait à nous tourner en côtoyant les bords de la Dyle... L'on se battit vaillamment toute la journée; nous eûmes quelques succès dans le commencement; on conduisit en triomphe à Louvain deux pièces de canon que nous avions prises et quelques prisonniers; mais ces succès ne durèrent pas et nous fûmes forcés à la retraite. Nous la fîmes la nuit et l'armée alla camper sur la montagne de Fer entre Bruxelles et Louvain. La division de Dampierre occupa Tervueren.

Le 23, l'armée garda sa position; c'est de ce jour qu'il faut dater la défection de Dumouriez, et son traité avec le prince de Cobourg[1]. Lui, Valence et Égalité furent dans le secret et entretinrent des conférences avec des commissaires de l'armée de Cobourg; les conférences se tenaient dans une petite maison sur la montagne de Fer, environnée avec soin, afin que personne ne pût en approcher, même de loin. Avant la perte

1. Voy. Chuquet : *la Trahison de Dumouriez*, p. 140.

de la bataille de Neerwinden, Dumouriez avait d'autres projets, peut-être celui de forcer ses concitoyens à l'admirer, en contenant et battant l'ennemi, et les asservir ensuite, mais la manière de se conduire avant et pendant cette bataille prouve que l'idée de s'allier avec les Autrichiens était alors fort éloignée de lui.

Le reste de la retraite se fit tranquillement...

Le 24, on évacua Bruxelles; notre division fut cantonnée à Hall; le 25, elle vint coucher à Enghien, tandis que l'armée occupait Ath et les environs.

Le 27, l'armée vint à Tournay; elle occupait la même position à peu près que celle de Louis XV à la bataille de Fontenoy en 1745. L'on séjourna encore longtemps dans cette position; la division du général Neuilly rentra dans Condé. L'armée des Ardennes alla occuper le 30 le camp de Maulde, l'armée du Nord vint au camp de Bruille le 1er avril, et la division de Dampierre réduite à moitié reçut ordre à Antoing, où elle était, de rentrer en France et de se rendre au Quesnoy.

C'est ainsi que notre armée rentra en France. Gobert ajoute à son récit, sous forme de note : « Étant au Quesnoy, nous nous occupâmes à fortifier Bavay et je fus chargé de cette besogne. Lorsque Dumouriez éclata, l'on m'envoya à Maubeuge, pour former avec cette ville une ligue contre Dumouriez. Les choses étaient telles dans ce moment qu'on ne savait si l'armée ne prendrait pas parti pour Dumouriez, et il était utile aux patriotes de se liguer contre lui. »

Il dit encore dans ses notes du mois d'avril 1793, au sujet de la défection de Dumouriez :

Nous ne tardâmes pas à être instruits de la trahison de Dumouriez : la reddition de Namur, ses ordres de révolte contre la Convention, l'arrestation des représentants du peuple nous en assurèrent entièrement. Dampierre assembla sa garnison, lui fit un discours énergique sur cette trahison et nous nous mîmes en défense contre lui comme ennemi de l'État. Nous occupions en même temps Bavay et une partie de la forêt de Mormal. Nous étions occupés à mettre en état de défense tous ces postes, lorsque Dampierre reçut l'ordre de prendre le commandement en chef de l'armée du Nord[1]. Il partit pour Valenciennes et je reçus l'ordre de le suivre. L'armée dont il prenait le commandement était campée à Maulde et à Bruille et une partie était fort attachée à Dumouriez.

Gobert ajoute en note : « Dampierre reçut des pouvoirs très étendus du Conseil exécutif provisoire et du Comité de salut public; il eut ordre de nommer à tous les emplois vacants dans l'armée. Je fus nommé provisoirement, le 7 avril, général de brigade et chef de

1. Voy. Chuquet : *la Trahison de Dumouriez*, p. 207.

l'état-major de l'armée du Nord[1]. » Un mois après (1er mai) eut lieu le combat de Valenciennes. Mais laissons parler Gobert :

Le premier coup de canon ne fut tiré qu'à sept heures du matin; malgré cette lenteur, les ennemis s'attendaient si peu à notre attaque qu'ils sortirent à moitié déshabillés de leurs tentes pour se défendre. Les ennemis furent obligés d'évacuer les villages de Saint-Sauve[2], de Saultain, de Curgies et de replier sur le camp d'Estrun; l'on se battit avec beaucoup de valeur dans ce dernier village, et cependant, au bout de trois heures de combat, nous fûmes obligés de rentrer dans notre camp, après avoir perdu beaucoup de monde, un canon, un obusier et quelques caissons. Beaucoup de gens eurent des reproches à se faire, on lâcha trop tôt prise et, ce qu'il y a d'étonnant, notre feu s'éteignit faute de munitions.

Nous empruntons ce qui suit à une lettre du général Dampierre : « J'ai couru, dit-il, de l'armée à l'avant-garde. Le brave général Kilmaine a eu deux chevaux tués sous lui. Le général Gobert, chef de l'état-major, a eu aussi un cheval tué sous lui[3]... »

Le 6 mai eut lieu le combat de Famars. Gobert y déploya la plus grande valeur. Aussi le général Dampierre le nomma-t-il, à cette occasion, général de brigade provisoire, grade dans lequel il fut confirmé le 15 du même mois par le Conseil exécutif provisoire. Déjà, depuis le 8 mars 1793, et en récompense de tant de bons services, il avait été fait adjudant général, chef de bataillon.

Le 8 mai, il y eut un nouveau combat du côté des bois de Raismes.

L'attaque, dit Gobert, fut cependant résolue, trois fois le général en donna l'ordre et trois fois il le retira; il semblait pressentir le sort qui l'y attendait, et toutes les fois qu'il regardait les retranchements des ennemis, il était effrayé du nombre des victimes qu'il fallait sacrifier avec peu d'espoir de réussir; mais pressé par les commissaires de la Convention, il donna un quatrième ordre d'attaque. Le 8 mai fut le jour choisi; l'on avait fait porter une grande quantité d'eau-de-vie à Anzin pour étourdir un peu nos soldats sur le danger qu'ils allaient courir; mais la plupart refusèrent d'en boire, ils disaient : *L'on voit bien que l'affaire sera chaude aujourd'hui et l'on veut nous enivrer. Il vaut mieux y aller de sang-froid.*

L'affaire devait être générale comme au 1er mai... Dampierre reçut

1. Ses états de services à la Guerre portent le 8 avril.

2. Gobert ajoute en note : « Je conduisais l'attaque de Saint-Sauve et des bois en avant dans laquelle j'eus un cheval tué sous moi. Nous y eûmes des succès et nous étions près d'enlever une redoute des ennemis avec le canon qu'elle contenait, lorsque Dampierre ordonna la retraite. »

3. Voir le *Moniteur universel*, n° 126, du 6 mai 1793.

un coup mortel; il m'avait prévenu avant de partir que je devais donner des ordres en cas d'absence ou en cas de malheur; le bruit de sa mort courait déjà dans les rangs, la colonne qu'il conduisait rétrogradait; celle qui devait entrer dans le village de Raismes ne pouvait plus avancer et s'éparpillait. Je me hâtai de faire finir ce combat désavantageux qui avait duré huit heures, j'ordonnai la retraite...

Dampierre expira au bout de dix-neuf heures. Le général Lamarche fut nommé provisoirement à sa place par les représentants du peuple.

Deux combats avec aussi peu de succès pour dégager Condé devaient presque nous ôter l'espoir de la secourir, tant que l'armée resterait dans l'état de faiblesse où elle était, et nous devions penser à employer tous nos moyens pour nous soutenir auprès de Valenciennes...

Je reçus l'ordre de partir avec le général Kilmaine, qui allait prendre le commandement du corps qui devait faire la division du côté de Givet.

A notre arrivée à Sedan, nous ne trouvâmes pas autant de moyens que nous le comptions pour notre expédition. En rassemblant quelques bataillons et les dépôts qui étaient restés dans les garnisons, nous pouvions former un corps de 7 à 8,000 hommes, qui nous était suffisant, mais nous manquions de tous les attirails nécessaires à une armée en campagne...

Le 14 mai 1793, Gobert fut nommé commandant à Mézières; puis, le 15 juin, de Cambrai et de son arrondissement; le 18, un ordre très pressé du général Custines l'invitait à se rendre à son poste. Mais le général Lapalière, qui commandait alors dans cette place, refusa nettement de se démettre de ses fonctions. Il eut pour appui dans sa désobéissance les représentants du peuple Courtois, Bollet et Beffroy. « Je restai, dit Gobert, les bras croisés jusqu'à l'arrivée de Custines, le 28 juin, qui maintint son ordre et le fit confirmer par les représentants du peuple. Il adjoignit à ce commandement celui des places de Bouchain, Saint-Quentin et successivement (le 8 juillet) Le Quesnoy, la forêt de Mormal, Landrecies et Guise. »

Dans ses notes de juillet 1793 Gobert dit :

Valenciennes était alors assiégée par les Autrichiens et l'on ne croyait pas à Cambray leurs travaux aussi avancés qu'ils l'étaient effectivement...

Dans une visite que le général Custines et moi nous fîmes au Quesnoy, il s'aperçut que l'ennemi avait des postes jusqu'à une demi-lieue de cette place, il m'ordonna de les en chasser. Je pris un détachement de la garnison avec lequel j'exécutai cet ordre. Nous tuâmes une vingtaine d'hommes et nous fîmes quinze prisonniers que nous ramenâmes au Quesnoy, après avoir brûlé les maisons qui leur servaient d'abri...

Le général Kilmaine, qui prit le commandement de l'armée après le départ du général Custines, me donna ordre le 24 juillet de me rendre à Philippeville pour remplacer dans le commandement de cette place le

général Wisch. Je fus suspendu de mes fonctions le 3 août par un ordre du ministre Bouchotte[1].

En effet, sur la simple supposition que Gobert pouvait être noble, la Commission exécutive le destitua le 30 juillet et même le fit incarcérer.

Il écrivait de Philippeville aux représentants du peuple :

Citoyens représentants,

Je vous envoie les états de situation en tous genres de la place de Philippeville, dont je viens de prendre le commandement par ordre du général Kilmaine. Je suis parfaitement bien en bouches à feu, munitions de guerre et approvisionnements de bouche, mais très faible en garnison et cette place est une de celles qui devront avoir toujours la sienne complète. La place n'est pas en si bon état relativement à ses fortifications qu'on vous l'a dit, qu'on le répète dans les papiers publics ; peu ont été aussi négligées. J'ai donné des ordres pour qu'on commençât à la réparer dans les parties qui en étaient susceptibles dans le moment présent. J'aurais besoin ici d'un ingénieur, qui sçût un peu son métier et qui pût m'aider ; j'ai demandé au ministre et au général Wisch, qui commande la 2me division, de m'envoyer l'ingénieur Duhays, qui est peu utile à Mézières et qui le serait beaucoup ici. J'ai demandé 1,500 hommes de plus d'infanterie et 200 hommes de troupes à cheval. Avec ce renfort, si l'ennemi, maître de Valenciennes et assiégeant Maubeuge, veut porter le superflu de ses immenses forces pour attaquer Rocroy ou rompre toute communication des places de l'entre Sambre et Meuse avec l'intérieur, je promets de l'inquiéter beaucoup et de lui couper une partie de ses subsistances, s'il veut aller en avant. Je ne crois pas que je serai assiégé, ce n'est pas l'intérêt de l'ennemi qui perdrait beaucoup de monde devant la place de Philippeville sans être plus avancé après sa prise.

Depuis longtemps toutes les personnes qui connaissent cette frontière ont demandé qu'on fortifiât Beaumont. La portion de l'entre Sambre et Meuse serait par ce moyen respectable et ne laisserait pas de trouée ; cela n'était pas fait ; il est toujours à craindre que l'ennemi ne se passe d'assiéger les places de Givet, Philippeville et Marienbourg. Cette dernière ville n'est qu'un poste, mais c'est un bon poste qui servirait à appuyer une armée qui défendrait cette frontière ; il faudrait toujours, quand elle serait livrée à elle-même, que l'ennemi attaquât avec le canon et un homme de tête pour commandant tiendrait bien huit jours dans ce poste. Il a été malheureusement très négligé jusqu'à ce moment, et il serait temps qu'on y fît attention.

Au moment où j'écrivais cette lettre, j'ai reçu l'ordre de ma suspension par le ministre ; je n'en sais pas la raison, mais j'obéis sans mur-

1. Ses états de services disent : « Suspendu de ses fonctions le 30 juillet 1793. — A cessé ses fonctions le 3 août 1793. »

mure. J'ai promis de bien servir ma patrie, je ne crois pas avoir manqué à cette promesse tant que j'ai été en fonctions. Je serai heureux, si l'on trouve des défenseurs de la patrie plus zélés et plus assidus à leurs devoirs que moi. Je vais me retirer à Corbeil près de Paris, où je serai toujours prêt à servir en quelque qualité que ce soit lorsqu'on me croira utile.

GOBERT.

Par ordre du Comité de salut public, on saisit tout ce que possédait Gobert; mais on lui rendit ses effets quelques jours après. Les deux pièces qui suivent le prouvent[1] :

1° Je reconnais avoir entre mes mains des papiers qui sont lettres missives, ordres de généraux, de députés, un registre de lettres copiées au nombre de 324, le tout renfermé dans une valise, lesquels appartiennent au citoyen Gobert, général de brigade de l'armée de la République, et dont je me charge de remettre au Comité de salut public de la Convention nationale.

Au Mesnil, le 11 août 1793, l'an IIme de la République française une et indivisible.

POISSON,
Commissaire du pouvoir exécutif.

En marge est écrit :

Permis de remettre les papiers et effets.

ALQUIER, GUFFROY, LAIGNETOT.

Et au-dessous est écrit :

Reçu les effets cy-dessus.

Ce 26 août 1793, l'an IIme de la République une et indivisible.

GOBERT.

2° Nous, commissaires du pouvoir exécutif, reconnaissons avoir entre nos mains deux pistolets, deux sabres avec leurs ceinturons de cuir, quatre couverts d'argent, un étuy de géométrie, deux épaulettes et quelques cahiers de papier blanc appartenant au citoyen Gobert, général de brigade, lesquels nous remettrons à qui il appartiendra d'après les ordres que nous recevrons du Comité de salut public.

Au Mesnil, le 11 août 1793. L'an mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an IIme de la République française.

F. LE BRUN, LOUVEL-DUBOIS,
Commissaire du pouvoir exécutif.

Reçu les effets cy-dessus, excepté le papier blanc et l'étui de mathématiques, qui sont restés entre les mains du citoyen Louvel.

GOBERT.

1. Archives nationales.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

MOYEN AGE.

Publications de documents. — La *Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire* vient de s'augmenter de deux nouveaux volumes. Le premier, dû à M. H. Pirenne, professeur à l'université de Gand, renferme l'ouvrage de Galbert de Bruges, ***Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre***[1].

Ce texte, déjà publié plusieurs fois, par les Bollandistes et dans les *Monumenta Germaniae historica,* n'avait jamais été imprimé séparément. On ne saurait à aucun égard en exagérer la valeur; les faits qui y sont rapportés intéressent également la France et la Flandre, ce dernier pays étant de ceux où Louis VI avait à lutter contre l'influence du roi d'Angleterre, Henri Beauclerc, et l'état dans lequel le récit de Galbert de Bruges nous est parvenu en accroît encore l'intérêt. La plupart des œuvres historiques du haut moyen âge, en effet, nous sont arrivées sous une forme emphatique et boursouflée; les écrivains de cette époque, tourmentés du désir de bien écrire, ont habillé leur pensée d'une rhétorique de mauvais goût, maladroitement imitée des anciens. De là cette banalité, cette redondance insupportables qui rendent si fastidieuse la lecture des meilleurs historiens du XIIe siècle. Galbert de Bruges échappe à ces reproches; probablement faute de temps, il n'a pu donner une forme littéraire définitive aux notes prises par lui sur ses tablettes au cours des événements de 1127-1128 et rédigées un peu plus tard, tant bien que mal, en un latin incorrect et à plusieurs fois. De là des redites, un peu de confusion, mais aussi, ce qui est si rare au moyen âge, un accent personnel. On sent que l'auteur vient d'assister aux combats sanglants, livrés autour de l'église où se sont retranchés les assassins de Charles le Bon; il écrit sous l'impression de ces événements tragiques; il

1. Paris, Picard, in-8°, XL et 205 p.

note au jour le jour les faits nouveaux dont il a connaissance. De là mille traits frappants, maintes anecdotes, qu'il eût probablement fait disparaître dans une rédaction définitive, et qui, mieux que toutes les amplifications littéraires, nous font connaître ces esprits grossiers, ces âmes naïves et toutes de premier mouvement. L'édition de M. Pirenne nous a paru digne de l'ouvrage de Galbert de Bruges; pour la première fois, ce texte est annoté avec soin. Une préface courte, mais substantielle, un index des noms propres et une table chronologique des faits rapportés complètent ce bon volume.

La préface mise par M. Ch.-V. Langlois en tête du *De recuperatione Terre Sancte,* de Pierre Dubois[1], contribuera à faire mieux connaître ce curieux personnage, déjà étudié par MM. de Wailly et Boutaric et présenté au grand public par M. Renan, dans un article justement célèbre. Pierre Dubois, avocat des causes ecclésiastiques au bailliage de Coutances sous Philippe le Bel, n'occupa jamais de hautes situations officielles; il fut surtout un faiseur de projets. Il appartenait à cette petite élite d'esprits originaux, qui illustra la fin du XIIIe siècle et dont les travaux furent en général si mal accueillis de leurs contemporains; moins encore que notre temps, le moyen âge aimait l'originalité, il goûtait plutôt la bizarrerie, ce qui n'est point du tout la même chose. Le traité publié par M. Langlois avait jadis été imprimé par Bongars, dans les *Gesta Dei per Francos,* mais, à vrai dire, la délivrance de la Terre sainte n'occupe pas la première place dans les préoccupations de l'auteur; ses visées sont plus hautes; avant de recouvrer la Palestine, il veut réformer l'Europe entière, et il expose à ce propos tout un plan de réforme. A cet égard les idées de Pierre Dubois pouvaient passer pour chimériques aux yeux de ses contemporains. Certaines des questions qu'il traite n'ont été résolues que de nos jours, d'autres attendent encore leur solution, et les rares lecteurs du XIVe siècle qui parcoururent ce traité bizarre durent éprouver quelqu'étonnement à voir un simple avocat proposer la confiscation des biens du clergé et la création d'une sorte de fédération européenne sous la suzeraineté du roi de France, condamner le célibat des prêtres, demander la réforme de l'enseignement, l'étude des langues vivantes, l'instruction des filles, prêcher une refonte complète de la procédure, etc. Tout cela bien entendu est souvent assez vague et l'ouvrage est des plus chimériques, mais on ne saurait refuser à Pierre Dubois une hardiesse de vue étonnante; il avait prodigieusement réfléchi. Ajoutons tout de suite qu'aucun de ses projets ne fut adopté et ne pouvait l'être; comme le dit fort bien M. Langlois,

1. Paris, Picard, in-8°. XXIV-144 p.

l'auteur, ainsi que tous les scolastiques, n'avait pas le sentiment de la réalité. L'ouvrage n'en est pas moins des plus curieux et méritait les honneurs d'une nouvelle édition critique et plus soignée que celle de Bongars.

La *Revue historique* a parlé dans le temps du *Cartulaire de Saint-Chaffre-du-Monastier*, publié par M. l'abbé Ul. Chevalier. Ce texte remplit la première partie du tome VIII des cartulaires édités par cet érudit; la seconde moitié du volume, lequel vient de paraître, est formée par le *Cartulaire de Paray-le-Monial, suivi d'un appendice de chartes et de visites de l'ordre de Cluny*[1]. Le cartulaire original de Paray n'existe plus; M. l'abbé Chevalier l'a reconstitué à l'aide de copies et d'extraits empruntés principalement à la collection Moreau, à la Bibliothèque nationale et aux recueils de l'avocat Lambert de Barive, lequel avait été chargé au XVIIIe siècle d'explorer le chartrier de Cluny. Les chartes réunies par l'éditeur, au nombre de 228, fournissent beaucoup de renseignements précieux sur la suite des anciens comtes de Chalon-sur-Saône et sur les principales familles du pays; elles datent des Xe, XIe, XIIe et XIIIe siècles. A la suite, M. l'abbé Chevalier a publié les procès-verbaux des visites des prieurés clunisiens de la province de Lyon par les délégués de l'ordre; ces procès-verbaux datent de 1262-1342. D'autres textes analogues ont été publiés par MM. Luce, Redet, Bruel, Robert et Roman; on y trouve des détails curieux sur l'état moral et matériel des maisons dépendantes de la grande congrégation clunisienne. Les chartes du cartulaire de Paray sont généralement dépourvues de dates; les brèves indications données par l'éditeur dans sa préface permettront de fixer pour quelques-unes le temps approximatif de la rédaction, mais beaucoup aussi, à cause de l'état du texte, ne pourront jamais être datées avec une entière précision.

La Société des archives historiques du Poitou avait confié, il y a déjà de longues années, à M. P. Guérin, archiviste aux Archives nationales, le soin de publier un *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France;* on appelle plus souvent ces registres : Registres du Trésor des Chartes. Le tome V du recueil, comprenant les années 1376-1390, vient de paraître[2]. L'entreprise est méritoire; non seulement, en effet, ces registres renferment quantité d'actes intéressant particulièrement le Poitou, mais beaucoup de ces actes, peu importants en eux-mêmes pour l'histoire générale, sont des plus curieux pour celle des mœurs;

1. Paris, Picard, 1890, in-8°.
2. Poitiers, Oudin, in-8°, XXXVI-487 p.

il suffit de rappeler les deux volumes sur le règne de Charles VI, publiés jadis par Douët d'Arcq pour la Société de l'histoire de France. La Société poitevine a donné là un excellent exemple aux académies provinciales; les sociétés languedociennes, bourguignonnes ou normandes feraient bien de le suivre; elles rendraient un service signalé aux études historiques. De plus, les pièces enregistrées par la chancellerie des Valois au XIVe et au XVe siècle énoncent beaucoup de faits de guerre, et c'est de ces pièces, combinées avec les chartes originales et les quittances de la Bibliothèque nationale, que M. S. Luce a tiré les éléments principaux de sa remarquable annotation de Froissart. Le tome V de M. Guérin (la collection en comptera une quinzaine) est précédé, comme les précédents, d'une introduction relevant les principaux faits mentionnés par ces documents; de 1376 à 1390, le Poitou est administré par le duc de Berry, à titre de comte apanagiste, et ce prince, une fois les Anglais expulsés, travaille à y rétablir l'ordre et la paix. Le roi au surplus a conservé une certaine autorité dans les terres de l'apanage; soit directement soit indirectement, il trouve moyen de s'immiscer dans l'administration intérieure du pays, et beaucoup d'actes du duc de Berry sont revêtus de son approbation et enregistrés par la chancellerie. La publication de M. Guérin demande encore au bas mot, pour être terminée, une vingtaine d'années; souhaitons à l'éditeur et à la Société des archives historiques le courage nécessaire pour la mener à bonne fin.

Le deuxième volume des *Statuts et privilèges des universités françaises*, publiés par M. Marcel Fournier, vient de paraître[1]; il se rapporte aux universités de Montpellier, Avignon, Cahors, Perpignan, Orange et Grenoble, et aux *studia* de Reims, Lyon, Narbonne, Gray, Alais, Pamiers, Gaillac, Albi et Nîmes. Dans la préface, l'éditeur répond aux critiques formulées par l'auteur du présent compte rendu et par M. Luchaire dans la *Revue internationale de l'enseignement*, lors de l'apparition du premier volume. Les reproches adressés par la *Revue historique* à la publication étant reconnus fondés par la partie intéressée, nous n'avons pas à y revenir, et nous reconnaîtrons avec plaisir que ce nouveau volume est beaucoup plus intéressant et qu'il a été exécuté avec plus de soin que le précédent. Les textes ont été corrigés avec plus de diligence, l'éditeur a donné sous forme de simple analyse un bien plus grand nombre de documents, enfin il a consenti à supprimer beaucoup de formules inutiles; il croit pouvoir affirmer qu'il a pu, grâce à ces suppressions et à ces analyses, faire entrer en un volume la matière de deux de même force. Devant tant

1 Paris, Larose et Forcel, 1891, in-4°, XI-833 p. à 2 col.

de bon vouloir, la critique est désarmée. C'est à peine si nous osons exprimer un double regret : d'une part, il eût peut-être mieux valu faire pour chaque grande université un fascicule ou volume séparé, quitte à grouper en un seul volume les documents relatifs aux petits centres d'étude; mais nous n'insisterons pas, le plan de la publication étant désormais arrêté d'une façon définitive. D'autre part, nous regrettons un peu l'absence de toute note explicative. La plupart de ces textes, surtout après les suppressions et les allègements consentis par M. Fournier, sont fort intéressants, mais c'est là une masse brute pour ainsi dire, bien des années s'écouleront avant qu'elle ait été mise en œuvre.

Le tome II de M. Fournier renferme les documents relatifs à l'université de Montpellier; une partie de ces mêmes documents avait déjà paru dans un volume daté de 1890 et dont voici le titre : *Cartulaire de l'université de Montpellier, publié sous les auspices du Conseil général des facultés de Montpellier*[1]. Le tome Ier, publié à l'occasion du 6e centenaire de la fondation de la célèbre université méridionale, s'arrête à l'année 1400; il a, croyons-nous, pour principal auteur M. D. Grand, archiviste de la ville de Montpellier. En tête, on trouve une longue préface bibliographique et une introduction historique due à feu A. Germain. Ce dernier travail est fort important; l'auteur connaissait la plupart des textes publiés dans le cartulaire, et il a su les mettre habilement en œuvre. Quant au cartulaire lui-même, il y aurait quelques réserves à faire analogues à celles qu'on avait déjà formulées à propos du premier volume de M. Fournier. Beaucoup des textes publiés in-extenso méritaient tout au plus une courte mention; en tout cas, on aurait pu, sans le moindre scrupule, supprimer de longues et fastidieuses formules de vidimus, de copies notariées, qui occupent inutilement plus d'une page. De plus, le volume porte la marque d'une certaine précipitation, à preuve le long erratum qui le termine. Les éditeurs reconnaissent en effet quelque part qu'ils ont dû se hâter, sans doute pour faire coïncider l'apparition de ce beau volume avec les fêtes de l'an dernier. Il y aurait bien des remarques à faire sur l'établissement du texte; corriger *Tegni* en *Tegne*, *amphorismi* en *aphorismi* dans la liste des ouvrages de médecine imposés aux maîtres, c'est à notre sens commettre une grosse erreur. *Amphorismi* est la forme constante de ce mot dans les textes du moyen âge; quant à *Tegni*, c'est la notation exacte par les scribes, qui ignoraient le grec, de la prononciation du mot Τεχνη. Enfin, on ne sait trop ce que signifie le mot abrégé *Orig.*, mis à la

1. Montpellier, Ricard, in-4°, xxxix et 759 p. Planches.

suite de chaque pièce en tête de l'indication des sources : est-ce *original?* L'expression en ce cas serait fautive, beaucoup d'actes étant publiés d'après des copies plus ou moins anciennes ; est-ce origine? Mais alors il fallait marquer plus soigneusement les sources employées; tantôt c'est un original scellé, tantôt une copie authentique du temps; ici ce sera une transcription dans un registre, là enfin une minute. Ce sont là menus détails, qui ont leur importance quand il s'agit d'une publication diplomatique et sur lesquels les éditeurs feront bien de veiller lors de la préparation de leur second volume.

La collection Moreau, dont M. Omont vient de faire paraître l'*Inventaire*[1], n'est pas une des moins intéressantes du Département des manuscrits à la Bibliothèque nationale; elle compte 1,834 volumes et renferme les copies et les travaux des correspondants du Cabinet des chartes créé sous Louis XV. A ces copies s'ajoutèrent, dès le XVIIIe siècle, en premier lieu les extraits pris dans les archives des Pays-Bas sous la direction de Courchetet d'Esnans, et une collection de pièces sur la Franche-Comté formée par le fils de cet érudit; en second lieu les papiers de Lacurne de Sainte-Palaye, dont une partie fut échangée plus tard avec le marquis de Paulmy contre les portefeuilles de Fevret de Fontette. La collection Moreau renferme donc aujourd'hui des documents sur l'histoire provinciale de la France, classés les uns chronologiquement, les autres par pays, des extraits des archives étrangères touchant notre histoire (Vatican, Tour de Londres, Pays-Bas), enfin quantité de travaux sur l'ancienne littérature française. De ce fonds, l'un des plus consultés de la Bibliothèque nationale, on ne possédait jusqu'ici qu'un inventaire manuscrit; le catalogue analytique que M. Omont vient de dresser rendra de grands services. L'inventaire des fonds manuscrits de la Bibliothèque nationale se poursuit assez lentement, il est vrai ; à quand l'achèvement du catalogue du fonds français si impatiemment attendu ?

A. Molinier.

Histoire des institutions et des mœurs. — M. Jullian vient d'achever, avec un soin, une discrétion et une habileté dignes des plus grands éloges, la publication de la refonte du premier volume de l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* par M. Fustel de Coulanges. Les cinq volumes dont se compose aujourd'hui cette histoire constituent assurément une des œuvres les plus fortes et les plus originales dont puissent s'honorer la littérature et la science françaises. — M. Albert Sorel, dans la très remarquable notice qu'il

1. Paris, Picard, 1891, XIV-282 p.

a consacrée aux travaux de Fustel de Coulanges (Picard, 44 p. in-8°), a reconstitué, à l'aide de divers articles parus dans la *Revue des Deux-Mondes,* ce qu'était, dans la pensée première de l'illustre historien, l'œuvre entière dont nous n'avons sous une forme définitive que les premières assises. Cette œuvre, qui aurait été, comme la Cité antique, toute d'affirmation et de doctrine et non de discussion, aurait embrassé, probablement en quatre volumes, toute l'histoire des institutions de la France, sinon jusqu'au XVIIIe s., du moins jusqu'au XVIe. Mais quand le premier volume eut paru et eut été l'objet, de divers côtés, d'attaques assez vives, Fustel de Coulanges, tout en déclarant que jamais aucune critique sérieuse ne lui avait été adressée, jugea nécessaire de reprendre son travail sur un autre plan, d'en corriger plus d'un détail, de fournir les preuves de ses affirmations et de ses théories. Peut-être aussi avait-il trouvé une certaine difficulté à raccorder son premier volume avec ce qu'il avait à dire de l'époque carolingienne, et en effet le volume récemment paru sur le Bénéfice et le Patronat forme une excellente transition entre l'époque franque et l'époque féodale, qui n'était même pas indiquée dans l'ouvrage primitif. Il y a, dans le courage avec lequel Fustel de Coulanges a renoncé à achever son histoire pour se consacrer à cet ingrat travail de refonte, et à la composition des dissertations accessoires qui forment les *Recherches* et les *Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire,* un exemple de conscience scientifique digne d'admiration.

Les 896 pages des deux volumes que vient de publier M. Jullian (I. *La Gaule romaine.* — II. *L'Invasion germanique et la fin de l'Empire*) correspondent aux 470 premières pages du volume de 1877[1], qui était lui-même une seconde édition remaniée et augmentée. M. Fustel ne s'est pas contenté de donner dans des notes très développées tous les textes sur lesquels s'appuie son exposition, il a profondément modifié celle-ci, non pas dans son esprit et ses conclusions, mais dans son allure et ses proportions. Les affirmations y sont moins tranchantes ou mieux motivées; d'utiles réserves sont souvent formulées; la discussion y remplace souvent la simple assertion; enfin des chapitres entiers ont été ajoutés, d'autres renouvelés complètement. Au premier livre le tableau de l'état politique et social de la Gaule a plus que doublé d'étendue et a beaucoup gagné en vérité et en vie. Le chapitre sur la transformation intellectuelle des Gaulois, qui n'avait que 11 pages, est devenu une longue étude de 38 pages où la romanisation de la Gaule, un peu exagérée peut-être, est exposée avec une grande force. Le livre II de l'ancien ouvrage a subi une

1. Les pages du nouveau volume ont trois lignes de plus que celles de l'ancien.

modification plus profonde et plus heureuse encore. Il forme aujourd'hui deux livres, le livre II du premier volume et le livre I du second volume. M. Fustel a compris ce qu'il y avait d'abusif et d'erroné à réunir dans un même tableau l'administration des provinces romaines du Ier au IIIe s. et celle des IVe et Ve s., et il a consacré un livre au premier sujet et un second à l'état de la Gaule au moment des invasions. Tout en continuant à soutenir que la Gaule n'a point eu à souffrir des abus du despotisme impérial et que l'Empire n'est point tombé par suite de sa corruption et de son mauvais gouvernement, il a cependant exposé sa pensée avec beaucoup plus de nuances et de justesse parce qu'il a pu l'exposer avec beaucoup plus d'ampleur. Il a consacré un chapitre important au rôle de l'Église. Il a fait une étude détaillée et très remarquable du rôle et de la situation des affranchis; il a très bien montré le développement de l'aristocratie et de la grande propriété; enfin il a indiqué dans deux chapitres en grande partie nouveaux les causes morales qui ont désarmé l'Empire en présence des envahisseurs germains. Le livre II du second volume n'ajoute rien d'essentiel pour la pensée à ce qui avait été dit dans l'ouvrage primitif, mais cette étude de l'ancienne Germanie et des invasions, qui comprend maintenant 342 pages au lieu de 157, se présente à nous avec une autorité bien plus grande. Deux paragraphes excellents sont consacrés à l'étude critique des documents qui nous permettent de connaître les institutions des anciens Germains et les invasions. La théorie même de M. Fustel sur l'invasion, qui est en grande partie vraie et qui n'a d'autre défaut que d'être poussée à un excès qui la fausse, a reçu des développements tout nouveaux, en particulier en ce qui concerne les premières invasions et les conquêtes de Clovis. Cette théorie est celle-ci : les vraies invasions, les attaques dirigées contre l'Empire par des bandes hostiles ont échoué. Les barbares qui se sont établis dans l'Empire et y ont fondé des établissements politiques y sont venus en amis, en alliés, en sujets et n'ont pas cru détruire l'Empire.

Cette thèse, dans ce qu'elle contient de vrai, n'est pas aussi neuve que M. Fustel paraît le croire; mais il l'a poussée à un excès qui altère à notre avis la vérité historique. Bien qu'il ait atténué sur quelques points certaines opinions contenues dans son ouvrage primitif et corrigé quelques erreurs, il peint sous de fausses couleurs l'attitude des Romains et des barbares vis-à-vis les uns des autres au Ve siècle. Ni les Romains n'ont méconnu le danger que les Germains faisaient courir à l'Empire, ni les Germains n'ont eu pour l'Empire le respect que leur attribue M. Fustel. Son autre théorie sur la dissolution de la société germanique du IIe au IVe siècle reste également

une hypothèse dépourvue de preuves. Mais ce n'est point par des critiques sommaires et partielles qu'on peut ébranler un monument de cette puissance et de cette grandeur. Cet effort pour démontrer que tout le développement de la France du moyen âge a ses origines dans l'état social de la fin de l'Empire romain est un des plus beaux essais de construction historique qui aient été tentés. Si on peut y regretter une systématisation excessive, on ne peut s'empêcher de l'admirer comme un des plus beaux exemples de vigueur intellectuelle qu'ait donnés la pensée française[1].

G. Monod.

Sous ce titre : *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge*[2], M. L. Vanderkindere résume les données actuelles de la science sur les différents régimes connus par ce pays jusqu'au traité de Verdun. Après un court résumé des rares notions précises fournies par les études préhistoriques sur les premiers habitants de cette partie de l'Europe, l'auteur étudie successivement les institutions celtiques, romaines et germaniques. La meilleure partie de l'ouvrage est l'exposé très méthodique et très intéressant des institutions du royaume franc. M. Vanderkindere connaît bien la bibliographie tant française qu'allemande du sujet, et sait choisir entre les théories opposées. Dans la querelle si âpre entre Fustel de Coulanges et les contradicteurs de celui-ci touchant le caractère de la propriété à l'époque franque, il a adopté l'opinion de MM. Viollet, Glasson et Thévenin ; pour lui la propriété privée n'existe pas encore chez les Francs saliens, mais elle est déjà en formation, et la *marche* primitive, la propriété collective des *vicini* commence dès l'époque mérovingienne à se fractionner. Mêmes vues modérées en ce qui touche la part réciproque des influences germanique, celtique et romaine dans la formation des sociétés du moyen âge. La civilisation romaine a été certainement moins forte dans les bassins inférieurs de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin que dans le reste de la Gaule, et les invasions germaniques ont fait en grande partie disparaître ces maigres apports, mais sur certains points ces invasions sont restées impuissantes et n'ont pu faire oublier dans une partie de la Belgique actuelle l'usage de la langue latine. Que certains traits de l'organisation celtique primitive aient survécu à la double conquête romaine, puis germanique, le fait est probable, mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il

1. M. Fustel a risqué (t. II, p. 297) le néologisme hardi : *se dissolvit*. Si l'on veut donner un parfait à dissoudre qui n'en a pas, il faudrait dire : *se dissolut*, comme on dit : *se résolut*.

2. Bruxelles, Lebègue, in-8°, 303 p.

est impossible de dégager ces éléments primitifs. En somme, on doit recommander le livre de M. Vanderkindere à ceux qui ont besoin de connaître l'état actuel de la science historique sur ces questions d'origine si difficiles; il leur épargnera beaucoup de lectures et de longues recherches.

Mieux que tous les autres textes, les formules juridiques, soit isolées à titre de modèle, soit insérées dans des actes privés, permettent de se rendre compte du lent travail d'assimilation, qui devait donner naissance aux nationalités modernes. M. L. Stouff a pris pour sujet de thèse latine de doctorat celles de ces formules qui appartiennent au droit romain[1]. Ce n'est qu'un essai, qui aurait besoin d'être développé et surtout d'être présenté sous une autre forme au public, mais on doit y noter de bonnes remarques sur le rapport entre les plus anciennes formules juridiques romaines et les formules mérovingiennes et carolingiennes, sur le mélange des droits romain et barbare dans quelques formules, enfin sur la coexistence dans un même pays, à la même époque, de règles juridiques empruntées aux deux législations en présence.

M. L. Stouff avait pris pour sujet de thèse française : *le Pouvoir temporel des évêques de Bâle et le régime municipal depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours*[2]. L'ouvrage est intéressant; on y voit à quoi devait aboutir fatalement le mouvement communal en l'absence d'un pouvoir central assez fort pour le dominer et le comprimer. A Bâle, semble-t-il, la formation du gouvernement communal ne rencontre aucune résistance chez l'évêque; le fait est rare dans la France capétienne où l'Église se montra ardente ennemie du mouvement d'émancipation des villes. Au surplus, à l'origine, la bourgeoisie se recrute parmi les fidèles des évêques, et garde longtemps un caractère tout à fait aristocratique, enfin le clergé y occupe une place prépondérante. Au XIIIe siècle, quand les prélats ont à lutter contre Rodolphe de Habsbourg, qui a su détacher d'eux une partie de la bourgeoisie et de la noblesse avoisinant Bâle, ils ouvrent l'accès de la cité aux représentants des tribus ou corporations industrielles, depuis longtemps fortement constituées et en grande partie affranchies de l'autorité seigneuriale. La mesure était grave; les nouveaux maîtres de la ville de Bâle travaillèrent activement à la ruine du pouvoir temporel et constituèrent une république oligarchique aussi

1. *De formulis secundum legem Romanam a VII° saeculo ad XII^um saeculum*. Parisiis, Larose et Forcel, 1890, in-8°, 117 p.

2. Paris, Larose et Forcel, 1890, in-8°, 2 vol. Le t. II renferme les pièces justificatives.

hostile aux anciens maîtres de la cité, clercs et patriciens, que dure pour le peuple. Ce fut en somme l'aristocratie d'argent substituée à l'aristocratie territoriale. Pour conclure avec M. Stouff, « le peuple ne profita point de la victoire du pouvoir municipal, car il n'en retira aucun accroissement de ses libertés, et même il perdit à la ruine du pouvoir temporel, parce que ses nouveaux maîtres se montrèrent et plus rigoureux et plus inflexibles que les évêques. » La conclusion paraît sévère; elle est en partie méritée. Mais il faut tenir compte des résultats acquis; ces villes oligarchiques ont contribué à fonder la Suisse moderne. En France, les communes avaient eu, au XIIIe siècle, les mêmes inconvénients et donné lieu aux mêmes excès, mais leur destruction par la royauté fut-elle un bien pour le pays? Il y gagna en cohésion, l'unité nationale en fut peut-être avancée de quelques années, mais les résultats les plus immédiats et les moins indéniables furent l'amoindrissement des caractères et un despotisme énervant.

Dans leur lutte séculaire contre l'autorité laïque, les papes du XIe et du XIIe siècle trouvèrent leurs meilleurs auxiliaires dans les congrégations monastiques. Les abbayes exemptes en particulier, ne relevant que du saint-siège, se distinguèrent par leur dévouement à la cause pontificale; dévouement bien naturel, car la papauté payait largement le concours de ces maisons en soutenant leurs prétentions et en défendant leur indépendance. Fondée au début du XIe siècle, la Trinité de Vendôme avait dès l'origine été soumise à l'autorité directe du saint-siège et exemptée de toute obligation envers l'évêque diocésain; de 1093 à 1132, la dignité abbatiale y fut exercée par le célèbre Geoffroi de Vendôme, esprit entreprenant, âme ardente, dont la correspondance tout entière a été conservée. Cette correspondance vient de fournir à M. Compain, ancien élève de l'École des hautes études, la matière d'un ouvrage fort intéressant sur les rapports entre l'Église et l'État au plus fort de la querelle des investitures[1]. L'auteur n'a pas cherché à établir la suite chronologique des événements de la vie de Geoffroi; la plupart des lettres de cet abbé ne portent aucune indication chronologique; beaucoup d'ailleurs sont faciles à dater par les faits dont elles parlent. M. Compain s'est principalement attaché à examiner les rapports de son héros avec le monde de son temps : grands et petits seigneurs, laïques, abbés du voisinage, évêques, papes et légats. Sans jamais céder au désir de faire l'apolo-

1. *Étude sur Geoffroi de Vendôme*. Paris, Bouillon, 1891, in-8°, XVI-296 p. (*Bibl. de l'École des hautes études*, fascicule 86.) L'auteur est mort avant d'avoir pu imprimer ce travail; il avait à peine vingt-cinq ans.

gie de l'abbé de Vendôme, il l'a montré tel qu'il était ; esprit étroit, ayant peu d'idées, mais d'autant plus obstiné, ambitieux pour lui-même et pour l'abbaye qu'il dirige, se laissant facilement aveugler par l'intérêt personnel, et confondant volontiers sa cause et celle de l'Église universelle. Ce fut un de ces innombrables agents subalternes que la papauté employa habilement pour ruiner à son profit l'antique hiérarchie de l'Église; avec quel succès, on le sait. Sans la résistance du pouvoir laïque, l'Europe serait devenue une sorte de théocratie, gouvernée par des moines. Il ne faudrait pas croire au surplus que la vie contemplative fut l'objet principal de ces grandes congrégations régulières; sans doute, les abbés le prétendent, mais, sous prétexte de défendre les biens de l'Église, ils se montrent d'autant plus âpres dans leurs revendications. Geoffroi a toujours à la bouche le mot de charité, il en fait grand étalage, mais qu'un évêque, le grand Ives de Chartres par exemple, ose différer d'opinion avec cet abbé sur un point de la discipline, le rappeler au respect de l'ancienne hiérarchie apostolique, et on verra de quel ton Geoffroi de Vendôme sait lui répondre. En un mot, Geoffroi appartient à cette classe d'intransigeants qui chargeront Pascal II d'anathèmes et le déclareront hérétique pour avoir à Rome consenti à reconnaître les droits du pouvoir laïque dans la question des investitures. Ce qui n'empêchera pas ce même Geoffroi d'accepter, vingt ans plus tard, avec toute l'Église, le concordat de Worms. Le livre de M. Compain, écrit avec beaucoup de modération, mais exempt du parti-pris laudatif dont si peu d'historiens savent s'affranchir en parlant de l'Église du moyen âge, ne donne pas, à vrai dire, une idée fort avantageuse de l'Église régulière au début du XIIe siècle. Les travaux littéraires ne tiennent qu'une place assez faible dans les préoccupations de Geoffroi de Vendôme, c'est avant tout le chef élu d'une congrégation riche et puissante, et ce qu'il cherche par-dessus tout, c'est à augmenter le temporel de son église. Dans ses rapports avec ses subordonnés, il apporte une rudesse, une violence qui choquent ses contemporains eux-mêmes. A cet abbé acrimonieux et partisan aveugle de la suprématie pontificale, il est permis de préférer des prélats tels que Fulbert et Ives de Chartres, Marbode de Rennes ou Hildebert du Mans; l'Église séculière parait en somme avoir rendu au moins autant de services à la civilisation que toutes ces congrégations monastiques tant vantées et si encombrantes.

Le cartulaire de l'Université publié par les soins du P. Denifle et de M. E. Châtelain renferme beaucoup d'actes réglementant la profession de libraire. M. P. Delalain a traduit ces actes, les a analysés longuement, et a dressé la liste des *stationarii* parisiens des XIIIe,

XIVe et XVe siècles, signalés jusqu'ici. Le tout forme une élégante brochure, qui ne manque point d'intérêt[1]. Les érudits eux-mêmes, qui préfèrent tout naturellement recourir aux documents originaux, liront avec intérêt cette petite étude, et y trouveront résumés sous une forme commode des renseignements qu'ils mettraient un certain temps à réunir.

La *Revue historique* a signalé dans le temps le mémoire de M. Ul. Robert sur les signes d'infamie au moyen âge; l'auteur vient de réimprimer son travail avec de nombreuses additions[2]. Le sujet est fort intéressant; sans doute, en pareille matière, on ne peut jamais espérer être absolument complet, mais les textes rassemblés par M. Robert sont assez nombreux et appartiennent à des documents d'origine et de temps très divers; on peut donc estimer que des recherches nouvelles n'ajouteraient rien de bien nouveau. M. Robert passe successivement en revue les juifs et les sarrasins porteurs de rouelles, les hérétiques auxquels on imposait des croix, les lépreux munis de cliquettes, les cagots avec leur patte d'oie, enfin les filles publiques.

L'histoire de la science médicale est aujourd'hui assez négligée; cette étude, en effet, n'a plus qu'un intérêt rétrospectif, la médecine et surtout la chirurgie ayant fait depuis cent ans de tels progrès que les praticiens actuels n'ont rien à apprendre des anciens maîtres. Malheureusement, cette étude ne peut être utilement tentée que par un médecin, car un simple historien risquerait de commettre trop de bévues et de confusions. On doit donc accueillir avec faveur la nouvelle édition de la *Grande chirurgie de Guy de Chauliac*, donnée par M. le Dr Nicaise[3]. L'éditeur, après avoir recherché les principaux manuscrits et dressé la liste des éditions de cet ouvrage, s'est déterminé à donner le texte français du XVIe siècle, rédigé par le chirurgien Joubert, dont il reproduit également les notes et les éclaircissements. Le système serait inacceptable si on avait affaire à un écrivain de métier, mais Gui de Chauliac n'ayant et ne pouvant avoir aucune prétention littéraire, et M. Nicaise ayant continuellement rapproché de la traduction du XVIe siècle le texte latin original, nous avons bien, grâce à lui, le texte du chirurgien de Montpellier dans son intégrité.

Le nouvel éditeur a joint au traité du XIVe siècle des index très

1. *Étude sur les libraires parisiens du XIIIe au XVIe siècle.* Paris, Delalain, 1891, in-8°, XLIII-76 p.

2. *Les signes d'infamie au moyen âge.* Paris, Champion, 1891, in-18, 190 p. Planches.

3. Paris, Alcan, 1890, gr. in-8°, CXCII-747 p. Planches.

complets, une table des plantes avec la synonymie moderne, des planches d'instruments, etc., enfin une longue préface dont nous devons dire quelques mots. M. Nicaise, dans cette préface, trace un tableau résumé de l'enseignement médical et chirurgical de Galien à Gui de Chauliac, fait la biographie de ce dernier et dresse le catalogue des manuscrits et des éditions des ouvrages de ce praticien. Ces deux dernières parties sont très étudiées, et vraisemblablement on ne pourra pas ajouter grand'chose à ce qu'a dit le savant éditeur. La première partie ne manque pas d'intérêt, mais elle nous paraît un peu longue, et quelques assertions pourraient en être discutées. M. Nicaise constate avec raison que le grand obstacle aux progrès de la médecine au moyen âge a été la scolastique, qui remplaçait l'observation et l'expérience par l'autorité du texte. Mais il a, croyons-nous, été trop sceptique en ce qui touche les assertions de feu Daremberg sur la perpétuité de l'enseignement médical antique aux temps barbares. Sans doute, Daremberg exagérait un peu la valeur de cet enseignement; il n'en est pas moins vrai que la *Synopsis* et les *Euporistes* d'Oribase ont été traduits deux fois en latin du VIe au Xe siècle, que ces traductions ont été maintes fois copiées, et que, pour le IXe siècle, on possède des manuscrits fort luxueux de Dioscoride, d'Alexandre de Tralles, etc.; au Xe siècle de même, la médecine était enseignée dans beaucoup de congrégations religieuses; témoin l'historien Richer, dont la chronique est pleine de mots techniques empruntés aux auteurs médicaux.

En un mot, il paraît certain que, si cette période du moyen âge n'ajouta rien aux connaissances médicales et chirurgicales de l'antiquité, on continua du moins à lire et à pratiquer les ouvrages de Galien, d'Oribase, etc. Cette considération est de nature à amoindrir l'importance attribuée par beaucoup d'historiens à la médecine arabe. Au surplus, les traductions latines faites sur l'arabe étaient tellement défectueuses que les praticiens occidentaux n'auraient pu en tirer grand profit. Enfin, il serait utile de marquer exactement une fois pour toutes ce que tous ces médecins, tous ces chirurgiens arabes tant vantés ont ajouté aux connaissances qu'ils tenaient des Grecs. On a tellement exagéré l'influence arabe que les érudits sont devenus méfiants et demandent qu'on leur marque avec précision ce que l'Occident doit à l'Orient, en science comme en archéologie. Ces réserves ne diminuent en rien la valeur et l'intérêt de l'édition de Gui de Chauliac, donnée par M. Nicaise; depuis le travail de Malgaigne sur Ambroise Paré, aucun de nos anciens chirurgiens n'avait été l'objet d'une étude aussi approfondie.

De tous les prédicateurs populaires du XVe siècle, le cordelier Oli-

vier Maillard fut en son temps l'un des plus autorisés. Quarante ans durant, il parcourut la France, invectivant et prêchant, émouvant les masses populaires. Plus de cinq cents sermons sont restés de lui, sermons que l'on imprimait encore trente ans après la mort de l'auteur, et Rabelais, Henri Estienne le nomment plusieurs fois avec éloge. Aujourd'hui il est bien oublié; l'ouvrage de M. l'abbé A. Samouillan lui rendra peut-être quelque célébrité[1]. Le travail est bien fait et intéressant. L'auteur commence par résumer ce que l'on sait de la vie et des œuvres de l'infatigable prêcheur, un peu mieux connue depuis les recherches de M. de la Borderie; il expose les démêlés d'Olivier avec Louis XI, que choquait sa brutale franchise, la part prise par lui dans la restitution du Roussillon et de la Cerdagne à l'Aragon, restitution à laquelle il décida Charles VIII; il peint l'attitude hardie qu'il prit lors du divorce de Louis XII, enfin il raconte les bruyants débats de Maillard avec les Cordeliers de Paris, qu'il voulait ramener à la stricte observance.

Après ces indications préliminaires, M. Samouillan étudie les sermons mêmes de Maillard; on n'en a plus que le texte latin, mais ils ont dû être prononcés en français, l'influence exercée par le prédicateur, à défaut d'autre indice, suffirait à le prouver. Maillard est un prédicateur populaire; c'est dire qu'il ne craint pas les plaisanteries gauloises, les apostrophes vulgaires, les mises en scène, les allégories. Son esprit n'est pas toujours du meilleur aloi, et les mots crus et violents ne l'effraient guère, mais on ne saurait l'en blâmer. Pour frapper cet auditoire, il fallait se mettre à son niveau, et de pareilles allocutions devaient toucher autrement l'esprit des auditeurs que les froids développements scolastiques des anciens sermonnaires. Au surplus, la tradition est ancienne; dès le XIIIe siècle, Robert de Sorbon donnait carrière à son humeur caustique, et, quand ils s'adressaient à la masse des fidèles, les sermonnaires savaient éviter les longs développements théologiques, les discussions abstruses et parler le langage populaire. De même aujourd'hui, si les ouvriers écoutent avec grand respect les phrases creuses de certains avocats révolutionnaires, avec d'autant plus de respect qu'ils n'y comprennent pas grand'chose, ils seront plus sensibles aux discours sans apprêt d'un des leurs, qui saura leur parler leur langue et émouvoir leurs passions secrètes. Olivier Maillard connaissait cet art difficile; raconte-t-il à ses auditeurs le drame de la Passion, il transforme tous les personnages, leur prête le langage, les allures et le costume de ses contemporains. C'est un dialogue pressant, une scène de tribunal du

1. *Olivier Maillard, sa prédication et son temps.* Toulouse, in-8°, 1891, 353 p.

xve siècle. Ces descriptions animées et pittoresques évoquent le souvenir des peintures du temps. Ailleurs, il empruntera leur forme aux mystères tant goûtés de nos ancêtres; deux allégories, deux femmes, personnifiant la vérité et le mensonge, viendront discuter sur l'Immaculée-Conception. Ailleurs encore, il aura recours à l'apostrophe, et interpellera successivement les bourgeoises coquettes et libertines, les gros financiers avares, les incrédules, les gourmands, les bavards. En somme, tout cela compose de petits tableaux de mœurs, dont M. Samouillan a tiré bon parti pour tracer une peinture de la société française à la fin du xve siècle. Ses conclusions sont assez sévères et, bien qu'ecclésiastique, il est loin d'admettre celles de Janssen; à son sens une réforme était nécessaire, seulement elle aurait dû rester bornée aux mœurs des fidèles et à la discipline de l'Église. Peut-être le tableau tracé par Maillard est-il poussé un peu au noir; c'est le travers commun de tous les censeurs, de tous les moralistes. Mais même en atténuant les ombres, on doit reconnaître avec M. Samouillan que la moralité générale était détestable et la foi bien affaiblie. La réforme de Luther et de Calvin eut ce grand avantage d'obliger l'Église romaine à entreprendre sa propre réforme; il fallait ce danger imminent pour décider la papauté à travailler à la restauration de la discipline ecclésiastique.

Histoire locale. — La description historique de la *Cathédrale de Notre-Dame de Laon*, par M. l'abbé Bouxin[1], renferme une partie archéologique dont nous ne pouvons rien dire, sinon qu'elle nous a paru judicieuse et sobre. La partie historique, la seule qu'il nous appartienne de juger, appelle quelques réflexions. Longtemps, on le sait, les archéologues ont fait de la cathédrale de Laon le premier monument franchement gothique. En 1112, l'église ancienne disparaît dans l'incendie qui désole la ville, lors de l'insurrection des bourgeois contre l'évêque Gaudry. Le successeur de ce prélat, le célèbre Barthélemi de Vir, restaure (*reparat*), disent Guibert de Nogent et Hermann de Laon, l'église cathédrale. M. l'abbé Bouxin s'évertue à prouver que *reparare* a le sens précis de restaurer; nous croyons que ce mot a aussi souvent au moyen âge celui de construire. Mais il est impossible aujourd'hui de faire de Notre-Dame de Laon une construction du premier quart du xiie siècle, et l'église ayant été solennellement consacrée en 1114, il faut bien admettre que Barthélemi de Vir n'avait eu qu'à réparer l'ancien édifice et avait pu utiliser les parties épargnées par le feu. Abandonnant l'ancienne théorie, certains archéologues, dont Édouard Fleury, sont tombés dans l'excès

1. Laon, 1890, in-8°, 246 p.

contraire et ont prétendu que l'église actuelle n'avait été consacrée qu'au XIIIe siècle, entre 1236 et 1257. Mais les textes allégués par eux et sur le compte desquels M. l'abbé Bouxin ne s'explique pas suffisamment, ne disent rien d'aussi précis. Le premier est un texte liturgique de 1236, réglant le service du luminaire pour la cérémonie de la dédicace de l'église; le second, encore moins explicite, est une concession d'indulgences faite en faveur du chapitre par Alexandre IV (1257). Or le premier acte ne prouve nullement que l'église ne fût pas encore consacrée et le second ne dit pas qu'elle vienne de l'être.

Il faut donc écarter ces documents et s'en tenir à ceux que M. Bouxin rapporte un peu plus loin. Le martyrologe de la cathédrale dit quelque part que l'évêque Gautier de Mortagne (1155-1174) donna chaque année à l'*opus Laudunense* une somme de 20 livres, *ab initio*, depuis le début. L'expression *opus Laudunense* désignant, sans aucun doute possible, l'œuvre de la construction de la cathédrale, nous devons en conclure que les premiers travaux de l'église actuelle datent de l'épiscopat de ce même Gautier de Mortagne. D'autre part, en 1205, on y travaillait encore; à cette date, un seigneur des environs de Laon accorde au chapitre le droit d'exploiter une carrière de pierre, située sur ses domaines, *ad opus et officinas ecclesiae*. Tous ces faits concordent merveilleusement avec le caractère architectural de l'œuvre; la cathédrale de Laon, complétée d'ailleurs au XIIIe siècle, est un monument contemporain de Notre-Dame de Paris, et appartient à la première époque de l'art gothique[1].

Le collège d'Harcourt, à l'histoire duquel M. l'abbé Bouquet, aumônier du lycée Saint-Louis, vient de consacrer un gros volume[2], fut fondé à la fin du XIIIe siècle par la famille de ce nom; destiné à recevoir des écoliers pauvres, originaires des diocèses de Coutances, Évreux, Bayeux et Rouen, il fut constitué définitivement en 1310 et 1311, après la mort et grâce aux libéralités de Raoul d'Harcourt, grand archidiacre de Rouen. De tous les collèges normands, il était de beaucoup le plus considérable, et la nation de Normandie en l'université de Paris y tenait ses assemblées. Les archives du collège d'Harcourt sont aujourd'hui bien dispersées et M. l'abbé Bouquet a

1. J. Quicherat avait cru trouver une bulle d'Alexandre III attribuant expressément à Gautier de Mortagne la construction de l'église de Laon, mais le texte original était mutilé, et la découverte par M. l'abbé Bouxin d'une copie complète de cet acte, datant du XIIIe siècle, prouve que le grand archéologue avait mal comblé les lacunes du parchemin, et qu'il ne s'agit nullement dans ce document de l'église cathédrale.

2. *L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis*. Paris, Delalain, 1891, in-8°, XV-735 p. Nombreuses gravures.

eu grand'peine à en réunir les débris. Toutefois il a trouvé assez de documents pour composer une histoire détaillée et en somme fort intéressante; la partie la plus nouvelle de l'ouvrage est celle qui a trait aux trois derniers siècles. Sur la vie intérieure des collèges, le régime des études, les mœurs des écoliers et l'enseignement des maîtres, l'auteur a réuni nombre de renseignements curieux. Le collège d'Harcourt, richement doté et bien administré, traversa heureusement, mais non sans orage, cette longue période et échappa à tous les dangers : sécularisation, réunion à d'autres établissements, etc. Parmi les proviseurs qui contribuèrent à rétablir la prospérité de l'établissement au XVIIe siècle, on peut citer Turgot et Pader, puis Fortin, gallican convaincu, ami de Pascal; on croit même que plusieurs des *Provinciales* furent imprimées clandestinement dans les caves du collège d'Harcourt. Au XVIIIe siècle, citons Dagoumer et Asselin. La Révolution supprime le collège, dont les bâtiments servent successivement de prison, de caserne, puis de lieu de réunion à l'académie de législation, ouverte par Lanjuinais. Vendus ensuite par lots, ils sont rendus à leur première destination par Napoléon Ier, en 1811 et 1812, mais le décret impérial reste lettre morte jusqu'en 1820, date de l'ouverture du nouveau collège, sous le titre de collège Saint-Louis. Là s'arrête la partie de l'ouvrage de M. l'abbé Bouquet dont nous avons à rendre compte; beaucoup des détails donnés par lui dans la fin du volume intéressent surtout d'anciens élèves de Saint-Louis; on doit y noter chez l'auteur la préoccupation très louable et très légitime de rattacher la moderne université à son vénérable ancêtre, le *studium Parisiense*.

Le *Pouillé du diocèse de Verdun*, par M. l'abbé ROBINET [1], n'est pas à proprement parler un *pouillé* au sens ordinaire de ce mot. L'auteur a pris pour base de son travail le diocèse actuel de Verdun, dont les limites sont assez différentes de celles de l'ancien évêché de ce nom. On y trouve successivement la chronologie des évêques de Verdun depuis saint Saintin jusqu'à nos jours, la liste des chanoines de la cathédrale par prébende, des notices sur les églises et les abbayes du chef-lieu; enfin, pour chaque paroisse ou annexe, les noms des curés et quelques indications sur l'histoire religieuse. M. l'abbé Robinet a dépouillé les différents pouillés du diocèse et donne pour chaque localité les dénominations anciennes; il indique également les registres de l'état religieux subsistants, les lieux de pèlerinage, les chapelles, les légendes pieuses. L'ouvrage rendra des services, mais on aurait tort d'y chercher une histoire du pays ver-

1. T. I. Verdun, A. Laurent, 1888, in-8°, XVIII-770 p.

dunois; l'auteur n'a voulu faire qu'un travail de statistique religieuse. A. MOLINIER.

HISTOIRE ÉTRANGÈRE. — M. Ernest MERCIER vient d'achever, par la publication d'un troisième volume, son grand ouvrage sur l'*Histoire de l'Afrique septentrionale depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française* (Leroux, 1888-1891). Ce dernier volume, qui contient le récit des événements de 1515 à 1830, est peut-être celui qui offre pour nous l'intérêt le plus vif. On y trouvera l'histoire détaillée des révolutions sans nombre qui ont déchiré pendant ces trois siècles la Tunisie, l'Algérie et le Maroc; on y verra comment les rivalités des nations européennes ont permis pendant si longtemps aux chérifs marocains, aux pachas, aux beys et aux deys algériens de faire de la Berbérie le foyer de la piraterie méditerranéenne, et enfin comment s'est opérée la fusion des Berbères et des Arabes et la constitution d'une unité religieuse entre les musulmans d'Afrique au milieu de toutes leurs diversités ethnographiques. L'ouvrage de M. Mercier est la seule étude complète que nous possédions sur les vicissitudes ethnographiques et historiques de ces populations de l'Afrique du Nord, qui ont exercé une si grande influence sur tout le bassin de la Méditerranée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Nous ne faisons aujourd'hui qu'annoncer l'achèvement de ce consciencieux et savant ouvrage, nous réservant de lui consacrer un article spécial et détaillé.

M. F.-T. PERRENS a achevé, avec le t. III de son *Histoire de Florence depuis la domination des Médicis jusqu'à la chute de la République* (Quantin), la seule histoire développée et complète qui ait été tentée jusqu'ici de la République florentine. Des critiques italiens et allemands n'ont pas manqué d'y relever un certain nombre d'inexactitudes, d'erreurs ou de lacunes, en particulier dans la partie de cette histoire relative aux origines; il n'est pas douteux qu'on arrivera à éclaircir plus d'un point laissé obscur par M. Perrens et à serrer de plus près plus d'un problème. M. Villari en a donné la preuve dans ses remarquables articles sur les origines de Florence et de la commune de Florence (*Nuova antologia,* t. XXV et XXVII). Mais c'est le sort de ceux qui entreprennent les premiers de retracer une grande période historique de fournir une facile occasion de critiques et de rectifications à ceux qui, après eux, en approfondissent les détails. Ils n'en ont pas moins posé les jalons qui assurent la marche de leurs successeurs et fixé les grandes lignes du tableau que d'autres retoucheront et amèneront à la perfection. Telle qu'elle est, avec ses neuf volumes, l'histoire de Florence de M. Perrens est une

œuvre forte et originale. Elle est le couronnement d'une belle et laborieuse carrière d'historien. Conçue il y a de longues années, préparée lentement à travers d'autres travaux, elle a occupé sans relâche vingt années de labeur assidu, pendant lesquelles l'auteur n'a pas senti un seul instant son courage se rebuter ni sa verve se refroidir.

Le dernier volume est écrit d'une plume particulièrement alerte et vigoureuse. La passion de M. Perrens pour les institutions libres et les fières vertus républicaines, son admiration pour la vigoureuse et féconde démocratie qui a produit Dante, Giotto et Machiavel, lui ont fait trouver des accents émus pour raconter les dernières convulsions de la liberté florentine, de la chute de Soderini en 1512 à l'établissement définitif du principat des Médicis en 1532. Dans un dernier chapitre, il raconte encore la fin d'Alessandro de Medici, le gouvernement du duc Cosimo Ier, et il jette un coup d'œil sur l'état à la fois humiliant et heureux de Florence sous un régime paternellement despotique; mais Florence, devenue simple résidence du duc de Toscane, n'existe plus à ses yeux. Sa littérature, ses arts ont perdu toute leur originalité virile. L'âme de Florence est morte. Les dernières années qui ont précédé cette mort, malgré tout ce qu'il y a de navrant dans la manifestation de plus en plus visible de la décadence politique et morale, ne manquent pas de grandeur; non seulement parce que le sort de Florence est intimement lié aux grands événements du XVIe siècle, aux destinées de la papauté, que deux Médicis, Léon X et Clément VII, dirigent successivement, et à la rivalité de Charles-Quint et de François Ier, qui abandonne Florence à Cambrai en 1539, mais aussi parce qu'elle retrouve au moment de succomber, d'abord avec Capponi, puis surtout avec Ferrucci, des restes de son antique vigueur, et qu'elle donne alors à l'Italie son plus puissant prosateur et son plus puissant artiste, Machiavel et Michel-Ange.

Le seul regret que nous ait laissé le récit très vivant, très pittoresque de M. Perrens, c'est que, préoccupé de n'omettre aucun détail des fluctuations incessantes de la politique intérieure de Florence, il n'ait pas pu mettre davantage en saillie et en lumière les figures principales de cette histoire, les deux cardinaux et papes Médicis, Niccolò Capponi, Ferrucci, Malatesta Baglioni. C'est surtout Clément VII dont la figure me paraît rester un peu incertaine, car Léon X est jugé avec netteté, et la sévérité de M. Perrens pour ce pontife sans grandeur dans ses goûts, sans fermeté ni prudence dans sa politique et sans dignité dans son caractère, qui a usurpé dans l'estime de la postérité une gloire due uniquement au temps où il a vécu et aux grands hommes qu'il a trouvés autour de lui, me semble

tout à fait justifiée. Le faible et bien intentionné Niccolò Capponi est aussi jugé par M. Perrens comme il le mérite. Il lui accorde les circonstances atténuantes, mais se garde d'accepter les explications trop favorables de sa conduite données par le marquis Capponi dans son Histoire de Florence. M. Perrens a aussi longuement et très bien parlé de Machiavel, de Guichardin et de Michel-Ange. On lui reprochera peut-être de n'être arrivé sur Machiavel à aucune conclusion certaine et d'avoir dit sur lui des choses contradictoires, mais il a répondu d'avance à ce reproche en reconnaissant que la pensée réelle de Machiavel comme son caractère restent une énigme. Il n'a pas accepté les apologies présentées dans ces derniers temps, qui prétendent accorder l'auteur du *Principe* [1] avec celui des *Discorsi*, et qui voient une calomnie dans l'emploi du mot *machiavélisme* pour qualifier la perfidie politique. Nous croyons qu'ici encore il s'est montré critique avisé et bon psychologue.

Le t. VII de l'*Histoire d'Allemagne* de M. J. Zeller (Perrin) embrasse une très longue période, trop longue peut-être, car elle comprend des événements si importants qu'on regrette la rapidité avec laquelle ils sont racontés. Ce volume, en effet, contient l'histoire de plus d'un siècle, de 1410 à 1525, et ce siècle est celui des conciles de Constance et de Bâle, du Hussitisme, de Frédéric III et de Maximilien, de la Renaissance et de la Réforme. M. Zeller a su toutefois, avec cet art très juste de la composition qui est sa plus incontestable qualité, sacrifier tous les détails secondaires pour concentrer la lumière sur les faits et les personnages essentiels. Les portraits de Sigismond, de Frédéric III, de Maximilien sont vivants, et les deux premiers sont très vrais. Pour Maximilien, M. Zeller ne nous paraît

1. M. Arthur Burd vient de publier une magistrale édition du Prince (*Il principe di Niccolo Machiavelli*, edited by L. A. B., with an introduction by lord Acton. Oxford, Clarendon Press). Cette édition est une vraie encyclopédie machiavélienne. On y trouve une bibliographie étendue non seulement des éditions et traductions du Prince, mais des livres qui peuvent servir à le commenter, une étude sur le but que s'est proposé Machiavel et sur les critiques du Prince antérieures à 1731, des tableaux généalogiques, un résumé historique sous forme d'annales de tous les événements contemporains de Machiavel et de la part qu'il y a prise, le texte du Prince avec variantes et des notes abondantes qui nous donnent trois sortes de renseignements : un commentaire historique sur les événements auxquels Machiavel fait allusion, tous les passages des autres œuvres de Machiavel qui peuvent être rapprochés de passages du Prince; les passages des auteurs anciens dont Machiavel s'est inspiré. Dans sa très spirituelle et instructive introduction, lord Acton examine comment Machiavel a été jugé à travers les âges et montre que tous les écrivains politiques, avec plus ou moins de netteté et de scrupules, ont formulé des principes analogues à ceux de Machiavel.

pas avoir rendu justice à ce souverain, qu'on a pu railler à certains moments de son impuissance et de sa pauvreté, mais qui, non seulement avait une des âmes les plus vraiment royales qui aient gouverné un empire, mais encore a préparé avec une indomptable et efficace persévérance la grandeur de sa maison. Charles-Quint et les Habsbourg doivent tout à Maximilien. Avec Érasme, Hutten, Luther, M. Zeller revenait à un des sujets qu'il a, dès sa jeunesse, étudiés avec le plus d'amour, et il leur a consacré quelques-unes des meilleures pages de son histoire. Il me semble néanmoins qu'il y avait plus à dire sur les antécédents de la Réforme et sur les rapports de la Réforme et de la Renaissance. M. Zeller, qui connaît bien le livre de M. Janssen sur l'Allemagne à la fin du moyen âge, qui a fait même très largement usage de l'excellente traduction que Mme E. Paris nous a donnée des premiers volumes de ce remarquable ouvrage, aurait pu lui emprunter sur l'Allemagne au xve siècle beaucoup d'utiles indications, qui lui auraient permis de corriger le tableau trop uniformément sombre qu'il trace de la société et de l'Église allemandes à la veille de la Réforme.

G. Monod.

P.-S. — Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition de la 3e édition de la *Jeanne d'Arc* de M. Marius Sepet (Tours, Mame), à laquelle la *Revue historique* a consacré, en 1885 (t. XXVIII, p. 415), un compte-rendu détaillé. M. Sepet n'a rien négligé depuis ce temps soit dans l'édition de 1886, soit dans celle que nous annonçons aujourd'hui, pour perfectionner son œuvre. Il a mis à profit les belles et importantes recherches de M. Luce qui ont éclairé d'un jour si vif les origines de l'héroïne, le milieu où sa vocation s'est formée, les circonstances politiques, religieuses et morales qui ont favorisé son succès. Nous aurions sans doute à formuler plus d'une réserve soit sur la philosophie de l'histoire de France contenue dans l'introduction de M. Sepet, soit sur les conclusions qui donnent un peu trop à son livre les allures d'un plaidoyer en faveur de la canonisation de Jeanne d'Arc, mais, comme le faisait remarquer M. Fagniez en 1885, le culte que M. Sepet a voué à la *bonne Lorraine* ne lui a pas fait méconnaitre la part qui revient à la nation française tout entière dans le triomphe définitif, et sa Jeanne d'Arc est une solide étude historique en même temps qu'une œuvre littéraire d'un réel mérite.

G. M.

ITALIE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE DU MOYEN AGE PARUES EN 1890.

Ouvrages d'intérêt général. — Il convient de commencer ce *Bulletin* en annonçant la fin prochaine de la dernière édition de la *Storia universale,* par Cesare Cantu[1]. Voilà déjà plus d'un demi-siècle que l'illustre historien lombard en a publié la première édition qui a rencontré des admirateurs et des adversaires également excessifs. Le nombre des éditions originales et des traductions en langues étrangères atteste la faveur avec laquelle fut généralement accueillie cette œuvre qui, pour la première fois peut-être, a présenté l'histoire du monde dans une synthèse fortement ordonnée. Elle fut à son apparition un événement considérable dans l'historiographie italienne, en montrant que l'histoire n'est pas une suite de faits isolés, mais qu'elle est la vie même de l'humanité considérée dans son ensemble. Pour cette nouvelle édition, Cantù a revu son travail de près, et il y a joint l'histoire littéraire, qui n'est pas encore complète.

On a beaucoup parlé de l'*Italie mystique,* par M. Émile Gebhart, dont le titre n'est peut-être pas très clair[2]. Il veut parler du mysticisme italien, mais il ne prend pas ce mot dans son sens théologique et religieux; par contre, il parle tout au long de saint François d'Assise, pour lequel il montre un enthousiasme qui est inspiré surtout par les « Fioretti. » A un autre point de vue, on peut rappeler ici un travail érudit de A. Graf[3]; cet écrivain, à qui l'on doit un livre bien connu sur l'histoire légendaire de Rome au moyen âge, a étudié le fatalisme tel qu'on le comprenait autrefois, et nous apporte de curieux renseignements sur la croyance à l'influence exercée par les astres.

Ferdinand Grégorovius, s'il n'était pas toujours profond, était toujours un grand écrivain, un peintre ingénieux d'événements historiques, dont les paroles laissent dans l'âme la plus profonde impression. Nous ne devons pas ici passer sous silence une œuvre où il a condensé les résultats de ses études sur l'Orient et sur l'Occident ainsi que sur leurs relations; ces études avaient déjà produit de remar-

1. Turin, Unione tipografica editrice.
2. Paris, Hachette, 1890. VII-326 p. in-12.
3. *La fatalità nella credenza del medio evo,* dans la *Nuova Antologia,* XII, p. 201 et suiv.

quables essais : à son histoire de Rome est venue se joindre celle d'Athènes au moyen âge; mais, comme ce travail ne regarde l'Italie qu'indirectement, il suffira de le rappeler ici[1].

Je noterai maintenant quelques travaux de bibliographie. Le Musée britannique de Londres contient un très grand nombre de mss. italiens. Les catalogues anglais ne donnant pas jusqu'ici complète satisfaction aux désirs des érudits italiens, un célèbre archéologue, A. Palma di Cesnola, a profité de son séjour à Londres pour tracer une description sommaire d'un grand nombre de ces mss.[2]. Mais la critique n'a pas en général fait bon accueil à cette publication où les erreurs abondent, et où la description des mss. est très incomplète. Il y a deux ans, on a vendu à Munich la précieuse collection de parchemins et de mss. réunis par un savant milanais, Carlo Morbio. Quelques-uns de ces mss. sont revenus en Italie, mais d'autres sont allés enrichir des bibliothèques étrangères; ainsi plus de 3,400 pièces sur parchemin de divers siècles (la bulle la plus ancienne est d'Urbain II, en 1095) sont passées à la bibliothèque de l'université de Halle; M. Schum en a rendu compte[3]. L. Benvenuti était un archéologue d'Este, prématurément enlevé à la science. Parmi ses papiers on a trouvé une liste alphabétique des Italiens illustres qui ont vécu à l'étranger. C'était un beau sujet, et le travail a été publié[4]; mais cette liste est incomplète, surtout pour l'époque la plus récente, sans compter que les notices sur chaque individu sont souvent trop sommaires. Un sujet analogue a été traité par Th. Schœn, dans son catalogue des familles italiennes qui ont émigré en Allemagne. Il en est arrivé à la lettre G inclusivement; il ne se contente pas d'indiquer les familles, il donne à leur sujet beaucoup d'indications historiques et généalogiques[5].

De la bibliographie passant à la religion, les hérésies du moyen âge ont formé le sujet d'un gros travail de Dœllinger qui le publia peu de jours à peine avant sa mort[6]. Dœllinger, pendant qu'il était

1. *Geschichte der Stadt Athen im Mittelalter*. Stuttgart, Cotta. Cf. *Revue historique*, XLVI, 148.

2. *Catalogo di mss. italiani esistenti nel Museo britannico di Londra*. Turin, Roux, 208 p. in-8°.

3. *Di una raccoltà di pergamene italiane acquistate per la biblioteca univers. di Halle*, dans l'*Archivio stor. ital.* 5e série, V, p. 476 et suiv.

4. *Dizionario degli Italiani all' estero; opera postuma*. Florence, Barberà.

5. *Liste des familles nobles d'origine italienne, lesquelles ont trouvé une seconde patrie en Allemagne*. Dans le *Giornale araldico;* tome XVII, 35, 58, 75, 94, 121, 149; tome XVIII, 59.

6. *Beiträge zur Sektengeschichte des Mittelalters*. Munich, C. H. Beck. 1890. 2 vol.

encore jeune, avait eu dans ses voyages l'occasion de copier dans les bibliothèques de Paris, de Vienne, de Florence, de Rome, de très riches matériaux pour l'histoire des hérésies; beaucoup de documents lui furent en outre fournis par les archives de Munich. Il prépara lentement le présent ouvrage, qui est composé de deux volumes; le second, qui est le plus considérable, contient les documents, et le premier le récit historique et l'explication des actes. Cependant les années se passèrent, pendant lesquelles de nombreux documents furent publiés par Douais, Preger, Friess, Ehrle, etc.; par là l'ouvrage de Dœllinger a perdu une partie de son originalité, mais il garde toute son importance, non seulement pour l'histoire de l'Église en général, mais aussi pour celle de l'Italie en particulier.

V. Poggi a publié un travail curieux et très intéressant relatif à la liturgie et à l'archéologie du moyen âge, surtout en Italie. On sait que dans les églises on avait l'habitude de recueillir les objets d'antiquité gréco-romaine qui se retrouvaient dans leur voisinage. En outre il arrive souvent que des marbres ou d'autres objets ayant servi à des édifices romains soient entrés dans des constructions chrétiennes; enfin, des ustensiles antiques furent employés pour le nouveau culte. Ainsi, par exemple, la croix que Bérenger Ier donna en 915 à la célèbre basilique de Monza porte une intaille antique en améthyste purpurine, qui représente une divinité mythologique féminine. Il y a donc lieu d'expliquer l'origine des trésors des églises, de dire en quoi ils consistent, de décrire les divers objets qui ont servi pour le culte, etc. Qui connaît la compétence de V. Poggi en ces matières comprendra l'intérêt de sa publication[1]. L'histoire politique pourra trouver aussi son profit dans un traité sur le symbolisme comme décoration des églises, que nous devons à M. A. Barlbani[2]. Dans les églises anciennes, on fait un large emploi de symboles religieux qu'il n'est pas toujours facile d'expliquer. — A l'Italie se rapporte la première partie de la monographie de la cloche, par Schœnermark[3]; cet auteur cherche les origines des cloches (*campane*) et trouve que le nom paraît dériver de la « Campanie »; il le rapporte par conséquent à l'Italie méridionale. Les plus anciens renseignements indiquent ensuite la ville de Nole comme le lieu de provenance des cloches.

Quant au droit ecclésiastique dans ses relations avec le droit civil,

1. *La suppellettile sacra nelle chiese minori*, dans le *Giornale ligustico*, XVII, p. 12, 264.

2. *Osservazioni intorno alle decorazioni simboliche delle chiese cristiane nei primi secoli e specialmente dal X al XII secolo*. Ferrare, tip. Sociale. 1889, p. 28.

3. *Die Alterbestimmung der Glocken*. Berlin, Ernst et Korn, 1889.

notons un mémoire de G. Salvioli[1]; continuant des études entreprises depuis longtemps déjà, il parle des établissements ecclésiastiques, tels qu'ils étaient au moyen âge italien, et des droits exercés par eux en matière judiciaire. Ce sujet touche de très près aussi à l'histoire politique, car on admet de plus en plus que les seigneurs ecclésiastiques, tels qu'ils se constituèrent surtout à partir de la conquête franque, eurent une influence indéniable sur l'organisation de la société postérieure et sur l'origine des communes. Les tribunaux ecclésiastiques valaient mieux que les laïques parce que, pratiquant le droit canonique et le droit romain tant pour la procédure que pour l'application des peines, ils avaient une tendance très caractérisée vers la douceur. De là l'émigration de la population des domaines laïques dans les domaines ecclésiastiques. Ces hôtes, traités avec une bienveillance suffisante, s'enrichirent et finirent par s'évertuer à devenir libres. Salvioli, après avoir tracé de cette manière le sujet de son travail, étudie l'histoire des immunités; il discute si elles comportaient aussi des pouvoirs judiciaires; il procède avec une méthode systématique et sans entrer dans l'histoire des églises particulières. Jusqu'ici il a publié seulement la première partie de son travail, où il parle des immunités; il nous parle et des privilèges accordés aux églises par les Lombards et de ceux, bien plus étendus, qu'elles reçurent des Francs, de l'administration des seigneuries ecclésiastiques et de l'indépendance de ces dernières à l'égard de la juridiction du comte. Sous les Francs, l'immunité devient une institution d'État. De l'époque franque il descend, en procédant par ordre chronologique, à celle des Normands de Sicile; il étudie les formes juridiques, par rapport soit aux églises, soit à ceux qui dépendaient d'elles.

Un autre point sur lequel au moyen âge on peut saisir le contact entre le droit ecclésiastique et le droit civil, est celui des ordalies et du jugement de Dieu, surtout au moyen du duel. Il a été traité par un jeune juriste qui a déjà publié beaucoup de bonnes monographies sur l'histoire du droit italien au moyen âge. Je veux parler de Federico Paletta, qui, s'étant proposé de parler des ordalies, a fini par traiter le sujet dans sa plus grande étendue, depuis l'antiquité, en Europe et en Asie[2], jusqu'à la fin du moyen âge. Qu'il ait eu raison ou tort d'élargir à ce point le champ de ses recherches, je laisserai à d'autres le soin d'en décider; il suffira pour nous de relever la partie finale du livre où l'auteur a donné les résultats de ses études person-

1. *Le immunità e le giustizie delle chiese in Italia*, dans les *Atti e Memorie delle provincie Mod. e Parm.* 3e série, tome V, 1, 29, 599.
2. *Le ordalie.* Turin, 1890, x-500 p.

nelles. Dans un chapitre spécial, un des plus remarquables du livre, il étudie les rapports entre le christianisme et les ordalies; il recherche comment le jugement de Dieu du droit germanique s'est combiné avec les idées chrétiennes; il s'occupe tout au long du duel judiciaire, surtout dans les pays italiens, parce que ce sont eux qui fournissent les matériaux les plus abondants; il s'étend longuement sur la conduite tenue par les papes à l'égard du duel judiciaire en discutant les documents relatifs au sujet. Dans le dernier chapitre intitulé : « les dernières vicissitudes du jugement de Dieu, » un bon morceau se rapporte encore à l'Italie, avec l'examen des coutumes en vigueur dans les différentes villes. Parmi les nombreux opuscules de Paletta, j'en citerai un où il publie deux formules de jugement de Dieu, par le fer et par l'eau, trouvées dans un ms. de Verceil du xe siècle[1]; l'un de ces textes est encore remarquable en ce qu'il y est question de la procédure suivie par Charlemagne contre ceux qui attaquèrent le pape Léon III. Dans une autre brochure[2], il prouve que le recueil dit d'Anségise fut répandu aussi en Italie, car il en a trouvé un exemplaire dans un ms. des archives du chapitre du ixe siècle; dans le même travail, il annonce qu'un autre ms. de Verceil prouve qu'un capitulaire, jusqu'ici non daté, appartient à l'année 813 et a été promulgué par le roi Bernard.

Parmi les questions les plus vivement débattues en 1888 à l'occasion du 3e centenaire de l'université de Bologne, se trouve celle sur l'origine scientifique des études du droit romain en Italie, c'est-à-dire sur l'origine de ce qu'on appelle l'école des glossateurs. Un juriste de valeur, Giovanni Tomassia, crut avoir prouvé que les glossateurs se rattachent à l'école byzantine, ce qui enlevait aux glossateurs quelque chose de leur originalité en faisant d'eux des disciples des juristes grecs. Cette thèse rencontra aussitôt des contradicteurs, mais aussi des partisans : ainsi, dans le discours qu'il prononça aux fêtes de Bologne devant le roi, G. Carducci l'a faite sienne. Contre cette opinion s'élève aujourd'hui Vito La Mantia[3]; celui-ci croit que l'école des glossateurs est nationale, même à ses origines, et qu'elle n'a aucun lien de dépendance avec l'Orient; à son tour, il a trouvé des contradicteurs[4].

1. *Ordines iudiciorum Dei in due manoscritti Vercellesi*, dans l'*Archivio giuridico*, XLV, p. 560 et suiv.

2. *Sull' introduzione in Italia della collezione di Ansegiso, e sulla data del così detto Capitulare Mantuanum duplum*, dans les *Atti* de l'Académie de Turin, XXV, p. 878 et suiv.

3. *Su l'imitazione bizantina negli scritti dei glossatori*, dans la *Rivista ital. per le scienze giuridiche*, VIII, fasc. 1.

4. L. Chiapelli, dans la *Riv. stor. ital.*, VII, 135.

M. Brandileone continue ses études sur la procédure barbare, en partant du droit franc, mérovingien ou carolingien ; il insiste sur le *mundium*, et cherche l'influence qu'il eut sur la marche des procès, par rapport soit au demandeur, soit au défendeur[1]. Notons aussi une curieuse brochure de L. Zdekauer, où il étudie comment on comptait les *mille passus* autour des villes, pour déterminer les faubourgs[2].

Nous n'avions pas encore de bibliographie sur les corps de métier ; M. G. Gonetta nous l'a donnée ; il a dressé une analyse sommaire d'un grand nombre de statuts, inédits ou déjà publiés[3]. Dans le domaine du droit industriel, G. Lastig a comme ouvert un nouveau champ en étudiant la marque apposée sur les objets de commerce, soit comme preuve de leur authenticité, soit comme marque de fabrique. La marque devenait alors un droit de propriété et pouvait passer d'un patron à un autre par voie de succession ou de cession. Le travail du célèbre professeur allemand[4] n'est pas complet ; fruit d'études originales faites dans les archives et surtout dans celles de l'Italie supérieure et moyenne, il présente une grande valeur. L'histoire littéraire de A. Ebert est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici ; il suffit de rappeler qu'il en a paru, en 1889, la seconde édition du tome Ier, qui comprend l'histoire de la littérature chrétienne de ses débuts jusqu'à Charlemagne[5]. Dans le premier volume d'une étude philologique sur la poésie lyrique latine au moyen âge, U. Ronca en étudie les monuments les plus anciens[6]. L'étude de P. Rajna sur les cours d'amour[7] est neuve et belle ; moins radical que Diez, il ne nie pas absolument l'existence de ces tribunaux ; il admet que la légende qu'on leur a consacrée a un fond de vérité, mais il nie qu'ils aient jamais joué le rôle qu'elle leur attribue.

Dans l'histoire de la civilisation italienne, il faut accorder une grande place au gros volume de A. Dresdner, qui s'est proposé de décrire les mœurs du clergé italien au xe siècle et surtout au xie[8]. Il a cru bien

1. *La rappresentanza nei giudizi, secondo il diritto medievale*, dans les *Studi di storia e diritto*, XI, 3-24.

2. *Mille passus*, dans le *Bullet. istit. di diritto romano*, II, fasc. 6, 1889.

3. *Saggio di bibliografia sulle corporazioni d'arti e mestieri*, dans la *Rivista di scienze giuridiche*, IX, p. 200 et suiv.

4. *Markenrecht und Zeichenregister; ein Beitrag zur Handelsrechtsgeschichte.* Halle, 1890, viii-194 p. et 17 tables.

5. *Allgemeine Geschichte der Literatur des Abendlandes bis zum Beginn des XI Jahrh.* 2e édit. Leipzig, Vogel, 1889, xiii-467 p.

6. *Metrica e ritmica latina nel medioevo.* 1re partie. Rome, Lœscher.

7. *Le corti d'amore.* Milan, 1890. Voy. *Revue historique*, XLIII, 239.

8. *Kultur-und Sittengeschichte der italienischen Geistlichkeit im X und XI Jahrh.* Breslau, Kœbner, 1890, xvi-392 p. in-8°.

faire de s'arrêter à la fin du XIe s. à cause de la première croisade, qui apporta de si grands changements dans la vie sociale et politique. Dans cet ouvrage, il se propose avant tout de peindre la vie sociale et intellectuelle du clergé, surtout en ce qu'elle présente d'intérêt original. Aussi, bien que dans le titre il parle du clergé italien, en réalité il s'occupe de préférence du clergé appartenant à des régions qui ont fait partie du royaume d'Italie, et qu'il considère comme les plus importantes à son point de vue. Il étudie la simonie et les questions connexes; il parle tout au long des études et des écoles et donne (p. 234 et suiv.) une longue liste des villes du royaume italien, en ajoutant pour chacune d'elles de nombreux renseignements sur les maîtres qui y enseignèrent et sur l'âge de leurs écoles. A la fin du volume, où il résume son travail, il montre que, dans la période traitée par lui, se rencontrent et parfois se combattent deux éléments, l'un antique et l'autre classique, et en face d'eux la nouvelle manière de considérer le monde, c'est-à-dire l'élément chrétien. Ce dernier a fini par triompher dans cette période historique. L'appendice est intéressant; l'auteur étudie quelle fut la civilisation des laïques et surtout des fils des nobles dans le moyen âge italien primitif; il examine les divers témoignages tendant à prouver que les jeunes gens de hautes classes sociales fréquentaient d'ordinaire les écoles, et il conclut en disant que ces passages d'auteurs anciens et contemporains ne prouvent rien ou du moins prouvent moins qu'on ne croit. Il y a d'autres preuves que les laïques étudiaient fort peu. Les écoles étaient fréquentées par qui se proposait de suivre la carrière ecclésiastique ou qui aspirait à devenir *magister*. Peu, parmi les autres jeunes gens, étaient envoyés aux écoles.

Notons ici quelques-unes des publications les plus récentes qui se rapportent à l'histoire artistique. Un gros travail posthume de Charles Blanc sur la Renaissance italienne n'a pas rencontré un trop bon accueil[1]. C'est un travail de vulgarisation qui embrasse la longue période entre Frédéric II et Nicolas V. Malgré le titre de l'ouvrage, l'auteur parle surtout de l'art toscan; il ne parle même pas du dôme de Milan.

Raffaele Cattaneo, architecte distingué et historien éminent de l'architecture italienne, mourut très jeune, âgé à peine de vingt-neuf ans, mais après avoir beaucoup produit dans le domaine de ses études. Peu de mois avant sa mort parut le plus remarquable de ses travaux où il parle de l'architecture italienne depuis la chute de l'empire

1. *Histoire de la Renaissance artistique en Italie.* 2 vol. Paris, Firmin-Didot, 1889, XI-488 et 321 p.

jusque vers la fin du XIe s.[1]; c'est le fruit de nombreuses recherches et surtout de longs voyages, car l'auteur étudiait directement les monuments. Il contient sans doute des lacunes et des erreurs, mais il est consciencieux et original. Les conclusions peuvent s'en résumer ainsi : à la chute de l'empire d'Occident, l'art italien entra dans une rapide et profonde décadence; s'il ne disparut pas tout entier, c'est grâce à l'influence exercée par l'art byzantin, et qui se fit sentir surtout au VIIIe siècle. C'est ce qui arriva surtout en Lombardie, centre du royaume lombard. Depuis ce moment on constate un progrès qui continue sans s'arrêter jusqu'à l'an mille pour donner ensuite naissance à l'époque splendide de l'architecture lombarde. Il ne veut pas exagérer l'antiquité de cette dernière, mais il ne peut la faire commencer plus tard que le commencement du XIe siècle. On ne saurait constater, dans l'histoire de l'art, aucun relâchement intellectuel ni moral dans les temps antérieurs à l'an mille; au contraire le progrès est constant du VIIIe siècle à la fin du Xe. — La céramique est un art secondaire, mais cependant de grande importance; plusieurs études remarquables lui ont été consacrées[2].

Le major Angelo Angelucci, mort il y a quelques mois, était le meilleur historien militaire de l'Italie. Chargé par le roi de dresser le catalogue scientifique de sa magnifique collection d'armes de Turin[3], il a divisé son travail en deux parties : dans la première, qui est aussi la plus courte, il parle de quelques armes de pierre et de bronze qui se trouvent à l'*Armeria*. La seconde, beaucoup plus développée, est consacrée à la description des armes du moyen âge et des temps modernes. L'auteur connaît admirablement la technique et l'emploi des armes; les livres imprimés et surtout les documents anciens lui ont appris les noms des diverses armes et de leurs parties. Toutes ces connaissances lui ont permis de rédiger un catalogue qui est comme un traité historique et artistique sur les armes offensives et défensives de l'Italie. L'*Armeria* de Turin contient des objets de la plus haute valeur, parmi lesquels par exemple une épée travaillée par Donatello et une targe du XVIe s., si belle que beaucoup de personnes l'ont, à tort il est vrai,

1. *L'architettura in Italia dal sec. VI al Mille; ricerche storico-critiche.* Venise, tip. Emiliana, 1889. Comme architecte, on prise beaucoup son tombeau de Pie IX à Saint-Laurent, hors les murs de Rome, exécuté dans le goût des sépulcres chrétiens primitifs, qu'il a imités avec beaucoup de science.

2. R. Ercolei : *Arte ceramica e retraria.* Rome, Civelli, 1889; V. Funghini : *Cenni storici ed osservazioni sulle antichiche maioliche italiane.* Rome, Forzani, 1889.

3. *Catalogo della Armeria reale, illustrato con incisioni in legno.* Turin, 1890, XVI-614 p.

attribuée à Cellini ; mais le plus splendide et le plus précieux monument est une armure équestre de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. On ne savait pas jusqu'ici à qui elle avait appartenu ; M. Angelucci a réussi à prouver qu'elle fut la propriété du célèbre cardinal Ascanio Maria Sforza, à l'aide des armoiries du cardinal qu'il a reconnues sur l'armure.

Dans le domaine de la numismatique, il n'y a pas eu de travaux fort importants. G. Mulazzani, mort il y a longtemps, était un numismate exercé ; il a laissé en manuscrit la description et l'histoire des monnaies frappées à Côme, Milan, Crémone, Bologne, Gênes, Pavie, Plaisance, Vérone, Sienne, Parme, Asti, Mantoue, Venise, Brescia et Padoue. Ce travail n'est pas très détaillé ; cependant l'excellent numismate E. Gnecchi a cru utile de les publier [1]. Quant au droit monétaire, on peut citer un travail de G. Salvioli [2]. A. Engel et Serrure ont entrepris un traité général de numismatique générale : dans le volume paru, ils ont parlé de la numismatique carolingienne et aussi des ateliers monétaires d'Italie [3]. Sous les premiers carolingiens, des monnaies furent frappées à Lucques, Milan, Pavie, Pise et Trévise. Ils ont traité plus au long (p. 277 et suiv.) de la numismatique italienne depuis Louis II, au milieu du IXe s., et ils arrivent, mais en forme sommaire, jusqu'à l'époque normande.

Pour l'histoire des mœurs, surtout en ce qui regarde l'administration publique, je noterai un curieux écrit de G. Rezasco sur la législation relative aux femmes publiques, surtout pour l'époque de la fin du moyen âge à la Renaissance [4]. Pour l'histoire du judaïsme en Italie, notons un article de M. Kaufmann, qui parle en général des Juifs en Italie, mais qui s'occupe de préférence de leur situation à Ferrare au XVe siècle [5].

Nord de l'Italie. — En restant dans le champ de l'histoire générale, nous passerons maintenant en revue les principales publications qui ont un caractère général quant à la période que nous embrassons, mais qui sont locales par rapport à l'extension territoriale qu'elles embrassent.

1. *Compendio storico di* 15 *zecche italiane,* dans la *Rivista numismatica*, II, 333, 477.

2. *Il diritto monetario italiano dalla caduta dell' impero romano ai nostri giorni ; storia giuridica ed economica delle istituzioni monetarie.* Milan, Vallardi, 1889, 116 p.

3. *Traité de numismatique du moyen âge.* Paris, Leroux, 1890. Cf. *Revue historique,* XLV, 345.

4. *Segno delle meretrici*, dans le *Giornale ligustico*, XVII, p. 161 et suiv.

5. *Contributions à l'histoire des Juifs en Italie*, dans la *Revue des Études juives*, XX, janv.-mars 1890.

Nous commençons notre revue par l'angle nord-est de l'Italie ; là, nous parlerons avant tout du pays vénitien et des régions qui s'y rattachent, sinon par la politique, du moins par la langue et le dialecte. H. Simonsfeld, qui a donné une édition critique du *Chronicon Altinate* (M. G. SS. XIV)[1], publiera des éditions nouvelles des chroniqueurs vénitiens du XIIIe s.; il a déjà entrepris des voyages de recherches et il a rendu compte des mss. qu'il a pu étudier. — Venise, la reine de l'Adriatique, est toujours un objet d'études. On apprendra, non sans intérêt sans doute, que E. Musatti, l'auteur de la plus récente histoire de l'ancienne république, a publié aussi un guide détaillé de Venise, surtout au point de vue historique[2]. G. Marinelli, professeur de géographie à l'université de Padoue, a examiné le rôle des Vénitiens dans la cartographie et dans l'histoire des explorations géographiques ; son travail, s'il est peu étendu, est très considérable, surtout pour l'histoire de la géographie dans les premiers siècles du moyen âge[3]. Rappelons aussi un travail érudit de C. A. Levi sur l'histoire des clochers de Venise[4]. G. Cassini, qui connaît si bien l'histoire anecdotique et les curiosités de Venise, nous a donné un travail sur les usages des anciens Vénitiens[5]. H. Simonsfeld a publié, il y a déjà plusieurs années (Stuttgart, Cotta, 1887, 2 vol.), une histoire du *Fondaco dei Tedeschi*, c'est-à-dire de la maison que les marchands allemands possédaient à Venise. G. Monticolo a ajouté de nouveaux documents et des renseignements nouveaux aux matériaux recueillis par le savant allemand[6].

En 1867, Francesco Coronini a écrit en allemand une histoire des patriarches d'Aquilée, dont la domination politique fut abolie en 1420 par les Vénitiens. G. Loschi vient de donner une traduction italienne de ce travail, utile encore, bien qu'il n'ait pu mettre à profit les documents récemment publiés par Joppi, Zahn, etc.[7]. Très importants sont les travaux de G. Caprin, qui a décrit en deux beaux volumes, ornés de lithographies, le littoral maritime de l'Istrie et de Grado ; ce

1. *Bericht über einige Reisen nach Italien*, dans les *Neues Archiv*, XV, p. 475 et suiv.

2. *Guida storica di Venezia*. Padoue, Prosperini, 1889, 488 p. in-16.

3. *Venezia nella storia della geografia cartografica ed esploratrice*. Venise, Antonelli, 1889.

4. *I campanili di Venezia; notizie storiche*. Venise, Ongania, 109 p. in-4°, avec 8 pl.

5. *Feste, spettacoli, divertimenti e piaceri degli antichi Veneziani*. Venise, Fontana, 186 p. in-16.

6. Dans l'*Archivio storico italiano*, 5e série, tome V, p. 431 et suiv.

7. *I sepolcri dei patriarchi d'Aquileia*. Udine, Patronato, 1889, XVI-256 p.

sont des lieux célèbres pour l'histoire, des cités qui ont toujours entretenu d'étroites relations avec Venise[1]. Une monographie sur les lieux voisins de Venise[2], le Frioul et le Trévisan[3], peut être utilement ici mentionnée, mais il serait excessif de les citer toutes. A. Manegazzi nous a parlé du célèbre bourg fortifié d'Osoppo[4]. Un travail de G. Martello peut servir à l'histoire de la puissante féodalité de Frioul[5]. Le professeur Andrea Gloria s'occupe toujours de Padoue, sa patrie; il a récemment publié une nouvelle étude sur l'hydrographie de cette région[6]. Dans la province de Padoue est située la ville d'Este, fameuse dans l'antiquité par les restes importants de ses nombreuses populations, et dans le moyen âge pour avoir donné son nom à la célèbre famille d'Este[7]. Quant à Vicence, je puis rappeler ici une bonne monographie sur une de ses anciennes églises[8]. Une étude approfondie sur la topographie antique de Vérone est due à P. Sgulmero, sous-bibliothécaire de cette ville[9]. Chiesi a parlé des régions italiennes soumises à l'Autriche; mais il a écrit plutôt un livre pour le grand public qu'un ouvrage d'érudition[10].

Le 23 mars 1890, a commencé à Rome la publication d'une revue périodique intitulée : *La nazione italiana;* elle a pour but d'étudier l'histoire, la philologie et la linguistique des terres italiennes situées hors des frontières du royaume. Ce journal est l'organe de la Société « Dante Alighieri, » qui se propose de défendre et de propager l'élément italien hors des frontières du royaume. Dans ce journal ont paru d'intéressants articles avec de belles illustrations. Dans le premier numéro, on remarque un article statistique de G. Marinelli sur les langues parlées dans la Vénétie julienne, et une carte qui représente les Alpes et les confins ethnographiques de l'Italie. Le Trentin est une petite région qui, administrativement, forme, dans la province du Tirol, un simple district, habité par 300,000 Italiens; mais grande

1. *Lagune di Grado.* Trieste, Caprin, 1890, 335 p.
2. C. Agnoletti : *Mestre, memorie storiche.* Venise, tip. Emiliana, 1889.
3. *Marine istriane.* Ibid., 1889.
4. *Il campo di Osoppo.* Udine, 1889.
5. *I signori di Montereale ed i loro servi di masnada.* Venise, Kirchmayer.
6. *Gli argini dei fiumi dai tempi romani alla fine del sec. XII.* Dans les *Atti* de l'Académie de Padoue, vol. VI, 1.
7. A. Ciscato : *Storia di Este.* Este, Longo, 1889. P. Balan : *La chiesa e il convento di S. Maria delle Grazie in Este.* Bologne, Mareggiani, 1889.
8. V. Barichella : *Chiesa e monastero dei SS. Felice e Fortunato di Vicenza.* Vicence, Rumor, 1889.
9. *L'Isola di S. Tommaso in Verona.* Vérone, Franchini.
10. *Italia irredenta; paesi, storia, impressioni.* Milan, Aliprandi, 1889, 374 p. in-4°.

est son histoire : de là sont sortis un grand nombre de savants qui ont imprimé une large et profonde trace dans la littérature italienne. Le plus célèbre parmi les littérateurs trentins du XIXe s. est Antonio Rosmini, philosophe et théologien. On comprendra que dans ce pays l'histoire nationale soit cultivée avec amour. Francesco AMBROSI, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Trente, a publié, en 1889, un abrégé fait avec soin de l'histoire de cette ville ; il s'y occupe de l'histoire non seulement politique mais encore ecclésiastique, littéraire, artistique, etc.[1]. Cesare DE' FESTI, en s'appuyant sur de nombreux documents, a composé une généalogie de la famille de Lodrone, qui remonte très haut dans le temps, puisqu'un « miles Calapinus de Lodrono » se trouve mentionné dans un document de 1185[2].

Lombardie. — La première ville lombarde que l'on rencontre en venant de l'est est Brescia, qui possède un beau musée avec des objets des antiquités romaine et chrétienne ; rappelons seulement la fameuse statue de la Victoire. Actuellement les musées brescians sont confiés à P. RIZZINI, qui en a commencé l'inventaire systématique[3]. Francesco BETTONI a commencé de réunir plusieurs monographies sur l'histoire de Brescia[4]. Muslone, petite localité sur le lac de Garde, commune de Garguano, a trouvé son historien en C. FOSSATI[5]. L. F. FÉ D'OSTIANI a commencé la généalogie de quelques célèbres familles de Brescia[6]. — A la bibliothèque municipale de Bergame, G. SUARDI a donné plusieurs mss. importants[7]. Mantoue est une cité militaire par excellence et son histoire militaire est très riche ; F. CURTI a parlé des sièges qu'elle a subis depuis l'antiquité jusqu'à nos jours[8]. — Vincenzo FORCELLA, après avoir réuni en plusieurs volumes les inscriptions de Rome, a fait un travail semblable pour Milan : il se propose d'en publier les inscriptions depuis le VIIIe s. Six volumes ont déjà paru sous les auspices de la Société d'histoire lombarde[9] ;

1. *Commentari della storica Trentina.* Rovereto, 1889, 2 vol., 314 et 317 p.
2. *Genealogia della nobile casa di Lodrone nel Trentino*, dans le *Giornale araldico*, XVII, p. 1 et suiv.
3. *Illustrazione dei civici musei di Brescia.* 1re partie : *plachette e bassirilievi.* Brescia, Apollonio, 1889.
4. *Il medioevo, gli Ottoni e il comune di Brescia*, dans les *Commentari del Ateneo di Brescia*, année 1889.
5. *Il feudo di Muslone.* Salò, Conter, 25 p.
6. *Delle illustri famiglie bresciane recentemente estinti, cenni storici e genealogici*, fasc. 1. Brescia, tip. Queriniana.
7. G. Ravelli : *Brevi cenni bibliografici sugli antichi codici bergamaschi donati da G. Suardi, etc.* Bergame, Cattaneo, 1889.
8. *Compendio degli assedi, e blocchi di Mantova.* Mantoue, Mondovi, 1889, 64 p.
9. *Iscrizioni delle chiese e degli altri edifici di Milano.* Milan, Bartolotti.

c'est une publication d'une grande utilité historique. Le musée archéologique de Milan pendant l'année 1889 s'est enrichi de beaucoup d'objets précieux : inscriptions, sculptures, fragments d'architecture de toutes les époques. G. Carotti en a fait un utile catalogue[1]. W. Bœheim, très versé dans la connaissance des armes antiques et dans l'histoire des armuriers italiens, a décrit les grandes collections d'armes qui se trouvent à Vienne[2]; sur seize cent quatorze numéros, plus de deux cents se rapportent à des artistes italiens, parmi lesquels ceux de Milan et de Brescia tiennent une place distinguée. A. Ratti a commencé un travail étendu sur l'histoire de l'église de Milan[3]. La célèbre basilique de S. Vincenzo in Prato a été restaurée dans ces derniers temps; elle a fait l'objet d'une dissertation par P. Rotta, qui depuis quelque temps s'occupe de l'histoire des anciennes églises milanaises[4]. Parmi ces dernières, une des plus célèbres est celle de San Lorenzo, dont l'histoire a été retracée par J. Kothe[5]; elle remonte au ve s.; mais de l'édifice primitif il ne reste plus rien; cependant quelques parties sont du vi^e s. Elle a subi diverses transformations au xie, au xiie et au xvie s. B. Galli a publié, réunies ensemble, les inscriptions du dôme de Monza et a donné d'utiles indications sommaires sur cette église[6]. — Le chanoine Vincenzo Barelli, de Côme, a pris une très grande part à la restauration des grands monuments de la ville et à leur description, sous le titre de : *Monumenti Comaschi;* la première partie est consacrée à la cathédrale et la seconde aux autres monuments[7]. Barelli mort en 1890, dans un âge très avancé, sa publication a été continuée par C. Poggi. C'est encore un sujet digne d'étude que les fameux maitres de Côme, qui ont tant contribué à la diffusion de l'architecture lombarde[8]. — Luigi Arrigoni a réédité, avec des additions[9], les *Notizie storiche della Valtel-*

1. *Relazione sulle antichità entrate nel Museo*, dans l'*Arch. stor. lomb.*, XVII, p. 425 et suiv.

2. *Führer durch die Waffensammlung*. Vienne, 1889.

3. *Acta ecclesiae Mediolanensis ab eius initiis usque ad nostram aetatem*. Fasc. 1-4. Mediolani, Ferraris, in-4°.

4. *Cronaca mensile del ricupero e restauro della basilica di s. Vincenzo in Prato*. Milan, Patronato, 1890.

5. *Die Kirche S. Lorenzo in Mailand*. Berlin, Ernst et Korn. Extrait de l'*Archiv für Bauwesen*.

6. *Il duomo di Monza; sue iscrizioni e notizie*. Milan, Boniardi, 1889.

7. Côme, Fustinoni. A. Monti : *Il campo santo di Como*. Côme, 1890; G. Alberti : *Antichità di Bormio*. Côme, 1890. Vol. I, disp. 1-3.

8. L. Ambiveri : *I maestri Comacini e l'opera gallica del memoratorio di Liutprando* (Strenna Piacentina). Plaisance, 1890, vol. XVI.

9. Lecco, Grassi, 1889.

lina de Giuseppe Arrigoni, parues pour la première fois en 1861. Crème[1] et Crémone[2] offrent toujours des objets d'étude. Un travail qui, pour se rapporter à une petite localité, a néanmoins une réelle valeur pour l'histoire des conditions sociales des anciens Italiens, est celui de P. Ghinzoni sur le château de Carimate[3]. Ghinzoni, employé aux archives d'État à Milan, est fort connu par des travaux bien documentés; dans ce dernier il a réuni, non seulement des informations rares et précieuses de l'an 859, mais encore des documents inédits du xve s. Broni est un bourg de la province de Pavie; l'histoire en a été racontée par P. Saglio[4]; le premier vol. va jusqu'en 1789. L'abbé Cesare Prelini, il y a plusieurs années, à l'occasion de la découverte de la tombe de S. Siro (*Surus episcopus*), très ancien évêque de Pavie, en a retracé la biographie; mais, devenu aveugle, il ne put terminer son œuvre; le tome II a été écrit par P. Moiraghi[5], qui parle de la tombe de S. Siro, de son église et de son culte.

Piémont. — De nouvelles études de bibliographie sur Novare ont été publiées par M. G. B. Finazzi[6]. Vincenzo de Vit, bien connu des latinistes par son grand *Lexicon*, et des historiens par de nombreuses et longues monographies, vient de publier un bref travail sur un château voisin de Domodossola, qui paraît être antérieur au xe siècle[7]. Giovanni Jachino a recueilli plusieurs légendes et traditions relatives à Alexandrie; parmi ces récits, un mérite une attention particulière, celui qui se rapporte au siège de la ville par Frédéric Ier en 1174-75; il est naturel qu'un fait de cette importance ait laissé des traces même dans la bouche du peuple[8]. Au commencement de notre siècle, S. Grassi a composé une histoire d'Asti qu'on vient de republier avec des notes, qui, malheureusement, ne sont ni assez abondantes ni assez au courant[9]; elle montre néanmoins l'intérêt qu'on attache à

1. *Saggio di bibliografia cremasca.* Crème, Anselmi, 1889.
2. G. Bergamaschi : *Monumenti Cremonesi* (Arte e storia). IX, n° 4. 20 février 1890.
3. *Il castello di Carimate*, dans l'*Archivio lombardo*, XVII, p. 789 et suiv.
4. *Notizie storiche di Broni.* Vol. I. Broni, Borghi, 265 p.
5. C. Prelini et P. Moiraghi : *S. Siro primo vescovo e patrono della città e diocesi di Pavia*, tome II. Pavie, Fusi.
6. *Notizie biografiche raccolte ad illustrazione della bibliografia Novarese.* Novare, Rizzotti, 148 p.
7. *Memorie dell' antico castello di Matarella*, dans les *Miscellanea di storia italiana*, vol. XXVIII, p. 267 sq.
8. *Varietà tradizionali e dialettali Alessandrine.* Alexandrie, Jacquemond. 1890, 180 p.
9. *Istoria della città di Asti.* Vol. I. Asti, Borgo et Brignolo. 1890, 272 p. et 2 pl.

l'histoire d'Asti, surtout depuis que Quintino Sella eut publié son fameux *Codex Astensis qui Malabayla nuncupatur*. N. Gabiani a publié une monographie que le regretté P. Viarengo avait écrite sur deux villages du pays d'Asti[1]. Cuneo est une ville assez importante du Piémont, bien que son histoire ne puisse se comparer à celle d'Asti; un abrégé de son histoire a été composé par S. Maccario[2]. De Tellier, qui naquit vers la fin du xviie s., a écrit une histoire d'Aoste et de sa vallée, aussi pittoresque que pleine de souvenirs; son livre vient d'être réédité avec des notes nouvelles, qui ne répondent pas à l'état de la science[3]; mais il se lit avec plaisir. — Le monastère de Bobbio fondé par l'irlandais saint Columban est célèbre; il posséda de précieux mss., et devint un actif foyer d'études. Cette riche bibliothèque fut ensuite dispersée, et alla enrichir la Vaticane, l'Ambrosienne et la bibliothèque nationale de l'université de Turin. Les mss. passés dans cette dernière bibliothèque ont été catalogués avec soin, mais non sans erreurs, par Gius. Ottino[4]; parmi les plus remarquables, se trouvent les célèbres palimpsestes de Cicéron et du code théodosien. — Voghera, une des villes secondaires du Piémont, a fait l'objet de longues études par A. Cavagna, qui vient de terminer sa publication[5]. Il a en outre fait imprimer plusieurs dissertations estimables, telles que le catalogue de 225 chartes de Voghera, de 714 à 1559, plusieurs descriptions de la ville, des « pievi » (antiques églises paroissiales et baptismales) des familles, etc. La plus grande partie du volume se rapporte au moyen âge et à l'époque moderne, mais il y a aussi un article où il parle d'antiquités romaines découvertes en 1871. A. Battistella, dans un volume de mélanges historiques[6], parle aussi de Voghera. C. Turletti travaille depuis plusieurs années à une belle et érudite histoire de Savigliano[7]. Celle de Carmagnola par R. Menocchio est bonne[8]. Les Venuti sont une famille connue de Tortone d'où sortit au xive s. le célèbre jurisconsulte Pie-

1. *Memorie su Loreto e Costigliole d'Asti*. Asti, Brignolo, 1890, 101 p.
2. *Cronologia storica della città di Cuneo, dalla sua fondazione fino ai di nostri*. Cuneo, tip. Subalpina, 1889, 211 p.
3. *Historique de la vallée d'Aoste*, 2e édit. Aoste, Mensio, 1888.
4. *I codici Bobbiesi nella biblioteca nazionale di Torino*. Turin et Palerme, Clausen, 1890. Les palimpsestes indiqués ci-dessus sont du vi^e s.
5. *L'agro Vogherese; memorie sparse*, vol. I. Casorate Primo, Rossi, 1890, xi-419 p.
6. *Ritagli e Scampoli*. Voghera, Gatti, 1871. C. Giulietti : *Montebello nel Vogherese; spigolature storiche*, 2 vol. Casteggio, Perea, 1889, 54 p. in-16.
7. *Storia di Savigliano*, vol. III. Savigliano, Bressa, 1889-90.
8. *Memorie storiche della famiglia di Carmagnola*. Turin, 1890.

M. Brandileone continue ses études sur la procédure barbare, en partant du droit franc, mérovingien ou carolingien; il insiste sur le *mundium*, et cherche l'influence qu'il eut sur la marche des procès, par rapport soit au demandeur, soit au défendeur[1]. Notons aussi une curieuse brochure de L. Zdekauer, où il étudie comment on comptait les *mille passus* autour des villes, pour déterminer les faubourgs[2].

Nous n'avions pas encore de bibliographie sur les corps de métier; M. G. Gonetta nous l'a donnée; il a dressé une analyse sommaire d'un grand nombre de statuts, inédits ou déjà publiés[3]. Dans le domaine du droit industriel, G. Lastic a comme ouvert un nouveau champ en étudiant la marque apposée sur les objets de commerce, soit comme preuve de leur authenticité, soit comme marque de fabrique. La marque devenait alors un droit de propriété et pouvait passer d'un patron à un autre par voie de succession ou de cession. Le travail du célèbre professeur allemand[4] n'est pas complet; fruit d'études originales faites dans les archives et surtout dans celles de l'Italie supérieure et moyenne, il présente une grande valeur. L'histoire littéraire de A. Ebert est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici: il suffit de rappeler qu'il en a paru, en 1889, la seconde édition du tome Ier, qui comprend l'histoire de la littérature chrétienne de ses débuts jusqu'à Charlemagne[5]. Dans le premier volume d'une étude philologique sur la poésie lyrique latine au moyen âge, U. Rosca en étudie les monuments les plus anciens[6]. L'étude de P. Rajna sur les cours d'amour[7] est neuve et belle; moins radical que Diez, il ne nie pas absolument l'existence de ces tribunaux: il admet que la légende qu'on leur a consacrée a un fond de vérité, mais il nie qu'ils aient jamais joué le rôle qu'elle leur attribue.

Dans l'histoire de la civilisation italienne, il faut accorder une grande place au gros volume de A. Dresdner, qui s'est proposé de décrire les mœurs du clergé italien au Ier siècle et surtout au XIe[8]. Il a cru bien

1. *La rappresentanza nei giudizi, secondo il diritto medioevale*, dans les *Studi di storia e diritto*, II, 3-24.

2. *Mille passus*, dans le *Bullet. istit. di diritto romano*, II, fasc. 6, 1889.

3. *Saggio di bibliografia sulle corporazioni d'arti e mestieri*, dans la *Rivista di scienze giuridiche*, IX, p. 20 et suiv.

4. *Markenrecht und Zeichenregister, ein Beitrag zur Handelsrechtsgeschichte*. Halle, 1890, VIII-134 p. et 17 tables.

5. *Allgemeine Geschichte der Literatur des Abendlandes bis zum Beginn des XI Jahrh.* 2e édit. Leipzig, Vogel, 1889, XIII-477 p.

6. *Metrica e ritmica latina nel medioevo*. 1re partie. Rome, Lescher.

7. *Le corti d'amore*. Milan, 1890. Voy. *Revue historique*, XLIII, 224.

8. *Kultur- und Sittengeschichte der italienischen Geistlichkeit im X und XI Jahrh.* Breslau, Kabner, 1890, XVI-332 p. in-8°.

faire de s'arrêter à la fin du XIe s. à cause de la première croisade, qui apporta de si grands changements dans la vie sociale et politique. Dans cet ouvrage, il se propose avant tout de peindre la vie sociale et intellectuelle du clergé, surtout en ce qu'elle présente d'intérêt original. Aussi, bien que dans le titre il parle du clergé italien, en réalité il s'occupe de préférence du clergé appartenant à des régions qui ont fait partie du royaume d'Italie, et qu'il considère comme les plus importantes à son point de vue. Il étudie la simonie et les questions connexes; il parle tout au long des études et des écoles et donne (p. 234 et suiv.) une longue liste des villes du royaume italien, en ajoutant pour chacune d'elles de nombreux renseignements sur les maîtres qui y enseignèrent et sur l'âge de leurs écoles. A la fin du volume, où il résume son travail, il montre que, dans la période traitée par lui, se rencontrent et parfois se combattent deux éléments, l'un antique et l'autre classique, et en face d'eux la nouvelle manière de considérer le monde, c'est-à-dire l'élément chrétien. Ce dernier a fini par triompher dans cette période historique. L'appendice est intéressant; l'auteur étudie quelle fut la civilisation des laïques et surtout des fils des nobles dans le moyen âge italien primitif; il examine les divers témoignages tendant à prouver que les jeunes gens de hautes classes sociales fréquentaient d'ordinaire les écoles, et il conclut en disant que ces passages d'auteurs anciens et contemporains ne prouvent rien ou du moins prouvent moins qu'on ne croit. Il y a d'autres preuves que les laïques étudiaient fort peu. Les écoles étaient fréquentées par qui se proposait de suivre la carrière ecclésiastique ou qui aspirait à devenir *magister*. Peu, parmi les autres jeunes gens, étaient envoyés aux écoles.

Notons ici quelques-unes des publications les plus récentes qui se rapportent à l'histoire artistique. Un gros travail posthume de Charles Blanc sur la Renaissance italienne n'a pas rencontré un trop bon accueil[1]. C'est un travail de vulgarisation qui embrasse la longue période entre Frédéric II et Nicolas V. Malgré le titre de l'ouvrage, l'auteur parle surtout de l'art toscan; il ne parle même pas du dôme de Milan.

Raffaele Cattaneo, architecte distingué et historien éminent de l'architecture italienne, mourut très jeune, âgé à peine de vingt-neuf ans, mais après avoir beaucoup produit dans le domaine de ses études. Peu de mois avant sa mort parut le plus remarquable de ses travaux où il parle de l'architecture italienne depuis la chute de l'empire

1. *Histoire de la Renaissance artistique en Italie.* 2 vol. Paris, Firmin-Didot, 1889, XI-488 et 321 p.

l'histoire de Rimini[1], où il prouve et fait voir comment la célébrité de cette ville remonte au gouvernement des Malatesta et en particulier de Sigismond Malatesta, qui a décoré Rimini de splendides monuments d'art (1417-1468). R. Zazzeri a publié le premier vol. de son histoire de Césène, qui s'arrête en 1504; avec un second volume il arrivera jusqu'à nos jours[2]; cette histoire laisse beaucoup à désirer; l'auteur parle de tout plus que de Césène, dont les faits particuliers sont noyés dans une mer de détails relatifs à l'histoire générale d'Italie. Il a fait très peu usage de sources historiques, bien qu'il ait produit quelques documents nouveaux. Espérons que le second volume sera conduit avec une meilleure critique. Giacinto Ricci-Signorini a fait une rapide course descriptive à travers la Romagne, en mêlant la géographie à l'histoire de ces contrées; il parle surtout de Césène[3]. A l'aide d'anciens documents, L. Mariani a parlé d'une fête sacrée et populaire à Fermo[4]. D'autres localités de moindre importance ont eu aussi leurs historiens[5]. Sur Città di Castello, nous avons le premier volume de son histoire par G. Margherini-Graziani; il sera suivi de quatre autres[6]. Dans ce premier volume on parle des fouilles qui y ont été opérées et qui ont livré des antiquités des époques préhistorique, romaine et chrétienne; notons aussi qu'il a été édité avec une louable magnificence. B. Bianchi s'est occupé du dialecte parlé dans cette ville en le comparant avec celui de l'Ombrie et de la Toscane[7]. Un volume de mélanges sur le dialecte, la légende, l'histoire politique et littéraire, etc., d'Ascoli Piceno, a été publié par le Club alpin[8]. Une bibliographie historique d'Orvieto a été composée

1. *Rimini e i Malatesta*, dans son volume de *Saggi storici e critici*. Bologne, Zanichelli, 1898, p. 295 et suiv. Ce travail a été publié pour la première fois dans l'*Encyclopædia britannica*.

2. *Storia di Cesena dalla sua origine ai tempi di Cesare Borgia*. Césène, Vignuzzi, vol. I, xxxviii-545 p.

3. *Paesaggi dell' Alta Romagna*. Ibid.

4. *La cavalcata dell' Assunta in Fermo*, dans l'*Archivio stor. di Roma*, xiii-211 p.; F. Raffaelli : *Guida artistica di Fermo*. Fermo, Bacher, 1889, 84 p. in-16.

5. P. Tassinari : *Monografia del comune di Gatteo*. Bologne, Azzoguidi, 1889, 44 p. V. Aleandri : *Genealogia dei signori Smeducci di Sanseverino*, dans le *Giornale araldico*, XVII, p. 69 et suiv. S. Salvi : *Memorie storiche di S. Ginesio*. Camerino, 1889, 368 p. G. Rosetti : *Forlimpopoli e dintorni*. Milan, Rechiedei, 1891. L. Mannocchi : *Memorie storiche di Petritoli*. Formo, Bacher, 1889.

6. *Storia della Città-di-Castello*. Città d. C. Lapi, 1890. U. Biondi : *Studi storici sul reggimento comunale di Città-di-Castello*. Ibid., 1890. F. Gabotto : *Publio Gregorio di Città-di-Castello* (littérateur du xve s.). Ibid.

7. *Il dialetto e la etnografia di Città-di-Castello*. Ibid., 1888.

8. *Guida della provincia di Ascoli-Piceno*. Ibid., Cesari, 1889, xv-496 p. in-16.

par G. Bracci-Testasecca[1]. Sur Pérouse, petite mais importante ville, les publications abondent[2]; ses riches archives, qui fournissent de continuels matériaux pour des publications érudites, viennent d'être décrites par A. Bellucci[3], qui a fait l'inventaire des statuts; le plus ancien est du xiiie s., et le plus récent du xviie.

Rome et *Latium*. — C. Pinzi a commencé une longue histoire de Viterbe; mais, pour allonger le volume, il y a fait entrer, avec une abondance excessive, les faits de l'histoire générale, absolument ou presque étrangers à celle de Viterbe[4]; l'auteur a utilisé des documents inédits, mais d'une manière très imparfaite, et qui témoigne de son inexpérience en matière d'érudition. Nous n'en avons encore que le premier volume, qui va jusqu'en 1251. Les études sur Viterbe de Franc. Cristofori sont pleines d'érudition[5]; il est regrettable que les documents y soient placés en si mauvais ordre. Il faut louer au contraire les recherches que, depuis plusieurs années, M. G. Tommassetti a consacrées à la campagne de Rome; dans sa description, il suit les voies romaines[6]. Au même sujet se rapporte encore une étude de W. Sombart, bien que celui-ci le considère à un point de vue tout différent : il étudie les raisons pour lesquelles on a cessé de cultiver la campagne romaine, encore fertile pendant les premiers siècles du moyen âge[7].

Pour Rome même, il faut mentionner la 4e édition de la *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter* de Gregorovius. — Pasquale Villari, dans un résumé pénétrant, a exposé les derniers résultats de la cri-

1. *Catalogo alfabetico di vari libri e opuscoli stampati e mss. risguardanti Orvieto.* Orvieto, Tasini, 1889. V. Xecca : *Topografia e corografia Marruccina, studiata nei monumenti.* Chietti, Ricci, 1889, 137 p. E. Luzi : *Compendio di storia Ascolana.* Ascoli, 1889, 316 p. in-16.

2. L. Rossi-Scotti : *Perugia, culla e palladio delle arti belle nell' Umbria; discorso.* Pérouse, Balletti, 1890, 15 p. A. Lupatelli : *Perugia e i suoi uomini illustri.* Città-di-Castello, Lapi, 1890.

3. *Inventario dell' archivio comunale di Perugia*, dans l'*Arch. Marchig*, IV, 596.

4. *Storia di Viterbo*, vol. I. Rome, 1889.

5. *Memorie serafiche di Viterbo*, dans les *Miscell. stor. romana*, I, fasc. 4, 510. M. Cristofori, d'après un ms. du xve s., a publié la chronique de fra Francesco de Viterbe (Foligne, Salvati, 1889) et des documents sur les seigneuries de Vico, *Misc. stor. romana*, I, fasc. 1-2, 6-9), en appendice au travail bien connu de C. Calisse. On peut noter aussi sa brochure : *Delle terme Viterbensi; memorie e documenti.* Sienne, 1885.

6. *Della campagna romana*, dans l'*Archiv. stor. rom.*, XII, p. 37 et suiv.

7. *Die römische Campagna; eine sozialökonomische Studie.* Leipzig, Duncker et Humblot, 1888.

tique historique relatifs à la commune de Rome; il les a coordonnés, retouchés, et il en a tiré une histoire nouvelle de cette commune de la fin de l'Empire au moment où, sous les pontificats de Sixte IV, d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, elle cesse d'être un centre politique, pour devenir un humble centre administratif[1]. L'auteur montre comment au VIe s. la destruction des anciennes classes sociales, les menaces perpétuelles et effrayantes des Lombards, l'incurable faiblesse et l'insouciance des empereurs byzantins pour les choses italiennes ont créé un état de choses social et politique si confus que seule la forte main de Grégoire Ier a pu y porter remède. Il advint ainsi que ce pape, presque sans en avoir conscience, fonda sa domination dans Rome; c'est à ce moment que commence la nouvelle commune. Cependant l'ombre de l'ancien sénat n'avait pas encore disparu, bien que l'ancienne institution eût changé de caractère. Villari n'est pas de ceux qui, avec Gregorovius, pensent que l'ancien sénat disparut pour ressusciter, comme une chose nouvelle, en 1143. L'autorité croissante des souverains pontifes à Rome affaiblit celle de la commune, même quand celle-ci commença de recouvrer ses forces. C'est pourquoi l'histoire de Rome, à partir du Xe siècle, nous donne le spectacle d'une lutte entre deux forces, celle du pape et celle du peuple. En réalité, nous voyons à Rome aussi se développer l'esprit et la tendance vers la constitution communale, sans qu'elle ait jamais atteint au degré où elle parvint dans les communes lombardes[2]. Albéric, Crescentius, Cola di Rienzo, etc., sont les expressions de cette tendance chez le peuple romain. Cette commune eut ensuite le même sort que les autres : quand elles finirent par laisser la place aux seigneuries, la commune de Rome, elle aussi, entra en décadence, et finit par mourir au XVe s. — Un des monuments les plus remarquables de Rome, le château Saint-Ange, mausolée impérial à son origine, puis forteresse au moyen âge et à l'époque moderne;

1. *Il comune di Roma nel medio evo*, dans ses *Saggi storici e critici*. Bologne, Zanichelli, p. 97-263.

2. M. A. Graf, dans son étude : *Il papato e il comune di Roma*, qui fait partie des *Origini della monarchia* (Milan, 1891), ne partage pas l'opinion de Villari quand il décrit l'origine des États de l'Église et la chute de la commune de Rome. Il admet, lui aussi, que naturellement, nécessairement, les pouvoirs publics à Rome tombèrent aux mains du pape quand l'État romano-byzantin eut abandonné la ville à elle-même. Grégoire I en eut soin et se substitua à l'empereur. M. Graf décrit ensuite les institutions antiques et le sénat comme des produits d'époques successives, jusqu'à ce qu'en 1143, deux ans avant l'arrivée d'Arnaud de Brescia à Rome, le sénat eut été rétabli par le peuple romain, toujours avide de restaurer sa glorieuse antiquité.

M. Borgatti en a raconté l'histoire, accompagnée de plusieurs planches[1]. Ignace de Dœllinger a consacré une courte étude aux rapports de Rome avec l'Allemagne au moyen âge[2]. F. Labruzzi di Mexima a présenté des observations à propos du travail de P. Adinolfi : *Roma nell' età di Mezzo*[3]. L'heureux et infatigable historien de l'art italien, Eug. Muntz, a, depuis plusieurs années, publié des travaux dont nous devons tenir compte : ainsi on lui doit des notes sur plusieurs mss. qui fournissent d'utiles contributions à l'archéologie chrétienne[4]. Notons ensuite une longue série de brèves monographies sur les églises de Rome; plusieurs présentent un intérêt général[5]. Gregorio Palmieri, bénédictin, et Mgr Isidoro Carini, préfet de la bibliothèque Vaticane, ont entrepris la publication d'un *Spicilegio vaticano*, revue qui parait à des intervalles irréguliers, où paraissent, non de longs mémoires, mais de courts documents, ou de brèves séries de documents, avec quelques explications[6]. La plupart des articles rentrent dans le cadre du présent *Bulletin;* notons seulement une étude de Palmieri sur l'abbé de Saint-Paul (1368). Le ghetto de Rome, surtout depuis Charles IV, a fait l'objet d'une étude d'E. Rodocanachi[7], bien connu en Italie par ses travaux sur Colà di Rienzo et sur Stefano Porcari. Les environs de Rome, tels que Tivoli[8], Cività-Vecchia[9], Narni[10], etc., ont eu leurs historiens.

Toscane. — Ici encore nous rencontrons Villari avec ses études sur la commune de Florence, plus importantes et plus originales encore que celle sur la commune de Rome. Jusqu'ici on n'avait sur

1. *Castel S. Angelo in Roma; storia e descrizione.* Rome, Voghera, 1890.

2. *Die Beziehungen der Stadt Rom zum Deutschland im Mittelalter,* dans ses *Akademische Vorträge,* I. Nordlingen, 2e édit., 1890.

3. Dans les *Buonarotti,* 3e série, tome III, fasc. 7. Le même auteur a parlé de plusieurs sénateurs de Rome dans l'*Istruzione,* anno IV, fasc. 1.

4. *Les sources de l'archéologie chrétienne dans les bibliothèques de Rome, de Florence et de Milan,* dans les *Mél. de l'Éc. d'Athènes et de Rome,* t. VIII.

5. P. Fabre : *Un nouveau catalogue des églises de Rome,* ibid., VII. L. Duchesne : *Les régions de Rome au moyen âge,* ibid. F. Cristofori : *Memorie archeologiche della chiesa dei SS. Andrea e Gregorio,* dans la *Misc. stor. rom.,* I, fasc. 3.

6. *Spicilegio vaticano,* I, 60.

7. *Monographie du Ghetto de Rome.* Amiens, 1890, 20 p.

8. *Ricerche storiche intorno al comune di Montecchio (Monticelli) presso Tivoli, con documenti inediti.* Rome-Florence, Bencini, 1890, 88 p.

9. C. Calisse : *Leggi commerciali di Civitavecchia.* Milan, Vallardi, 1889, 32 p. Extrait du *Filangeri,* anno XIV, fasc. 9.

10. G. Eroli : *Notizie sulla famiglia Alberti di Narni.* Assise, Metastasio, 1889. (Cette famille existe à Narni depuis le xie s.)

ce sujet raconté que des fables ou bien, comme Capponi, on avait gardé le silence[1]. Selon Villari, on s'était mis à la recherche de faits cachés et inconnus qui, en réalité, n'avaient jamais existé. Cette commune eut des origines plus spontanées qu'on ne l'a cru. L'élément romain s'est toujours conservé très vif à Florence, sans être jamais étouffé par l'élément allemand. Dans la seconde moitié du XIe siècle, on a déjà quelque indice, non de la nouvelle commune, qui était déjà organisée, mais de sa longue élaboration. C'est au temps de la comtesse Mathilde que se prépara la commune de Florence; quand elle mourut, les Florentins étaient libres et se trouvèrent, presque sans s'en apercevoir, constitués en commune. Les classes politiques et administratives cessèrent d'être féodales pour devenir bourgeoises par la force des choses. Villari insiste sur le caractère romain qui distingue le peuple et la commune de Florence; il en trouve la preuve dans les légendes antiques qui faisaient de Florence une « fille » de Rome, et aussi dans les guerres contre les nobles des châteaux situés autour de la ville, parce que ces nobles étaient, pour la plupart, d'origine allemande; quand ils furent contraints par la commune triomphante à quitter leurs châteaux et à venir se renfermer dans les murs de la ville, ils y apportèrent un perpétuel élément de discorde et de guerre; de là l'origine des furieuses passions politiques. Les luttes civiles conduisirent à une affirmation toujours croissante du sentiment démocratique, jusqu'à la révolte des Ciompi et à la participation du bas peuple au gouvernement. Villari parle encore avec une ampleur suffisante des sources de l'histoire florentine la plus ancienne.

Franc. Bonaini avait, dès 1848, commencé d'insérer dans l'*Arch. stor. ital.* deux volumes d'une histoire de Pise; l'impression en fut suspendue et reprise seulement en 1889. De ces volumes, l'un contient le regeste d'un grand nombre de chartes relatives à l'histoire pisane; l'autre nous donne de copieux détails sur les familles distinguées de cette ville[2]. D'après L. Zdekauer[3], le célèbre ms. pisan des Pandectes a été connu et étudié durant tout le moyen âge. — On a étu-

1. *Le origini del comune di Firenze*, dans la collection des *Origini dei comuni*. Milan, Trèves, p. 27-71. Cf. *Nuova Antologia*, CIX, CXI, CXII.

2. *Diplomi pisani e regesto delle carte pisane che si trovano a stampa*. Florence, 1848-1889; *Delle famiglie pisane di R. Roncioni supplite ed annotate*, ibid. L. Simoneschi : *Studi pisani*, vol. I ; *Il giuoco in Piso e nel contado, nei secoli XIII e XIV*. Pise, Mariotti, XXXVIII-38 p. in-16. N. F. Pelosini : *Ricordi, tradizioni e leggende dei monti Pisani*, ibid., XXX-180 p. in-16. E. Boncinelli : *Storia di Vico Auserissola* (*Vico Pisano*). Venise, Fontana, 1889.

3. *Su l'origine del ms. Pisano delle Pandette*. Sienne, 1890.

dié les quartiers ou « contrade » de Sienne, divisions très anciennes qui conservent encore aujourd'hui, au moins en partie, les coutumes des anciennes fêtes et les usages traditionnels[1]. L. Chiappelli a rendu compte d'une précieuse collection d'importants manuscrits et documents relatifs à Pistoie, des xe-xve siècles[2]. Sur d'autres localités de moindre importance, nous avons aussi de bonnes monographies, comme pour Arcidosso[3]; nous en citerons aussi quelques autres[4].

Italie méridionale. — J. B. d'Addosio[5] et N. Parisio[6] ont publié des notes sur des documents relatifs à l'histoire de Naples au xiiie et au xive siècle. E. P. Battifol a rendu compte de quatre bibliothèques conventuelles (Basilicate, Calabre, Grottaferrata et Palerme), importantes pour l'histoire de la grécité[7]. Le duc de Maddaloni a écrit un curieux article sur l'art et les mœurs napolitaines, en racontant les représentations du « Presepe » ou « Santa famiglia » à Naples[8]; on a sur ce sujet des indications sûres et directes à partir du xive s. Aux copieux détails fournis par G. Cocchia sur le tombeau de Virgile au moyen âge, E. Percopo a ajouté quelques faits intéressants[9]. Les souvenirs du Mont-Cassin présentent toujours un grand intérêt[10]; on a déjà rappelé ici même que le P. Luigi Tosti a réédité l'histoire de cette abbaye dans ses œuvres complètes[11]. Outre d'autres monogra-

1. G. Valsecchi : *Le « contrade » di Siena.* Sienne, Nava, 1889, 102 p. *Notizie storiche della contrada della Tartuca.* Sienne, Lazzeri. G. Olmi : *I Senesi di una volta.* Sienne, tip. Arcio, viii-719 p. in-16.

2. *La collezione Pistoiese Rossi-Cassigoli*, dans l'*Arch. stor. ital.*, 5e série, V, p. 483 et suiv.

3. G. Conti : *Storia di Arcidosso.* Arcidosso, Gori, 1890.

4. A. Mazzarosa : *Camaiore nel Lucchese* (*Arte e storia*, IX, n° 10). C. O. Tosi : *Il comune di Campi Bisenzio.* Florence, Corrigendi, 1889. A. Mazzarosa : *Il paese di pieve Elici e la sua chiesa medioevale* (*Arte e st.*, VIII, nos 29 et 30). P. Berti : *La parocchia di S. Lorenzo a Montisoni nel piviere dell' Antella.* Florence, Galletti. G. Sforza : *Sulle zecche di Tresana e Fosdinovo.* Lucques, Giusti, 1889 (*Atti de l'Accad. di Lucca*, XXV).

5. *Sommario delle pergamene conservate nella real casa dell' Annunziata di Napoli.* Naples, 1889, 295 p.

6. *Elenco delle pergamene già appartenenti alla famiglia Fusco* (*Arch. napol.*, XV, 654).

7. *Vier Bibliotheken von alten basilianischen Klöstern in Unteritalien*, dans la *Röm. Quartalschrift für christl. Alterthumskunde*, III, fasc. 1.

8. *Il Presepe*, dans les Actes de l'*Accad. Pontoniana*, XIX, p. 55.

9. *A proposito della tomba di Virgilio*, dans le *Giorn. stor. lett. ital.*, XV, p. 314.

10. J. Memméja : *Souvenirs du Mont-Cassin.* Montauban, Forestié, 1889, 17 p.

11. *Storia della badia di Montecassino.* Rome, tip. della Camera dei deputati, 1888-1889. 3 vol., xxvii-453, xi-340 et xii-313 p.

phies locales[1], on peut noter ici des travaux sur les Abruzzes et Aquila où se fait sentir le réveil des études historiques. E. Casti, A. Faiani et A. Verdi, après avoir opéré le classement des archives d'Aquila, en ont donné l'inventaire sommaire[2]; ils ont décrit un gros volume où, en 1322, furent transcrits beaucoup de documents relatifs à cette ville; Aquila possède aussi une publication périodique, le *Bollettino della Società storica degli Abruzzi*, dédié à la mémoire de L. A. Antinori, qui fut un des correspondants de Muratori. Quelques communications peu importantes sur l'art dans les Abruzzes ont été faites par G. M. Bellini[3]. Plus considérable est le travail d'A. Meomartini sur l'art à Bénévent[4]. D. Spanò Bolani et C. Guaina Logoteta ont écrit sur Reggio de Calabre[5]. En Calabre est située Scilla, célèbre par son écueil; G. Minasi[6], qui en a écrit l'histoire, s'est étendu sur la période féodale et a mis en lumière les relations de cette ville avec l'Orient. Sur Acerra, Gustavo Caporeale nous a donné une série de mémoires avec des documents inédits[7]. La Lucanie et la Basilicate ont été étudiées par G. Racciopppi[8]; il s'est longuement étendu sur les temps antiques; quant au moyen âge, il montre que ces contrées n'ont pas eu de « fraglie » ou corporations de métier, ni de magistrats tels que les comtes, les consuls, qui se trouvent dans l'Italie du Nord; elles eurent au contraire de grands feudataires. Parmi les monographies relatives à de petites localités, je citerai celle de Giovinazzo, par G. de Ninno, qui, pour compléter ses précédentes études historiques, a parlé d'environ 250 de ses concitoyens célèbres, à partir du XIIIe s.[9]. Le château du Mont, splendide édifice construit en

1. Gius. et Franc. Castalli : *Storia di Torre del Greco*. Torre del Greco, XV-294 p. G. Pansa : *I primitivi capitoli del Monte della Pietà di Sulmona*. Florence, Patronato, 1890, 16 p.

2. *Antico archivio del Comune Aquilano*. Aquila, 1888.

3. *L'arte in Abruzzo; brevi note*. Lanciano, Tommasini, 38 p. *Nicolo da Guardiagrele* (*Arte e storia*, IX, n° 31).

4. *I monumenti e le opere d'arte di Benevento*. Bénévent, Martini.

5. *Storia di Reggio di Calabria*. Reggio, d'Angelo, vol. I, fasc. 1-3. V. de Cristo : *Prime memorie di Cittànuova in prov. di Reggio di Calabria*. Potenza, Spira, vol. I.

6. *Notizie storiche della città di Scilla*. Naples, Lauciano, 1889, 280 p.

7. *Memorie storico-diplomatiche di Acerra*. Naples, 1890, 616 p.

8. *Storia dei popoli della Lucania e della Basilicata*. Rome, Lœscher, 2 vol., 350 et 405 p. D. La Guardia : *Memorie storiche sulla Lucania e sulla Magna Grecia*. Tarente, Parodi, 75 p. in-16.

9. *Memorie storiche degli uomini illustri di Giovinazzo*. Bari, Pansini, 308 pages.

Pouille par Frédéric II, a été décrit par E. Merra[1]. Une étude de J. Lessing se rapporte à la belle basilique de S. Niccolò à Bari[2]. Sur Rochetta S. Antonio, le plus ancien document est de l'an 1084; mais ce domaine existait peut-être déjà au xe siècle[3]. Je passe sous silence quelques monographies sur de faibles localités; mais je ne dois pas omettre une étude sur les fameuses colonies albanaises de l'Italie inférieure[4].

Sicile. — Nous devons à L. Boglino[5] la liste des précieux mss. de la bibliothèque communale de Palerme, si importants pour l'histoire de la Sicile, et si exploités déjà par G. di Marzo et autres. L'histoire civile pourra mettre à profit un livre de G. Galluppi sur le blason, qui d'ailleurs se rapporte plutôt au xvie s.[6]. L. Vasi s'est occupé de la terre de Sanfratello, une des colonies dites « lombardes » de la Sicile; mais l'auteur manque de notions linguistiques[7]. Pour la connaissance du droit féodal, on peut utiliser une série de documents publiés par G. Silvestre, actuellement directeur des archives de l'État à Palerme[8]; elle contient des documents de plusieurs siècles, en particulier des xive et xve. Mgr Isidoro Carini, bibliothécaire de la Vaticane, est un Sicilien qui n'a pas oublié son île natale : depuis quelques années, il a entrepris un bon recueil d'« anecdota » (documents inédits, faits peu connus, etc.), qu'il réunit ensuite sans chercher à y mettre aucun ordre, chronologique ni autre[9]. La topographie de Palerme par Vincenzo Di Giovanni est une œuvre colossale, pour laquelle l'auteur a mis à profit les sources latines et arabes[10]. Non moins importante est la publication du cartulaire de Messine, com-

1. *Castel del Monte presso Andria, ricordi storici.* Bologne, Mareggiani, 1889, 160 p. in-16.

2. *Aus den Kirchenschætzen S. Nicolò in Bari und der Santa Casa di Loreto*, dans le *Jahrbuch der k. preuss. Kunstsamml.*, X, fasc. 3, 1889.

3. G. Gentile : *Cronistoria di Rocchetta S. Angelo.* Melfi, 1888, vi-315 p.

4. A. Bozza : *Il Vulture, ovvero brevi notizie di Barile e delle sue colonie albanesi.* Riomero, Ercolani, 172 p.

5. *I mss. della bibl. comun. di Palermo, indicati secondo le varie materie*, vol. II. Palerme, Virzi, 1889, 498 p.

6. *I titoli di r. cavaliere e di nobile in Sicilia*, dans le *Giorn. Arald.*, XVII, p. 15.

7. *Studi storici e filologici.* Palerme, Armenta, 1889.

8. *I Capibrevi di G. L. Barberi*, vol. III, fac. 1. Fait partie de la série des « Diplômes » dans les Documents publiés par la Société pour l'histoire de la Sicile.

9. *Aneddoti siciliani*, dans l'*Arch. stor. sicil.*, XV, p. 111.

10. *La topografia antica di Palermo, dal sec. X al XV.* Palerme, tip. del Boccone povero, 1890, 2 vol., 512 et 468 in-4°.

posé au commencement du XVIIe s. par un remarquable érudit de Messine; elle est dirigée par Raffaele STARABBA, qui jusqu'ici a publié seulement une partie de la préface[1]. Girgenti[2], Syracuse[3] et d'autres localités de moindre importance[4] ont eu leurs historiens.

Carlo CIPOLLA.

(Sera continué.)

1. *I diplomi della cattedrale di Messina, raccolti da Antonio Amico di Messina, publicati da un codice della biblioteca comunale di Palermo ed illustrati.* Palerme, 1890. Fait partie de la série des « Diplômes » de la Société pour l'histoire de la Sicile.

2. U. Templare : *Ricordi di Girgenti.* Girgenti, Mantes, 1889, 46 p. in-16.

3. E. De Benedictis : *Della camera delle regine siciliane; memorie storiche.* Syracuse, Norcia, 1890, XX-84 p.

4. G. Castronovo : *Erici, oggi Monte S. Giuliano in Sicilia; memorie storiche*, 3e partie. Palerme, Barbavecchia, 1888, 376 p. in-16.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Paul ALLART. **Histoire des persécutions de l'Église**, t. IV et V. — *La persécution de Dioclétien*, 2 vol., XLVIII-455, 438 p., 1890. Paris, Lecoffre.

M. A. termine aujourd'hui l'ouvrage dont j'ai déjà signalé ici l'importance, lors de la publication du premier volume en 1885. Cinq grands volumes en cinq ans, ce chiffre paraîtra respectable à tous ceux à qui le ciel a refusé la facilité d'écrire ! Ce n'est point cependant que l'auteur ait travaillé hâtivement et qu'il ait paru s'imposer la tâche d'abattre bon an mal an cinq cents pages. Ses recherches sont étendues, bien dirigées, il connait le droit romain, l'épigraphie, l'archéologie, il est au courant des découvertes les plus récentes ; de toutes ces données il se sert fort habilement pour renouveler l'histoire de l'Église militante[1]; là est la véritable originalité de son livre. C'est ainsi qu'il commente avec beaucoup d'érudition et d'à-propos les détails des actes des martyrs, et que, suivant la méthode inaugurée par M. Le Blant, il montre le parti qu'on peut tirer quelquefois de pièces justement suspectes ; telles de ses notes sont de véritables dissertations critiques fort bien conduites (voir par exemple t. I, p. 22, 113, etc.); enfin, l'histoire du christianisme est rattachée à l'histoire générale, bien que pas encore aussi étroitement qu'on pourrait le désirer.

L'introduction, comme il est arrivé déjà pour le premier volume de cet ouvrage, prête le flanc à la critique. M. A. veut y traiter des sources de l'histoire des persécutions ; l'idée est excellente, mais cette étude, qui eût pu être fort utile, aurait dû être abordée franchement, j'entends avec ces qualités de science et de précision que M. A. pouvait y mettre. A-t-il craint d'effrayer des lecteurs mondains par trop de notes et des détails trop érudits ? Il faut le croire, car il s'est contenté de considérations vagues, d'indications sommaires, qui n'apprendront pas grand'chose aux historiens[2]. En outre, dans ses introductions, M. A., ordinai-

1. T. I, p. 36, notes 1, 2, il faut cependant observer que la tradition relative à la crypte de Montmartre a été combattue par J. Havet, *les Origines de Saint-Denis*, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1890, dans un article dont, il est vrai, l'auteur a pu n'avoir pas connaissance avant de publier ses deux volumes.

2. On trouvera des détails plus précis dans un ouvrage qui a paru à peu près en même temps que celui de M. A. : Neumann, *Der römische Staat und die allgemeine Kirche bis auf Diocletian*, 1890, p. 273 et suiv. L'auteur de ce livre a élevé des objections contre les inconvénients que peut présenter la méthode de M. Le Blant, p. 279. — Sur les vies de saints il y avait aussi à tenir compte des observations, souvent excessives il est vrai, de Marignan, *la Foi au IVe siècle*, 1887, p. 67 et suiv., p. 87 et suiv.

rement impartial, laisse échapper des appréciations générales dont l'étrange exagération pourrait tromper sur le véritable caractère de ses travaux. Disciple de Bossuet, il ramène tous les événements au christianisme et les explique par l'action de la providence. Les collègues de Dioclétien se sont séparés « afin de mieux envelopper l'Église, » mais leurs projets ont été déjoués par « une disposition miséricordieuse de la providence. » L'édit de Milan est « la charte des libertés futures » du christianisme, expression tout à fait impropre et fausse. Absorbé par son sujet, M. A. va jusqu'à dire : « Pendant les premières années du IVe siècle, la question religieuse n'est pas seulement la plus importante. Il semble que, sur la scène devenue vide de tous les autres acteurs, il n'y ait plus en présence que l'Empire païen et l'Église. » S'agit-il des historiens de l'Eglise? L'auteur a pour eux des trésors d'indulgence. Eusèbe, qui fut un si plat courtisan, devient une « rare figure d'historien. » Même la *Vie de Constantin* ne prête à « aucun soupçon de supercherie ou de mensonge. » Quelques lignes plus bas pourtant on lit : « Eusèbe pèche souvent par prétérition : il n'invente pas le bien qu'il met en lumière, mais il cache les ombres et passe les fautes sous silence. » N'est-ce point là ce que, en bon français, on appelle supercherie? Pour M. A. Lactance n'est plus un éloquent pamphlétaire, mais un historien dont l'autorité est à l'abri de toute critique.

Nécessairement ces appréciations ont exercé une influence que je regrette sur les chapitres qui suivent. M. A. a horreur des empereurs persécuteurs, de Dioclétien, de Maximien Hercule, de Galère, de Maximin Daia, etc.; il les juge, non plus en historien moderne, mais en témoin indigné des souffrances des fidèles, il emprunte à Lactance ses invectives éloquentes. A leur conduite, il ne veut reconnaître que les motifs les plus bas, la faiblesse chez l'un, la brutalité chez un autre; il ne se demande pas si ces persécutions, dont nous flétrissons comme lui les abominables excès, n'ont pas eu aussi des raisons politiques que l'histoire doit mettre en lumière. L'État, tel qu'il était alors constitué, n'avait-il pas le droit de se considérer comme menacé dans son existence même par les progrès du christianisme? Des faits que rapporte équitablement l'auteur ne résulte-t-il point, par exemple, que des soldats chrétiens, par d'inutiles témérités, contribuèrent à déchaîner la persécution? Encouragés par la paix, dont ils avaient quelque temps joui, les chrétiens oublièrent la prudence et se laissèrent aller à un zèle intempéré que l'Église elle-même condamnait sévèrement (concile d'Elvire, can. 60); ils ne se contentaient point de se refuser aux pratiques païennes officielles, leur attitude, leur langage avaient souvent un caractère agressif (v. t. II, p. 8, 45, 47, etc.). Comment tolérer, alors que l'Empire était assailli de toutes parts, que des soldats prêchassent le refus du service militaire (voy. l'*Histoire de Maximilien en Afrique*, t. I, p. 104)? Même des gouverneurs modérés, disposés à ne point sévir, étaient exaspérés par l'attitude que prenaient les fidèles arrêtés, dès le début de l'interrogatoire. Encore une fois je n'entends point plaider la réhabilita-

tion des persécuteurs, ni diminuer ce que leurs mesures eurent de grave et d'atrocement cruel, mais je crois que, pour juger équitablement les faits, il ne faut pas s'enfermer dans un camp, fût-ce celui des victimes. Par endroits, l'ouvrage de M. A. cesse d'être un livre d'histoire pour devenir un réquisitoire, modéré, appuyé sur des textes, point déclamatoire, j'en conviens, mais dont les conclusions sont excessives.

S'agit-il par exemple de Galère? Si cruel qu'il fût, faut-il admettre, sur le seul témoignage de Lactance, qu'il en était arrivé à ne pouvoir manger si ses yeux ne se repaissaient du spectacle du sang versé et qu'il fit noyer les mendiants de ses états (t. II, p. 66)? S'agit-il de Dioclétien? M. A. est trop historien pour ne point reconnaître çà et là que ce n'était ni un sot ni un monstre (t. I, p. 92, 148-149), mais il incline à faire de la poltronnerie le fond de son caractère, et, quand il arrive à son abdication (t. II, p. 10 et suiv.), il adopte sans restrictions le récit de Lactance, et ne mentionne même pas les discussions que ce récit a provoquées récemment encore en Italie et en Allemagne. Maximin Daia, qu'il dépeint ordinairement comme une brute n'agissant que sous l'empire de grossières passions, fut cependant, il le montre lui-même (t. II, p. 164-187), un ennemi fort habile du christianisme; il s'ingénia à provoquer, de la part des villes, des demandes de bannissement contre les chrétiens en même temps qu'à réorganiser et à fortifier le culte païen; il eut recours à des libelles contre le Christ, dont il assura la publicité et qu'il introduisit jusque dans les écoles; en un mot, lorsqu'il renouvela les poursuites interrompues, il affecta de céder à l'opinion populaire.

Quand il raconte les épreuves des fidèles, l'auteur considère comme des documents au-dessus de toute critique l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe et son livre sur les *Martyrs de Palestine*. Eusèbe est un contemporain; sans doute, il avait recueilli de nombreux documents sur les martyrs; encore, faudrait-il se demander si, tout en racontant des exécutions qui eurent lieu réellement, il n'a pas été entraîné à exagérer les traits de certains tableaux. Je citerai comme exemple toute la dernière partie du chapitre IX du livre sur les martyrs de Palestine, que M. A. s'est appropriée sans restrictions (t. II, p. 120, 121). Quant aux actes des martyrs, il sait qu'il faut en prendre et en laisser, que le plus grand nombre ont été rédigés ou remaniés au IVe, au Ve, au VIe siècle, et ne méritent qu'une confiance limitée; il fait en note des réserves, mais on ne voit pas toujours assez à chaque fois quels motifs le décident à écarter les uns, à accepter les autres. C'était là, il faut bien l'avouer, un écueil inévitable. Le Nain de Tillemont, dans ses *Mémoires d'histoire ecclésiastique*, a fait l'inventaire critique de ces documents; on le trouve aussi çà et là dans l'immense collection des Bollandistes; Ruinart a choisi ceux qui lui paraissaient les meilleurs, mais il faudrait aujourd'hui reprendre cet examen d'après des méthodes nouvelles. L'œuvre d'exposition synthétique qu'a entreprise M. A. aurait dû être précédée d'un travail d'analyse qui n'est encore que commencé. Lorsqu'il se sert d'un de ces documents, il cite souvent l'opinion de Le Nain de Tillemont, il ajoute

parfois qu'il s'en écarte, donne quelques arguments, mais le lecteur ignore les règles de critique qu'il a suivies. On trouve en appendice une dissertation sur le martyre de la légion thébéenne, il en aurait fallu beaucoup de la sorte[1]. Pour ne citer qu'un exemple, le martyre du mime saint Genès est raconté tout au long (t. I, p. 7-12), et nous voyons en note que Tillemont appelle la passion de saint Genès « une pièce que sa simplicité rend aimable et fait juger tout à fait fidèle. » Je n'y contredis point, mais je voudrais savoir pourquoi M. A. est de cet avis. Il n'en va pas ici comme d'autres époques où toutes les sources historiques ont été, dans ces dernières années, examinées et classées à nouveau. Par suite, l'auteur a bâti son édifice avec des matériaux dont la valeur peut paraître quelquefois incertaine, et nous n'y circulons pas sans inquiétude.

L'ouvrage s'étend jusqu'à la mort de Licinius; toute une partie du règne de Constantin y est donc comprise. L'auteur n'a pas su se défendre d'un certain optimisme envers le premier protecteur officiel du christianisme et sa famille. Il a la sagesse de ne point faire de Constance Chlore un chrétien, mais il insinue que « peut-être l'humble femme qui avait été la compagne de sa jeunesse... lui avait fait respirer déjà le parfum des vertus chrétiennes » (t. I, p. 88-89). Or, dans une note de la page suivante, il reconnaît lui-même qu'il est vraisemblable qu'Hélène fut gagnée au christianisme par son fils. Pourquoi glisser ainsi dans le texte une hypothèse qu'on est obligé d'infirmer soi-même en note? La politique arbitraire de Constantin dans la querelle des donatistes n'est pas même caractérisée d'un mot en passant (t. II, p. 279-280). Au reste, ces derniers chapitres paraissent traités plus superficiellement. L'auteur, au terme de sa tâche, a-t-il senti quelque lassitude? A-t-il au contraire éprouvé quelque regret de devoir traiter trop brièvement une question aussi grave et aussi controversée que la politique religieuse de Constantin? En tout cas, le livre finit brusquement, sans un mot de conclusion, comme si, arrivé au but, M. A. n'avait pas éprouvé le besoin de jeter un regard en arrière, de mesurer la route parcourue et d'en rappeler les étapes.

J'ai insisté sur les critiques que je croyais devoir faire, c'est le meilleur hommage qu'on puisse rendre à un livre de valeur comme celui-ci. On peut douter que M. A. ait toujours été équitable, non qu'il ait voulu l'être. Je ne veux point traiter l'auteur de janséniste, peut-être s'en fâcherait-il; mais Tillemont, s'il pouvait lire son ouvrage, y reconnaîtrait ses traditions d'honnêteté scientifique, d'érudition consciencieuse, son ferme dessein de concilier le respect de la vérité historique avec ses croyances. M. A., du reste, le cite souvent et avec affection, comme un maître qu'il a longtemps pratiqué et dont il s'inspire. J'ajouterai qu'il est moins aride; il a su reproduire avec une simplicité émue, sans les

1. En ce qui concerne la légion thébéenne, M. A. a-t-il connu les objections de Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, 1887, p. 9?

dépouiller de leur couleur ni de leur vie, tantôt des récits tragiques comme ceux des épreuves de Tarachus, Probus et Andronicus (t. I, p. 294 et suiv.), tantôt ces légendes d'une délicatesse morale si pure et si exquise, comme celles de Timothée et de Maura, d'Hadrien et de Natalie (t. II, p. 39 et suiv.) où se montre l'âme de la religion nouvelle.

C. Bayet.

H. Morse Stephens. **A history of the French Revolution,** in three volumes. Volume I. Londres, Rivingtons. 1886. xxiv-533 p. in-8°.

C'est avec une conscience très scrupuleuse que M. Stephens a préparé un travail aussi considérable. Sa préface est une bibliographie raisonnée, judicieuse et généralement complète du sujet. Il est d'ailleurs impossible, même au plus soigneux des historiens, de connaître tout ce qu'il y a d'important dans la bibliographie de la Révolution. M. Stephens s'est surtout servi de la riche collection de brochures révolutionnaires que possède le British Museum. (Cf. *Revue hist.*, XXIV, 468.)

Dans sa revue des historiens français (où, par parenthèse, le livre de Mignet me semble traité un peu légèrement), M. Stephens aurait dû ne pas oublier Dareste. Le tome VII et une partie du tome VIII de son *Histoire de France* sont consacrés à la Révolution française. Il est certain que, dès 1790, Dareste est peu favorable au mouvement révolutionnaire; mais son travail, fait avec un soin et une exactitude incontestables, est supérieur en somme aux volumes supplémentaires que Henri Martin a consacrés à la même période.

Nous croyons aussi, malgré l'opinion de M. Stephens, qu'un étranger n'est pas mieux placé qu'un Français pour raconter sans passion l'histoire de la Révolution. L'exemple de M. de Sybel suffit à montrer que les préjugés nationaux peuvent égarer l'intelligence la plus lucide et la plus droite (cf. la polémique de Sybel et d'Alb. Sorel, *Revue hist.*, t. X, 469, et XI, 103, 114), et nous verrons bien souvent M. Stephens lui-même juger les idées et les hommes de la France à son point de vue d'insulaire et d'Anglais.

Le bon sens domine d'ailleurs dans son récit et dans ses appréciations. Ainsi il n'a pas cédé à la tentation de refaire toute l'histoire de France, en guise de préliminaires à l'histoire de la Révolution. Dans un prologue de neuf pages, il s'est contenté, et avec raison, de prendre pour point de départ l'assemblée des notables. Malheureusement, écrivant surtout pour des Anglais, il fait l'historique complet de toutes les questions, de toutes les institutions qu'il rencontre en chemin. Dans ces conditions chacun de ces chapitres est un éternel recommencement. Il nous raconte l'histoire du parlement depuis le xive s. (p. 4), celle des Invalides depuis 1674 (p. 137), celle de la Bastille depuis Charles V (p. 139). Il refait avec trop de soin et dans un style d'encyclopédie la biographie de ses personnages. « Pierre-Victor Malouet était le seul fils du bailli du village

d'Oliergues en Auvergne » (p. 45), « ..... Jean-Sylvain Bailly était le seul fils de Jacques Bailly, conservateur des peintures des galeries du Louvre » (p. 51).

Tous les hommes marquants de la Révolution ont ainsi leur petit article nécrologique, ce qui n'est pas sans retarder la marche du récit. Ces renseignements d'ailleurs sont intéressants et fondés sur les meilleures références, mais ils seraient mieux à leur place en note ou en appendice.

La disposition des chapitres n'est pas toujours heureuse; les trois premiers (élections, réunion des états, la cour et le ministère) nous amènent précisément au 11 juillet, c'est-à-dire au renvoi de Necker. Le récit est très abondant, surtout pour le mouvement électoral, qui est bien rendu. Le lecteur, fort intéressé, attend les événements. Mais alors est intercalé le chapitre « Paris, fabrique de la Révolution, » entre le 11 juillet et les trois journées terminées par la prise de la Bastille. Était-ce bien le moment d'exposer l'histoire de la presse, depuis Théophraste Renaudot jusqu'à Panckoucke et Loustalot; de s'arrêter sur les salons et sur les clubs, et, ce qui est moins heureux encore, de placer ici l'affaire Réveillon, qui est du 28 avril 1789?

De même le chapitre IX, « Développement de la Constitution, » le chapitre X, « Constitution du clergé, » les chapitres XII et XIII, « Finances; armée et marine, » me paraissent assez maladroitement coupés par le chapitre XI, « Mirabeau et la cour. » Enfin, le chapitre XVI, « Les provinces et colonies en 1790-1791, » traité d'ailleurs avec un soin inusité dans les histoires de la Révolution, est mal placé le dernier, et ne peut donner la conclusion de l'histoire de la Constituante.

Ainsi disposés un peu au hasard, les chapitres du livre de M. Stephens ressemblent assez à des monographies, indépendantes les unes des autres, qui se rattachent, tant bien que mal, sans qu'on aperçoive le lien et les progrès des événements et des idées.

Telles qu'elles sont, ces études sont sérieuses et utiles, et, bien que M. Stephens accepte trop volontiers les vieilles traditions qu'on se transmet depuis soixante ans sur la Révolution française, il a parfois des originalités anglo-saxonnes qui détonnent sur le fond un peu gris de son récit.

D'abord, un petit détail : il a transporté dans son livre l'habitude anglaise de donner aux hommes célèbres tous leurs prénoms. Il dit : Jean-Joseph Mounier, Antoine-Pierre-Joseph Barnave, Gabriel-Honoré Riquetti de Mirabeau, Benoît-Élie-Camille-Simplice Desmoulins.

Il n'a pas toujours bien saisi le rôle de ses personnages; il dira que Brienne a été renversé par Mounier, dont le nom ne pouvait pas être encore tout-puissant à Paris en août 1788 (p. 13); je n'ai pas bien compris en quoi Moreau (Jean-Victor), le futur vainqueur de Hohenlinden, étudiant à Rennes en 1789, était comparable à Gambetta (p. 29). Est-il juste de dire, après les travaux de M. Gazier, que Grégoire était plutôt un patriote qu'un homme d'église (p. 73)? Si ce n'est pas le catholique

qui domine dans sa carrière, c'est à coup sûr le chrétien. Peut-on soutenir que, sous un gouvernement établi et représentatif, Louis XVI aurait fait un admirable roi (p. 73) ? Tout indique que Louis XVI fut un bon père de famille; où sont ses qualités de roi absolu ou constitutionnel ? M. Stephens trouve (p. 81) une ressemblance de caractère entre Louis XVI et le comte de Provence. Gageons que Louis XVIII aurait considéré cette appréciation comme une mauvaise plaisanterie. Le portrait de Marie-Antoinette est exact et équitable. Est-il bien important de nous faire remarquer qu'elle est née le jour du tremblement de terre de Lisbonne en 1755 (p. 85) ? J'aime assez l'opinion de M. Stephens sur Santerre (p. 123); il a eu raison de ne pas en faire le tigre altéré de sang des romans royalistes. Je pense avec M. Stephens que Danton était un homme de main et de grand patriotisme; est-ce un grand politique pratique (p. 129) ? son découragement de la fin permet d'en douter un peu. Camille Desmoulins peut-il être considéré comme le plus grand journaliste (p. 130) de la France, qui a eu P.-L. Courier, A. Carrel, Cavaignac, Scherer ? M. Stephens a des tendresses inattendues pour des personnages qui de près nous paraissent peu agréables. Il a pris trop au sérieux les travaux scientifiques de Marat, qui ne dédaignait pas le charlatanisme; il s'attendrit trop aisément sur sa vie privée, et, en le traitant (p. 217) de *highly educated gentleman,* il a cédé évidemment au plaisir du paradoxe. La *grande énergie* et la *parfaite présence d'esprit* de Maillard (p. 221), l'homme du 6 octobre et des massacres de septembre, portent dans la langue française d'autres noms moins acceptables.

C'est surtout à propos de Mirabeau que M. Stephens s'est laissé entraîner à ses idées anglaises. Il exagère l'influence qu'eurent les Whigs, lord Landsdowne, sir Samuel Romilly sur le grand orateur (p. 65). Il ne voulut pas entendre parler de deux chambres et sa ténacité dans l'affaire du « veto absolu » n'aurait pu lui être inspirée que par les tories qui entouraient Georges III et étaient connus sous le nom de « gens du roi. »

A plusieurs reprises (p. 67 et *passim*), M. Stephens compare Mirabeau, homme pratique, avec Mounier et Malouet, qu'il appelle dédaigneusement des théoriciens; mais Mirabeau s'est-il montré si pratique en soutenant passionnément la constitution civile du clergé ? Malouet et Mounier ne l'étaient-ils pas en conseillant à Louis XVI et à Necker de prendre la tête du mouvement ?

M. Stephens insiste avec raison (p. 246) sur l'aveuglement de Lafayette et de Necker, qui repoussèrent l'appui de Mirabeau, et sur la défiance de l'Assemblée, qui l'écarta du ministère. Mais Mirabeau n'était-il pas chimérique d'imaginer une administration, composée de La Rochefoucauld, Talleyrand, La Marck, Lambert, Siéyès, placée sous sa direction (p. 247) ? N'était-ce pas un rêve que de vouloir associer dans un gouvernement l'abbé de Montesquiou, Le Chapelier, Barnave et Thouret (p. 412) ?

M. Stephens voit dans ces projets de Mirabeau des tentatives louables pour l'organisation d'un ministère, selon les traditions anglaises; mais c'était justement ces mœurs parlementaires qu'il eût été plus raisonnable de ne pas vouloir introduire en France, alors que l'esprit public n'y était pas préparé. Il est contraire à la vérité des choses de sacrifier Necker à Mirabeau dans l'affaire des assignats. Le grand tribun manqua de prudence, et Necker eut raison de crier gare en cette occasion. Est-ce sérieusement que M. Stephens reproche à Louis XVI (p. 338-339) d'avoir refusé de risquer la guerre civile, sur l'avis de Mirabeau, qui lui conseillait de se retirer à Rouen? Enfin est-on fondé à dire que les Français n'ont pas apprécié Mirabeau, précisément parce qu'il avait le sens pratique? Le livre de M. de Loménie, qui fait autorité, répond à cette accusation. Si M. Stephens avait lu les études de M. Decrue dans la *Revue historique,* il aurait vu que l'on s'est donné la peine d'étudier jusqu'aux moindres pensées politiques de son homme d'État favori. Mais, il est vrai, nous autres Français, en mesurant les malheurs que nous a causés l'immoralité de Mirabeau, nous la jugeons plus sévèrement que M. Stephens, qui est anglais, ou M. Stern, qui est allemand, tous deux moins intéressés dans la question (p. 431, cf. Stern, *Mirabeau's Leben*).

M. Stephens apporte plus de sang-froid dans ses appréciations sur les idées et sur les choses. J'ai déjà dit avec quel soin il avait traité les débuts de la Révolution, bien qu'il n'ait pas pu connaître les derniers travaux de M. Robiquet, de M. Monin, de M. Aulard. Dans le récit de la séance du 5 mai, il a eu tort d'affirmer qu'il n'y avait dans le discours de Necker qu'une demande d'augmentation de crédits (p. 59); le tort de Necker fut de ne parler que de finances; mais il y faisait pressentir d'importantes réformes au moins en matière d'impôts. Le tableau de Paris avant le 14 juillet (emprunté surtout aux Goncourt) est assez intéressant. La prise de la Bastille est exposée dans tous ses détails. Ici, en sa qualité d'anglais, M. Stephens n'a pas résisté au plaisir de nous dire que la fameuse Mme Tussaud, dont le musée de figures de cire fait depuis plus d'un demi-siècle le bonheur de Londres, était la nièce de Curtius, le sculpteur qui fournit les bustes de Necker et de Philippe-Égalité pour le triomphe du 12 juillet (p. 132). La *Grande peur* (ch. IV), qui fut déchaînée sur la France par les imprudences de l'Assemblée, et qui entraîna les résolutions précipitées de la nuit du 4 août, a été racontée par M. Stephens avec de nombreux épisodes bien choisis. L'histoire de la Révolution en province est traitée avec beaucoup de soin. Il eût été bon de montrer que l'agitation révolutionnaire épargna longtemps d'assez nombreuses localités au centre, dans l'est, même en Vendée (cf. C. Port, *les Origines de la guerre de Vendée*).

M. Stephens est moins compétent dans l'étude des travaux de l'Assemblée nationale. Il n'a pas assez de railleries (ch. V et VII) pour cette malheureuse déclaration des droits de l'homme, tellement conspuée aujourd'hui qu'elle finira bien par trouver un défenseur. Après tout, ce

ne sont pas ces principes, assez naturels, en somme, qui sont responsables des jugements du tribunal révolutionnaire. M. Stephens s'en prend aussi, après Ferrières et Gouverneur Morris, à l'inexpérience des constituants. Pourtant sir Samuel Romilly (p. 199) avait eu la complaisance d'élaborer un règlement pour l'Assemblée. Croit-il donc qu'aucune assemblée, même anglaise, n'eût pas sauté par-dessus le plus parfait règlement en des journées comme le 14 juillet et le 6 octobre? M. Stephens s'amuse beaucoup du veto suspensif. Il accuse en cette occasion la stupidité de Necker, sa bête noire (p. 203). Il est certain, cependant, que, à tort ou à raison, le peuple de Paris, avec lequel il fallait malheureusement compter, était exaspéré contre le veto. Necker proposa la transaction du veto suspensif. Il était temps; Saint-Hurugue venait de lancer une première fois sur Versailles la populace ameutée (21 septembre 1789).

M. Stephens nous donne le récit traditionnel des journées d'octobre. Il aurait peut-être été bon de discuter le passage des mémoires de Miot de Melito, qui n'était pas témoin oculaire, sur la cocarde tricolore. M. Stephens doit savoir que les assertions de M. de Melito ont été contestées (Dareste, t. VII, p. 199). M. Stephens n'est pas non plus familier avec l'argot de tous les milieux parisiens. Il indique que les femmes de la halle, c'était le 6 octobre, acclamaient leur petit père Mirabeau; le véritable texte, c'est : *notre petite mère Mirabeau,* expression qui est le nec plus ultra de la familiarité affectueuse sur le carreau Saint-Eustache.

En exposant la rédaction de la Constitution, M. Stephens fait ressortir avec force, au milieu des mesures utiles et généreuses de l'Assemblée, cette défiance inouïe du pouvoir exécutif, qui est devenue la maladie définitive de la France et a compromis si souvent sa liberté et son repos (p. 190). Les affaires religieuses sont traitées trop légèrement; M. Stephens avait pourtant sous la main les travaux de MM. Gazier et Sciout, et cette question, qui a peut-être été la pierre d'achoppement de la Révolution, méritait un chapitre plus développé. Il ne me semble pas non plus que M. Stephens se soit rendu assez familière l'histoire financière de la Révolution. Il aurait vu que l'influence de Mirabeau, en matière de finances, n'a pas été heureuse, que Necker et Talleyrand lui-même, malgré son amitié pour le grand orateur, essayèrent de restreindre l'émission des assignats, à laquelle Mirabeau avait poussé avec fureur en s'appuyant sur les calculs, souvent chimériques, de son conseiller financier, Clavière. M. Stephens a étudié de plus près les questions coloniales, maritimes et militaires qui se sont agitées pendant la Constituante. Il est certain que, tant que les travaux des comités n'auront pas été l'objet d'études spéciales, il sera bien difficile de faire une lumière pleine et entière sur ce côté le plus important peut-être de l'histoire de la Constituante. Mais M. Stephens a groupé très utilement tout ce qu'on sait déjà sur ces questions, bien qu'il ait trop scindé son récit et aussi trop éparpillé ses renseignements. Les affaires de la baie

de Nootka, du Comtat-Venaissin, des Antilles françaises ont été traitées avec un soin tout particulier.

Il y a dans le livre de M. Stephens nombre d'erreurs de détail qui auraient pu et dû être évitées. François Ier n'a jamais favorisé (p. 4) le pouvoir politique du Parlement de Paris. Il suffit de rappeler qu'il lui interdit toute délibération au sujet du Concordat. Plus loin (p. 6) je lis Sabatier de *Cabre* pour Sabatier de *Castres*. Les grands bailliages proposés par Brienne en 1788 (p. 7) ne sont pas de *petites* cours de justice, au contraire, puisque leur compétence s'étendait aux procès de 20,000 livres, en dernier ressort, à tous les procès criminels, et qu'ils recevaient l'appel des présidiaux. Quand on écrit en français « un enragé jacobin » (p. 97), il ne faut pas écrire *Dunkirk* pour *Dunkerque*. La guerre de la Succession d'Autriche n'a pas eu lieu en 1734; c'est la guerre de la Succession de Pologne. Le défenseur de Prague en 1742 n'était pas Chevreul, mais l'illustre Chevert. Je lis un peu après (p. 89) *Roucoux* pour *Raucoux*, ou mieux *Rocourt* (on a aussi écrit *Raucourt*). C'est une erreur de dire que la levée de toutes les taxes était entre les mains des fermiers généraux (p. 115). Ce fut toujours faux pour la taille; depuis Necker, c'était devenu faux pour les aides. M. Stephens attribue la destruction des dernières forteresses féodales à Mazarin (p. 138). Il faut lire *Richelieu*, qui saisit de la question l'Assemblée des notables de 1626. D'Aiguillon n'a jamais été le ministre de Mme Du Barry; c'est une assertion qui ne tient plus debout depuis le livre de M. Vatel. L'ennemi de Théroigne de Méricourt s'appelait Suleau et non Souleau (p. 260-261). Charles III d'Espagne, mort en 1788, n'a pas eu à se préoccuper de la prise de la Bastille (p. 262); son fils Charles IV n'était pas un monarque libéral (p. 264). Il y a, page 271, une phrase douteuse qui semblerait placer Lally, Labourdonnais et Dupleix après le traité de 1763. M. Stephens nomme la Cour de cassation « Court of appeal » (p. 277). Il faut se garder de traduire par Cour d'appel, mot qui n'a pas de sens en France avant le Consulat.

Il n'y a pas eu de Concordat sous Louis XIV (p. 293). Il faudrait dire (p. 300) que la fameuse apostrophe de Mirabeau sur la fenêtre du Louvre d'où Charles IX tirait sur les protestants repose sur une légende.

Parmi les erreurs que je viens de signaler, il y en a quelques-unes qui pourraient faire croire que la préparation générale fait parfois défaut à M. Stephens. Il est certain aussi qu'il y a dans son livre quelque chose de flottant et d'indécis, des banalités à côté de bizarreries. Mais il a eu le mérite de ne négliger que très peu des questions si complexes que soulève l'histoire de la Constituante; enfin, il est, en somme, sympathique à cet effort extraordinaire, bien que malheureux trop souvent, pour régler le sort d'un grand pays selon la justice et la liberté.

P. Bondois.

Akbar, by colonel G. B. MALLESON, C. S. I. Oxford, Clarendon Press, 1890 (*Rulers of India*). 1 vol. in-12, 204 pages.

Dupleix, by colonel G. B. MALLESON, C. S. I. Ibidem. 1 vol. in-12, 196 pages.

The Marquess of Dalhousie, by sir William Wilson HUNTER, K. C. S. I., C. I. E. Ibidem. 1 vol. in-12, 228 pages.

Lord Lawrence, by sir Richard TEMPLE. Londres, Macmillan, 1889 (*English Men of Action*). 1 vol. in-12, 203 pages.

Les publications populaires sur les hommes et les choses de l'Inde se succèdent rapidement en Angleterre, témoignant que l'indifférence, dont on accusait jusqu'ici le grand public anglais pour ses possessions d'Orient, commence à se dissiper. Clive, Warren Hastings, Henri Havelock, Charles Napier, John Lawrence prennent leur place naturelle dans la série des « hommes d'action » dont s'enorgueillissent leurs compatriotes, et dont l'éditeur, Macmillan, publie la biographie; tandis qu'une nouvelle série, toute consacrée aux personnages marquants de l'histoire indienne, vient de s'ouvrir à la Clarendon Press, sous la direction de sir William W. Hunter, ancien vice-chancelier de l'Université de Calcutta, bien connu par ses travaux sur l'Orissa, la campagne du Bengale, et surtout par son monumental *Gazetteer* de l'Inde.

Ces monographies sommaires ont une autre utilité que de répondre au goût distrait et pressé de notre époque. Depuis que Macaulay a si brillamment tiré de leur obscurité quelques-unes de ces grandes figures, nombre de documents sont venus rectifier, sur certains points, ses condamnations tranchantes. Mais les travaux définitifs font le plus souvent défaut; peut-être seraient-ils prématurés. Les archives de la Compagnie des Indes ne sont pas encore en ordre[1]; le dossier de Warren Hastings, par exemple, n'est qu'à moitié dépouillé. Provisoirement, toutefois, les biographies nouvelles paraissent indiquer le sens général du verdict à venir. Ces minces volumes, grâce à l'excellent choix des auteurs, ont aussi le précieux mérite de résumer les impressions et souvenirs de toute une vie consacrée à l'étude du sujet ou à l'administration du pays. Ceci leur communique une valeur propre, documentaire, qui les empêchera de tomber dans l'oubli. Le charme littéraire

1. Voir la conférence de M. F. C. Danvers, directeur des archives de l'*India Office*, le 17 janvier 1890 (dans le *Times* du 18). « Il n'existe pas encore d'histoire de l'Inde anglaise qui, tout à la fois exacte et complète, possède les qualités littéraires indispensables. » — En 1858, 21 tonnes de papiers jugés insignifiants ont été vendues aux archives de l'Inde; 2 nouvelles tonnes en 1859; 317 tonnes de livres et documents en 1860. On en vendait encore en 1877. Le motif allégué pour la plupart de ces ventes était de se débarrasser des doubles inutiles; mais on craint aujourd'hui d'avoir dépassé la mesure, et l'on fait appel à tous les possesseurs de documents pour reconstituer les Archives du ministère. Certaines pièces de premier ordre, telles que la relation complète de l'ambassade de sir Thomas Roe, ont disparu par suite de prêts.

y gagne par la description de Tableaux vécus; trop souvent, les ouvrages français sur notre histoire coloniale, compilés à force de recherches dans nos bibliothèques, gardent la sécheresse, l'aridité d'un mémoire sur les événements d'une autre planète[1].

Dans la série des « Maîtres de l'Inde » (*Rulers of India*), trois grands princes viendront représenter l'histoire du pays avant l'arrivée des Anglais : Açoka, le protecteur, sinon l'introducteur du bouddhisme; Akbar, le fondateur de l'empire Moghol; et Aurengzeb, le dernier souverain puissant de cette dynastie. — Soit dit en passant, dans les termes mêmes de sir William Hunter exposant le programme de la série, « chaque volume doit offrir plutôt l'aperçu d'une grande époque historique que reproduire l'esquisse d'une biographie[2]. » — Nous n'avons encore sous les yeux que la notice sur Akbar, écrite par le col. Malleson avec une vive sympathie pour son héros. En choisissant Akbar pour représenter la fondation de l'empire Moghol, on n'a pas entendu nier la part éminente qui revient à Baber dans la conquête de l'Inde, ni les qualités brillantes, quoique superficielles, de son fils Houmayoûn : leurs aventures et leur caractère absorbent le premier tiers du volume (p. 12-64). Mais c'est à leur fils et petit-fils Akbar qu'appartient l'idée première d'un système gouvernemental remplaçant l'exploitation pure et simple des pays conquis par les troupes victorieuses, et capable d'élever l'ordre de succession dynastique au-dessus des accidents individuels qui déterminent le sort ou la conduite de chaque souverain. Et, de fait, au point de vue administratif, Akbar a été le vrai prédécesseur et comme l'instituteur des Anglais. Ils ont hérité ses idées, appliqué son système politique et religieux avec une persévérance qui en a fait ressortir la valeur dès qu'ils ont rencontré des instruments honnêtes. Si jamais, comme on doit l'espérer, la politique se constitue à l'état de science, le règne d'Akbar ne sera pas inutile à étudier. Prince éclairé à la façon dont l'aimaient les philosophes du XVIIIe siècle, sobre et consciencieux, il a eu non moins à lutter contre le bigotisme de ses coreligionnaires musulmans que contre l'avidité de ses courtisans et de ses fonctionnaires[3]. On ne devra donc pas accepter sans réserve d'inventaire la phrase dédaigneuse de Macaulay, que « ce grand empire, si prospère en apparence, était, à sa meilleure époque, bien plus mal dirigé que les provinces de l'Europe les plus mal gouvernées » au XIXe siècle[4]. Le souverain qui ordonnait d'évaluer le dégât causé par le passage de ses troupes, comme nous le faisons en temps de paix lors de nos grandes manœuvres

1. Castonnet des Fosses, Tibulle Hamond, entre autres.

2. *The Marquess of Dalhousie*, p. 9.

3. Voir le compte-rendu de l'*Akbar*, du comte de Noër, *Revue historique*, janvier 1882. — Le col. Malleson ne cite pas cette biographie parmi les ouvrages qu'il a consultés.

4. Beaucoup d'auteurs estiment au contraire que les Moghols gouvernaient mieux leurs États que les princes contemporains en Europe. Cf. Lyall (dans son *Gazetteer* du Bérar), Wilson, Meadows Taylor, etc.

(p. 116); qui abolissait toutes les douanes intérieures, ainsi que la capitation sur les infidèles (p. 126); qui facilitait les pèlerinages des Hindous, comme l'impératrice des Indes facilite aujourd'hui les pèlerinages musulmans à la Mecque, sous le prétexte intelligent que la superstition est, somme toute, un hommage au Très-Haut (p. 175), paraît d'une trempe supérieure à son époque et n'était pas homme à ruiner ses peuples. Il avait une largeur de vues qui le place sans conteste au premier rang des monarques illustres de n'importe quelle région[1]. Malheureusement, l'histoire orientale nous est trop étrangère, nous jette dans un monde trop nouveau, pour que nous rendions à ce prince la justice qui lui est due. Le colonel Malleson ne s'est pas dissimulé la difficulté de sa tâche devant l'ignorance qui ajoute à l'indifférence naturelle du public. Il a résumé, dans son dernier chapitre, tout ce qui tient à la personne même d'Akbar; et il espère modestement qu'en faveur de l'intérêt qu'on y pourra trouver, le lecteur voudra bien lui pardonner l'ennui du reste[2] (p. 11).

— C'est également au colonel Malleson que nous devons le portrait de Dupleix dans la galerie des « Maîtres de l'Inde. » L'auteur connaît d'autant mieux les incidents de la lutte entre la France et l'Angleterre, sur ce terrain, qu'il les a racontés dans un précédent volume traduit en notre langue. D'ailleurs, la biographie de Dupleix est désormais fixée dans ses grandes lignes comme dans la plupart de ses détails. Ce qui nous manque essentiellement, c'est une appréciation réfléchie de son système et la vraie connaissance des difficultés auxquelles il se heurtait. Par malheur, les historiens semblent se donner le mot pour s'ignorer mutuellement d'un bord à l'autre de la Manche. Le colonel Malleson lui-même, quoique très exactement informé, passe sous silence le livre récent de M. Tibulle Hamond sur Dupleix et les travaux de M. Pauliat sur la politique coloniale de l'ancien régime. Quant aux historiens français, ils en sont encore à réserver toute leur sévérité pour la France et toute leur indulgence pour l'Angleterre du XVIIIe siècle, dont les plus graves erreurs leur paraissent des peccadilles au prix des nôtres. « Ç'a toujours été, » dit le colonel Malleson, « la malechance des gouvernements qui se sont succédé en France, d'être jugés presque uniquement d'après les résultats » (p. 16). Or, ici, le résultat net et clair était la perte de l'Inde. En conclure que le gouvernement et la

1. Akbar s'intéressait à tous les cultes sans distinction. L'*Asiatic Quarterly Review* de juillet 1890 donne une curieuse analyse du livre qu'il s'était fait écrire sur le catholicisme par un jésuite de Goa, le P. Jérôme-Xavier. C'est un mélange singulier de l'Évangile avec les traditions apocryphes. Le colonel Malleson ne rappelle point parmi les femmes d'Akbar, quoiqu'il indique l'origine des principales, la Portugaise dont on croit encore reconnaître l'appartement orné de peintures pieuses à Futehpour-Sikri.

2. Nous n'avons relevé, dans ce petit volume, qu'une contradiction insignifiante entre les pp. 123 et 156 : « Friday » pour « Thursday. »

Compagnie des Indes avaient tous les torts n'est que l'affaire d'un trait de plume[1].

C'est trancher un peu vite. Impossible d'effleurer ici la question; il faudrait élever immédiatement le débat. Si l'on veut apprécier la Révolution de 89 comme un événement ordinaire, — ainsi que le demande constamment à ses lecteurs la *Revue historique*, — il faut, en effet, commencer par juger l'ancien régime d'après les autres régimes contemporains; en d'autres termes, il faut essayer de l'histoire comparative, de même que déjà nous appliquons la méthode comparative au droit et à la politique.

Or, sous ce rapport, auquel on ne songe guère, le lecteur, entre autres surprises, aurait l'étonnement de relever en Angleterre la plupart des fautes que nous signalons à la charge du gouvernement français, notamment dans les affaires coloniales. Mêmes rivalités parmi les chefs; même égoïsme, même ingratitude chez les deux Compagnies marchandes; même incapacité et même crainte de l'inconnu chez les deux gouvernements; même insouciance dans le public. Vraiment, on peut soutenir que, si la France a mérité de perdre les colonies de l'Inde et du Canada, l'Angleterre ne méritait pas de les gagner[2].

N'est-il donc aucune cause appréciable qui permette d'expliquer l'insuccès final de nos armes dans le Carnatique? En Angleterre, où l'on se plaît à rendre maintenant hommage au génie de Dupleix, dont on a fini par suivre le système pour la conquête de l'Inde, l'opinion dominante incline à penser que l'échec de la France proviendrait uniquement de son infériorité navale, — non pas que, dans les rencontres à nombre égal, cette infériorité fût marquée, mais, à la longue, elle n'aurait pas laissé de se faire sentir[3]. D'après le colonel Malleson, notre défaite serait due plutôt à l'incapacité du commandement, à l'impossibilité pour Dupleix d'exécuter lui-même ses plans, comme le pouvaient faire Lawrence et Clive, à la tête de ses troupes, enfin, pour l'avouer, à une série de contretemps, où le hasard avait son rôle. Le doute où les meilleurs esprits se tiennent prudemment en Angleterre sur cette question paraît tout

1. M. Guizot (*Hist. de Fr. rac. à mes petits-enfants*, t. V, p. 128) attribue la supériorité des Anglais à leur ardeur pour la liberté; M. Albert Sorel (*l'Europe et la Révolution française*, t. I, pp. 289-90) explique notre défaite par le trop d'extension de nos opérations militaires, etc. Tout cela ne résiste pas à un instant de réflexion sur les faits établis; il est d'ailleurs bien connu que les Anglais ont toujours eu, et ont encore, beaucoup plus de peine que nous à constituer leur armée.

2. On peut tirer la même conclusion du *Wolfe et Montcalm*, de Parkman, encore que l'auteur ne soit guère indulgent pour nous. Dans l'Inde, les faits abondent qui montrent, à chaque sottise commise par les Français, une sottise analogue au passif des Anglais; mais personne n'a encore essayé d'établir la balance exacte de leur compte respectif.

3. On retrouve l'écho de cette opinion dans la *Revue d'Édimbourg* d'octobre 1890.

à l'éloge de Dupleix, sans être injurieux pour la France. Entre deux partenaires, si maladroits qu'ils se montrent, la partie doit pourtant se terminer à l'avantage de l'un ou de l'autre, et, jusqu'au dernier moment, nous eussions pu gagner encore ce magnifique enjeu du Carnatique. Le colonel Malleson en convient franchement, et déclare avec le professeur Wilson que, « sans la nouvelle opportune de la paix de Versailles, le sud de l'Inde eût été probablement perdu pour l'Angleterre » (p. 183). L'historien qui reprendrait, avec une impartiale hauteur d'ensemble, l'histoire de Dupleix nous rendrait un immense service; il écrirait l'un des plus curieux chapitres d'un livre qui nous paraît indispensable pour éclairer les esprits dans le procès de l'ancien régime, — un livre sur les *Origines de l'Angleterre contemporaine*[1].

— Le nom et la personne de lord Dalhousie sont moins connus en France. Sa politique est pourtant de celles qui ont le plus contribué à préparer le régime actuel de l'Inde sous la couronne britannique. Mais, comme cette politique a été l'objet de critiques violentes, sir W. Hunter s'est donné la peine d'étudier à nouveau les documents de l'époque, auxquels il joint, pour les interpréter, ses propres souvenirs. Déjà, deux ou trois ouvrages d'importance ont paru sur l'administration de lord Dalhousie, entre autres celui de sir Edwin Arnold. Mais les papiers personnels du gouverneur général, d'après ses instructions dernières, ne peuvent être publiés ni mis à contribution avant l'an 1910, cinquante ans après sa mort.

Même pour les Français d'aujourd'hui, le gouvernement de lord Dalhousie n'est pas sans intérêt. Au point de vue extérieur, il a étendu les frontières du pays aux deux extrémités de l'est et de l'ouest. En annexant le Pandjab, il a renversé la barrière du Sikhisme contre les invasions du centre de l'Asie, et l'Inde a commencé de devenir une pièce de valeur sur l'échiquier où la diplomatie de l'Occident joue sans cesse le réajustement de l'équilibre européen. L'invasion de la Birmanie

1. A relever également, dans cet excellent petit volume, une répétition de phrase inutile, p. 50 et 58. — Peut-être aussi l'auteur a-t-il passé trop rapidement sur la rentrée de Dupleix en France et sur sa mort : il ne mentionne même pas son second mariage qui ajoute au tableau de sa misère. — Parmi les personnages haut placés qui essayèrent, en France, de faire oublier à Dupleix l'amertume de sa disgrâce, on cite le contrôleur des finances Moreau de Séchelles. Dans son curieux Glossaire anglo-indien (Londres, Murray, 1886), le colonel Yule demande pourquoi, suivant l'opinion commune, on aurait baptisé de son nom les îles Seychelles, puisqu'il n'a jamais été ministre de la marine. Il est vrai; mais son gendre, Peirenc de Moras, a précisément occupé ce poste. Et la famille Séchelles s'intéressait activement aux affaires coloniales. C'est ainsi que, pendant la campagne du Canada, Mme Hérault de Séchelles, fille du contrôleur et grand'mère du futur conventionnel, recevait de Montcalm et de Bougainville les documents que l'on voulait transmettre directement à la cour, en les soustrayant à l'indifférence ou à l'hostilité des bureaux. Cfr. Margry, *Relations et Mémoires inédits, pour servir à l'histoire des pays d'outre-mer*, pp. 38-39.

inférieure a eu cet autre résultat de préparer l'agrandissement de l'influence anglaise dans la péninsule indo-chinoise; et, si, comme on ne se gêne pas pour nous le prédire outre-Manche, nous devons être un jour expulsés du Tonkin par la pression combinée de l'Anglo-Inde et de la Chine, on conviendra que l'histoire de cette « double alliance » ne nous est pas indifférente[1]. A l'intérieur, lord Dalhousie a poursuivi, malgré plus d'une opposition, la disparition des petites principautés indigènes où le crime et la débauche se couvraient de la protection des armes britanniques contre l'indignation du peuple. Cette question des protectorats, nous la connaissons : nous la rencontrons plus ou moins en Tunisie, dans l'Annam et au Cambodge. Il serait impertinent de la discuter ici contre des fonctionnaires éclairés par une large expérience. Sir W. Hunter lui-même, — tout en approuvant la solution que lord Dalhousie avait adoptée sans l'avoir inventée, d'ailleurs, — doit achever de s'expliquer sur le principe, lorsqu'il écrira pour la série des « Maîtres de l'Inde » la vie de *lord Mayo* (p. 149). Mais on peut, en attendant, rappeler que la supériorité d'un système sur l'autre ne paraît pas établie définitivement, si l'on en juge par l'opinion d'administrateurs écrivains comme sir Henry Maine et sir Lepel Griffin.

Enfin, le progrès économique de l'Inde doit énormément à l'initiative énergique de lord Dalhousie. Éducation, postes, télégraphes, chemins de fer, il n'est aucun de ces instruments, destinés à transformer les races multiples de la péninsule gangétique en un seul peuple, que sa main n'ait façonné merveilleusement pour le but à atteindre, en dépit d'innombrables et curieuses difficultés. Pour les chemins de fer, entre autres, il put exécuter sur ce territoire vierge les projets qu'il caressait depuis son entrée dans la vie publique. Il n'entendait « autoriser aucune ligne qui ne fût d'un avantage commercial ou stratégique » (p. 28). Aujourd'hui, dans l'Inde, on n'ouvre jamais de ligne qui ne doive rapporter au moins 4 °/₀ cinq ans après son inauguration. Il existe des pays d'Europe où l'application de ce prudent système serait un aussi précieux allégement pour le budget de l'État qu'une heureuse garantie pour l'épargne des citoyens.

— La carrière de John Lawrence s'est effectuée en partie sous le gouvernement de lord Dalhousie, dont il devait être l'un des successeurs et dont la politique lui agréait mieux qu'à son frère Henri Lawrence. Sir Richard Temple, l'un de ses secrétaires, ex-commissaire en chef des Provinces Centrales, retrace sa biographie avec une émotion affectueuse. Mais, dans la série des « hommes d'action de l'Angleterre, » tout se concentre autour du personnage mis en scène, et les événements ne gardent malheureusement ici qu'une importance secondaire, bien qu'ils soient des plus intéressants, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de la fameuse insurrection de 1857. Il est peut-être regrettable que sir R. Temple ait négligé, même à son point de vue et surtout dans une publication popu-

1. Voir couramment l'*Asiatic Quarterly*.

laire, quelques-unes des anecdotes typiques que rapporte M. Bosworth Smith dans sa grande biographie de lord Lawrence; elles peignent mieux l'homme et le fonctionnaire que des pages entières d'analyse sur son caractère public et privé. Lawrence rappelle Clive par certains côtés de sa nature, par son insuffisance d'éducation première, son humeur positive et pratique, sa fertilité de ressources, quoique son nouveau biographe le compare plutôt à Warren Hastings. Son succès personnel a été celui d'un homme de la « carrière », que ses services ont élevé au premier rang, après l'avoir imposé au choix des tacticiens politiques de la métropole. Sa conduite dans le Pandjab, pendant l'insurrection de 1857, deviendrait même un excellent modèle pour les agents subalternes aux heures difficiles où l'absence d'ordres double la responsabilité, s'il ne se trouvait justement que le régime actuel des gouvernements civilisés tend à défavoriser de plus en plus le développement des énergies individuelles. Discutée, critiquée dans la majorité de ses actes, l'autorité recule devant la moindre initiative, et l'ambition dégénère en soif vaniteuse de distinctions purement honorifiques. Cela, John Lawrence, autrefois si libre de ses actes, comme subalterne, avait peine à le comprendre dans les derniers temps de son gouvernement général. L'ancien commissaire du Pandjab ne s'apercevait pas qu'« aujourd'hui, chez peu de peuples, et moins encore chez les Anglais, il n'existe de pouvoir à proprement parler, bien qu'il puisse y avoir encore place pour des influences actives; il appréciait médiocrement cette *chose asservie, jalousée à laquelle on donne par moquerie le nom de pouvoir* » (p. 161). Le rôle des « hommes d'action » confiants en leur adresse s'amoindrit chaque jour; mais, nonobstant les prédictions contraires, peut-être un nouveau tour de fortune, retransformant le monde et la démocratie, rendra-t-il à leur race une partie de son importance et de son prestige.

H. P.

K. Krumbacher. **Geschichte der byzantinischen Litteratur** (t. IX du **Handbuch der klassischen Alterthums-Wissenschaft** d'I. von Müller). Munich, Beck, 1891. 1 vol. in-8°, XII et 494 pages.

L'histoire de la littérature byzantine, comme la plupart des choses qui touchent à Byzance, est fort peu connue de l'érudition moderne et presque généralement tenue par elle pour fort indigne d'intérêt. Les philologues, épris des beautés de l'antiquité classique, n'ont que dédain pour ces héritiers dégénérés de la Grèce, dont la langue compliquée ou barbare ose s'affranchir des immuables principes de la grammaire antique, et volontiers ils diraient, comme je ne sais quel docteur de Bonn, qu'on ne saurait vraiment s'occuper d'une époque où la préposition ἀπό gouvernait l'accusatif. Ceux qui, par curiosité studieuse ou par nécessité, ont risqué quelques excursions rapides dans cet obscur domaine des lettres byzantines, rapportent de ce voyage sommaire un profond

sentiment d'ennui et déclarent à qui veut l'entendre que la littérature grecque du moyen âge, monotone et stérile, n'a produit pendant dix siècles ni un écrivain original ni une œuvre vivante. C'est à peine si les moins sévères, reconnaissants aux Byzantins d'avoir conservé une partie de l'héritage des lettres antiques, consentent à étendre, à ce titre, leur intérêt à ces consciencieux compilateurs, sans dissimuler pourtant ce qu'a de méprisable cette longue et lamentable décadence du génie grec. Mais qui se soucie d'étudier pour eux-mêmes ces écrivains disparus, dont tous les ouvrages, dit-on, ont comme un air de famille? Qui connaît la rhétorique byzantine, si brillante pourtant et devenue, sous la plume des Photius, des Michel Acominate, des Grégoire de Chypre, presque digne de l'antiquité? Qui soupçonne la poésie byzantine, dont un bon juge, Bernhardy, déclare qu'elle n'a jamais existé? Qui s'inquiète, en parcourant les historiens rassemblés dans la Byzantine de Bonn, des mérites littéraires d'un Zonaras ou d'une Anne Comnène, et, parmi ceux qui admirent en Eustathe de Thessalonique le commentateur d'Homère, combien savent que cet homme d'État, ce théologien, ce savant, fut un des hommes les plus remarquables de son époque et a laissé pour l'histoire de son temps des œuvres dignes du plus haut intérêt?

Rien n'est plus injuste pourtant que ces jugements précipités et ces condamnations sommaires; sans doute, plus que chez tout autre peuple, la littérature a subi à Byzance l'influence de l'antiquité classique, et ce n'est pas son moindre titre de gloire de nous avoir transmis les traditions et les souvenirs de l'Hellade; mais, pendant dix siècles qu'a duré l'empire d'Orient, les écrivains grecs du moyen âge ont fait autre chose que se traîner en une lente décadence à la remorque de la Grèce païenne. Dans l'histoire du moyen âge, la littérature byzantine a eu son caractère distinctif et son rôle particulier. Loin de descendre d'une chute constante vers la ruine finale, elle a connu tour à tour des époques de gloire et de misère; après des périodes prodigieusement stériles, telles que celle qui va du milieu du VIIe siècle au début du IXe, elle a connu pendant trois cents ans un progrès littéraire ininterrompu, qui s'épanouit au XIIe siècle en une véritable renaissance des lettres classiques; aux plus sombres jours de l'histoire byzantine, à l'époque des Paléologues, elle a, sous la main d'hommes éminents, préludé au grand mouvement de l'humanisme, et son influence civilisatrice s'est étendue non seulement sur l'Orient hellénique, musulman ou slave, mais jusque sur l'Occident latin. Pendant dix siècles, les écrivains byzantins se sont essayés dans les genres les plus divers, et la part que beaucoup d'entre eux ont prise aux grands événements de leur temps a marqué leurs œuvres d'un trait original et personnel. Tandis que l'activité littéraire du moyen âge occidental demeurait enfermée presque entière dans les cellules des cloîtres, à Byzance, c'étaient des hommes d'État, des politiques parvenus aux honneurs suprêmes de l'Église ou de l'Empire, des personnages de tout rang, de toute condition, qui souvent tenaient la

plume; et, s'il en est ainsi, peut-on croire que, pendant dix siècles, tant de pensées d'origine si diverse se sont coulées dans le même moule et que les lettres byzantines n'ont connu que la servile et monotone imitation de l'antiquité?

Pour juger les écrivains latins du moyen âge occidental, nul ne songe à leur comparer les classiques du siècle d'Auguste. On doit la même justice aux écrivains byzantins. C'est une singulière erreur de les vouloir estimer à la mesure de l'antiquité; c'est un étrange procédé de les écraser sous les grands noms de la Grèce païenne. C'est en eux-mêmes et dans leur siècle qu'il les faut étudier; c'est en face de leurs contemporains qu'il les faut placer pour en faire l'estime qui est due. Qu'on les compare avec leurs rivaux du moyen âge occidental, un Photius avec un Alcuin ou un Jean Scot, un Psellus avec un Anselme de Canterbury, et l'on verra tout d'un coup l'éclatante supériorité de ces Byzantins tant décriés. Des hommes tels que Photius et Psellus, tels qu'Eustathe de Thessalonique et Michel Acominate, tels que les grands philologues de l'époque des Paléologues et bien d'autres, sont autre chose que les continuateurs stériles de la tradition antique presque épuisée; ils méritent d'être étudiés pour eux-mêmes, car ils ont fait œuvre durable et vivante dans l'histoire de la civilisation.

Ce sont là quelques-unes des idées essentielles qu'a exprimées M. Krumbacher dans la belle *Histoire de la littérature byzantine* qu'il vient de publier, et il n'a pas eu de peine à en démontrer par les faits l'entière vérité. On voit déjà par là quel esprit d'équitable sympathie anime ce remarquable et consciencieux ouvrage, et par quelles vues nouvelles il se distingue des jugements d'ordinaire portés sur les Byzantins. Ce n'est pas son seul mérite. Pour entreprendre cette œuvre considérable, M. Krumbacher n'avait devant lui nul modèle : sans doute, sur quelques points particuliers, les recherches des spécialistes avaient frayé la route, mais nul tableau d'ensemble ne nous avait encore fait connaître l'activité littéraire des Grecs du moyen âge. Il a donc fallu, avec une rare patience et une conscience digne d'éloges, s'orienter par soi-même dans ce monde compliqué de Byzance, glaner des informations dispersées dans vingt revues savantes, grouper avec ordre et méthode mille renseignements épars, se former par une étude personnelle un jugement sur des écrivains peu ou mal connus, et il suffit de parcourir le livre pour voir la grandeur de la tâche. La littérature byzantine y apparaît d'une ampleur et d'une variété inattendues : historiens et chroniqueurs, géographes, philosophes, rhéteurs, philologues et grammairiens s'y groupent en cinq grands chapitres consacrés à l'étude des prosateurs, classés dans chaque genre suivant une stricte chronologie; puis c'est la poésie, avec la variété de ses formes et de ses mètres, avec les merveilles de la poésie religieuse et les efforts des poètes profanes; c'est enfin — et c'est l'une des parties les plus nouvelles du livre — la littérature grecque vulgaire, avec la riche floraison des œuvres qu'elle a produites, épopées nationales, romans inspirés de l'antiquité ou du moyen âge, chants et chroniques populaires, bestiaires et moralités.

On ne saurait non plus louer trop vivement le soin qu'a mis l'auteur à faire de son livre un utile et commode répertoire pour les recherches futures. A la suite de chaque notice littéraire, une bibliographie très complète donne, avec la liste des éditions successives, l'indication des travaux, même les plus obscurs, publiés sur la matière : et l'on est effrayé de la somme de travail qu'a demandée l'établissement de cette bibliographie[1]. Un index excellent termine le volume et en rend l'usage facile pour les études spéciales ; et par là encore M. Krumbacher a rendu le plus précieux service à tous ceux qui s'occupent des choses byzantines.

Pourtant, dans ce livre si utile et à quelques égards si remarquable, il faut noter quelques faiblesses, inévitables peut-être dans un premier essai de ce genre, et sur lesquelles j'insisterai d'autant moins que par avance l'auteur en a fait l'aveu. Dans ce tableau de la littérature byzantine ne figurent ni la théologie, ni l'hagiographie : lacune grave, si l'on songe qu'en nul domaine peut-être l'esprit grec du moyen âge ne s'est donné plus amplement carrière. M. Krumbacher s'en excuse sur le manque de temps, sur l'absence de toute recherche préliminaire en ces difficiles questions, et au vrai la lacune est moins déplorable qu'elle ne semble tout d'abord, si l'on considère que les plus illustres des théologiens byzantins retrouvent place dans le livre à quelque autre titre, Jean Damascène comme philosophe, Photius comme philologue, Michel Acominate ou Palamas comme rhéteurs. Mais, outre que ce système — plus favorable d'ailleurs aux théologiens qu'aux hagiographes, vraiment trop sacrifiés — induit parfois M. Krumbacher à étrangler en quelques lignes des écrivains aussi considérables que Syméon Métaphraste (p. 68-69), il a un autre inconvénient, et plus sérieux. En classant de force certains écrivains sous une rubrique qui ne leur convient qu'à moitié, on s'expose à donner d'eux une idée inexacte ou incomplète. Sans doute, Psellus a eu le titre de « consul des philosophes ; » mais n'est-il pas aussi considérable comme historien ou comme orateur, et n'a-t-on pas, en le rangeant à l'article de la philosophie, cédé au désir de grossir un chapitre un peu mince ? C'est diminuer singulièrement le rôle d'un Photius que de le mettre au groupe des philologues, en compagnie de Tzetzès et de Planude ; et inversement n'eût-on pas dû, ne fût-ce que pour donner une juste idée du mouvement philosophique à Byzance, transporter du chapitre des rhéteurs à celui des philosophes

1. Il s'y rencontre naturellement quelques lacunes encore qu'il sera aisé de combler à une prochaine édition : p. 32, à propos de Cyrille et Méthode, il eût fallu citer le livre de M. Leger, *Cyrille et Méthode*, Paris, 1868 ; p. 36, à propos des influences byzantines dans l'Italie du sud, on a oublié : Lenormant, *la Grande Grèce*, 2 vol. ; Paris, 1881 ; Salazaro, *Studi sui monumenti dell' Italia meridionale ;* Naples, 1871-1883 ; Batiffol, *Chartes byzantines inédites de Grande-Grèce* (*Mélanges de l'École de Rome*, t. X). — M. K. se montre peu juste (p. 30) pour *l'Art byzantin* de M. Bayet, qui est autre chose et mieux qu'un simple résumé des travaux antérieurs. — Parmi les géographes byzantins (p. 162), il faudra désormais faire place à Georges de Chypre, dont Gelzer vient de publier la *Descriptio orbis Romani* (Teubner, 1890).

un Nicéphore Chumnos, plus engagé à coup sûr dans les controverses de l'école qu'un Jean Damascène ou même qu'un Psellus?

Ce sont là de légères erreurs de disposition, difficiles peut-être à éviter entièrement, quand il s'agit d'écrivains dont l'activité littéraire s'est répandue sur tant de sujets différents. Je ne reprocherai pas plus sévèrement à M. Krumbacher de n'avoir pu nous apporter sur chaque point particulier le résultat d'études personnelles et directes; lui-même a trop modestement reconnu ce qu'il doit à autrui pour que je doive insister; et j'aime mieux noter au contraire le soin avec lequel il a, chemin faisant, signalé aux érudits les travaux qui restent à faire, les questions douteuses qui restent à élucider (p. 133, 191, 209-10, 211, 233, 238). Pourtant il en est résulté quelque inconvénient pour le livre. M. Krumbacher est, par ses études, plus philologue qu'historien; parmi les écrivains byzantins, il a vécu en familiarité plus intime avec les grammairiens, les scholiastes, les lexicographes; il a été naturellement tenté de leur faire large place dans son livre; et sans méconnaître tout l'intérêt qu'offrent ces précurseurs de l'humanisme (p. 215, 247), peut-être trouvera-t-on qu'on leur a fait trop ample mesure. Sans doute les plus obscurs d'entre eux ont leur utilité, ne fût-ce que pour connaître l'histoire de l'enseignement à Byzance; mais au vrai, parmi les écrivains grecs du moyen âge, ils sont les moins originaux; ils ont, plus que tous autres, vécu des dépouilles de l'antiquité; et, si curieux qu'il soit de démêler les sources du lexique de Suidas, il y a quelque disproportion à insister si longuement sur un Tzetzès, un Suidas, ou sur ces lexicographes anonymes, sans aucune valeur littéraire. On court le risque de transformer ainsi cette histoire de la littérature en un répertoire fort utile, plein de faits et de dates, mais d'une lecture un peu trop aride pour intéresser les profanes aux œuvres des écrivains byzantins.

Il est impossible de signaler ici tout ce que ce livre offre de curieux ou de remarquable; et je ne puis que renvoyer aux chapitres si instructifs consacrés à la poésie et à la littérature grecque populaire, à l'introduction si pleine de vues nouvelles sur les origines et le caractère de la littérature byzantine[1]. Je me bornerai, pour montrer quels

1. Il faut noter en particulier les pages ingénieuses (p. 6-12) qui montrent dans l'époque justinienne le dernier effort de la littérature grecque antique, et non, comme on le croit d'ordinaire, le point de départ du byzantinisme. Pour M. K., les écrivains du VIe et du VIIe siècle, les Procope, les Agathias, les Théophylacte, ne sont point les précurseurs d'une nouvelle période littéraire; c'est au IXe siècle seulement, après les années si stériles de la fin du VIIe et du VIIIe siècle, que commence proprement la littérature byzantine; et, de façon générale, ce n'est qu'au milieu du VIIe siècle que commence proprement la civilisation byzantine. Il y aurait, tout au moins pour l'art byzantin (p. 5-6), quelques réserves à faire à cette théorie. — Je crois aussi que M. K. réduit trop la part d'influence que Byzance exerça au moyen âge sur l'Italie (p. 24). Dans les chapitres de mes *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, auxquels M. K. fait allusion en termes fort aimables, je n'ai

services l'ouvrage de M. Krumbacher rendra, non seulement aux philologues, mais plus encore peut-être aux historiens, à insister quelque peu sur le chapitre réservé aux chroniqueurs et aux écrivains d'histoire (p. 33-154); aussi bien forment-ils, parmi les prosateurs byzantins, le groupe le plus nombreux et le plus remarquable.

M. Krumbacher caractérise et distingue fort nettement les historiens proprement dits (p. 37-41) et les chroniqueurs populaires (p. 107-108) : les premiers, mêlés à la vie publique et aux affaires, souvent investis des grandes charges de la cour ou de l'empire, écrivent pour un public lettré des histoires savantes, où la composition, la méthode, la langue même s'inspirent encore des pures traditions de l'antiquité; capables d'information précise, de critique sérieuse, d'exposition impartiale, ils ont, sur les grands événements dont ils ont été les témoins, voulu et su faire œuvre d'historiens. En face d'eux les humbles moines qui composent les chroniques ont de moins hautes prétentions : ils font œuvre populaire et religieuse, peu soucieux des raffinements littéraires, peu scrupuleux à se copier les uns les autres, précieux pourtant par la masse des informations qu'ils nous ont conservées, remarquables par l'influence que quelques-uns d'entre eux, un Malalas, un Théophane, un Georges le Moine, un Zonaras, ont, durant les siècles suivants, exercée sur la littérature historique. A chacun de ces écrivains M. Krumbacher a consacré une notice fort précise, indiquant en termes sommaires le caractère de ses œuvres, sa valeur et surtout les sources auxquelles il a puisé. C'est là en effet la question capitale, quand il s'agit de faire une étude critique de ces documents. Tous en effet se copient et se répètent; la Chronique pascale et Théophane, Georges le Moine et Scylitzès se servent constamment de la Chronique de Malalas; Georges le Moine pille Théophane; Léon le Grammairien copie Georges le Moine; Syméon Magister est dépourvu de toute valeur personnelle; Cédrenus transcrit Scylitzès; Joël et Ephrem abrègent les chroniqueurs de l'âge précédent, et ainsi de suite. On voit quelle importance il y a à préciser ces choses et comment quelques bonnes éditions critiques des principaux chroniqueurs permettraient de simplifier les sources de l'histoire byzantine, en la débarrassant de l'inutile et encombrant fatras des copistes.

Mais ce n'est pas dans les seuls historiens qu'il faut chercher les sources de l'histoire, et M. Krumbacher a fort justement signalé l'importance qu'ont pour l'étude de la vie et de la civilisation byzantines les correspondances des Photius, des Psellus, des Théophylacte d'Achrida, des Grégoire de Chypre, des Tzetzès même et des Planude, et de bien d'autres. Il y a là une mine presque inexplorée encore de documents peu connus, parfois même inédits, où l'on prendra une idée

étudié cette influence que pour le VIe, le VIIe et le VIIIe siècle; plus tard, du Xe au XIIe, Byzance exerça sur la Sicile, l'Italie du sud et Venise une action fort considérable.

plus vivante de Byzance que dans les froides et solennelles pages du Livre des Cérémonies.

J'ai longuement insisté sur le livre de M. Krumbacher : c'est qu'il est en effet, malgré quelques lacunes, le premier travail d'ensemble consacré à la littérature byzantine. Grâce à cet ouvrage, il sera désormais facile de s'orienter parmi la masse confuse des historiens du moyen âge oriental, de trouver, sur la plupart des questions relatives à Byzance, les références bibliographiques les plus précises, de se mettre sur chaque problème au courant des résultats acquis; et, si l'on ajoute que ce travail a été fait avec un soin, une conscience, une modestie remarquables, on ne saura trop remercier M. Krumbacher du service capital qu'il vient de rendre aux études byzantines.

Ch. DIEHL.

La fin de l'indépendance bohême. I. George de Podiébrad. II. Les premiers Habsbourgs; la défenestration de Prague, par Ernest DENIS, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux. Paris, Armand Colin, 1890. VI, 433, 563 pages grand in-8°.

M. Denis continue, dans le travail que nous annonçons ici, ses études sur l'histoire de la Bohême, inaugurées voici douze ans, par un premier volume sur *Huss et la guerre des Hussites*. En poursuivant le tableau du développement politique et religieux de la nation tchèque jusqu'aux débuts de la guerre de Trente ans, le jeune et savant professeur de la faculté des lettres de Bordeaux a dignement accompli la tâche qu'il s'était tracée, de raconter le passé de cet intéressant rameau de la race slave durant les siècles où ce passé a, plus ou moins directement, influé sur le développement du reste de l'Europe. S'il est toujours réjouissant de pouvoir signaler de bons ouvrages français sur l'histoire étrangère, parce qu'ils sont encore malheureusement trop rares, on est doublement heureux de pouvoir en constater la valeur quand ils s'occupent de contrées plus éloignées et moins accessibles, ne fût-ce qu'à cause de leur langue, aux recherches érudites du dehors. C'est le cas pour les deux volumes de M. D. Ils marquent un progrès très sensible, et pour le fond et pour la forme, sur leur aîné; on sent que l'auteur est plus sûr de lui-même, qu'il dépend moins que dans son premier ouvrage des historiens tchèques, ses prédécesseurs, ayant approfondi, par un labeur persévérant et personnel, l'étude des sources contemporaines, aussi nombreuses qu'elles sont parfois contradictoires. Tout en appuyant, comme il en avait le droit, sur les obligations artistiques de l'historien[1], tout

1. Ce n'est pas « l'érudition » qui est « la négation de l'histoire, » comme le dit M. D., c'est la *fausse* érudition; le maçon qui prépare les moellons n'est pas un architecte, sans doute; mais quel mauvais et ridicule architecte que celui qui prétendrait construire avec les premières briques venues, sauf à couvrir ces matériaux de rebut d'un vernis brillant!

en affirmant, sous l'illustre patronage de M. Renan, qu'en histoire « une hypothèse est souvent plus utile qu'un fait, » M. D. n'a point négligé du tout les faits : il les a scrupuleusement examinés, il les groupe avec art, il sait en déduire éloquemment les conclusions générales auxquelles doit toujours aboutir un récit historique. Même là où ces conclusions n'obtiendraient pas l'approbation générale, on rendra pleinement justice à la sincérité absolue de l'auteur. Les adversaires ne lui manqueront pas; ils se prévaudront contre lui de l'aveu très loyal de sa préface : « Je n'ai écrit ni sans amour, ni sans colère; toute histoire est une thèse, c'est-à-dire un plaidoyer. » Peut-être aurait-il mieux valu, dans l'intérêt même du client, afficher un peu plus le rôle du juge impartial et se montrer un peu moins dans celui de l'avocat plaidant; mais la franchise est une si belle chose et le sentiment qui inspire M. D. un sentiment si généreux que je n'ai pas trop le courage de le blâmer et suis disposé moi-même à subir, par moments, ses entraînements vers un peuple dont les longues et terribles souffrances ont racheté la chute lamentable et méritée.

Les deux volumes de M. D. sont consacrés à l'histoire de Bohême pendant un siècle et demi, de la mort du roi Ladislas de Hongrie (1457) à la *défenestration* de Prague (1618). Le premier embrasse la période de la suprématie slave, la période plus particulièrement *nationale,* depuis l'avènement de George de Podiébrad jusqu'à la triste fin du dernier des Jagellons dans les marécages de Mohacz. C'est cette époque que les historiens tchèques se sont complu à représenter, plus encore que le règne de Charles IV, comme l'âge d'or du peuple bohême, illusion compréhensible après les siècles de servage qui suivirent la défaite de la montagne Blanche, mais qui ne tient guère devant un examen détaillé des faits. Les guerres hussites et leurs horribles cruautés avaient violemment *barbarisé,* si je puis m'exprimer ainsi, la civilisation tchèque, et, quand une fois l'élan national et religieux de la grande lutte fut tombé, les relations suivies avec l'Occident plus raffiné diminuant d'ailleurs d'une façon notable, la barbarie n'en devint que plus apparente. L'histoire du règne de George de Podiébrad, de ce gentilhomme utraquiste couronné roi par ses égaux, a été tout particulièrement influencée de nos jours par le renouveau des aspirations nationales. Ce personnage, peu remarquable, en somme, et dont le règne fut court (1457-1471), est entouré, grâce aux travaux de Palacky et de ses successeurs, d'une auréole légèrement usurpée. Il ne faut pas, assurément, tomber dans le défaut contraire, avec M. Bachmann, et blâmer tout ce qu'il a pu faire pendant qu'il a présidé aux destinées de son pays. Mais il est certain qu'il ne les a pas dirigées avec une volonté supérieure et que, surtout dans ses négociations avec l'Église, il a manqué de prestige, parce qu'il n'a jamais su bien clairement ce qu'il voulait faire. M. D. lui-même, tout en combattant Bachmann sur maint point de détail et professant une grande admiration pour le roi national, n'a rien trouvé finalement de plus élogieux à dire sur son compte que ceci : qu'il avait « réservé

l'avenir » et servi l'indépendance religieuse de la Bohême en ne trahissant pas son peuple (I, 102). On trouvera sans doute que c'est bien maigre louange pour un monarque que d'affirmer qu'il n'a point été traître à la patrie. Quant à cette sauvegarde de l'avenir religieux dont on lui fait honneur, elle me semble fort illusoire; car, en cherchant à rentrer sans cesse dans le giron de l'Église, en multipliant les concessions, d'ailleurs inutiles, il a favorisé la débandade de l'utraquisme, débandade inévitable du moment qu'on n'osait aller de l'avant, comme l'a fort bien vu M. D. quand il dit, en un autre endroit de son livre : « On ne triomphe d'une religion qu'en fondant une religion nouvelle. »

Après l'avènement de la dynastie des Jagellons, cette décadence s'accentue, et, il faut rendre justice à M. D., il ne l'a point méconnue. C'est avec une grande vigueur de pinceau qu'il nous retrace l'effacement graduel des souverains qui, résidant toujours au dehors, deviennent à peu près étrangers au pays. La haute noblesse, gagnant tout le terrain que perd la royauté, en accapare peu à peu tous les privilèges réels, et, si elle consent à en partager quelques-uns, — d'une façon très inégale, d'ailleurs, — avec la petite noblesse, elle écarte du pouvoir les villes, si influentes au XIVe siècle, elle fait peser un joug de plus en plus abrutissant sur les populations asservies des campagnes. D'incessantes rivalités personnelles divisent d'ailleurs l'oligarchie dominante; comment les caractères ne se seraient-ils point abaissés dans cette recherche exclusive des biens matériels, comment le sentiment national aurait-il pu subsister au sein de ces compétitions ardentes, comment un sentiment religieux plus élevé se serait-il conservé dans l'utraquisme honteux, qui n'est plus qu'un catholicisme bâtard ?

Les Bohêmes avaient perdu, dans cette anarchie générale « qui est un poison mortel pour les cœurs les plus sains, » le ressort moral qui seul garantit l'indépendance des nations. Les Habsbourgs, après Mòhacz, ne trouvèrent aucune difficulté pour y faire valoir leurs droits. Il n'est que juste d'ajouter que l'homme appelé à cette tâche était un homme d'État de haute valeur. On doit féliciter M. D., peu suspect d'admiration pour la maison d'Autriche, de l'avoir compris et de l'avoir exposé en termes excellents. Ferdinand Ier est d'ordinaire un peu trop sacrifié à son frère aîné; il souffre du voisinage de ce personnage encombrant, qui a si longtemps et si bruyamment occupé la scène du monde. Ce n'est qu'à la réflexion qu'on rend justice à l'habileté comme au sang-froid du cadet de Charles-Quint, qui, grâce à son esprit de suite, fut le vrai fondateur de l'Autriche moderne, alors que l'empereur se retire vaincu de la lutte. M. D. l'a croqué au vif, dans ses opérations sur le terrain religieux et politique en Bohême, ce souverain dont la « faconde n'était pas moins muette que le silence de Charles-Quint, » exploitant les antipathies des Slaves et des Allemands, les haines des utraquistes contre les Frères Bohêmes, pour mieux asseoir un pouvoir d'abord un peu fragile, mais que les événements de 1548 consolident bientôt. Il avait, du reste, un tempérament religieux qui répondait assez à ce qui subsistait d'utraquisme dans le pays, réclamant lui-même, au concile de Trente, la com-

munion sous les deux espèces et l'abolition du célibat pour les prêtres. Sous son fils Maximilien II, dilettante épris d'idées généreuses, mais qui n'eut jamais que de « nobles velléités » et qui ne sut « qu'ajourner les conflits sans les résoudre ni les supprimer, » la décadence irrémédiable de la Bohême vint se compliquer encore de nouveaux ferments de discorde sur le terrain religieux. Utraquistes, luthériens, calvinistes, membres de l'Unité des Frères, usaient dans un antagonisme, habilement entretenu par le souverain, ce qui leur restait de forces vives[1]. Merveilleusement restaurée par une série de papes énergiques, l'Église catholique commençait la contre-révolution, et là comme partout les Jésuites furent les véritables « organisateurs de la victoire. » L'avènement de Rodolphe II, ce fantoche couronné[2], ce pauvre collectionneur maniaque qui finit par être fou, n'a jamais été que leur instrument inconscient et docile. Les différents épisodes de son règne, ses luttes avec son frère Mathias, l'octroi de la lettre de majesté, l'organisation semi-séparatiste qu'il consentit en faveur des hérétiques, concoururent forcément à rapprocher de plus en plus le moment d'une crise effroyable. De l'abdication de Rodolphe II (1611) à l'élection de Ferdinand comme héritier désigné de Mathias (1617), le dénouement pouvait être attendu à brève échéance. A partir de la dernière de ces dates et vu le caractère de l'élu, il devait se produire fatalement sans autre retard. Rien ne montre mieux la triste situation de la Bohême que l'attitude ambiguë de ceux qui prétendaient la représenter en face de l'Empire et de l'Église dans ces années qui précèdent la guerre de Trente ans. L'égoïsme féroce ou la vénalité des uns, la faiblesse de caractère des autres, l'absence de sens politique chez tous, constituent une espèce de banqueroute de la nation tout entière, qui « laissait les âmes sans ressort et comme vidées. » L'imprévoyance avec laquelle la lutte est entamée par la *défenestration* de Prague n'est surpassée que par l'incroyable incapacité avec laquelle on la continue jusqu'à la catastrophe la plus honteuse. Rien n'est organisé pour le duel à outrance qu'on annonce depuis si longtemps, alors que tout devrait être prêt; les haines mutuelles et les compétitions intérieures travaillent et paralysent ces tristes meneurs de la révolte, qui ne devraient songer qu'à la patrie; aucun de ces magnats tchèques n'est capable du moindre sacrifice pour empêcher le lamentable effondrement de la « royauté d'hiver, » et, dans cette chute lente et honteuse qui s'accomplit à travers les derniers mois de 1620, les hommes et les choses sont également pitoyables. Je ne vois de vraiment dignes de compassion que ces innombrables fidèles poussés vers l'exil ou voués au martyre dont l'*Histoire des persécutions* nous a conservé les tragiques aventures. Indifférentes, sinon hostiles, les populations tchèques ont contemplé, durant trois ans, les efforts passagers tentés avec mollesse

1. Voyez surtout le tableau fort finement retracé des longues discussions au sujet de la confession de foi de 1575.

2. M. D. nous paraît bien injuste pour Maximilien II en mettant Rodolphe II à peu près à son niveau; dès le début, la différence est énorme.

et sans suite par quelques chefs, presque tous étrangers ou mercenaires, afin de leur conserver une indépendance qui ne semble plus avoir aucun prix pour leurs volontés défaillantes et leurs âmes affaissées. Sans doute, on peut affirmer, — et M. D. le fait à son tour, — qu'à défaut du prétexte saisi par les conseillers du futur empereur on en aurait toujours trouvé un autre et que, vu la disproportion des forces contraires, les Bohêmes auraient été écrasés tôt ou tard. D'abord, cela n'est rien moins que certain; les révolutionnaires tchèques avaient bien des atouts dans leur jeu, dans la situation particulière que présentaient alors l'Europe et surtout les pays héréditaires de la maison d'Autriche, mais ils ne surent en profiter en aucune manière. Mais, même si le péril avait été plus grand, il y avait mille façons de périr moins lamentables pour une nation qui avait donné le jour à Huss, à Jean de Trocznow, aux deux Procope. Une oligarchie sans frein, sans esprit de gouvernement et sans esprit de sacrifice, une petite noblesse turbulente et avide, l'absence d'un tiers état suffisamment nombreux et vraiment digne de ce nom, des masses inertes abruties par le servage et qui ne prennent les armes que pour assommer les mercenaires pillards chargés de les défendre, des partis politiques et religieux préoccupés jusqu'au dernier moment à s'entre-déchirer en présence d'un ennemi commun : voici les motifs principaux de l'effondrement de la Bohême en 1620, comme ils l'ont été de celui de la Pologne en 1794. Les mêmes vices séculaires ont deux fois, pour des races slaves, amené les mêmes désastres. Ferdinand II devait l'emporter dans la lutte contre des adversaires si incapables et si désunis. Nous ne l'aimons ni ne l'admirons, pas plus que M. D., mais, à l'encontre de notre historien, nous devons au moins lui rendre cette justice : qu'il savait ce qu'il voulait, ou du moins que ceux qui l'inspiraient et le faisaient agir le savaient à merveille. Et ce qu'il voulait, il l'a voulu de toute l'énergie d'une âme étroite et d'un esprit borné, croyant accomplir les commandements exprès de Dieu. Cela explique son calme, qui force le respect, au plus fort de la crise; cela explique aussi sa cruauté placide au lendemain de la victoire. Mais tout se tient et s'enchaîne dans l'histoire, toutes les violences et toutes les injustices se paient en fin de compte. Pendant un siècle et demi, les Tchèques ont durement expié les fautes des tristes gouvernants qui s'étaient chargés de les conduire à la défaite de la montagne Blanche; aujourd'hui, c'est le sort des Habsbourgs de subir en Bohême les conséquences inéluctables de la compression à outrance imaginée par leur ancêtre. Ferdinand avait cru pouvoir effacer à la fois les traces de l'hérésie, de l'indépendance politique et jusqu'aux souvenirs de la race tchèque elle-même; il n'a reculé devant rien pour y parvenir. Aujourd'hui, tout cela est plus vivace que jamais, et vivace aussi le ressentiment profond des maux si longtemps soufferts. C'est un de ces *retours* de l'histoire qui permettent de croire à la justice de Dieu[1]. R.

1. Nous ne nous arrêterons pas à signaler un très petit nombre d'erreurs de détail échappées à M. D. : t. II, p. 31, il a imprimé assez bizarrement *acheter*

A. STRINDBERG. **Les relations de la France et de la Suède jusqu'à nos jours.** Paris, P. Ollendorf; Nilsson, 1891. In-8°, 249 p.

Le romancier suédois bien connu, M. Auguste Strindberg, non content d'introduire dans sa patrie les tendances naturalistes de M. Zola, a eu l'idée singulière de se faire historien et d'écrire un volume sur les *Relations de la France et de la Suède*. Nous ne pouvons qu'être très sympathiques au sentiment qui lui a dicté son livre et qui est en somme très juste : c'est que la Suède doit à la France, à l'influence de la France, la plus large part de sa civilisation et le grand rôle qu'elle a joué dans la politique européenne, mais nous ne pouvons que regretter que cette thèse soit soutenue avec une absence aussi complète de sens et de connaissances historiques et dans un livre aussi mal composé. De ce qu'un bréviaire et un missel de Lund, qui était un archevêché danois, ont été imprimés à Paris au XVIe siècle, est-il permis de dire que le clergé de Suède faisait imprimer ses rituels à Paris? N'est-ce pas une mauvaise plaisanterie de dire que les cours de France et de Suède se sont alliées par le mariage de la petite-fille d'Olaf Skœtkonung avec Henri II (*sic*) de France? Il s'agit évidemment de la fille d'Iaroslav de Russie qui épousa Henri I et qui était petite-fille d'Olaf. On avait toujours cru que le mariage d'Anne et de Henri I était une alliance de la France avec la Russie et non avec la Suède. C'est une erreur aussi que d'attribuer à Louise Ulrique, sœur de Frédéric II, la participation de la Suède à la guerre de Sept ans, comme alliée de la France. C'est

le pain pour *acheter la paix*. Les ouvrages de M. Tomek n'existent pas seulement en tchèque; son résumé d'*Histoire bohême*, tout au moins, a paru en allemand en 1864-65. La désignation d'*Évangélistes* pour les différents partis protestants ne nous plaît guère; barbarisme pour barbarisme, nous préférerions encore *Évangéliques*, qui, du moins, ne prêterait à aucun malentendu. Au t. II, p. 55, nous avons rencontré une phrase qui nous a vivement choqué : « La foi, » y dit l'auteur, « aboutit à la liberté de conscience, qui en est la négation, et la tolérance n'est qu'une forme du scepticisme. » D'autres ont énoncé ce faux axiome avant M. Denis, mais il cadrait peut-être mieux avec leurs tendances qu'avec l'émotion généreuse qui anime son ouvrage et n'a rien d'un sceptique. C'est pourquoi nous regrettons qu'il ait donné asile à ce sophisme. Pourquoi « plaider » les grandes causes de la liberté religieuse et de l'indépendance nationale si cette triste morale est vraie? Ai-je besoin, d'ailleurs, de rappeler à un historien aussi distingué l'exemple des États-Unis, terre classique de la liberté de conscience, et certainement aussi l'un des pays où la foi religieuse est la plus vivace? La « tolérance » née du scepticisme n'est pas de la tolérance, c'est simplement du dédain, et le scepticisme n'en a guère besoin, d'ailleurs, car il s'accommode de tout. — Au point de vue de la dénomination des lieux qu'il présentait autrefois exclusivement sous leur forme tchèque, M. D. nous fait une importante concession dans ses nouveaux volumes; il met entre parenthèses le nom « allemand » des villes; par exemple : *Olomouts* (Olmutz), *Hrob* (Klostergrab), etc. Nous l'en remercions volontiers, mais nous croyons qu'il aurait pu aller encore un peu plus loin sans choquer personne; malgré ses sympathies slaves, le Parisien ne boira jamais de bière de *Plzen*, mais bien de *Pilsen*, et il préférera toujours les eaux de *Carlsbad* à celles de *Karlovary*.

le parti des Chapeaux qui décida cette intervention suédoise, et ce parti venait justement de s'emparer du pouvoir malgré le parti des Bonnets allié à la cour. Louise Ulrique n'avait soutenu les Chapeaux qu'au temps de la guerre de succession d'Autriche. Le livre de M. Strindberg, au lieu de présenter un récit suivi et intéressant, est composé d'une série de textes et de renseignements fragmentaires et incohérents, ramassés de droite et de gauche, sans le moindre souci de l'exactitude. Il suffit de comparer le texte du traité de Regny (M. Strindberg dit *Ragny*), en 1542, donné par M. Strindberg avec celui qu'on trouve dans Rydberg (*Sverges Traktater*). M. Strindberg semble dire qu'il a collationné son texte sur l'original conservé aux archives de Stockholm. Or, cet original est perdu depuis deux siècles. Si l'on veut se faire une idée de l'exactitude de M. Strindberg, il suffit d'examiner la liste des ambassadeurs de France en Suède aux pages 203-206; on y trouvera les noms de personnages qui n'ont jamais eu cette qualité; par contre, on n'y trouvera ni Courtin (1671), ni Ricourt et Bezenval (1707), ni Pons (1786 et 89), ni une foule d'autres encore. Pomponne est indiqué comme ambassadeur après Feuquières, alors que ses deux ambassades sont antérieures. Guiscard, qui fut ambassadeur en 1699, est placé après Croissy, qui le fut de 1715 à 1716. Brancas, dont la mission fut de 1725 à 1727, est placé après Lanmary (imprimé *Laumary*), qui fut ambassadeur de 1741 à 1749. Enfin le comte de Modène est placé en 1751 au lieu de 1768[1]. L'ouvrage de M. Strindberg est dédié à l'Alliance française; l'Alliance méritait un hommage plus sérieux. Nous espérons que les documents humains utilisés par M. Strindberg dans ses romans et pièces naturalistes sont choisis avec plus de critique et reproduits avec plus d'exactitude que les documents historiques qui lui ont servi à illustrer les *Relations de la France et de la Suède*. L'exactitude est le premier devoir des réalistes.

Dr Hans Schlitter. **Kaiser Franz und die Napoleoniden vom Sturze Napoleons bis zu dessen Tode.** (D'après des pièces des Archives de l'Empire et de la maison impériale.) Vienne, Tempski, 1888.

L'histoire des frères de Napoléon a déjà donné lieu à de nombreux travaux, depuis celui du général de Vaudoncourt sur le prince Eugène, en passant par ceux de Du Casse sur Joseph, Jérôme et la reine Catherine, de Rocquain sur le roi Louis, de Yung sur Lucien, de Schlossberger sur Jérôme, de Kleinschmidt sur les frères et les sœurs de Napoléon, enfin de Helfert sur Murat.

Le Dr Schlitter s'est servi de ces ouvrages; mais le principal intérêt

1. Nous ne relevons que les plus grosses erreurs, celles que M. Strindberg aurait pu éviter rien qu'en consultant le volume des *Instructions de Suède*, p. p. M. Geffroy, qu'il aurait dû connaître. L'excellent travail du comte F. U. Wrangel, *Liste des diplomates français en Suède* (1541-1891), paru récemment chez Norstedt, lui permettra de mesurer toute l'étendue de ses ignorances et de ses erreurs.

de son livre est dans la publication des pièces d'archives qui s'étendent de la page 122 à la page 266. Un grand nombre d'entre elles sont en français.

M. Schlitter a déjà publié récemment les rapports de Stürmer, le commissaire autrichien à Sainte-Hélène. Il s'en dégageait cette impression générale que le gouvernement autrichien, tout en approuvant les mesures des alliés contre un retour possible de Napoléon, eût voulu concilier cette attitude avec une certaine générosité. Ce qui ressort surtout du nouveau travail de M. Schlitter, c'est que les puissances craignaient terriblement les parents et les partisans de l'empereur et avaient résolu de les surveiller de près.

L'Angleterre avait assumé la plus grosse responsabilité; mais elle n'entendait pas la pousser trop loin. La Russie profitait de son éloignement pour ne pas se mêler des affaires de police de la Sainte-Alliance. Le roi de Naples voyait partout des Napoléons prêts à le chasser de ses états; au fond, l'Europe semblait considérer l'Autriche comme obligée, par sa parenté scandaleuse avec l'empereur, à recevoir et à surveiller les Napoléonides les plus dangereux. Elle donna asile ainsi à Jérôme, à sa femme, à Savary, à Lavalette, à Las-Cases, à Gourgaud, à des intrigants de bas étage venus de Sainte-Hélène : Piontkovski, Santini. Ceux-là étaient encouragés dans leurs tripotages par les Whigs anglais, qui se faisaient une plate-forme électorale de la captivité de Napoléon.

Metternich eut l'esprit de ne pas se trop inquiéter de la présence des Napoléonides en Autriche, malgré les excès de zèle du ministre de la police, Seldnitsky. Mais le véritable mot de la situation se trouve dans un rapport de l'envoyé autrichien à Francfort, M. de Wessemberg : « Je ne comprends pas, dit-il, la politique du gouvernement français, qui fait semblant d'avoir peur d'une poignée d'hommes qu'il pourrait facilement faire surveiller dans quelque place forte, si vraiment ils sont dangereux, mieux que cela ne peut se faire dans l'étranger » (Schlitter, preuves, p. 230).

L'agitation des Napoléonides en Europe et en Amérique laisse, en effet, l'impression très claire de leur impuissance. Murat finit en aventurier; Lucien paraît bien résigné. Jérôme semble surtout occupé de sauvegarder son titre de Majesté. Les correspondances chiffrées et les mystères des bonapartistes font l'effet de moyens de comédie. Gourgaud et Las-Cases, à leur retour en Europe, pensent avant tout à attirer l'attention sur eux. En Amérique, Joseph rêvait les choses les plus invraisemblables : chercher un trône au Mexique, profiter d'une révolution brésilienne à Pernambouc, fréter des navires, acheter une des îles de l'Océan pour y organiser un coup de main sur Sainte-Hélène. Napoléon ne s'y laissa pas prendre; il préféra espérer sa délivrance soit de la générosité de l'empereur Alexandre, soit du triomphe de l'opposition en Angleterre.

Le protocole secret de 1818, que publie M. Schlitter (p. 247), montre combien il se faisait d'illusion sur ce point. L'auteur aurait peut-être bien fait de publier aussi le protocole de 1820, qui accentuait encore les intentions des grandes puissances contre le prisonnier de Sainte-Hélène.

M. Schlitter est généralement très impartial. Il aurait pu (p. 13) dire avec Helfert que la tentative du Pizzo fut provoquée par des agents secrets de Ferdinand Ier (p. 20). Il montre avec quelle inconscience Marie-Louise ne voulut plus jamais entendre parler de l'empereur. Sir Hudson Lowe s'est justifié, dans ses mémoires, de bien des accusations portées contre lui par Bonaparte; mais il était peu fait pour ses fonctions. M. Schlitter (ch. III, IV et V) a prouvé surabondamment sa maladresse et ses mauvais procédés même à l'égard de Stürmer, qui finit par céder la place. Le chapitre VI, qui se rapporte à Savary, est curieux. Ce policier si original fut surveillé pas à pas par la police non moins soupçonneuse de Seldnitsky. Mais Savary ne songeait qu'à se faire rayer des listes de proscription, et c'est alors qu'il écrivit la relation de la mort du duc d'Enghien pour rejeter la responsabilité sur Talleyrand. Dans ma pensée, ce serait une raison de plus pour accepter la protestation du prince de Bénévent.

M. Schlitter cite de Fouché (p. 209-222) plusieurs lettres à Metternich, Beurnonville, Dessoles, Molé, très intéressantes. Le duc d'Otrante s'y défend victorieusement d'avoir été, en 1815, un proscripteur; il s'en réfère à l'entrevue de Neuilly, et Wellington s'est chargé de constater la vérité de cette assertion. (W. Despatches, n° 879.)

M. Schlitter (p. 106) admet, d'après Gourgaud, que les renseignements d'O'Méara sur la santé de Napoléon étaient exagérés. Outre que O'Méara était un honnête homme, la maladie bilieuse de Napoléon était très prononcée depuis 1806, et, lorsque le médecin irlandais poussa son cri d'alarme, il était clair que le climat de Sainte-Hélène ne pouvait qu'avoir précipité les conséquences du squirrhe héréditaire du foie. Le rapport de l'agent de Louis XVIII, Montchenu, sur le même sujet (p. 250), ne manque pas non plus d'une certaine férocité. Ce personnage n'était pas inhumain, comme le prouve son rapport ultérieur sur la mort de l'empereur. En 1819, les raisons qu'il se donne à lui-même pour plaisanter sur ce qu'il feint de croire une maladie imaginaire du prisonnier sont bien curieuses.

Enfin, M. Schlitter termine son travail, si intéressant pour la psychologie des hommes de la Sainte-Alliance, par l'analyse de la correspondance de François Ier et de Metternich au sujet de la mort de Napoléon : le bon François porterait volontiers le deuil de son gendre, mais Metternich rappelle que ce serait violer les traités que de ne pas considérer Napoléon *als civiliter mortuus*.

A Parme, Marie-Louise porta le deuil un mois, et tout de suite après elle épousa Neipperg (Viel-Castel, X, 249). Mais je garde pour le mot de la fin une phrase écrite au sujet du duc de Reichstadt, qui eut, lui, le droit de porter le deuil. Son précepteur écrivait, le 14 juillet 1821, au même Neipperg (Schlitter, p. 119) : « Je vis couler ses larmes beaucoup plus que je ne l'aurais attendu d'un enfant qui n'avait ni vu ni connu son père. » La Sainte-Alliance n'avait pas prévu cette éventualité.

P. Bondois.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1891, 3e livr. — Ch. DE GRANDMAISON. Gaignières, ses correspondants et ses collections de portraits; suite. — TEILHARD DE CHARDIN. Registre de Barthélemi de Noces, officier du duc de Berri, 1374-77 (analyse de ce registre où B. de Noces a consigné un certain nombre de pièces comptables concernant l'administration financière du duc; ces pièces, rédigées pour la plupart en français, sont ensuite reproduites intégralement). — Ch.-V. LANGLOIS. Pons d'Aumelas (reconstitue l'histoire de ce personnage, un des « légistes » de Philippe le Bel, mais un des plus obscurs. Il ne mérite d'attirer l'attention que parce que Boutaric lui a attribué une grande importance comme polémiste, le rangeant même à côté de Pierre Dubois; mais on ne sait sur quoi Boutaric a pu établir cette appréciation). — N. VALOIS. Honoré Bonet, prieur de Salon (ce prieuré n'a rien à voir avec la ville de Salon au diocèse d'Arles, aujourd'hui département des Bouches-du-Rhône; il était situé au diocèse d'Embrun, au village appelé aujourd'hui Selonnet, Basses-Alpes). — MANCEST-BATIFFOL. La prévôté des marchands de Paris à la fin du XIVe s. (étudie les attributions du « garde de la prevosté des marchands pour le roy, » magistrat qu'il ne faut pas confondre avec le prévôt des marchands ordinaire. Ses fonctions se réduisaient à l'entretien des édifices publics et d'un certain nombre de rues). — PERRET. La mission de Péron de Baschi à Venise d'après des documents vénitiens, 1493 (au sujet des desseins de Charles VIII sur le royaume de Naples. L'ambassadeur n'obtint rien, la Seigneurie ne voulant pas sortir d'une prudente neutralité tant que la fortune ne se serait pas prononcée). — M. FOURNIER. Une association entre professeurs pour l'enseignement des arts à Perpignan, 1458. = Bibliographie : *Bossebœuf.* L'école de calligraphie et de miniature de Tours, des origines au xe siècle (sans valeur originale). — *F. de Mély.* Le trésor de la cathédrale de Chartres (guide utile et très estimable). — *Mis de Galard-Magnas.* Compte-rendu des séances de l'administration provinciale d'Auch, 1787 (beaucoup de documents intéressants pour l'histoire de la Révolution). — *Bonnault d'Houet.* Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques-de-Compostelle au commencement du XVIIIe s. (très bonne édition). — *H.-M. Reeves.* The finding of Wineland the good; the history of the icelandic discovery of America (complète le travail déjà ancien, mais fondamental, sur le sujet, du danois Rafn au moyen des Sagas historiques scandinaves). — Choix de lettres d'Eugène Burnouf, 1825-1852. — Correspondance du marquis de Croix, capitaine-géné-

ral des armées de S. M. C., vice-roi du Mexique, 1737-1786 (très instructive).

2. — **Archives historiques, artistiques et littéraires.** 1891, 1er sept. — Alf. Leroux. La Société d'agriculture du Limousin, 1759-1785. — Un épisode de la réunion de la Bretagne à la France, 1490 (publie des documents tirés des archives d'Avignon et relatifs aux négociations du roi avec la duchesse Anne). — Le procès-verbal d'autopsie du corps de Louis XVII (ce procès-verbal, ou plutôt un des cinq exemplaires du procès-verbal dressé par le Dr Dumangin, vient d'être acquis par les Archives nationales). — Les conventionnels régicides après la Révolution; suite.

3. — **La Révolution française.** 1891, 14 août. — Aulard. Le culte de l'Être suprême; le décret du 18 floréal an II (curieuse étude sur les idées religieuses de Robespierre avant et pendant la Révolution). — Dr Robinet. Marat inconnu, d'après un livre récent (celui du Dr A. Cabanès; étude approfondie sur la nature intellectuelle et morale de Marat, nature très complexe, richement douée à certains égards, animée de la passion du bien, mais plus encore de la gloire, et surtout mal équilibrée). = 14 sept. A. Brette. La collection Camus aux Archives nationales (a dressé à l'aide de cette collection et publie une « liste des députés, élus à un titre quelconque, qui auraient pu être admis à l'Assemblée constituante, mais qui, pour une cause dépendant ou non de leurs volontés, n'ont pas siégé »). — Aulard. Le culte de l'Être suprême; la fête du 20 prairial an II (comment Robespierre sut y préparer l'opinion; récit de la cérémonie). — Alf. Stern. La collection de journaux relatifs à la Révolution française conservée à la Bibliothèque municipale de Zurich. — Extraits des Mémoires de Thibaudeau (réimpression, à l'usage des candidats pour l'agrégation d'histoire en 1792, des chap. 3, 5 et 8 de ces Mémoires).

4. — **Bulletin critique.** 1891, n° 16. — *Berthault.* L'abbaye de Chelles, 657-1790; résumés chronologiques (estimable). = N° 17. *Cte de Charencey.* Cartulaire de l'abbaye de N.-D. de la Trappe, publié d'après le ms. de la Bibliothèque nationale (recueil de 865 chartes, presque toutes du XIIIe s.: l'introduction est insuffisante, ainsi que les notes; le texte paraît peu correct). — *Decrue.* Anne, duc de Montmorency; t. II (excellent). — *Abbé Ed. Méchin.* L'enseignement en Provence avant la Révolution. Annales du collège royal Bourbon d'Aix; t. II (excellent). = N° 18. *R. Y. Tyrrel.* The correspondence of M. T. Cicero (cette édition se distingue par le soin avec lequel l'éditeur s'est efforcé de ranger ces lettres dans leur ordre chronologique; travail très consciencieux, mais il y a trop de choses). — *Bellet.* Examen critique des objections soulevées contre la charte 16 du 2e cartulaire de l'église de Grenoble (réfute les objections soulevées par M. de Terrebasse contre cette charte, mais veut aussi trop prouver).

5. — **Journal des Savants.** 1891, août. — G. Perrot. Rapport sur les fouilles de M. Schliemann à Troie. 2e article. — H. Wallon. Mémoires du général baron de Marbot.

6. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1891, n° 31-32. — *A. Martin.* Fac-similés de mss. grecs d'Espagne (excellent). = N° 33-34. *Deloume.* Les manieurs d'argent à Rome (des remarques justes et quelques vues personnelles; mais ce n'est qu'une ébauche trop souvent faite à l'aide d'ouvrages de seconde main). — *L. Guibert.* La commune de Saint-Léonard-de-Noblat au xiiie s. (remarquable). — *Vignols.* La France à Madagascar de 1674 à 1750 (prouve que le Conseil du roi ne se désintéressa jamais de cette grande île, alors même que nous avions dû cesser de l'occuper effectivement). — *A. Sorel.* L'Europe et la Révolution française; tome III. = N° 35-36. *Stanley Lane Poole.* Catalogue of oriental coins in the British Museum; vol. IX et X. — *L. Zdekauer.* Statutum potestatis communis Pistorii anni 1396 (édition précédée d'une bonne étude sur les statuts de Pistoie au xiiie s.). = N° 37-38. *Artaud.* Un armateur marseillais : Georges Roux.

7. — **Revue de l'histoire des religions.** 12e année, 1891, juillet-août. — Piepenbring. Histoire des lieux de culte et du sacerdoce en Israël (étude critique dirigée contre les opinions de MM. Havet, d'Eichthal et surtout Vernes. En étudiant, dans la tradition hébraïque, les lieux de culte et le sacerdoce en Israël, l'auteur se propose de fournir des matériaux pour l'histoire de la littérature et de la législation israélites). — Audollent. Bulletin archéologique de la religion romaine; année 1890. — Finot. La religion et le théâtre dans l'Inde. — Massebieau. La langue originale des Actes des saintes Perpétue et Félicité (tient pour la priorité du texte grec; en tout cas, M. l'abbé Duchesne paraît avoir exagéré l'ignorance du rédacteur grec. Si ce dernier a traduit un original latin, il a eu sous les yeux un texte meilleur qu'aucun de ceux que nous possédons).

8. — **Revue des Études juives.** 1891, avril-juin. — J. Halévy. Recherches bibliques; 24e article : Noé, le déluge et les Noahides (la légende du déluge est certainement d'origine babylonienne; mais d'autre part il est non moins certain que le récit hébraïque n'est pas l'œuvre de deux auteurs, l'un élohiste et l'autre jahvéhiste; il est un). — Lévi. Le Juif de la légende; suite (le Juif châtié; le Juif sorcier). — S. Kahn. Documents inédits sur les Juifs de Montpellier au moyen âge.

9. — **Revue générale du droit.** 1891, juillet-août. — H. Brocher. Christianisme et pénalité; fin. — Reich. Les institutions gréco-romaines au point de vue anti-évolutionniste : la *Vera causa* du droit romain; fin.

10. — **Revue de géographie.** 1891, sept. — A. de Rochas. Projet d'une carte politique de l'Europe par Vauban en 1706. — Gaffarel. Christophe Colomb en Portugal; son origine et son éducation; fin (de ses précurseurs, qui ne lui ont rien appris; la gloire de la découverte lui appartient sans partage).

11. — Revue maritime et coloniale. 1891, sept. — G. Coste. Les anciennes troupes de la marine, 1677-1792. — Chabaud-Arnault. Études historiques sur la marine militaire de la France; suite : pendant la guerre de la succession d'Autriche.

12. — Le Spectateur militaire. 1891, 1er août. — J. de la Chauvelays. Les armes et la tactique des Grecs devant Troie; 7e art.; suite le 15 août, fin le 1er sept. — Poirier. La campagne de l'Argonne en 1792; Journal du commissaire des guerres Brémont. = 1er sept. Choppin. Mémoire de M. le maréchal de Belle-Isle sur la nécessité de pousser les travaux de Metz avec plus de diligence en doublant le fonds ordinaire, 1749 (étude sur la valeur défensive de notre frontière du nord et de l'est et sur la nécessité de faire de Metz une place forte de premier ordre).

13. — Le Correspondant. 1891, 25 août. — Dronsart. Jeanne d'Arc en Angleterre (résume ce que les historiens et écrivains anglais ont écrit sur Jeanne d'Arc). — Lanzac de Laborie. Mirabeau d'après les récentes publications.

14. — Revue des Deux-Mondes. 1891, 15 août. — Berthelot. Les compositions incendiaires dans l'antiquité et au moyen âge. Le feu grégeois et les origines de la poudre à canon. — Fragments des mémoires militaires du colonel Vigo-Roussillon (intéressants détails sur la guerre d'Espagne et en particulier sur le siège de Cadix, pendant lequel Vigo fut fait prisonnier. Vigo ne raconte pas seulement, il juge aussi, et ses jugements sur les généraux français, sur leurs jalousies, sur leurs fautes, sont bons à recueillir). = 1er sept. Ch. de Mazade. L'homme d'affaires de la Restauration : M. de Villèle. 1er art. : M. de Villèle et l'opposition royaliste de 1815 (surtout d'après les Mémoires de Villèle). = 15 sept. Baron de Marbot. La Bérésina; extrait des Mémoires du général de Marbot. — Jurien de la Gravière. Les gueux de mer. 1er art. : Philippe II et Guillaume d'Orange.

15. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Séances. 1891, 31 juillet. — Menant. Le déchiffrement des inscriptions hétéennes ou hittites. = 14 août. S. Luce. Note sur le « lieu-fort » de Longueil-Ste-Marie, près de Compiègne (illustré par l'épisode du « grand Ferré »).

16. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1891, août. — Barthélemy Saint-Hilaire. Aristote et la constitution d'Athènes. = Sept.-oct. R. Dareste. La constitution athénienne d'après Aristote. — Perrens. Les archives municipales de Bordeaux (aperçu des matières contenues dans les huit volumes de documents publiés sous ce titre par la généreuse cité bordelaise).

17. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1891, 15 août. — C. Pascal. Louis XIV et les réfugiés huguenots en Angleterre à l'époque de la Révocation, 1681-

1688 (d'après les dépêches, pour la plupart inédites, du roi, de ses ministres et de ses ambassadeurs); suite le 15 sept. — N. Weiss. Les survivants de la Saint-Barthélemy à Paris et en province, 1572-1573 (notes sur plusieurs huguenots qui purent échapper au massacre et aux poursuites ultérieures en abjurant). — Ch. Read. Le temple d'Ablon. — Lelièvre. Un registre du siècle dernier : Vic-le-Fesq, 1750-1792. = 15 sept. Buisson et Dannreuther. L'église de Vitry-le-François en août 1561 et les de Vassan. — Gaidan. Le prédicant François Vivens; sa mort (1689) d'après un témoin (il fut tué dans une caverne des Cévennes, où il s'était réfugié avec quatre disciples). — N. W. Autobiographie d'une victime de la Révocation : Jacques Cabrit, pasteur du Refuge, 1669-1751; suite. — Ch. Dardier. Les cinq dernières lettres de Paul Rabaut, 1788-1792.

18. — Société de l'histoire de Paris. Bulletin. 1891, juillet-août. — Ch. Sellier. Les seigneurs de Clignancourt.

19. — Société des antiquaires de l'ouest. Bulletin. 1891, 2e trimestre. — Un procès du parlement sous Charles VI. Les paroissiens de Chouppes et de Sauves en Mirebalais contre la dame et les habitants de Mirebeau.

20. — Bulletin d'histoire ecclésiastique. 1891, sept.-oct. — Benoit d'Entrevaux. Notes sur l'ancienne église Saint-Thomas de Privas et ses curés. — Chanoine Devaux. Étymologie des noms de Septème, Oytier et Diemoz, Isère (les deux premiers de ces noms représentent les mots latins *septimus* et *octavus* [lapis]; Diemoz ne peut être *decimus*, mais *duodecimus;* c'est-à-dire que cette localité était à la 12e pierre milliaire de Vienne). — Abbé Lagier. La Révolution dans les Terres-Froides (Isère) ou les cantons de Virieu et de Châbons, de 1787 à nos jours; suite. — Abbé F. Vernet. Notes sur Pierre de Chalus, évêque de Valence et de Die (fin de l'inventaire).

21. — Revue de Champagne et de Brie. 1891, juin-juillet. — E. de B. Catalogue des pièces manuscrites composant la collection dite « Topographie de Champagne » à la Bibliothèque nationale. — P. Pellot. Notice sur les Petit de Richebourg; suite. — P. Laurent. Annales de dom Ganneron, chartreux du Mont-Dieu; suite : Saint Arnoul, évêque de Soissons en Portien, Godefroi de Bouillon, etc. — Abbé Briffaut. Histoire de la vallée de l'Amance, ancien doyenné de Pierrefaite, comprenant quarante villages; suite. — N. Goffart. Précis d'une histoire de la ville et du pays de Mouzon (Ardennes). — H. L. La cloche de l'hôtel de ville de Rethel; documents extraits des comptes de cette ville relatifs à sa fonte en 1513. — A. Lacordaire. Notes historiques sur le bourg et le prieuré de Voisey (Haute-Marne); suite.

22. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1891, 1er sept. — Les monnaies mérovingiennes d'Herpes. — L. Audiat. Bernard Palissy Agenais ou Saintongeais? (c'est à Saintes qu'il découvrit l'émail; mais il reste encore à dire où il est né). — A. Dupré. Documents inédits sur

un évêque de Maillezais (Henri de Béthune, fils de Philippe, qui était frère de Sully; évêque de Maillezais en 1629, il eut à soutenir un long procès contre les moines bénédictins qui composaient son chapitre, lorsqu'il eut entrepris de séculariser celui-ci. Il devint archevêque de Bordeaux en 1640). — L'évêque constitutionnel de Lot-et-Garonne : André Constant, de Saint-Mégrin.

23. — Revue historique et archéologique du Maine. 1891, second semestre. — Abbé Péries. L'ancien collège du Mans à Paris. — Dom P. Piolin. Le théâtre chrétien dans le Maine au cours du moyen âge; suite. — H. Roquet. Saint-Jean-de-la-Motte; 1re partie : avant 1789.

24. — Revue de Gascogne. 1891, sept.-oct. — A. Communay. Marins basques et béarnais; suite : Armand de Belsunce (né en 1720; mort dans son gouvernement de Saint-Domingue le 4 août 1763). — Bladé. Géographie historique de la Vasconie espagnole jusqu'à la fin de la domination romaine; suite et fin. — Abbé A. Breuils. Églises et paroisses d'Armagnac, Eauzon, Gabardin et Albret, d'après une enquête de 1546.

---

25. — Neues Archiv. Bd. XVII, Heft 1. — Lettres de W. von Giesebrecht à Pertz pendant les années 1843-1847. — Wattenbach. Description du ms. lat. 19411 de Tegernsee, à la Bibliothèque royale de Munich (ce ms. contient un recueil de lettres dont la plus récente, parmi celles qu'on peut dater, est au plus tôt de 1209; importantes pour l'histoire politique de l'Allemagne au XIIe s., elles ont été publiées pour la plupart). — V. Krause. Les actes du synode de Tribur en 895. — F. Kurze. Les Annales de Fulda (étudie : 1° le texte et les moyens dont on dispose pour l'établir; 2° la 1re partie, 714-838, ses sources et son auteur, qui est sans doute Éginhard; 3° les autres parties des Annales, 838-863, 863-887, et la continuation bavaroise, 882-901). — Holder-Egger. La chronique des princes de Brunswick et de Saxe et les sources voisines. — Th. Mommsen. Le synode de Turin (qui se tint entre 400 et 418, et dont nous avons les actes. Ne faudrait-il pas lire Tours au lieu de Turin?). — Id. Sur les lettres de saint Grégoire le Grand (collation, d'après le ms. lat. de Paris 1682, de deux lettres de l'évêque « Venetiarum vel secundae Raetiae » à l'empereur Maurice et de celui-ci au pape, en 591). — Hartmann. Sur deux lettres de saint Grégoire. — M. Bonnet. Sur Grégoire de Tours (réplique de Krusch). — Neff. La question des sources de l'Historia Langobardorum. — Roth. Une chronique de Mayence. — Sternfeld. Rapport de Gui Foucod à son maître, le comte de Poitou et de Toulouse, sur ses recherches relatives à la mouvance de la terre de Sault à Forcalquier, 1251.

26. — Archivalische Zeitschrift. Neue Folge. Bd. II, 1891. — Primbs. Les sceaux des Wittelsbach en Bavière, de 1180 à 1777; suite (exemples de sceaux pour chacun des ducs et électeurs régnants et pour

un certain nombre de princes bavarois qui n'ont pas régné). — Von Oefele. La généalogie de la duchesse Judith de Bavière (elle était fille d'Arnulf, duc de Bavière, sœur du duc Louis et mère de deux fils : le duc Henri II et Bruno, qui mourut jeune. La dernière mention connue de Judith est de l'an 980. Publie trois diplômes). — L. von Rockinger. Extraits du recueil de pièces d'archives formé par Bodmann, Habel et Conrady, et incorporé aux archives de l'État à Munich (1° un ms. du « Speculum Saxonicum, » avec la glose; 2° un ms. du Droit féodal de Saxe; 3° un ms. du Miroir de Saxe; 4° le « petit droit impérial; » description de quatre mss. où ce texte est conservé. D'un ouvrage imprimé en 1488, qui contient un abécédaire sur le droit saxon). — H. Weber. Des écritures secrètes employées dans la diplomatie (1° publie deux pièces d'un agent politique à Rome de 1620, relatives à l'élection de J. G. d'Aschhausen comme prince-évêque de Bamberg et de Wurzbourg, et qui sont rédigées en écriture secrète; 2° publie des « Regulae ad recognoscendam cifram incognitam » qui ont été composées en Angleterre au XVII° s.). — Schneider. Sur l'histoire des archives d'État wurtembergeoises (des différentes ordonnances concernant les archives de Stuttgard depuis 1504). — Geib. Sceaux de rois et d'empereurs d'Allemagne de Charlemagne à Frédéric Ier, qui se trouvent dans les archives générales de l'État à Munich (1re partie : les sceaux de cire, article très détaillé et approfondi; description minutieuse des types. Important). — Hucklin. Les abbayes bénédictines en Allemagne, en Autriche et en Suisse jusqu'au commencement du XIX° s. (énumère 303 abbayes avec la date de leur fondation, leur patron, leur histoire abrégée et leur suppression). — Neuburger. Histoire des archives palatines.

27. — **Die Nation**. 1891, n° 45. — Comment Schiller écrivait l'histoire. — *O. Kulsen*. Die deutschen Stædte im Mittelalter (excellente mise en œuvre des travaux antérieurs). = N° 48. *A. von Theysen*. Die æussere Erscheinung Friedrichs des Grossen und der nächsten Angehörigen seines Hauses (bon). = N° 50. Pétrarque précurseur de l'époque moderne.

28. — **Deutsche Revue**. 1891, janv.-févr. — Sur la vie du comte A. de Roon; suite (du 1er juillet 1866 à octobre 1867. Nombreuses lettres inédites de Roon, de l'empereur Guillaume, de l'impératrice Augusta, importantes surtout en ce qui concerne la fondation de la confédération de l'Allemagne du nord). — La Révolution française et son importance pour la genèse de l'État moderne; suite (politique sociale des assemblées Constituante et Législative; développement du dogme de la souveraineté populaire). — Carl Buttcher. Le culte des arbres sacrés chez les anciens (Hellènes, Romains et Orientaux; ce culte est d'origine orientale et s'est maintenu jusqu'au VIII° s. ap. J.-C.).

29. — **Deutsche Rundschau**. 1891, oct. — *K. Lamprecht*. Les courants politiques et intellectuels du X° s. et l'empire d'Otton III. — *Naudé*. Un ouvrage français récent sur l'histoire de Prusse (il s'agit de la « Jeunesse du grand Frédéric, » par M. Lavisse, ouvrage dont les

préjugés patriotiques de l'auteur amoindrissent la valeur scientifique et littéraire).

30. — Germania. Jahrg. XXXVI, Heft 1, 1891. — MAURER. Ari Frodi et ses écrits (biographie de cet historien islandais du XIIe s.; recherches sur ses œuvres relatives à l'histoire d'Islande et de Norvège. Des travaux parus dans ces derniers temps sur Ari Frodi). — EHRISMANN. La philologie et les antiquités germaniques en 1887 (note 290 ouvrages et articles).

31. — Nord und Süd. 1891, mai-juin. — P. LINDAU. Le journal de Ferdinand Lassalle; suite et fin. — Biographie du prince-évêque de Breslau, Dr Kopp (avec une esquisse de l'histoire du « Kulturkampf »). — G. IRMER. Le remaniement dramatique de l'histoire de Wallenstein au temps de Schiller (en Allemagne, en Espagne et en France).

32. — Preussische Jahrbücher. Bd. LXVII, Heft 5-6, 1891. — R. WAGNER. Rastadt, forteresse fédérale de la Confédération germanique (négociations de 1815-1857 sur les forteresses fédérales de Mayence, Luxembourg, Landau et Rastadt. La création et le développement de Rastadt comme forteresse sont un témoignage caractéristique du morcellement et de la faiblesse de l'Allemagne, ainsi que des funestes conséquences qu'eut pour l'Allemagne la rivalité entre l'Autriche et la Prusse). — H. DELBRUECK. Le feld-maréchal de Moltke.

33. — Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung. Bd. XVI, Heft 1, 1891.— KERN. Eubouleus et Triptolème (recherches sur Eubouleus, divinité presque inconnue jusqu'ici. « Eubouleus, » dieu du bon conseil, ne fut à l'origine qu'un surnom de Zeus; plus tard, on l'identifia avec Hadès et Dionysos. A Zeus Eubouleus, en tant que divinité chthonienne, on offrit des porcs en sacrifice; de là, dans les hymnes orphiques, la légende du porcher Eubouleus. Le type artistique d'un jeune homme avec une couronne ou un diadème et avec de longues tresses ne fut pas employé pour Eubouleus, mais pour Triptolème). — SZANTO. La justice dans la ligue athénienne (interprète une inscription d'Amorgos publiée par Radet au vol. XII du *Bull. de corr. hellén.*, p. 230, et une inscription relative à Naxos publiée par Koumanoudis dans l'Ἀθηναῖον, VII, 95; ces deux inscriptions donnent des modèles instructifs des règles judiciaires établies au IVe siècle, à la fin de la deuxième ligue maritime entre Athènes et ses alliés, dans les états de la ligue, ainsi que de l'influence exercée par les tribunaux athéniens sur la condition juridique de ces états. On arrive même à des résultats pour l'époque de la première ligue maritime). — WOLTERS. Une tête de marbre provenant d'Amorgos (parle d'un groupe de grossières figures de marbre trouvées surtout dans les Cyclades; l'auteur les signale encore en Eubée, en Attique et à Delphes; l'auteur laisse irrésolue la question de savoir si ces monuments appartiennent à une population grecque primitive). — HILLER VON GÆRTRINGER et Th. MOMMSEN. Le monument de Chaeremon à Nysa de Carie (publie et com-

mente trois importants documents épigraphiques : 1° deux lettres du roi de Pont Mithridate, de l'an 88 av. J.-C., qui anathématisent Chérémon de Nysa et toute sa famille, à cause de son attachement pour les Romains; 2° décret honorifique accordé par les Romains à Chérémon à cause de sa fidélité). — Selivanov. Inscriptions rhodiennes inédites (six pièces). — Duemmler. Inscription d'Itanos en Crète (commente l'inscription publiée par Comparetti dans le *Museo ital. di antichità classica*, II, 671). — Wilhelm. Cinq inscriptions de Lesbos. — Kontoleon. Une inscription à Aphrodite Stratonikis provenant des environs de Smyrne. — Rapports sur les monuments et inscriptions récemment trouvés en Hellade, dans les îles et dans l'Asie Mineure.

34. — Hermes. Bd. XXVI, Heft 2, 1891. — Wilamowitz-Mœllendorff. Les sept portes de Thèbes (étudie la plus ancienne histoire et topographie de Thèbes et critique les études récentes de Fabricius sur ce sujet. Au temps où les tragiques grecs composèrent leurs drames sur l'histoire de Thèbes, les fortifications de cette ville étaient très importantes; mais elles n'ont pas survécu à la destruction de la ville par Alexandre. La Thèbes historique avait seulement trois portes; il ne faut pas croire Pausanias quand il dit qu'elle en avait sept; l'auteur du poème sur la campagne des Sept contre Thèbes a imaginé cette donnée des sept portes dans un but poétique. Hypothèses sur l'origine de Thèbes. L'établissement sur la colline où se trouve aujourd'hui cette ville remonte aux temps héroïques; une seconde colonisation, celle de Béotiens émigrés de Thessalie, étendit la ville primitive vers l'est jusqu'à l'Ismène. La légende des Sept contre Thèbes repose sur des fondements historiques, mais la campagne des Épigones et la prise de Thèbes par eux sont imaginaires).

35. — Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. Bd. CXLIII, Heft 4, 1891. — Poland et Hultsch. Corrections critiques au traité d'Aristote sur la constitution d'Athènes. — Hultsch. Le système attique des mesures comparé à celui de Phédon dans le traité d'Aristote. — Sonny. Raghae-Thara-Tabae (recherche sur les récits qu'on lit dans Arrien, dans Justin et dans Quinte-Curce sur la poursuite de Darius par Alexandre dans l'Asie centrale. Les trois noms de lieu cités à cette occasion par ces trois écrivains se rapportent à une même localité, celle de Raghae, qui existe encore aujourd'hui sous le nom de Ray).

36. — Rheinisches Museum für Philologie. Neue Folge. Bd. XLVI, Heft 2, 1891. — Cauer. Hercule et Omphale (la figure de la reine Omphale et ses rapports avec Hercule s'expliquent par ce fait qu'au temps d'Hérodote encore les femmes en Lydie avaient un rang plus élevé que les hommes. Les Grecs aimaient à identifier les héros barbares avec Hercule; ils purent donc aisément reconnaitre leur Héraclès dans un héros lydien qui accomplit de grands exploits comme époux subordonné de la reine). — Stahl. Décrets d'amnistie à Athènes

(il est certain que les Athéniens ont promulgué six décrets d'amnistie : 1° sous Solon ; 2° au temps des guerres contre les Perses ; 3° celui qui fut rendu par Patroidès pendant le siège d'Athènes ; 4° celui qui fut rendu pendant la paix de Lyzandre ; 5° après l'expulsion des trente tyrans ; 6° après la bataille de Chéronée. Recherches détaillées sur l'étendue et le sens de chacun d'eux). — Wachsmuth. Sur la topographie d'Athènes (1° les renseignements fournis par Pausanias sur l'emplacement du Theseion ont été confirmés par le traité d'Aristote récemment retrouvé ; 2° des renseignements fournis par ce traité sur la presqu'île d'Acté près d'Athènes). — Id. Sur la division des œuvres d'auteurs classiques en pentades. — Joh. Schmidt. Sur la géographie politique de l'Afrique romaine (1° sur le « municipium Numiulitanum, » à 9 kil. de l'ancien Thubursicum Bure ; 2° sur la ville romaine appelée jusqu'ici « Thimbure, » au sud-ouest de Hr. el-Maatria, au pied septentrional du Djebel Gorra ; elle s'appelait sans doute Thimida Bure).

37. — Zeitschrift für deutsche Philologie. Bd. XXIV, Heft 1, 1891. — Simons. Siegfried et Brunhild ; 1er art. (intéressante contribution à la légende des Niebelungen, et vive attaque contre les hypothèses de Golther. Recherches sur les plus anciennes versions scandinaves de la légende de Sigurd et de Siegfried et sur les rapports de la tradition scandinave avec la légende allemande des Niebelungen. L'ancienne tradition scandinave a été entièrement remaniée par des poètes postérieurs, tels que l'auteur de la « Gripisspa ; » on ne saurait en tirer aucune conclusion sur la forme originale de la légende). = Compte-rendu : *Schröder*. Zur Waffen-und Schiffskunde des deutschen Mittelalters bis 1200 (bon ; additions et rectifications par Berger).

38. — Zeitschrift für romanische Philologie. *Supplément*. XII, 1891. — K. Schmidt. Publications relatives à la philologie romane qui ont paru en 1887 (bibliographie qui comprend 1,929 numéros ; l'auteur y a fait entrer aussi les ouvrages concernant la civilisation, l'histoire littéraire et le folk-lore).

39. — Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur. Bd. XXXV, Heft 3, 1891. — Jellinek et Kraus. Les contradictions qui se trouvent dans le poème de Beowulf (les contradictions de fait qu'on a signalées dans ce poème n'existent pas en réalité ; on a mal compris le texte). — Much. Les noms germains des Deae matres ou Matronae (recherches étymologiques sur les noms de ces divinités trouvés dans des inscriptions récentes. Le culte des Matronae n'a pas été implanté en Allemagne par les Romains ; il y existait avant eux). — Id. Nehalennia (c'est un autre nom de la déesse germanique Nerthus). = Comptes-rendus : *Wœber*. Die Skiren und die deutsche Helden-Sage (des critiques). — *Reindell*. Luther, Crotus und Hutten (remarquable). — *Sporrer*. Martinus Balticus, ein Humanisten-Leben aus dem xvi Jahrh. (médiocre). — *Von Wegele*. Aventin (sans valeur).

40. — Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volks-

wirthschaft im deutschen Reiche. Jahrg. XV, Heft 3, 1891. — G. Schmoller. Le développement historique de l'entreprise; suite (expose l'histoire des associations au moyen âge et l'organisation des associations fondées en Allemagne à cette époque pour l'exploitation des mines). — Boehmert. W. Stanley Jevons et son importance pour la théorie de l'économie nationale en Angleterre. = Comptes-rendus : *Elkan.* Das Frankfurter Gewerberecht, 1617-1631 (important). — *Pringsheim.* Beiträge zur wirthschaftlichen Entwickelungsgeschichte der Niederlände im xvii en xviii Jahrh. (bon).

41. — Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte. Heft 37, 1891. — Adler. Le droit des héritiers de former opposition aux aliénations du futur testateur, d'après les plus anciennes sources du droit bavarois (ce droit était une institution propre à tous les peuples germaniques; expose les règles relatives aux fondations religieuses et autres dispositions testamentaires qui étaient en vigueur en Bavière à l'époque agilolfingienne et carolingienne). = Heft 38. Frommer. Débuts et développement du tribunal de commerce à Königsberg (d'après des documents inédits. Les débuts de ce tribunal remontent à la première moitié du xvie siècle. Son organisation jusqu'au moment présent).

42. — Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. *Romanistische Abtheilung.* Bd. XII, Heft 1, 1891. — Gradenwitz. Le statut des ouvriers en ivoire à Rome (texte amélioré et commentaire de l'inscription, qui a été publiée en dernier lieu dans le Bulletin de l'Institut archéologique allemand, 1890, p. 287 et suiv.). — Zachariae von Lingenthal. Sur les sources du droit romain; suite (1° de Johannes Lydus : son nom et l'époque où il vivait; il ne s'appelait pas Laurentius, mais il était fils de Laurentius de Philadelphie. Il écrivait sous le règne de l'empereur Justin; 2° sur la classe des « Coloni partiarii ; » 3° sur la Nouvelle lxvi (47), considérée comme fondement de la chronologie, de Justinien à Léon le Philosophe; 4° des Novelles de Justinien; elles ont été copiées, soit d'après des minutes, soit d'après une expédition originale exécutée par l'empereur. Quelle est l'origine des dates assignées aux Novelles? Les Novelles 1-125 remontent à un recueil officiellement constitué, qui fut sans doute interrompu par la chute du préfet Jean de Cappadoce et par la retraite de Tribonien). — Th. Mommsen. Constitutiones corporis munimenta (on lit ces mots sur deux représentations de « scrinia; » ils se rapportent aux archives des corporations qui conservaient leurs privilèges dans ces « scrinia »). — Id. Critique du Codex Justinianeus (rapproche l'inscr. publiée par Hickes dans le *Journal of hellen. studies,* XI, 251, qui se rapporte à un légat de Cilicie, Rutilianus, du Cod. Justin. 9, 43, 1, dont l'adresse avait été lue jusqu'ici : « Rutiliano consulari Lyciae. » Il faut lire : « Consulari Ciliciae. » Les leçons du cod. Egnatianus, publiées par Haloander dans son édition du Codex Justinianeus, ont une grande valeur pour la cri-

tique du texte). — Id. De la situation juridique des professeurs athéniens à l'époque de l'empire romain (commente une inscription récemment trouvée à Athènes et publiée par Koumanoudis dans l'*Ephemeris*, 1890, p. 143 et suiv.; elle est du temps d'Hadrien; elle se rapporte au scholarque Popillius Theotimus, et fournit des renseignements nouveaux sur la situation des représentants des quatre écoles de philosophes athéniens, de ceux qu'on appelait les Diadoques).

43. — Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft. Jahrg. XLVII, Heft 3, 1891. — Ilwolf. Charlemagne économiste (détails sur l'organisation et l'administration des domaines impériaux, sur les décrets de l'empereur relatifs à l'aménagement des terres et des forêts, au développement des métiers, des arts, de l'industrie, du commerce, à l'amélioration des routes commerciales. A tous ces points de vue, Charlemagne fut un homme d'État et un économiste des plus remarquables).

44. — Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte. *Neue Folge.* Bd. II, Heft 1, 1891. — H. Frisch. Importance de l'enseignement de l'histoire pour l'éducation populaire. — F. von Krones. L'élément germanique dans la population de la ville de Kaschau en Hongrie, du xiiie au xviie siècle (les procès-verbaux du tribunal de cette ville, de 1394 à 1406, montrent qu'à cette époque la population était exclusivement allemande; montre comment cette situation s'est modifiée plus tard). — Schæfer. Fiançailles et mariage en Allemagne au xiiie siècle. — Hartmann. Les « Hünen-Betten » dans les environs d'Osnabruck (ce sont des blocs erratiques qui ont servi de tombeaux à l'époque préhistorique). — Importance des expressions allemandes servant à désigner les rapports de parenté. — F. Arnold. L'Allemagne à la fin du xiie siècle (sur le règne de Philippe de Souabe, dont l'auteur fait ressortir les mérites). — Ch. Meyer. Les relations commerciales entre l'Allemagne et Venise au moyen âge. — Usages et mœurs en Sleswig-Holstein au début du xixe siècle. — Unruh. Tableaux de mœurs de la Poméranie. — W. Mueller. Les forêts et les arbres dans l'histoire et dans la mythologie. — Herkner. Le tissage du coton au moyen âge.

45. — Jahrbücher für protestantische Theologie. Jahrg. XVII, Heft 3, 1891. — Tollin. La situation d'Érasme et du catholicisme à l'égard des doctrines de Michel Servet (vers 1534, il y avait au sein de l'Église catholique deux grands partis qui contribuèrent à préparer et à répandre les idées de Servet contre la Trinité : les uns, parce qu'ils mettaient tout en doute, jusqu'à la Trinité; les autres, parce qu'ils considéraient la Bible comme le fondement de la théologie et par conséquent ne pouvaient admettre la doctrine non biblique de la Trinité. Le pape Léon X était un représentant de la première tendance, Érasme de la seconde. Lorsque Servet exprima publiquement ses idées sur la Trinité, ces deux partis se réunirent pour le combattre). — Ginsburger. Les anthropomorphismes dans les Thargumim; fin. — Lipsius. Les

actes apocryphes de l'apôtre Philippe (commente les Περίοδοι Φιλίππου publiés au tome IX des *Analecta Bollandiana;* recherches sur l'origine et sur les sources de ce traité). — La théologie du juste milieu dans l'antiquité classique (expose les idées de Plutarque sur les limites entre la science et la superstition).

46. — Der Katholik. 1891, avril. — Brueck. Notice nécrologique sur J.-B. Heinrich, vicaire-général et professeur à Mayence. — Paulus. Les Juifs et les réformateurs luthériens en Hesse (les réformateurs du XVIe siècle, Bucer entre autres, ont enseigné et prêché un ardent antisémitisme). — Bellesheim. J.-H. Newmann; fin. = Compte-rendu : *Wilpert.* Die Catacomben-Gemälde (très important). = Mai. Wassermann. Les rosières au moyen âge (comme en Allemagne, on s'inquiéta dans toute la chrétienté d'établir les filles pauvres, et l'on tint pour une œuvre agréable à Dieu d'aider à les marier. Énumère les fondations faites en ce sens par des corporations ou par des particuliers). — Falk. Un « Corpus catholicorum » (expose jusque dans le détail le plan consistant à opposer au recueil des œuvres des réformateurs protestants, ou « Corpus reformatorum, » un recueil analogue comprenant les plus importants des auteurs catholiques qui, avant et après Luther, ont défendu la doctrine de l'Église catholique. Nomme 105 écrivains qui doivent figurer dans ce recueil). = Juin. Falk. Curae posteriores; additions au tome II de l'Histoire du peuple allemand de Janssen (relativement au conflit sur les Indulgences en 1517, aux manifestes d'Ulrich de Hutten et à ses prétendus projets meurtriers contre les ambassadeurs pontificaux en 1520, à la biographie du dominicain J. Tetzel, à la perturbation jetée par la réforme dans l'ordre moral, etc.). — Kihn. Le congrès scientifique international des catholiques à Paris en avril 1891. — Neller. Hontheim et l'archevêque de Trèves Clément-Wenceslas (contribution intéressante à l'histoire du gallicanisme et du rationalisme dans l'Allemagne occidentale au XVIIIe siècle. Voyez plus haut, p. 175, l'article sur Febronius).

47. — Theologische Quartalschrift. Heft 2, 1891. — Keppler. L'esclavage dans le Nouveau Testament (histoire de l'esclavage chez les Juifs; grâce à la législation juive, l'esclavage ne dégénéra jamais chez ce peuple en une condition insupportable; le Christ n'eut donc pas l'occasion de se prononcer contre l'esclavage. Commente les passages du Nouveau Testament relatifs à l'esclavage. Les apôtres partirent de cette idée que la situation extérieure des chrétiens était sans importance pour son bonheur véritable; chaque individu devait donc se plier volontairement à la condition sociale qui lui était imposée. Cependant l'Église chrétienne a aussi, dès l'origine, effectivement aboli l'esclavage dans le cercle des familles chrétiennes en prescrivant la charité et en supprimant par là les distances entre les classes de la société. Réunit les passages des lettres apostoliques relatifs à l'éducation et à l'amélioration morale des esclaves. Dans cette question, l'Église primitive a fait brillamment son devoir).

48. — Theologische Studien und Kritiken. Jahrg., Heft 4, 1891. — SCHLATTER. Eupolème; sa chronologie, ses rapports avec Josèphe et Manéthon (recherches très détaillées sur les sources de l' « Archéologie » de Flavius Josèphe, pour qui Eupolème fut une des principales cautions; étude sur la personne et la méthode d'Eupolème, qui fut un type très intéressant du judaïsme hellénique. Montre qu'Eupolème a mis à profit Jason de Cyrène. Josèphe n'a pas fait d'études approfondies pour écrire son histoire; il a simplement emprunté à ses sources tel fait ou telle date. On ne saurait voir en lui le représentant de la tradition palestinienne du judaïsme et il faut le lire avec circonspection. Recherches de détail sur les dates de Josèphe, sur l'importance des Histoires de Jason de Cyrène, sur les événements qui ont eu lieu au temps des guerres des Machabées). — KNAAKE. Jean de Goch (biographie de ce précurseur de la réforme, mort en 1475; ses idées réformatrices le séparaient du catholicisme médiéval. Les doctrines fondamentales de son système sont celles de la liberté chrétienne et de l'amour unissant l'homme à Dieu).

49. — Zeitschrift für katholische Theologie. 1891, Quartalheft IV. — E. MICHAEL. Dœllinger; un portrait, suite.

50. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. Bd. XII, Heft 3-4. — O. SEECK. L'édit de Milan (cet édit prétendu de 313 ne concernait pas tout l'empire, mais seulement l'Orient; il a été promulgué, non par Constantin, mais par Lucinius tout seul. Si l'on veut lui donner un nom, il faut l'appeler, non l'édit de Milan, mais seulement le décret de Nicomédie). — Dr R. BREYER. Les Arnoldistes (étude sur les doctrines d'Arnaud de Brescia et de ses partisans; leurs rapports avec celles des hérétiques contemporains et en particulier des Vaudois). — Ed. LEMPP. Antoine de Padoue; suite : sa vie et ses écrits. — Dr L. SCHWABE. Sur Hans Denck (complète l'étude de Keller sur la vie et les écrits de cet anabaptiste, surtout à l'aide d'un traité de lui que Keller ne connaissait pas et que l'auteur analyse minutieusement). — E. FŒRSTER. Wiclif considéré comme traducteur de la Bible (il est inexact de dire, avec le protestant Lechler et avec l'ultramontain Bender, que Wiclif ait traduit la Bible dans un esprit hostile à la tradition catholique; partout il reste en communauté avec les doctrines des Pères de l'Église. Ce qui est vrai, c'est que, dans sa doctrine sur l'Écriture et sur son usage, il s'est élevé au-dessus du point de vue du moyen âge). — C. DE BOOR. Additions aux Notitiae episcopatuum; suite (publie une liste des évêchés, composée en grec et plus récente que la Notitia d'Epiphanius, mais plus ancienne que le septième concile œcuménique). — Dr GESS. Lettres et instructions de Tetzel relatives à la ville d'Annaberg, 1516-1517. — HARTFELDER. La « Ratio discendi » de Mélanchthon. — VIRCK. Lubeck en 1536, d'après une lettre de Bugenhagen à l'électeur Jean-Frédéric. — SCHLEUSNER. Les origines de la législation protestante sur le mariage au XVIe siècle, d'après des documents contemporains; suite. — Joh.

Ficker. Documents relatifs aux négociations religieuses à la diète de Ratisbonne, 1532. — Buchwald. Un épisode de la vie monastique de Luther. — Vetter. Luther, Jonas et Mélanchton au duc de Saxe Henri de Wittenberg, le 25 novembre 1539. — G. Nucelleb. Projet, par Mélanchton, d'une lettre de l'électeur Auguste à la reine Élisabeth, octobre 1559. — Une lettre de Joh. Aurifaber à Achille Pirmin Gosser, de Weimar, 28 novembre 1559.

51. — Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Bd. XLV, Heft 1, 1891. — A. Conrady. La langue Newâri (c'est une des trente langues non aryennes parlées dans la Nepaul, pays qui a reçu sa civilisation de l'Inde et de conquérants hindous; elle est indépendante, mais se rattache à la famille indo-chinoise). — Buehler. Les sept édits d'Asoka (texte, commentaire et traduction). — Van Vloten. La secte islamite des Mordjîtes. = Compte-rendu : *Doughty*. Travels in Arabia deserta (Wellhausen signale cet ouvrage comme très important).

52. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften (Berlin). *Sitzungsberichte*. Stück 16, 1891. — H. Zimmer. Des plus anciens rapports des Irlandais avec les Germains du Nord (histoire des campagnes faites par les Irlandais depuis le IVe siècle après J.-C. et de la profonde influence exercée par l'introduction du christianisme en Irlande. Détails sur les expéditions maritimes entreprises pour favoriser les missionnaires irlandais dans les Hébrides, les Orcades, les Shetland et l'Islande. On trouve des moines irlandais en Islande dès 795. Des traces laissées par ces expéditions dans les légendes nationales de l'Irlande. Les Irlandais ont eu leur premier contact avec les Scandinaves, sans doute dans les Shetland ou les Feroë; ces Germains du Nord étaient venus de la côte de Norvège aux Shetland entre 590 et 640. Avec le débarquement des Vikings en Irlande en 806 ou 807 commença une époque de violents combats entre les Irlandais et les Scandinaves). = Stück 27. Kœhler. Philippe II, roi de Macédoine, et ses rapports avec les villes de la péninsule chalcidique (c'est une erreur de dire qu'après sa conquête Philippe ait par esprit de vengeance ravagé cette presqu'île; les villes chalcidiennes n'ont pas été détruites systématiquement; les villes détruites sont une exception. Détails sur l'établissement de Macédoniens en Chalcidique et sur l'inféodation des terres à des nobles macédoniens; la population grecque expropriée de la péninsule reçut des indemnités dans d'autres parties du royaume macédonien. Expose les mesures prises par Philippe au sujet du pays situé entre le Strymon et le Nestos, à l'est de la Chalcidique. A partir des conquêtes de Philippe, le Nestos forma la frontière orientale du royaume. La Thrace devait payer tribut et fournir des troupes auxiliaires; sous Alexandre, un stratège macédonien y exerça les pouvoirs les plus élevés. Les villes grecques de la côte thrace s'allièrent à la Macédoine). — Liebermann. Sur le Quadripartitus, coutumier anglais de l'an 1114 (son auteur, ses

sources, son importance, ses manuscrits). — DUEMMLER. Études sur Alcuin (ses lettres; il ne les écrivit pas lui-même, mais il les dicta. Analyse de ces lettres; leur chronologie; détails sur les événements politiques touchés dans ces lettres). = Stück 34. CURTIUS. Discours pour l'anniversaire de Leibnitz (traite de l'importance du comte de Moltke pour l'histoire et pour la science).

53. — Jahresbericht des historischen Vereins Dillingen. Jahrg. I, 1888. — ENGLERT. Marques de potiers romains à Aislingen, près Dillingen (63 inscr.). — ORTNER. Monnaies romaines des environs d'Aislingen (47 pièces de César à Alexandre Sévère). — ID. Rapport sur les fouilles opérées par la Société (on a trouvé un grand nombre d'objets de l'époque romaine à Faimingen, parmi lesquels une image de Jupiter Dolichenus et de Junon Dolichena). = Jahrg. II, 1889. ENGLERT. Les chartes sur parchemin des archives paroissiales de Dillingen. — SCHILD. La ville de Dillingen du milieu du XIIIe siècle à la fin du XIVe. — ARNOLD. Le castellum romain de Faimingen (exposé stratégique du « limes imperii rhaeticus; » importance du castellum de Faimingen). — FINK. Une nouvelle inscr. de Faimingen (inscr. votive en l'honneur de Mithra). — SCHELLER. Fouilles au castellum de Faimingen (restes de murs, de tours, d'un temple; fragments d'urnes). — ENGLERT. Tombes fouillées à Dillingen (elles sont des premiers temps de l'époque du bronze). = Jahrg. III, 1890. ID. Découverte de trois cimetières alémanniques de l'époque mérovingienne à Gundelfingen, Schretzheim et Wittislingen. — SATTLER. Un registre de revenus perçus par le monastère d'Andechs dans les environs de Dillingen (du commencement du XVe siècle). — ENGLERT. Les revenus de la paroisse de Dillingen en 1540. — ZENETTI. Les plus anciens et les plus importants documents existant aux archives de Lauingen, XIVe-XIXe siècles.

54. — Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. Heft 90, 1891. — MILCHHŒFER. Figure romaine en bronze trouvée dans les environs de Meppen en Hanovre (elle représente sans doute Faunus). — JOS. KLEIN. Les petits monuments épigraphiques romains du musée provincial à Bonn (124 inscr. sur des vases, des anneaux, des outils, etc.). — FURTWÆNGLER. Sur quelques statuettes en bronze du Rhin et du Rhône (1° statuette de Zeus, provenant de Cologne, où l'auteur voit une œuvre de l'art péloponésien du Ve siècle avant J.-C.; 2° statuette de Mercure, provenant de Cologne, importante au point de vue de l'art; 3° statuette de Mercure, provenant de Lyon, au musée de Berlin, du temps d'Auguste; 4° statuette d'Éros, à Bonn, du style de Praxitèle). — MERTZ. Un souterrain de l'époque romaine à Cologne (ce n'était pas un canal, mais un chemin construit dans un but militaire). — P. JOSEPH. Monnaies trouvées à Bonn (en 1890, on a trouvé à Bonn des deniers antérieurs à l'année 1042, provenant pour la plupart d'ateliers bas-rhénans et très importants pour l'histoire monétaire dans la région du Rhin). — IHM. Le culte des « Matres Deae »

grecques en Gaule. — Kœnen. Monnaies gauloises trouvées à Asberg, dans le bas Rhin. — Schaafhausen. Ruines romaines à Bonn (fondements d'édifices romains, briques avec la marque de la Legio I Minervia, squelettes, poteries, etc.). — Rautert. Tombes romaines à Bonn (de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C.). — Stedtfeld. La construction des murs romains de Cologne (elle eut lieu sans doute dans la seconde moitié du IIIe siècle après J.-C.). — J. Klein. Inscriptions romaines de Cologne (2 pièces). — Wiedemann. Cimetière romain à Dusseldorf. — Rautert. Marques d'oculistes romains à Bonn. = Comptes-rendus : *F. von Pulsky*. Denkmäler der Völker-Wanderung (important). — *Heeger*. Ueber die Trojanersagen der Franken und Normannen (bon). — *Drexler*. Mythologische Beiträge. I : der Cultus der ægyptischen Gottheiten in den Donauländern (important). — *Klinkenberg*. Die römisch-christlichen Grab-Inschriften von Köln (important. Corrections par Düntzer). — *Kraus*. Die christlichen Inschriften der Rheinlande. I (bon).

55. — Jahresbericht des histor. Vereins für die Grafschaft Ravensburg zu Bielefeld. VIII, 1891. — Nitzsch. Négociations du conseil municipal de Bielefeld pendant les années 1586-1628.

56. — Mittheilungen des Vereins für Geschichts-und Alterthumskunde zu Kahla und Roda. Bd. IV, Heft 2, 1891. — Dietrich. Histoire des villages de Grœben et de Laasdorf, près d'Iéna.

57. — Neues Lausitzisches Magazin. Bd. LXVII, Heft 1, 1891. — Knothe. Les plus anciens sceaux de la noblesse dans la haute Lusace (avec des remarques sur l'origine de ces familles nobles et 106 reproductions). — Heinrich. Les sceaux et les armoiries de la ville de Gœrlitz (publie deux actes de 1433 et de 1436; quatre planches).

58. — Mittheilungen des Vereins für Hamburgische Geschichte. Jahrg. XIII, 1890. — Th. Schrader. Histoire du corsaire Störtebecker, exécuté à Hambourg en 1402 (énumère les chansons, pièces de théâtre, romans, etc., qui ont été composés sur cet événement du XVe au XIXe siècle). — Ordonnance de Hambourg contre le luxe des habits, les jeux de hasard et pour l'observation du dimanche, 1648.

59. — Zeitschrift des Vereins für Geschichte und Alterthum Schlesiens. Bd. XXV. Breslau, 1891. — Markgraf. La vie et les œuvres de Nicolas Henel de Hennenfeld, 1582-1656 (érudit important pour l'histoire de la Silésie; sa biographie d'après des documents et des lettres inédits; étude approfondie sur ses œuvres historiques, encore inédites pour la plupart). — Wutke. Luttes nationales dans le monastère de Trebnitz en Silésie; suite (ces luttes, commencées en 1696 entre l'élément polonais et l'élément allemand pour obtenir la dignité abbatiale, continuèrent jusqu'en 1740 et se terminèrent par la défaite de l'élément polonais). — Schimmelpfenning. Les Jésuites à Breslau; suite : 1647-1669 (pendant cette époque, la ville de Breslau fit d'inutiles efforts pour obtenir leur expulsion). — Gruenhagen. La Silésie aussitôt après

la paix d'Hubertsbourg (d'après des documents inédits; détails minutieux sur les mesures prises par Frédéric II en 1763 pour secourir les provinces prussiennes et en particulier la Silésie, ruinées par la guerre de Sept ans). — J. Krebs. La Silésie en 1626 et en 1627; suite (marche de Wallenstein; occupation de la Silésie par les Danois et Ernest de Mansfeld). — Pfotenhauer. Le château de Jeltsch, près Ohlau, et son importance historique (depuis 1245). — J. W. Schulte. Ujazd et Lgota (recherches sur les noms de lieux slaves en Silésie. Le nom d'Ujazd, donné à beaucoup de localités slaves, signifiait » circuitus » et désignait une portion de terre inculte assignée aux colons pour la mettre en culture. Mais, depuis la fin du xiie s., les colons cessèrent de défricher les bois et de cultiver le sol; les propriétaires du sol furent donc obligés d'attirer les colons par de nouvelles offres et des conditions plus favorables; ils fondèrent des « biens libres » ou « lgota »; c'est-à-dire que le colon, en recevant la terre, était exempt de charges et de redevances pendant plusieurs années et que, en outre, on lui reconnaissait la libre possession d'une partie du sol. Indique plusieurs noms de localités slaves formés à l'aide des deux termes « ujazd » et « lgota »). — Wutke. Dürben près Schweidnitz et ses seigneurs (depuis 1209). — Stockmann. Notes d'un médecin silésien en 1740 (intéressantes pour les événements de la première guerre de Silésie). — Jungnitz. Liste des prélats du chapitre de Breslau depuis le milieu du xviie s. — Wagner. L'histoire de Silésie d'après les archives du Vatican, 1316-1371 (analyse un grand nombre d'actes concernant des concessions de bénéfices et de fonctions ecclésiastiques, des dispenses pontificales, des indulgences, etc.). — Hanncke. L'histoire de la Silésie d'après la chronique de Cosmus de Simmern (cette chronique fut composée dans la première moitié du xviie s. et est en partie perdue). — Gruenhagen. Une tentative des Autrichiens pour surprendre Breslau en octobre 1758 (publie quatre lettres du général Tauentzien, du ministre Von Schlabendorf et de Frédéric II). — Pfotenhauer. La princesse silésienne Marguerite de Brieg et l'empereur Sigismond (contre les hypothèses de Wertner; l'auteur montre, à l'aide de documents inédits, que l'empereur était en réalité déjà fiancé à cette princesse en 1396, mais qu'il ne l'épousa jamais). — Schuster. Les Russes à Trebnitz (leurs pillages décrits par la lettre d'un contemporain). — Schulte. Commentaire sur les documents silésiens publiés au tome VII du *Codex diplomaticus Silesiae*.

---

60. — Zeitschrift für die œsterreichischen Gymnasien. Jahr. XLII, Heft 4. — Wotke. Des procédés employés pour copier les mss. au moyen âge (dans la *Revue de philologie,* Chatelain a supposé qu'à cette époque il était d'usage de séparer en plusieurs morceaux un ms. à copier et de donner ces morceaux à autant de copistes différents travaillant à la fois. L'auteur combat cette manière de voir en étudiant les différentes copies du ms. de Paris, lat. 12236, du ixe siècle). = Comptes-rendus : *Swoboda.* Die griechischen Volksbeschlüsse (bon). — *Posnanski.* Nemesis und Adrasteia (bon; corrections présentées par Zingerle).

61. — K. Akademie der Wissenschaften (Vienne). **Philosophisch-historische Classe. Denkschriften.** Bd. XXXIX, 1891. — J.-J. von Tschudi. La civilisation, l'histoire et la langue de l'ancien Pérou (très important article ne comprenant pas moins de 220 pages avec des références constantes aux sources espagnoles et péruviennes). — W. Klein. Les vases grecs portant le nom des favoris des fabricants de vases. — Buedinger. La poésie et l'histoire chez Thucydide (1° comment il a utilisé les poésies d'Aristophane, de Pindare, d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide; 2° sur les documents insérés par lui dans son Histoire; l'auteur fait le plus grand éloge de son amour pour la vérité et de sa méthode historique, ainsi que de l'art avec lequel il a disposé son récit; recherches approfondies sur les faits de la guerre du Péloponèse, sur les convictions politiques et sur les jugements de Thucydide). — Gindely. Les plans maritimes des Habsbourg; de la part prise par Ferdinand II à la guerre de Pologne et de Suède, 1627-1629 (raconte en grand détail les tentatives faites par Ferdinand II et Wallenstein pour créer, avec le concours des villes de la Hanse, une flotte de guerre sur la Baltique et sur la mer du Nord et pour contenir par ce moyen les Suédois et les Danois. Le projet échoua faute d'argent et par suite aussi de l'attitude réservée des villes de la Hanse. Des rapports diplomatiques et militaires entre l'Autriche, l'Espagne, la Pologne et la France d'un côté, la Suède, le Danemark et la Hollande de l'autre).

62. — Mittheilungen des Musealvereins für Krain in Laibach. Jahrg. IV, Abth. 1, 1891. — Wolsegger. Le « Urbarium » de la seigneurie de Gottschee en 1574 (fin du texte et tableau des coutumes alors en vigueur dans la seigneurie). — Rutar. Les milices du duché de Carniole au siège d'Agram en 1529 (lors du soulèvement de l'évêque Erdödy contre l'empereur Ferdinand I). — Id. Les archives de la seigneurie de Wippach, 1518-1722. — Id. Établissement des Allemands dans les régions des Alpes orientales (parle avec éloge de l'ouvrage de F. von Krones, avec des rectifications, des additions et des appendices).

---

63. — Gelehrte Estnische Gesellschaft (Dorpat). *Sitzungsberichte,* 1890. — Hasselblatt. Histoire de Jean de Blankenfeld, évêque de Dorpat (il fut dès le début un champion du catholicisme contre les doctrines de Luther). — Michwitz. Superstitions populaires dans le nord-ouest de l'Esthonie. — Reiman. Origines de la langue écrite de l'Esthonie (décrit un ms. de l'an 1606). — Stillmark. « Tulihaend, » le démon de la mythologie esthonienne.

64. — Gesellschaft für Geschichte and Alterthumskunde der Ostseeprovinzen Russlands. *Sitzungsberichte,* 1890. — Bielenstein. Sur les limites du peuple letton et de la langue lettonne au début de la colonisation allemande et à présent. — C. von Lœwis of Menar. Trikaten, ancienne forteresse de l'ordre Teutonique en Livonie (son histoire d'après des documents inédits; description des ruines). — Mettig. Les archives de l'ancienne guilde des brasseurs, 1462-1765. — Id.

Matériaux pour une histoire de l'introduction de la réforme luthérienne à Riga. — Id. Les livres de comptes du conseil municipal de Riga, 1478-1758.

65. — Mittheilungen aus der livländischen Geschichte. Bd. XIV, Heft 3, 1889. — Neumann. Les forteresses de l'ordre Teutonique dans la Livonie polonaise (histoire et topographie des châteaux de Wolkenberg, Rositten, Ludsen et Dunabourg). — Napiersky. Sur l'histoire de l'introduction de la Réforme à Riga (on a dit à tort que Lohmüller avait été appelé à Riga comme surintendant luthérien). — Bergengruen. Le procès concernant le supplice du chevalier livonien Jean de Dalen (il fut exécuté sur l'ordre du grand-maître Henri de Plauen vers 1412. Détails sur le procès intenté à l'ordre par la famille du condamné). — Girgensohn. Le margrave de Brandebourg Guillaume, dernier archevêque de Riga (biographie du margrave, né en 1498, jusqu'à son arrivée à Riga). — Rathlef. Un récit russe sur la prise de Wenden par les Russes en 1577. — Napiersky. Les annales du collège des Jésuites à Riga en 1604-1618; extraits. — Winkelmann. Analecta historiae Livonicae (analyse dix documents imprimés ou inédits des années 1222-1508).

---

66. — The Academy. 1891, 8 août. — *Stanley Lane-Poole.* Sir Richard Church, commander-in-chief of the Greeks in the war of Independence (bonne biographie d'un marin qui combattit les Français pendant toutes les guerres faites à Napoléon et qui, dans la guerre de Grèce, conquit l'Acarnanie et l'Étolie). — *K. Lange.* Der Papstesel; ein Beitrag zur Kultur-und Kunstgeschichte der Reformationszeit (l'auteur prouve qu'une gravure portant la date de 1496, qui représente un monstre à tête d'âne, et où l'on a voulu voir une caricature antireligieuse du pape, n'a pas du tout ce sens; il est impossible d'y voir une sorte de manifestation luthérienne avant Luther; les sentiments luthériens que l'on prêtait à A. Dürer dès cette époque et d'après cet unique argument tombent à plat. Encore une légende dont nous sommes débarrassés à propos des origines luthériennes). — *Williamson.* Trade tokens issued in the xvii^th^ century (fin de cet excellent ouvrage sur les méreaux de commerce au xviie s.). — *J. Evans.* Supplement to the coins of the ancient Britons (excellent). = 5 sept. *Gilbert.* Calendar of ancient records of Dublin. Vol. II (ces documents forment un tableau vivant de la vie civile à Dublin sous Élisabeth. Il est malheureusement gâté par un grand nombre d'erreurs de détail). = 19 sept. *Schirrmacher.* Geschichte Spaniens, vornehmlich im xiv Jahrh. 1276-1369 (récit clair et pittoresque où la solidité du fond est unie à l'éclat de la forme). — Sur l'exécution de Charles Ier (M. Ch. Firth parle d'une récente brochure de M. G. W. Thorpe, intitulée « New light on the execution of Charles Ier, » où l'auteur signale et publie le récit qu'il croit être d'un témoin oculaire écrivant peu après l'événement. M. Firth prouve que c'est, au contraire, une compilation de deux pamphlets antérieurs faits après la Restauration).

67. — The Athenæum. 1891, 8 août. — *W. Smith.* A dictionary of greek and roman antiquities; 3e édit. (cette édition a été très améliorée; elle forme un ouvrage indispensable). — *Mac Kerlie.* Galloway ancient and modern (bonne monographie). — *Andrews.* Bygone Lincolnshire (recueil intéressant). — *P. de Gayangos.* Calendar of state papers relating to the negotiations between England and Spain. Vol. V et VI : 1536-1542. — *Westermarck.* The history of human marriage (ouvrage systématique, mais très clair et bien écrit). = 15 août. *Airy.* Text-book of English history for colleges and schools (manuel fait avec intelligence, mais qui fourmille d'erreurs de détail). — *Cust.* Some account of the Stuarts of Aubigny in France, 1422-1672 (intéressant). = 22 août. *Govett.* The king's book of sports : a history of king James I and king Charles I as to the use of lawful sports on sundays (intéressant, mais sans critique ni méthode). — *Rhys.* Studies in the Arthurian legend (important; l'auteur n'accorde aucune réalité historique au personnage d'Arthur; c'est une pure manifestation des phénomènes de la nature). — *Dom V. M. Doreau.* Origines du schisme d'Angleterre : Henri VIII et les martyrs de la chartreuse de Londres (très intéressant). = 29 août. *Mozley.* Letters from Rome on the occasion of the œcumenical council, 1869-70 (superficiel, mais agréable à lire; peu d'erreurs malgré les préjugés de l'auteur). — *W. Kingsford.* The history of Canada; vol. IV (excellent). = 5 sept. *J. E. Th. Rogers.* Oxford city documents financial and judicial, 1268-1665 (documents intéressants, mais publiés avec peu de soin; excellent index). — *Sharpe.* Calendar of wills proved and enrolled in the court of husting, London; 2e partie : 1358-1688 (excellent). = 19 sept. *J. Macdonell.* Reports of State trials. New series, vol. I-III, 1820-1840 (excellent choix, publié avec science et critique). — *Tyrrell* et *Purser.* The correspondence of M. Tullius Cicero. Vol. III (édition très remarquable).

68. — The Nineteenth century. 1891, sept. — Mrs. Lennard. Ferdinand Lassalle. — Forbes. Souvenirs d'un correspondant militaire (pendant la guerre turco-russe et pendant la campagne contre les Zoulous). — Jusserand. Un ambassadeur de France à la cour de Charles II : le comte de Cominges (extraits de ses dépêches sur l'affaire de Watteville, la langue et la littérature anglaises, l'étiquette et la cour de Charles II, les libertés anglaises, la religion en Angleterre et en France, la « célèbre ambassade » de 1665 expédiée par Louis XIV pour empêcher la guerre entre l'Angleterre et la Hollande).

---

69. — The Nation. 1891, 3 juillet. — *Th. M. Green.* The spanish conspiracy (exposé consciencieux de cette conspiration, qui eut pour but de séparer le Kentucky de l'Union américaine en 1786 et années suivantes; mais le style est emphatique et il y a beaucoup de parti pris). — *C. P. Lucas.* The West Indies; a historical geography of the British colonies. Vol. II (fait avec beaucoup de soin). = 20 août. *Pyle.* The

Buccaneers and Marooners of America (intéressant et soigné). = 3 sept. *Keary*. The Vikings in western Christendom, 789-888 (ouvrage surchargé de détails, mais fait avec science). = 10 sept. *Ramsay*. The historical geography of Asia Minor (ouvrage dont on peut dire que tout y est nouveau). — *B. F. Stevens*. Facsimiles of mss. in european archives relating to America, 1773-78. Vol. IX (il s'y trouve plusieurs lettres de Beaumarchais. Les traductions et transcriptions ne sont pas toujours exactes). = 17 sept. *Lanckoronski*. Stædte Pamphyliens und Pisidiens. Bd. I. Vol. I (ouvrage très remarquable).

70. — Smithsonian Institution. Annual report of the boards of regents, for the year ending June 30, 1888 (Washington, 1890). — O. T. Mason. Rapport sur le département d'ethnographie au Musée national des États-Unis. — C. Adler. Rapport sur la section des antiquités orientales (fouilles en Assyrie et en Babylonie). — A. H. Clark. Rapport sur la collection des reliques historiques, monnaies, médailles, etc. — Th. Wilson. Rapport sur le département de l'anthropologie préhistorique. — Albert P. Niblack. Les Indiens de la côte sud de l'Alaska et de la côte nord de la Colombie anglaise (avec de nombreux dessins et une bibliographie abondante; important). — P. Le Jouy. Collection de poteries funéraires provenant de la Corée au Musée national des États-Unis. — Th. Wilson. Une étude d'anthropologie préhistorique; manuel pour les débutants (avec de nombreuses et instructives gravures). — Id. Résultats d'une recherche sur l'existence de l'homme dans l'Amérique du nord durant la période paléolithique de l'âge de pierre. — W. Hough. Appareils pour faire du feu employés par les sauvages et conservés au Musée national. = Annual report to july 1889 (Washington, 1890). A. Seely. Des appareils employés chez les Grecs et chez les Romains pour donner l'heure. — Dr Rud. Virchow. L'anthropologie dans ces vingt dernières années (discours prononcé à l'ouverture du 20e congrès général de l'Association anthropologique d'Allemagne à Vienne en août 1889). — Ing. Unset. Archéologie scandinave. — O. T. Mason. Les progrès de l'anthropologie en 1889. — Dr P. Topinard. Les dernières étapes de la généalogie de l'homme. — Herbert B. Adams. L'État et l'enseignement supérieur.

---

71. — Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire de Belgique. 1891, nos 1 et 2. — C. Piot. La conquête de Tunis en 1535 racontée par deux écrivains francomtois : Antoine Perrenin et Guillaume de Montoche (d'après l'ouvrage de Castan). — A. Cauchie. Les desseins politiques de Léon X à son avènement et la mission de Laurentio Campeggi en Flandre en 1513 (c'est une instruction secrète de Léon X qui fait connaître l'orientation véritable de sa politique dès le début de son pontificat. Cauchie l'a découverte dans les archives vaticanes). — A. Cauchie. Deux épisodes de la lutte de François Ier avec Charles-Quint en 1543 (pièces inédites concernant la retraite de Fran-

çois Ier de Cateau-Cambrésis dans la nuit du 4 au 5 novembre 1543 et l'entrevue de Poggio, légat du pape Paul III, avec Granvelle). — S. Bormans. Le baron Kervyn de Lettenhove (cet historien belge est mort le 2 avril 1891).

72. — Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 1891, n° 4. — C. Piot. L'histoire des troubles des Pays-Bas par Renon de France (analyse du tome III de cet ouvrage. Il contient beaucoup de renseignements sur la conduite du duc d'Anjou dans les Pays-Bas, sur don Juan et spécialement sur l'assassinat de Guillaume le Taciturne par Balthazar Gérard). — L. van der Kindere. Note sur les Perrons (la croix du perron n'est autre chose que le weichbild germanique). = N° 5. Rapports sur les mémoires concernant les mystiques des anciens Pays-Bas. Le prix est décerné à M. Augé. — J. de Chestret de Haneffe. Les conjurations des Lamarck formées à Liège contre Charles-Quint (les Lamarck, irrités contre Charles V qui avait fait échouer la candidature d'un des leurs au trône épiscopal, se jetèrent dans les bras de la France et causèrent beaucoup de soucis à l'empereur). — F. van der Haeghen. Rapport sur les travaux de la Commission de la biographie nationale. = N° 6. T. Lamy. Étude critique sur l'opuscule *de aleatoribus* (il s'agit du traité attribué à saint Cyprien et des controverses soulevées au sujet de l'auteur véritable). = N° 7. De Ceuleneer. Sur la signification du mot *negociator citriarus*.

73. — Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. XXIX, nos 7 à 10. — H. Schuermans. Épigraphie romaine de la Belgique (présente 105 inscriptions nouvelles).

74. — Bulletin de la Société royale belge de géographie. 1891, n° 3. — E. Hennequin. Étude historique sur l'exécution de la carte de Ferraris et l'évolution de la cartographie en Belgique depuis la publication de la carte de Flandre de Mercator (1540) jusque dans ces derniers temps (travail complet fait d'après les sources par un homme d'une compétence spéciale : M. H. est le directeur de l'Institut cartographique militaire).

75. — Kempisch Museum. 1890, I. — Th. de Roadt. Duffel, Gheel et leurs seigneurs. — Guettschalckx. Grobbendonk pendant la Révolution française. — Serrure. Numismatique campinoise. — Welvaarts. Contributions à l'Histoire de l'avouerie de Moll. — E. T. Le combat de Thielenheide du 24 janvier 1597 (reproduit une relation hollandaise contemporaine de la victoire remportée à Thilenheide en Campine par Maurice de Nassau).

76. — Le Muséon. 1891, n° 3. — C. de Harlez. Les religions de la Chine; suite (cette partie est spécialement consacrée aux sacrifices). — H. Francotte. Notes sur les institutions athéniennes jusqu'aux guerres du Péloponèse d'après Aristote (relève les données nouvelles que fournit la découverte récente de l'Αθηναίων πολιτεία pour l'étude de l'histoire d'Athènes). — T. de la Couperie. Note supplémentaire sur l'ère des

Arsacides. — VAN HOONACKER. Zorobabel et le second temple. = N° 4. COLINET. Le mariage en Chine il y a vingt-cinq siècles.

77. — Revue de Belgique. 1891, n° 7: — H. SCHUERMANS. Amyot au concile de Trente (Amyot a invoqué, devant le concile de Trente, la Pragmatique sanction de saint Louis, et le concile n'a pas contesté l'existence de cet acte célèbre).

78. — Revue générale de Belgique. 1891, n° 8. — A. DE RIDDER. L'indépendance de la Belgique et Talleyrand (étude critique sur les mémoires de Talleyrand et sa correspondance publiée par Pullain). — WOESTE. Le régime moderne (d'après le dernier volume de Taine).

79. — Revue de l'instruction publique en Belgique. 1891, n° 4. F. MAGNETTE. Guillaume d'Orange et la pacification de Gand (étude critique sur la dissertation de M. Ritter). — F. CUMONT. Notes sur les vies des sophistes d'Eunape. = Comptes-rendus : Monumenti antichi publicati per cura della reale Accademia dei Lincei (excellent). — *E. Beurlier*. De divinis honoribus quos acceperunt Alexander et successores ejus. — Essai sur le culte rendu aux empereurs romains (dissertations consciencieuses). — *Ch. Michel*. Un nouveau traité d'Aristote; suite (L'Ἀθηναίων πολιτεία est une source de premier ordre).

80. — Revue belge de numismatique. 1891, 3e livr. — Philippe DE SAXE-COBOURG. Curiosités orientales de mon cabinet de numismatique. — Adrien BLANCHET. Le titre de *princeps juventutis* sur les monnaies romaines. — DE CHESTRET DE HANEFFE. G. L. Hérard, sculpteur et graveur (né à Liège en 1630, mort à Paris en 1675). = Comptes-rendus : *Goblet d'Alviella*. La migration des symboles (plein d'érudition et d'aperçus nouveaux). — *Cumont*. Les progrès de la numismatique gauloise depuis Lelewel (excellent). — *E. van der Straeten*. Les méreaux de la cathédrale de Saint-Bavon à Gand.

81. — Verslagen en Mededeelingen der Koninglyke vlaamsche Academie voor taal en letterkunde. 1891, n° 1. — A. SNIEDERS. Het Kwartier Kempenland. Folklore uit de 17e en de 18e eeuw (études sur les traditions campinoises des deux derniers siècles). — F. DE POTTER. Oprakelingen van biographischen aard (notices biographiques sur un grand nombre d'anciens écrivains belges dont le nom mérite d'être sauvé de l'oubli).

82. — Le magasin littéraire de Gand. 1891, nos 7 et 8. — P. WAUVERMANS. Les réfugiés du coup d'État en Belgique (intéressante étude d'histoire contemporaine, montre l'influence qu'exercèrent les exilés français sur l'orientation des partis en Belgique).

83. — Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. 1891, n° 1. — E. PRUDHOMME. Les échevins et leurs actes dans la province de Hainaut (recherches sur la juridiction échevinale dans différentes communes). — E. CRUTZEN. Une querelle de métier à Mons au XVIIIe siècle (épisode de la décadence des corpora-

tions). = N° 2. J. Declève. Curiosités du formalisme dans les actes et contrats. — H. Destrée. Biographie du feld-maréchal prince C.-J. de Ligne (1735-1814).

84. — Bulletin de la Commission de l'histoire des églises wallonnes. V, 1re livr. — Enschedé. La réforme à Lille durant l'occupation des alliés, 1708-1713 (détails peu connus sur le mouvement protestant qui surgit à Lille après la capitulation de 1708). — F. Icken. Les Wallons à Brême (beaucoup de protestants hollandais et wallons trouvèrent un refuge dans cette ville dès 1522 ; ils étaient complètement absorbés par la population allemande dès la fin du xviie siècle). — J.-A. Lublink-Schröder. Contribution à l'histoire de l'église wallonne de Franeker (cette église, fondée en 1686, a vécu jusqu'en 1808). — J.-G. Frederiks. La communauté wallonne de Voorburg.

85. — Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois. 1891, nos 5 et 6. — C. Le Paige. Notice sur le Gédéon de Libert de Houthem. — C. B. Mémorial du baron de Seraing (détails fournis par un contemporain sur les dévastations amenées par les troupes de Louis XIV dans le pays de Liège, 1674-75). — De Chestret de Haneffe. Biographie de H. Helbig (historien et bibliographe très estimable, 1813-1890). — E. de Marneffe. Papiers concernant les rapports de l'évêque de Liège Jean de Hornes avec Louis Pynnock, maïeur de Louvain (révélations curieuses sur la cupidité et les désordres du prince, 1485-1504).

86. — Annales du cercle archéologique d'Enghien. 1891, III. — J. Vos. Les chanoines de l'ancienne collégiale de Soignies (liste dressée avec soin d'après les archives ; elle va de 1090 à 1794). — F. Matthieu. Notice historique sur la foire et le marché de Gummerages (intéressante étude d'histoire locale avec pièces inédites du xive et du xvie siècle). — G. Zech. Une excursion archéologique à Braine-le-Comte, Soignies et Horrues (détails peu connus et planches). — J. Croquet. Notice historique sur l'église paroissiale et sur les institutions religieuses de Braine-le-Comte (travail considérable fait d'après les sources).

87. — Annales du cercle archéologique du pays de Waas. 1891, 2e livr. — Van Raemdonck. Le pays de Waas à l'époque du mammouth (suite). — L'épitaphier Waesier (nouvelle série de 85 épitaphes avec blason recueillies dans les environs de Saint-Nicolas). — H. Verbraeken. Histoire de la commune de Melsele (va depuis les origines jusqu'au xvie siècle ; bonne monographie).

88. — Annales de la Société archéologique de Namur. XIX, 1re livr. — P. Rops. Les « Basilicæ » des cimetières francs (contrairement à l'avis de Bequet, l'auteur estime que les « Basilicæ » sont de simples chapelles funéraires). — L. Lahaye. Une conspiration manquée (détails inédits sur la tentative infructueuse faite en 1702 par J.-A. de Walletz de livrer Namur aux Impériaux). — U. Berlière. Les droits de l'abbaye

de Florennes à Dourbes. — C. Roland. Histoire généalogique de la maison de Rumigny-Florennes (1re partie d'un travail considérable. Il s'agit du fief de Rumigny, situé dans le département des Ardennes).

89. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1891, n° 1. — U. Berlière. Les origines du monachisme et la critique moderne (étude considérable divisée en cinq chapitres : les Thérapeutes, les Esséniens, les prétendues origines du monachisme, les sources historiques du monachisme primitif, le développement du monachisme chrétien). — D. G. M. Un écrit méconnu de saint Jérôme (c'est à tort qu'Érasme a nié l'authenticité de la lettre de saint Jérôme à Présidius *de cereo Paschali*). = N° 2. L. Jannssens. Un nouveau chiliasme mitigé (réfutation de la thèse de l'abbé Bigou). = N° 3. Id. La langue parlée par Jésus et par les apôtres (cette langue était l'hébreu tel qu'on le parlait en Palestine depuis le retour de Babylone). — U. Berlière. Une colonie de moines liégeois en Pologne au XIIe siècle (il s'agit du monastère de Lubin, près de Posen, fondé au commencement du XIIe siècle par l'influence de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège). — G. van Caloen. La question religieuse chez les Grecs (histoire de la séparation des chrétiens grecs et des chrétiens latins; étude sur les moyens de ramener l'unité dans l'Église). — G. Durand. Arimathie et Ramathaim Sophim (identifie cette localité avec le village moderne de Rentis). = N° 4. U. Berlière. Dom Hubert de Soetendael, abbé de Saint-Trond (1638-1663). — D. G. M. Un saint de Maëstricht rendu à l'histoire (identification de Wizo, évêque de Trèves (804 à 809), avec Candide Wizo, disciple d'Alcuin). — U. Berlière. Le regeste de Bernard Aylier, abbé du Mont-Cassin (ce document est appelé à mettre davantage en relief la lutte des Hohenstaufen contre l'Église et l'installation de la dynastie d'Anjou en Sicile). = N° 6. Les chapitres généraux de l'ordre de Saint-Benoît avant le quatrième concile de Latran (1215).

---

90. — Jahrbuch für schweizerische Geschichte. Bd. XV, 1890[1]. — F. Berger. La route du Septimer : recherches critiques sur les « restes d'anciennes voies romaines. » — S. Vögelin. Études sur Egidius Tschudi : ce qu'il a fait pour donner à l'histoire suisse une base documentaire (2e partie).

91. — Indicateur d'histoire suisse. Nouvelle série, XXIe année, 1890. — G. de Wyss. Discours d'ouverture prononcé, le 6 août 1889, à l'ouverture de la séance annuelle de la Société générale d'histoire suisse. — W. Gisi. Études généalogiques. — W. Golther et A. Stern. Une chronique rimée de la guerre de Souabe (deux articles). — W. Œchsli. Cysat et le concordat fédéral du 23 janvier 1525. —

1. Le relevé des périodiques suisses a subi, par suite de circonstances accidentelles, un retard que nos lecteurs d'outre-Jura voudront bien excuser.

H. Cavizell. Étudiants suisses de l'Université de Padoue. — Th. de Liebenau et L. Tobler. Chants historiques de la Suisse (deux articles). — Wanner. Un document des archives d'État de Schaffhouse, 1056. — H. Zeller-Werdmüller. Sur la généalogie des comtes de Rapperswil. — Th. de Liebenau. Contribution à la biographie de Georges Supersax, 1500. — G. Tobler. Publications historiques de la Suisse pendant l'année 1889. — J. Strickler. Une lettre du conseil de Fribourg en Brisgau à la ville de Zurich, 1366. — H. Fürler. Un recès oublié de 1427. — E. de Muralt. La fin de Jean Waldmann. — Th. de Liebenau. Jean Junker de Rapperswil (soldat suisse du xvie siècle). — H. Herzog. Le voyage d'Egidius Tschudi à Rome. — J. Bæchtold. Matériaux pour servir à la biographie de Jean Stumpf. — Th. de Liebenau. Note relative à la bataille d'Ivry. — A. Maag. La conspiration de Henzi à Berne, 1749. — Le R. P. G. Meier. Les armoiries fédérales. — J.-L. Brandstetter. Le nom de « Schitwald. » — R. Durrer. Duel entre un landammann et un bourreau, 1557. — G. de Wyss. Miscellanées. — P. Schweizer. Liste de coutumiers zurichois qui n'ont pas été publiés dans les *Weisthümer* de Grimm (avec quelques remarques critiques sur cet ouvrage). — G. Meyer von Knonau. Regestes de documents des archives communales de Stalla. — Th. de Liebenau. La combourgeoisie de la ville de Saint-Gall avec les confédérés, 1412. — Id. Quatre lettres du duc Henri de Rohan aux cinq cantons catholiques, 1632 (démêlés confessionnels de la Suisse). — R. Maag. Le bourgmestre Waser. — W.-F. de Mülinen. Notices nécrologiques.

92. — Der Geschichtsfreund. Bd. XLV, 1890. — Le « Liber censuum » de l'abbaye d'Einsiedeln, 1331, publié, avec une introduction et des notes, par le R. P. O. Ringholz. — A. Nüscheler. Les monastères de la Suisse, études historico-archéologiques (suite).

93. — Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich. Bd. XXII, Heft 5, 1889. — J.-R. Rahn. Description du château de Chillon. = Heft 6, 1890. — Id. Les vitraux suisses de la collection Vincent à Constance.

94. — Jahrbuch des historischen Vereins des Kt. Glarus. Heft 25, 1890. — F. Dinner. Coup d'œil sur les travaux de la Société d'histoire de Glaris pendant les vingt-cinq premières années de son existence (1863-1888). — Th. Girard. Kerenzen sur le Walensee. — J. Schmidler. Les collections de la Société d'histoire de Glaris.

95. — Thurgauische Beitræge zur vaterlændischen Geschichte. Heft 30, 1890. — J. Büchi. Les vitraux peints de la Thurgovie. — E. Zeppelin. La famille de Salomon III, évêque de Constance et abbé de Saint-Gall. — J. Widmer. Les écoles populaires de la Thurgovie au temps de la république helvétique.

96. — Argovia. Jahresschrift der historischen Gesellschaft des Kt. Aargau. Bd. XXI, 1890. — W. Merz. Les chevaliers de Rinach (2e partie).

97. — Beitrœge zur vaterlœndischen Geschichte herausgegeben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel. Bd. XIII, Heft 3, 1890. — C. Burckhardt. L'envoi de B. Vischer à Paris en 1813. — Chr. Bernouilli. Le bailli Pierre de Hagenbach.

98. — Archiv des historischen Vereins des Kt. Bern. Bd. XIII, Heft 1, 1890. — J. Stammler. Les tapisseries de Saint-Vincent de Berne. — R. Luginbühl. Lettres de J.-G. Zimmermann, E. de Fellenberg, etc., à P.-A. Stapfer.

99. — Bulletin de l'Association pro Aventico. N° 3, 1890. — L. Martin. Catalogue-guide du musée d'Avenches. — E. Secretan, E. Wavre et W. Cart. Les fouilles, 1888-1890. — C. Morel. Une inscription d'Avenches. — W. Cart. La statuette de Bacchus.

100. — Bulletin de l'Institut national genevois. Tome XXX, 1890. — C. Du Bois-Melly. De la désertion malicieuse et de l'adultère, de la séparation conjugale et du divorce sous l'ancienne législation genevoise. — Id. De l'exercice des derniers droits féodaux dans l'ancienne république de Genève. — J. Vuy. Un voyage en Europe au siècle dernier. — L. Dufour. Les ascendants de J.-J. Rousseau.

101. — Politisches Jahrbuch der schweizerischen Eidgenossenschaft herausgegeben von Dr K. Hilty. Bd. V, 1890. — W. Œchsli. Les relations de la Confédération suisse avec l'Empire jusqu'à la guerre de Souabe.

102. — Jahrbuch des schweizerischen Alpenclubs. Bd. XXIV, 1889. — G. Meyer von Knonau. Le pays de Sargans. Esquisse historique. = Bd. XXV, 1890. Id. Même sujet.

103. — Étrennes chrétiennes, publiées par une réunion de pasteurs et de laïques. XVIe année, 1889. — C. Dardier. La révolte des Camisards. — E. Ritter. Notes et documents sur l'histoire du piétisme à Genève et dans le pays romand. = XVIIe année, 1890. A. Chantre. Antoine Carteret, notice biographique.

104. — Bullettino storico della Svizzera italiana. Anno XIII, 1891, juillet-août. — Les châteaux de Bellinzone sous la domination des Sforza. — Architectes et ingénieurs militaires au service des Sforza (répertoire des sources et notices sommaires). — Après la bataille de Giornico; documents et regestes milanais, janv.-mars 1479. — Un bombardier français refusé aux examens de 1530 (publie le procès-verbal de l'examen avec la liste des questions et réponses).

---

105. — Nuovo archivio veneto. Tome I, 2e partie. — G. Bigoni. Un correspondant napolitain de Fr. Apostoli; dix lettres inédites tirées des archives de l'État à Venise, 1792-1793 (il y est surtout question des affaires de France). — Padovan. Numismatique; rectifications et additions (l'auteur apporte quelques corrections à un précédent mémoire qu'il avait publié dans l'*Archivio* sur les monnaies des Vénitiens). —

Ferro. Curiosités linguistiques. — Monticolo. Le métier des « fioleri » à Venise au xiiie et au xive siècle et ses plus anciens statuts; fin. — Biadego. Aqueducs romains et du moyen âge à Vérone. — Cipolla. Publications étrangères sur l'histoire de l'Italie au moyen âge. 1890.

106. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XVI, fasc. 3. — Croce. Les théâtres de Naples du xve au xviiie s.; fin. — Ceci. Les églises et les chapelles abattues ou qu'on doit abattre pour l'assainissement de Naples; suite. — D. B. Histoire du royaume de Naples, de 1040 à 1453 (suite de cet ancien récit). — Faraglia. Essai de chorographie des Abruzzes; suite. — Fortunato. Deux inscriptions du xiie s. (inscriptions latines gravées au-dessus de la porte de l'église de Santa-Maria de Perno, en Basilicate; elles citent Gilbert de Balvano, qui fit construire l'église). — Inventaire des pièces sur parchemin ayant appartenu à la famille Fusco; suite.

107. — Giornale ligustico. 1891, juillet-août. — Poggi. Contribution à l'histoire de Gênes au xve s.; fin. — Sabbadini. Vie de Guarino de Vérone; suite : Guarino à Ferrare, 1429-1460.

---

108. — Boletin de la Real Academia de la Historia. T. XVIII, fasc. 1 et 3, février-mars 1891. — José Gómez de Arteche. Autographes de D. Felix Amat, abbé de la Granja (étude intéressante sur quelques-uns des autographes de D. Felix Amat, donnés à l'Académie par D. Juan Mañé y Flaquer. D. Felix Amat fut confesseur de Charles IV et de Ferdinand VII, et ses papiers, publiés déjà en grande partie dans sa biographie par D. Felix Torres Amat (1835-1838), sont d'une certaine importance pour l'histoire du règne de ces deux princes). — Francisco Danvila. Clôture et délimitation de la Juiverie de Valence en 1390-91 (étude critique accompagnée d'un plan). — Francisco Codera. Notes sur Murcie durant la domination musulmane, au milieu du viie siècle de l'hégire (renseignements biographiques sur un sofi de Murcie, appelé Abu-Ali-Alhaçan). — C. Pujol y Camps. Le tambour du Bruch (récit du combat du Bruch, livré le 6 juin 1808, où les Français furent mis en déroute par les paysans catalans). — Fidel Fita. L'évêque Guisliberto et les Usages de Barcelone (publication de documents inédits relatifs à cet évêque et à son successeur Berenguer, destinés à fixer la date de l'élévation du second à l'épiscopat et à préciser, par cela même, la date des Usages de Barcelone). — Fidel Fita. Bulle inédite de Silvestre II. — Santiago de Vandervalle. Santa Cruz de Mar Pequeña (détermination de l'emplacement de cette forteresse espagnole, sur la côte nord-ouest de l'Afrique). Dans les *Variétés :* les Restes mortels de Calixte III et d'Alexandre VI dans l'église de Sainte-Marie de Montserrat à Rome (document italien). — Fidel Fita. Saint Louis de Gonzague à l'Escorial et à Perpignan (document en catalan sur le séjour à Barcelone, en 1682, de l'impératrice Marie, sœur de Philippe II). — J.-A. de Lavalle. Mémoires de deux vice-rois du Pérou (rapport sur les relations des deux

vice-rois, marquis de Mancera et comte de Salvatierra, de 1648 à 1655, récemment découvertes). — Francisco DE CARDENAS. Biographie du marquis de Molins, membre de l'Académie. Dans les *Notices* : Renseignements biographiques sur Gil González Dávila. — Dépôt à l'Académie d'un mémoire manuscrit de D. Constantino Garrán sur le *Fuero municipal de Nájera*. — Notice sur les *Dietarios de la Generalidad de Cataluña*, sorte de journal contenant des renseignements précieux pour l'histoire de la Catalogne et même pour l'histoire générale, du XVe au XVIIe siècle, et dont D. José Coroleu a publié des extraits traduits en castillan (Barcelone, 1889, in-8o). — Notes relatives à l'expulsion des Juifs en 1492. — Communication de D. Fidel Fita sur diverses inscriptions en latin nouvellement découvertes.

---

109. — Historisk Tidsskrift. 6e série, vol. II, cah. 3. — FRIDERICIA. Études statistiques sur les classes agricoles au XVIIe siècle. — A.-D. JŒRGENSEN. La guerre des rois Sven et Valdemar en 1157. — ID. Le nombre des paroisses en Jutland au moyen âge. — THISET. Niels Ebbesen est de la famille Strangesœn. = Comptes-rendus : *H.-F. Rørdam*. Danske Kirkelove, 1536-1683 (publication diligente, mais sans méthode). — *V.-A. Secher*. Corpus constitutionum Daniæ (excellent). — *W. Christeneen*. Publications historiques de l'étranger relatives au Danemark, 1889. = Vol. III, cah. 1. L. KOCH. L'enfance et la jeunesse du roi Frédéric VI. — JŒRGENSEN. Les chansons historiques et Niels Ebbesen. — ID. La guerre en 1157. — Kr. ERSLEV. Les préliminaires du carnage de Stockholm, 1510-1520 (combat l'opinion de Paludan-Müller). — ID. La théorie de Paludan-Müller sur la critique des légendes. = Comptes-rendus : *G. Norrie*. Le médecin Georg Heuermann, 1723-1768 (bon). — *M. Mackeprang*. Publications historiques relatives au Danemark, 1890.

110. — Aarbœger for Nordisk Oldkyndighed. 1890, cah. 4. — C. NEERGAARD. La fondation du couvent Mariager. — G.-L. GROVE. Le diplôme du roi Eric Lam pour le couvent de Nestved, 1140. — I-B. LŒFFLER. L'âge de la cathédrale de Roskild. = 1891, cah. 1-2. P. HAUBERG. Les monnaies de Guttand. — KORNERUP. L'histoire de la construction de la cathédrale de Roskild. — Chr. KIER. Les lois ecclésiastiques de la Sélande et de la Seanie (deux lois à peu près contemporaines, la loi de la Seanie est l'aînée et formée environ 1160).

111. — Geografisk Tidsskrift. Vol. XI. — P. LAURIDSEN. Vitus Bering (remarques sur le célèbre explorateur et critique de l'ouvrage de W.-H. Dall).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — Une nouvelle édition du *Livret de l'École des chartes, publié par la Société de l'École des chartes,* qui forme un volume in-12 de 313 pages, vient d'être mise en vente à la librairie Alph. Picard, 82, rue Bonaparte, au prix de 2 fr. Entièrement refondue, elle a été augmentée notamment de la liste des 434 thèses qui ont été présentées de 1849 à 1891 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe, avec des indications bibliographiques sur toutes celles qui ont été imprimées en tout ou en partie et un index alphabétique.

— Tous ceux qui s'intéressent aux études bibliques ont lu l'article si ingénieux dans lequel M. E. Havet a repris et développé sa thèse de la *Modernité des prophètes.* Cet article vient d'être réimprimé en volume (C. Lévy). Ceux même que M. Havet n'aura pas convaincus liront avec intérêt un livre où sont relevés avec une critique aussi précise et aussi subtile les rapports entre les livres prophétiques et les faits de l'histoire juive à l'époque asmonéenne.

— On a publié en volume les excellentes études de M. Ch. Nisard sur le *Poète Fortunat* (Champion), la dernière œuvre d'un laborieux, modeste et ingénieux érudit dont M. E. Boysse nous rappelle dans une agréable préface les titres nombreux à la reconnaissance des linguistes, des historiens et des lettrés.

— La *Bibliothèque de la faculté des lettres de Lyon,* qui compte déjà d'excellents ouvrages historiques de MM. Bourgeois, Waddington et Gallois, a consacré un de ses volumes à des *Mélanges carolingiens,* dus à trois élèves de la faculté, et composés sous la direction de leur maître, M. Bayet. C'est là un excellent exemple donné par l'université de Lyon et que nous espérons voir suivi ailleurs. Le premier de ces mémoires, *Remarques sur un passage de Richer,* par M. Bardot, tout en ayant le tort de vouloir défendre Richer du reproche d'avoir voulu falsifier l'histoire en rapportant à Henri de Saxe des actes de Gislebert de Lorraine, fait observer, avec raison, que ces altérations de la vérité historique proviennent de la conception politique qui voyait dans les Carolingiens les héritiers de l'empire de Charlemagne tout entier et refusait d'admettre le roi saxon comme un souverain égal et indépendant. M. Pouzet nous présente d'excellentes considérations sur la *Succession de Charlemagne et le traité de Verdun.* Il montre le lien qui rattache entre eux les divers partages du IXe siècle et en particulier ceux de 806, de 817 et de 843; il fait remarquer que le partage de Verdun est un partage entre frères par parts égales, sans aucun souci de distinction de

nationalité et conforme aux anciennes traditions franques. — Dans ses *Remarques sur les causes qui ont facilité la conquête franque en Lombardie et qui en ont assuré la durée,* M. Breytot montre comment les Francs trouvèrent un appui dans la population romaine et dans le clergé catholique, comment le terrain leur fut préparé par les progrès mêmes de la royauté lombarde, enfin le soin qu'ils eurent de ménager les intérêts de l'aristocratie lombarde, déjà habituée à obéir à des princes étrangers.

— La Société Saint-Augustin (Lille, Desclée, De Brouwer) nous a adressé deux nouveaux volumes. L'*Histoire civile et religieuse des papes, de Constantin à Charlemagne,* par le chanoine Audisio, traduite par M. Labis et annotée par M. Deloigne, est un ouvrage sans grande originalité qui ne méritait guère d'être mis en français. Les *Éléments d'iconographie chrétienne,* par M. L. Cloquet, pourront, au contraire, rendre de réels services. On y trouvera, classés avec clarté, des renseignements précis sur les divers motifs de l'iconographie religieuse, sur leur développement historique, sur leur sens symbolique, etc.

— M. E. Prarond, à qui nous devons déjà un livre excellent sur la Ligue à Abbeville, a entrepris d'écrire des annales de sa ville sur un plan assez original, qui ne lui attirera pas beaucoup de lecteurs, mais qui fera de son livre un recueil précieux à consulter pour les historiens. — Le premier volume de son *Histoire d'Abbeville, Abbeville avant la guerre de Cent ans* (Picard), nous donne, année par année, avec l'indication des noms des magistrats municipaux, celle de tous les événements politiques, sociaux et économiques que les documents nous font connaître, avec le renvoi exact aux sources manuscrites ou imprimées où ils sont mentionnés, et des citations textuelles tirées de ces sources. Si bien que ces annales fournissent une sorte de dépouillement chronologique de tous les documents concernant l'histoire d'Abbeville. Le prochain volume sera consacré à Abbeville pendant la guerre de Cent ans.

— Mlle Blaze de Bury a consacré un volume à *Anne Boleyn* (Perrin). Elle a bien senti le côté dramatique de son sujet et bien rendu le caractère de son héroïne; mais le récit qu'elle a fait de sa vie est rendu terriblement obscur par une recherche perpétuelle du style pittoresque à la Michelet.

— M. Ph. Tamizey de Larroque a publié, avec une introduction et des notes, le *Livre de Raison de la famille Dudrot, de Capdebosc,* 1522-1675 (Picard, 47 p. in-8°), qui lui a été communiqué par M. Soubdès. — Ce livre de raison ne renferme en dehors des renseignements généalogiques qu'un très petit nombre de notes sur des pestes ou famines; mais il s'y trouve des chants historiques d'un réel intérêt, un en particulier sur les prédications à Condom et à Cahors de frère Thomas Illyricus, à propos duquel M. T. de Larroque a ajouté une note importante.

— La réimpression de l'*Histoire de Languedoc,* par D. Devic et D. Vaissete, est aujourd'hui achevée avec les t. XI et XII (Toulouse, Privat).

Le t. XI contient le récit des événements de 1443 à 1643. Le t. XII est consacré aux notes et aux preuves. Nous trouvons parmi les notes l'important et remarquable mémoire de M. A. Molinier sur la géographie de la province de Languedoc au moyen âge. Les autres notes, fort intéressantes, mais plus brèves, sont dues à M. J. Roman. Sauf une sur Henri de Rohan, qui est du colonel de la Noe, elles se composent de notes additionnelles aux notes 4, 6 et 7 de D. Vaissete, et de quatre notes sur les églises protestantes dans le Languedoc, sur l'exécution de l'édit de Poitiers en Languedoc, sur la chambre de l'édit en Languedoc, et sur Henri de Montmorency-Damville. Les preuves contiennent sur 557 documents 415 documents nouveaux, parmi lesquels 165 ont été ajoutés par M. Molinier, et le reste par M. Roman. On y remarquera les lettres de Clermont-Lodève à Anne de Montmorency et de nombreuses lettres relatives aux affaires des protestants, de 1576 à 1580 et de 1621 à 1629. Une notice finale de M. Molinier résume en quelques pages ce qu'a été la tâche des nouveaux éditeurs, tâche dont la part la plus lourde est retombée sur lui, et pour laquelle on ne saurait lui avoir une trop grande reconnaissance. C'est encore lui qui s'est chargé de la partie géographique de l'album qui sera publié prochainement comme supplément et qui contiendra, outre des cartes, des reproductions de monnaies, de sceaux, et une bibliographie iconographique. La partie artistique de cet album a été confiée à M. Roschach.

— Le t. VI des *Lettres du cardinal Mazarin* (coll. des doc. inédits) comprend le texte de 323 lettres et l'analyse de plus de 2,000 lettres écrites entre le mois d'août 1653 et le mois de juillet 1655. Les négociations avec Cromwell, avec la Suède, enfin avec la papauté au moment de la fuite de Retz à Rome et de l'expédition du duc de Guise en Italie sont les objets les plus intéressants traités dans ces lettres. — Ce volume est le dernier qui aura été préparé entièrement par M. Chéruel. L'achèvement de la publication a été confié à M. G. d'Avenel; c'est dire qu'il est en bonnes mains.

— M. J.-J. Guiffrey vient de publier, dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France,* le t. III des *Comptes des bâtiments du roi, sous le règne de Louis XIV.* Ce volume comprend les années 1688 à 1695. Il se termine par des tableaux récapitulatifs des dépenses, par une liste des artistes, littérateurs et savants nommés dans les comptes et par une table alphabétique de tout près de 100 pages, qui est une merveille d'analyse minutieuse et précise. Nous avons eu occasion de dire à propos du second volume (*Rev. hist.,* XXXV, 325) ce que nous pensions de la publication in extenso de ces comptes. Nous ne pouvons pas dire que notre sentiment à cet égard se soit modifié. M. Guiffrey a vu un manque de reconnaissance pour ses peines et une malveillance préconçue envers sa personne dans le regret que nous avions exprimé de voir un homme de sa valeur consacrer tant d'années à un travail

aussi ingrat et d'une utilité aussi restreinte, et il a, dans sa préface, relevé nos observations avec sa courtoisie et sa bonne grâce habituelles. Nous ne voulons pas le suivre dans une polémique qui n'aurait d'intérêt pour personne, mais nous avons été un peu étonné de le voir considérer comme une attaque et une « réprobation » l'expression d'un simple regret qui nous paraissait plutôt flatteur pour celui qui en était l'objet.

— M. M. Tourneux vient de nous donner, dans la jolie Bibliothèque des Mémoires de Jouaust, une excellente édition des amusants *Mémoires de Marmontel* (3 vol. in-12), où nous trouvons une peinture si piquante de la vie littéraire au XVIIIe siècle.

— M. Louis Ravaisson-Mollien a complété et publié le t. XVII des *Archives de la Bastille* (Pedone-Lauriel), préparé par son oncle M. F. Ravaisson. Ce volume contient des documents de 1757 à 1762. Les affaires les plus curieuses auxquelles se rapportent les documents de ce volume sont ou des affaires d'espions au service de l'Angleterre ou de la Prusse, comme Babu, Balbi, La Sale, Mesnil, baronne de Rieben, Taaffe, ou les histoires bizarres des gens qui, comme Tavernier, ont eu le cerveau troublé par l'attentat de Damiens et prétendaient avoir comploté contre le roi, ou enfin des affaires d'impressions clandestines.

— M. F. Giraudeau a eu une idée de livre très ingénieuse et il l'a exécutée avec beaucoup d'esprit dans *Hier et aujourd'hui. Les Vices du jour et les Vertus d'autrefois* (Perrin). Fatigué d'entendre louer toujours le passé aux dépens du présent, il a comparé successivement notre dévergondage, notre grossièreté, notre cupidité, notre égoïsme, notre scepticisme, la corruption des classes moyennes et inférieures avec ce que les historiens nous apprennent de l'ancien régime, et principalement du XVIIe et du XVIIIe siècle, et sur tous les points il arrive à la conclusion qu'on se trompe en criant à la décadence. Il a mis de la malice jusque dans son épitaphe tirée de M. Taine, qui, s'il s'en est souvenu en écrivant son premier volume des origines de la France contemporaine, l'a souvent oubliée en écrivant les suivants : « La peinture du présent n'est pas vraie sans le souvenir du passé; car, aussitôt que l'on considère le passé, on est tenté de trouver le présent beau et honnête. »

— M. Viollet vient de nous donner le troisième volume de son excellente traduction de l'ouvrage d'A. Schmidt : *Paris pendant la Révolution, d'après les rapports de la police secrète* (Champion, 1884-1890, 3 vol. in-8°), ouvrage des plus précieux pour la connaissance de l'état moral et économique de la France, de 1789 à 1799. Le troisième volume contient le tableau de la misère publique à la fin de la Convention et sous le Directoire. M. Viollet a ajouté à ce volume sept intéressants appendices, parmi lesquels nous signalerons surtout un rapport général

de la surveillance du 27 octobre 1795, et un long mémoire d'un agent royaliste sur l'état de la France en avril 1796.

— Le volume de M. Ch. Nauroy, intitulé : *Révolutionnaires* (Savine), est un des plus curieux qu'ait publiés l'infatigable fureteur. On y trouvera une biographie de madame Tallien, remplie de détails et de documents inédits; des lettres de Dumouriez, et de Biron, Lafayette, Le Brun, Brissot à Dumouriez; des notes biographiques sur Biron; un chapitre sur Pâris, l'assassin de Lepelletier Saint-Fargeau, et sur la descendance de celui-ci; des renseignements généalogiques intéressants sur la descendance de Diderot, Helvetius, d'Holbach, Carnot; quelques notes insignifiantes sur les dernières années du second empire et sur Bakounine. M. Nauroy paraît ignorer que Bakounine a eu des enfants; il dit du moins que Mme Bakounine ne fut sa femme que de nom.

— Le t. III du *Recueil des actes du Comité de salut public avec la correspondance officielle des représentants en mission,* publié par M. Aulard, comprend le mois d'avril 1793 et les cinq premiers jours de mai. C'est seulement avec ce volume que nous entrons dans la période proprement dite du Comité de salut public. Il fut en effet créé le 6 avril sur la proposition d'Isnard, et malgré les protestations énergiques de Buzot.

— M. le baron A. du Casse vient de faire paraître deux volumes curieux à divers titres. Le premier est intitulé : *la Chute des monarchies en France.* Dans la première partie consacrée à la chute de Napoléon, nous signalerons surtout une lettre du comte Bordessoule à Mortier sur la conduite de Marmont à Essonne en 1814; dans la seconde, consacrée à la chute des Bourbons, un très intéressant récit de la Révolution de 1830 par le marquis de Choiseul, chef d'état-major des troupes alors à Paris; enfin, dans la troisième, qui part de la chute de Napoléon III, nous trouvons un récit de la bataille de Sedan par le général Wimpffen. L'autre volume de M. du Casse, les *Dessous du coup d'État* (Savine), ajoute encore beaucoup de détails inédits à ce que nous savions déjà sur l'indignité des complices du 2 décembre, sur les mobiles tout personnels qui les ont poussés à s'associer à un acte de pur brigandage politique, et qu'aucune nécessité sociale ne commandait; enfin, on y trouve les renseignements les plus curieux sur l'attitude et le rôle du prince Napoléon et du roi Jérôme.

— On lira aussi avec intérêt, bien qu'avec un sentiment assez pénible, les souvenirs du général de Ricard, ancien aide de camp du roi Jérôme, intitulé : *Autour des Bonaparte* (Savine). La première partie de ces souvenirs est relative au père du général et à l'éducation militaire de celui-ci sous le premier empire. La seconde partie se compose d'une série de portraits et d'anecdotes aussi authentiques que peu édifiants sur la famille impériale, et en particulier sur le roi Jérôme et son fils. La troisième partie est formée de fragments d'un journal de l'année 1856. L'éditeur du volume, M. L. Xavier de Ricard, qui, par

parenthèse, aurait dû mieux veiller à la correction typographique du volume, y a joint une introduction assez amusante sur la vie de la jeunesse républicaine de la fin du second empire.

— M. Léon Muel a eu une excellente idée en publiant son ouvrage intitulé : *Gouvernements, ministères et constitutions de la France depuis cent ans* (Marchal et Billard). Ce n'est pas une simple succession de noms et de dates, mais un précis historique des révolutions et des crises qui ont accompagné les changements de gouvernements, de constitutions et de ministères. Ce précis, dont les détails sont choisis avec beaucoup de tact et de discrétion, est suivi de listes chronologiques de tous les ministres et de tous les sous-secrétaires d'État depuis cent ans. Il y a toute une philosophie de l'histoire de France contemporaine qui se dégage de ce livre où les faits parlent seuls. Par une heureuse fortune, M. Muel a publié son livre juste au moment où la France paraît lasse du régime des changements perpétuels. Espérons qu'il restera longtemps au courant.

— Une *Bibliothèque d'éducation moderne* vient d'être créée chez MM. Charavay, Mantoux et Martin, sous la direction de M. Edgar Monteil. Peut-être le nom du directeur n'est-il pas celui qui peut donner le plus de garanties pour la *neutralité* politique et religieuse qu'on nous annonce comme devant être le caractère de cette bibliothèque. Quoi qu'il en soit, le premier volume, qui est dû à la plume de M. Camille Pelletan, et qui contient, en 365 pages, une histoire contemporaine, *De 1815 à nos jours,* est écrit avec un talent narratif remarquable et un effort d'impartialité incontestable. L'auteur ne vise pas à une neutralité impossible en pareille matière ; il ne cache pas ses sentiments républicains, ni même ses sympathies radicales, mais son livre n'est pas une œuvre de parti et de polémique, et il est écrit de verve avec une conscience et un sens de l'histoire où se reconnait l'ancien élève de l'École des chartes.

— Dans son *Crispi, Bismarck et la triple alliance en caricatures,* comme dans son *Bismarck en caricatures* (Delagrave), M. Grand-Carteret a fait œuvre d'historien et de psychologue. Non seulement il a réuni sur quelques-uns des plus grands événements et des hommes les plus marquants de notre temps des documents iconographiques, qui, pour être amusants, n'en sont pas moins significatifs, et qui, sans lui, n'auraient été ni conservés ni résumés ; mais il les a éclairés d'un commentaire spirituel et sérieux à la fois qui leur donne leur pleine valeur biographique. Nous aurons prochainement encore un *Wagner en caricatures* qui ne sera pas le moins curieux de la série.

— On trouvera dans l'*Afrique française* de M. A. Joyeux (Alcan. Bibliothèque utile) un bon résumé de la situation actuelle et des perspectives d'avenir de nos colonies africaines.

— La deuxième année de la *Vie politique à l'étranger* (1890) a paru à

la librairie Charpentier, précédée d'une préface de M. M. de Vogüé. C'est un recueil très bien fait de renseignements historiques, divisé par pays, suivi pour chacun de la nécrologie de l'année et d'une courte bibliographie. Le point de vue des nombreux collaborateurs groupés sous la direction de M. Lavisse est celui d'une objectivité absolue. On n'en pourrait dire autant de la *France politique et sociale* publiée par MM. Hamon et Bachot (Savine, 1890), qui est écrite au point de vue socialiste, boulangiste, révisionniste et antisémite, et qui donne une place exagérée aux côtés anecdotiques.

— Le t. XVII du *Recueil des traités de la France,* par M. J. de Clercq (Pedone-Lauriel), contient les traités des années 1886 et 1887. On y remarquera surtout les actes relatifs aux conventions postales et ceux qui concernent nos possessions africaines.

— M. G. Labouchère nous a donné une excellente traduction du livre de Ph. G. Hamerton, *Anglais et Français* (Perrin, 2 vol. in-12). L'auteur, qui a vécu en France de longues années, est un observateur aussi clairvoyant qu'impartial, qui ne parle que de ce qu'il a vu ou contrôlé. Son ouvrage est aussi instructif qu'amusant et il jette de vives lumières sur la psychologie de deux peuples qui, bien que voisins, se connaissent peu et se comprennent mal.

— Le livre de M. Azibert, intitulé *Sièges célèbres* (Delagrave), contient le récit de dix-neuf sièges, depuis celui d'Alésia par Jules César jusqu'à celui de Tuyen-Quan en 1884-85. Chaque récit est accompagné d'un plan de la place et des ouvrages de siège. Les *Sièges célèbres* sont un bon livre de vulgarisation, sérieusement composé, qui intéressera les jeunes gens à qui il sera donné en prix.

— Dans le numéro d'août-octobre du *Bulletin universitaire de l'enseignement secondaire,* M. Marcel Dubois exprimait le vœu de voir fonder en France une Revue de géographie, conçue à un point de vue vraiment scientifique. Son vœu est déjà réalisé par la création des *Annales de géographie,* recueil trimestriel, dirigé par MM. Vidal de la Blache et M. Dubois, dont le premier numéro a paru le 15 octobre, chez l'éditeur M. A. Colin. Ce numéro, auquel MM. Foncin, Vidal de la Blache, Schirmer, Camena d'Almeida, Gallois, M. Dubois, Rainaud, Guillot et Guilloux ont collaboré, donne l'idée la plus heureuse de la nouvelle entreprise.

— Les fascicules 55 à 60 du *Nouveau dictionnaire de géographie universelle,* de Vivien de Saint-Martin et Rousselet (Hachette), vont de *Sabi* à *Sémipalatinsk.* Signalons parmi les articles les plus importants Sahara, Saint-Denis, Saint-Domingue, Saint-Laurent, Saint-Pétersbourg, Saint-Pierre, Salouen, Salt-Lake, Salvador, Samarkand, Saravak, Sardaigne, Savoie, Saxe. La géographie fluviale nous semble une des parties les plus neuves et les plus soignées de ce remarquable dictionnaire.

— On lira avec intérêt la très judicieuse étude de M. H. Cochin sur

Boccace (Plon, Nourrit) suivie d'une étude sur le Cortegiano et de deux courts chapitres sur le val d'Arno et les improvisateurs toscans.

— M. P. Lintilhac nous a donné le premier volume d'un *Précis historique et critique de la littérature française depuis les origines jusqu'à nos jours* (André-Guédon, t. I. Des origines au xviie s., 357 p. in-12), où il a su unir d'une manière remarquable les qualités de l'érudit à celles du lettré, donner aux étudiants à la fois une impression très vive du mouvement littéraire et des notions nombreuses et précises sans minutie ni encombrement sur le travail par lequel l'érudition contemporaine a porté la lumière dans notre vieille littérature. Il contribuera, nous en sommes convaincus, à éveiller chez plus d'un le désir de contribuer à son tour à cette œuvre de découverte et de résurrection. M. L. a ajouté à son volume une très bonne bibliographie des ouvrages à consulter pour chacun des chapitres de son précis. — La *Petite histoire de la littérature française* par M. Gazier (Colin) se distingue par d'autres mérites et est faite sur un autre plan. C'est un abrégé élémentaire d'où tout appareil érudit, toute indication bibliographique sont bannis; mais sous des allures très modestes le livre de M. Gazier ne manque pas d'originalité, sinon dans la forme, du moins dans les jugements. C'est l'œuvre d'un esprit solide qui connaît bien ce dont il parle. L'idée de donner des portraits des principaux écrivains nous a paru heureuse.

— La nouvelle et excellente édition des *Provinciales* que vient de donner M. A. Molinier (Lemerre, 2 vol. in-8°) se recommande à nous, non seulement par un texte soigneusement établi sur 30 mss. de l'édition originale, mais aussi par une introduction importante de 142 p. où l'éditeur juge avec impartialité la valeur des reproches adressés à Pascal à propos des attaques contre les jésuites, et où il esquisse à l'occasion de la casuistique une sorte d'histoire de la morale catholique; c'est encore une intéressante notice bibliographique suivie de variantes; c'est enfin pour chaque lettre une notice très précise sur les circonstances qui accompagnèrent son apparition et des notes étendues où nous trouvons la confrontation de toutes les citations et allusions de Pascal avec les textes mêmes des casuistes. L'édition de M. Molinier est la première qui permette de se former un jugement compétent sur la valeur de la polémique de Pascal.

— Les cinq premiers fascicules du *Dictionnaire général de la langue française,* par MM. Hatzfeld, A. Darmesteter et Thomas, ont déjà paru (Delagrave), nous conduisant jusqu'au mot : *cependant.* — On peut dès maintenant se rendre compte du plan et des mérites de cette œuvre lexicographique, la plus importante qui ait été entreprise en France après celle de Littré, et qui s'en distingue par plusieurs points. Il ne traite que de la langue du xviie s. à nos jours et il ne donne que très peu de place à l'histoire des mots. Il indique d'abord l'étymologie, établie avec plus de rigueur scientifique que dans Littré et où sont distinguées avec soin les provenances des divers sens d'un même mot.

A l'étymologie est rattachée la mention du plus ancien exemple connu du mot. La supériorité du nouveau dictionnaire sur celui de Littré se manifeste surtout dans les définitions et dans le classement des diverses acceptions d'un mot qui sont logiquement rattachées à son acception primitive et groupées autour des acceptions principales. La mort prématurée de M. Darmesteter l'a empêché de terminer le *Traité de la formation de la langue française* qui devait précéder le dictionnaire. Heureusement M. Hatzfeld a trouvé en M. Thomas un collaborateur capable de prendre la place de M. Darmesteter, soit pour l'achèvement du traité, soit pour le travail de revision du dictionnaire.

Livres nouveaux. — Biographies. — *A. Folliet.* Les députés savoisiens aux assemblées législatives de la Révolution. 1792-1800. Charavay. — *Abbé J. Morey.* Anne de Xainctonge et les Ursulines au comté de Bourgogne; étude historique d'après les archives et mss. originaux. 1567-1890. Bloud et Barral. — *Baguenier-Desormeaux.* Un conventionnel choletais : M.-L. Talot, adjudant général. 1755-1828. Angers, Germain et Grassin.

Histoire locale. — *Clesse.* Le canton de Conflans, ses villages et ses anciens seigneurs. 2 vol. Nancy, impr. coopérative de l'Est. — *L. de Glanville.* Histoire du prieuré de Saint-Lô de Rouen. 2 vol. Rouen, Cagniard. — *Comte de Mareschal de Luciane.* Souveraineté temporelle des évêques de Maurienne au moyen âge. (Mém. de l'Acad. de Savoie, 4e série, tome III.) Chambéry, impr. Savoisienne. — *G. Lambert.* Histoire du siège de Toulon en 1707. Toulon, impr. du Var. — *Abbé P. D. Bernier.* Essai sur le tiers état rural, ou les Paysans de basse Normandie au xviiie s. Mayenne, impr. Nézan. — *Dom Fr. Ganneron.* Les comtes de Boulogne (ms. de 1640). Boulogne-sur-Mer, Deligny. — *Fr. Le Coq.* Documents authentiques pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé dans le département de la Mayenne. 5e partie : district d'Évron. Laval, Chailland. — *J. Maillard.* Les Yvelines. Histoire de Rambouillet, de son château et des lieux remarquables de sa forêt. Picard. — *L. Morand.* Les Bauges. Histoire et documents. 3e vol. : Peuple et clergé. Chambéry, impr. Savoisienne. — *J. Andrieu.* Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du Condomois et du Bazadais incorporées dans le département de Lot-et-Garonne. Agen, Michel et Médan; Paris, Picard.

Alsace. — Le t. VI et dernier du magistral ouvrage de M. X. Mossmann, *le Cartulaire de Mulhouse* (Colmar, Barth; viii-759 p. in-4°), contient les documents des années 1587 à 1797, plus un supplément de 8 pages. Il conduit l'histoire de Mulhouse depuis la crise qui fit triompher le parti des cantons protestants de la Suisse jusqu'au moment où elle fut définitivement réunie à la France. L'indépendance de Mulhouse resta menacée jusqu'à la paix de Westphalie; mais alors, enclavée dans les possessions françaises, elle jouit d'une pleine sécurité et d'une complète autonomie, dont elle profita pour développer son commerce et son industrie. M. Mossmann peut dire avec un juste orgueil, en posant la dernière pierre de ce monument élevé à la plus vieille ville libre alsacienne, que son œuvre n'a pas déçu l'attente des historiens.

— M. R. Reuss vient de nous donner une de ces monographies alsatiques où il excelle à raconter les événements de la vie locale et provin-

ciale tout en leur donnant une portée bien plus large par l'horizon historique au milieu duquel il les place et par les idées générales auxquelles il les rattache. Son *Histoire du Gymnase protestant de Strasbourg pendant la Révolution, 1789-1804* (Fischbacher, 264 p. petit in-8°), est à la fois un chapitre de l'histoire de la Révolution et un chapitre de l'histoire de la pédagogie. Non seulement on y assiste à toutes les péripéties par lesquelles passa la vieille école protestante fondée par Jean Sturm, et qui, comme collège de l'université, dépendait à la fois de la municipalité et de l'université; non seulement on la voit solidarisée avec la partie la plus intelligente, la plus libérale et la plus modérée de la population strasbourgeoise; être menacée par les Jacobins et même un instant supprimée, puis se relever peu à peu de ses ruines pour recouvrer avec le Consulat son existence autonome et florissante à côté de l'Académie protestante; mais on y suit aussi les vicissitudes du collège royal, fondé par Louis XIV, transformé en collège national, remplacé ensuite par une école centrale qui est elle-même supplantée par un lycée impérial. A côté de cette transformation dans l'organisation, M. Reuss nous renseigne aussi sur les changements dans le personnel et dans les programmes.

Belgique. — Notre correspondant nous adresse le résumé des travaux de la Commission royale d'histoire de Belgique pendant l'année 1890 : M. Kervyn de Lettenhove a ajouté un neuvième volume aux *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II.* Ce volume embrasse l'époque agitée qui s'étend du 3 novembre 1576 au 6 octobre de l'année suivante. La plus grande anarchie règne dans le pays; les gouverneurs sont incapables de maîtriser l'indiscipline des soldats et le peuple se révolte contre l'autorité despotique du roi d'Espagne. En désaccord sur les moyens à employer pour rétablir la paix et la concorde, les états généraux ne l'étaient pas moins sur le choix des alliances étrangères. Ici on préférait l'alliance française; ailleurs les conseils des ambassadeurs anglais étaient écoutés de préférence. Le tome IX des *Relations politiques* renferme, à cet égard, de nombreux détails, la plupart empruntés aux correspondances des agents anglais Wilson et Davison, déposées au *Record Office* de Londres; ils jettent un jour nouveau sur les projets de don Juan d'Autriche, qui voulait profiter des circonstances pour attaquer l'Angleterre en s'alliant à Marie Stuart. — Le tome VIII de la *Correspondance du cardinal de Granvelle,* de 1580 à 1585, éditeur M. Piot, renferme 227 documents dont 154 de Granvelle. Les faits principaux mentionnés dans cette correspondance se rapportent, en grande partie, aux démarches tentées par le cardinal auprès de Marguerite de Parme afin qu'elle reprît le gouvernement des Pays-Bas, devenu vacant par la mort de don Juan d'Autriche. On sait que la princesse avait accepté cette combinaison fâcheuse, qui ne pouvait qu'entraver la marche des affaires du roi aux Pays-Bas, en créant et en entretenant des froissements inévitables entre Marguerite et son fils, Alexandre de Parme, qui serait resté chargé de la direction des

opérations militaires. Celui-ci fit échouer les arrangements proposés par Granvelle. Le volume renferme aussi des renseignements nombreux sur la conquête du Portugal par les armées du roi; sur la conduite du duc d'Anjou, qui aspirait à la fois à établir son autorité dans les Pays-Bas et à obtenir la main de la reine d'Angleterre, Élisabeth, et sur les agissements du parti des *Malcontents* rallié à l'Espagne, mais plus soucieux de ses intérêts particuliers que des besoins du pays. — M. A. Wauters a terminé la quatrième série de ses *Analectes de diplomatique* en reproduisant vingt-deux chartes inédites, datant du commencement du xive siècle et relatives, pour la plupart, aux démêlés des ducs de Brabant, soit avec leurs voisins, soit avec leurs principales villes. Comme d'habitude, il a fait précéder chacun de ces documents d'un court exposé qui en explique l'intérêt. — Avant de mettre au jour, de concert avec M. Schoolmeesters, le premier volume du *Cartulaire du chapitre de Saint-Lambert* de Liège, M. S. Bormans a communiqué à ses collègues une note expliquant la méthode dont lui et son collaborateur se sont servis dans la préparation de leur travail, et qu'ils comptent employer dans leur publication. On doit à M. Piot quatre notices, toutes destinées à faire apprécier l'intérêt que présentent pour l'histoire de la Belgique des publications faites à l'étranger. — M. Devillers a emprunté aux archives de Hainaut la matière de deux notices consacrées à des événements qui se sont passés à Mons. Le premier est l'arrestation de Philibert, margrave de Baden-Baden, qui fut emprisonné en juin 1564; l'autre concerne le fameux Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, qui, après avoir perdu tour à tour la confiance du duc Charles et celle du roi Louis XI, fut remis à ce dernier, condamné par le parlement de Paris et exécuté le 19 décembre 1475. — Le travail de M. Génard, intitulé : *Deux documents concernant les projets de fortification d'Anvers de l'empereur Napoléon Ier*, répond à des préoccupations actuelles et s'occupe des projets formés jadis par l'empereur pour faire de la métropole commerciale de la Belgique une place forte de premier ordre. — Le même auteur a communiqué des documents trouvés aux archives communales d'Anvers et relatifs à la décision prise, en 1582, par les états généraux réunis en cette ville, d'offrir la couronne des Pays-Bas à François, frère du roi de France Henri III, duc d'Anjou et d'Alençon. — M. Kurth a fait une étude sur *Deux biographies de Notger*. Il se livre à une critique approfondie des sources, étudie spécialement le texte de Gilles d'Orval et montre que celui-ci s'est servi d'un texte du xiie siècle auquel il a ajouté les traditions erronées qui avaient cours de son temps. — M. Pirenne s'est proposé d'étudier, non la bataille de Courtrai, gagnée sur les Français par les milices communales de la Flandre en 1302, mais quelques traditions qui se sont formées de très bonne heure sur cet événement. Après avoir utilisé le récit qu'en donne le général Köhler dans son travail sur l'art militaire au temps de la féodalité, il en fait ressortir les lacunes et les erreurs. Il montre que, dès le commencement du xive siècle, il s'est formé deux

courants d'opinion, bien différents, sur les causes de la défaite de la chevalerie française. En regard de ce que racontent les chroniqueurs flamands et brabançons contemporains, il montre les écrivains français, et en premier lieu Guillaume Guïart et Geoffroi de Paris, le premier témoin oculaire, le second regardé à tort comme tel, introduisant dans leur narration des détails évidemment controuvés, ayant pour but d'altérer le caractère des événements. Il est curieux de suivre dans son travail la manière dont leur récit, bientôt adopté par les nombreux ennemis des Flamands et en particulier par Ottokar, l'auteur de la *Stairische Reimchonik,* et par l'écrivain hollandais connu sous le nom de *Guillelmus procurator,* fut généralement adopté en Europe et finit par devenir populaire dans les Pays-Bas même. — On connaît la place considérable qu'occupe dans la bibliographie de l'ancienne jurisprudence française l'ouvrage intitulé : *la Somme rurale,* par Jean Boutillier. Composé de 1370 à 1395, ce livre renferme le droit coutumier et canonique qui était en usage dans le royaume de France; il fut surtout utile à ceux qui avaient des procès au parlement de Paris et à servir de *vade-mecum* aux juges jusqu'au XVIIe siècle. On pourrait conclure de là que les détails se rapportant à l'existence de l'auteur nous ont été fidèlement transmis. M. O. DE MEULENAERE a parfaitement établi le contraire dans la notice intitulée : *Documents inédits pour servir à la biographie de Jehan Boutillier.* Il y a publié dix-neuf documents; le plus important est un testament de Boutillier, daté du 5 mars 1387-1388, et dans lequel on voit qu'il était né à Pernes, bourg de la Picardie. — M. A. CAUCHIE, qui a visité les dépôts d'archives italiennes, a envoyé une communication très intéressante sur les *Archives farnésiennes à Naples.* — On connaît l'importance de la magnifique *Collection Moreau* de la Bibliothèque nationale de Paris. M. E. BACHA en a étudié les t. CCCIX à CMLXXVI. — Dans un second travail : *Nouvelles recherches sur Adrien d'Utrecht,* M. Bacha raconte les tentatives désespérées qui ont été faites jusqu'à présent pour retrouver les papiers d'État de ce pontife. Mal accueilli à Rome à cause de la simplicité de ses goûts, de ses projets de réforme et de son origine étrangère, Adrien VI n'a laissé que des traces incomplètes de son passage sur le trône pontifical. Ainsi que le constate une lettre du pape Grégoire XIII à l'évêque de Liège, Gérard de Groesbeck, on ignorait totalement ce qu'étaient devenus ses papiers, enlevés, paraît-il, par son secrétaire Hezius, mort doyen du chapitre de Saint-Lambert de Liège. La notice de M. Bacha coordonne et complète les détails connus à cet égard. — D. BERLIÈRE, bénédictin de Maredsous, a dépouillé les procès-verbaux des visitations canoniques des monastères clunisiens conservés à la Bibl. nat. de Paris, dans l'ancien fonds de Cluny. Il en a extrait quatre procès-verbaux des visitations faites en Belgique en 1288, 1306, 1308 et 1311. — Citons enfin une dissertation de M. J. FREDERICHS : *le Grand Conseil des ducs de Bourgogne. Contribution à l'étude du droit public des Pays-Bas au XVe siècle.* La réunion des provinces des Pays-Bas sous l'autorité du duc de Bourgogne, Philippe, avait rendu indis-

pensable la création d'un grand corps, à la fois politique et judiciaire, qui donnait de l'unité au gouvernement. Grâce aux pièces qu'il a consultées dans les archives de Bruxelles, l'auteur a parfaitement éclairci les difficultés du sujet.

Allemagne. — M. Georg Voigt, professeur d'histoire du moyen âge à l'université de Leipzig, un des plus profonds connaisseurs du xve s. et de la Renaissance, est mort le 18 août dernier à l'âge de soixante-quatre ans. Ses principaux ouvrages sont : *Enea Silvio de' Piccolomini, als Papst Pius II, und sein Zeitalter,* 3 vol. 1856-1863; — *die Wiederbelebung des classischen Alterthums,* 1859, 2e édit. en 2 vol. 1880-81; — *Moritz von Sachsen,* 1876.

— M. W. L. Holland, professeur de langues romanes à l'université de Tubingue, éditeur de nombreux textes en ancien français, est mort le 23 août dernier à l'âge de soixante-neuf ans. Citons parmi les ouvrages et éditions de textes : *Zur Geschichte Castiliens, Bruchstücke aus der Chronik des Alonso de Palencia,* 1850; — *Crestien von Troyes, litterargeschichtliche Untersuchung,* 1854; — *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans,* 6 vol. 1867-1879.

— Le 7 septembre est mort à l'âge de soixante-quatorze ans M. Graetz, professeur d'histoire et littérature juive à l'université de Breslau. Son principal ouvrage est la *Geschichte der Juden von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart.* On lui doit aussi de nombreux essais; il était un des directeurs du *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums.*

— M. Bernheim, professeur d'histoire à Greifswald, est appelé à Kœnigsberg. — M. Geiger, privat-docent à Munich, a été appelé à Erlangen pour remplacer M. Siegel comme professeur de philologie indo-germanique.

— L'Académie des sciences de Leipzig a nommé membres ordinaires de la classe d'histoire et philologie MM. Fr. Delitzsch, Th. Schreiber et Meister.

— L'Académie de Berlin a nommé membres correspondants MM. Usener, de Bonn; Kaibel, de Strasbourg; Wachsmuth, de Leipzig; M. von Wilamowitz-Mœllendorff, de Gœttingen; L. Wimmer, de Copenhague; Latyschew, de Kasan.

— La même Académie a accordé 600 m. pour l'impression des *Inscriptions Sinaïtiques* recueillies par M. Euting; 5,000 m. pour continuer l'édition des commentateurs d'Aristote; 3,000 m. pour le supplément du C. I. L.; 3,000 m. pour les travaux relatifs aux inscriptions grecques; 6,000 m. pour la *Correspondance de Frédéric II;* 1,400 m. pour la publication des monnaies antiques de Thrace, Mésie et Macédoine; 1,000 m. pour la publication des écrits gnostiques entreprise par Schwartz; 750 m. pour l'histoire de l'université de Wittemberg entreprise par G. Bauch.

— M. F. Kofler a publié une *Carte archéologique du grand duché de*

Hesse, coloriée, en deux feuilles, avec un texte de 114 pages, tirée à part du 1er vol. de la nouvelle série de l'*Archiv für hessische Geschichte*.

— Une société internationale vient de se fonder pour célébrer le 300e anniversaire d'Amos Coménius, le 28 mars 1892. Né en Moravie, exerçant son influence au milieu des Tchèques, des Allemands, des Anglais, des Suédois et des Hongrois, en relations amicales avec des Français et des Italiens, il s'est acquis, par sa pensée comme par sa vie, une importance universelle. Comme philosophe et comme théologien, il a, d'accord avec des hommes tels que Andreæ, Duræus, Milton, etc., consacré sa vie à une œuvre de paix; « en plaçant (comme il le disait) le salut de l'humanité plus haut que les considérations de langues, personnes et sectes, » toujours il fit tous ses efforts pour prévenir les luttes des Églises, des peuples et des classes. Comme pédagogue, il a, poussé surtout par Bacon, acquis aux sciences expérimentales le droit de pénétrer dans les écoles latines qui existaient avant lui, introduit la langue maternelle au nombre des matières d'enseignement et fait entrer l'idée du développement corporel dans la conception de l'école. En réclamant l'instruction pour la jeunesse entière, y compris le sexe féminin jusqu'alors mis de côté, il a été un des pères de nos écoles primaires. Longtemps il exerça son activité à Prérau et Fulnek en Moravie, à Lissa, Elbing, Sáros-Patak et Amsterdam; mais Berlin, Londres, Prague et Stockholm, Dantzig, Eperies, Gœrlitz, Hambourg, Leide, Norrkœping, Stettin, Thorn et beaucoup d'autres villes peuvent également réclamer l'honneur de l'avoir reçu; c'est aux universités réformées de Herborn et Heidelberg qu'il a fait ses études. L'exécution des préparatifs d'une fête digne de lui est réservée pour plus tard. Toutefois il a été déjà décidé de créer dès à présent, sous le nom de Société Coménius, une société qui aura pour but de faire connaître le grand homme, non seulement aux érudits, mais aussi à toute la génération présente. Elle publiera, pour commencer, un Bulletin mensuel qui, tout d'abord, paraîtra à des époques indéterminées, trois à six fois par an. Les contributions aux frais de la fête projetée et de la société à fonder devront être adressées à M. Lud. Keller, archiviste de Munster (Westphalie).

— La librairie Teubner, Leipzig, a mis en vente la 1re partie du tome I d'un important ouvrage de M. V. Gardthausen intitulé : *Augustus und seine Zeit;* elle comprend les chapitres suivants : 1° après les ides de Mars; 2° lutte pour les provinces; 3° aux vainqueurs les dépouilles; 4° le monde partagé entre César et Antoine; 5° fin de la générosité; Actium.

Livres nouveaux. — Antiquité. — *Hiller von Gærtringer*. Zur arkadischen Königsliste des Pausanias. Jauer, Guercke. — *Bernoulli*. Römische Ikonographie. 2e partie : die Bildnisse der römischen Kaiser. II, von Galba bis Commodus. Stuttgart, Union. — *A. Mueller*. Die Alexandergeschichte nach Strabo. 2e partie. Wurzbourg, Stahel. — *Nessling*. De seviris augustalibus. Giessen, Trenckmann. — *G. Reinhardt*. Der Tod des Kaisers Justinian. Cöthen, Bühling.

Histoire générale. — *K. Lehmann*. Die Entstehung der Libri feudorum.

Rostock, Stiller. — *H. Meisner*. Die Herzogin Maria Anna von Bayern und der preussische Reichstagsgesandte von Schwarzenau, 1778-1785. Jauer, Guercke. — *W. Burghard*. Die Gegenreformation auf dem Eichsfelde. 1574-1779. 2e partie. Leipzig, Fock. — *Eberl*. Studien zur Geschichte der Karolinger in Bayern. Straubing, Hirmer. — *H. Schindler*. Die Kreuzzüge in der altprovenzalischen und mittelhochdeutschen Lyrik. Leipzig, Fock. — *K. von Rittberg*. Beitrag zu 1813. Die Belagerung der Festung Spandau. Graudenz, Gæbel. — *Pribram*. Die Heirat Kaiser Leopold I mit Margaretha Theresia von Spanien. Leipzig, Freytag. — *W. Tomaschek*. Zur historischen Topographie von Kleinasien im Mittelalter. Vol. I : die Küstengebiete und die Wege der Kreuzfahrer. Ibid.

Histoire locale. — *Ch. Meyer*. Geschichte der Provinz Posen. Gotha, Perthes. — *Bolkmer* et *Hohaus*. Geschichtsquellen der Grafschaft Glatz. Vol. V. 1346-1398. Habelschwerdt, Franke.

Documents. — *Finke*. Die Urkunden des Bisthums Paderborn. 1251-1300. Münster, Regensburg. — *Sepp*. Vita S. Hrodberti primigenia authentica. Ratisbonne, Coppenrath. — *Iken*. Die bremische Kirchenordnung von 1534. Brème, Müller. — Urkunden und Regesten zur Geschichte der Burggrafen und Freiherren von Hammerstein. Hanovre, Hahn. — *Schenkl*. Bibliotheca patrum latinorum britannica. Vol. I, 1re partie : die Bodleian Bibliothek in Oxford. Leipzig, Freytag.

Autriche. — M. Singer, professeur d'histoire ecclésiastique à Czernowitz, est appelé à Innsbruck. — M. Busson, professeur d'histoire du moyen âge à Innsbruck, est appelé à Graz. — M. Weiss est nommé professeur d'histoire ecclésiastique à Graz.

— Sous le titre, plus douloureux que flatteur, de : *la Grande nation, 1870-71* (Plon, Nourrit), on a réuni les articles publiés pendant la guerre franco-allemande dans le *Neuer freier Lloyd*, par le député hongrois, M. Éd. Horn. M. Horn, esprit vigoureux et économiste distingué, avait été un des meilleurs rédacteurs des *Débats* et du *Courrier du dimanche*. Il resta ami fidèle, mais aussi clairvoyant, de la France. Son livre est un touchant témoignage de ses sentiments et on y trouve un tableau émouvant de la France envahie.

Livres nouveaux. — *O. Adamek*. Beiträge zur Geschichte des byzantinischen Kaisers Mauricius. 582-602. Tome II. Graz, Leuschner.

Angleterre. — L'*Academy* (8 août 1891) annonce la mort du Dr Rajendra Lala Mitra, orientaliste distingué, décédé à Calcutta à l'âge de soixante-sept ans. Outre de très nombreux articles insérés dans le *Journal* et dans les *Proceedings* de la Société asiatique du Bengale, on lui doit trois ouvrages principaux sur : *The antiquities of Orissa* (2 vol., 1875-1880), sur *Bodh Gaya*, l'ermitage de Çakya Mouni (1878), et sur les *Indo-Aryans* (2 vol., 1881). Il avait été élu président de la Société asiatique en 1885, seul Hindou qui ait jamais atteint à cette distinction.

— M. Reginald Stuart-Poole, garde des médailles au British Museum, vient de faire paraître deux nouveaux volumes de ses catalogues ; ils se rapportent aux monnaies mahométanes et ont été rédigés par son neveu

M. Stanley Lane-Poole. Ils sont accompagnés de 44 planches et d'un excellent index.

— Le marquis de Bute a traduit et publié dans une superbe édition les Essais de M. Bikélas sur l'histoire de la Grèce : *Seven Essays on Christian Greece* (Londres, Gardner). Ces sept Essais : l'Empire byzantin, Byzantinisme et hellénisme, les Sujets de l'empire byzantin, la Grèce avant 1821, la Formation de l'État grec moderne, les Territoires du royaume de Grèce, la Question grecque, donnent sous une forme brève et saisissante un aperçu général des destinées de l'hellénisme depuis la chute de l'empire d'Occident.

Italie. — M. A. de Gubernatis, l'érudit italien bien connu qui s'est acquis des titres à la reconnaissance de tous les Français par son beau livre sur la *France,* a rendu un véritable service par la publication de son *Dictionnaire international des écrivains du jour* (Florence, Nicolai, 3 vol. in-8°), qui est beaucoup plus complet qu'aucun dictionnaire du même genre, et, autant que nous avons pu en juger, d'une très grande exactitude. M. de G. en a avec raison banni les appréciations littéraires pour se borner aux renseignements biographiques et bibliographiques. Il en a fait un indispensable instrument de travail pour tous les savants, gens de lettres et journalistes.

Livres nouveaux. — Histoire générale. — *Randaccio.* Storia navale universale antica e moderna. Vol. I. Turin, Lœscher. — *Schranzer.* Il diritto di guerra e dei trattati negli stati a governo rappresentativo. Ibid. — *O. Tommasini.* Scritti di storia e critica. Rome, Lœscher. — *V. Rossi.* Pasquinate di Pietro Aretino ed anonime per il conclave e l'elezione di Adriano VI. Turin, Lœscher.

Histoire locale. — Metaponto; topografia e storia. Naples, Furchheim.

Histoire ancienne. — *Beloch.* Studî di storia antica. Fasc. 1. Rome, Lœscher.

Pays-Bas. — A Leyde est mort, le 28 août, M. Wilken, professeur de l'université, qui s'est distingué par ses études ethnographiques sur les peuples des Indes néerlandaises, dont il connaissait à fond les mœurs et l'histoire. Il a écrit plusieurs articles (dans les Revues *de Indische Gids, de Gids,* etc.) sur le matriarchat chez les peuples de la famille malaisienne, sur l'animisme et le culte des morts, sur le crétinisme, etc., chez les peuples de l'Indonésie, — articles d'un mérite exceptionnel qui font regretter la mort prématurée de ce savant ethnologue.

— M. Van Leeuven, de Leyde, a prononcé, à l'Académie royale, un discours sur le livre sur la constitution d'Athènes attribué à Aristote. Le savant helléniste appelle l'attention sur le système des conjugaisons, sur les formes de l'article, etc.; il parle des données historiques qui s'y trouvent et des erreurs du texte. Il donne comme conclusion que le livre n'est pas de la main d'Aristote lui-même et qu'il soulève plus de questions qu'il n'en résout.

— M. Pierson a terminé le premier volume de son livre sur la civilisation de la Grèce ancienne. Il y traite, en dernier lieu, du drame grec, dont il décrit le développement et l'esthétique.

— M. Brom, de Groningue, a publié deux livraisons de son *Bullarium Trajectense* (chez Nyhoff, la Haye) contenant plus de 500 diplômes et regestes avant 1312. C'est une œuvre d'une exactitude remarquable et d'un grand intérêt, tant pour l'histoire ecclésiastique du diocèse d'Utrecht que pour l'histoire politique des Pays-Bas. L'auteur a passé quelques années à Rome, où il a dépouillé les documents des Archives du Vatican relatifs à l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas. Le livre est écrit en latin, ce qui en facilite l'usage aux savants étrangers.

— La Société historique à Utrecht a publié les comptes de la ville de Dordrecht (1284-1424), dont les plus anciens sont d'un grand intérêt. M. Dozy, de Leyde, s'est chargé de l'édition; il y a ajouté des index très complets.

— La même Société a donné le second volume des Registres et comptes de l'évêché d'Utrecht publiés par M. Muller d'Utrecht. Le savant éditeur a, dans une introduction fort intéressante, décrit l'administration des évêques et appelé l'attention sur la valeur historique de ces comptes pour l'histoire sociale et politique du xive siècle. Des index très détaillés augmentent l'intérêt de cette publication.

— M. Schepers a écrit une étude sur la ville de Groningue comme membre de la Hanse (*Groningen als Hanzestadt*, chez Wolters, à Groningue). Il a réuni tout ce qui concerne les relations commerciales de cette ville avec la grande société hanséatique jusqu'au commencement du xvie siècle. Le chapitre sur le droit commercial de la ville est particulièrement intéressant.

— Dans la dernière livraison de la revue *Oud-Holland*, M. van Someren, bibliothécaire d'Utrecht, a commencé une étude sur un pamphlet attribué à Wesembeke, qu'il réclame pour Marnix de Saint-Aldegonde. Il y ajoutera une trentaine de lettres de Wesembeke et du prince d'Orange provenant du British Museum et de la Bibliothèque bodléïenne à Oxford.

— Le troisième et dernier volume des écrits religieux et ecclésiastiques de Marnix a paru par les soins de M. van Toorenenbergen.

— M. Ter Haar a publié un livre remarquable sur le théologien Jacques *Trigland*, connu dans les Pays-Bas, au commencement du xviie siècle, comme adversaire fougueux des Remontrants dans l'Église réformée.

— M. Staats Evers a publié (chez Kræse, Arnheim) une histoire des anciennes villes de la Gueldre (*Gelderland's voormalige steden*). C'est une étude pleine de renseignements, mais qui ne donne pas une idée précise du développement de ces villes.

— Un quatrième volume de *Historische en Litterarische Studien* a été tiré des papiers de feu M. Jorissen. Il n'est pas moins bien écrit que les précédents. Il comprend, entre autres, des articles sur la correspon-

dance du roi Louis Napoléon et sur la délivrance de la Hollande en 1813; la dernière étude surtout est d'une grande valeur.

— M. Theal a donné la seconde édition de sa belle histoire de l'Afrique méridionale (*Geschiedenis van Zuid-Afrika*) de 1486 à 1835; cette édition est très augmentée et raconte en premier lieu l'histoire des colonies hollandaises dans ces contrées.

— M. Vos a publié la suite de son ouvrage sur *Groen van Prinsterer*. Il se borne surtout au rôle de cet homme d'État dans l'Église réformée de 1857 jusqu'à sa mort en 1876.

— M. Rengers, membre des États généraux, a fini le premier volume de son esquisse (*Schets*) de l'histoire parlementaire des Pays-Bas depuis 1848. Il conduit cette histoire jusqu'à la crise constitutionnelle de 1866 (chez Nyhoff, la Haye). On y trouvera une histoire politique des Pays-Bas sous la constitution de 1848.

— M. Tiele, de Leyde, a donné le premier volume d'une nouvelle édition, augmentée et entièrement refondue, de son *Histoire des religions de l'Orient*, œuvre qui jouit justement d'une grande autorité.

— M. Habets, de Maestricht, a publié, sous les auspices de la Société pour la publication des sources du droit ancien, un livre très intéressant, intitulé *Limburgsche Wysdommen*, où il a réuni les coutumes, spécialement les droits de village et de forêt, des contrées qui forment aujourd'hui la partie méridionale de la province de Limbourg. Il a enrichi cette édition de notes explicatives, d'une introduction générale, de petites études sur les différents villages et seigneuries, et, en outre, de plusieurs index.

— M. Blok, de Groningue, publiera, vers la fin de l'année, le premier volume d'une *Histoire du peuple néerlandais au point de vue social*. Ce volume s'arrêtera au commencement du xive siècle.

— MM. Reitsma et van Veen, de Groningue, ont annoncé la prochaine publication des *Acta synodalia* de l'Église réformée avant 1619. Cette publication, qui comprendra plusieurs volumes, sera d'un grand intérêt pour l'étude de l'histoire ecclésiastique du xvie siècle.

— La dernière livraison des *Bydragen* de Nyhoff-Fruin contient, entre autres, un article de M. Kramer sur un traité, jusqu'ici inconnu, du 21 avril 1674, entre Guillaume III d'Orange et le sieur de Sardan, vicomte de la Houssaye, qui se disait « député des provinces de Guyenne, Languedoc, Dauphiné et Provence. » — Un long et très savant article de M. Gratama sur le développement du gouvernement de la ville de Groningue avant 1400 sera lu avec beaucoup d'intérêt par les savants qui s'occupent d'histoire sociale. — M. Slothouwer donne un récit de ce qui se passa à Mons en Hainaut pendant la révolution de 1830. — M. Fruin donne une nouvelle édition de la liste des biens de l'abbaye d'Echternach dans l'île de Walcheren vers 1100, publiée auparavant par MM. Lamprecht et Gallee dans la *Westdeutsche Zeitschrift*. Il y ajoute des notes importantes.

— On prépare une nouvelle édition du *Repertorium* de l'histoire des Pays-Bas contenant le catalogue systématique de tous les articles parus sur cette histoire antérieurement à 1890.

Pologne. — Sous ce titre : *Drobiaz gi Historyczne* (*Variétés* ou plutôt *Bagatelles historiques*), M. Alexandre Kraushar vient de réunir en un volume un certain nombre d'études qui avaient paru dans différents recueils (un vol. in-8°. Cracovie, Gebethner et Wolf). Les questions dont traite M. Kraushar n'ont guère d'intérêt pour l'histoire générale : un des morceaux les plus curieux est intitulé l'affaire Dogrumow; il raconte l'histoire d'une aventurière qui fit quelque bruit sous le règne de Stanislas Poniatowski. Un essai sur *la France et la Pologne* a pour objet le livre de M. A. Vandal : *Louis XV et Élisabeth de Russie*. Des notices intéressantes sont consacrées à des historiens polonais : Jarochowski, Korzon. Ce nouveau volume sera certainement bien accueilli par les compatriotes de l'auteur.

— M. Joseph Kallenbach, professeur de littérature slave à l'université de Fribourg (Suisse), a fait paraître, dans l'*Index lectionum*, un mémoire sur les *Humanistes polonais* au xvie siècle (in-4° de 72 p. Fribourg, impr. de l'œuvre de Saint-Paul). On y trouve notamment d'intéressants détails sur les études de certains Polonais au Collège de France. Il est à souhaiter que l'auteur donne une suite à ce travail.

L. L.

Suisse. — Le Conseil fédéral a fait publier en allemand et en français, « à l'occasion du 6e centenaire de la première alliance perpétuelle, » les deux ouvrages dont voici les titres : *les Origines de la Confédération suisse*, par le Docteur W. Œchsli, professeur à l'École polytechnique suisse. 1 vol. in-8° de viii-391 et 320 pages (traducteur français : M. J.-C. Ducommun); — *les Constitutions fédérales de la Confédération suisse*. Exposé historique, etc., par C. Hilty, docteur en droit, professeur à l'université de Berne. 1 vol. in-8° de 480 p. (traducteur français : M. le professeur F. Mentha).

Ces deux publications, — s'il nous est permis d'exprimer sans façon notre sentiment, — sont loin d'avoir la même valeur. La première est, sous une forme parfois un peu massive[1], un travail du plus haut mérite que l'on peut suivre en toute confiance dans la discussion des problèmes les plus compliqués, et dont un Regeste documentaire très bien dressé rehausse encore le prix. La seconde, faite dans le principe pour être

1. Chap. i. La colonisation des Waldstätten. — ii. Les seigneurs fonciers. — iii. Comté et avouerie : la juridiction comtale du Zürichgau et de l'Aargau; l'avouerie impériale de Zurich et d'Uri; les avoueries des couvents à Schwyz et dans l'Unterwalden. — iv. Les éléments de la population : la noblesse; les paysans de condition libre; les gens de condition non libre. — v. État économique et ecclésiastique des Waldstätten. — vi. Les premières lettres de franchise et les premières lettres d'indépendance. — vii. Le pacte du 1er août 1291. — viii. Les lettres de franchise de 1309. — ix. La bataille du Morgarten.

lue de tous, devait, à ce qu'il semble, esquisser à grands traits l'histoire politique de la Suisse, depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à nos jours; mais l'auteur s'est laissé si fort entraîner par une érudition trop abondante ou par une plume trop facile que nous serions embarrassé de dire exactement ce qu'il a voulu. C'est grand dommage que M. Hilty n'ait pas eu le temps de se relire : il n'est rien de tel qu'un instant de réflexion pour couper court aux combinaisons aventureuses, aux théories préconçues et aux amplifications oratoires. P. V.

— La Société d'histoire des cinq cantons (Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden et Zug) a fait paraître un petit recueil des anciens pactes, publié, à l'usage du peuple suisse et de ses écoles, par M. J.-I. von AH : *Die Bundesbriefe der alten Eidgenossenschaft. Ein Lesebuch für das Schweizervolk und seine Schulen.* Einsiedeln, Benziger, 108 p. in-8°.

— Le conseil municipal de la ville de Saint-Gall a fait paraître, à l'occasion de la fête du 1er août 1891, une plaquette qui renferme, sur les commencements de la confédération, une excellente esquisse historique de M. le professeur J. DIERAUER : *Gedenkblätter zur Feier des sechshundertjährigen Bestands der schweizerischen Eidgenossenschaft.* Saint-Gall, impr. Zollikofer, 18 p. in-8°.

— Le Département de l'instruction publique du canton de Genève a fait distribuer aux élèves du collège de Genève et de l'École professionnelle, en souvenir de la fête nationale du 1er août, la brochure de M. P. VAUCHER que nous annoncions dans notre dernier numéro : *les Commencements de la Confédération suisse.* Lausanne, Mignot, 24 p. in-8°.

— M. le professeur F. VETTER a fait tirer à part l'édition nouvelle qu'il a donnée, dans la *Revue helvétique* (1891, n° 8), de la chronique du Livre blanc : *Die Chronik des weissen Buches von Sarnen. Nebst Beilagen.* Zurich, Müller, 48 p. in-8°.

— Autre jubilé, nouvelles publications. Le livre destiné à célébrer le 700e anniversaire de la fondation de Berne (*Festschrift zur siebenten Säkularfeier der Stiftung der Stadt Bern*) réunit, en un beau volume in-4° de 550 p., les sept dissertations suivantes : I. E. BLÖSCH. Formation territoriale de l'ancien État de Berne (avec neuf cartes). — II. E. VON RODT. La Bourgeoisie et les Sociétés (Zünfte) de Berne. — III. G. TOBLER. Les chroniqueurs et les historiens de l'ancienne Berne. — IV. K. GEISER. La Constitution de l'ancienne Berne. — V. A. ZEERLEDER. La *Handveste* de Berne. — VI. B. HIDBER. Recherches complémentaires sur la *Handveste.* — VII. R. REBER. Plan des anciennes fortifications de Berne.

En outre, M. le Dr W.-F. DE MÜLINEN a publié, sur la demande du Comité de la fête, une courte et simple histoire de Berne depuis la fondation de la ville jusqu'à nos jours. *Berns Geschichte, 1191-1891;* un vol. petit in-8° de VIII-235 p.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

P. Monceaux. La légende des Pygmées et les nains de l'Afrique équatoriale 1
C. Jullian. Ausone et son temps. 1re partie. 241

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

G. Bonet-Maury. Le testament de Renée de France, duchesse de Ferrare; suite et fin. 65
A. Cartellieri. La naissance de Philippe-Auguste 309
Alf. Morel-Fatio. La marquise de Gudanes, agent politique en Espagne à la fin du XVIIe siècle 78
J. Tessier. La chronique d'Ekkehard 267
P. Vauchelet. Le général Gobert. 1re partie 310
A.-D. Xénopol. L'empire valacho-bulgare 277

BULLETIN HISTORIQUE.

Angleterre. Moyen âge, par Ch. Bémont. 1re partie. . . . 103
France, par L. Farges, A. Molinier, G. Monod 83, 329
Italie. Histoire moderne, par P. Orsi. 138
— Moyen âge, par C. Cipolla. 1re partie 351

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

P. Allart. Histoire des persécutions de l'Église, vol. IV et V. **(C. Bayet.)** 377
Berwick y Alba (Duq.). Documentos escogidos del archivo de la casa de Alba. **(Alf. Morel-Fatio.)**. 156
E. Denis. La fin de l'indépendance bohême. **(R.)**. 399
Sir W. Hunter. The marquess of Dalhousie. **(H. P.)** . . . 391
M. Kovalevsky. Modern Customs and ancient laws of Russia. **(L. Leger.)** 180
A. Kraushaar. Sprawa Zygmunta unruga, 1715-1740. **(L. Leger.)**. 174
K. Krumbacher. Geschichte der byzantinischen Litteratur. **(Ch. Diehl.)** 393
J. Kuntziger. Febronius et le Febronianisme. **(E. Hubert.)** . 175
G.-B. Malleson. Akbar. **(H. P.)** 387
— Dupleix. **(H. P.)**. 389
R. Rœhricht. Bibliotheca geographica Palaestinae, 333-1878. **(A. Molinier.)** 154
H. Schlitter. Kaiser Franz und die Napoleoniden. **(P. Bondois)** 405
K. Schultess. Papst Sylvester II (Gerbert) als Lehrer und Staatsmann. **(J. Havet.)**. 155
A. Strindberg. Les relations de la France et de la Suède jusqu'à nos jours. 404

Pages

H. M. Stephens. A history of the french Revolution. (**P. Bondois.**) 381
Ph. Tamizey de Larroque. Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, vol. II. (**A. D.**) 170
Sir R. Temple. Lord Lawrence. (**H. P.**) 398

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 189, 411
2. Académie des sciences morales et politiques 190, 411
3. Ami des monuments 189
4. Annales de Bretagne 187
5. Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux . . . 188
6. Annales de l'Est 187
7. Annales de l'École libre des sciences politiques . . . 188
8. Annales de l'Enseignement supérieur de Grenoble . . 187
9. Annales de la Société d'émulation de l'Ain 192
10. Annales du Midi 192
11. Archives historiques, artistiques et littéraires . . . 183, 409
12. Bibliothèque de l'École des chartes 408
13. Bulletin critique 185, 409
14. Bulletin d'histoire ecclésiastique 193, 412
15. Le Correspondant 188, 411
16. Journal des Savants 185, 410
17. Mélanges d'archéologie et d'histoire 183
18. Nouvelle Revue historique de droit 184
19. La Révolution française 184, 409
20. Revue africaine 193
21. Revue celtique 184
22. Revue critique d'histoire et de littérature 186, 410
23. Revue de l'Agenais 193
24. Revue de Champagne et de Brie 193, 412
25. Revue de Gascogne 193, 413
26. Revue de Géographie 185, 410
27. Revue de l'Histoire des religions 183, 410
28. Revue de Saintonge et d'Aunis 412
29. Revue des Deux-Mondes 188, 411
30. Revue des Études juives 410
31. Revue d'histoire diplomatique 183
32. Revue générale du droit 184, 410
33. Revue historique et archéologique du Maine 413
34. Revue maritime et coloniale 185, 411
35. Société archéologique de Tarn-et-Garonne. 193
36. Société de l'Histoire de Paris 192, 412
37. Société de l'Histoire du protestantisme français . . . 191, 411
38. Société des Antiquaires de l'Ouest 412

Pages
39. Société des sciences historiques et natur. de l'Yonne . 192
40. Société nationale des Antiquaires de France 190
41. Le Spectateur militaire 411

BELGIQUE.

1. Annales de la Société archéologique de Namur . . . 432
2. Annales du cercle archéologique d'Enghien 432
3. Annales du cercle archéologique du pays de Waes . . 432
4. Bulletin de l'Académie royale de Belgique. 430
5. Bulletin de la Commiss. de l'hist. des églises wallonnes 432
6. Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois . . . 432
7. Bulletin de la Société royale de géographie 430
8. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. 430
9. Commission royale d'histoire 429
10. Kempisch Museum 430
11. Magasin littéraire de Gand 431
12. Mémoires de la Société des sciences du Hainaut. . . 431
13. Messager des sciences historiques de Belgique . . . 194
14. Le Muséon 430
15. Revue belge de numismatique. 431
16. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 433
17. Revue de l'Instruction publique en Belgique. . . . 431
18. Revue de Belgique. 431
19. Revue générale de Belgique 431
20. Verslagen en mededeelingen d. k. vlaamsche Academie 431

ALLEMAGNE.

1. Akademie der Wissenschaften (Berlin). 201, 422
2. Akademie der Wissenschaften (Munich) 202
3. Annalen des histor. Vereins für den Niederrhein . . 204
4. Archiv für Anthropologie 196
5. Archiv für katholisches Kirchenrecht 200
6. Archiv für Kirchengeschichte des Mittelalters . . . 195
7. Archivalische Zeitschrift. 413
8. Berichte des freien d. Hochstifts zu Frankfurt a. M. . 204
9. Deutsche Revue. 414
10. Deutsche Rundschau 196, 414
11. Germania. 415
12. Hermes 416
13. Historisches Jahrbuch 194
14. Jahrbuch des k. d. archæologischen Instituts. . . . 200
15. Jahrbuch für Gesetzgebung im deutschen Reiche . . 197, 417
16. Jahrbuch d. Vereins von Alterthumsfr. im Rheinlande. 423
17. Jahrbücher für protestantische Theologie 419
18. Jahresbericht des histor. Vereins Dillingen 423
19. Jahresbericht des histor. Vereins f. Ravensburg. . . 424
20. Der Katholik 420
21. Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts . . 200, 415
22. Mittheilungen des Vereins für Gesch. Kahla und Roda 424

Pages
23. Mittheilungen des Vereins f. Gesch. d. Stadt Meissen. 206
24. Mittheilungen des Vereins f. Hamburgische Geschichte. 424
25. Mittheilungen des Vereins f. Lübeckische Geschichte . 190
26. Neues Archiv 195, 413
27. Die Nation 196, 414
28. Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. . . 416
29. Neues Lausitzisches Magazin 424
30. Nord und Süd 415
31. Preussische Jahrbücher 415
32. Quartalblætter des hist. Vereins für Hessen 206
33. Rheinisches Museum für Philologie 198, 416
34. Sammelblatt d. histor. Vereins zu Eichstætt 205
35. Theologische Quartalschrift 420
36. Theologische Studien und Kritiken 201, 421
37. Untersuchungen zur deutschen Rechtsgeschichte . . 197, 418
38. Westdeutsche Zeitschrift 205
39. Zeitschrift der deutschen morgenlænd. Gesellschaft . 422
40. Zeitschrift der Gesells. für Schleswig-Holstein-Gesch. 207
41. Zeitschrift der Savigny-Stiftung f. Rechtsgeschichte . 418
42. Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins 200
43. Zeitschrift des Harz Vereines für Geschichte 206
44. Zeitschrift des Vereins f. Schlesiens Geschichte. . . 424
45. Zeitschrift des Vereins f. Lübeckische Geschichte . . 206
46. Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft . . . 201
47. Zeitschrift für Assyriologie 198
48. Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte 197, 419
49. Zeitschrift für deutsche Philologie 417
50. Zeitschrift für deutsches Alterthum 197, 417
51. Zeitschrift für d. gesammte Staatswissenschaft . . . 197, 419
52. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. . . . 204
53. Zeitschrift für katholische Theologie. 201, 421
54. Zeitschrift für Kirchengeschichte. 421
55. Zeitschrift für romanische Philologie 417
56. Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte . . 195

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Académie des sciences de Cracovie 208
2. Akademie der Wissenschaften (Vienne) 209, 426
3. Archiv des Vereins f. Siebenbürgische Landeskunde . 208
4. Mittheilungen d. Instituts f. œsterr. Geschichtsforsch. 207
5. Mittheilungen des Musealvereins f. Krain 426
6. Wiener Zeitschrift f. d. Kunde d. Morgenlandes. . . 208
7. Zeitschrift f. d. œsterreichischen Gymnasien 425

GRANDE-BRETAGNE.

1. The Academy 210, 427
2. The Athenaeum 211, 428
3. Blackwood's Magazine 213
4. The contemporary Review 213

Pages
5. The Edinburgh Review 213
6. The English historical Review. 208
7. Imperial and asiatic quarterly Review 211
8. The Law quarterly Review. 213
9. The Nineteenth Century. 213, 428

ÉTATS-UNIS.

1. The Nation 214, 428
2. Harper's Magazin 215
3. Smithsonian Institution 429

ITALIE.

1. Archivio della r. società romana di storia patria . . . 218
2. Archivio storico italiano. 216
3. Archivio storico lombardo 216
4. Archivio storico per le provincie napoletane 218, 436
5. Giornale ligustico 218, 436
6. Nuovo archivio veneto 217, 435
7. Rivista storica italiana 215
8. Studi e documenti di storia e diritto. 219

RUSSIE.

1. Gelehrte Estnische Gesellschaft 426
2. Gesellschaft f. Geschichte der Ostseeprovinzen . . . 426
3. Mittheilungen aus der Livlænd. Geschichte 427

ESPAGNE.

1. Boletin de la R. Academia de la historia 219

SUISSE.

1. Archiv des histor. Vereins des kt. Bern 435
2. Argovia 434
3. Beitræge zur vaterlænd. Geschichte. 435
4. Bollettino storico della Svizzera italiana 435
5. Bulletin de l'Association pro Aventico 435
6. Bulletin de l'Institut national genevois. 435
7. Étrennes chrétiennes 435
8. Der Geschichtsfreund. 434
9. Indicateur d'histoire suisse 433
10. Jahrbuch des schweizerischen Alpenclubs. 435
11. Jahrbuch des histor. Vereins d. kt. Glarus 434
12. Jahrbuch f. Schweizerische Geschichte. 433
13. Mittheilungen d. antiquar. Gesellschaft in Zürich . . 434
14. Politisches Jahrbuch d. schweizer. Eidgenossenschaft. 435
15. Thurgauische Beitræge zur vaterl. Geschichte . . . 434

DANEMARK.

1. Historisk Tidsskrift 437
2. Aarbœger f. nordisk oldkyndighed 437
3. Geografisk Tidsskrift 437

Chronique et Bibliographie 220, 438
Liste des Livres déposés au bureau de la Revue 240

BIBLIOGRAPHIE[1].

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Allart. Histoire des persécutions de l'Église, 377.
Ashley. The origin of property in land, 233.
Cantu (*Cesare*). Storia universale, 351.
Döllinger (*I. von*). Beiträge zur Sektengeschichte des Mittelalters, 352. — Akademische Vorträge, 371.
Graf (*A.*). La fatalità nella credenza del medio evo, 351.
Hübner (comte *de*). Une année de ma vie, 1848-49, 102.
Nicaise. La Grande Chirurgie de Guy de Chauliac, 341.
Reusens. Éléments de paléographie et de diplomatique du moyen âge, 228.
Robert (*Ul.*). Les signes d'infamie au moyen âge, 341.
Seignobos (*Ch.*). Histoire de la civilisation contemporaine, 102.

AFRIQUE.

Mercier (*Ernest*). Histoire de l'Afrique septentrionale depuis les temps les plus reculés, 347.

ALLEMAGNE.

Zeller (*J.*). Histoire d'Allemagne; vol. VII, 349.

AMÉRIQUE DU NORD.

Carlier (*Aug.*). La république américaine; États-Unis, 98.
Demanche. Au Canada et chez les Peaux-Rouges, 223.
Leclerc (*Max.*). Choses d'Amérique, 97.
Straus (*O.-S.*). Les origines de la forme républicaine du gouvernement dans les États-Unis d'Amérique, 98.

BELGIQUE.

Galbert de Bruges. Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre; éd. p. Pirenne, 217, 329.
Kuntziger. Fébronius et le Fébronianisme, 175.
Pirenne. Voy. Galbert de Bruges.
Vanderkindere. Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge, 337.

BOHÊME.

Denis. La fin de l'indépendance bohême, 399.
Regel. La Chronique de Cosmas de Prague, 239.

ESPAGNE.

Berwick y Alba. Documentos escogidos del archivo de la casa de Alba, 156.

FRANCE.

Berthault. L'abbaye de Chelles, 224.
Boissard (*Henri*). Théophile Foisset, 1800-73, 101.
Bouquet (*abbé*). L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis, 345.
Bouxin (*abbé*). La cathédrale de N.-D. de Laon, 344.
Bussière (*G.*) et *Legouis*. Le général Michel Beaupuy, 91.
Cartulaire de l'université de Montpellier, 333.
Cazauran. Le cloître du jardin Massey à Tarbes, 224.
Chevalier (*abbé Ul.*). Cartulaire de Paray-le-Monial, 331.
Compain. Etude sur Geoffroi de Vendôme, 339.
Delachenal. Un agent politique sous la Révolution : Pierre Chépy, 1792-1803, 91.
Delalain (*P.*). Étude sur les libraires parisiens du XIIIe au XIVe s., 341.
Dubois (*Pierre*). De recuperatione Terre sancte; éd. p. Langlois, 332.
Du Boys (*Émile*). Deux correspondants limousins de Baluze, 221.
Finot (*Jules*). Voy. *Foucart*.
Foucart (commandant). Campagne de Prusse, 1806, 93.
Foucart (*Paul*) et *J. Finot*. La défense nationale dans le Nord de 1792 à 1802, 89.
Fournier (*A.*). Napoléon Ier, 92.
Fournier (*Marcel*). Statuts et privilèges des universités françaises, 332.
Fustel de Coulanges. La Gaule romaine. L'invasion germanique et la fin de l'Empire, 335.
Gairal. La Révolution et le calendrier, 222.

1. Le dépouillement de la *Chronique* de la livraison présente n'a pu être complété. Il le sera dans la table du prochain volume.

Garnault. Le commerce rochelais au XVIIIe siècle, 225.
Guérin (*P.*). Recueil des documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la chancellerie de France, 331.
Guibal. Mirabeau et la Provence, 87.
Jannesson. Monographie et histoire de la commanderie de Saint-Jean-des-Prés à Montbrison en Forez, 224.
Langlois (*Ch.-V.*). Voy. Dubois.
Lauwereyns de Roosendaele. Les Carnot et Saint-Omer, 222.
Lefèvre-Pontalis (*Ant.*). Notice sur M. Hippolyte Carnot, 100.
Legouis (*Ém.*). Voy. Bussière.
Lods. L'Eglise réformée de Paris, de la Révocation à la Révolution, 222.
Marmottan (*Paul*). Le général Fromentin et l'armée du Nord, 1792-94, 89.
Monceaux (*H.*). La Révolution dans le département de l'Yonne, 88.
Notes critiques sur l'histoire militaire; M. Thiers, 93.
Omont (*Henri*). Inventaire des mss. de la collection Moreau, 220, 334.
Robinet (*abbé*). Le pouillé du diocèse de Verdun, 346.
Roucaute. Un portrait inédit de Louis XIV, 220.
Samouillan (*abbé A.*). Olivier Maillard, sa prédication et son temps, 343.
Schlitter. Kaiser Franz und die Napoleoniden, 404.
Schultess. Papst Sylvester II (Gerbert) als Lehrer und Staatsmann, 155.
Séché. Les derniers Jansénistes, 85.
Sepet (*Marius*). Jeanne d'Arc, 350.
Spuller (*Eug.*). L'histoire parlementaire de la seconde république, 99.
— Figures disparues, 99.
Stephens. A history of the french Revolution; vol. I, 381.
Stouff (*L.*). De formulis secundum legem romanam a VIIe saeculo ad XIIUM saeculum. — Le pouvoir temporel des évêques de Bâle et le régime municipal depuis le XIIIe s. jusqu'à nos jours, 338.
Talleyrand intime, 95.
— Mémoires, 95.
Tamizey de Larroque. Lettres de Peiresc aux frères Dupuy; tome II, 170.
Thoumas (général). Le maréchal Lannes, 94.

GRANDE-BRETAGNE.

Arnold (*Th.*). Memorials of S. Edmunds abbey, 123.
Atkinson (*J. C.*). Cartularium abbathiae de Rievalle, 118.
Bradley (*John W.*). A dictionary of miniaturists, illuminators, calligraphers and copyists, 137.
Camden Society, 116.
R. Commission on historical manuscripts (rapports 11 et 12), 103.
Davis (*J. F.*). Anglo-saxon chronicles, 800-1001, 109.
Duckett (sir *G. F.*). Record evidences among archives of ancient abbey of Cluni, 1077-1534, 120.
— Charters and records among the archives of the ancient abbey of Cluni, 121.
— English cluniac visitations, 121.
— Original documents relating to the hostages of John, king of France, 1360, 121.
Earle (*John*). A hand-book to the land-charters and other saxonic documents, 110.
Furnivall (*J. F.*). Life records of Chaucer, 132.
Gaimar (*G.*). Voy. Martin.
Gough (*Henri*). Scotland in 1298, 121.
Gray Birch (*W. de*). Cartularium saxonicum, 109.
Hewlett (*Henry G.*). The flowers of history by Roger de Wendover, 124.
Howlett (*Richard*). Chronicles of the reigns of Stephen, Henry II and Richard I, 124.
Kingdon (*J. A.*). Facsimile of first volume of mss. archives of the worshipful company of grocers London, 1345-1453, 119.
Kingsford (*C. L.*). The song of Lewes, 119.
Longstaffe et *Booth*. Halmota prioratus Dunelmensis, 1296-1384, 117.
Luard (*Rich.*). Flores historiarum, 125.
Maitland. Select pleas of the crown, 1200-1225, 115.
— Select pleas in manorial and other seignorial courts; vol. I, 115.
Martin (*Ch. T.*). Lestorie des Engles solum la translacion maistre Gefroi Gaimar, 123.
Meyer (*Karl*). John Gower's Beziehungen zu Chaucer und König Richard II, 133.
Monumenta Germaniae historica; tomes XXVII et XXVIII, 122.
Morley (*Henri*). English writers, 134.
Müllenhoff (*Karl*). Beovulf, 131.
Pike (*O. L.*). Year-books of the reign of Edward III, 130.
Pipe roll Society, 113.
Plummer (*Ch.*). Two of the saxon chronicles parallel, 787-1001, 108.
Phillimore. How to write the history of a family. 106.
Report (Annual) of the Deputy keeper of the public records, 103.

Round (*J. H.*). Ancient charters, royal and private, prior to 1200, 114.
Rye (*W.*). Records and record searching, 105.
Scargill-Bird. A guide to the principal classes of documents preserved in the P. Record office, 107.
— Custumals of the Battle abbey, 1283-1312, 116.
Scott (*Edw. J. L.*). Voy. Thompson.
Selden Society, 114.
Sims (*Richard*). A manual for the genealogist, topographer, antiquary and legal professor, 106.
Sharpe (*Reginald R.*). Calendar of wills proved and enrolled in the court of husting, London, 1258-1688, 119.
Skeat (*W.*). The vision of William concerning Piers the Plowman, 132.
Stanton (*Richard*). A menology of England and Wales, 137.
Strattmann et *Bradley* (*H.*). A middle-english dictionary, 136.
Surtees Society, 117.
Ten Brink. Geschichte der englischen Litteratur, 134.
Thomas (*Ernest C.*). Richard de Bury, bishop of Durham, treasurer and chancellor of Edward III. The Philobiblon, 134.
Thompson (*Edw. M.*). Adae Murimuth continuatio chronicorum. Robertus de Avesbury de gestis mirabilibus regis Edwardi III, 127.
— Chronicon Galfridi Le Baker de Swynebroke, 128.
— et *Scott*. Catalogue of additions to the mss. in the British Museum, 1882-87, 104.
Wheatley (*H. B.*). How to catalogue a library, 106.
Wyon (*Albert B.*). The great seals of England, 135.
Year-book of the scientific and learned societies of Great Britain and Ireland, 119.

GRÈCE ET EMPIRE BYZANTIN.

Cremo. Νεωτάτη γενικὴ ἱστορία, 238.
Cambouroglou. Μνημεῖα τῆς ἱστορίας τῶν Ἀθηνῶν, 239.
Krumbacher. Geschichte der byzantinischen Litteratur, 393.
Miliaraki. Γεογραφία πολιτικὴ, νέα καὶ ἀρχαῖα τῆς Κεφαλληνίας, 239.
Sakellarios. Τὰ Κυπριακὰ, 237.
Stavraki. Περὶ τοῦ πληθύσμοῦ τῆς Κρήτης, 239.
Tsakiroglu. Περὶ Γιορύκων ἐθνολόγικὴ μελέτη, 239.

INDE ANGLAISE.

Temple. Lord Lawrence, 392.
Hunter. The marquess of Dalhousie, 391.
Malleson. Akbar, 387.
— Dupleix, 389.

ITALIE.

Addosio. Sommario delle pergamene conservate nella r. casa dell' Annunziata di Napoli, 373.
Agnoletti. Mestre, memorie storiche, 361.
Ambrosi. Commentari della storia Trentina, 362.
Angelucci. Catalogo della Armeria reale, 358.
Ancona (*Al. d'*). Giornale del viaggio di Michele di Montaigne in Italia, 1580-81, 141.
Arrigoni. Notizie storiche della Valtellina, 363.
Bacci. Ricordi del risorgimento italiano, 1848-1889, 151.
Balan. La chiesa e il convento di S. Maria delle Grazie in Este, 361.
Baldassari. Relazione delle avversità e patimenti del glorioso papa Pio VI, 145.
Balzano. Storia di Casteldisangro, 367.
Barelli. Monumenti Comaschi, 363.
Barichella. Chiesa e monastero dei SS. Felice e Fortunato di Vicenza, 361.
Barleani (*A.*). Osservazioni intorno alle decorazioni simboliche delle chiese cristiane x-xii sec., 353.
Battistella. Ritagli e scampoli, 365.
Belgrano. Aneddoti e ritratti casanoviani, 143.
Beloch. La popolazione d'Italia nei secoli xvi, xvii e xviii, 143.
Benvenuti. Dizionario degli Italiani all'estero, 352.
Berenzi. Storia di Pontevico, 152.
Bergamaschi. Monumenti Cremonesi, 364.
Bersezio. 30 anni de vita italiana, 151.
Berti (Dom). Giordano Bruno de Nola, 140.
Bettoni. Il medioevo; gli Ottoni e il comune di Brescia, 362.
Bianchi. Il dialetto e la etnografia di Città di Castello, 368.
Bœheim. Führer durch die Waffensammlung, 363.
Boglino. I mss. della biblioteca comunale di Palermo, 375.
Bolani et *Guaina Logoteta*. Storia di Reggio di Calabria, 374.
Bonaini. Diplomi pisani, 372.
Bonghi. Storia dell' Europa durante la rivoluzione francese; vol. I, 1774-1788, 144.
Borgati. Castel S. Angelo in Roma, 371.

Bozza. Il Vulture, 375.
Bracci-Testasecca. Catalogo alfabetico di varî libri e opuscoli risguardanti Orvieto, 369.
Brandileone. La rappresentanza nei giudizî, secondo il diritto medievale, 356.
Bruzzo. Fr. Morosini e la conquista della Morea, 142.
Burd (*Arthur*). Il principe di Niccolò Machiavelli, 349.
Cadorna (*Raff.*). La liberazione di Roma nell' anno 1870, 152.
Calisse. Leggi commerciali di Civitavecchia, 371.
Caporeale. Notizie storiche della città di Scilla, 374.
Capponi (*Gino*). Lettere, 151.
Caprin. Lagune di Grado, 361.
Carutti. La maschera di ferro, 141.
Casati. Confalonieri, memorie e lettere, 146.
Cassini. Festi, spettacoli, divertimenti e piaceri degli antichi Veneziani, 360.
Castelli. Jacopo Castelli, ovvero una pagina della storia di Venezia nel 48, 150.
Castalli. Storia di Torre del Greco, 374.
Castelli. Carteggio politico, 151.
Casti, *Faiani* et *Verdi.* Antico archivio del comune aquilano, 374.
Castronovo. Erici, oggi Monte S. Giuliano in Sicilia, 376.
Cattaneo. L'architettura in Italia dal sec. VI al mille, 358.
Cavagna. L'agro Vogherese, 365.
Cavalcaselle et *Crowe.* Raffaello; la sua vita e le sue opere, 139.
Ceci. Ettore Carafa, conte di Ruvo, 145.
Ceretti. Delle chiese, conventi e confraternità della Mirandola, 367.
Cesana. Ricordi di un giornalista 1821-51, 151.
Cestaro. La costituzione di un comune medioevale (St-Marin), 367.
Chiesi. Italia irredenta, 361.
Cipolla. Una visita all' archivio capitolare di Vercelli, 366.
Ciscato. Storia di Este, 361.
Claretta. L'ordine mauriziano ed il grande ammiraglio A. Provana di Leini, 141.
Colini. Memorie storiche Jesine, 367.
Comba. Enrico Arnaud, pastore e duce dei Valdesi, 1641-1721, 142.
Confalonieri. Voy. *Casati.*
Conti. Storia di Arcidosso, 373.
Cordova (*Filippo*). Discorsi parlamentari e gli scritti editi ed inediti, 151.
Coronini. I sepolcri dei patriarchi d'Aquileia, trad. par Loschi, 360.
Corsini. Lorenzino de' Medici, 139.
Costa-Giani. Memorie storiche di san Felice sul Panaro, 367.
Cottafavi. Memorie storiche del castello di Léguino, 367.
Cristofori. Memorie serafiche di Viterbo, 369.
Crowe. Voy. *Cavalcaselle.*
Curti. Compendio degli assedî e blocchi di Mantova, 362.
Curzio. Raccolta di scritti e documenti rari pubblicati per le onoranze a Fr. Ferruccio, 139.
Dallari. L'archivio della famiglia Gozzadini riordinato, 367.
Daneo. Il comune di San Damiano d'Asti, 152.
De Benedictis. Della camera delle regine siciliane, 376.
De Blasiis. Processo e supplizio di Pomponio de Algerio Nolano, 140.
Di Giovanni. La topografia antica di Palermo, 375.
Di Rivel. La cessione del Veneto nel 1866, 151.
Donaver. Storia di Genoa, 366.
Dresdner. Kultur-und Sittengeschichte der italien. Geistlichkeit X-XI Jahrh, 356.
Erculei. Arte ceramica e vetraria, 358.
Eroli. Notizie sulla famiglia Alberti di Narni, 371.
Falletti. Del carattere di fra Tommaso Campanella, 140.
Fé d'Ostiani. Delle illustri famiglie bresciane recentemente estintesi, 362.
Filippi. Il convegno in Savona tra Luigi XII e Ferdinando il catholico, 139.
Finazzi. Notizie biografiche raccolte ad illustrazione della bibliografia Novarese, 364.
Fissore. La chiesa di Vercelli e sue relazioni colla chiesa di Alba, 366.
Fontana. Renata di Francia, duchessa di Ferrara, 140.
Forcella. Iscrizioni delle chiese e degli altri edifici di Milano, 362.
Fornoni. Bergamo e la lega di Cambrai, 139.
Fossati. Il feudo di Muslone, 362.
Frati. Opere della bibliografia bolognese che si conservano nella biblioteca municipale di Bologna, 367.
Funghini. Cenni storici ed osservazioni sulle antiche maioliche italiane, 358.
Gabotto. La giovinezza di Carlo Emanuele I di Savoia, 141.
Galatti. La rivoluzione e l'assedio di Messina, 142.
Galli. Il duomo di Monza, 363.

Galliano. Narrazione informativa della spedizione di Terni 1867, 152.
Gentile. Cronistoria di Rocchetta S. Angelo, 375.
Genzardi. Il comune di Palermo sotto il dominio spagnuolo, 142.
Gebhart (*Ém.*). L'Italie mystique, 351.
Ghiron. Annali d'Italia, 151.
Giarelli. La storia di Piacenza, 152, 367.
Gonetta. Saggio di bibliografia sulle corporazione d'arti e mestieri, 356.
Graf. Il papato e il comune di Roma, 370.
Grassi. Istoria della città di Asti, 364.
Grottanelli. La regina Cristina di Svezia in Roma, 142.
Guelpa. Mentana, 152.
Guida della provincia di Ascoli Piceno, 368.
Jachino. Varietà tradizionali e dialettali Alessandrine, 364.
Kohte. Die Kirche S. Lorenzo in Mailand, 363.
Lastig. Markenrecht und Zeichenregister, 356.
Le Mesurier. Genoa; her history, as written in her buildings, 366.
Lencida. Rapallo, 366.
Leva (*Gius. de*). Marin Sanuto il giovane e le opere sue, 138.
Levi. I campanili di Venezia; notizie storiche, 360.
Lucarelli. Memorie e guida storica di Gubbio, 152.
Lupatelli. Perugia e i suoi uomini illustri, 369.
Luzio et *Renier*. Francesco Gonzaga alla battaglia di Fornovo, 1495, 138.
Maccario. Cronologia storica della città di Cuneo, 365.
Magherini-Graziani. Storia di città di Castello, 152, 368.
Malamani. Giustina Renier Michiel, 146.
Manegazzi. Il campo di Udine, 361.
Manno. Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia, 153.
Manzoni (*Aless.*). La rivoluzione francese del 1789 e la rivoluzione italiana del 1859, 144.
Marinelli. Venezia nella storia della geografia, 360.
Martello. I signori di Montereale ed i loro servi di masnada, 361.
Martini. Giusti; memorie inedite, 149.
— Guerrazzi; lettere, 150.
Masi. Il segreto di Carlo Alberto, 148.
Massarani. Cesare Correnti nella vita e nelle opere, 151.
Mellini Ponce de Leon. I Francesi all' Elba nel 1799, 145.
Memmeja. Souvenirs du Mont-Cassin, 373.
Menocchio. Memorie storiche della famiglia di Carmagnola, 365.
Meomartini. I monumenti e la opere d'arte di Benevento, 374.
Merra. Castel del Monte presso Andria, 374.
Minghetti (*Marco*). Ricordi, 151.
Moschetti. Venezia e l'elezione di Clemente XIII, 143.
Musatti. Guida storica di Venezia, 360.
Ninno. Memorie storiche degli uomini illustri di Giovinazzo, 374.
Nolhac (*P. de*) et *Solerti*. Il viaggio in Italia di Enrico III re di Francia, 140.
Occioni-Bonaffons. Insurrezzioni popolari a Rovigno nell' Istria, 1752-1796, 143.
— Il commercio di Venezia nel secolo XVIII, 143.
Orsi (*D.*). Carlo-Emanuele I e Caterina d'Austria a Mondovì, 1585, 141.
Ottino. I codici Bobbiesi nella biblioteca nazionale di Torino, 365.
Paletta (*Fed.*). Le ordalie, 354.
Palma di Cesnola. Catalago dei mss. italiani esistenti nel Museo britannico di Londra, 352.
Palmieri. Diario del cardinale Gius. Garampi, 143.
Perosa. Bulgaro (Borgovercelli) ed il suo circondario, 152.
Perrens (*F.-T.*). Histoire de Florence, 347.
Perrero. Il rimpatrio dei Valdesi del 1689, 142.
Perrero. Gli ultimi reali di Savoia del ramo primogenito, 148.
Picenardi. Di Cristina di Svezia, 142.
Pinzi. Storia della città di Viterbo, 153, 369.
Plebani. Il generale Francesco Bruno di Tornaforte comandante la fortezza di Ceva nel 1796, 145.
Poggi. Albissola, 152.
— Como, 1848, 150.
Pons. I fratelli Villanova-Solaro, 140.
Pozza. Fra Tommaso Campanella, 140.
Prelini et *Moiraghi*. S. Siro primo vescovo e patrono della città e diocesi di Pavia, 364.
Professione. Della battaglia di Pavia al sacco di Roma, 139.
— Giulio Alberoni agli assedii di Vercelli e di Verrua, 143.
Racioppi. Storia dei popoli della Lucania e Basilicata, 153.
— Memorie storico-diplomatiche di Acerra, 374.
Rafaelli. Guida artistica di Fermo, 368.
Rajna. Le corti d'amore, 356.
Radaelli. Cenni biografici di Daniele Manin, 150.
Ratti. Acta ecclesiae Mediolanensis, 363.
Ravelli. Brevi cenni bibliografici sugli

antichi codici bergamaschi donati da G. Suardi, 362.
Relazioni diplomatiche della casa di Savoia, 143.
Renier. Voy. *Luzio*.
Ricotti. Osservazioni al libro di R. Cadorna la liberazione di Roma nel 1870, 152.
Rizzini. Illustrazione dei civici musei di Brescia, 362.
Roberti (*Gius.*). Il cittadino Ranza, 145.
Rodocanachi. Monographie du ghetto de Rome, 371.
Romano. L'arresto ed il supplizio di Gioachino Murat, 146.
Ronca. Metrica e ritmica latina nel medioevo, 356.
Rossi. Ventimiglia, 152.
Rossi-Scotti. Perugia, 369.
Rotta. Cronaca mensile del recupero e restauro della basilica di s. Vincenzo in Prato, 363.
Saglio. Notizie storiche di Broni, 364.
Salvi. Memorie storiche di San-Ginesio, 152.
Salvioli (*G.*). Le immunità e le giustizie delle chiese di Roma, 354.
Salvioli. Il diritto monetario italiano, 359.
Sansone. Gli avvenimenti del 1837 in Sicilia, 149.
Sanuto. Diario, 138.
Savoia. Il diario della spedizione del cardinale Ruffo, 145.
Scalini. Preparazione dei moti del 1848, 150.
Schœnermark. Die Alterbestimmung der Glocken, 353.
Sforza. Castruccio Castracani in Lunigiana, 1303-1400, 234.
Sgmulmero. L'isola di S. Tommaso in Verona, 361.
Signorini. Paesaggi dell' alta Romagna, 368.
Silvestre. I capibrevi di G. L. Barberi, 375.
Solerti (*Angelo*). Voy. *Nolhac* (*P. de*).
Sombart. Die römische Campagna, 369.
Spicilegio vaticano, 371.
Starrabba. I diplomi della cattedrale di Messina, 376.
Storia di Alassio, 366.
Tellier. Historique de la vallée d'Aoste, 365.
Templare. Ricordi di Girgenti, 376.
Teza. Fr. Guicciardini alla morte di Clemente VII, 139.
Tivaroni. L'Italia durante il dominio francese. Tom. I, 144.
Tomassia (*Giov.*). Su l'imitazione bizantina negli scritti dei glossatori, 355.
Tosti. Storia della badia di Montecassimo, 373.
Trivero. Storia di Pinerolo, 152.
Tron. L'esilio dei Valdesi, 1686-89, 142.
Turletti. Storia di Savigliano, 152, 365.
Valsecchi. Le « contrade » di Siena, 373.
Vasi. Studi storici e filologici, 375.
Vassallo. Fabrizio Maramaldo e gli Agostiniani in Asti, 139.
Venuti. I Venuti, 366.
Viarengo. Memorie su Loreto e Costiglione d'Asti; publ. par Gabiani, 365.
Vicini. La rivoluzione dell' anno 1831 nello stato romano, 149.
Villari. Saggi storici e critici, 153, 368, 370.
— Le origini del comune di Firenze, 372.
Zanelli. Il conclave per l'elezione di Clemente XII, 143.
Zanichelli. Vincenzo Gioberti e Cesare Balbo, 149.
Zazzeri. Storia di Cesena, 368.
Zdekauer. Mille passus, 356.
— Su l'origine del ms. pisano delle Pandette, 372.

ORIENT LATIN.

Rœhricht. Bibliotheca geographica Palestinae, 333-1878, 154.

POLOGNE.

Kraushaar. Sprawa Zygmunta unruga, 174.
— Drobiaz gi historyczne, 456.

RUSSIE.

Kovalevsky. Modern customs and ancient laws of Russia, 180.

SUISSE.

Bernoulli (Dr *A.*). Die Sagen der Waldstætte im Weissen Buche von Sarnen, 235.
Maag (Dr *R.*). Die Freigrafschaft Burgund und ihre Beziehungen zu der Schweizerischen Eidgenossenschaft, 1477-1678, 236.
Vaucher (*Pierre*). Commencements de la Confédération suisse, 237.

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

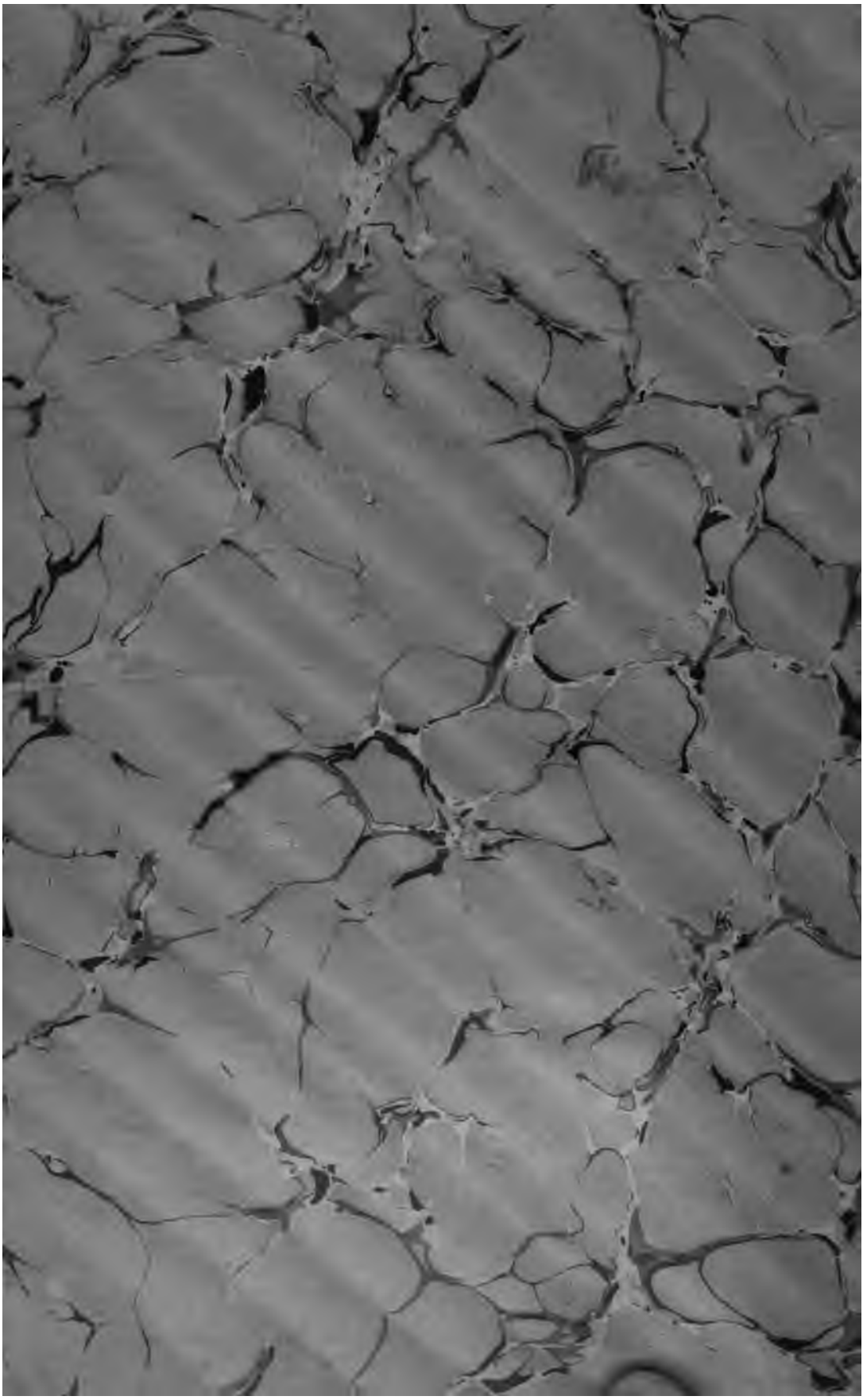

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03590 7677